

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE



Union - Discipline - Travail

**MINISTRE D'ETAT, MINISTRE
DU PLAN ET DU DEVELOPPEMENT**

**ETUDES MONOGRAPHIQUES ET
ECONOMIQUES DES DISTRICTS DE
COTE D'IVOIRE**

DISTRICT DES SAVANES

Novembre 2015



Avec l'appui financier de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
(UEMOA)

AVANT-PROPOS

Pendant plus de 30 ans, la Côte d'Ivoire a été la porte d'entrée et le poumon économique de l'Afrique de l'Ouest. Le pays représente en effet à la fois un hub portuaire, commercial et touristique pour l'ensemble de la sous-région. La Côte d'Ivoire dispose par ailleurs de ressources agricoles, énergétiques et minières importantes lui permettant de consolider cette position économique et de continuer de jouer ce rôle économique de premier plan dans cette zone et en Afrique.

Après une décennie de crises qui a fortement détérioré les indicateurs socio-économiques et l'état des infrastructures, le gouvernement, à travers le Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement, a décidé de créer une nouvelle dynamique avec l'élaboration du Plan National de Développement (PND) 2012 - 2015.

Ce plan national qui vise un développement harmonieux et équilibré du territoire ambitionne de faire émerger des pôles économiques compétitifs par un grand programme d'aménagement du territoire au niveau de quatorze (14) aires géographiques appelées Districts.

La réussite de ce programme intégré nécessite la prise en compte de l'ensemble des spécificités territoriales des quatorze (14) Districts de la Côte d'Ivoire à travers la définition d'une vision de développement durable appropriée et la mise en œuvre des projets adaptés.

L'élaboration des études monographiques et économiques de ces Districts s'inscrit dans cet objectif, et vient surtout répondre à ce besoin d'établir des diagnostics territoriaux, prérequis fondamentaux pour identifier les avantages comparatifs de chaque District et créer par la suite un cadre propice à leur développement.

A travers ces études, les décideurs publics disposent désormais d'un outil d'orientation actualisé permettant de mener les actions de développement locales adaptées et ciblées en accord avec la vision nationale, à savoir faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020.

Dr Abdallah Albert Toikeusse MABRI

Ministre d'Etat, Ministre du Plan et du Développement



S O M M A I R E

<i>Contexte</i>	7
<i>Méthodologie</i>	9
<i>Introduction</i>	11
<i>Axe I. Territoire et démographie</i>	13
<i>Chapitre 1. Caractéristiques territoriales</i>	13
<i>Chapitre 2. Ressources naturelles</i>	24
<i>Chapitre 3. Peuplement et caractéristiques sociodémographiques</i>	37
<i>Axe II. Développement économique</i>	70
<i>Chapitre 1. Secteur primaire</i>	73
<i>Chapitre 2. Secteur secondaire</i>	100
<i>Chapitre 3. Secteur tertiaire</i>	114
<i>Axe III. Développement socioculturel</i>	126
<i>Chapitre 1. Education</i>	126
<i>Chapitre 2. Santé et prévention</i>	178
<i>Chapitre 3. Culture, jeunesse et sport</i>	205
<i>Axe IV. Infrastructures et urbanisation</i>	209
<i>Chapitre 1. Développement urbain et cadre de vie</i>	209
<i>Chapitre 2. Transport et logistique</i>	219
<i>Chapitre 3. Equipement et infrastructures</i>	228
<i>Axe V. Perspectives de développement</i>	243
<i>Chapitre 1. Territoire et démographie</i>	243
<i>Chapitre 2. Développement économique</i>	249
<i>Chapitre 3. Développement socioculturel</i>	257
<i>Chapitre 4. Infrastructures et urbanisation</i>	264
<i>Table des illustrations</i>	271
<i>Sigles et abréviations</i>	278
<i>Glossaire</i>	280
<i>Bibliographie</i>	286
<i>Annexes</i>	287

C O N T E X T E

La réalisation des études monographiques et économiques des 14 Districts de Côte d'Ivoire s'inscrit dans le cadre du Programme Economique Régional (PER) lancé en 2004 par l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et qui fut matérialisé par une convention signée le 25 janvier 2013 entre la République de Côte d'Ivoire, représentée par le Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement, et l'UEMOA.

Le Programme Economique Régional est un instrument de mise en œuvre d'une stratégie visant l'approfondissement de l'intégration économique régionale. Il se compose de projets intégrateurs sélectionnés au niveau régional compte tenu de leurs effets catalyseurs dans la réalisation des objectifs de croissance et de développement de l'Union. Il constitue un complément aux efforts déployés par les Etats membres en matière d'investissements publics et d'augmentation des investissements privés.

L'objectif de ce programme est de contribuer à l'approfondissement du processus d'intégration en vue de stimuler une croissance forte, durable et réductrice de pauvreté. Le cadre d'intervention pour la réalisation de cet objectif est adossé aux objectifs fondamentaux du Traité de l'UEMOA et prend en compte les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et les priorités du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD).

Lancé le 29 avril 2014 à Abidjan, le projet d'élaboration des études monographiques et économiques des Districts de la Côte d'Ivoire (PEMED-CI) a pour objectif de dresser un état des lieux et de relever les potentialités et les contraintes propres à chaque région du pays, dans la perspective de lui assigner des fonctions spécifiques porteuses de développement.

Ce projet s'inscrit dans le cadre global de la mise en œuvre du Plan National de Développement (PND) 2012-2015 dont s'est doté le gouvernement ivoirien pour concrétiser son ambition de faire de la Côte d'Ivoire un pays émergeant à l'horizon 2020. Il se présente comme l'une des composantes majeures du volet de relance de l'aménagement du territoire et du développement régional à travers notamment l'aménagement de Pôles Economiques Compétitifs (PEC) autour des grandes villes, initié par le gouvernement dans la mise en œuvre du PND afin d'assurer le développement harmonieux et équilibré des grands espaces économiques du pays.

M E T H O D O L O G I E

Les études monographiques et économiques des 14 Districts de la Côte d'Ivoire ont été élaborées dans une démarche structurée en trois phases¹ :

- Une première **phase de préparation** qui a permis de dresser le profil général et les grandes caractéristiques des Districts à travers une interaction marquée avec l'ensemble des départements ministériels au niveau central à Abidjan et les différents acteurs publics et privés ainsi qu'une analyse des indicateurs et statistiques disponibles au niveau national ;
- Une seconde **phase de collecte de données** durant laquelle des visites de sites stratégiques ont été réalisées sur l'ensemble du territoire. Cette phase a permis de recueillir des questionnaires qualitatifs et de mener des entretiens clés grâce à une mobilisation du corps préfectoral et de l'ensemble des forces vives et représentants territoriaux des ministères au sein de chaque District ;
- Une **phase d'analyse et de consolidation** afin :
 - de synthétiser les différents éléments d'information et d'analyse sous forme d'une base de données dynamique (matrice d'information spatiale au niveau sous-préfecture),
 - d'identifier les secteurs porteurs,
 - d'évaluer les domaines d'actions et les opportunités de développement associées pour définir in fine la vocation économique de chaque District.

Les diagnostics territoriaux se sont concentrés sur les thématiques clés du développement local à travers l'analyse de 4 grands axes² :

- L'axe 1 « **Territoire et démographie** » traitant des caractéristiques territoriales, de l'état des ressources naturelles, mais également des aspects démographiques, ethniques et socioculturels de la population ;
- L'axe 2 « **Développement Economique** » analysant toutes les activités économiques par secteur aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain entrant dans le produit local brut du District. Cet axe retrace également les flux économiques entre les zones de production et les zones de consommation, de transbordement ou de vente.
- L'axe 3 « **Développement Socio-Culturel** » évaluant le niveau d'accès de la population aux services sociaux et de base tels que l'éducation, la santé, la culture, la jeunesse et le sport ;
- L'axe 4 « **Infrastructures et Urbanisation** » permettant de réaliser un état des lieux du processus d'urbanisation des Districts et des aspects relatifs au transport, à la logistique, et aux différents équipements publics et infrastructures.

La réalisation de ces études monographiques et économiques est entièrement basée sur :

- Des données existantes collectées aussi bien au niveau central qu'au niveau local et mises à la disposition de l'étude par les différentes parties prenantes (ministères, directions régionales, industriels, acteurs publics...). Ces données proviennent avant tout d'annuaires statistiques, de rapports d'activités et de monographies territoriales. Les fournisseurs des données utilisées pour la réalisation des cartes sont mentionnés en tant que source dans le présent document.

¹ Cf. Annexe 1 : Calendrier des rencontres

² Cf. Annexe 2 : Table de correspondance

- Les questionnaires administrés et les entretiens réalisés sur l'ensemble du territoire ivoirien et permettant de récolter des informations qualitatives auprès des principaux acteurs locaux (préfectures, directions régionales, établissements publics...).

Lorsque les données sont disponibles, les chiffres clés sont présentés sous forme de graphiques chiffrés accompagnés d'une étiquette de couleur permettant de positionner le District et chaque région par rapport à la moyenne nationale.

Les principales difficultés rencontrées dans le cadre de l'élaboration desdites études sont de trois types :

- Les informations retranscrites dans les différents rapports sont issues de documents existants collectés. Certains de ces documents (monographies régionales, annuaires statistiques, rapports d'activités, etc.) sont basés sur des données historiques et ne permettent pas de garantir la pérennité des informations et leur fiabilité dans le temps.
- Les études monographiques et économiques portent sur l'ensemble des 14 Districts de la Côte d'Ivoire qui découlent du découpage administratif instauré par le décret n° 2011-263 du 29 septembre 2011 portant sur l'organisation du territoire national en Districts et en régions. À ce titre, de nombreuses données collectées ont dû être retraitées et agrégées afin de répondre au découpage en vigueur lors de la réalisation des études.
- De la même façon, la notion de District, définie dans le décret susmentionné comme une entité territoriale déconcentrée constituée d'un regroupement de régions, a été abrogée depuis le démarrage de l'étude. Dans le présent document, la notion de District se limite donc à un agrégat de régions définissant un ressort territorial infranational propice à la réalisation de grands projets d'aménagement et porteur de développement. Seuls les deux Districts Autonomes continuent d'exister, sous le nouveau statut de collectivités territoriales de type particulier.

Ces études monographiques et économiques ont été réalisées entre le deuxième trimestre 2014 et le premier trimestre 2015. À ce titre, les informations présentées dans ce rapport sont donc susceptibles d'évoluer dans le temps et devront faire l'objet de mises à jour régulières, afin d'en garantir la fiabilité et leur utilisation à des fins de développement.

Dans cette logique en particulier, les analyses thématiques détaillées du RGPH 2014 et de l'ENV 2015 n'étant pas validées lors de la rédaction du présent document, les données socio-démographiques utilisées sont celles des projections officielles réalisées par l'INS sur la base du RGPH 1998. Dès publication desdites analyses, le présent document devra faire l'objet d'une mise à jour, tant sur les aspects données que sur les analyses en découlant.

INTRODUCTION

Situé dans le nord de la Côte d'Ivoire, le District des Savanes, qui regroupe les régions du Poro, de la Bagoué et du Tchologo, est le théâtre de la venue par vagues à partir du 12^{ème} siècle de chasseurs migrants venus du Haut-Niger et s'installant auprès du peuple sénoufo.

Capitale historique du District des Savanes et du nord du pays, Korhogo, fondée au 18^{ème} siècle lors de la migration de captifs venus du puissant royaume de Kong, emmenés par la figure légendaire de Nanguin Soro, s'inscrit à partir du 20^{ème} siècle comme un point d'ancrage régional marchand, avec des échanges simultanément orientés vers les villes de Sikasso, Koutiala et de Bamako au Mali, et en direction des pôles ivoiriens de croissance urbaine.



Photo 1: Mont Korhogo © 2014

En effet, le District se distingue par la richesse de ses ressources naturelles. Avec un réseau hydrographique important, un climat de type tropical humide et un sol réputé fertile, le territoire autorise toute une gamme de productions vivrières (riz, manioc, maïs, igname, banane plantain et légumes) et maraîchères (tomates, oignons, aubergines, choux, etc.). Ainsi, l'agriculture occupe une place capitale dans l'économie du District et dans la subsistance des populations.

Sur le plan des productions industrielles, l'essor des cultures d'exportation dans le District a particulièrement été porté par le développement de la culture de coton dans la région à partir des années 1950.

Le District présente également d'importantes potentialités touristiques aujourd'hui peu valorisées malgré des sites très diversifiés (tels que le mont Korhogo, les mosquées, le village des tisserands de Waraniene, les ateliers de poterie, etc.) qui viennent renforcer son potentiel de développement et les opportunités de diversification de l'économie du District.

Toutefois, ce potentiel est entravé par un enclavement du District. Eloigné de près de 600 km de la capitale économique du pays, le District des Savanes ne dispose pas d'un réseau routier permettant de desservir ses principales agglomérations et les relier aux grands axes routiers des autres Districts et pays voisins dans des conditions normales de qualité et de sécurité.

Proche des frontières burkinabé et malienne, l'activité marchande du District, issue d'une tradition communautaire puissante, constitue l'un des moteurs d'une dynamique économique régionale traversée en outre par de forts mouvements de migrations.

Cette position géographique privilégiée est appuyée par un climat propice aux cultures et des ressources naturelles importantes aussi bien agricoles avec de grandes exploitations de coton et d'anacarde, mais également minières avec un sol riche en or et en diamant. En outre, avec plusieurs sites historiques et naturels, le District dispose de nombreux atouts représentant de réelles opportunités de développement.



Photo 2: Champs de coton près de Boundiali © 2014

A cet enclavement s'ajoutent les impacts de plusieurs années de crises particulièrement intenses dans la zone avec le pillage et la destruction, non seulement de nombreuses infrastructures publiques comme les écoles et les établissements sanitaires, mais également d'unités industrielles.

Face à cette situation, de nombreux habitants des Savanes ont quitté le District en quête de sécurité et à la recherche d'emplois. Avec un solde migratoire négatif et une population en majorité rurale vivant des activités agricoles, le District ne présente pas d'attrait pour de potentiels investisseurs qui permettraient de relancer l'activité industrielle et dynamiser l'économie.

Après ces années de crise et pour poursuivre dans la voie du développement, le District des Savanes doit désormais répondre aux enjeux suivants :

- La restauration complète de l'autorité de l'Etat et de la paix entre les communautés ;
- Un développement socio-économique qui tire parti non seulement du potentiel humain, des richesses agricoles, minières et touristiques, mais également de la position géostratégique et de la taille de son territoire.

A X E I. T E R R I T O I R E E T D E M O G R A P H I E

Chapitre 1. Caractéristiques territoriales

I.1.1 Données géographiques

- Le District des Savanes est situé au nord de la Côte d'Ivoire. Il est délimité :
 - Au nord, par la République du Mali et le Burkina Faso ;
 - Au sud, par le District du Woroba et le District de la Vallée du Bandama ;
 - A l'est, par le District de Zanzan ;
 - A l'ouest, par le District du Denguélé.
- La ville de Korhogo, principal pôle urbain du District des Savanes, est située à 633 km d'Abidjan et à 390 km de Yamoussoukro. Cette position géographique est un atout stratégique compte tenu des potentialités d'échanges avec les pays limitrophes (Burkina Faso et Mali) mais également avec la sous-région (Guinée, Ghana).

Tableau 1 : Superficie des composantes du District

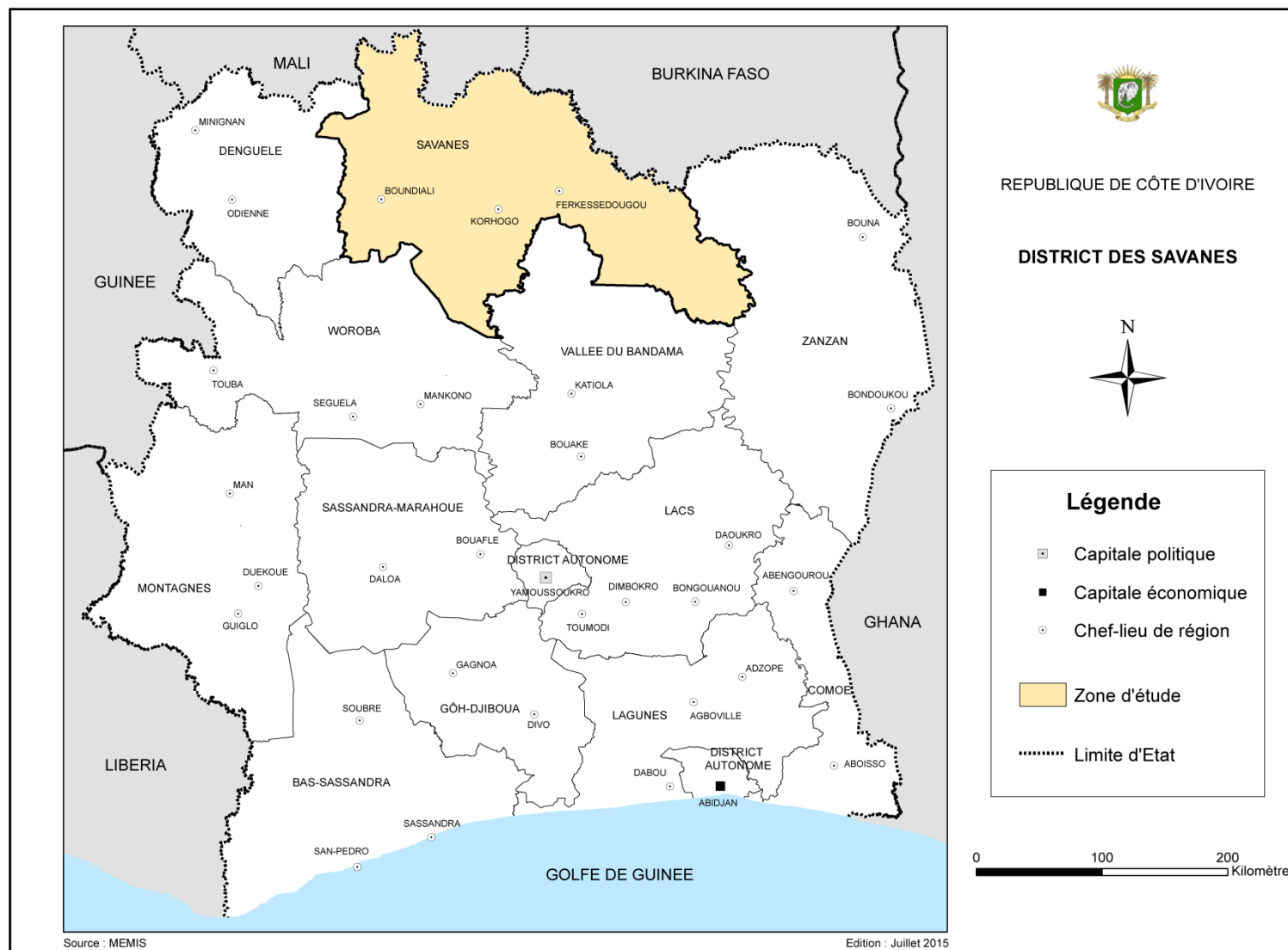
Région (chef-lieu)	Superficie (km ²)	Département	Superficie (km ²)	Sous-préfecture	Nombre de villages	Superficie (km ²)		
Poro (Korhogo)	12 621	M'Bengué	2 722	Bougou	49	410		
				Katiali		263		
				Katogo		466		
				M'Bengué		1 583		
		Korhogo	6 917			Dassoungboho	517	122
						Kanoroba		933
						Karakoro		224
						Kiérou		852
						Komborodougou		278
						Kombolokoura		150
						Koni		318
						Korhogo		645
						Lataha		334
						Nafoun		390
						Napiéléodougou		362
						Nganon		67
						Niofoin		1 168
						Sirasso		661
						Sohouo		219
		Tioniaradougou	194					
Sinématiali	510			Bahouakaha	214	51		
				Kagbolodougou		83		
				Sédiogo		53		
				Sinématiali		323		

Région (chef-lieu)	Superficie (km ²)	Département	Superficie (km ²)	Sous-préfecture	Nombre de villages	Superficie (km ²)		
Poro (Korhogo)	12 621	Dikodougou	2 472	Boron	57	735		
				Dikodougou		1 254		
				Guiembé		483		
Bagoué (Boundiali)	10 168	Tengréla	2 310	Débété	49	282		
				Kanakono		517		
				Papara		382		
				Tengrela		1 129		
		Kouto	3 487	Blességué	44	Gbon	44	440
						Kolia		590
						Kouto		1 070
						Sianhala		627
								760
		Boundiali	4 371	Baya	68	Boundiali	68	346
						Ganaoni		1 706
						Kasséré		996
						Siempurgo		657
								666
		Tchologo (Ferkessédougou)	17 257	Ferkessédougou	3 915	Ferkessédougou	67	2 128
Koumbala	463							
Togonieré	1 324							
Kong	8 874			Bilimono	66	Kong	66	3 644
						Nafana		1 756
						Sikolo		1 138
								2 336
Ouangolodougou	4 468			Diawala	59	Kaouara	59	1 958
						Niellé		672
						Ouangolodougou		600
						Toumoukoro		676
								562
Total District					1 190	40 046		

Sources : INS – Année 2014

- Le District des Savanes compte 10 départements et 53 sous-préfectures. Il s'étend sur une superficie de 40 046 km² soit 12,4 % du territoire national. La région du Tchologo occupe la plus grande part de cet espace avec 43 % de la superficie totale du District.
- Le District en tant qu'institution a été supprimé et sera considéré dans ce document, non comme une entité déconcentrée ou décentralisée à part entière, mais comme un ressort territorial infranational porteur de développement. Seuls les Districts Autonomes de Yamoussoukro et d'Abidjan continuent d'exister sous le nouveau statut des collectivités territoriales de type particulier.

Carte 1 : Localisation du District des Savanes en Côte d'Ivoire



Chiffres clés 1 : Données géographiques

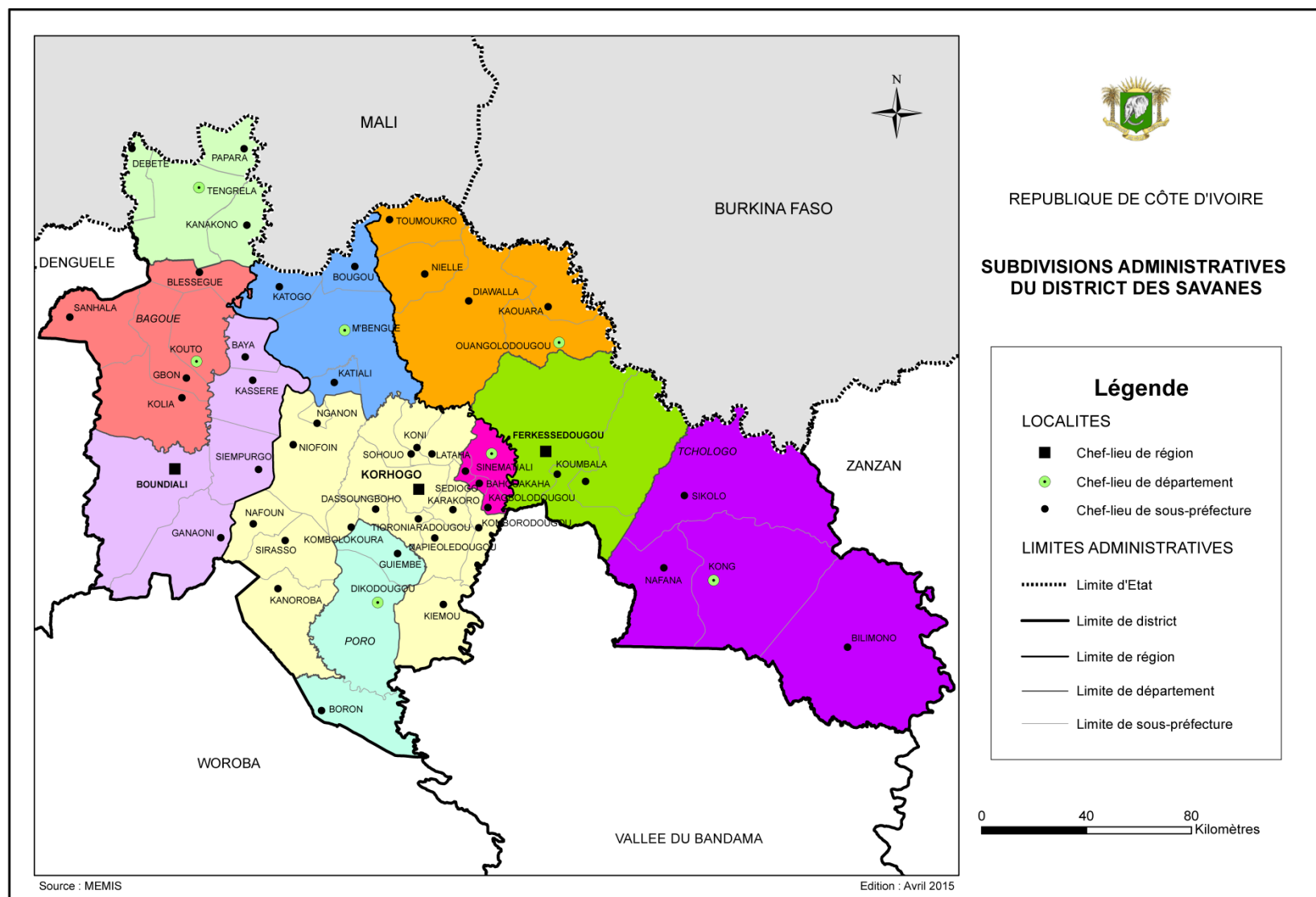
- 3 régions : Poro, Bagoué et Tchologo
- 10 départements
- 53 sous-préfectures
- 1 190 villages
- Superficie totale : 40 046 km² (soit 12,4 % de la superficie du pays)

I.1.2 Situation administrative

5. Le découpage administratif de la Côte d'Ivoire a évolué au fil de son histoire pour passer d'une centralisation forte pendant la colonisation - le gouvernement français ayant instauré 19 circonscriptions primaires (appelées cercles) et administrées par un commandant de cercle et 48 circonscriptions secondaires dirigées par un conseil des notables - à une décentralisation avancée.
6. Ainsi, pour se rapprocher davantage des populations et assurer un encadrement efficace de celles-ci, l'administration territoriale de la Côte d'Ivoire va connaître une évolution constante :
 - Le nombre de départements va ainsi passer au fur et à mesure des réformes territoriales engagées de 4 en 1959 à 55 en 1996, avec un total de 187 sous-préfectures ;
 - En août 2009, la Côte d'Ivoire est composée de 19 régions, 2 Districts, 81 départements, 390 sous-préfectures, plus de 8 000 villages et environ 1 000 communes ;
 - En 2011, dans un contexte de décentralisation et de déconcentration du territoire, la région des Savanes devient un District (Décret n°2011-263 du 29 septembre 2011 portant sur l'organisation du territoire national en districts et en régions).
7. Cette déconcentration se matérialise par la mise en place de 4 circonscriptions administratives³ :
 - Les régions, placées sous l'autorité d'un Préfet de région ;
 - Les départements, qui sont placés sous l'autorité d'un Préfet de département ;
 - Les sous-préfectures, qui sont administrées par un Sous-Préfet ;
 - Les villages, qui sont placés sous la responsabilité d'un Chef de Village.

³ Cf. Annexe 3 : Liste de succession des préfets et sous-préfets

Carte 2 : Subdivisions administratives du District



8. Le processus de déconcentration s'est également traduit par la mise en place au niveau local de services publics dits déconcentrés, permettant de rapprocher davantage l'Etat des populations, jusqu'alors déconnectées des institutions étatiques. La plupart des départements ministériels disposent ainsi d'au moins une représentation au niveau régional.

Tableau 2 : Liste des services publics déconcentrés du District des Savanes⁴

Région	Département	Service Public	Dénomination	
Poro (Korhogo)	Korhogo	Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur	Préfecture ; sous-préfecture ; commissariat	
		Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement	Direction régionale du Plan et du Développement	
		Ministère auprès du Président chargé de la défense	Brigade de gendarmerie ; compagnie territoriale (région militaire)	
		Ministère de la Santé et de la Lutte contre le SIDA	Direction régionale de la santé	
		Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique	Inspection DREN	
		Ministère de l'agriculture	ANADER ; direction régionale de l'agriculture	
		Ministère de l'économie et des finances	Trésor et Impôt	
	Sinématiali	Sinématiali	Ministère d'Etat, Ministère de l'intérieur	Préfecture ; Sous-préfecture
			Ministère de la Santé et de la Lutte Contre le Sida	Médecin –chef de l'Hôpital Général
			Ministère de l'Agriculture	Directrice Départementale de l'Agriculture ;
			Ministère des Ressources Halieutiques et Animales	Chef du poste d'Elevage
			Ministère auprès du Président chargé de la défense	Commandant de brigade de gendarmerie ; Chef de Cantonnement des eaux et forêts
			Ministère de la Construction et de l'Urbanisme	Directeur départementale de la construction du logement de l'Assainissement et de l'Urbanisme
			Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique	Inspection
			Ministère de la Culture et de la Francophonie	Centre de lecteurs et d'Animation Culturelle (CLAC)
	Dikodougou	Dikodougou	Ministère d'Etat, Ministère de l'intérieur	Préfecture ; sous-préfecture
			Ministère de l'éducation Nationale et de l'Enseignement Technique	DREN ; Inspection
	M'Bengué	M'Bengué	Ministère de l'éducation Nationale et de l'Enseignement Technique	DREN ; Inspection
			Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur	Préfecture sous-préfecture

⁴ Liste non exhaustive

Région	Département	Service Public	Dénomination
Tchologo (Ferkessédougou)	Ferkessédougou	Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur	Préfecture sous-préfecture commissariat
		Ministère auprès du Président chargé de la défense	Brigade de gendarmerie et peloton mobile de Gendarmerie
		Ministère de l'éducation Nationale et de l'Enseignement Technique	DREN ; Inspection
		Ministère de l'agriculture	CNRA ; Direction départementale de l'agriculture
		Ministère de la Santé et de la Lutte contre le SIDA	Hôpital général
		Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle	Centre formation Professionnel
		Ministère de l'économie et des finances	Trésor et Impôt
	Kong	Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur	Préfecture ; sous-préfecture
Bagoué (Boundiali)	Boundiali	Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur	Préfecture ; sous-préfecture ; commissariat
		Ministère de la Santé et de la Lutte contre le SIDA	Hôpital générale
		Ministère de l'éducation Nationale et de l'Enseignement Technique	Lycée et collège DREN ; Inspection
		Ministère de la défense	Brigade de gendarmerie
	Tengrela	Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur	Préfecture, sous-préfecture commissariat
		Ministère auprès du Président chargé de la défense	Brigade de gendarmerie
	Kouto	Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur	Préfecture ; sous-préfecture
		Ministère de l'économie et des finances	Trésor et Impôt
		Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle	Centre de formation professionnelle

Source : MEMIS –Année : 2013

9. En plus des services déconcentrés mis en place par l'Etat, plusieurs organismes et bailleurs de fonds viennent soutenir l'action publique et participent activement au développement du District des Savanes. Ces acteurs clés interviennent principalement sur les domaines des infrastructures, prérequis indispensable au développement, et sur les secteurs sociaux tels que la santé et l'éducation.

Tableau 3 : Liste des bailleurs de fonds et partenaires au développement du District ⁵

Bailleur de fonds	Domaines d'action
Banque Mondiale	Santé Education projet de développement
Crédit Lyonnais	Programme de développement
(Bad) Banque Africaine Développement	Santé, Infrastructures
Banque Islamique de Développement	Santé, éducation, infrastructures
(BOAD) Banque Ouest Africaine de Développement	Infrastructures (routes ; ponts)
Société Financière International	projet de développement
Coopération Japonaise	Santé, Infrastructures
Agence Française de Développement	Infrastructures (Ponts Route), éducation, sécurité
Union Européenne	Education santé
Unesco	Education
Unfpa	Population, santé
Unicef	Education, santé
Onusida	Santé

Source : Plan National de Développement, (2012)

Chiffres clés 2 : Situation administrative

- 3 Préfets de région
- 10 Préfets de département
- 53 sous-préfets
- Plus de 12 départements ministériels déconcentrés
- 15 bailleurs de fonds et partenaires au développement

⁵ Liste non exhaustive

I.1.3 Situation sécuritaire

I.1.3.1 Crises politico-militaires

10. La Côte d'Ivoire a connu plusieurs crises politico-militaires profondes lors des deux dernières décennies (1990-2000 et 2000-2010) :
 - Le coup d'Etat militaire du 24 décembre 1999,
 - La tentative de coup d'Etat du 19 septembre 2002,
 - La crise post-électorale, après le second tour de présidentielle en novembre 2010
11. Situé dans l'extrême nord du pays, le District des Savanes était rattaché en 2002 à la partie détenue par les armées des forces nouvelles (FAFN), troupes rebelles qui s'opposaient aux forces armées de Côte d'Ivoire (FANCI).
12. La zone de Korhogo, nommée Zone 10 par les Forces Nouvelles, a été le siège de nombreuses exactions et crimes à partir de 2002 avec notamment le pillage voire la destruction des bâtiments publics par les rebelles. En effet, de nombreux bâtiments et infrastructures clés de la ville sont actuellement dans un état de dégradation avancée, laissés à l'abandon depuis une dizaine d'années.
13. Outre les dégâts matériels, la crise politico-militaire a également eu des incidences sur les populations avec un exode des civils vers les pays frontaliers du District.

I.1.3.2 Conflits ethniques et sociaux

14. La situation sécuritaire du District des Savanes est essentiellement marquée par les conflits entre les ethnies. En effet, la mise en place du découpage administratif, avec notamment l'attribution des chefs-lieux de régions, insuffisamment accompagnée par une communication large auprès des populations, constitue une source de tensions entre les ethnies et les communautés voisines.
15. Par ailleurs, le District, à l'instar des autres districts de Côte d'Ivoire où l'élevage est important, connaît des tensions entre les éleveurs et les agriculteurs lors de la transhumance du bétail à travers les champs. Ce secteur est également touché par le vol de bétail qui provoque des ruptures de viande comme dans la région de la Bagoué.
16. Enfin, le phénomène de coupeurs de routes est fortement présent dans le District et freine les investissements

I.1.3.3 Dispositif sécuritaire

17. Le niveau d'encadrement sécuritaire est faible au regard de la quasi-inexistence d'au moins un poste de gendarmerie dans bon nombre de chefs-lieux de sous-préfecture comme Diawala, Kasséré, Kouto, Sirasso, Guiembé, Dikodougou, Karakoro et Komboro. En outre, les forces sécurité en place manquent de moyens matériels (armement, communication, transport, équipements de bureaux) et de moyens humains. Le District compte :
 - 1 bataillon d'infanterie militaire ;
 - 1 escadron de gendarmerie et 10 brigades de gendarmerie ;
 - 1 préfecture de Police, 6 commissariats, dont un commissariat mixte à Ouangolodougou.

Chiffres clés 3 : Situation sécuritaire

- *Manque de moyens humains et matériels*
- *Phénomène de coupeurs de routes important*
- *Conflits agriculteurs et éleveurs*
- *Vols de bétail fréquents*

Synthèse 1 : Caractéristiques territoriales

Situé dans le nord de la Côte d'Ivoire, où il jouxte le Mali et le Burkina Faso au nord et les Districts du Denguélé à l'ouest, du Zanzan à l'est, du Bandama et du Woroba au sud, le District des Savanes couvre l'espace territorial composé de la région du Poro, où se trouve le principal centre urbain Korhogo, de la région de la Bagoué à l'ouest et de la région du Tchologo à l'est.

Il s'étend sur une superficie de 40 046 km², occupant ainsi 12,4 % de la superficie du territoire national, pour une population de 1,6 million d'habitants en 2014.

Le District regroupe aujourd'hui 4 types de circonscriptions administratives : 3 régions, 10 départements, 53 sous-préfectures et 1 190 villages.

De par sa position géographique privilégiée, son climat de type tropical soudanien et ses sols propices aux cultures, le District a longtemps attiré les populations des pays limitrophes, devenant au fil du temps une zone d'échanges commerciaux majeure.

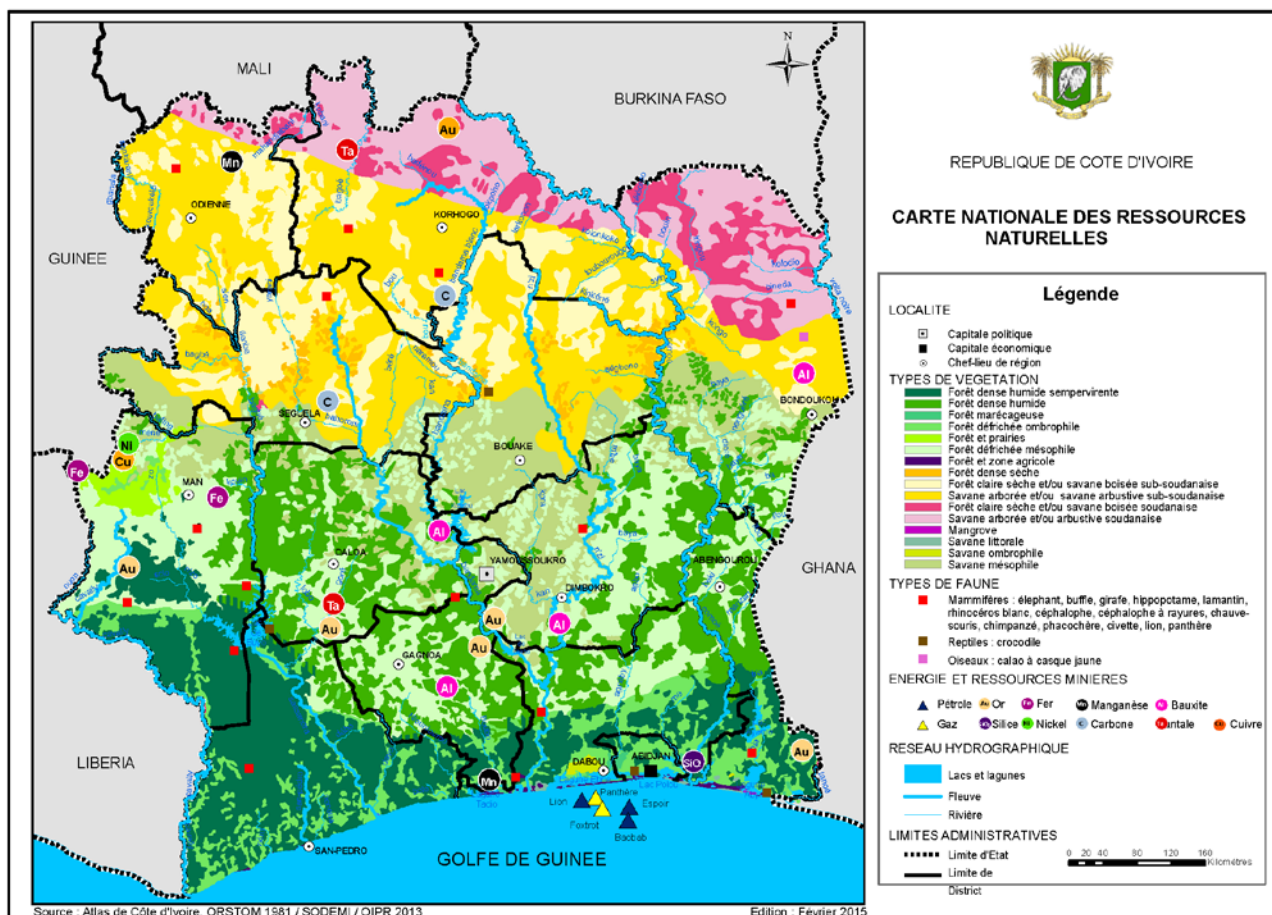
Cependant, ancienne zone occupée par les Forces Nouvelles, le District a connu de nombreux crimes et exactions durant les crises politico-militaires qui ont affecté son économie et dégradé son patrimoine et ses infrastructures sociales. Cette situation a engendré un exode non seulement vers le chef-lieu de la région du Poro, Korhogo, mais surtout hors du District vers des centres urbains dynamiques comme Abidjan.

Malgré un manque de moyens des forces de l'ordre et un faible effectif au sein des préfectures de police, la situation sécuritaire du District s'est stabilisée depuis 2014. Les conflits recensés se situent principalement à la frontière burkinabée et malienne et sont liés aux relations entre les éleveurs et les agriculteurs et à l'appropriation du foncier agricole par des paysans non ivoiriens. Le District est également fortement touché par le phénomène de coupeurs de routes et par le vol de bétail qui prive certaines régions de viande.

Chapitre 2. Ressources naturelles

18. Le District des Savanes dispose de ressources naturelles variées, aussi bien hydrauliques que géologiques ou biologiques, sous-exploitées aujourd'hui du fait de l'éloignement géographique de ce territoire du cœur économique et administratif du pays, du manque d'infrastructures et de l'intensité des crises politiques qui y perdurent depuis plusieurs décennies.

Carte 3 : Ressources naturelles au niveau national

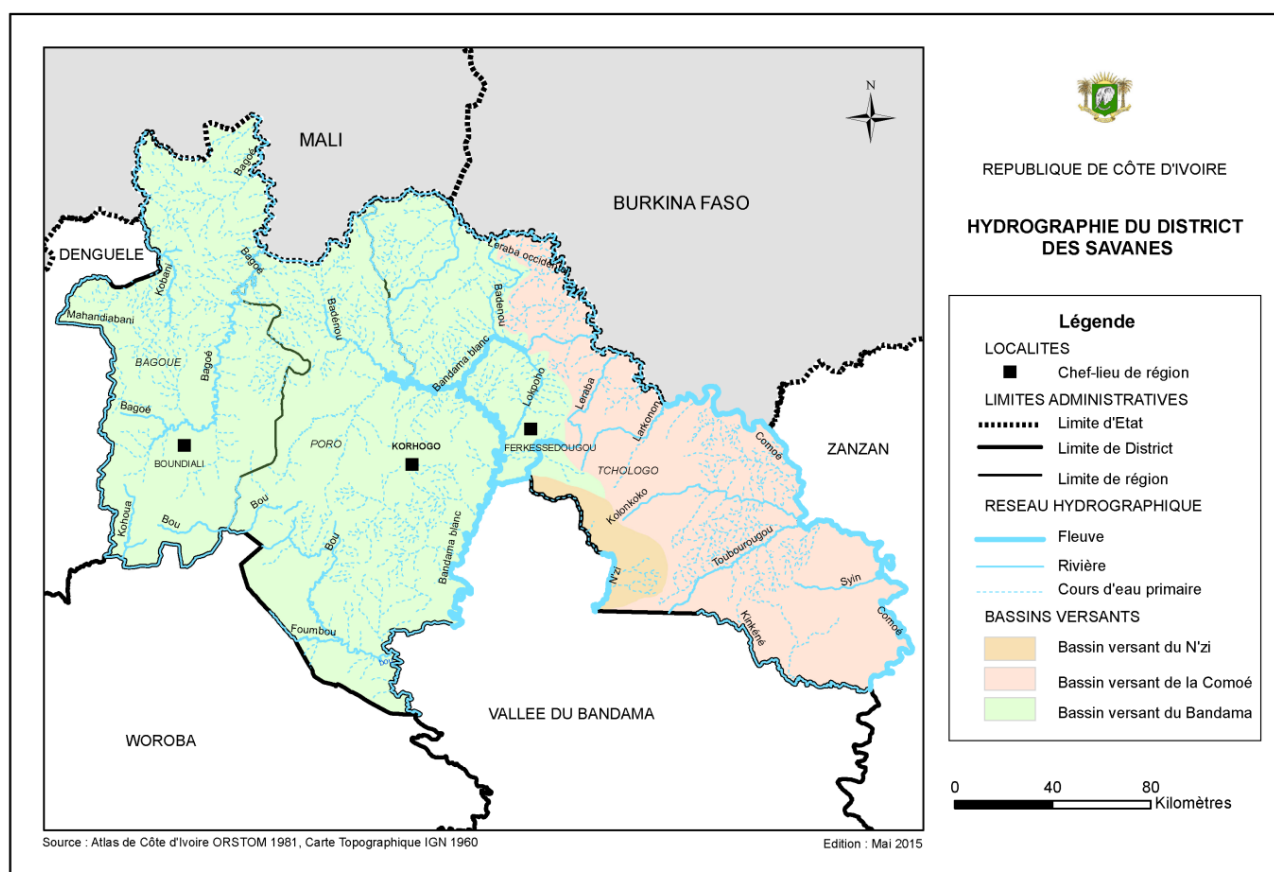


I.2.1 Réseau hydrographique

20. Le réseau hydrographique est constitué de 3 principaux cours d'eau :

- Dans la région du Poro les eaux sont drainées par le bassin versant du fleuve Bandama : s'étendant sur 97 000 km² pour 1 050 km de long, le Bandama est le seul fleuve dont le bassin se situe entièrement en Côte d'Ivoire. Il reçoit sur sa rive droite la Marahoué, dit le Bandama rouge (bassin versant : 23 400 km²) et sur sa rive gauche le N'Zi, dit le Bandama blanc (bassin versant : 35 500 km²), qui constituent ses principaux affluents. Il se jette dans la lagune de Grand-Lahou.
- Dans la région du Tchologo, le département de Ferkessédougou est traversé par le fleuve de la Comoé. La Comoé est un des principaux bassins hydrographiques du pays. Il prend sa source dans les falaises de Banfora au Burkina Faso. Long de 1 160 km, il draine un bassin de 78 000 km² en Côte d'Ivoire.
- Dans la région de la Bagoué, le réseau hydrographique de la zone est essentiellement celui de la rivière Bagoué. Elle prend sa source près de la ville de Boundiali, traverse tous les départements de la région et va se jeter dans le delta du fleuve Niger au Mali. Le Niangboué est son affluent principal en Côte d'Ivoire. Au niveau de Kotou, la Bagoué forme un bassin de près de 8 950 km².

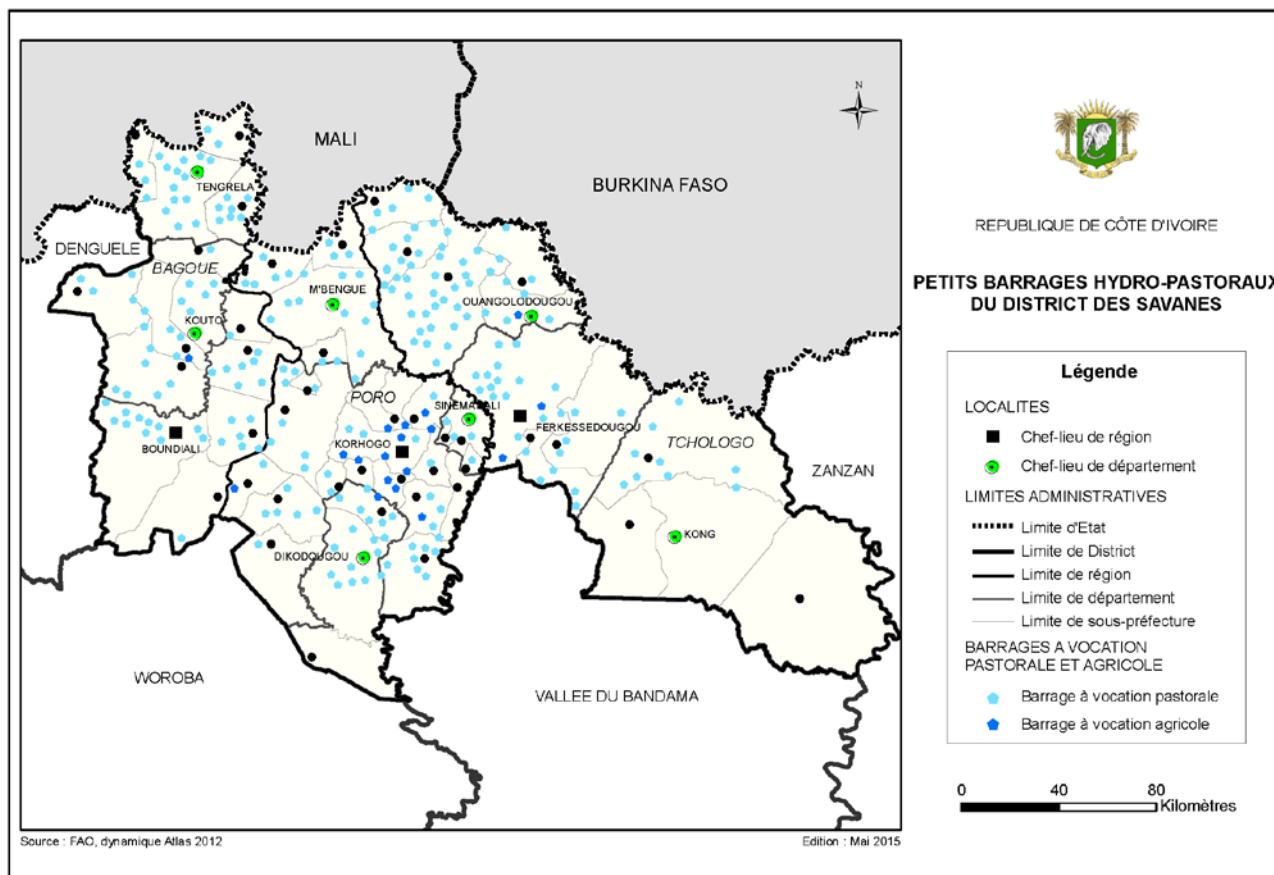
Carte 4 : Réseau hydrographique du District



21. Le réseau hydrographique du District se caractérise par une crue unique entre août et octobre, suivie d'un tarissement rapide entre novembre et décembre puis d'une longue période de basses eaux de janvier à mai.

22. En outre, le District présente un important réservoir d'eaux souterraines qui viennent renforcer une pluviométrie variable.
23. Le District compte de nombreux barrages à vocation agricole et pastorale, répartis de façon homogène sur l'ensemble du territoire.

Carte 5 : Barrages à vocation pastorale et agricole



Chiffres clés 4 : Réseau hydrographique

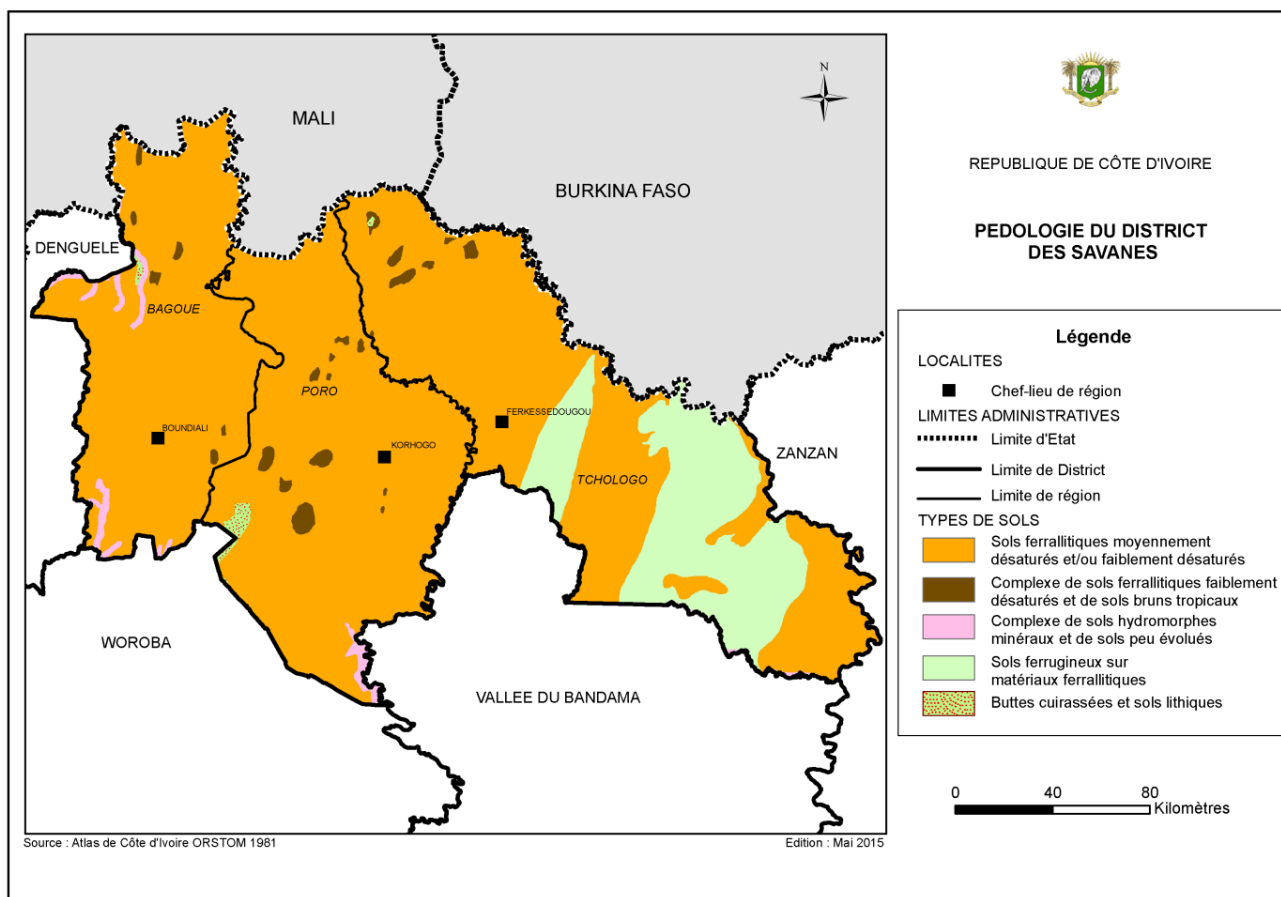
- 3 principaux cours d'eau : le Bandama, la Comoé et la Bagoué
- Plus de 3 bassins versants de 23 400 km², 35 500 km² et 8 950 km²

I.2.2 Sols et relief

I.2.2.1 Pédologie

24. La quasi-totalité du District est constituée de sols ferrallitiques moyennement, voire faiblement désaturés, à l'exception de la région du Tchologo qui comporte des sols ferrugineux sur matériaux ferrallitiques, notamment dans sa zone est. Ce sont des sols très riches, mais extrêmement fragiles. Dès l'instant où le couvert forestier qui les protège de l'érosion est détruit, ces sols se transforment rapidement en cuirasses par suite d'une latéritisation. Les oxydes de fer et d'alumine colloïdale précipitent pour former des nodules qui, s'ils se soudent, forment des cuirasses définitivement stériles.
25. Par ailleurs, les 3 régions du District comportent localement des complexes de sols ferrallitiques faiblement désaturés et des sols bruns tropicaux : principalement au centre de la région du Poro, au nord des régions de la Bagoué et du Tchologo. Ces sols fournissent de bonnes terres agricoles. Cependant, quand ils sont fragilisés (manque d'amendement humifère ou calcique), ces sols deviennent plus sensibles au lessivage, s'acidifient et deviennent battantes. Cet appauvrissement est accéléré quand les agriculteurs ne pratiquent pas de rotations dans les cultures.
26. Enfin, la région de la Bagoué est la seule région du District qui contient au nord et au sud-ouest des petites zones composées de complexes de sols hydromorphes minéraux et de sols peu évolués. Ils sont caractérisés, d'une part, par le fer qui est réduit en milieu asphyxique (couleur verte du fer ferreux) et oxydé en milieu aéré (couleur rouille du fer ferrique) et, d'autre part, par la faible vitesse de décomposition et d'humification de la matière organique qui va donc s'accumuler.

Carte 6 : Pédologie du District

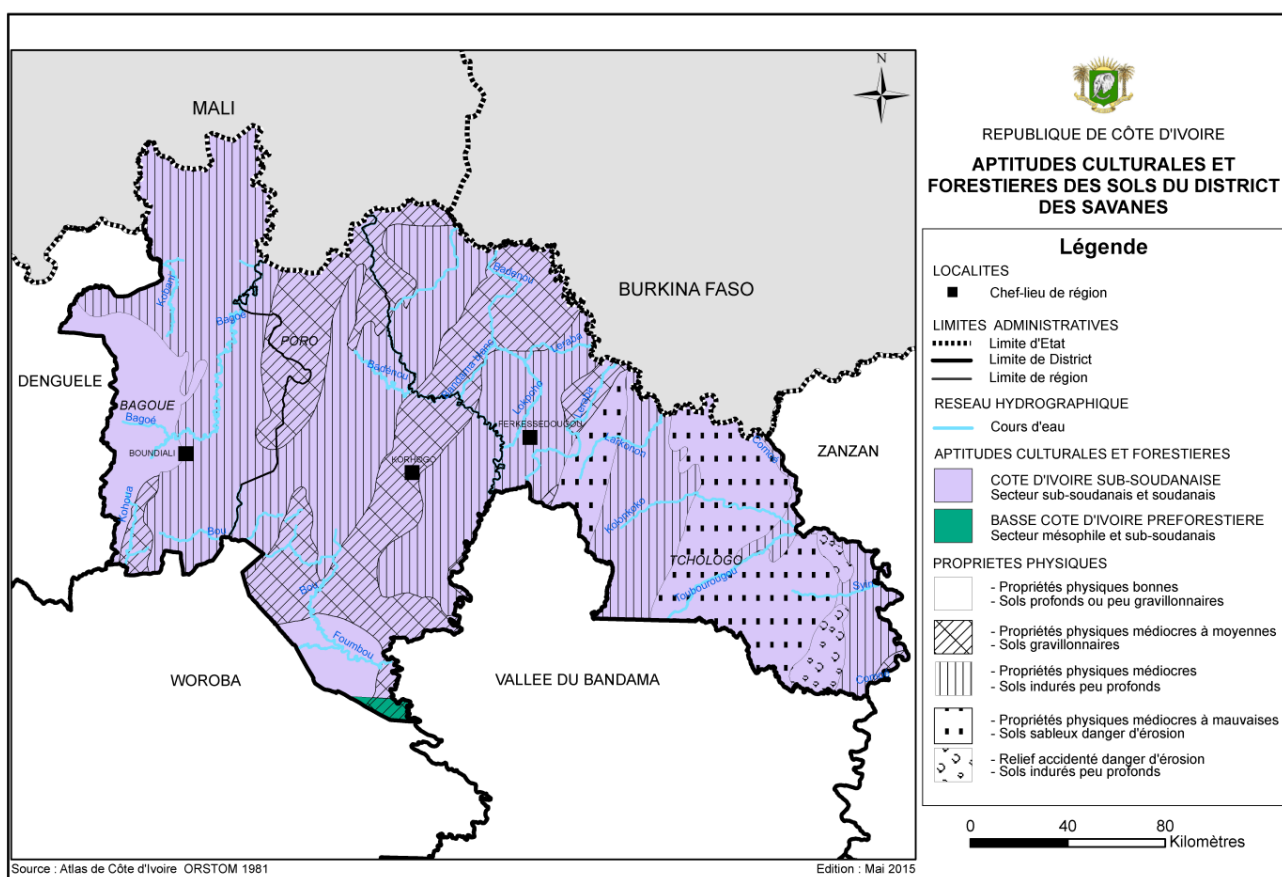


I.2.2.2 Aptitudes culturales

27. Le District des Savanes est constitué:

- De sols profonds ou peu gravillonnaires, propices aux cultures ;
- De sols sableux avec un danger d'érosion principalement à l'est du District, disposant de caractéristiques physiques médiocres où les rendements de production des cultures sont faibles ;
- De sols gravillonnaires ou indurés peu profonds sur le reste du District, disposant également de caractéristiques physiques médiocres.

Carte 7 : Aptitudes culturales et forestières des sols du District



28. La composition des sols, associés au climat sud-soudanais / soudanais de la zone, est propice aux cultures de rente comme le coton et aux cultures vivrières comme le riz cultivé dans les nombreux bas-fonds de la zone et permettant d'assurer la subsistance des populations.

I.2.2.3 Relief

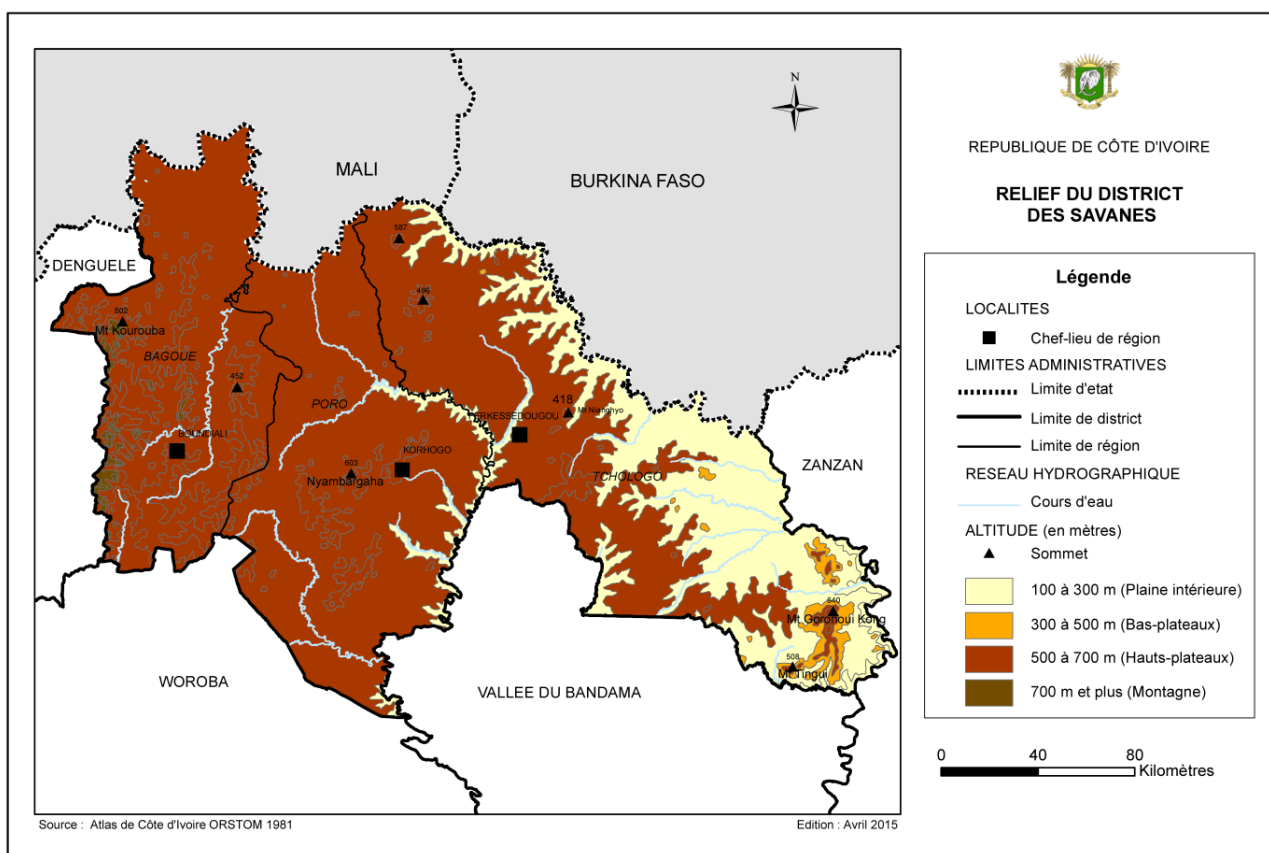
29. A l'image de la majeure partie du territoire ivoirien, le District des Savanes ne comporte aucune chaîne montagneuse à l'exception de quelques montagnes longeant la frontière avec le District du Denguélé.
30. Le District des Savanes est en grande partie couvert par des hauts plateaux de 500 à 700 mètres d'altitude. Ces hauts plateaux couvrent la totalité des régions du Poro et de la Bagoué, ainsi que la partie ouest du Tchologo. Ils sont interrompus par la présence de reliefs isolés, les inselbergs, prenant la forme d'alignement de collines, de buttes tabulaires ou de dômes granitiques comme le Mont Korhogo, un inselberg de 561 mètres d'altitude dans la région du Poro.
31. Seule la partie est du Tchologo comporte des plaines intérieures de 100 à 300 mètres d'altitude et des bas plateaux de 300 à 500 mètres d'altitude. La ville de Ferkessedougou, chef-lieu de la région du Tchologo est située à 334 m d'altitude.

Tableau 4 : Altitudes des chefs-lieux de région

Région	Ville	Altitude (m)
Poro	Korhogo	360
Bagoué	Boundiali	411
Tchologo	Ferkessedougou	334

Source : dateandtime.info

Carte 8 : Relief du District



Chiffres clés 5 : Sols et reliefs

- *Sols ferrallitiques moyennement, voire faiblement désaturés*
- *1 inselberg de 561 mètres*
- *Aucun haut relief*
- *District essentiellement composé de hauts plateaux (500 à 700 mètres d'altitude)*

I.2.3 Végétation et biodiversité

32. Le District se situe dans une zone écologique caractérisée par une savane herbeuse et arborée de forêts-galeries et de forêts claires. Il compte actuellement 17 forêts, 1 parc et 1 réserve classés, représentant une superficie totale de 1 689 121 hectares soit 41,3 % de la superficie totale du District, permettant d'abriter une flore dense et une grande diversité d'espèces animales endémiques.

Tableau 5 : Inventaire des réserves forestières

Région	Nombre de forêts classées	Superficie forêts classées (ha)	Nombre de parcs classés	Superficie des parcs classés (ha)	Nombre de réserves	Superficie des réserves (ha)
Tchologo	8	173 172	1	1 149 150	0	0
Poro	4	60 727	0	0	1	123 000
Bagoué	5	183 072	0	0	0	0
Total District	17	436 971	1	1 149 150	1	123 000

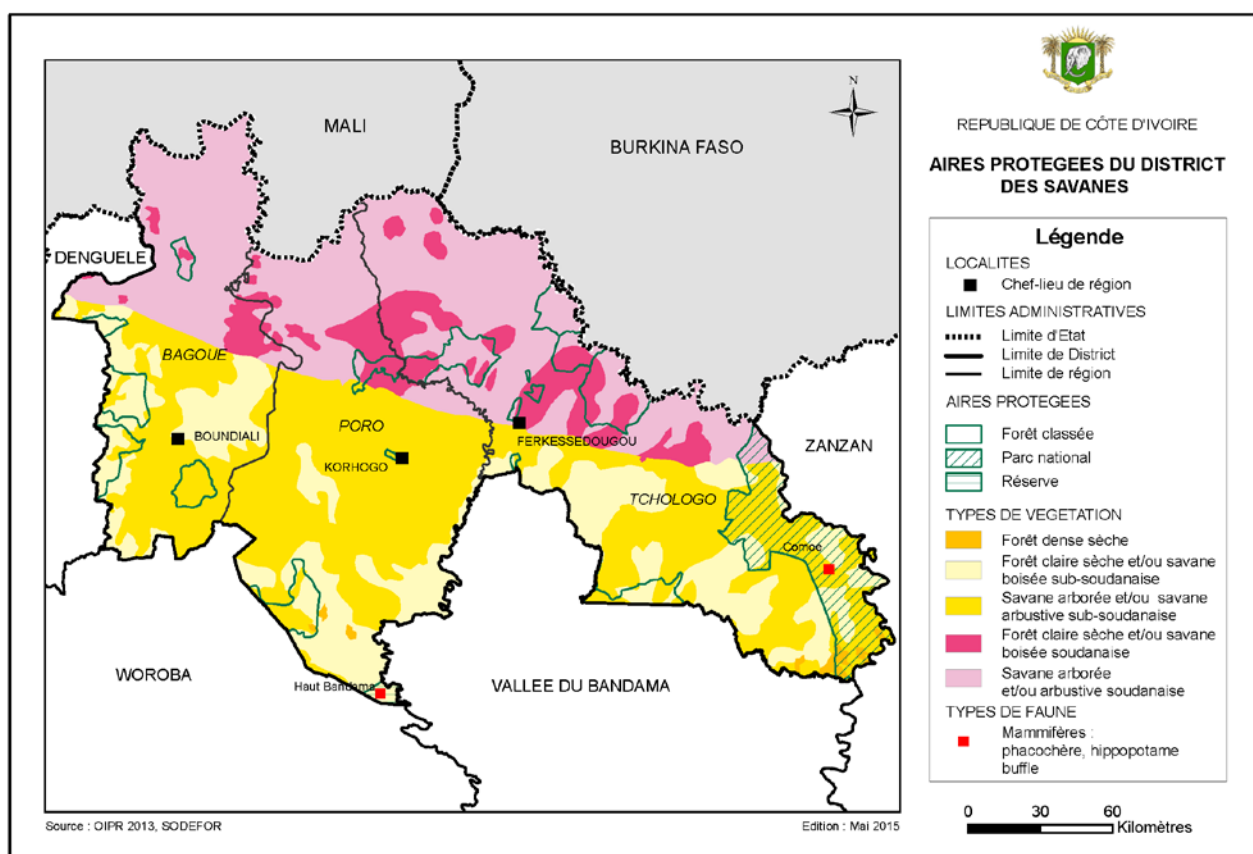
Source : Ministère des Eaux et Forêts, 2014

33. La flore du District se caractérise par des réserves forestières riches en bois : le bois de Vêne, le bois de Karité, le Tamarin, le Neré et l'Acajou de savane.
34. Dans la région du Poro, plusieurs forêts sont considérées comme sacrées et sont à l'abri de toutes infiltrations. Celles-ci constituent des endroits bien protégés, dont l'accès est interdit aux non-initiés, qui permettent à la faune de se développer⁶ :
- Les grands mammifères (le cobe de Buffon, le guib harnaché, le bubale, le phacochère, le céphalophe, l'hippopotame, le buffle) ;
 - Les rongeurs : Les aulacodes, les porcs-épics, les athérures ;
 - L'avifaune : les francolins, les pigeons, les touracos, les calaos, les poules de rochers, les pintades.
35. La faune est majoritairement constituée d'herbivores, de carnivores et de reptiles (essentiellement des crocodiles). Les mammifères communs comptent des phacochères, des buffles, des civettes et diverses espèces d'oiseaux (outardes, calaos, etc.).



Photo 3 : Grivet dans le département de Korhogo © 2014

⁶ Liste non exhaustive

Carte 9 : Forêts classées, parcs, réserves et principales espèces animales du District

36. Dans l'ensemble, les ressources naturelles faunistiques et floristiques ont été largement impactées durant les années de crise du fait du braconnage et de l'exploitation illégale.
37. La faune était encore riche de grands mammifères à la fin des années 1990. Cependant il n'existe aujourd'hui aucune statistique en la matière et les experts locaux s'accordent pour décrire ce qu'ils considèrent être une situation de crise avec des forêts classées menacées à court et moyen terme par l'introduction progressive de cultures, l'exploitation forestière illégale et le braconnage.
38. Enfin, de manière générale, le potentiel forestier du District est menacé par :
- Les besoins de l'activité agricole : surexploitation des terres due aux coupes de bois de chauffe et à une forte demande en terres cultivables. Ces systèmes portent atteinte aux arbres dont certains ne repoussent plus, surtout sur des sols à faible capacité de rétention en eau.
 - Les perturbations climatiques, notamment la durée des saisons sèches.
 - Le défrichement par le feu, lié à la pression démographique et au besoin toujours croissant en foncier. Ces feux anthropiques passent régulièrement dans l'espace protégé et constituent un défi de gestion important, à savoir la participation de la population riveraine aux mesures de conservation.

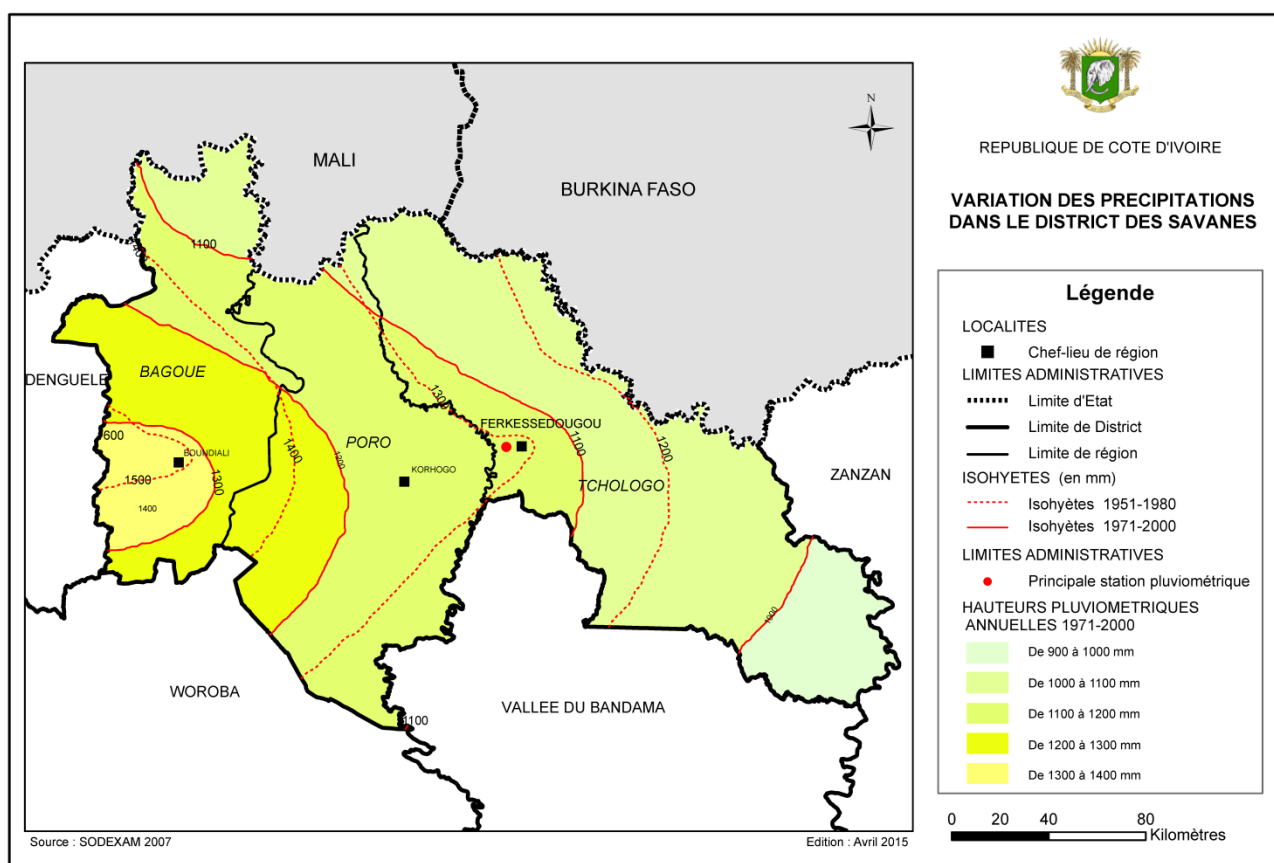
Chiffres clés 6 : Végétation et biodiversité

- 17 forêts classées sur 436 971 hectares
- 1 parc classé s'étendant sur 1 149 150 hectares
- 1 réserve de 123 000 hectares

I.2.4 Climat

39. Le climat du District des Savanes est de type tropical soudanien, caractérisé par deux grandes saisons :
- Une saison humide qui s'étend de mai à octobre. En août, les précipitations atteignent leur maximum. En septembre, le reflux d'amorce et la masse d'air saharienne repoussent la mousson vers le sud, entraînant une diminution des pluies. La saison humide se caractérise par des moyennes pluviométriques inférieures à 1 400 mm/an. Au niveau des chefs-lieux de régions, les moyennes pluviométriques annuelles observées varient entre 1 200 mm et 1 400 mm.
 - Une saison sèche qui s'étend de novembre à avril. Elle est marquée par la persistance de l'Harmattan⁷ entre les mois de décembre et janvier et par des pics de chaleur, en mars et avril. Quand souffle l'Harmattan, l'air est sec (humidité relative inférieure à 50 %) provoquant un refroidissement accentué durant la nuit, où l'amplitude thermique atteint 20 °C.
40. Dans les régions du Poro et du Tchologo, la saison humide dure environ 120 jours tandis que dans la région de la Bagoué, la saison humide dure en moyenne 150 jours.

Carte 10 : Variation des précipitations dans le District des Savanes



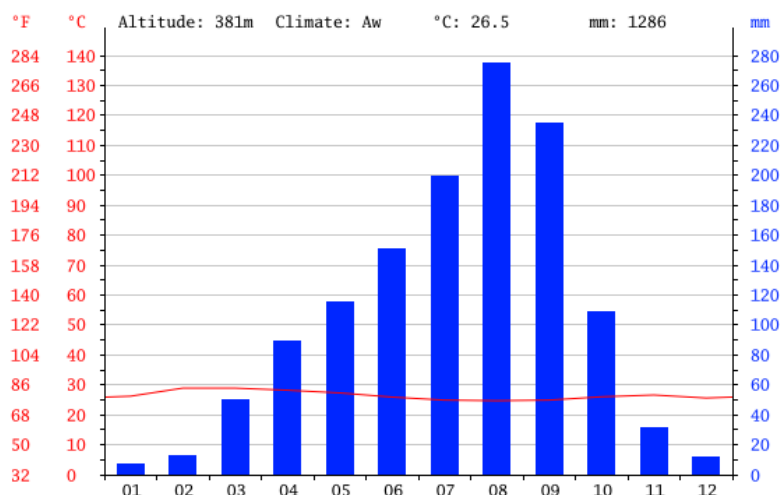
I.2.4.1 Korhogo

41. Korhogo a un climat de type tropical caractérisé par une température moyenne annuelle de 26,5 °C et des précipitations annuelles moyennes de 1 286 mm.

⁷ Cf. Glossaire

42. Les mois de janvier et février sont les plus secs avec seulement 7 mm de pluie et une température maximale de 28,9 °C. A l'inverse, le mois d'août est caractérisé par les précipitations les plus importantes avec une moyenne de 275 mm et des températures les plus froides avec une moyenne de 24,7 °C à cette période. L'amplitude des précipitations s'élève à 268 mm et l'amplitude thermique à 4,2 °C.

Figure 1 : Pluviométrie et températures moyennes à Korhogo (région du Poro)

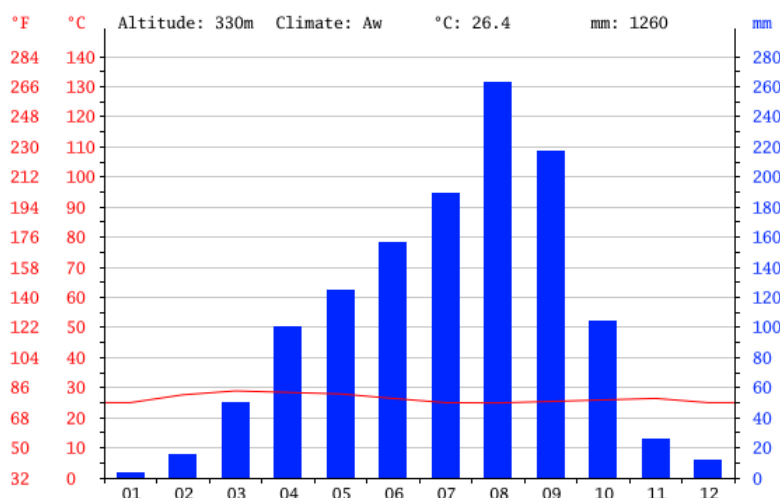


Source : Climatedata.eu, 2014

I.2.4.2 Ferkéssédougou

43. Le climat de Ferkéssédougou est tropical avec une température annuelle moyenne de 26,4 °C et 1 260 mm de pluie par an.
44. Des précipitations moyennes de 3 mm font du mois de janvier le mois le plus sec. A l'inverse, les précipitations les plus importantes sont enregistrées en août avec 263 mm en moyenne.
45. Le mois de mars est le mois le plus chaud de l'année. La température moyenne est de 28,9 °C à cette période. Le mois le plus froid de l'année est celui d'août avec une température moyenne de 24,9 °C

Figure 2 : Pluviométrie et températures moyennes à Ferkéssédougou (région du Tchologo)

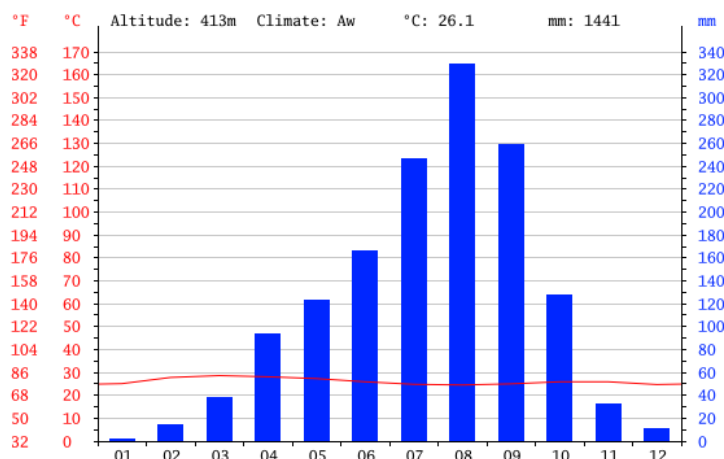


Source : Climatedata.eu, 2014

I.2.4.3 Boundiali

46. Le climat dominant de Boundiali est de type tropical avec une température moyenne annuelle de 26,1 °C et des précipitations annuelles moyennes de 1 441 mm. Le mois d'août, avec une moyenne de 329 mm, affiche les précipitations les plus importantes soit une amplitude des précipitations de 327 mm.
47. Le mois le plus chaud de l'année est celui de mars avec une température moyenne de 28,6 °C contre 24,5 °C au mois d'août soit une amplitude thermique de 4,1 °C.

Figure 3 : Pluviométrie et températures moyennes à Boundiali (région de la Bagoué)



Source : Climatedata.eu, 2014

48. L'analyse des hauteurs pluviométriques entre 1971 et 2000 démontre de fortes perturbations climatiques dans le District impactant les cycles cultureux. En effet, la pluviométrie a diminué d'environ 100 mm par an et ce dans toutes les régions du District.
49. L'obtention des données pluviométriques pour les autres localités du District constitue une réelle difficulté du fait de l'absence de pluviomètres fonctionnels. Toutefois, il est admis que les pluviométries et les températures moyennes des autres départements sont sensiblement les mêmes du fait de leur appartenance à la même zone géographique.

Chiffres clés 7 : Climat

- 2 grandes saisons : 1 saison sèche et 1 saison de pluies
- Des moyennes pluviométriques annuelles qui varient entre 1 200 mm et 1 400 mm
- Moins 100 mm de pluies sur les 30 dernières années

Synthèse 2 : Ressources naturelles

Le District des Savanes dispose de ressources naturelles variées.

Son réseau hydrographique est dense, avec la présence de cours d'eau majeurs : le Bandama, la Comoé et la Bagoué. Le District compte aussi un important réservoir d'eaux souterraines.

Le sol est propice aux cultures pérennes comme l'igname et le coton ainsi qu'à une gamme variée de cultures vivrières, dont le riz.

Le District est en grande partie couvert par des hauts plateaux compris entre 500 à 700 mètres d'altitude. Ces hauts plateaux couvrent la totalité des régions du Poro et de la Bagoué, ainsi que la partie ouest de la région du Tchologo.

Le District se caractérise également par sa richesse faunistique et floristique. Ces ressources naturelles ont été nettement impactées durant les années de crise du fait du braconnage et de l'exploitation illégale.

Le climat du District des Savanes est de type tropical soudanien, caractérisé par une saison humide (mai à octobre) et une saison sèche (novembre à avril).

Chapitre 3. Peuplement et caractéristiques sociodémographiques

I.3.1 Historique du peuplement

I.3.1.1 Peuplement Gur (Sénoufo)

50. La première étape de la pénétration des peuples Sénoufos en Côte d'Ivoire va du 10^{ème} au 15^{ème} siècle. Et la deuxième se produit lors du 16^{ème} siècle. Donc, les Sénoufo sont avec les Mandés et les Krous les habitants les plus anciens de l'actuelle Côte d'Ivoire. Ce sont plutôt des chefferies qui s'installent dans ce nouveau territoire à cause de :
- La croissance démographique, qui a poussé certains peuples, spécialement les Sénoufo, à se déplacer à la recherche de nouvelles terres.
 - Le développement du commerce transsaharien qui portait essentiellement sur la kola et l'or. En particulier, les peuples Mandé, Akan et Krou.
51. L'expansion des grands empires du Soudan a fait fuir certains peuples, soucieux d'échapper aux conquêtes militaires et de garder leur autonomie, leur ordre social et leur ordre religieux. Les Sénoufo, étant un peuple éminemment pacifique et travailleur de la terre, ont cherché à éviter tous ces types de conflits.
52. Les ancêtres connus des Sénoufo sont les Pallaka (ou Falafala) et les Myoro qui vivaient de la chasse et la cueillette. Ils étaient installés dans les régions septentrionales du pays Sénoufo actuel :
- Les Pallaka avaient pour habitat originel le village de Ténigréra, dans les environs de la ville historique de Kong. Ils étaient considérés comme les maîtres de la terre. Mais sous la pression des immigrants ultérieurs, notamment les Mandé du nord, ils se disperseront dans la région de Ferkessédougou.
 - Les Myoro étaient initialement installés sur la rive droite de la Comoé. Ils étaient des excellents chasseurs et de grands guérisseurs.
53. Ils fondèrent alors Katiola puis occupèrent petit à petit tout l'espace compris entre les localités actuelles de Bouna, Prikro, Mankono, Séguéla, Touba et Odienné en Côte d'Ivoire, espace probablement vide d'hommes à l'époque. Les Sénoufo ont fondé aussi Kong, Dabakala, Kanangoro et Boundiali. Du 13^{ème} au 14^{ème} siècle naît à son tour Korhogo, la « capitale » actuelle du Pays Sénoufo.
54. Par vagues successives, ils vont occuper un espace géographique immense dont les limites sont marquées par les localités actuelles d'Odienné, Touba, Séguéla, Mankono, la zone nord du Pays Baoulé, Bondoukou et Bouna.

I.3.1.2 Peuplement Mandé du Nord

55. Le peuplement Sénoufo, couvrant un espace géographique relativement étendu, sera peu perturbé par l'implantation Mandé, qui sera au contraire coupée en deux par le territoire Sénoufo.
56. En fait, les Mandé se sont implantés autour du 13^{ème} siècle dans les régions de Kong, Korhogo, Boundiali, Odienné, Dabakala, Bondoukou et Bouna.
57. Au départ, les immigrants Mandés n'ayant d'autre préoccupation que le commerce sont favorablement accueillis. Ils introduisent dans le pays la forge, le tissage, les métiers du cuir et du bois. Par ailleurs, ils s'intègrent à leur nouveau milieu, parlent le sénanri et deviendront même à l'origine de quelques-uns des rituels les plus célèbres du Pays Sénoufo : le « korobla ».

58. Ainsi, se crée un équilibre culturel favorisant des rapports de bon voisinage qui seront rompus avec l'avènement des derniers arrivants mandingues (Ligbi, Soninké et Dioula) de la première moitié du 16^{ème} siècle pour des raisons :
- Économiques: importance de certains centres commerciaux tels que Bobo-Dioulasso, découverte d'un gisement d'or près de Begho, commerce avec le Soudan par les Bas-Bandama. Aussi autour de Kong et en Pays Djimini et Lobi.
 - Politiques: l'Empire de Mali avait perdu sa puissance. Alors, quelques chefs guerriers sont venus s'installer dans le territoire habité par les Sénoufo.
 - Religieuses: les Malinké voulaient convertir les Sénoufo à l'Islam par la force. Mais aussi en recherchant la noix de kola qui était un élément indispensable au moment de donner le nom au nouveau-né, au moment du mariage et en toute cérémonie religieuse.

I.3.1.3 Peuplement Dioula – Le royaume de Kong

59. C'est au 15^{ème} siècle que fut fondé le Royaume de Kong, situé entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire actuelle, par un Prince Dioula du Clan Traoré, Bokar, qui, fuyant l'invasion Mandé, décide de s'installer sur cette terre peu habitée à l'époque unifiant sous son autorité les clans Traoré et Sénoufo. L'ethnie Dioula a le sens du commerce et excelle dans cet art. Ces échanges commerciaux vont faire la puissance du royaume qui atteint rapidement son apogée en 1570.
60. Pourtant les successeurs de Bokar se soucient peu de protéger les routes commerciales et le Royaume commence doucement à sombrer dans une certaine anarchie. A la mort du Roi Dé Maghan en 1548, une guerre civile éclate entre ses fils, Soundiata et Maghan II. Ce dernier s'assure le trône mais cette guerre a ruiné économiquement le Royaume. Les caisses sont vides, les Rois de Kong perdent peu à peu leur autorité naturelle.
61. En 1660, le Royaume de Kong est secoué par un coup d'état organisé par le Prince (Mandé) Isaac Traoré que l'histoire va reconnaître sous le nom de Faama Lasiri Gbombélé. Cet animiste convaincu va bouleverser les mœurs en vigueur dans le royaume musulman. Il prend le titre de Nyana Kuruk (Grand Prêtre de Nyana) et confie la direction des affaires religieuses à sa sœur aînée (7 divinités installées). A l'aube de sa prise de pouvoir, l'aristocratie lui sait gré d'avoir mis fin au règne de son prédécesseur qui faisait peu de cas de ses devoirs royaux.
62. Mais Lasiri Gbombélé ne va guère profiter longtemps de cette gloire militaire. Il s'aliène vite la bourgeoisie commerçante et la noblesse en prenant la décision de mettre sur un pied d'égalité tous ses sujets lorsqu'ils vont devoir s'acquitter des impôts. Il met en place une taxe à l'entrée du Royaume afin de forcer tous les commerçants à lui payer des droits d'entrée dans la capitale. Il refusera d'autoriser la construction d'une mosquée dans la capitale au grand dam de la noblesse encore attachée à l'Islam.
63. En 1670, il fait face à la rébellion du Prince Tiéba, descendant du Roi Dé Maghan, qui revendique naturellement ses droits au trône des Traoré. Une partie de la noblesse se rallie à lui mais ses défaites successives vont le pousser à s'enfuir du royaume afin d'échapper à l'arrestation. Tiéba I^{er} se réfugiera, entre autre, à Bouna et ne reviendra que vers 1700 à Kong et tentera de revendiquer de nouveau la succession de Dé Maghan. Ce sera un échec dont il décédera quelques temps après.
64. Sheikh Oumar Abdel Kader (né en 1665), fils de Tiéba, reprend le flambeau de la révolte, déterminé à renverser ce qu'il considère comme un usurpateur devenu plus qu'impopulaire. En 1705, son armée avance sur Kong et menace la capitale. Il propose l'abdication à Lasiri qui en retour fait exécuter les envoyés d'Abdel Kader. La guerre reprend durant 5 ans sans que les deux souverains en présence n'arrivent à se destituer. La guerre civile ne prend fin que début 1710 avec l'arrestation et la décapitation par les rebelles de Lasiri et ses fils.
65. Le nouveau souverain de Kong restaure le culte musulman sur l'ensemble du royaume et interdit que les idoles de l'ancien régime soient vénérées. Ses partisans s'empressent de détruire tous les lieux de culte mais en mars 1710, les partisans de Lasiri se rebellent une nouvelle fois. En novembre de la même année la rébellion est définitivement écrasée. En hommage à cette victoire,

Abdel Kader prend le nom de Sékou Wattara (ou Ouattara) et unifie le royaume deux ans plus tard, accordant la liberté religieuse dans tout son royaume et créant ainsi une nouvelle dynastie.

66. Le royaume de Kong retrouve rapidement une prospérité mise à mal pas des décennies de guerre et de répression. Le Prince Famaghan se lance en 1735 à la conquête du Royaume (voltaïque) de Kibidoué (actuelle Bobo Dioulasso) et fonde son propre royaume appelé Gouïriko. En 1738, il conquiert le Djenné et Tombouctou mais devant la menace Ashanti entre 1740 et 1742, il préfère se retirer dans son nouveau royaume afin de le sécuriser. Son frère Sékou doit se battre afin de repousser les Ashantis hors de Kong. Zan Bakari, un autre fils de Sékou s'empare du royaume Lobi en 1716 avant de décéder deux ans après des blessures dues à un combat. Sekou Ouattara peut s'emparer du royaume Lobi mais maintient les fidèles de son fils aux postes les plus importants.
67. En 1745, Sekou Ouattara meurt. La question de sa succession se pose et pour éviter tous conflits entre ses héritiers, l'Empire de Kong est partagé en deux entités indépendantes. Au sud, avec pour capitale Kong et au nord, Bobo Dioulasso.

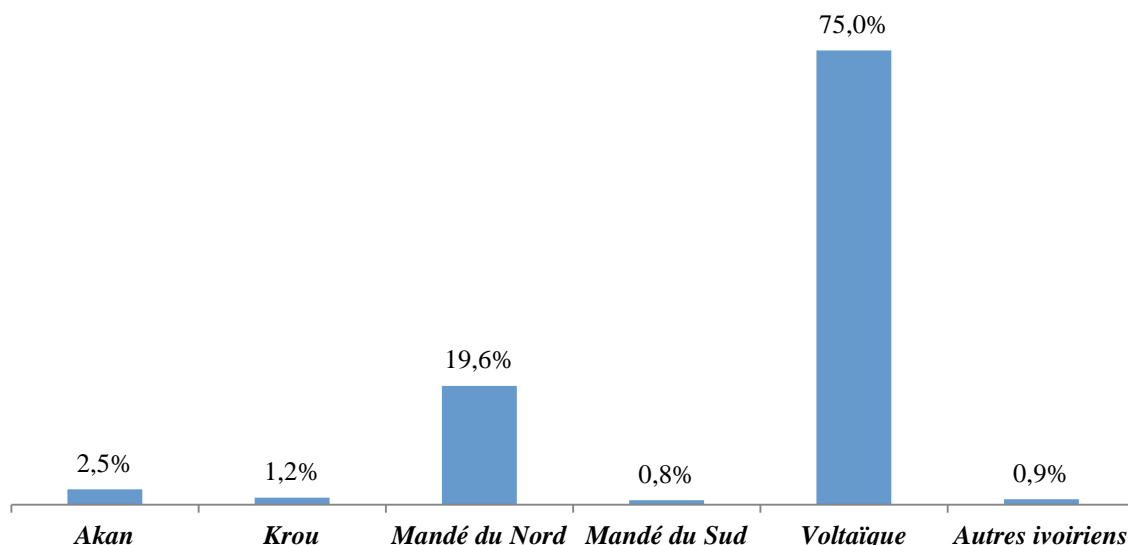
Chiffres clés 8 : Historique du peuplement

- *7^{ème} siècle : Migration d'un groupe de chasseurs Dyeli –« proto-mandé » alors non islamisés originaires du Haut-Niger et installation auprès du peuple Sénoufo*
- *18^{ème} siècle : Création de la cité de Korhogo lors de la migration de captifs venus du puissant royaume de Kong, emmenés par la figure légendaire de Nanguin Soro*
- *19^{ème} siècle : Colonisation du territoire par les français et installation du poste militaire de Korhogo*

I.3.2 Organisation ethnique

68. Le District compte une population rurale, composée en majorité d'autochtones Sénoufo (groupe Voltaïque) qui représentent environ 75 % de la population et Dioula (Mandé du Nord) qui pèsent pour 19,6 % de la population. Ces populations autochtones cohabitent avec des communautés allogènes à savoir les Yacouba et les autres ressortissants de la CEDEAO, particulièrement les Maliens et les Burkinabé qui occupent une partie des terres cultivables du nord et dont les mouvements se sont accrus à la faveur de la longue crise qui a secoué la Côte d'Ivoire.

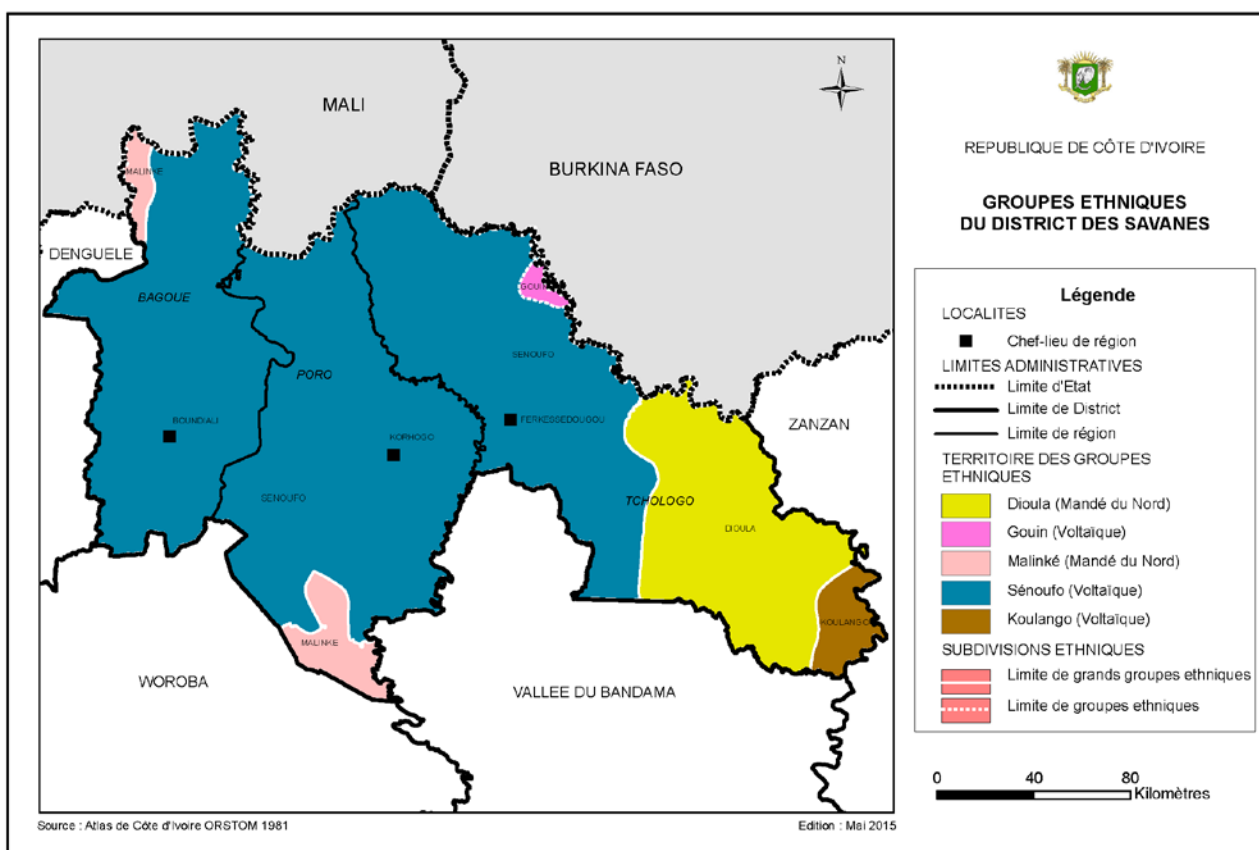
Figure 4 : Répartition des ethnies dans le District



Source : INS – RGPH 1998

69. Ces ethnies, comme la majorité des ethnies en Côte d'Ivoire et dans la sous-région, ont noué des alliances avec d'autres grands groupes ethniques du pays, à l'instar des Mandé du Sud et des Akan récents. Elles ont également noué des alliances avec les ethnies des pays frontaliers que sont le Mali et le Burkina Faso. Ces alliances composent le socle de la cohabitation entre les différentes ethnies dans le District des Savanes et en Côte d'Ivoire.

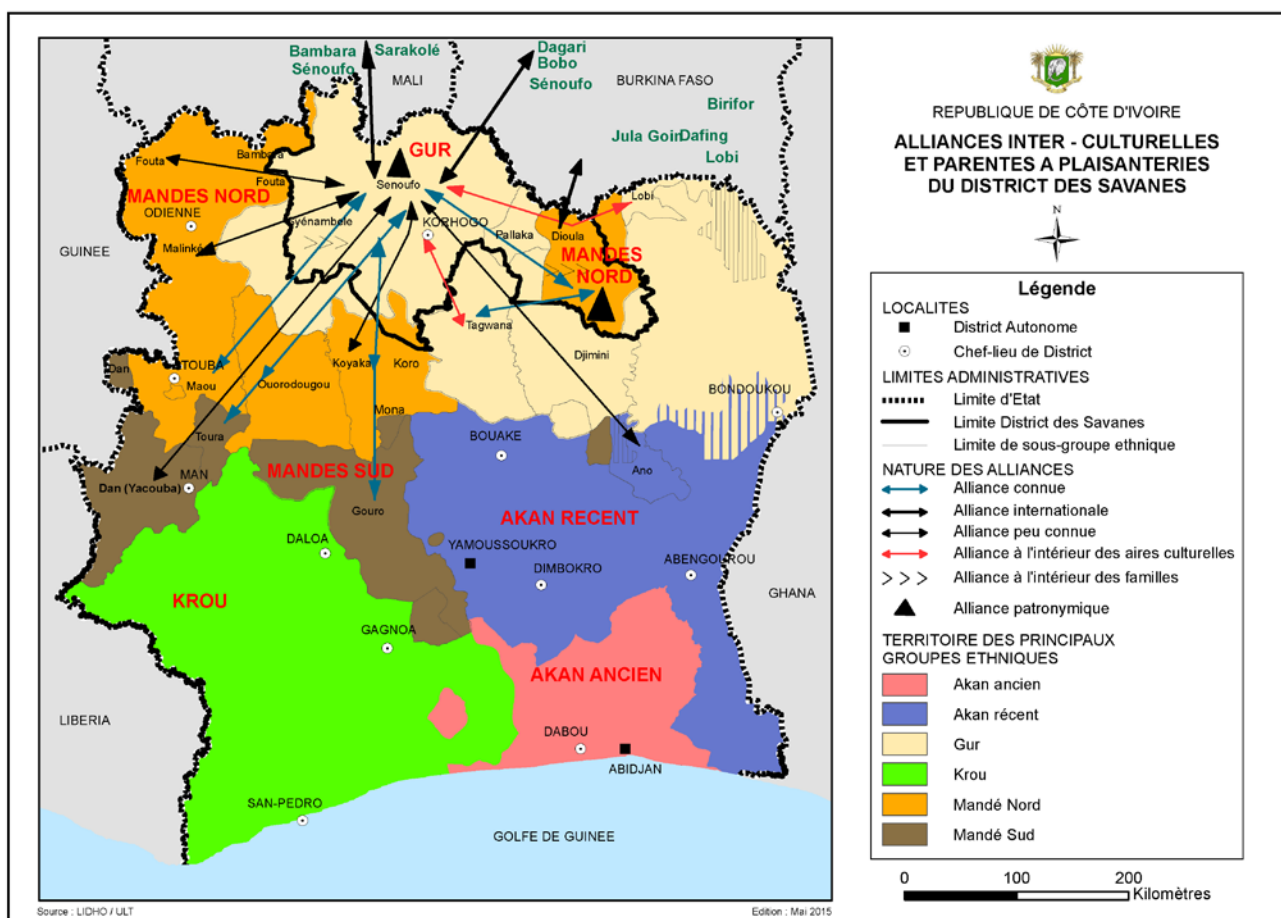
Carte 11 : Principaux groupes ethniques du District



70. Les rapports entre clans et groupes socio-ethniques dans le District sont codifiés sur la base de diverses alliances :

- Les alliances interethniques : dans un pays pluriethnique avec plus de 60 ethnies, regroupées en 5 grandes aires culturelles (les Gur, les Akan, les Mandé du nord et du sud et les Krou), les ethnies sont soudées les unes aux autres par des liens de natures diverses. Ces liens ont permis aux peuples de cohabiter pacifiquement. Un pacte de non-agression et d'assistance mutuelle est ainsi signé entre certains peuples pour éviter les conflits comme entre les Yacouba et Sénoufo, Sénoufo et Maou, Sénoufo et Gouro.
- L'alliance à plaisanterie entre les Sénoufo et les Yacouba, qui autorise les membres de ces ethnies à organiser des affrontements verbaux.

Carte 12 : Alliances interculturelles et parentés à plaisanterie dans le District



71. Des germes conflictuels existent aussi entre ces différentes populations, parmi lesquels :
- Le foncier rural : ce problème se matérialise par une dualité marquée entre le coutumier et l'administratif sur la propriété de la terre, la vente clandestine de la terre sans concertation de toute la famille, la discorde dans la famille, le non-respect des limites de terrain...
 - La cohabitation agriculteurs / éleveurs : le passage des bêtes détruit régulièrement les cultures.
 - La cohabitation autochtone / allogène : en cas de non-respect de leurs engagements, les conflits sont réglés par les « parentés à plaisanterie ».
72. Les villages constituent l'unité politique de base dans le District. Le gouvernement du village est constitué par l'ensemble des chefs de lignages réunis autour du chef fondateur. La désignation des chefs de village est effectuée sur la base du patrilignage. La chefferie traditionnelle est héréditaire et est exercée à vie. Seules les personnes issues de la lignée du chef fondateur y sont éligibles.
73. Le District est également organisé socialement par cantons. Le canton est un groupement de villages de la même ethnie ou affinité qui a, à sa tête, un chef accepté comme tel par ces communautés et reconnu par l'autorité étatique.
74. Le système de parenté est la clé de voûte du système social au niveau de l'ensemble des populations du District des Savanes. La famille ou le groupement en tant qu'unité de fonctionnement socioéconomique repose sur une forte solidarité et un communautarisme économique entre partenaires du groupe familial.

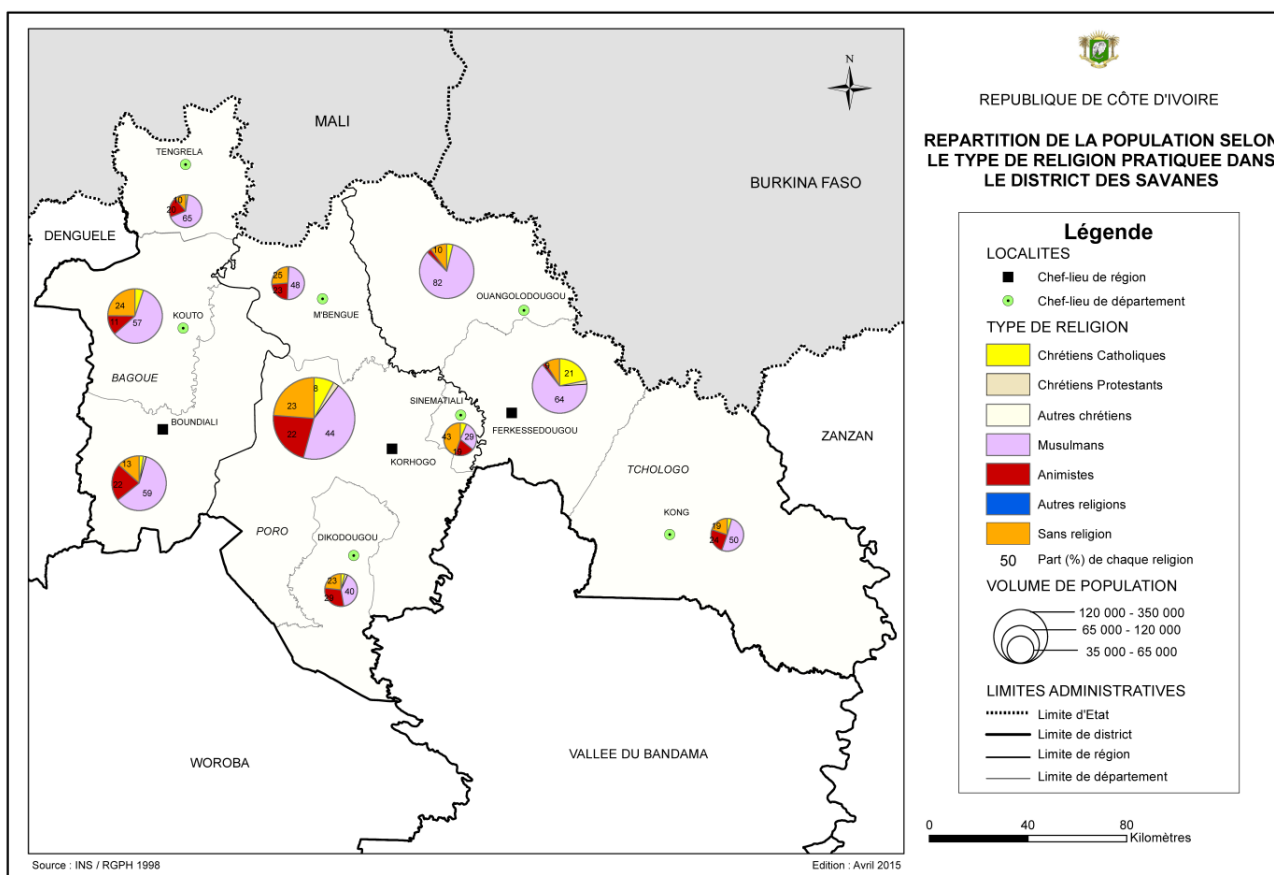
Chiffres clés 9 : Organisation ethnique

- 5 groupes ethniques
- 75 % de Voltaïque (Sénoufo)
- 19,6 % de Mandé du Nord

I.3.3 Religions

75. Constituée principalement de Mandé du Nord, la population du District est majoritairement musulmane dans le District. La proportion de musulmans peut atteindre plus de 50 % dans les chefs-lieux de région comme Boundiali ou Ferkessédougou.

Carte 13 : Répartition de la population selon le type de religion pratiquée



76. L'animisme est la seconde religion du District avec 17 % des habitants et jusque 22 % dans le département de Korhogo. 1 habitant sur 5 est sans religion.

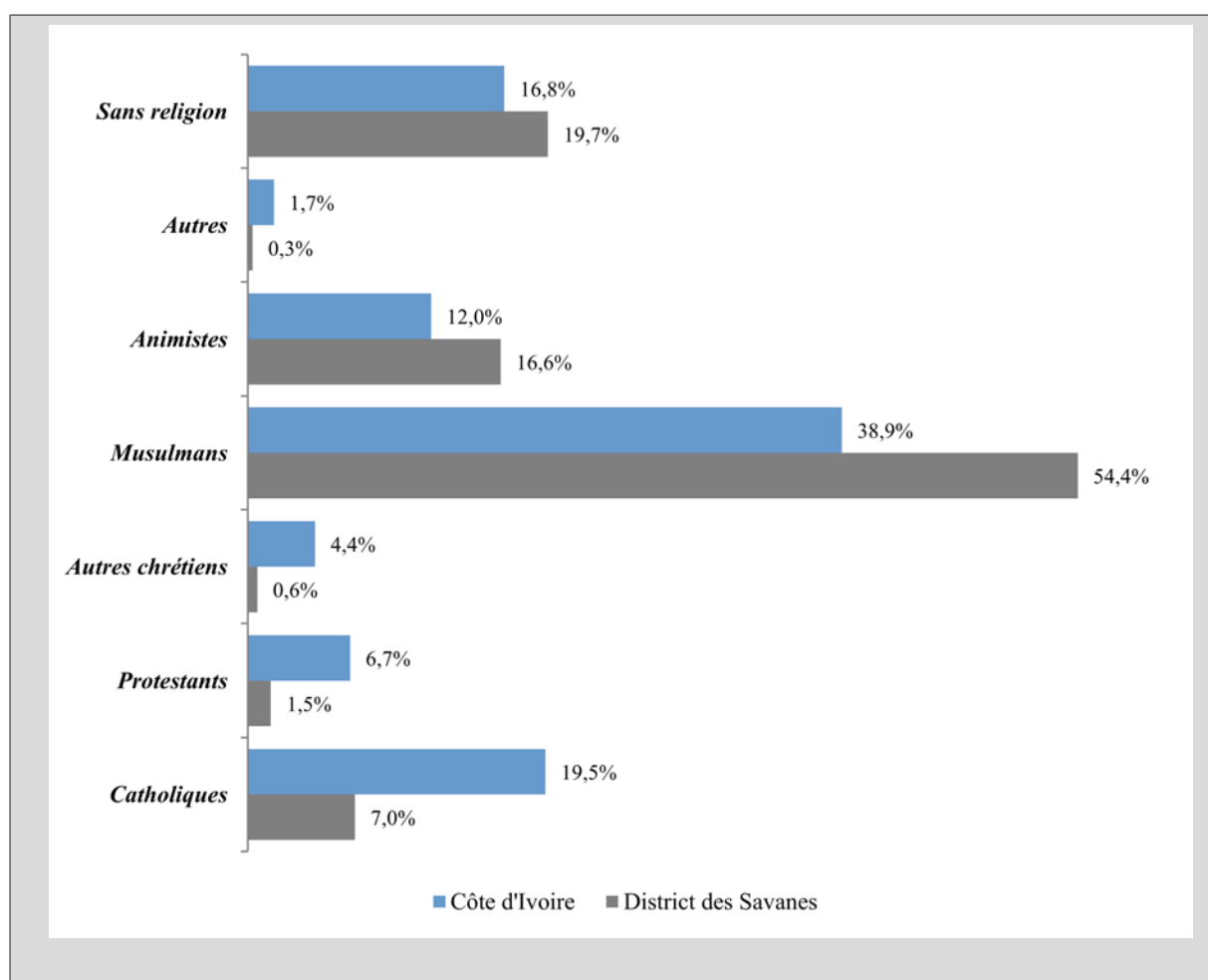
77. Les chrétiens représentent 10 % des habitants du District.

Figure 5 : Poids des religions par département (1998)

Département	Catholique (%)	Protestant (%)	Autres chrétiens (%)	Musulmans (%)	Animiste (%)	Autre (%)	Sans religion (%)
Boundiali	3,9	0,9	0,4	58,7	16,6	0,4	19,0
Ferkessédougou	10,5	1,3	0,6	70,6	5,8	0,3	11,0
Korhogo	6,9	2,0	0,7	42,2	22,0	0,3	25,9
Tengrela	2,2	0,4	0,6	66,0	19,9	0,1	10,9
District	7,0	1,5	0,6	54,4	16,6	0,3	19,7

Source : INS – RGPH 1998

Chiffres clés 10 : Religions



I.3.4 Caractéristiques démographiques

I.3.4.1 Démographie

78. Le District des Savanes accueille selon le RGPH, près de 1 607 497 habitants en 2014 et représente ainsi 7,1 % de la population totale alors qu'il constitue plus de 12 % de la superficie nationale. Le taux d'accroissement du District s'élève à 3,5 % par an depuis 1998 contre 2,5 % au niveau national.
79. La région du Poro concentre près de 47,5 % de la population du District, soit 763 852 habitants. Le reste de la population est réparti entre la région du Bagoué (23,4 %) et la région du Tchologo (29,1 %). Une telle situation, à mettre au compte d'une forte émigration et d'un manque d'attrait du District pour les autochtones ivoiriens comme pour les migrants venus des pays limitrophes, est une caractéristique démographique majeure de la zone.

Tableau 6 : Recensement de la population par sous-préfecture et par genre (RGPH 2014)

Région	Département	Sous-préfecture	Hommes	Femmes	Total	
Poro	Dikodougou	Boron	12 301	11 938	24 239	
		Dikodougou	19 180	20 387	39 567	
		Guiembé	7 983	8 789	16 772	
	<i>Total Dikodougou</i>		39 464	41 114	80 578	
	Korhogo		Dassoungboho	2 957	3 406	6 363
			Kanoroba	9 111	9 444	18 555
			Karakoro	8 910	10 333	19 243
			Kiémo	11 236	11 186	22 422
			Kombolokoura	2 975	2 764	5 739
			Komborodougou	6 141	6 806	12 947
			Koni	5 836	6 112	11 948
			Korhogo	147 456	138 615	286 071
			Lataha	14 228	16 517	30 745
			Nafoun	4 025	3 965	7 990
			Napiéléodougou	10 765	12 532	23 297
			N'Ganon	2 636	2 750	5 386
			Niofoin	13 248	13 223	26 471
			Sirasso	13 981	14 179	28 160
			Sohou	7 766	8 263	16 029
	Tioniaradougou	6 994	8 491	15 485		
	<i>Total Korhogo</i>		268 265	268 586	536 851	
	M'Bengué		Bougou	7 148	7 012	14 160
			Katiali	4 414	4 447	8 861
			Katogo	7 515	7 347	14 862
			M'Bengué	25 299	24 629	49 928
	<i>Total M'Bengué</i>		44 376	43 435	87 811	
	Sinématiali		Bahouakaha	2 782	2 922	5 704
			Kagbolodougou	4 430	4 926	9 356
			Sédiogo	2 704	3 053	5 757
			Sinématiali	18 297	19 498	37 795
	<i>Total Sinématiali</i>		28 213	30 399	58 612	
	<i>Région du Poro</i>			380 318	383 534	763 852

Région	Département	Sous-préfecture	HOMMES	FEMMES	TOTAL	
Tchologo	Ferkessédougou	Ferkessédougou	61 062	59 088	120 150	
		Koumbala	5 550	4 538	10 088	
		Togoniéré	6 702	6 323	13 025	
	<i>Total Ferkessédougou</i>			73 314	69 949	143 263
	Kong		Bilimono	9 897	9 976	19 873
			Kong	14 638	14 552	29 190
			Nafana	8 984	8 719	17 703
			Sikolo	10 670	10 493	21 163
	<i>Total Kong</i>			44 189	43 740	87 929
	Ouangolodougou		Diawala	36 379	34 675	71 054
			Kaouara	14 293	13 678	27 971
			Niellé	14 793	14 229	29 022
			Ouangolodougou	38 218	36 301	74 519
			Toumoukoro	16 909	17 291	34 200
<i>Total Ouangolodougou</i>			120 592	116 174	236 766	
<i>Région du Tchologo</i>			238 095	229 863	467 958	
Bagoué	Boundiali	Baya	4 128	4 463	8 591	
		Boundiali	31 432	28 154	59 586	
		Ganaoni	9 065	9 777	18 842	
		Kasséré	12 638	11 345	23 983	
		Siempurgo	8 485	8 197	16 682	
	<i>Total Boundiali</i>			65 748	61 936	127 684
	Kouto		Blességué	7 642	7 545	15 187
			Gbon	12 700	12 727	25 427
			Kolia	12 702	12 146	24 848
			Kouto	18 220	18 840	37 060
			Sianhala	14 127	12 949	27 076
	<i>Total Kouto</i>			65 391	64 207	129 598
	Tengrela		Débété	2 775	2 976	5 751
			Kanakono	13 074	9 827	22 901
Papara			4 574	4 292	8 866	
Tengrela			42 516	38 371	80 887	
<i>Total Tengrela</i>			62 939	55 466	118 405	
<i>Région de la Bagoué</i>			194 078	181 609	375 687	
<i>District des Savanes</i>			812 491	795 006	1 607 497	
<i>Côte d'Ivoire</i>			11 716 826	10 954 505	22 671 331	

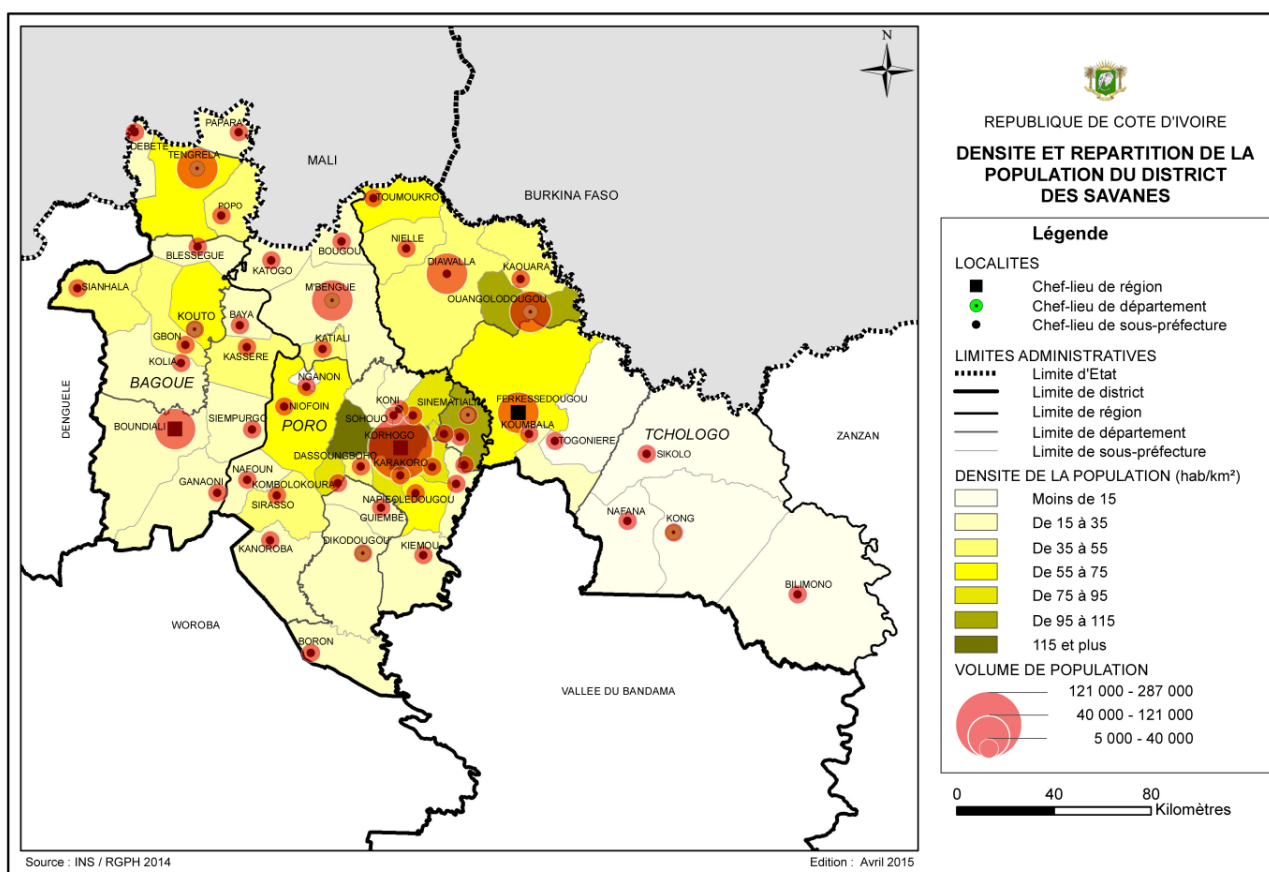
Source : INS – RGPH 2014

I.3.4.2 Distribution spatiale

80. La densité de population du District s'établit à 40,14 hab/km² en dessous de la densité de population au niveau national qui s'élève en 2014 à 70,3 hab/km². Cette densité masque de grandes disparités spatiales :

- La région du Poro présente une densité de 60,52 hab/km² principalement portée par la ville de Korhogo qui compte 286 071 habitants soit une densité de population de 443,5 hab/km².
- La densité de population moyenne dans la région de la Bagoué s'établit à 36,95 hab/km² grâce à quelques pôles urbains comme Tengrela (71,6 hab/km²) et Kouto (59,1 hab/km²).
- Malgré une population plus importante que la région de la Bagoué, la région du Tchologo présente une densité de population très faible de 27,12 hab/km². La partie est de la région vers Kong présente une densité de population de 9,91 hab/km². Ce chiffre est toutefois à relativiser en prenant en compte l'espace couvert par le Parc National de la Comoé.

Carte 14 : Répartition spatiale de la population du District



81. Les volumes de population montrent que les localités sont en général de petite taille d'une moyenne de 800 habitants. Ce sont les chefs-lieux de sous-préfectures qui ont les plus grands volumes de population et dans une moindre mesure certaines localités. La capitale régionale compte parmi les huit plus grandes villes du pays avec ses 142 039 habitants, soit 15,3 % de la population totale de la région.

Tableau 7 : Densité de population par sous-préfecture

Région	Département	Sous-préfecture	Population 2014	Densité (hab/km ²)	
Poro	Dikodougou	Boron	24 239	32,98	
		Dikodougou	39 567	31,55	
		Guiembé	16 772	34,72	
	<i>Total Dikodougou</i>			80 578	32,60
	Korhogo		Dassoungboho	6 363	52,16
			Kanoroba	18 555	19,89
			Karakoro	19 243	85,91
			Kiérou	22 422	26,32
			Kombolokoura	5 739	38,26
			Komborodougou	12 947	46,57
			Koni	11 948	37,57
			Korhogo	286 071	443,52
			Lataha	30 745	92,05
			Nafoun	7 990	20,49
			Napiéléodougou	23 297	64,36
			N'Ganon	5 386	80,39
			Niofoin	26 471	22,66
			Sirasso	28 160	42,60
			Sohouo	16 029	73,19
	Tiononiaradougou	15 485	79,82		
	<i>Total Korhogo</i>			536 851	77,61
	M'Bengué		Bougou	14 160	34,54
			Katiali	8 861	33,69
			Katogo	14 862	31,89
			M'Bengué	49 928	31,54
	<i>Total M'Bengué</i>			87 811	32,26
	Sinématiali		Bahouakaha	5 704	111,84
			Kagbolodougou	9 356	112,72
			Sédiogo	5 757	108,62
			Sinématiali	37 795	117,01
<i>Total Sinématiali</i>			58 612	114,93	
<i>Région du Poro</i>			763 852	60,52	

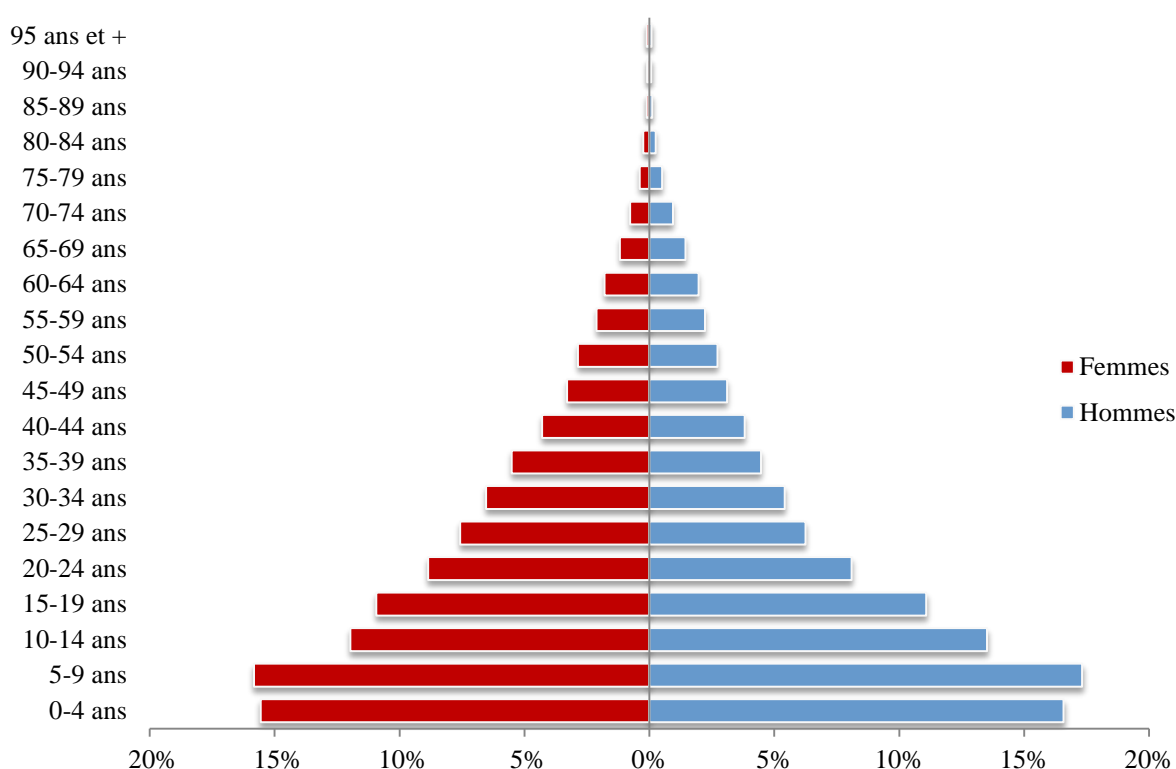
Région	Département	Sous-préfecture	Population 2014	Densité (hab/km ²)	
Tchologo	Ferkessédougou	Ferkessédougou	120 150	56,46	
		Koumbala	10 088	21,79	
		Togoniéré	13 025	9,84	
	<i>Total Ferkessédougou</i>			143 263	36,59
	Kong	Bilimono	19 873	5,45	
		Kong	29 190	16,62	
		Nafana	17 703	15,56	
		Sikolo	21 163	9,06	
	<i>Total Kong</i>			87 929	9,91
	Ouangolodougou	Diawala	71 054	36,29	
		Kaouara	27 971	41,62	
		Niellé	29 022	48,37	
		Ouangolodougou	74 519	110,24	
		Toumoukoro	34 200	60,85	
<i>Total Ouangolodougou</i>			236 766	52,99	
Région du Tchologo			467 958	27,12	
Bagoué	Boundiali	Baya	8 591	24,83	
		Boundiali	59 586	34,93	
		Ganaoni	18 842	18,92	
		Kasséré	23 983	36,50	
		Siempurgo	16 682	25,05	
	<i>Total Boundiali</i>			127 684	29,21
	Kouto	Blességué	15 187	34,52	
		Gbon	25 427	43,10	
		Kolia	24 848	23,22	
		Kouto	37 060	59,11	
		Sianhala	27 076	35,63	
	<i>Total Kouto</i>			129 598	37,17
	Tengrela	Débété	5 751	20,39	
		Kanakono	22 901	44,30	
Papara		8 866	23,21		
Tengrela		80 887	71,64		
<i>Total Tengrela</i>			118 405	51,26	
Région de la Bagoué			375 687	36,95	
District des Savanes			1 607 497	40,14	
Côte d'Ivoire			22 671 331	70,31	

Sources : MEMIS, INS-RGPH 2014

I.3.4.3 Pyramide des âges et parité

82. Sur la base du recensement de 1998, la répartition de la population par grands groupes d'âge fait ressortir l'extrême jeunesse de celle-ci, que ce soit pour la population masculine ou féminine. La population masculine et féminine âgée de moins de 15 ans représente 43 % de la population du District.
83. L'importance des tranches d'âge jeunes suffit à corroborer l'hypothèse d'une émigration importante des personnes potentiellement actives. Le profil des pyramides des âges de la presque totalité des sous-préfectures est du reste caractéristique d'une population où les migrations masculines sont fréquentes : toutes les pyramides ont une base large jusqu'à 15 ans et, au-delà de cet âge, elles prennent une forme effilée, signe d'un déficit en personnes d'âges potentiellement actives.

Figure 6 : Pyramide des âges du District des Savanes



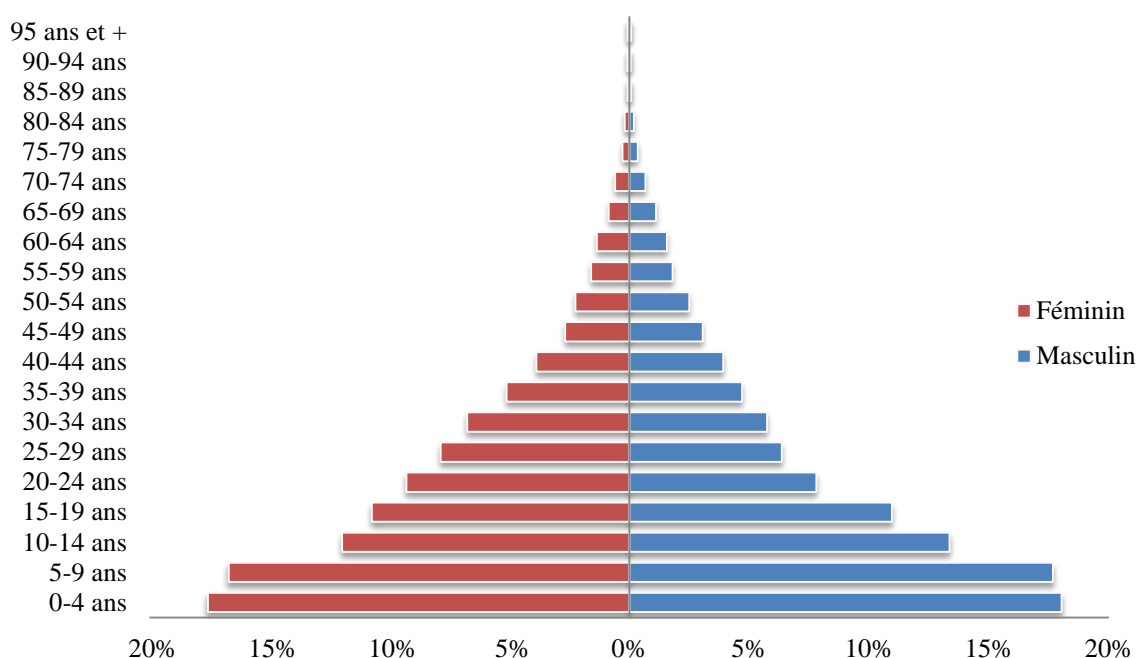
Source : INS – RGPH 1998

Tableau 8 : Répartition de la population par région, par genre et par tranche d'âge

Tranche d'âge	Poro		Tchologo		Bagoué	
	Homme (%)	Femme (%)	Homme (%)	Femme (%)	Homme (%)	Femme (%)
0-4 ans	15,3	14,2	18,0	17,6	17,5	16,0
5-9 ans	16,7	15,3	17,7	16,7	18,2	16,0
10-14 ans	13,2	11,9	13,4	12,0	14,3	12,2
15-19 ans	11,1	11,1	10,9	10,7	11,2	10,8
20-24 ans	8,6	8,9	7,8	9,3	7,5	8,3
25-29 ans	6,5	7,7	6,4	7,9	5,7	7,1
30-34 ans	5,6	6,7	5,7	6,8	4,8	6,0
35-39 ans	4,7	5,8	4,7	5,1	3,7	5,3
40-44 ans	4,0	4,5	3,9	3,9	3,3	4,3
45-49 ans	3,3	3,6	3,1	2,7	2,7	3,4
50-54 ans	3,0	3,2	2,5	2,3	2,5	2,9
55-59 ans	2,4	2,3	1,8	1,6	2,3	2,3
60-64 ans	2,1	1,9	1,6	1,4	2,2	2,1
65-69 ans	1,5	1,3	1,1	0,9	1,7	1,3
70-74 ans	1,0	0,8	0,7	0,6	1,1	0,9
75-79 ans	0,5	0,4	0,4	0,3	0,6	0,4
80-84 ans	0,3	0,3	0,2	0,2	0,3	0,3
85-89 ans	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
90-94 ans	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
95 ans et +	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1

Source : INS – RGPH 1998

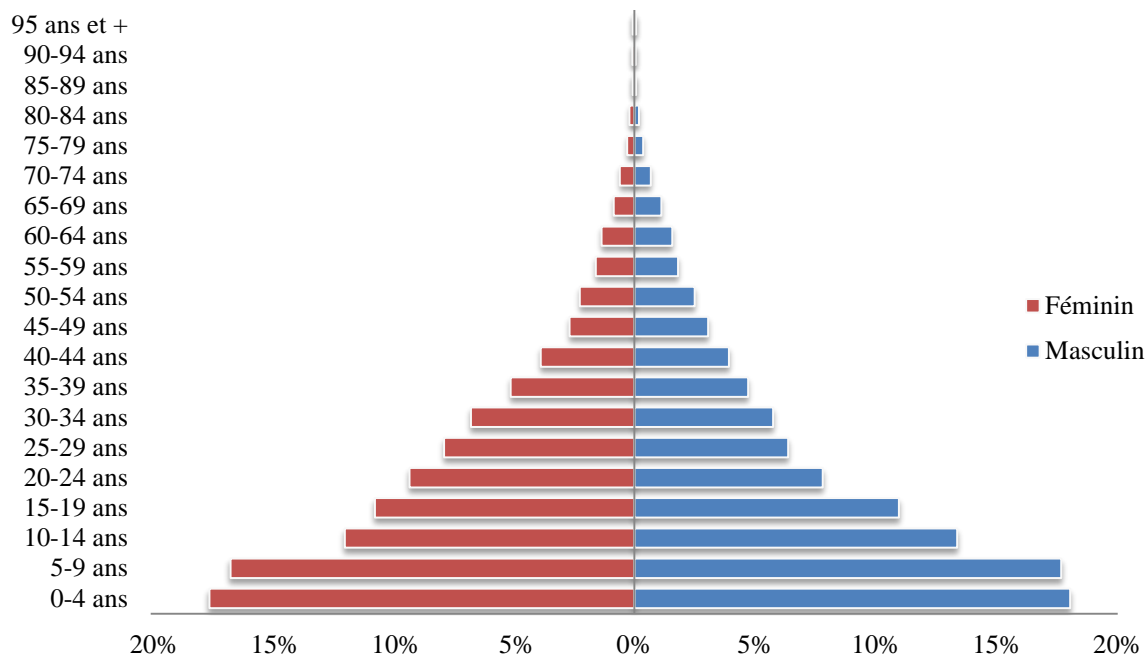
84. La région du Poro est la région qui compte la proportion d'enfants la plus faible (30,7 % de 0 à 9 ans contre 34,98 % dans la région du Tchologo et 33,83 % dans la région de la Bagoué). A l'inverse la proportion des 30-65 ans est plus importante avec 26,56 % de la population contre 23,43 % dans la région du Tchologo et 23,96 % dans la région de la Bagoué. La région du Poro est également la région qui compte la plus forte proportion de femmes (51,26 %).

Figure 7 : Pyramide des âges de la région du Poro

Source : INS – RGPH 1998

85. La région de la Bagoué compte une plus forte proportion de 60 ans et plus (5,76 % contre 5,31 % dans la région du Poro et 3,83 % dans la région du Tchologo).

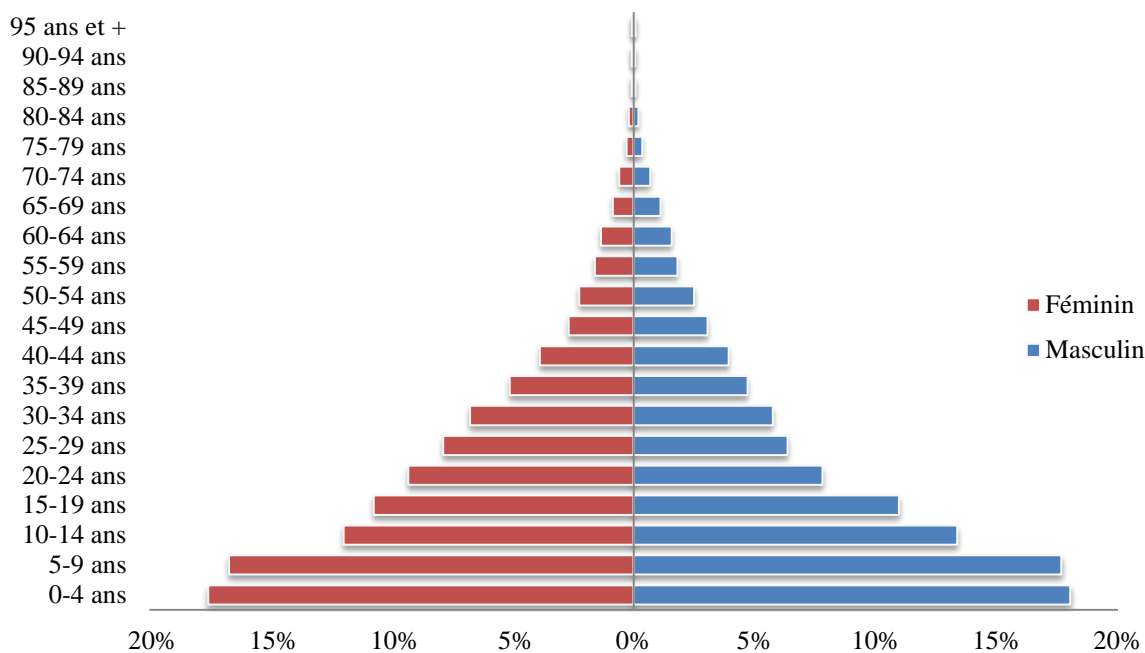
Figure 8 : Pyramide des âges de la région de la Bagoué



Source : INS – RGPH 1998

86. La région du Tchologo compte une plus forte proportion de 0-4 ans (17,80 % contre 16,74 % dans la région de la Bagoué et 14,75 % dans la région du Poro).

Figure 9 : Pyramide des âges de la région du Tchologo



Source : INS – RGPH 1998

87. Les femmes représentent 50,8 % de la population du District ce qui traduit à première vue un rapport de masculinité équilibré ; bien qu'au niveau national et par comparaison, le poids de la population féminine soit sensiblement moins élevé (49 %).

I.3.4.4 Nuptialité

88. La proportion de population mariée est un indicateur illustrant le poids des traditions et de la religion dans les Districts de Côte d'Ivoire. Ainsi, une dichotomie réelle existe entre les Districts du nord où la religion musulmane prédomine et où une grande importance est donnée au mariage, et les Districts de la moitié sud où la proportion de population mariée diminue.
89. Le mariage reste un événement central dans la reproduction des structures familiales en pays Malinké. Ayant pour rôle essentiel d'assurer aux lignages une descendance légitime, et plus généralement de nouer ou reconduire les alliances interlignagères, le mariage est assorti d'un cérémonial spectaculaire comme l'« attachement de la cola » (*Walima*) qui doit réunir la majeure partie de la famille étendue pour consacrer l'union.
90. Cette conception du mariage a pour effet de retarder fortement l'entrée en union des jeunes gens, contrairement aux jeunes filles qui ont une nuptialité précoce. Cette situation impacte directement non seulement la durée de dépendance sociale des jeunes hommes et leurs stratégies migratoires, mais également le souci des aînées de conserver leurs enfants et neveux au sein de l'unité domestique afin de bénéficier de leur apport en travail.
91. Le mariage est un contrat liant deux familles et non deux individus ; il est soumis à des prohibitions entre certains clans et castes et à des règles prescriptives.

Tableau 9 : État matrimonial⁸ par département

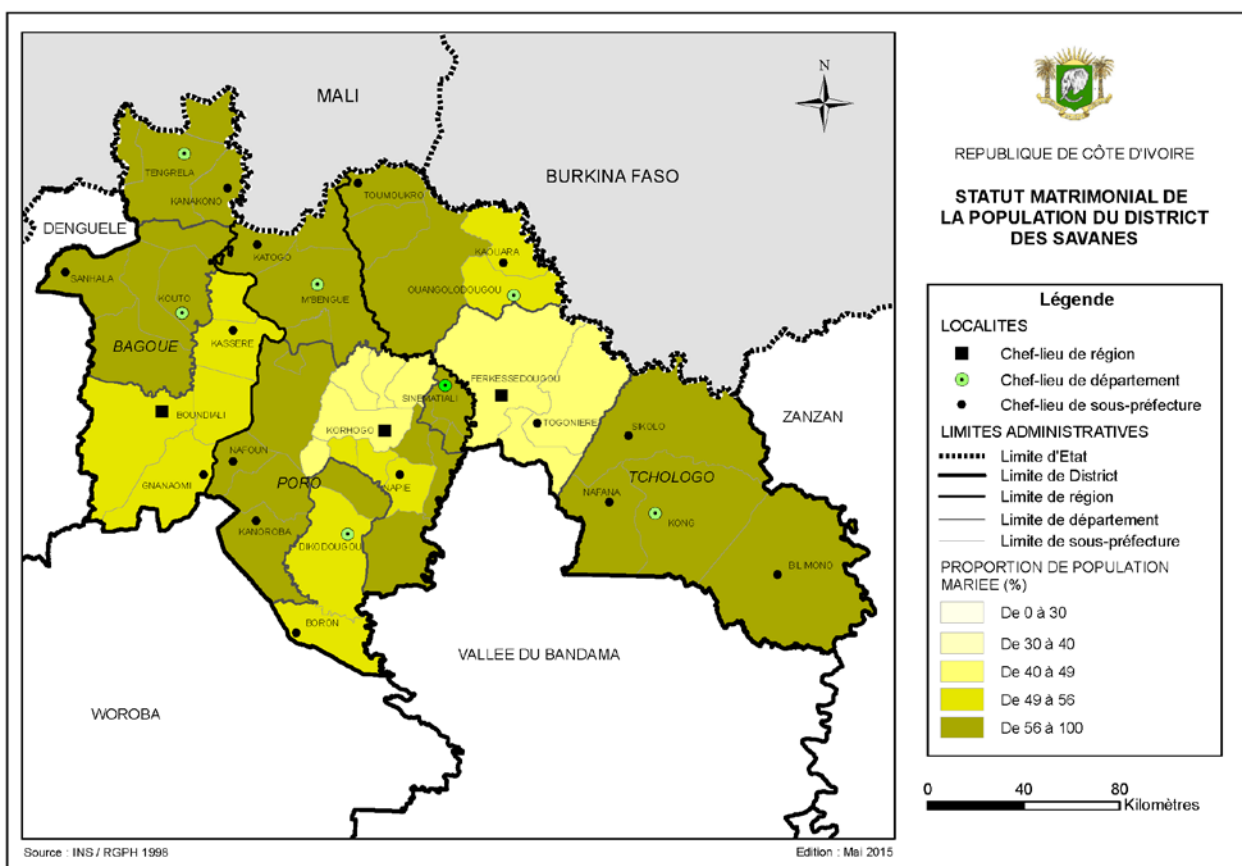
Région	Département	Célibataire (%)	Union consensuelle (%)	Marié (%)	Divorcé (%)	Veuf (%)
Bagoué	Boundiali	37,2	1,6	53,8	0,7	6,7
	Tengrela	36,9	1,4	55,4	0,4	5,9
Poro	Korhogo	37,4	4,2	51,4	0,9	6,2
Tchologo	Ferkessedougou	39,2	3,4	52,7	0,7	4,1
District		37,8	3,3	52,4	0,8	5,7

Source : INS - RGPH 1998

92. Le District des Savanes est composé de 52,4 % d'individus mariés. Cependant, une analyse par sexe permet de mettre en exergue que ce sont les hommes qui sont majoritairement mariés (58,5 % contre 45,8 % chez les femmes). La proportion de population mariée est également plus importante dans les zones rurales (56 à 100 %). A l'inverse les départements les plus urbanisés (Korhogo, Ferkessedougou) affichent des taux de 30 à 40 %.

⁸ Cf. Glossaire

Carte 15 : Statut matrimonial



93. Par ailleurs, le phénomène de polygamie recensé chez plus de 28,2 % des hommes du District est supérieur à la moyenne nationale de 19,4 %. Ce taux est plus élevé dans la région de la Bagoué (33 %). Le District des Savanes présente également l'un des taux de mariage précoce les plus élevés du pays pour les enfants de 12 à 17 ans (notamment 13,2 % des filles de 12 à 17 ans).

Tableau 10: Statistiques sur la nuptialité par département

Région	Département	Population âgée de 12 ans et plus			Population âgée de 12 à 17 ans		
		Taux de polygamie (homme) en %	Nb moyen d'épouses par homme marié	Taux de rupture d'union (%)	Taux de mariage précoce (%)	Importance d'unions consensuelles (%)	Taux de rupture d'union (%)
Bagoué	Boundiali	32,9	1,40	12,0	6,3	0,5	4,1
	Tengrela	33,0	1,40	10,3	6,5	0,3	1,8
Poro	Korhogo	26,5	1,40	12,1	7,4	1,4	2,7
Tchologo	Ferkessédougou	26,8	1,30	8,3	7,5	0,7	2,8
District		28,2	1,37	10,9	7,2	1	2,9

Source : INS - RGPH 1998

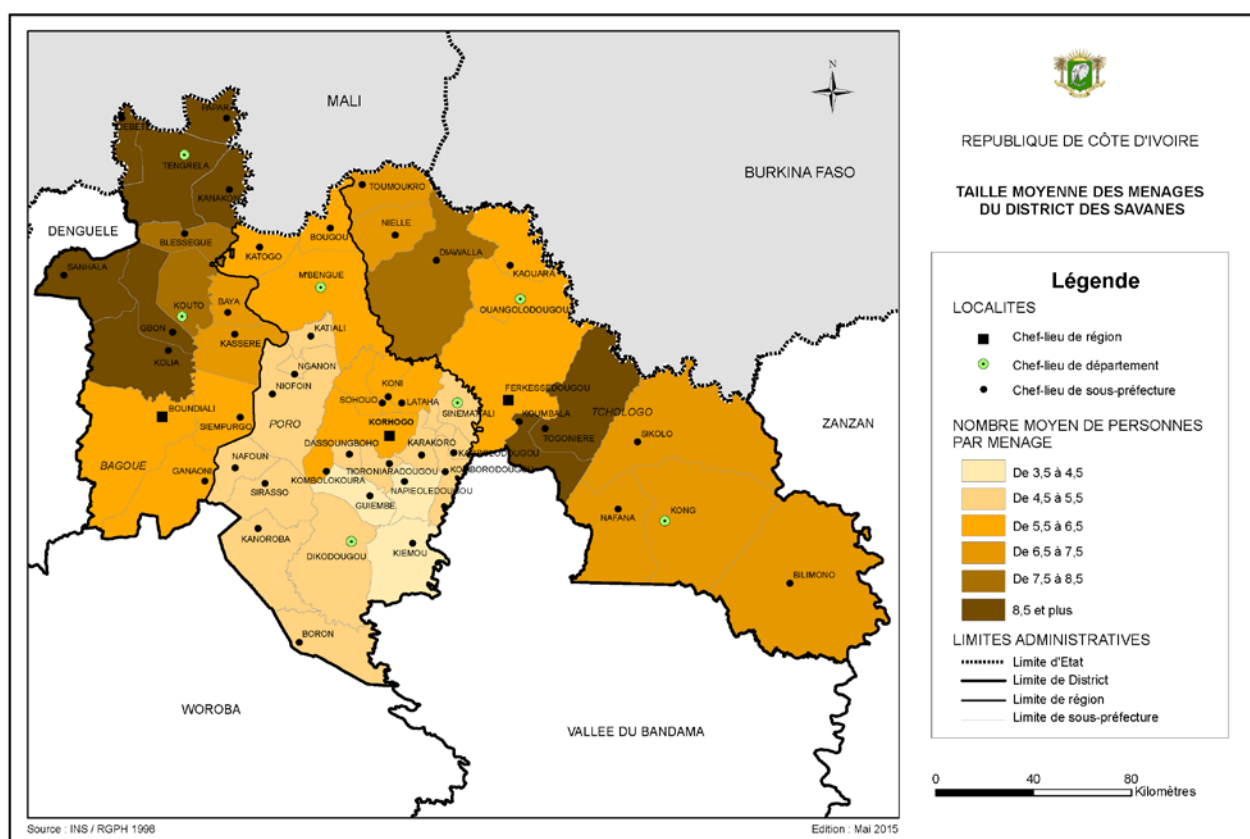
94. Le District des Savanes compte 151 714 ménages, d'une taille moyenne de 6,13 individus par ménage, avec un nombre de personnes par ménage plus élevé dans la région de la Bagoué (7,69).

Tableau 11 : Situation des ménages par région

Région	Nombre de ménages	Nombre moyen de ménages/km ²	Taille moyenne des ménages
Poro	84 656	6,71	5,35
Bagoué	29 516	2,90	7,69
Tchologo	37 542	2,18	6,65
District	151 714	3,79	6,13

Source : INS – RGPH 1998

Carte 16 : Taille moyenne des ménages du District des Savanes



I.3.4.5 Fécondité

95. Le District des Savanes compte 369 154 femmes en âge de procréer (FAP) soit 25,6 % de la population en 2013 en ligne avec la moyenne nationale (27,7 %).

Tableau 12 : Répartition du nombre de femmes en âge de procréer par région

Région	Population 2013	FAP ⁹	% FAP
Tchologo	386 842	97 698	25,3 %
Poro	702 086	181 205	25,8 %
Bagoué	351 914	90 251	25,6 %
Total District	1 440 842	369 154	25,6 %

Source : MSLS – Annuaire statistique 2013

96. Avec un taux brut de natalité au niveau national de près de 40,7 naissances vivantes pour 1 000 personnes contre 19,6 au niveau mondial¹⁰, la Côte d'Ivoire est un pays où la natalité est élevée. Le District des Savanes n'échappe pas à ce constat d'ordre général avec un taux brut de natalité de 43 naissances. Les principales raisons identifiées de cette forte natalité résident dans la réticence des ménages à adopter une politique de planning familial, soit pour des raisons culturelles soit par nécessité économique. La région du Tchologo se démarque dans le District avec un taux brut de natalité de 45,5 naissances vivantes pour 1 000 personnes soit près de 5 points de plus que la moyenne nationale.

Tableau 13: Taux brut de natalité et âge moyen des femmes à la maternité

Région	Taux brut de natalité ‰ ¹¹	Age moyen des femmes à la maternité
Tchologo	45,5	30,2
Poro	41,7	30,5
Bagoué	41,5	30,3
Total District	42,6	30,4

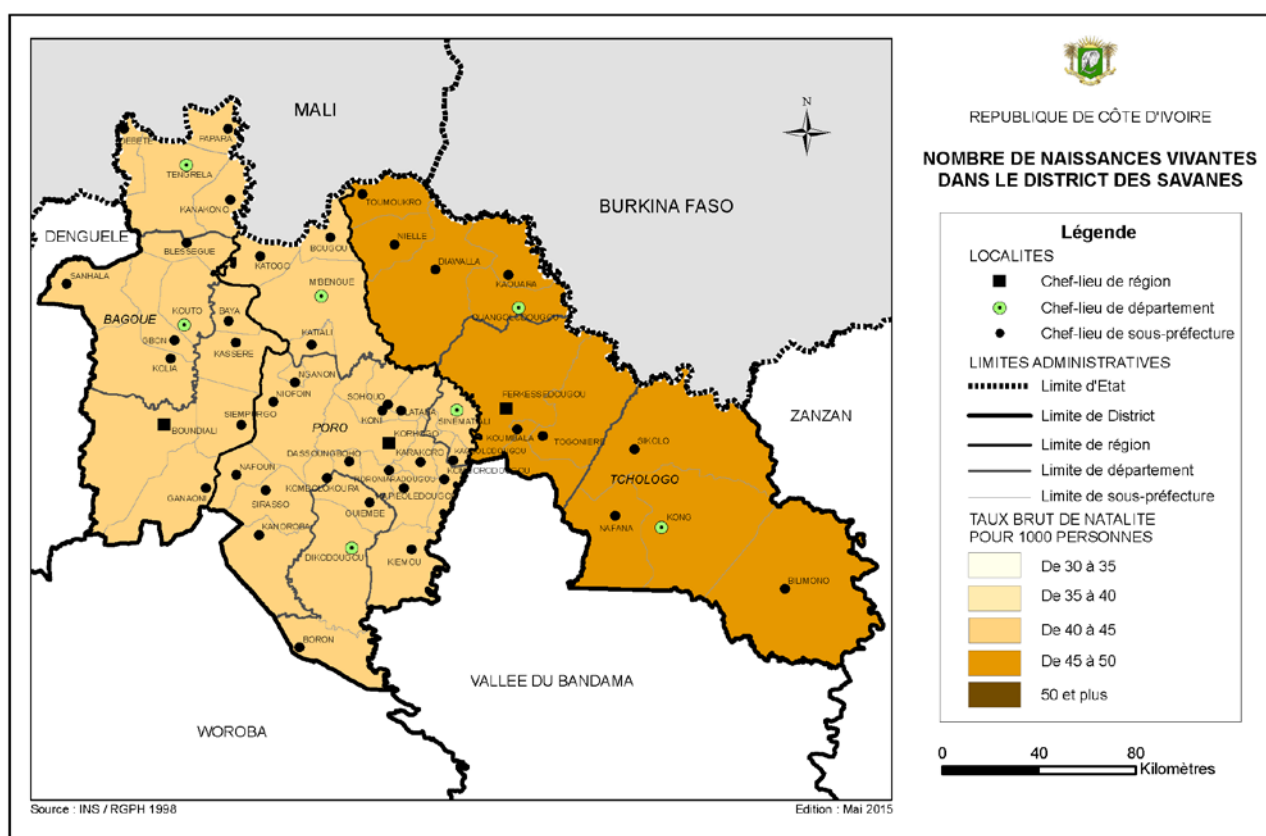
Source : INS - RGPH 1998

⁹ Cf. Glossaire

¹⁰ CIA, World FactBook 2014

¹¹ Cf. Glossaire

Carte 17: Taux de natalité du District des Savanes



97. Le taux brut de reproduction (TBR), soit le nombre moyen de filles mises au monde par une femme au cours de sa vie reproductive, s'établit à 2,2 pour les femmes ivoiriennes en ligne avec la moyenne nationale (2,8).

Tableau 14: Taux brut de reproduction du District¹²

Taux Brut de Reproduction	Femmes Ivoiriennes	Femmes Etrangères
Total District	2,2	2,4
Côte d'Ivoire	2,8	2,7

Source : INS - RGPH 1998

98. L'indice synthétique de fécondité (ISF), soit le nombre moyen d'enfants mis au monde par une femme durant toute sa vie reproductive, s'établit à 6 enfants dans le District des Savanes soit l'un des indices les plus élevés du pays derrière le District du Denguélé (6,1). Cet indice s'élève à 6,3 enfants dans la région du Tchologo et 6,34 dans la région de la Bagoé.

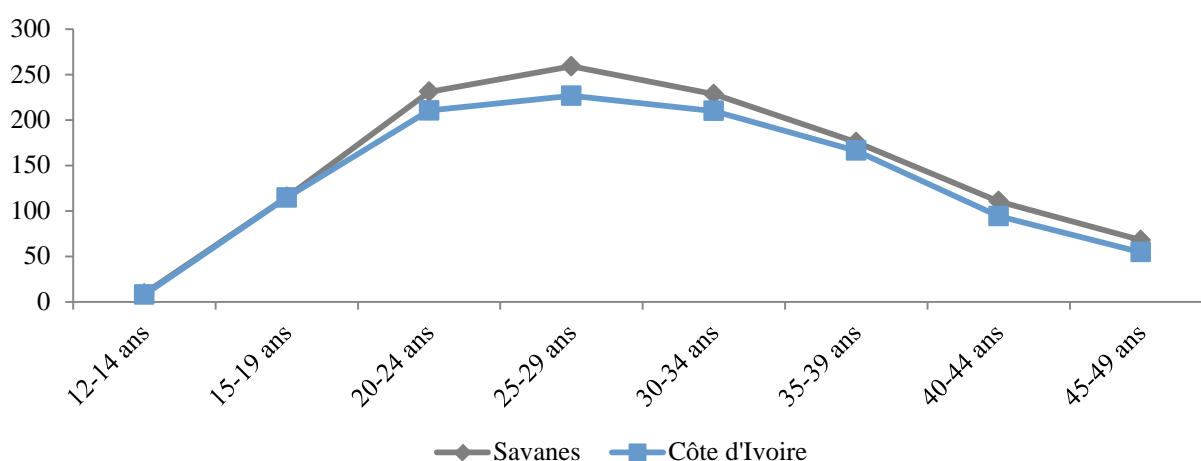
¹² Cf. Glossaire

Tableau 15 : Indice synthétique de fécondité et taux global de fécondité par région

Région	Indice synthétique de fécondité (nbr d'enfants par femme)	Taux Global de fécondité (nbr de naissance pour 1 000 FAP)
Tchologo	6,3	194,2
Poro	5,6	167,3
Bagoué	6,34	188,5
Total District	5,98	179,4

Source : INS - RGPH 1998

99. L'analyse par tranche d'âge permet de souligner le fait que la fécondité est plus élevée au sein des tranches d'âge 20-24 ans, 25-29 ans et 30-34 ans en ligne avec les courbes relatives à la nuptialité révélant des noces et des naissances précoces.

Figure 10: Taux de fécondité par tranche d'âge dans le District (en nombre de naissances pour 1000 FAP)

Source : INS - RGPH 1998

I.3.4.6 Composition de la population et mouvements migratoires

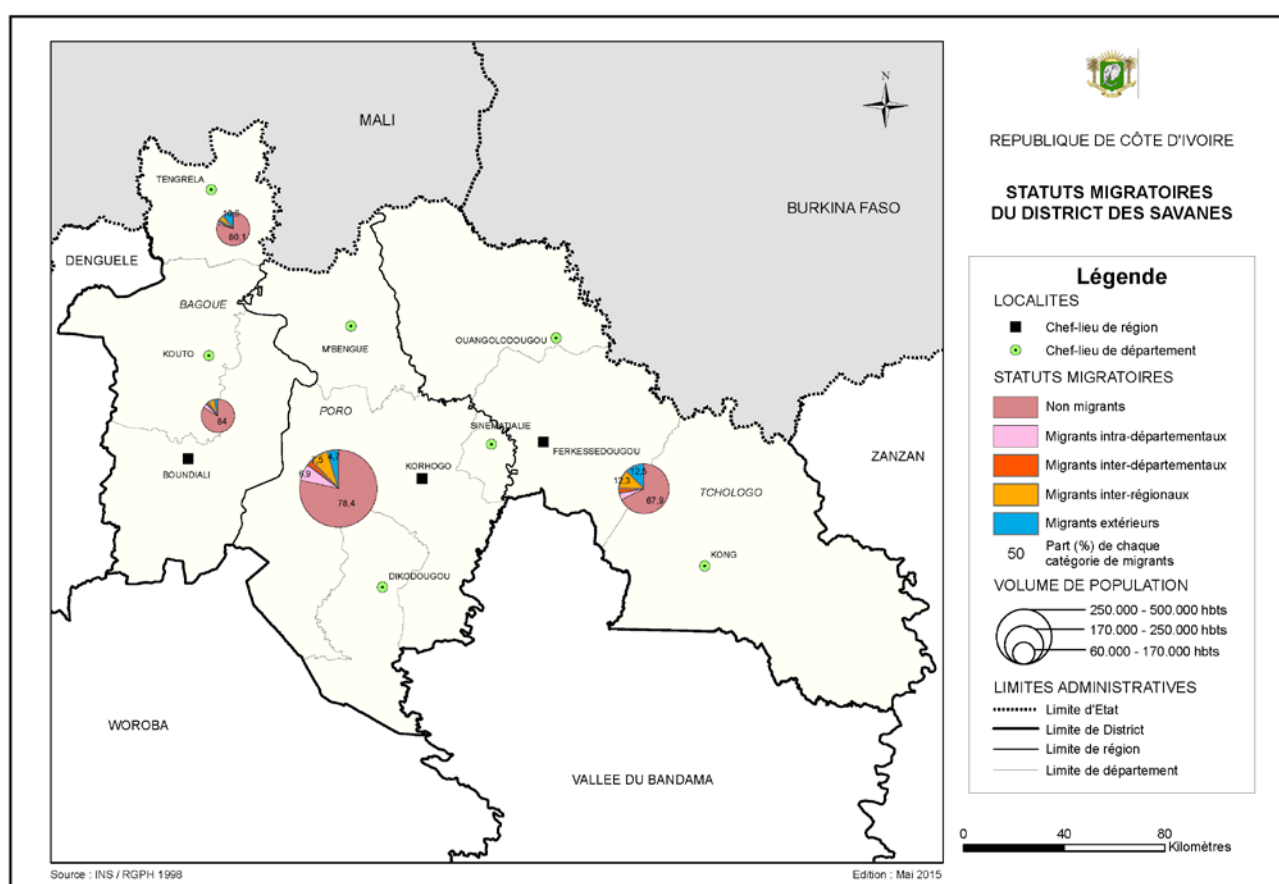
100. Alors que la Côte d'Ivoire est reconnue comme un pays de migrations avec une persistance des flux migratoires depuis les années 70, les territoires du nord font exception et se caractérisent par une forte émigration. Aux mobilités résultant d'une tradition marchande, s'ajoutent celles résultant de l'enclavement économique du District des Savanes qui à la fois favorise les stratégies d'émigration et entrave les mouvements d'immigration.
101. Alors que la moyenne nationale de non-migrants dans les différents Districts est de 57 %, le District des Savanes affiche un taux de non-migrants de 77 % ce qui manifeste le peu d'attraction que le District exerce sur l'extérieur. Le taux de migrants inter-régionaux s'établit à 8,4 % contre 22,6 % au niveau national. Ce taux chute même à 5,8 % dans la région enclavée du Tchologo. Il en est de même pour les migrants extérieurs qui ne représentent que 7 % de la population du District (5,6 % dans la région du Tchologo).

Tableau 16 : Statut migratoire par région

Région	Indice de stabilité résidentielle (%)	Statut migratoire de la population résidente (%)				
		Non-migrants	Migrants intra-départ	Migrants inter-département	Migrants inter-région	Migrants extérieurs
Poro	65,9	78,4	6,9	2,5	7,5	4,7
Bagoué	65,2	82,9	3,2	2,5	5,8	5,6
Tchologo	75,1	67,9	4,0	3,3	12,3	12,5
Moyenne District	68,2	76,7	5,2	2,7	8,4	7,0
Côte d'Ivoire	66,6	57,3	3,1	2,9	22,6	14,0

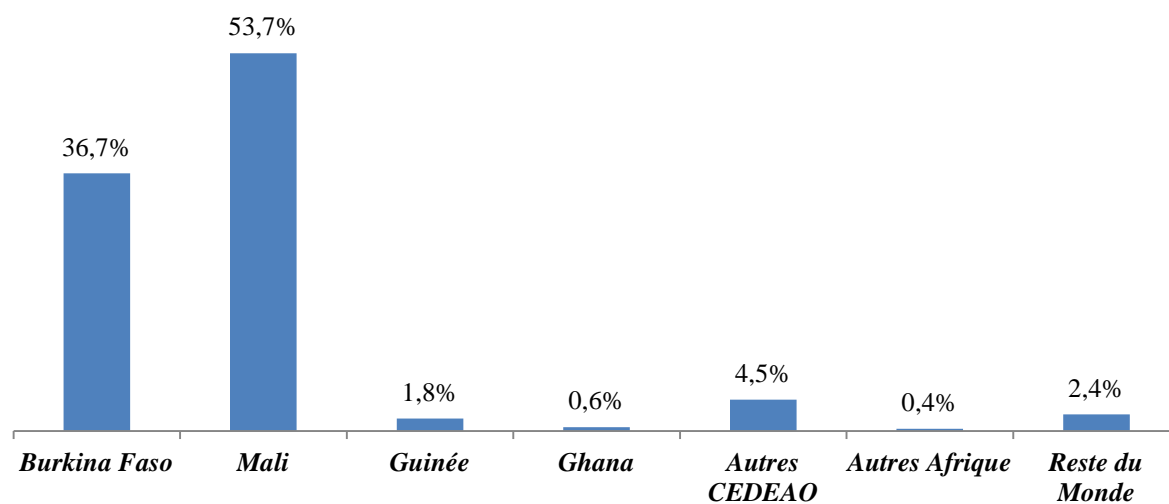
Source : INS – RGPH 1998

Carte 18 : Statuts migratoires du District des Savanes



102. Ainsi, malgré sa proximité géographique par rapport au Burkina Faso et au Mali, le District des Savanes est peuplé essentiellement d'Ivoiriens (87,5 % de la population du District en 1998). Alors que la Côte d'Ivoire compte 28 % d'étrangers dans sa population, le territoire n'en compte que 12,5 %. Près de 90 % des ressortissants étrangers proviennent des pays limitrophes (53,7 % des étrangers du District sont originaires du Mali et 36,7 % du Burkina Faso).

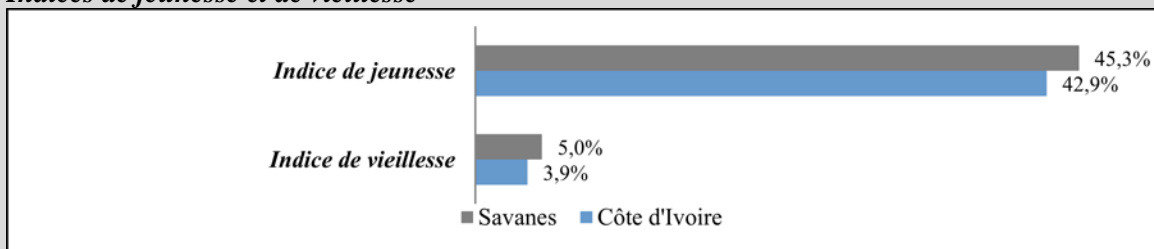
Figure 11: Origine de la population non ivoirienne du District



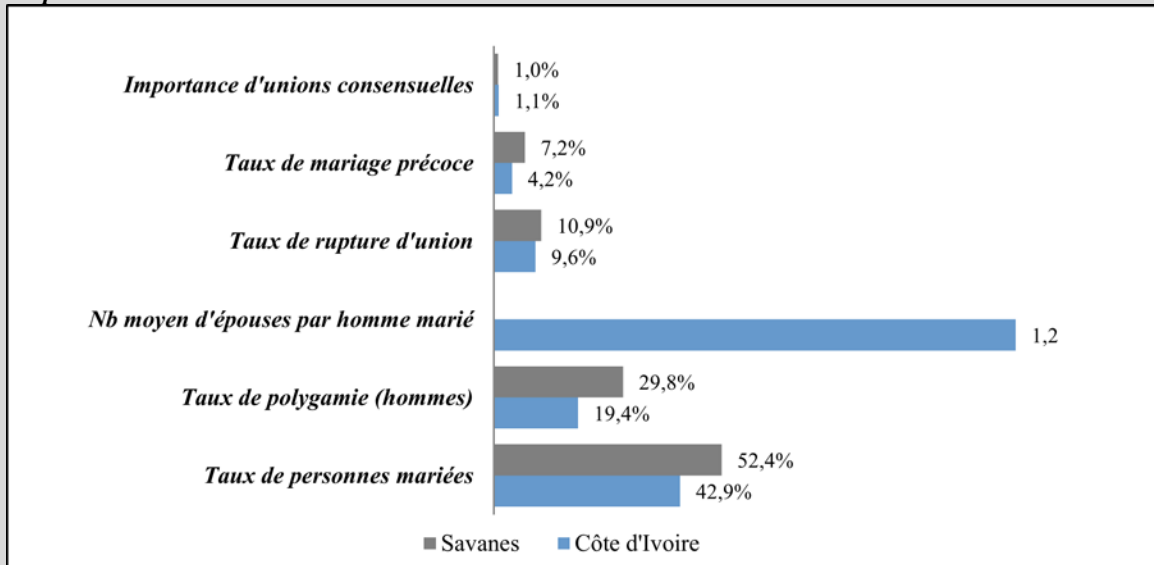
Source : INS - RGPH 1998

Chiffres clés 11 : Caractéristiques démographiques

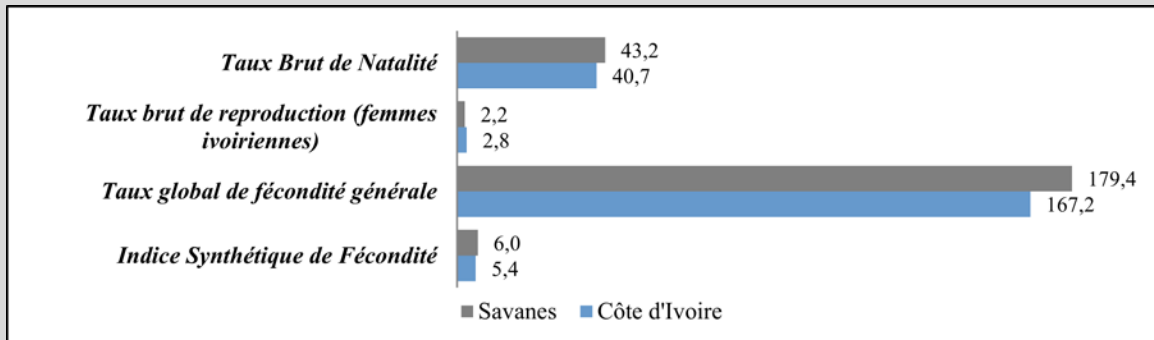
Indices de jeunesse et de vieillesse



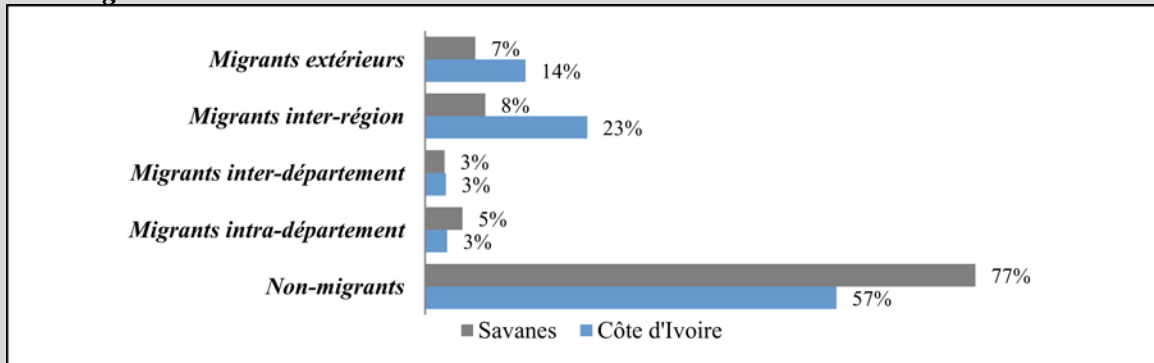
Nuptialité



Natalité



Flux migratoires



I.3.5 Caractéristiques socioéconomiques

I.3.5.1 Caractéristiques économiques

103. Le District des Savanes comptait en 2012 une population de 729 571 actifs qui représentent 45,4 % de la population du District soit plus de 3 points en dessous de la moyenne nationale (48 %). En revanche, le District affiche l'un des taux de chômage les moins élevés du pays (2 %), inférieur de 7 points à la moyenne nationale (9,4 %).

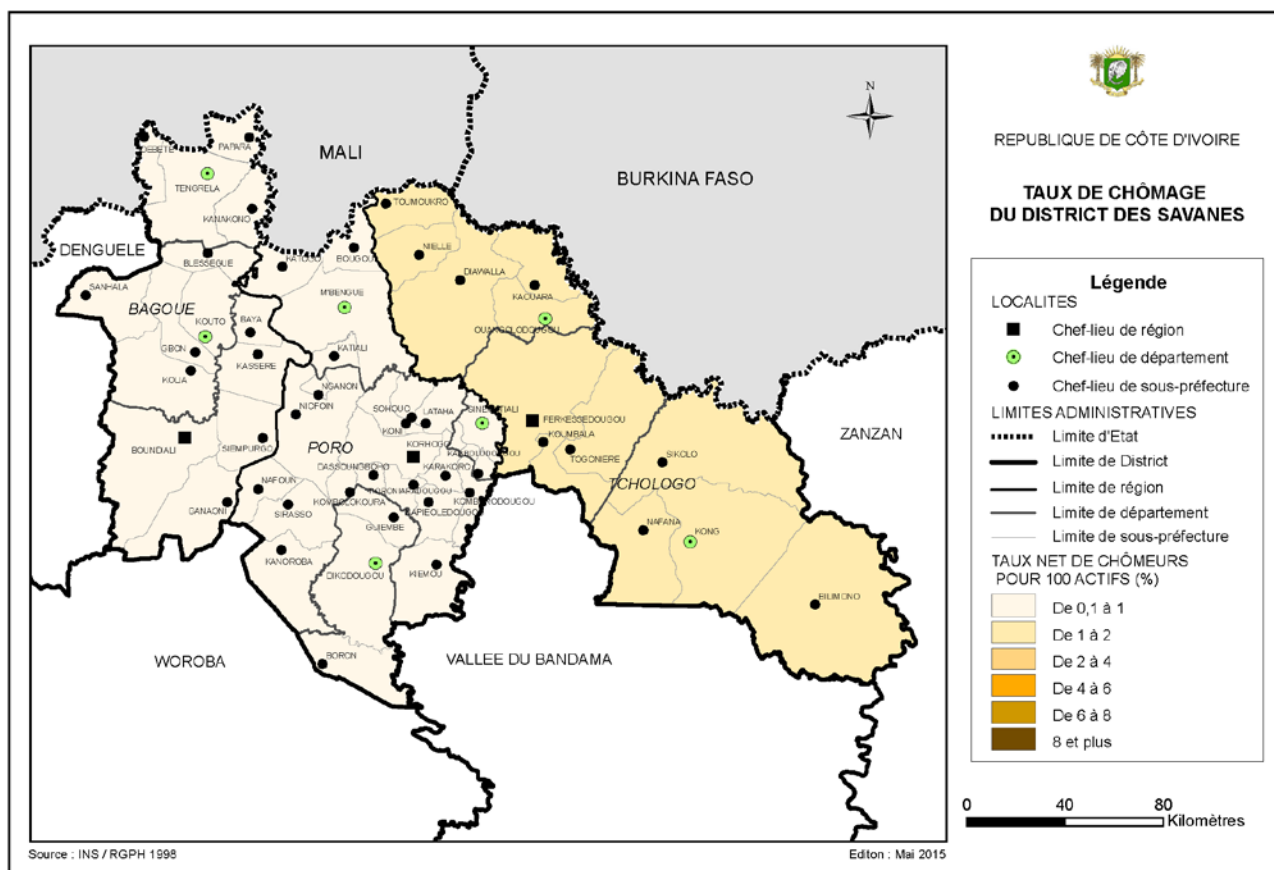
Tableau 17 : Caractéristiques du marché de l'emploi dans le District

Taux de chômage élargi (%)	Taux de chômage BIT (%) ¹³	Taux d'emploi informel (%)	Taux d'emploi salariés (%)	Taux d'emploi vulnérable (%)
2,0	0,7	96,2	5,5	92,9

Source : MEMEASFP, 2012

104. Ce taux doit être mis en perspective avec l'ensemble des caractéristiques du marché du travail local, en particulier une faible part d'emploi salarié (5,5 %), une grande part des activités informelles (96,2 % contre 91 % au niveau national) et une forte proportion d'emplois vulnérables (92,9 %). La région du Tchologo présente le taux de chômage le plus élevé compris entre 1 à 2 % comparativement à la région du Poro et de la Bagoué (0,1 % à 1 %).

Carte 19 : Taux de chômage du District des Savanes



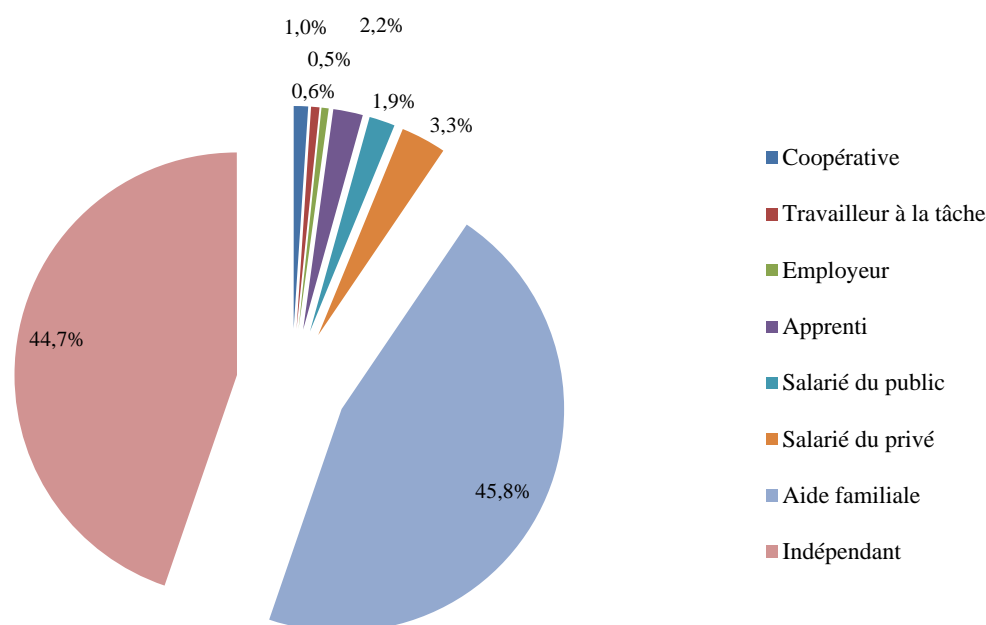
¹³ Cf. Glossaire

Tableau 18: Répartition de la population du District âgée de plus de 15 ans par type d'activité

Type d'activité	Masculin (en %)	Féminin (en %)	Total District (en %)
Occupé	70,2	43,4	56,5
Chômeur	0,4	0,1	0,2
Quête	0,3	0,1	0,2
Ensemble actifs	70,9	43,6	56,9
Ménagère	0,4	31,7	16,4
Etudiants ou élèves	16,2	10,1	13,1
Retraité	0,2	0,0	0,1
Rentier	0,1	0,1	0,1
Autre inactif	12,2	14,4	13,3
Ensemble inactifs	29,1	56,4	43,1

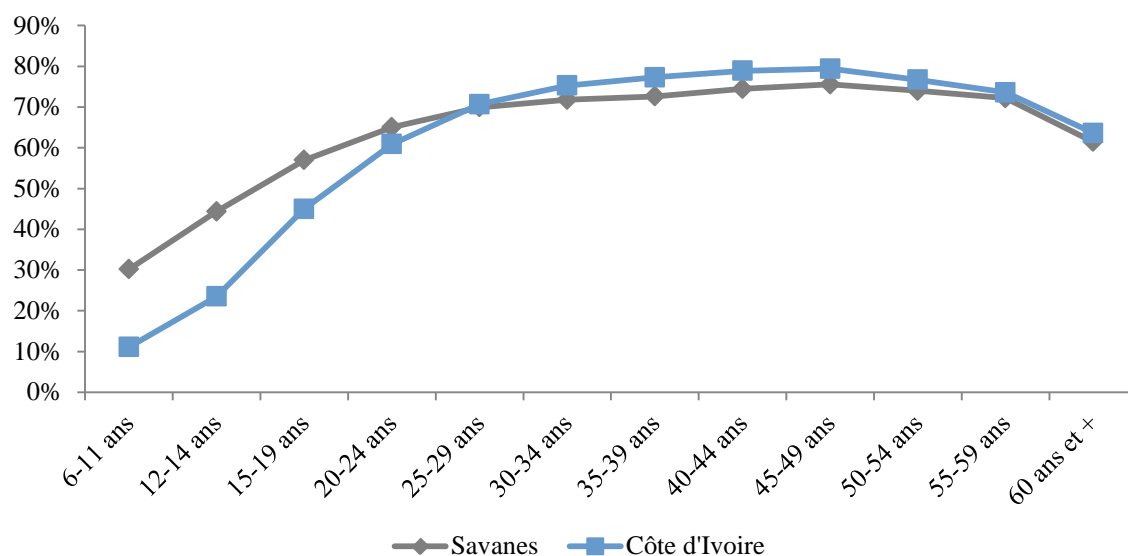
Source : INS - RGPH 1998

105. L'analyse de la distribution des actifs permet de mettre en avant le peu d'emplois salariés qui ne représentent que 5,5 % des actifs. À l'inverse, l'aide familiale et les indépendants forment plus de 90,5 % de la population active du District. L'aide familiale est un phénomène essentiellement rural qui consiste à se faire aider dans les travaux champêtres par ses propres enfants ou par des parents. Son poids dans le District des Savanes (plus de 45 % des actifs) souligne la ruralité de ce dernier.

Figure 12: Distribution des actifs du District par type d'activité (en %)

Source : INS - RGPH 1998

106. Le District se distingue également par une forte proportion d'actifs dans les tranches d'âge de 6-11 ans (30 %) et 12-14 ans (44 %). Ce phénomène touche aussi bien les filles que les garçons et explique les taux de fréquentation scolaire particulièrement bas dans le District.

Figure 13: Répartition des actifs du District par tranche d'âge

Source : INS - RGPH 1998

I.3.5.2 Consommation

107. Le niveau de dépenses moyen par tête dans le District des Savanes s'élève en 2015 à 280 638 FCFA. Bien qu'ayant connu une augmentation significative de 31,75 % par rapport à 2008, il reste inférieur au niveau de dépenses moyen par tête constaté au niveau national (386 215 FCFA), lequel a augmenté de 11,26 % sur la même période, ce qui traduit la précarité dans laquelle vivent encore les populations. En effet, le District accuse un retard de développement historique, attribuable notamment à son éloignement avec la capitale économique et son manque d'attrait.

Tableau 19 : Principaux indicateurs sociaux du District des Savanes

Dépense moyenne par habitant (FCFA)		Var. 08/15	Indice de Gini ¹⁴ de la dépense par habitant			Var. 02/08	Var. 08/15
2008	2015		2002	2008	2015		
191 540	280 638	31,75%	0,435	0,375	0,374	-16,00%	-0,27%

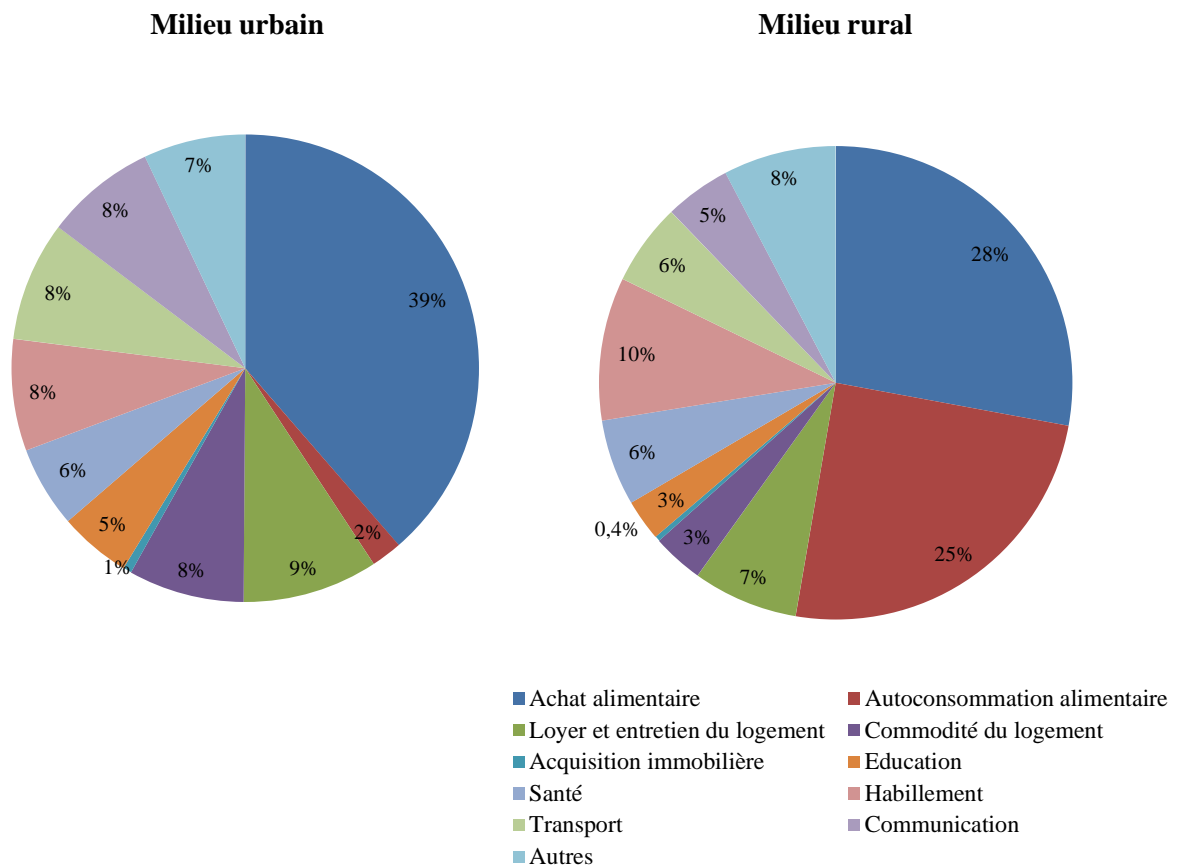
Source : INS - Enquêtes sur le niveau de vie des ménages, 2002, 2008 et 2015

108. L'indice de Gini s'établit à 0,374 en 2015 (soit une amélioration de 0,27 % par rapport à 2008) contre une moyenne nationale de 0,400 (en amélioration de 5,25 % par rapport à 2008, où l'indice était de 0,421). Le District a donc connu une très faible réduction des inégalités sur les sept dernières années, qui est toutefois inférieure aux progrès constatés au niveau national.

109. Les dépenses de consommation dans le District des Savanes sont dominées par les achats alimentaires aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Ces achats sont fortement grevés par l'autoconsommation alimentaire qui prive les populations de revenus conséquents.

¹⁴ Cf Glossaire

Figure 14 : Répartition des dépenses de consommation selon le milieu de résidence¹⁵



Source : INS —Enquête sur le niveau de vie des ménages, 2008

¹⁵ Les dépenses de consommation incluent l'autoconsommation alimentaire qui représente un manque à gagner par les ménages

I.3.5.3 Pauvreté

110. Le District des Savanes enregistre le taux de pauvreté¹⁶ le plus élevé du pays avec 60,8 % qui peut être mis en corrélation avec le niveau d'éducation du District parmi les plus bas du pays. En effet, alors que le taux de scolarisation atteint 73 % au niveau primaire, il s'établit à 12,3 % au Secondaire. La pauvreté est plus marquée en zone rurale et atteint 78 % dans la région de la Bagoué contre 44 % en zone urbaine dans la région du Poro.

Tableau 20 : Taux de pauvreté par région (en %)

Région	Taux de pauvreté (en %)		
	Urbain	Rural	Ensemble
Poro	44,0	62,4	54,0
Bagoué	51,1	78,7	68,5
Tchologo	57,6	70,6	65,6
Côte d'Ivoire	35,9	56,8	46,3

Source : INS - Enquête sur le niveau de vie des ménages, 2015

I.3.5.4 Alphabétisation

111. Le District des Savanes affiche l'un des taux d'analphabétisme¹⁷ les plus élevés du pays avec 81,8 % de personnes analphabètes chez les plus de 15 ans (contre une moyenne nationale de 64 %). Ce phénomène est particulièrement vrai chez les femmes avec 90,8 % de la population féminine analphabète et révélateur des zones savaniques du pays marquées par un faible taux de scolarisation.

112. Ce taux présente toutefois une hétérogénéité géographique. Ainsi, le taux d'alphabétisation des départements où sont situés les chefs-lieux de régions avoisine entre 50 % et 60 % pour Ferkessédougou et Korhogo et entre 15 % et 30 % pour le département de Boundiali et d'Ouangolodougou. Ces disparités sont à mettre en corrélation avec la présence des infrastructures éducatives et le taux de scolarisation des élèves.

Tableau 21 : Taux d'analphabétisme par département (en %)

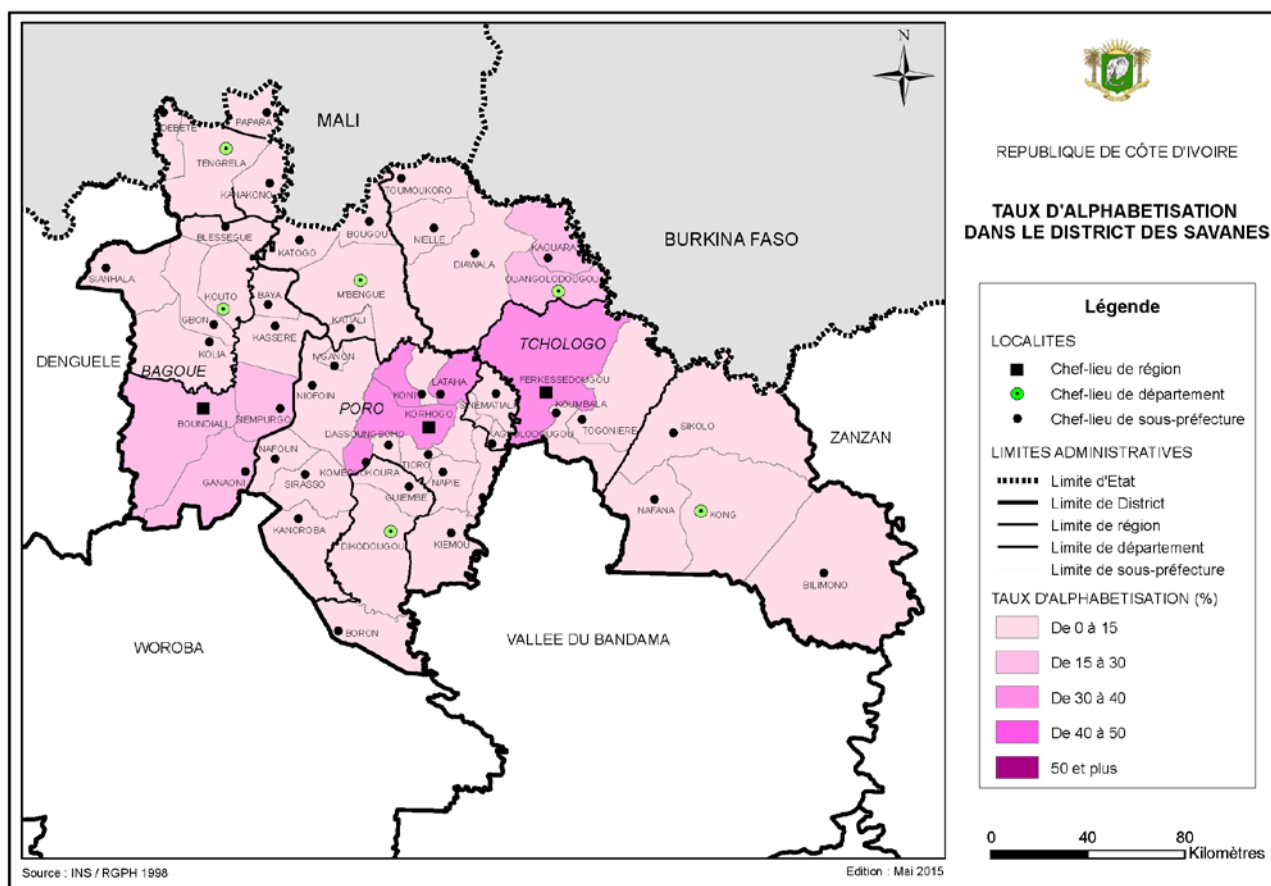
Région	Département	Taux d'analphabétisme (%)
Tchologo	Ferkessédougou	82,10
Poro	Korhogo	78,87
Bagoué	Tengrela	89,89
	Boundiali	87,49
District des Savanes		81,80
Côte d'Ivoire		53,48

Source : INS – RGPH 1998

¹⁶ Cf. Glossaire

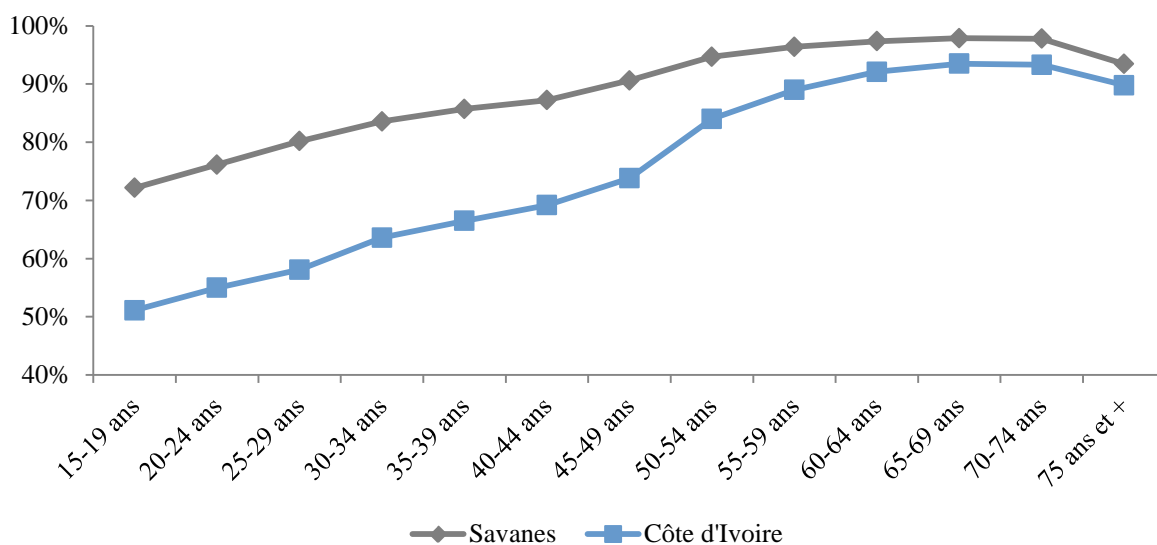
¹⁷ Cf. Glossaire

Carte 20 : Taux d'alphabétisation du District



113. Déjà élevé dès le plus jeune âge (72 % pour les 15-19 ans), le taux d'analphabétisme s'accroît progressivement pour atteindre près de 98 % sur la tranche d'âge 65-69 ans.

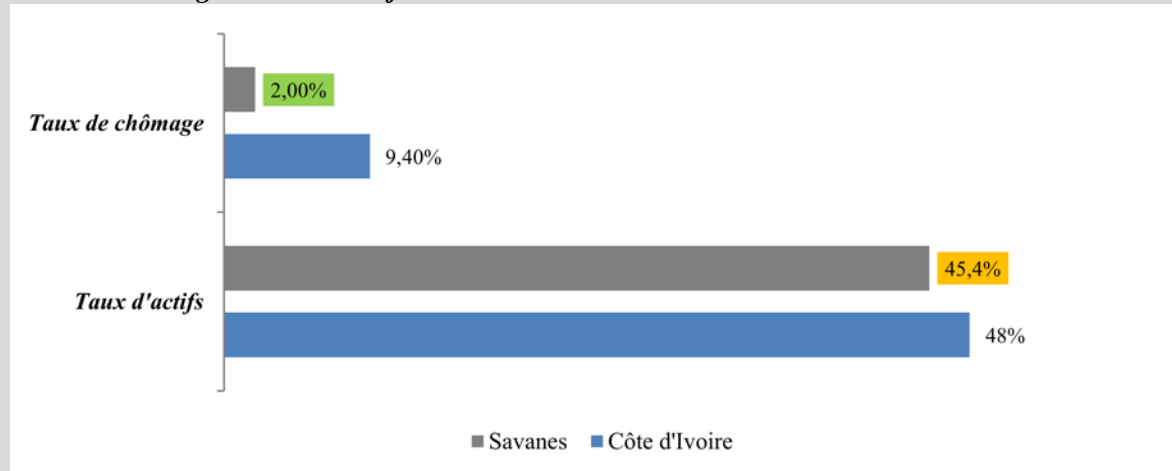
Figure 15: Taux d'analphabétisme par tranche d'âge



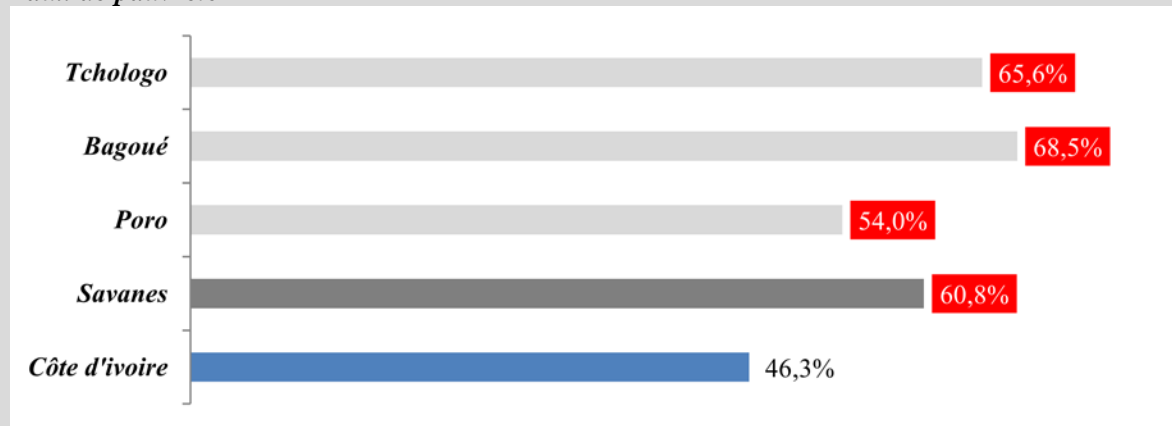
Source : INS - RGPH 1998

Chiffres clés 12 : Caractéristiques socioéconomiques de la population

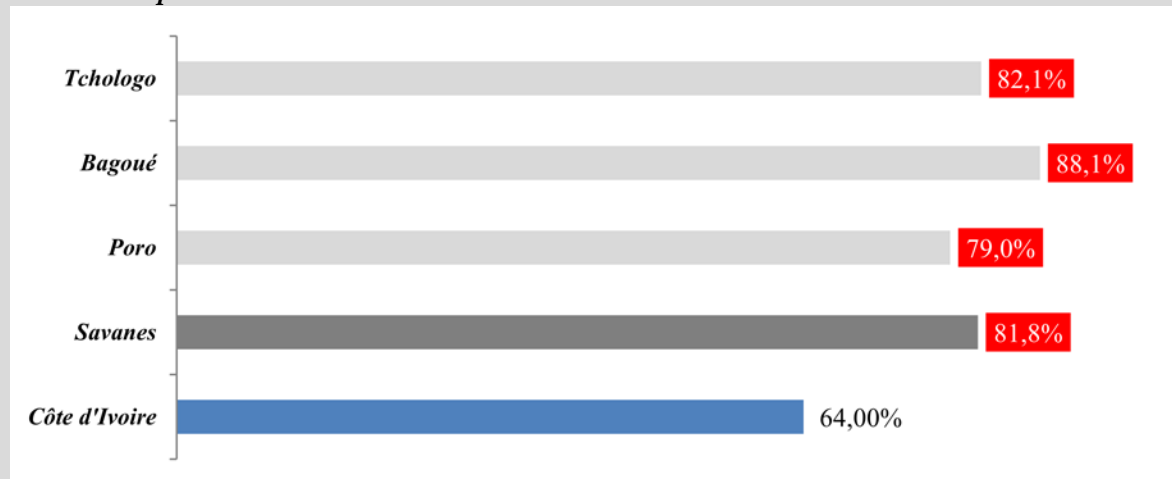
Taux de chômage et taux d'actifs



Taux de pauvreté



Taux d'analphabétisme



- Niveau régional
- Niveau District
- Niveau national

Synthèse 3 : Caractéristiques sociodémographiques et peuplement

Capitale historique du pays Kiembara, la cité de Korhogo a été fondée au 18^{ème} siècle lors de la migration de captifs venus du puissant royaume de Kong. La position marchande de Korhogo fut de plus confortée par sa proximité avec les deux grandes routes caravanières pénétrant le Worodougou et l'axe de la Comoé. A partir du 20^{ème} siècle, Korhogo assure une fonction marchande régionale, les échanges étant simultanément orientés vers les villes de Sikasso, Koutiala et de Bamako au Mali, et en direction des pôles ivoiriens de croissance urbaine.

Majoritairement composé de Sénoufo (Mandé du Nord) venus de Mali, la population autochtone cohabite en harmonie avec des communautés allogènes (essentiellement les Yacouba et les ressortissants de la CEDEAO – principalement Maliens, Burkinabé et Guinéens). Malgré un manque de moyens des forces de l'ordre et un faible effectif au sein des préfectures de police, la situation sécuritaire du District s'est stabilisée depuis 2014. Les conflits recensés se situent principalement à la frontière burkinabé et malienne et sont liés aux relations entre les éleveurs et les agriculteurs et à l'appropriation du foncier agricole par des paysans non ivoiriens. Le District est également fortement touché par le phénomène de coupeurs de route et par le vol de bétail qui prive certaines régions de viande.

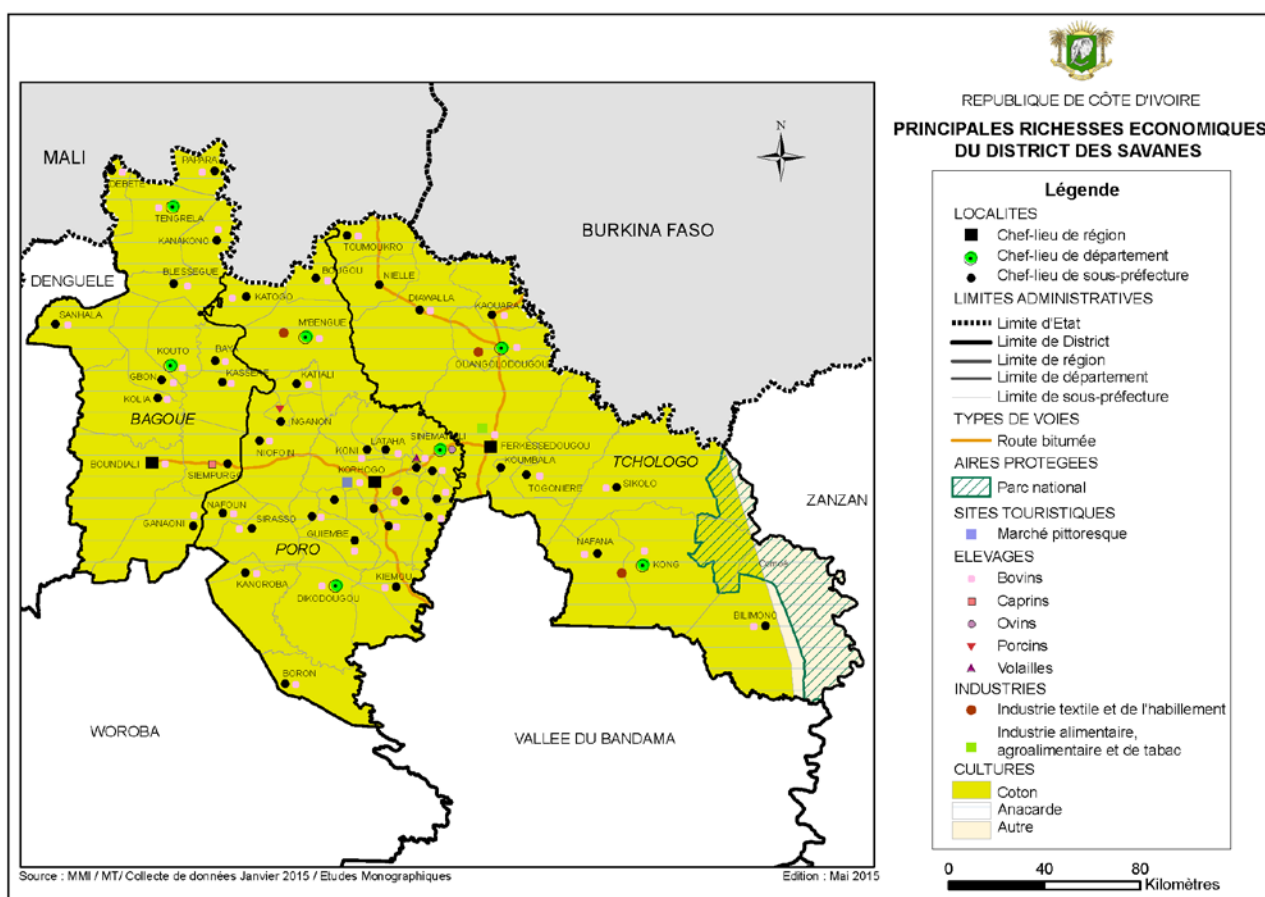
Avec 1 607 497 habitants en 2014, le District des Savanes est, malgré un taux d'accroissement annuel moyen de 3,5 %, un territoire peu peuplé (7,1 % de la population nationale pour 12,4 % de la superficie du pays soit une densité de 40,14 hab/km²). La pyramide des âges du District est d'ailleurs caractéristique d'une population où les migrations (surtout masculines) sont fréquentes : une base large jusqu'à 15 ans et au-delà, une forme effilée, signe d'un déficit en personnes potentiellement actives, à mettre au compte d'une forte émigration et d'un manque d'attractivité du District pour les allochtones et les migrants des pays limitrophes.

En effet le District manque d'attrait et présente un retard de développement historique attribuable à son éloignement avec la capitale économique et aux affres des crises passées. Ainsi avec un taux de pauvreté de près de 77 %, un taux d'analphabétisme de près de 82 % et une proportion d'emplois vulnérables de 92,9 %, les indicateurs sociaux et économiques de la population mettent en avant la précarité des habitants du District.

A X E I I . D E V E L O P P E M E N T E C O N O M I Q U E

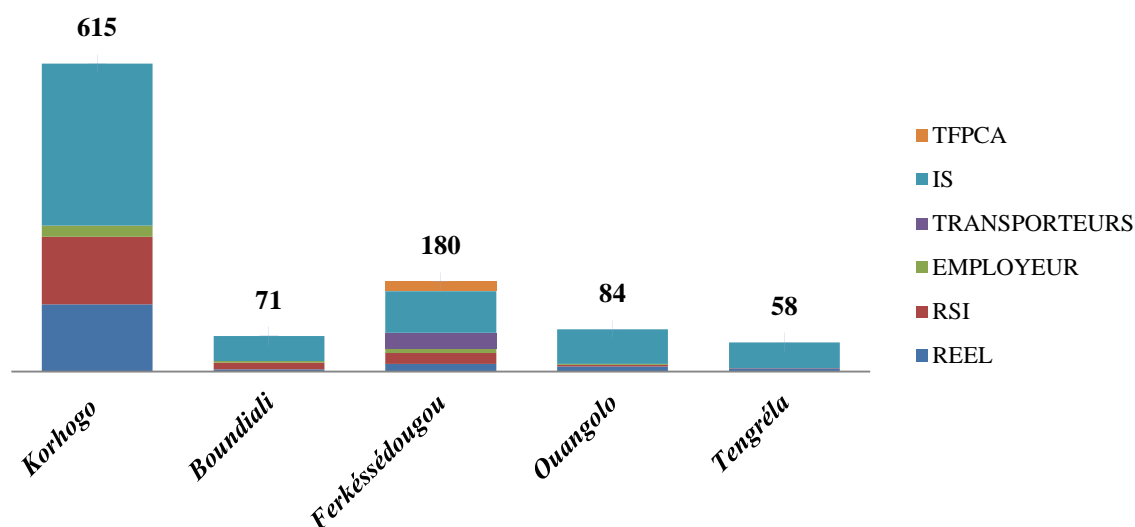
114. Excentré par rapport aux pôles administratifs et économiques du pays, le District des Savanes est pénalisé par l'état et le manque d'entretien des infrastructures urbaines, routières et économiques. Il bénéficie néanmoins d'une localisation géographique de choix lui permettant d'exploiter les marchés du Mali et du Burkina Faso.
115. L'économie du District des Savanes est principalement portée par le secteur agricole qui permet notamment d'assurer la survie des populations locales très vulnérables, via les cultures de produits vivriers. Le commerce représente un poids économique majeur dans le District des Savanes. Cette vocation est cependant atténuée par l'état médiocre des voies de communication reliant les pays frontaliers aux marchés du District et au centre urbain de Korhogo.

Carte 21 : Principales richesses et infrastructures économiques du District



116. L'économie du District est fortement pénalisée par un secteur informel dominant. Ainsi en 2012, le District ne comptait que 1 008 contribuables professionnels inégalement répartis sur le territoire. Si Korhogo et Ferkessédougou concentre respectivement 615 et 180 contribuables, les autres localités en comptent moins d'une centaine chacune mettant en avant une activité informelle importante représentant un réel manque à gagner pour le développement du District. Parmi les contribuables recensés, 60 % s'acquittent de l'impôt sur la société (IS) et 17 % bénéficient d'un régime simplifié (RSI). Ils ne sont que 2 % à payer la taxe forfaitaire des petits commerçants et artisans dans ce District pourtant réputé pour son artisanat.

Figure 16 : Nombre de contribuables gérés par localité et par régime d'impositions (impôts professionnels) 2012

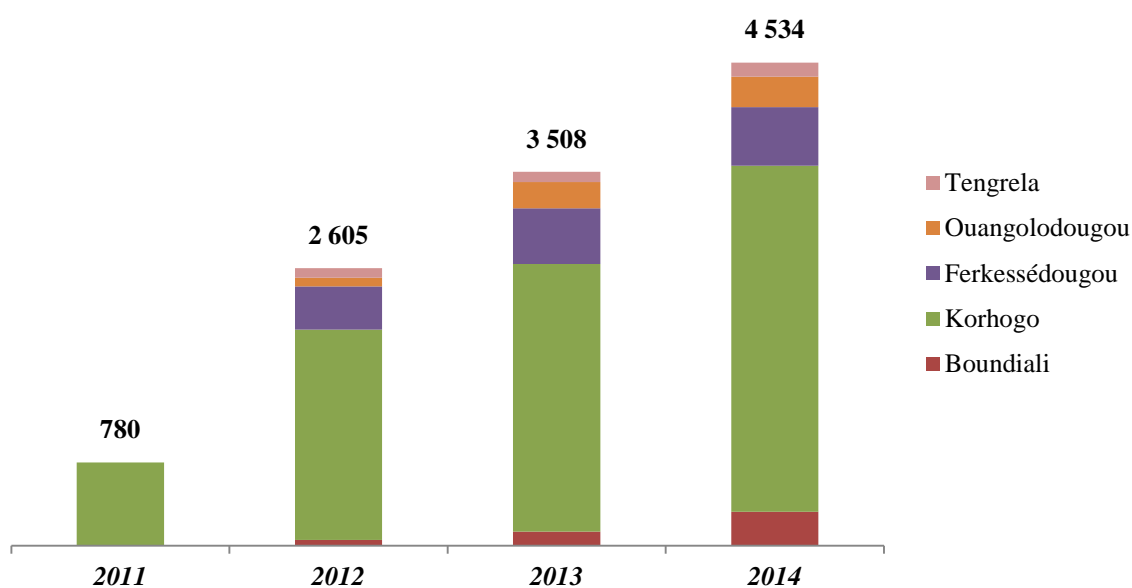


Source : Direction Générale des Impôts, 2014

117. Les recettes fiscales générées par ces contribuables se sont élevées à 4 534 millions de FCFA en 2014 soit 0,31 % des recettes fiscales nationales dans un District qui représente pourtant 20 % de la superficie du pays. L'analyse de ces recettes par direction et service permet de souligner le poids dominant de Korhogo dans l'économie du District (70 % des recettes fiscales), seul pôle pourvoyeur de richesses au niveau local.

118. A l'inverse, la ville de Ferkessédougou, pourtant idéalement placée sur la ligne de chemin de fer, connaît une décroissance continue en passant d'une contribution de 15,6 % des recettes fiscales du District en 2011 à 12,1 % en 2014. Il en est de même pour la direction de Tengréla qui ne représente en 2014 que 2,9 % des recettes fiscales du District.

Figure 17 : Recettes par direction et service de 2011 à 2014 (en millions de FCFA)

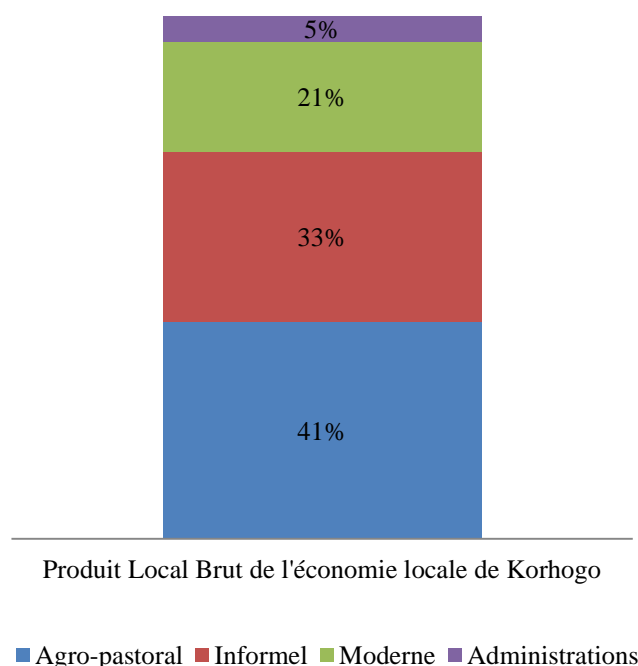


Source : Direction Générale des Impôts, 2014

119. L'analyse du produit local brut de Korhogo permet de confirmer ces caractéristiques clés de l'économie du District :

- Un secteur agricole dominant qui produit plus de 40 % du produit local brut et qui fournit ainsi l'essentiel des emplois au sein du principal centre urbain –Korhogo– qui joue un rôle principal dans le ravitaillement non seulement des autres localités du District, mais également des pays frontaliers.
- Une économie informelle importante (33 % dans le département de Korhogo) qui prive le District de revenus clés pour son développement.
- Une concentration de l'économie au niveau du pôle urbain Korhogo. Le Produit Local Brut (PLB) du département s'élève, à près de 110 milliards de FCFA¹⁸ soit 2 % du PIB ivoirien.

Figure 18: Répartition du Produit Local Brut du département de Korhogo¹⁹



Source : OCDE, rapport sur l'économie locale de Korhogo et sa zone d'influence, 1999

120. Pour conclure, l'économie du District est très limitée alors même que celui-ci dispose d'opportunités de développement restant à exploiter :

- Des ressources minières avec des carrières d'or et de diamants, mais également d'autres métaux tels que le manganèse ;
- De l'artisanat ;
- Des parcs et forêts tels que le Parc National de la Comoé qui est un des plus grands parcs de l'Afrique de l'Ouest ;
- Un large et dense périmètre forestier favorable à l'industrie du bois.

¹⁸ Rapport général de l'OCDE sur l'économie locale de Korhogo et sa zone d'influence, Octobre 1999

¹⁹ Par manque de données, l'analyse du PLB est extrapolée sur la base du PLB de l'économie locale de Korhogo

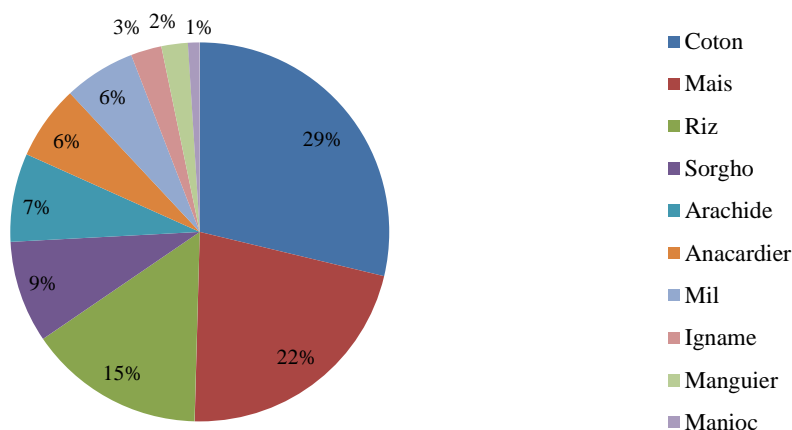
Chapitre 1. Secteur primaire

II.1.1 Agriculture

II.1.1.1 Production végétale

121. Le District dispose d'une surface agricole développée²⁰ estimée à 661 853 hectares avec plus de 62 % en cultures vivrières et maraîchères (maïs, riz, sorgho) et près de 38 % de culture de rente (principalement coton, anacarde et mangue).

Figure 19 : Part des superficies des principales spéculations agricoles du District (en %) – Estimation 2012



Sources : MINAGRI – Annuaire statistiques 2001, 2007, 2012, Production de Coton 2014

a) Cultures de rente

122. Le District des Savanes en tant que zone savanicole se prête à la culture du coton et de l'anacarde. Le premier est la principale culture industrielle. L'anacarde fait plutôt office de culture secondaire dans la très grande majorité des localités sauf dans la sous-préfecture de Kong. C'est une culture pionnière en matière d'arboriculture dans les zones savanicoles du pays. Le karité qui ne fait pas encore l'objet d'une culture (produit de cueillette) et la mangue pourraient s'inscrire dans cette même optique à moyen terme. Le District compte aussi la présence de fermes agro-industrielles consacrées à la canne à sucre.

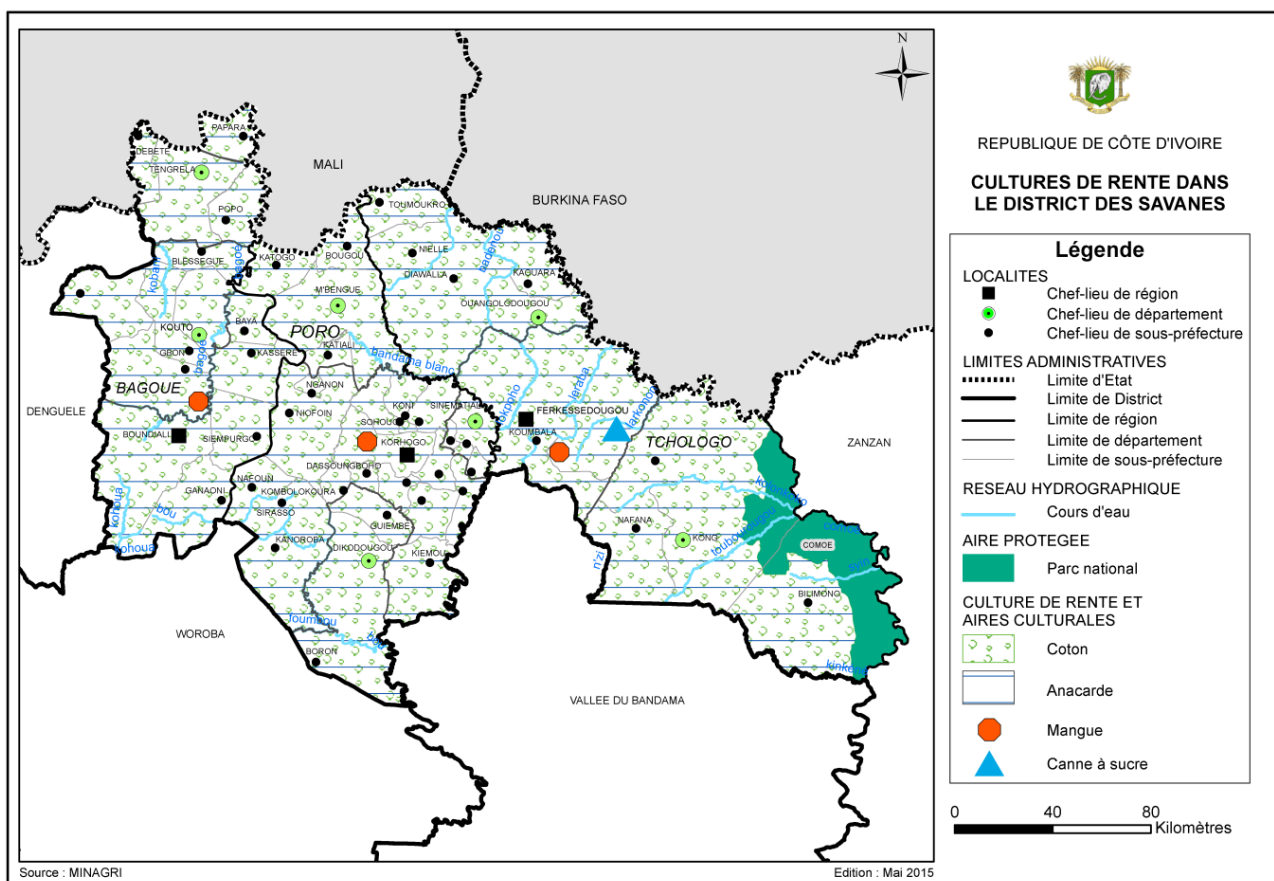
²⁰ Cf. Glossaire

Tableau 22 : Estimation des superficies des principales cultures de rente dans le District par région (en ha) - 2012

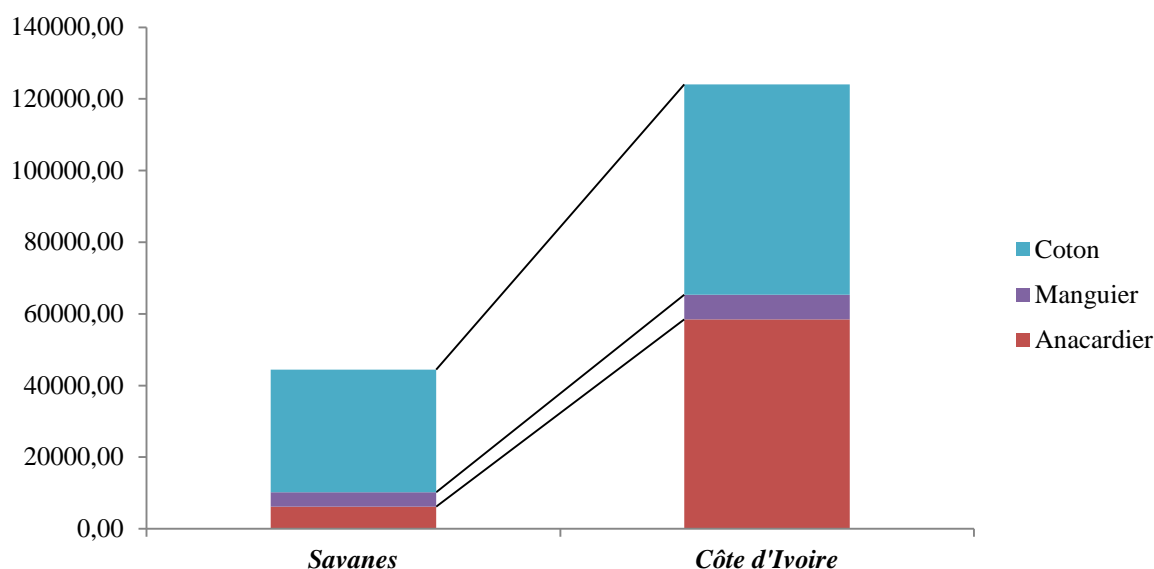
Spéculation	Poro	Bagoué	Tchologo	Savanes	Côte d'Ivoire	% National
Coton	87 007	29 058	71 672	187 737	414 015	45,3 %
Manguier	7 467	2 350	4 951	14 768	25 510	57,9 %
Anacardier	10 883	21 745	8 619	41 247	387 931	10,6 %
Agrumes à essence	17	367	18	402	31 255	1,3 %
Cocotier	215	206	50	471	53 460	0,9 %
Ananas	4	3	5	11	2 036	0,6 %

Sources : MINAGRI – Annuaire statistiques 2001, 2007, 2012

Carte 22 : Type de cultures de rente dans le District



123. Malgré cette vocation agricole, les cultures de rente ne drainent que 40 000 millions de FCFA majoritairement portés par le coton (77 %) et l’anacarde (19 %) alors que pour ces spéculations génèrent au total près de 120 000 millions de FCFA au niveau national.

Figure 20 : Estimation des revenus des cultures de rente dans le District (millions de FCFA)

Sources : MINAGRI –Annuaire statistiques 2001, 2007, 2012

▪ Coton

124. Le coton, bien avant l'indépendance, était un important produit d'échange lors des différentes transactions commerciales entre les producteurs et les tisserands marchands dioula. À ce titre, il représentait une activité de production structurant l'agriculture locale. Dans le but de créer une filière intégrée du textile en Côte d'Ivoire, avec la présence d'exploitations cotonnières au nord et d'unités de transformation et de fabrication de textiles au centre, de nombreuses subventions étatiques ont été mises en place dans les années 70 à travers la Compagnie Française pour le Développement des fibres Textiles (CFDT). A partir du début des années 80 et de la crise économique, la réduction des subventions étatiques s'est imposée comme un impératif, menant à la restructuration de la filière.



Photo 4 : Culture du coton dans le nord de la Côte d'Ivoire –News.Abidjan.net– 2014

125. Le regain de la production depuis ces dernières années relève de l'amélioration du rendement, de l'accroissement du nombre d'exploitants et des superficies, mais également du nombre des Groupements à Vocation Coopérative (GVC). Ces groupements jouent un rôle important dans la structuration du secteur puisqu'ils procèdent pour le compte des paysans coopérateurs, à la collecte

du coton, la distribution des intrants, et l'achat et la vente des produits phytosanitaires et du matériel agricole. En 2013, le District concentrait près de 45 % de la superficie nationale des champs de coton et 58 % de la production.

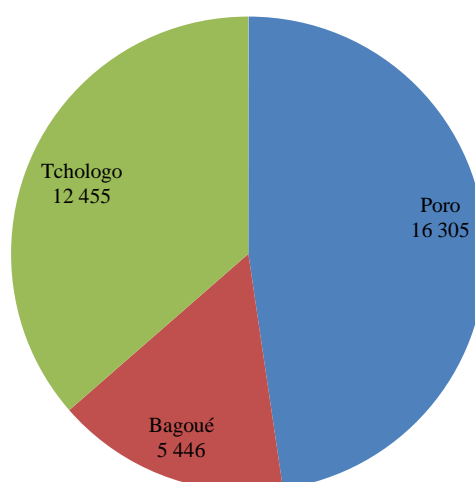
Tableau 23: Estimation des superficies et de la production de coton dans le District par région - 2013

Coton	Poro	Bagoué	Tchologo	Savanes	Côte d'Ivoire
Superficie (ha)	87 007	29 058	71 672	187 737	414 015
	21 %	7 %	17 %	45 %	100 %
Production (t)	112 449	37 555	85 896	235 900	405 114
	28 %	9 %	21 %	58 %	100 %

Source : MINAGRI —Directions régionales, 2014— Données 2013

126. Toutefois, la filière connaît, à l'instar des autres cultures pratiquées localement, de nombreux facteurs limitants. La presque totalité des exploitations travaille de façon manuelle, et les intrants chimiques sont utilisés dans une faible proportion. Dans ce type de climat, le mode manuel de culture et semi-intensif ne permet pas d'améliorer de façon sensible le rendement du coton et donc le niveau de vie des ruraux. L'attelage, la mécanisation et l'usage des intrants agricoles apparaissent comme les seules solutions pérennes faute de structure de crédit apte à préfinancer les campagnes. En 2013, le coton a généré un revenu de 34 205 millions de FCFA (prix bord champ 2013 de 145 FCFA/kg).

Figure 21 : Estimation des revenus du coton au producteur par région (millions de FCFA)



Source : MINAGRI —Directions régionales, 2014— Données 2013 —Prix Bord Champ 2007

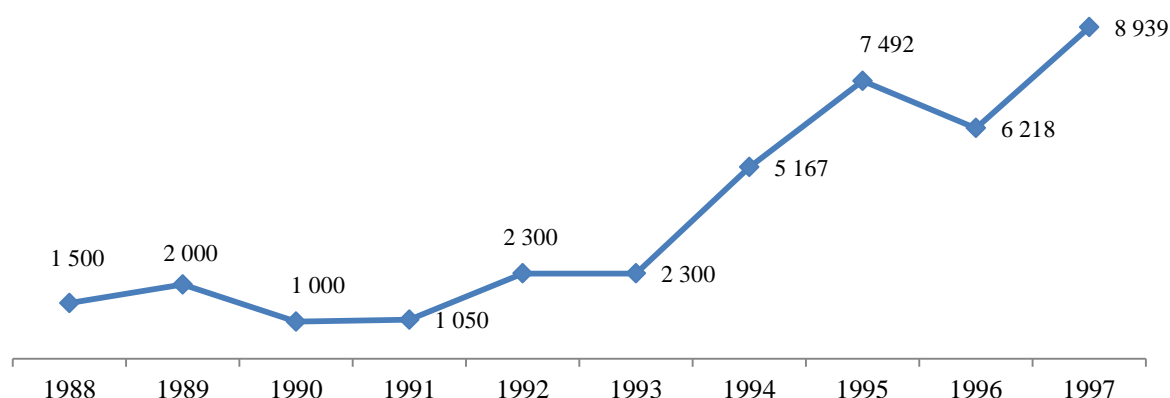
▪ **Mangue**

127. La mangue a été introduite dans le District des Savanes pendant l'ère coloniale et a connu un véritable essor à partir du début des années 1970 grâce à un groupe d'exploitants aisés investissant dans la production fruitière en vue d'une commercialisation à Abidjan. La mangue est une remarquable illustration d'une rapide adaptation des producteurs du nord du pays aux incitations marchandes. Depuis son introduction dans le District et suite à la dévaluation du FCFA en 1994, la mangue s'est démarquée en devenant le produit agricole ivoirien connaissant la plus forte progression à l'exportation. Cette forte progression place la Côte d'Ivoire, avec le Brésil et

l'Afrique du Sud, parmi les premiers fournisseurs du marché européen. Ce développement rapide de la filière s'explique également par :

- L'existence d'une logistique maritime de premier plan à Abidjan, avec la disponibilité d'un quai fruitier assurant une rotation régulière des bateaux vers l'Europe ;
- L'expansion du marché européen dont la croissance annuelle est de 15 %.

Figure 22: Exportations des mangues en tonnes (1988-1997)



Source : OCDE, rapport sur l'économie locale de Korhogo et sa zone d'influence, 1999

128. La mangue est cultivée à travers l'ensemble du territoire ivoirien et en grande majorité dans le nord du pays qui se caractérise par une terre fertile et propice à la production de variétés exportables. La superficie estimée des manguiers en 2014 est de 14 768 hectares dans le District des Savanes soit 58 % de la superficie nationale de manguiers. Les vergers de manguiers sont concentrés dans les régions du Poro (29 %) et du Tchologo (19 %). Le département de Korhogo concentre plus de 12 % de la production nationale à Sinematiali, considérée capitale ivoirienne de la mangue, grâce à la présence dans cette sous-préfecture des vergers des plus grands exportateurs du pays.

Tableau 24: Estimation des superficies et de la production de mangue dans le District par région - 2014

Mangue	Poro	Bagoué	Tchologo	Savanes	Côte d'Ivoire
Superficie (ha)	7 467	2 350	4 951	14 768	25 510
	29 %	9 %	19 %	58 %	100 %
Production (t)	14 337	4 512	9 506	28 355	48 979
	29 %	9 %	19 %	58 %	100 %

Sources : MINAGRI – Annuaire statistiques 2001, 2007, 2012

▪ Anacarde

129. Dans le but de lutter contre la dégradation des ressources végétales de la zone nord du pays, l'Etat de Côte d'Ivoire a pris la décision d'introduire, à la veille de l'indépendance, la culture de l'anacardier. Entre 1960 et 1970, 8 215 hectares d'anacardiens ont été plantés dans le nord du pays, le département de Korhogo représentant à lui seul 38 % des surfaces exploitables. A partir de 1972, cette fonction de l'anacardier est abandonnée au profit de l'exploitation commerciale de ses

noix avec l'appui de la SODEFOR. Les premières parcelles appartenant à la SODEFOR ont été cédées aux communautés villageoises pour exploitation.

130. La culture de l'anacarde se fait souvent en association avec l'igname ou le coton et occupe le terrain après la récolte de cette dernière une année plus tard. Le semis des noix de cajou se fait au flanc de chaque butte. Ceci aboutit à une trop forte densité, préjudiciable à la productivité, même si elle permet une maîtrise des adventices. Le District des Savanes concentre 11 % des champs d'anacardiens avec 41 247 hectares. La production associée s'établit à 47 847 tonnes soit 11 % de la production nationale.

Tableau 25: Estimation des superficies et de la production d'anacarde dans le District par région - 2014

Anacarde	Poro	Bagoué	Tchologo	Savanes	Côte d'Ivoire
Superficie (ha)	10 883	21 745	8 619	41 247	387 931
	3 %	6 %	2 %	11 %	100 %
Production (t)	12 624	25 224	9 998	47 847	450 000
	3 %	6 %	2 %	11 %	100 %

Sources : MINAGRI –Annuaire statistiques 2001, 2007, 2012, 2014

▪ Karité

131. Présent dans toute l'Afrique de l'Ouest avec le néré, le karité est récolté de manière superficielle. A ce titre, il est quasi impossible de réaliser une estimation précise des surfaces qui lui sont dédiées et des volumes produits annuellement.
132. La ville de Korhogo et sa zone d'influence sont considérées comme des hauts lieux de transformation artisanale du Karité. Le karité se caractérise par sa forte teneur en matière grasse et peut faire l'objet d'une valorisation cosmétique, pharmacologique, alimentaire et énergétique. Près de 70 % du « beurre de karité » produit est utilisé localement par la population en tant qu'huile alimentaire, appoint pour la pharmacopée traditionnelle et la cosmétologie artisanale.
133. La production nationale de karité a été estimée en 1997 à 32 194 tonnes, provenant essentiellement du District des Savanes. Le département de Korhogo²¹ contribue à hauteur de 40 % de cette production, soit 12 900 tonnes environ, dont la moitié serait autoconsommée, correspondant à une valeur ajoutée totale de 1,6 milliard de francs CFA répartis entre les producteurs villageois (57 %), les transformatrices de beurre (30 %) et les intermédiaires du commerce (23 %).
134. Le District est toutefois confronté aux coupes et à l'utilisation des bois de karité, de néré et de tamarin dans la construction et comme bois de chauffe

▪ Bois

135. Le District des Savanes et plus généralement la région nord se caractérisent par une insuffisance en bois d'œuvre, d'ébénisterie et de chauffe alors que la croissance démographique et l'urbanisation induisent une forte demande afin de subvenir à l'approvisionnement des ménages en énergie et en matériaux de construction.

²¹ Par manque de données, l'analyse des filières agricoles couvre l'économie locale du département de Korhogo

136. Afin de pallier les problèmes de désertification dus au rythme de consommation alarmant des forêts, une superficie de 280 000 hectares, dont 78 000 (28 %) à Korhogo²², a été classée. Les principales causes de déforestation sont :

- L'extension des surfaces agricoles et l'existence de feux de brousse ;
- L'exploitation en tant que points de pâturage pour les troupeaux ;
- La vente de bois de chauffe pour les citoyens.

137. Alors que la valeur ajoutée des producteurs de bois de chauffe a été estimée à 872 millions de FCFA, dont 70 % réalisés à la consommation ou à la vente dans les villages du département de Korhogo²³, celle des distributeurs de charbon de bois serait de l'ordre de 173 millions de FCFA.

- **Autres cultures**

138. Le District des Savanes dispose également de filières de rente à fort potentiel industriel comme la canne à sucre ou le tabac. La superficie de canne à sucre estimée dans le District est de 2 399 hectares soit 9 % de la superficie nationale majoritairement dans la région du Poro qui concentre plus de 5 % de la superficie nationale.

Tableau 26: Estimation des superficies de cannes à sucre dans le District par région - 2007

Région	Superficie (h)	% National
Poro	1 403	5,3 %
Bagoué	846	3,2 %
Tchologo	150	0,6 %
Savanes	2 399	9,1 %
Côte d'Ivoire	26 294	100,0 %

Sources : MINAGRI –Annuaires statistiques 2001, 2007

²² Par manque de données, l'analyse des filières agricoles couvre l'économie locale du département de Korhogo

b) Cultures vivrières

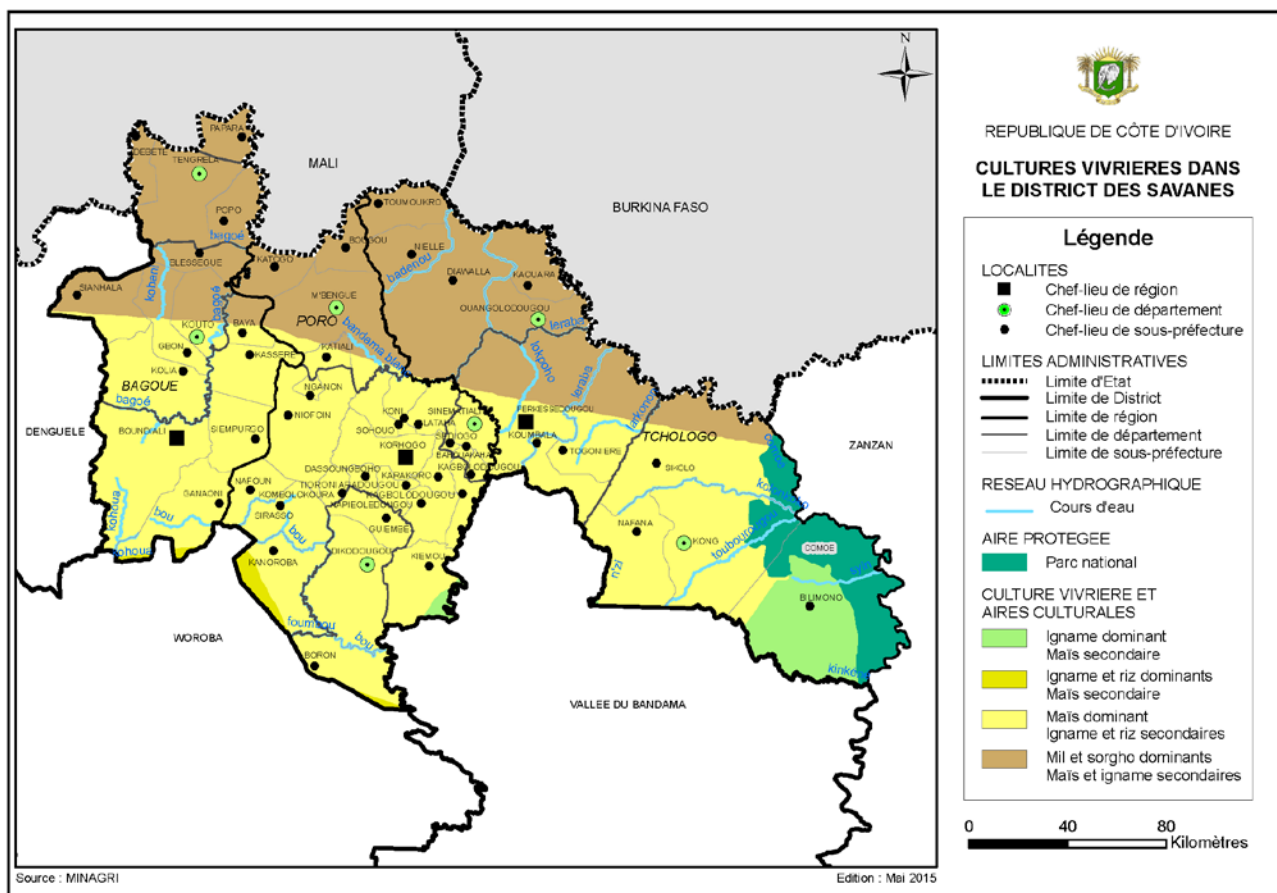
139. Considéré comme le grenier de la Côte d'Ivoire, le District des savanes est l'un des premiers producteurs de cultures vivrières avec une superficie estimée à 409 291 hectares où sont cultivés le riz, le maïs, le mil, le sorgho, l'arachide et le manioc.

Tableau 27 : Estimation des superficies des principales cultures vivrières dans le District par région - 2012 (en ha)

Spéculation	Poro	Bagoué	Tchologo	Savanes	Côte d'Ivoire	% National
Banane plantain	2	5	-	7	426 228	0,0 %
Igname précoce	3 137	859	1 056	5 052	345 049	1,5 %
Igname tardive	7 466	2 056	2 672	12 194	420 087	2,9 %
S/T Igname	10 603	2 916	3 728	17 246	765 136	2,3 %
Manioc	111	27	6 325	6 463	366 065	1,8 %
Maïs	44 798	46 538	50 285	141 621	308 839	45,9 %
Riz irrigué	5 580	832	6 562	12 974	55 326	23,4 %
Riz pluvial	42 526	38 419	4 222	85 167	280 778	30,3 %
S/T Riz	48 106	39 251	10 785	98 141	336 105	29,2 %
Sorgho	11 404	16 002	29 440	56 846	71 232	79,8 %
Arachide	21 006	13 970	14 272	49 248	74 622	66,0 %
Mil	13 120	9 993	16 606	39 719	63 226	62,8 %
Total Vivrier	149 150	128 702	131 440	409 291	2 411 453	17,0 %

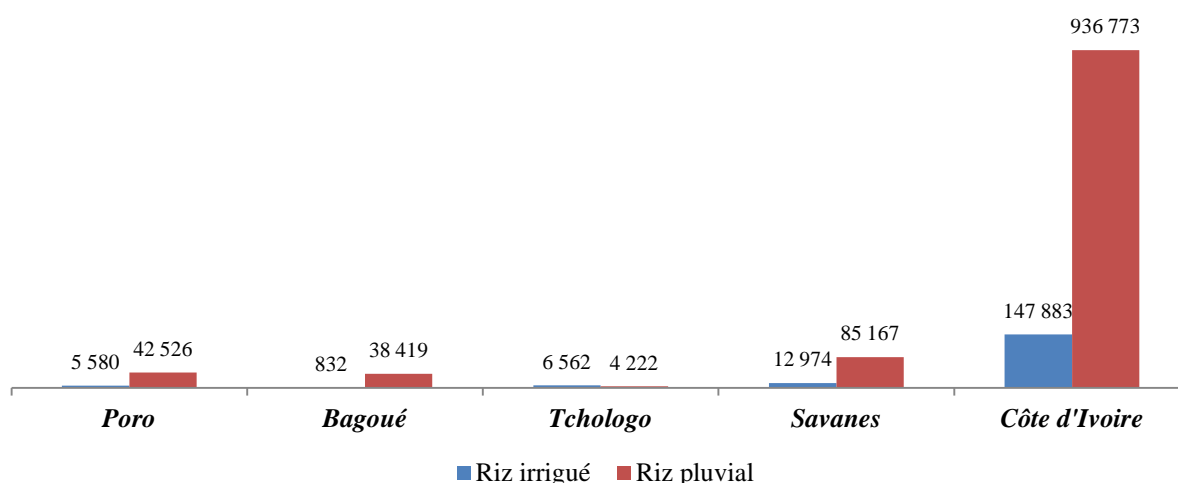
Sources : MINAGRI – Annuaire statistiques 2001, 2007, 2012 ; S/T : Sous-Total

Carte 23 : Type de cultures vivrières dans le District



▪ **Riz**

140. De toutes les cultures vivrières, la plus importante est le riz, cultivé sur les plateaux (pluvial) ou dans les bas-fonds (irrigué). Les exploitants font une culture mécanisée et intensive, utilisant des tracteurs et des intrants chimiques. Les ruraux, encadrés par l'ANADER pratiquent plutôt le mode manuel et traditionnel de culture : usage d'outils traditionnels pour les labours, absence d'intrants chimiques.
141. En 2012, le District des Savanes comptait 85 167 hectares de riz pluvial (10 % du total national) et 12 974 hectares de riz irrigué (11 % du total national). Les champs de riz sont majoritairement situés dans la région du Poro et de la Bagoué qui concentre respectivement 4,4 % et 3,6 % de la superficie nationale de riz.

Figure 23 : Superficie des cultures de riz par type de culture et par région (ha) - 2007

Sources : MINAGRI – Annuaires statistiques 2001, 2007, 2012

142. Les performances de la riziculture au niveau local sont liées d'une part à la pluviométrie, principal déterminant de l'agriculture de type traditionnel, mais également à l'utilisation de semences sélectionnées par l'Agence pour le développement de la riziculture en Afrique de l'Ouest (ADRAO) et le Centre National de Recherche Agronomique (CNRA). Ainsi en 2012, avec un rendement moyen de 1,61 t/ha, Le District a produit 10 % de la production nationale du riz générant 14 717 millions de FCFA (prix bord champs de 90 FCFA/kg).



Photo 5 : Rizières dans le District des Savanes © 2014

Tableau 28 : Estimation de la superficie et de la production de riz par région - 2012

Riz	Poro	Bagoué	Tchologo	Savanes	Côte d'Ivoire
Superficie (ha)	48 106	39 251	10 785	98 141	1 084 656
	4 %	4 %	1 %	9 %	100 %
Production (t)	79 349	60 911	23 260	163 519	1 561 905
	5 %	4 %	1 %	10 %	100 %

Sources : MINAGRI – Annuaires statistiques 2001, 2007, 2012

- **Maïs**

143. Dédié principalement à la commercialisation, le maïs se caractérise par un taux de mise sur le marché de l'ordre de 80. Cette quantité qui sert à l'approvisionnement du District permet également de ravitailler les zones frontalières en cas de tensions au Mali.
144. La superficie estimée des cultures de maïs en 2014 est de 141 621 hectares soit 46 % de la superficie nationale dédiée à cette spéculation. Concentrant 57 % de la production nationale, les zones de Korhogo, M'Bengué et Sinematiali sont les principales zones de production du District qui génère 372 702 tonnes de maïs par an.

Tableau 29 : Estimation de la superficie et de la production de maïs par région - 2014

Maïs	Poro	Bagoué	Tchologo	Savanes	Côte d'Ivoire
Superficie (ha)	44 798	46 538	50 285	141 621	308 839
	15 %	15 %	16 %	46 %	100 %
Production (t)	139 753	98 661	134 288	372 702	654 738
	21 %	15 %	21 %	57 %	100 %

Sources : MINAGRI – Annuaire statistiques 2001, 2007, 2012, 2014

- **Igname**

145. Le pays est le deuxième producteur africain d'igname, dédiée à 80 % à l'autoconsommation. L'igname, est à ce titre, une ressource vivrière incontournable de la savane rurale et de la zone forestière de l'est du pays. Les variétés que sont « Bete Bete », « Florido », « Kengle » représentent plus de 70 % de la production brutale nationale.
146. Les grands bassins de production d'igname sont localisés au nord du pays, à Boundoukou, Bouna, Dabakala, Korhogo et Odienné. Dans le District des Savanes, l'aire principale de production se situe dans la sous-préfecture de Dikodougou. La culture de l'igname se fait de façon manuelle sur des terres fertiles venant d'être défrichées ou ayant bénéficié d'apports en engrais après une récolte de riz ou de maïs et sans apport en intrants industriels.
147. La production d'ignames dans le District a été estimé en 2007 à 175 167 tonnes soit 3 % de la production nationale générant un revenu de 14 013 millions de FCFA.

Tableau 30 : Estimation de la superficie et de la production d'igname par région - 2007

Igname	Poro	Bagoué	Tchologo	Savanes	Côte d'Ivoire
Superficie (ha)	10 603	2 916	3 728	17 246	765 136
	1 %	0 %	0 %	2 %	100 %
Production (t)	107 594	29 598	37 975	175 167	6 832 626
	2 %	0 %	1 %	3 %	100 %

Sources : MINAGRI – Annuaire statistiques 2001, 2007, 2012

- **Mil, fonio et sorgho**

148. Le mil, le fonio et le sorgho sont des cultures traditionnelles du nord qui concentre 63 % de la surface agricole nationale dédiée au mil et 80 % de celle dédiée au sorgho. Les régions du Poro et du Tchologo concentrent près de la moitié des champs de mil et la région du Tchologo abrite plus de 40 % des surfaces de sorgho.

149. Malgré des revenus modestes estimés à 5 650 millions de FCFA, la production de mil et de sorgho se caractérise par une marge élevée en raison de la faiblesse des pertes sur les récoltes et de l'absence d'intrants utilisés et de l'emploi de matériels de production sur moins de la moitié des surfaces.

Tableau 31 : Estimation de la superficie et de la production de mil par région - 2014

Mil	Poro	Bagoué	Tchologo	Savanes	Côte d'Ivoire
Superficie (ha)	13 120	9 993	16 606	39 719	63 226
	21 %	16 %	26 %	63 %	100 %
Production (t)	10 234	7 794	12 952	30 980	49 316
	21 %	16 %	26 %	63 %	100 %

Sources : MINAGRI – Annuaire statistiques 2001, 2007, 2012, 2014

Tableau 32 : Estimation de la superficie et de la production de sorgho par région - 2014

Sorgho	Poro	Bagoué	Tchologo	Savanes	Côte d'Ivoire
Superficie (ha)	11 404	16 002	29 440	56 846	71 232
	16 %	22 %	41 %	80 %	100 %
Production (t)	7 755	10 881	20 019	38 656	48 438
	16 %	22 %	41 %	80 %	100 %

Sources : MINAGRI – Annuaire statistiques 2001, 2007, 2012, 2014

- **Arachide**

150. Destinée principalement à la commercialisation, l'arachide est produite de façon traditionnelle et se caractérise par un rendement de l'ordre de 1 tonne par hectare. La superficie estimée des cultures d'arachide en 2012 était de 49 448 hectares, principalement dans la région du Poro qui concentre près de 30 % de la surface agricole nationale dédiée à cette spéculation.

Tableau 33 : Estimation de la superficie et de la production d'arachide par région - 2012

Arachide	Poro	Bagoué	Tchologo	Savanes	Côte d'Ivoire
Superficie (ha)	21 006	13 970	14 272	49 248	74 622
	28 %	19 %	19 %	66 %	100 %
Production (t)	20 379	12 965	4 022	37 366	69 256
	29 %	19 %	6 %	54 %	100 %

Sources : MINAGRI – Annuaire statistiques 2001, 2007, 2012

151. Le District génère près de la moitié des revenus d'arachide avec un montant de la production estimée à 8 221 millions de FCFA (en 2012).

c) Cultures maraîchères

152. Les produits maraîchers dans le District sont constitués essentiellement de patates, tomates, laitues, aubergines, oignons, gombos et choux. La culture maraîchère a toujours joué un rôle important dans la valorisation des bas-fonds.

153. Au niveau même du département de Korhogo, plusieurs parcelles sont exploitées en culture maraîchère, notamment par des jeunes et des femmes éprouvant des difficultés à accéder à des terres cultivables en céréales ou tubercules. La culture maraîchère de type extensif est pratiquée pendant la saison sèche dans les bas-fonds.

154. Les intrants chimiques sont utilisés en faible quantité et la fumure organique obtenue le plus souvent à titre gracieux auprès des éleveurs est très souvent utilisée pour améliorer la productivité. L'utilisation d'équipement productif est rare.

155. 77 % des surfaces cultivées sont occupées par la tomate, la laitue, l'aubergine et l'oignon. Alors que la tomate et l'aubergine possèdent des rendements sur une longue durée avec une mise en valeur annuelle. La laitue occupe une grande superficie du fait de son cycle court qui permet une exploitation intensive des parcelles.

Tableau 34 : Part des surfaces consacrées à chaque légume (1997)

Cultures	Superficie (%)
Tomate	24
Laitue	23
Aubergine	16
Oignon	14
Gombo	9
Chou	7
Autres	7

Source : Pnager Nord - 1997

II.1.1.2 Production animale

156. L'élevage, vieille activité des habitants des Savanes, a pris une nouvelle dimension juste après l'indépendance sous l'impulsion des programmes gouvernementaux à travers la société pour le développement de la production animale (SODEPRA) qui devait encadrer les éleveurs.
157. En 2012, le District comptait 1 523 366 têtes soit le plus grand cheptel de Côte d'Ivoire (31 % du cheptel national) avec notamment 59 % des bovins et 20 % des porcins.
158. Toutefois le secteur est limité par la précarité des conditions d'élevage qui ne garantit pas une bonne productivité et l'absence de suivi sanitaire qui freine le développement.

Tableau 35 : Effectifs des cheptels par région - 2012

Type	Poro	Bagoué	Tchologo	Savanes	Côte d'Ivoire	% National
Bovins	509 885	212 703	206 389	928 977	1 583 725	59 %
Caprins	151 853	42 797	49 980	244 630	1 339 038	18 %
Ovins	157 299	35 654	84 662	277 615	1 708 464	16 %
Porcins	40 489	14 664	16 991	72 144	353 021	20 %

Source : MIRAHA – Annuaire statistique 2007, 2012

a) Elevage de bovins

159. L'élevage des bovins représente plus de 900 000 têtes dans le District des Savanes, soit le plus grand cheptel de Côte d'Ivoire. Il se caractérise pour l'essentiel par :
- Une forte prédominance de l'élevage dit de transhumance opéré par des éleveurs peuls ivoiriens et maliens ;
 - Une forte concentration de petits élevages au niveau de Korhogo et de ses alentours (25 km), due à la pression foncière. La région du Poro compte plus de 500 000, soit 32 % de l'effectif national estimé à 1 583 725 têtes.
160. Ces chiffres sont révélateurs de l'importance stratégique que revêt Korhogo dans la filière nationale de production de viande : En 2012, le District a produit plus de 18 000 tonnes de viandes et 18 000 tonnes de lait, soit 60 % de la production nationale.
161. La filière de l'élevage bovin souffre d'une sous-exploitation monétaire et doit bénéficier de mesures visant la sensibilisation des propriétaires aux opportunités de la filière et la mise en place d'unités de valorisation de sous-produits de l'élevage.

Tableau 36: Chiffres clés de l'élevage des bovins par région - 2012

Bovins	Poro	Bagoué	Tchologo	Savanes	Côte d'Ivoire
Cheptel (Nb de têtes)	509 885	212 703	206 389	928 977	1 583 725
Abattages (Nb de têtes)	92 564	38 614	37 467	168 645	287 507
Viandes (Tonnes)	10 006	4 174	4 050	18 231	31 080
Abats (Tonnes)	5 806	2 422	2 350	10 579	18 034
Lait (Tonnes)	10 096	4 212	4 087	18 394	31 358

Source : MIRAHA – Annuaire statistique 2007, 2012



Photo 6: Elevage de bovin à Korhogo ©2014

b) Elevage des petits ruminants

162. L'élevage de petits ruminants concerne les ovins et les caprins. Il est pratiqué en ville et se caractérise par des effectifs très réduits de 15 têtes maximum. Les animaux sont souvent gardés dans un enclos aménagé dans la cour familiale. Plus de 80 % des ovins et caprins sont élevés dans les villages de manière traditionnelle.

163. L'élevage d'ovins-caprins est fortement représenté dans le District avec près de 400 000 têtes dans le District. Ce qui constitue également le plus grand cheptel de Côte d'Ivoire avec 17 % du cheptel national. Ces bêtes sont majoritairement dans la région du Poro (qui concentre plus de 60 % des bêtes du District) et plus particulièrement au nord près des frontières avec le Mali.

Tableau 37 : Chiffres clés de l'élevage des ovins et caprins par région - 2012

Petits ruminants		Poro	Bagoué	Tchologo	Savanes	Côte d'Ivoire
Ovins	Cheptel (Nb de têtes)	157 299	35 654	84 662	277 615	1 708 464
	Abattages (Nb de têtes)	75 421	17 095	40 593	133 110	819 166
	Viandes (Tonnes)	1 169	265	629	989	12 697
	Abats (Tonnes)	471	107	254	2,96	5 119
Caprins	Cheptel (Nb de têtes)	151 853	42 797	49 980	244 630	1 339 038
	Abattages (Nb de têtes)	48 775	13 746	16 053	78 574	430 094
	Viandes (Tonnes)	454	128	149	731	3 999
	Abats (Tonnes)	182,82	51,52	60,17	294,52	1 612

Source : MIRAHA – Annuaire statistique 2007, 2012

c) Elevage des porcins

164. Le District concentre le plus grand cheptel de porcins du pays avec 72 144 bêtes (20 % du cheptel national). Les bêtes sont majoritairement présentes dans la région du Poro (60 % des bêtes du District sont dans les environs de Korhogo).

Tableau 38 : Chiffres clés de l'élevage des porcins par région

Porcins	Poro	Bagoué	Tchologo	Savanes	Côte d'Ivoire
Nb de têtes (Total)	40 489	14 664	16 991	72 144	353 021
Viandes Totales (Tonnes)	828	300	347	1 474	7 215
Abats total (Tonne)	177	64	74	315	1 541

Source : MIRAHA – Annuaire statistique 2007, 2012

d) Aviculture

165. L'élevage villageois ou traditionnel représente l'essentiel de la production de volailles du District ; il est pratiqué dans tous les villages. Les animaux sont en liberté sans surveillance. L'aviculture moderne ou industrielle est très peu développée localement et ne se pratique en général que dans les fermes proches de la ville de Korhogo. Le District concentre ainsi 6 % des poules pondeuses et 9 % des poulets traditionnels.

Tableau 39: Chiffres clés de l'aviculture dans le District

	Volaille	Savanes	Côte d'Ivoire
Pondeuse	Cheptel (Nb de têtes)	116 916	1 851 074
	Abattages (Nb de têtes)	78 334	1 240 220
	Viandes (Tonnes)	116	1 830
	Œufs (Tonnes)	1 578	24 989
Poulets de chair	Cheptel (Nb de têtes)	477	8 476 143
	Abattages (Nb de têtes)	430	7 628 529
	Viandes (Tonnes)	0	8 132
Poulets Traditionnels	Cheptel (Nb de têtes)	2 913 993	33 528 362
	Abattages (Nb de têtes)	2 185 636	25 147 897
	Viandes (Tonnes)	1 792	20 621
	Œufs (Tonnes)	775	8 918

Source : MIRAHA – Annuaire statistique 2007, 2012

II.1.1.3 Structuration du secteur agricole

a) Equipements agricoles

166. Les travaux agricoles sont faiblement mécanisés puisque seule 2 % des parcelles bénéficient de labour mécanisé. Le labour par attelage est très présent dans ce District avec plus de 57 % de parcelles qui en bénéficient en lien avec l'importance de l'élevage sur ces territoires.

Tableau 40 : Types de labour pratiqués sur les parcelles par région

Région	% Sans labour	% Manuel	% Tracté	% Motorisé
Poro	1,08	38,78	57,87	2,27
Tchologo	4,45	51,05	43,33	1,17
Bagoué	5,39	17,21	73,15	4,26
District des Savanes	3,07	36,60	57,86	2,48

Source : MINAGRI - RNA 2001

167. En dehors de quelques structures agricoles d'envergure et totalement privées telles que la SUCAF ou Ivoire Coton qui utilisent des tracteurs, la majorité des exploitants réalise encore les travaux agricoles manuellement. Ceci explique le faible rendement des surfaces agricoles. Selon le RNA 2001, le District des Savanes concentre à elle seule 61 % des appareils ULV (utilisé pour la protection des végétaux), 32 % des décortiqueuses d'arachide, 20 % des pulvérisateurs et 21 % des égreneuses. Ce matériel est utilisé principalement pour les cultures du coton et de l'arachide.

Tableau 41 : Equipements des ménages agricoles en petits matériel (en %)

Type de matériel	% de ménages qui en disposent	% National
Presse manioc	13,97	13,36
Poudreuse	1,96	21,98
Décortiqueuse d'arachide	4,97	32,58
Appareil ULV (protection des cultures)	40,12	61,36
Pulvérisateur	33,96	20,87
Égreneuse	0,54	21,27

Source : MINAGRI - RNA 2001

168. Le gros matériel du District des Savanes est constitué pour l'essentiel des charrues et semoirs (avec plus de 75 % du total national), de moulins à céréales (30 %) et 19 % du total des tracteurs.

Tableau 42 : Equipement des ménages agricoles en gros matériel (en %)

Type de matériel	% de ménages qui en disposent	% National
Charrue	56,40	79,43
Semoir	21,65	75,40
Moulin à céréales	3,44	30,17
Tracteur	1,86	18,89
Groupe électrogène	0,63	9,09
Batteuse de riz	0,07	2,76

Source : MINAGRI - RNA 2001

169. A cette carence en matériel agricole s'ajoute un faible taux d'utilisation des intrants (49 % des agriculteurs n'utilisent pas d'intrant selon le RNA 2001) expliqué par un manque de savoir-faire et un manque de moyen pour acquérir ces produits souvent coûteux sur les marchés de Bouaké.

b) Sociétés coopératives et fédérations agricoles

170. Dans l'objectif d'acquérir du matériel et des intrants permettant d'améliorer les rendements, les agriculteurs essaient de s'organiser en sociétés coopératives agricoles. A ceci s'ajoutent quelques structures d'accompagnement privées ou publiques permettant de donner un appui financier ou technique supplémentaire.

Tableau 43 : Structures d'accompagnement du secteur agricole

Filière	Echelle	Structures d'accompagnement	
Cultures de Rente	Coton	District	CIDT / CRCA
	Anacarde	Korhogo	ANADER / CRCA
	Mangue	Korhogo	OCPV
	Karité	Korhogo	OCPV
	Bois	Korhogo	ND
Cultures vivrières	Riz pluvial	Korhogo	ANADER
	Riz inondé	Korhogo	ANADER
	Maïs	Korhogo	ANADER
	Manioc	Korhogo	ANADER
	Igname	Korhogo	ND
	Arachide	Korhogo	ND
Culture maraîchères	Toutes	Korhogo	OCPV / ANADER
Elevage	Toutes	Korhogo	SODEPRA / ANADER

Source : OCDE, rapport sur l'économie locale de Korhogo et sa zone d'influence, 1999

171. La Côte d'Ivoire compte 4 fédérations sectorielles qui jouent un rôle dans la structuration et la représentation des filières agricoles à travers :

- La promotion des filières agricoles et de la solidarité professionnelle ;
- La défense des intérêts des producteurs ;
- La promotion de la professionnalisation de l'agriculture ;
- La valorisation du métier d'agriculteur.

172. Ces fédérations sont :

- La fédération des coopératives de la filière bétail et viande de Côte d'Ivoire ;
- La fédération nationale des coopératives de planteurs de palmier à huile de Côte d'Ivoire ;
- La fédération des producteurs de canne villageoise de Côte d'Ivoire ;
- La fédération nationale des coopératives de vivriers de Côte d'Ivoire.

II.1.1.4 Flux de marchandises agricoles

173. Les produits agricoles sont soit exportés, soit autoconsommés, soit vendus en bord de champ ou bien encore commercialisés dans un des marchés du District.

174. Le département de Korhogo compte sept marchés permettant d'assurer des échanges commerciaux entre habitants du District, mais également avec les habitants des pays frontaliers (Mali et Burkina Faso) : grand marché, marché de Koko, marché Delafosse, marché Sinistré, marché Petit Paris, marché Soba, marché de Sonzoribougou.

Tableau 44 : Synthèse des flux de marchandises agricoles dans le District

Type		Autoconsommation	Exportation	Importation
Cultures de rente	Coton	NA	Boundiali / Monde	
	Anacarde	ND	Monde (80 %)	Mali
	Mangue	ND	Monde	
	Karité	ND		
	Bois	NA	Monde	
Cultures vivrières	Mil-sorgho	26 %		
	Maïs	20 %	Guinée Mali	Guinée Mali
	Riz	32 %	Régions limitrophes	Abidjan, régions voisines, reste du monde
	Igname	70 %	Marchés locaux Bouaké	
	Arachide	20 %	Monde	
Cultures maraîchères	Toutes	5 %	Grand marché de Korhogo, centres urbains proches (Ferkessedougou, Man, Daloa), Abidjan	Oignon du Mali
Elevage	Bovin	42 %		

Source : OCDE, rapport sur l'économie locale de Korhogo et sa zone d'influence, 1999/ NA : Non applicable / ND : Non disponible

175. N'étant pas autosuffisants du point de vue alimentaire, en particulier sur les tubercules et la banane, le Mali et la Guinée importent ces denrées produites en abondance dans la zone forestière de Côte d'Ivoire. Aucune restriction sur ces produits n'étant imposée aux commerçants de ces Etats, ces derniers viennent s'approvisionner dans le District.

Zoom 1 : Institut de Renforcement du Capital Humain et d'Appui au Développement Local

Au cours de l'année 1972, INADES Formation sollicité par la Société pour le développement du Riz (SODERIZ), obtient le concours de trois religieuses de la communauté des Xavière pour aider les populations à intégrer progressivement les nouvelles techniques agricoles et mieux gérer leurs revenus ». Ces deux structures conjugueront leur effort pour donner naissance à l'ARK (Animation Rurale de Korhogo). Elle devient ainsi est une structure d'Eglise rattachée à l'Archidiocèse de Korhogo.

Au fil des années, l'ARK est devenue une ONG avec pour mission d'œuvrer au développement de l'homme par l'accompagnement des dynamiques à la base dans une perspective d'autopromotion communautaire. L'association vise à accompagner les groupes sociaux marginalisés et démunis, femmes et hommes, afin de les organiser et leur permettre de disposer de réelles capacités techniques, économiques, sociales et politiques.

L'ONG est organisée en 4 départements : Agriculture, Formation, Santé et développement et Entrepreneuriat de la femme.

Dans le domaine agricole, l'ONG opère à travers 8 réseaux de 40 groupements chacun. Chaque groupement rassemble 50 femmes, soit au total 16 000 femmes opérant sur une superficie d'environ 8 Hectares dans les alentours de Korhogo.

Les femmes de l'association négocient avec les propriétaires fonciers des parcelles de terre pour la réalisation de leur exploitation.



Photo 7 : Cultures des Bas-fonds de Korhogo © 2014

L'ONG apporte son appui à travers le financement d'une partie des :

- Equipements : des pelles et des pioches sont financées par l'ONG et /ou achetées par les femmes grâce à la vente de leurs produits ;
- Intrants : Des semences, engrais et pesticides sont achetés auprès d'entreprises privées, installées dans la ville de Korhogo.

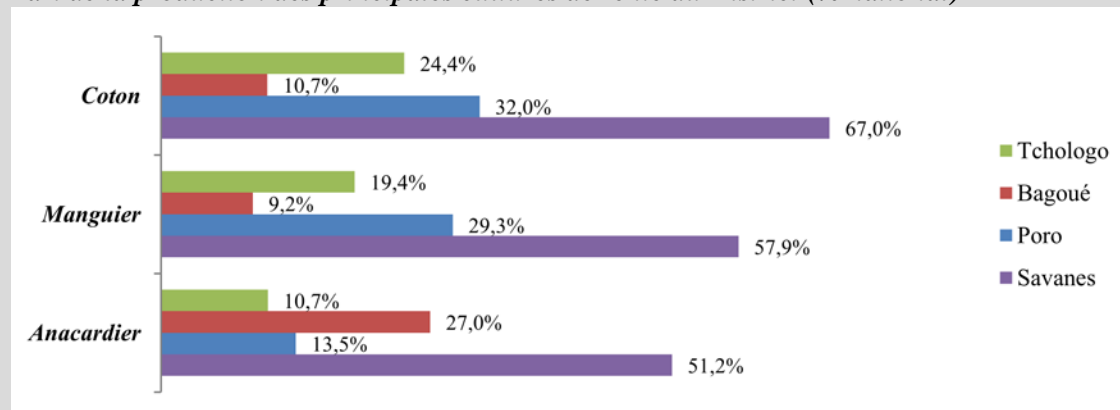
Les cultures produites sont principalement: L'oignon, les aubergines, les choux, les carottes, les tomates, etc. Les récoltes se font de septembre à décembre et les produits sont directement mis en vente.

Les mesures à mettre en place pour développer la filière agricole sont :

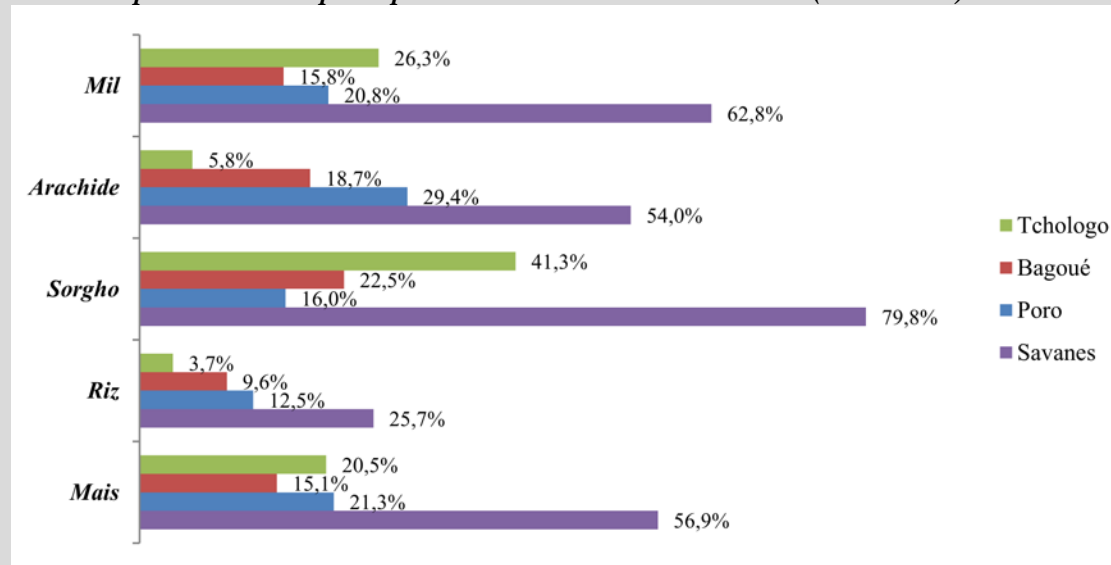
- Une structuration de la filière pour augmenter les prix de vente avec notamment le concours de l'OCPV (Office de commercialisation des produits vivriers) ;
- Une meilleure organisation de la filière : Récolte, logistique, distribution, etc. ;
- Une montée en charge en termes de compétences des femmes afin d'augmenter la production.

Chiffres clés 13 : Agriculture

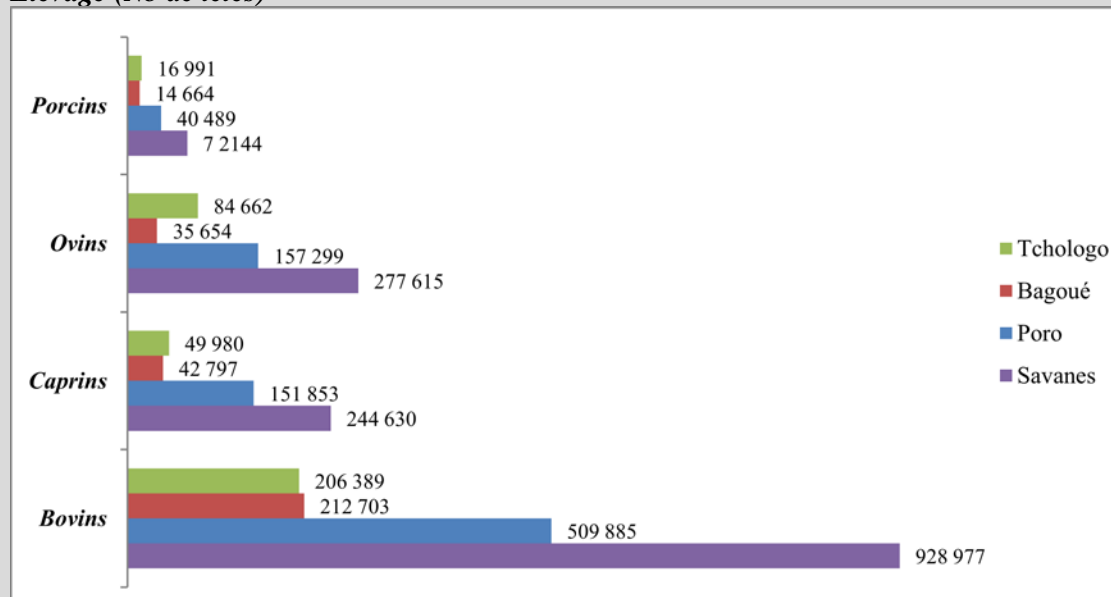
Part de la production des principales cultures de rente du District (% national)



Part de la production des principales cultures vivrières du District (% national)



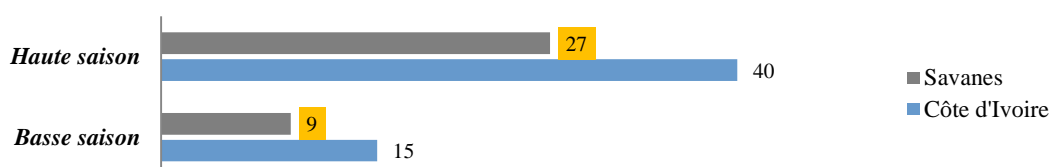
Elevage (Nb de têtes)



II.1.2 Secteur halieutique

176. La pêche dans le District est essentiellement pratiquée de façon artisanale. Elle constitue une activité secondaire pour les riverains de la Bagoué, du Bandama et des différents cours d'eau qui drainent le District. Ce sont surtout les ressortissants maliens communément appelés « bozos » qui font de la pêche une activité principale sans aucune réglementation.
177. La capture moyenne par sortie varie entre 9 kg et 27 kg selon la saison de pêche, en dessous de la moyenne nationale qui varie entre 15 kg et 40 kg, classant ainsi le District parmi les moins rentables. En moyenne annuelle, le District réalise une capture avoisinant les 2 000 tonnes.

Figure 24 : Capture moyenne de pêche en fonction de la saison - En kg



Source : MIRAHA - Enquête cadre de la pêche artisanale continentale, 2013

178. Les ménages pratiquant une activité dans le secteur halieutique représentent 0,36 % de la population du District, dont la majorité est impliquée dans la pêche et la transformation ou le commerce de poisson.
179. La plus grande partie des captures est revendue directement par les pêcheurs (44 %) ou remise à la famille pour vente (12 %). Seulement 2 % des captures sont transformées, principalement via fumage ou fermentation. Le taux de transformation est ainsi très en deçà de la moyenne nationale qui s'établit à 8 %.
180. Les produits de la pêche sont destinés en général à l'autoconsommation et à la vente locale, ce qui permet d'avoir quelques ressources financières. La pêche est pratiquée surtout en saison sèche. Les espèces pêchées sont généralement les silures, les carpes et les machoirons. La production annuelle de la région de la Bagoué est estimée à 65 tonnes environ.

Tableau 45 : Superficie et production estimée des barrages dans la région du Poro

Barrage	Superficie (ha)	Production estimée (kg/ha)
Barrage de Korokaha	15	23
Barrage de Kiémou	6	149
Barrage de Solomougo	ND	ND
Ferme piscicole de Natiokobadara	10	1 600

Source : Directions régionales MINAGRI, 2014

Chiffres clés 14 : Secteur halieutique

- 860 ménages impliqués dans l'activité
- 2 000 tonnes annuelles
- 0,3 % de la population pratiquant une activité dans le secteur halieutique
- 44 % des captures sont directement revendues par les pêcheurs
- 2 % des captures sont transformées, principalement via fumage ou fermentation

II.1.3 Mines et carrières

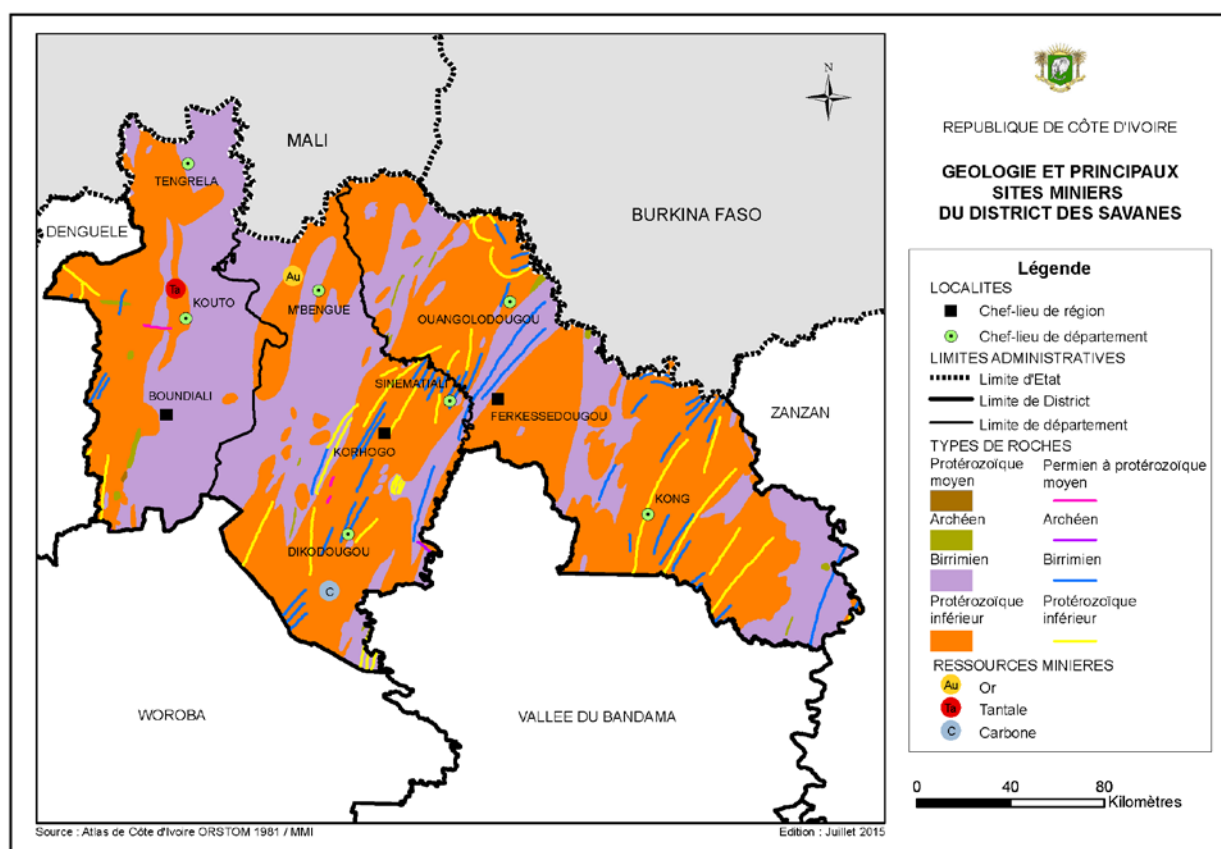
II.1.3.1 Ressources minières

181. Le District des Savanes renferme d'importantes ressources de minerais, notamment :

- L'or, principalement exploité dans la mine de Tongon dans le département de M'Bengué par la société Rangold Resources Group. La Mine de Tongon, inaugurée en 2011, affiche une capacité de production de 7 à 8 tonnes par an et une réserve de 90 tonnes ;
- Le manganèse ;
- Le tantale dans la zone nord-ouest.

182. Les dépôts de Tongon sont localisés dans la ceinture du Protérozoïque inférieur Sénoufo qui s'étend sur 200 kilomètres. La ceinture volcano-sédimentaire de métamorphisme composé de faciès de schistes verts est délimitée de chaque côté par des terrains variables et tectonisés de gneiss granitiques.

Carte 24 : Géologie et principaux sites miniers du District



183. La filière souffre d'un phénomène d'orpaillage important qui limite non seulement le développement et les investissements et provoquent également des graves incidents écologiques avec l'utilisation de composés chimiques (mercure, cyanure) sans contrôle.

II.1.3.2 Structuration du secteur minier

184. Le secteur minier est réglementé en Côte d'Ivoire par le code minier avec pour but d'encourager les investissements privés tout en préservant les intérêts du pays. Cependant, les investissements sont faibles compte tenu des contraintes structurelles au sein du District et au niveau national, notamment :

- L'insuffisance de données géologiques à la disposition des investisseurs permettant d'optimiser les coûts liés à l'exploration minière ;
- L'état des infrastructures (routes, électricité) freinant considérablement les temps d'installation des sociétés minières ;
- Le manque de main-d'œuvre qualifiée obligeant les sociétés à former les populations locales.

Tableau 46: Nombre d'entreprises, de permis et d'employés de la filière Or

Nombre d'entreprises	Nombre de concessions	Nombre de permis d'exploitation	Nombre de permis de recherche	Nombre d'employés
2	ND	2	16	1 825

Source : Direction Générale des Mines de Korhogo (2014)

185. La filière Or emploie 1 825 personnes, dont une forte proportion de locaux. En effet, l'installation de compagnies minières est notamment conditionnée par la mise en œuvre d'une politique de développement local. A titre d'illustration, la société Rangold a dépensé 890 millions de FCFA à partir des revenus de l'entreprise pour les actions de développement local entre 2010 et 2013.

Chiffres clés 15 : Exploitation minière

- 1 mine d'or, avec une capacité de production de 7 à 8 tonnes par an et une réserve de 90 tonnes
- 1 mine de manganèse

Zoom 2 : La mine d'Or de Tongon

La mine de Tongon est située dans le nord de la Côte d'Ivoire, 628 km au nord d'Abidjan. Elle est exploitée par la société sud-africaine Rangold Resources Group à travers 5 permis (4 permis de recherche et 1 permis d'exploitation) étendus sur 6 000 km².

Inaugurée en 2011, la mine affiche une capacité de production de 7 à 8 tonnes par an et une réserve de 90 tonnes. En 2013, le bénéfice net s'élevait à 433 millions USD.

- La mine emploie près de 1 700 personnes :
- 532 employés permanents pour les équipes administratives et techniques
- 1 144 sous-traitants

Les employés proviennent en majorité de la région du Poro (77 %), mais également d'autres régions de la Côte d'Ivoire (16,1 %), d'Afrique de l'Ouest (4,3 %) et d'autres pays (3,6 %).



Photo 8 : Mine d'or de Tongon © 2014

Pour son processus de production, Rangold achemine la matière première (intrants, explosifs...) via des camions jusqu'au site de la mine et envoie directement l'or extrait et fondu en Afrique du Sud par voie aérienne (aérodrome privé).

Dans le cadre de sa politique de développement local, Rangold intervient activement auprès des populations locales dans le financement des projets destinés à faire progresser l'éducation et la santé et à promouvoir l'agriculture. A ce titre, la compagnie a engagé près de 890 millions de FCFA à partir des revenus de l'entreprise 2010-2013 pour des projets de développement (construction d'une école, achat de tracteur, infrastructures d'eau et d'électricité...).

Les principaux axes de développement sont :

- L'obtention des données géologiques de base du territoire : le manque de données disponibles minimise les investissements que pourraient faire les compagnies minières sur le territoire ivoirien
- L'obtention des permis d'exploitation: les permis sont obtenus après l'exploitation effective du site
- Les démarches administratives : la société rencontre des difficultés pour obtenir de simples autorisations
- Le manque de surveillance : de nombreux particuliers exploitent illégalement les terres de Rangold
- Les infrastructures en électricité : Rangold utilise un générateur pour pallier la mauvaise alimentation en électricité. Les coûts d'utilisation du générateur sont très élevés.
- L'état des routes : Les routes d'accès aux sites sont en très mauvais état.

Synthèse 4 : Secteur primaire

Bien qu'il occupe une grande partie de la population notamment pour son autoconsommation, le secteur agricole contribue très peu au développement du District. La presque totalité des exploitations travaillent de façon manuelle et les intrants chimiques sont utilisés dans une faible proportion soit par méconnaissance des techniques agricoles, soit en raison du prix élevé des produits phytosanitaires difficilement accessible pour une population vivant dans une précarité avancée. Sans utilisation de ce type de techniques, les rendements des parcelles agricoles du District sont tributaires des perturbations pluviométriques en forte augmentation dans la zone savanicole ivoirienne.

L'élevage constitue un atout fort du District avec le plus grand cheptel de Côte d'Ivoire. Toutefois les conditions d'élevage sont précaires et l'absence de contrôle vétérinaire limite le développement de ce secteur.

Le secteur est également confronté à l'étroitesse du marché local. En effet, le District ne dispose que de quelques unités de transformation (anacarde et riz) et d'aucun marché de gros permettant de stocker les marchandises et dynamiser la commercialisation des produits.

Ainsi, l'agriculture, locomotive et principal moteur de développement économique, nécessite en amont une plus grande structuration des acteurs aujourd'hui disséminés et fortement dépendants du climat et du prix des intrants. À travers les plans de développement nationaux, les coopératives agricoles et les structures de développement tels que l'ANADER et le Conseil Régional du Coton et de l'Anacarde, les instances publiques tentent justement de structurer et pérenniser le secteur.

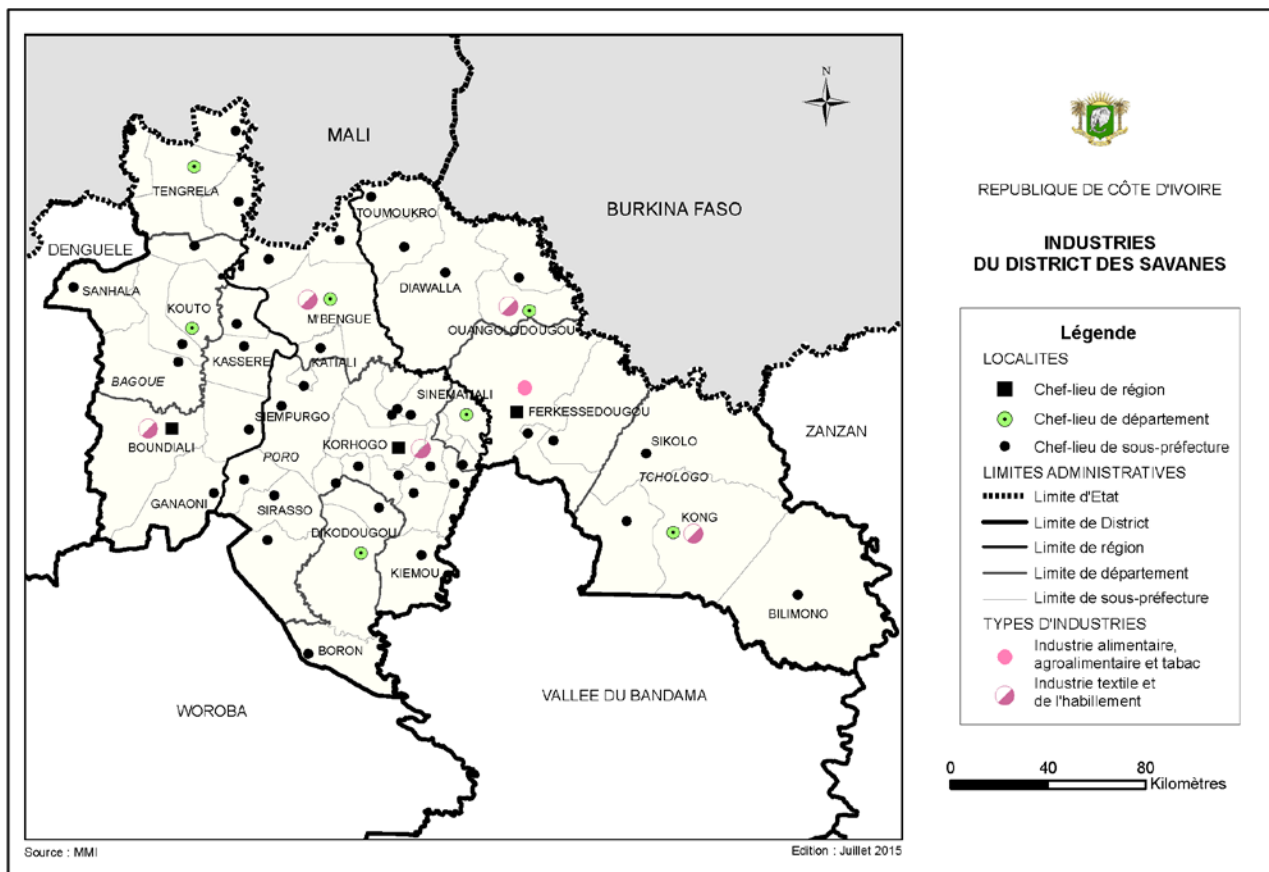
En outre, alors qu'il dispose de ressources minières importantes notamment en or, le District ne compte à ce jour qu'une seule mine en activité mettant en exergue la sous-exploitation de ses ressources naturelles.

Chapitre 2. Secteur secondaire

II.2.1 Industrie

186. Le secteur industriel du District des Savanes est constitué principalement d'unités d'égrainage de coton et de transformation de canne à sucre, de mangue et de bois. A cela, s'ajoutent quelques unités de fabrication de textile et de l'habillement.

Carte 25: Principales industries du District



II.2.1.1 Filière Coton

187. La filière, privatisée depuis la fin des années 1990, a connu des difficultés en raison des troubles qui ont affecté le pays et des fluctuations du prix sur le marché mondial.

188. Si le District compte actuellement 14 unités d'égrainage du coton, les principaux acteurs de la filière opérant au niveau du District sont :

- L'entreprise Ivoire Coton qui compte 4 unités dans tout le pays dont 3 dans le District des Savanes permettant d'égrainer 135 000 tonnes de coton par an ;
- La compagnie Ivoirienne de Coton COIC S.A qui compte 3 unités dans la ville de Korhogo capables d'égrener 145 000 tonnes de coton par an.

Tableau 47 : Nombre et répartition des usines de Coton par région

Opérateur	Usine / Localisation	Date de mise en service	Capacité nominale d'égrainage par an	Etat de fonctionnement	Effectif emplois (chiffres de 2011)	
					Permanents	Saisonniers
IVOIRE COTON	Boundiali 1	1967	25 000	En marche	15	100
	Boundiali 2	1990	50 000	En marche	34	110
	M'Bengué	2000	60 000	En marche	11	139
	3 unités		135 000		60	349
COIC	Korhogo 1	1974	25 000	En marche	Nc	Nc
	Korhogo 2	1989	60 000	En marche	Nc	Nc
	Korhogo 3	2011	60 000	En marche	Nc	Nc
	3 unités		145 000		Nc	Nc
SECO	Ouangolodougou	1978	35 000	En marche	20	150
	1 unité		35 000		20	150
SICOSA	Korhogo	1999	50 000	En marche	34	170
	1 unité		50 000		34	170
Total	8 unités		355 000	8 unités	Environ 200	Environ 1 000

Source : MINAGRI – 2014

Zoom 3 - Société Ivoire Coton

Suite à la décision de l'état de Côte d'Ivoire de se désengager des activités productrices d'une part et libéraliser la filière coton d'autre part, le lot nord-ouest a été acquis en 1998 par le consortium formé par l'institution IPS (WA) et la société PAUL REINHART-AG, une société suisse de négoce de coton. Pour gérer ce lot, le consortium a créé le 23 août 1998, la Société Ivoire Coton.

Ivoire Coton a pour mission de favoriser le développement des exploitations agricoles pour garantir l'approvisionnement des usines, de transformer le coton graine, de commercialiser les produits semis-finis et contribuer ainsi à l'amélioration du niveau de vie des communautés rurales.

L'infrastructure industrielle de l'entreprise est composée du complexe d'égrenage de Boundiali, de l'usine d'égrenage de Dianra et de l'usine d'égrenage de M'Bengué employant au total 30 permanents et 400 saisonniers. Le complexe d'égrenage de Boundiali comprend les unités de Boundiali 1 et 2. La première unité est en fonctionnement depuis 1967 et la seconde depuis 1990. Les capacités de production sont les suivantes :

- Boundiali 1 : 3 égreneuses de 158 scies avec 170 tonnes de coton graine par jour, soit 25 000 tonnes par an pour une durée d'égrenage de 6 mois
- Boundiali 2 : 4 égreneuses de 158 scies avec 350 tonnes de coton graine par jour, soit 45 000 tonnes par an pour 6 mois d'égrenage



Photo 9 : Usine d'égrainage Ivoire Coton à Boundiali © 2014

La collecte du coton s'effectue auprès de 30.000 producteurs établis sur 9 zones d'une superficie totale de 70.000 hectares. Les semences, les produits phytosanitaires, les équipements et le transport sont entièrement financés par la société Ivoire Coton dans le cadre de leurs activités d'encadrement agricole.

Ivoire Coton vend 99 % de sa production à l'Export sur la base d'une liste de négociants approuvée par le Conseil d'Administration. Ces ventes sont exclusivement faites par appel d'offre en fonction des indices du marché. A ce jour, la graine est vendue en priorité aux huileries locales et régionales dans l'attente de la mise en place d'une huilerie.

Les principaux axes de développement sont :

- L'état des infrastructures en eau et en électricité: Des coupures d'eau et d'électricité sont régulièrement observées obligeant Ivoire Coton à utiliser les groupes électrogènes dont les coûts de carburants sont élevés.
- L'état du réseau routier : Les camions de la société empruntent des chemins plus longs pour éviter les routes accidentées. Les surcoûts de transport sont donc importants.

II.2.1.2 Filière agroalimentaire

189. La filière agroalimentaire est principalement représentée par la production de sucre dans la périphérie de Ferkessedougou où sont concentrées deux usines de la SUCAF CI, créée en 1997 à la suite du programme de restructuration et de privatisation du secteur sucrier ivoirien. Elle fait partie du Groupe SOMDIAA depuis 2010.
190. La SUCAF Côte d'Ivoire tire ses cannes de ses surfaces irriguées, mais aussi des cultures villageoises environnantes (14 600 hectares).
191. En mai 2015, 3 unités de séchage de mangue ont été inaugurées à Korhogo, Boundiali et Ferkessedougou

Zoom 4: Sucrière SUCAF

La SUCAF Côte d'Ivoire a été créée en 1997 à la suite du programme de restructuration et de privatisation du secteur sucrier ivoirien. Elle fait partie du Groupe SOMDIAA depuis 2010.

La SUCAF Côte d'Ivoire tire ses cannes de ses surfaces irriguées, mais aussi des cultures villageoises environnantes (14 600 hectares).

Les deux sucreries de SUCAF CI sont situées à Ferkessedougou dans le nord de la Côte d'Ivoire, à proximité des frontières du Burkina Faso (80 km) et du Mali (110 km). Les sites de Ferké 1 et Ferké 2 sont à 35 km l'un de l'autre. L'usine de Ferké 1 produit du granulé blanc et du sucre morceau tandis que l'usine de Ferké 2 produit du granulé roux. Les deux sites sont aujourd'hui capables de récolter plus de 1 million de tonnes de canne afin de produire 105 000 tonnes de sucre destinées à 98 % au marché de gros local.



Photo 10 : Sucrière SUCAF © 2014

La compagnie emploie près de 6 000 personnes réparties sur les deux sites et dans les cultures :

- *1 000 employés permanents : Ingénieurs, agents de maîtrise, agents d'exploitation etc ;*
- *5 000 saisonniers pour le découpage de la canne à sucre.*

Les usines sont intégrées dans tout le processus de production : Le découpage de la canne à sucre, le jus, l'évaporation, la raffinerie, le conditionnement et la distribution.

Elles sont alimentées en eau et en électricité par :

- *Une usine de traitement de l'eau du Bandama ;*
- *Une unité de production électrique fonctionnant aux vapeurs dégagées par la production de sucre.*

Elles sont équipées d'engins roulants, de moulins, et de chaudières etc. Les étapes de séchage, de nettoyage et d'égrenage sont entièrement automatisées.

Les principaux axes de développement sont :

- *Le manque d'équipements et de moyens : La SUCAF a besoin de plus de machines pour améliorer la récolte mécanique et exploiter l'intégralité des surfaces disponibles et obtenir du sucre de qualité.*
- *L'amélioration du circuit logistique : Le transport ferroviaire actuellement utilisé est lent et coûteux.*

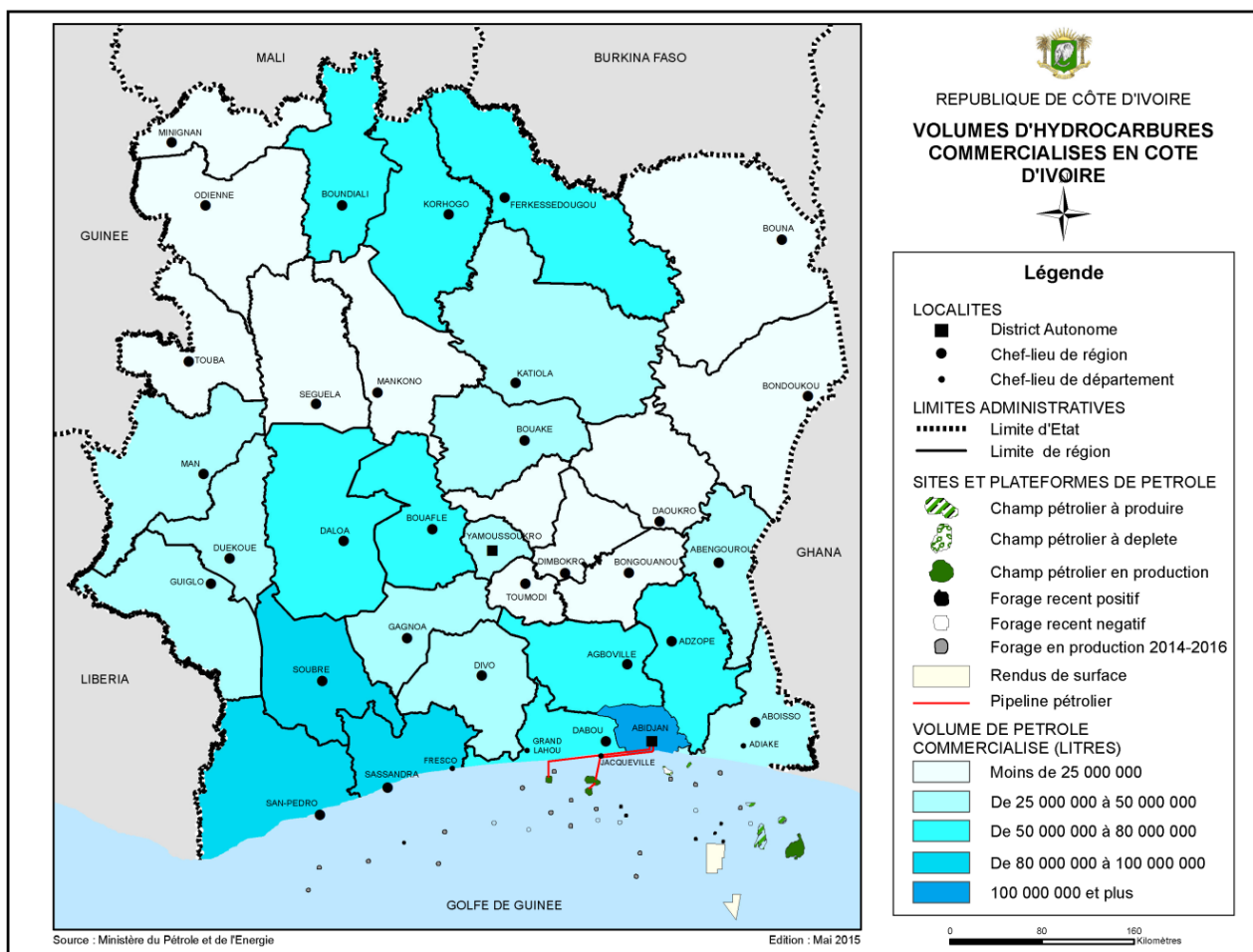
II.2.2 Pétrole et gaz

II.2.2.1 Pétrole

192. La production pétrolière est essentiellement réalisée en offshore à partir du District Autonome d'Abidjan. Le pétrole brut est exporté. Les hydrocarbures consommés sur l'ensemble du territoire sont essentiellement importés depuis le Nigéria.

193. Le District des Savanes enregistre un volume de produits commercialisés de 78 554 milliers de litres, soit 6,5 % du volume total commercialisé en Côte d'Ivoire.

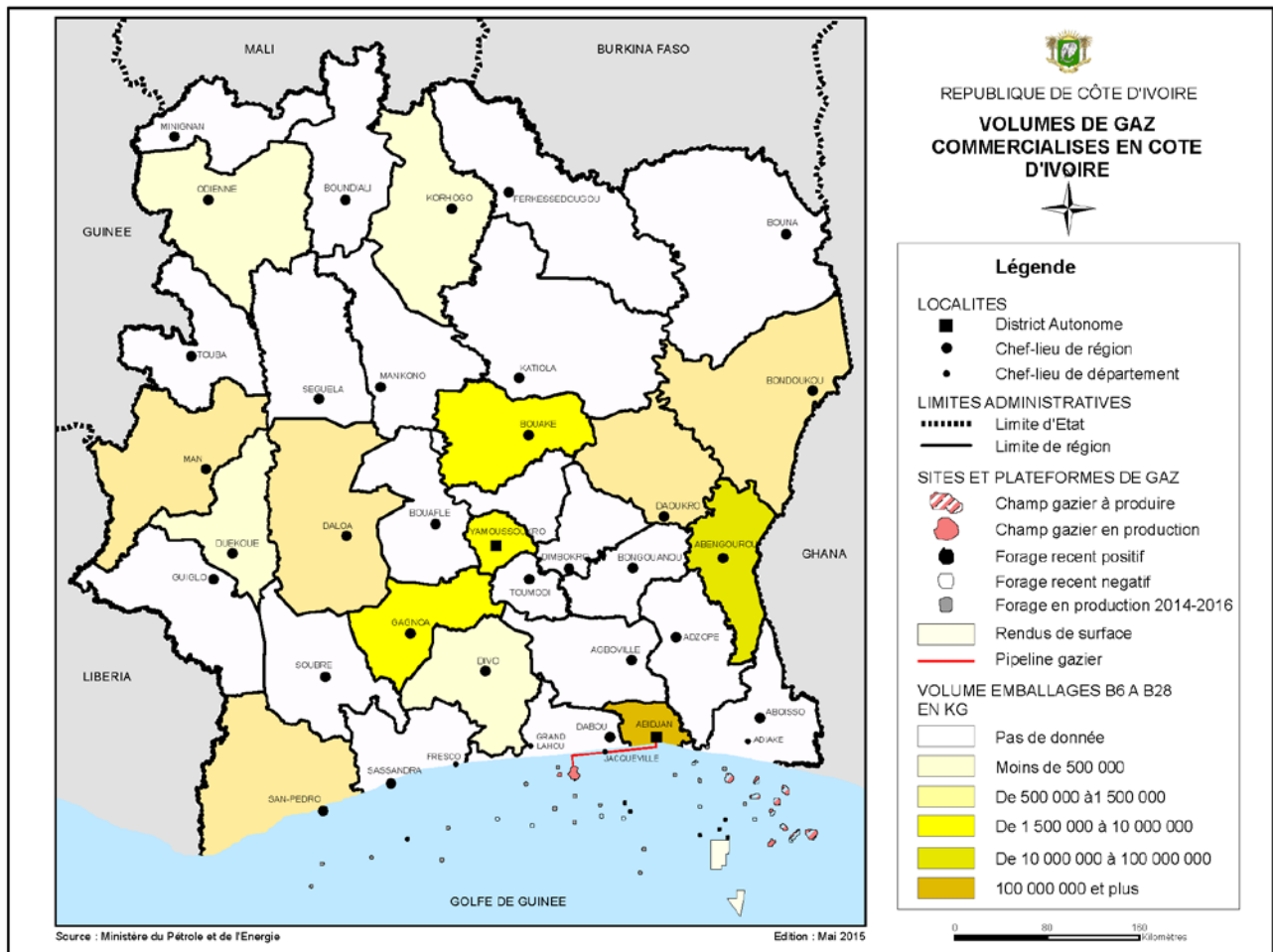
Carte 26 : Volumes d'hydrocarbures commercialisés en Côte d'Ivoire



II.2.2.2 Gaz

194. L'essentiel de la production de gaz est utilisé pour alimenter les centrales thermiques et produire de l'électricité.
195. Le secteur du Gaz est également marqué par la prépondérance du District Autonome d'Abidjan. Ce District concentre ainsi près de 85 % du volume de gaz commercialisé en Côte d'Ivoire.
196. Avec 373 000 kg de gaz butane commercialisé, soit 0,6 % du volume commercialisé au niveau national, le District des Savanes est l'un des Districts où la commercialisation est la plus faible.

Carte 27 : Volumes de gaz commercialisés en Côte d'Ivoire

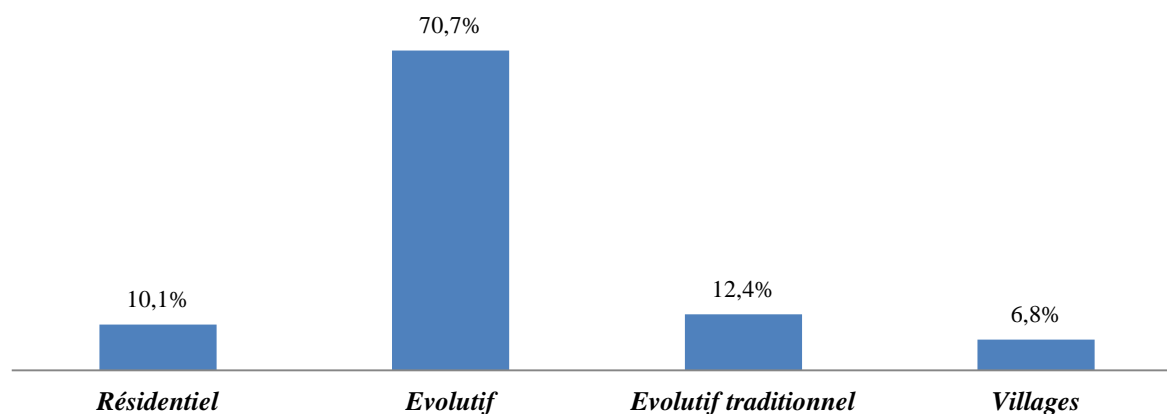


II.2.3 Bâtiment et Travaux Publics

II.2.3.1 Analyse de la demande

197. La croissance démographique du District est induite par l'exode rural des populations vers Korhogo, seul véritable pôle urbain de la région. L'accroissement d'habitations nouvelles en zones loties et non loties entraîne une extension urbaine qui est estimée à 120 hectares par an sur la base d'une surface moyenne de 150 m².
198. La demande urbaine était estimée à 984 logements supplémentaires pour l'année 1998, sur la base d'une croissance démographique de près de 4,5 % de citoyens par an qui résident au sein de ménages moyens de 6,5 personnes. La demande se concentre sur des habitations de type évolutif (71 %).
199. Exprimée au coût moyen de la construction pratiqué localement, la demande annuelle résultant de la pression démographique communale représente un marché estimé à 3,6 milliards de FCFA.

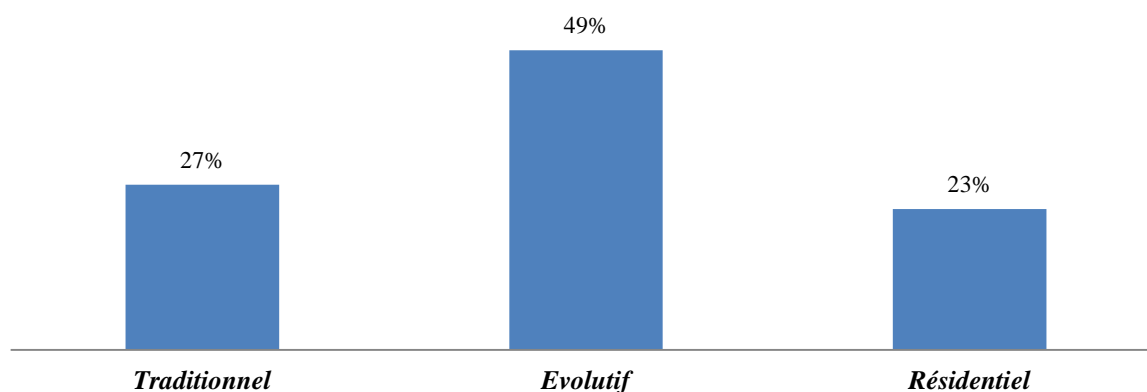
Figure 25 : Estimation de la demande urbaine (1998)



Source : OCDE, rapport sur l'économie locale de Korhogo et sa zone d'influence, 1999

200. Le taux de croissance démographique du milieu rural est estimé à 2 % par an. En conséquence, le besoin en habitat s'établit à 3 610 unités supplémentaires principalement pour des bâtis évolutifs (49 %). Le marché potentiel induit s'établit à plus de 3,6 milliards de FCFA.

Figure 26 : Estimation de la demande rurale (1998)



Source : OCDE, rapport sur l'économie locale de Korhogo et sa zone d'influence, 1999

II.2.3.2 Structuration des acteurs du BTP

a) Opérateurs du bâtiment

201. Le milieu des opérateurs locaux du bâtiment apparaît très hétérogène, composé d'artisans de différents métiers pratiquant plusieurs activités à la fois. Le nombre d'opérateurs est important compte tenu du volume de la demande, ce qui atteste de la fragmentation de l'offre et de l'importance des micros entrepreneurs travaillant parfois de façon occasionnelle.
202. Le répertoire de la Chambre régionale des Métiers (CRM) dénombre 700 artisans dans la filière bâtiments. Les artisans non-inscrits estimés à 200 sont généralement des tâcherons de taille modeste.

Tableau 48 : Répartition des artisans par corps de métiers du bâtiment dans le département de Korhogo (1997)

Corps de métiers	Inscrits à la CRM de Korhogo
Ent. Générale Bât	50
Electricien	40
Fournisseur en sable et gravier	40
Fabricants de carreaux agglomérés en ciment	6
Carreleurs	40
Plombiers	20
Vitriers, peintres et décorateurs	30
Total	226

Source : OCDE, rapport sur l'économie locale de Korhogo et sa zone d'influence, 1999

203. Les artisans du bâtiment sont à 88 % ivoiriens, à 99 % des hommes et 50 % ont entre 21 et 45 ans. La grande majorité (86 %) a appris le métier par apprentissage traditionnel ou sur le tas, alors que 12 % des entrepreneurs ont une formation générale et 2 % une formation technique.
204. L'ancienneté est une caractéristique fondamentale dans le métier avec 12 % des artisans qui exercent depuis moins de 10 ans, 52 % qui disposent de 11 à 20 ans d'expérience et 36 % qui disposent de plus 20 ans d'expérience.
205. Une grande majorité de la main-d'œuvre du secteur est composée d'apprentis et d'aides familiales. En 1997, 49 % des entrepreneurs n'étaient pas assujettis à l'impôt et 45 % ne payaient pas de patente. Enfin, un système de prise en charge des soins de santé a été mis en place puisque 5 unités seulement déclarent une partie de leurs employés à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale.

b) Opérateurs des travaux publics

206. Les différents corps de métiers, y compris les artisans de bois et du fer de bâtiment, permettent de générer un chiffre d'affaires cumulé de 1 610 millions de FCFA et une valeur ajoutée de 778 millions de FCFA, soit un revenu moyen par opérateur supérieur à un million par an.

Tableau 49 : Comptes d'exploitation de la filière BTP (1997) - En millions de FCFA

Corps de métier	Chiffre d'affaires	Valeur Ajoutée	EBE
Bâtiment	350	190	138
Electricité	320	110	66
Sable gravier	326	196	181
Carrelage	120	48	16
Plomberie	80	65	54
Vitres et autres	15	5	2
Carreaux	60	24	9
Autres	339	140	127
Total Filière BTP	1 610	778	597

Source : OCDE, rapport sur l'économie locale de Korhogo et sa zone d'influence, 1999

207. La construction résidentielle et hors commune est contrôlée par 7 grandes entreprises dont le Chiffre d'affaires cumulé est de l'ordre de 734 millions de FCFA pour une valeur ajoutée de 734 millions de FCFA.

208. Par ailleurs, 600 intervenants occasionnels et tâcherons, dont 350 installés hors communes ont une part de marché estimée à 400 millions de FCFA.

209. À ce jour, il n'existe aucune association professionnelle permettant d'organiser la filière, de mutualiser les dépenses et de créer une force de négociation face aux pouvoirs publics et aux fournisseurs.

210. La fourniture de matériaux de construction est assurée :

- Par la Commerciale du Nord de la Côte d'Ivoire (CNCI), établissement commercial de première importance dont le siège est basé à Korhogo et par Multiproduits, entreprise appartenant au plus important opérateur privé de la place d'Odienné. Ces deux entreprises représentent plus d'un tiers du marché ;
- Par quelques commerçants de tailles intermédiaires dont la plupart exercent aussi dans le bâtiment ;
- Par des circuits de commerçants, de transporteurs et de particuliers d'approvisionnement sur Abidjan, San Pedro et Daloa, à moindre coût.

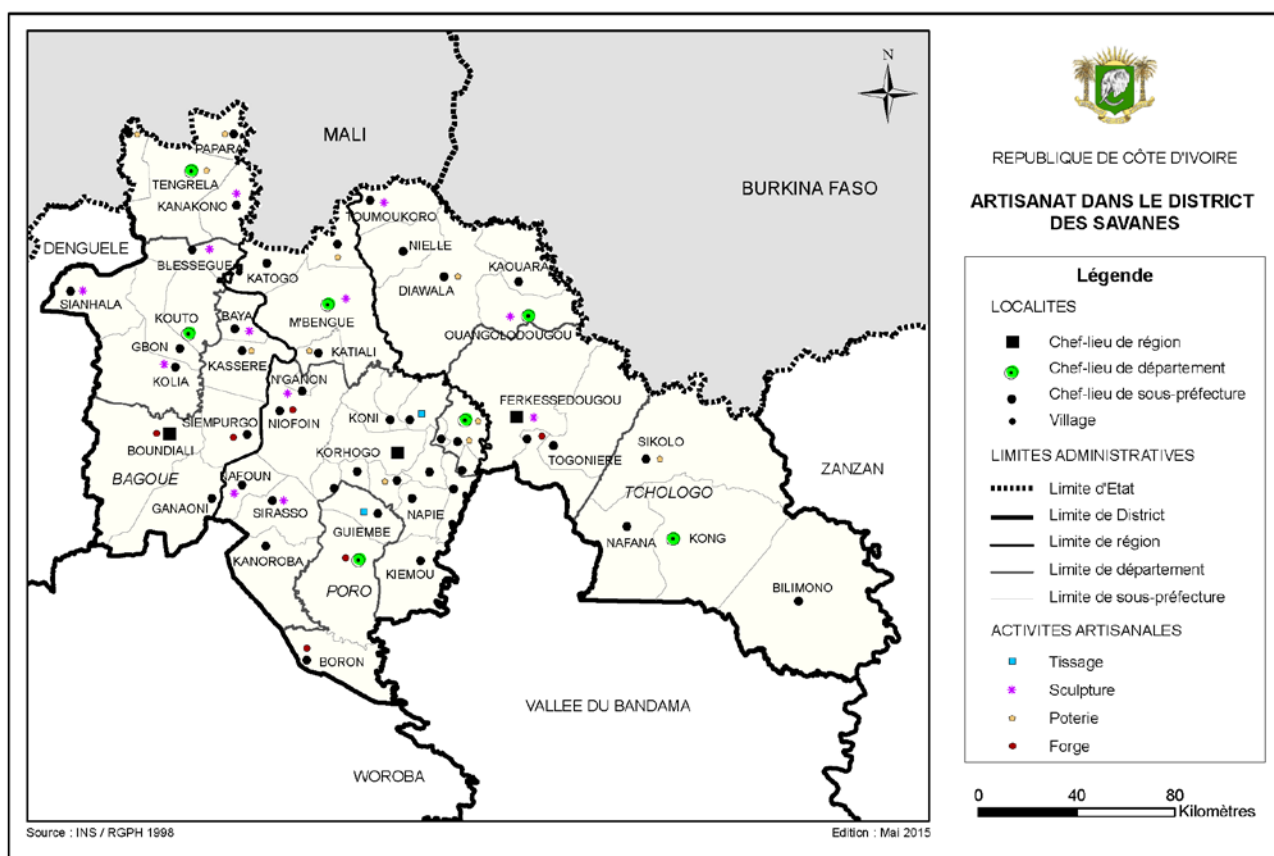
Chiffres clés 16 : Bâtiment et Travaux publics

- Demande urbaine estimée à 984 logements
- Marché potentiel de plus de 3,6 milliards de FCFA
- 7 grandes entreprises contrôlant le marché résidentiel pour un chiffre d'affaires cumulé de l'ordre de 734 millions de FCFA
- 700 artisans dénombrés dans la filière bâtiment

II.2.4 Artisanat d'art

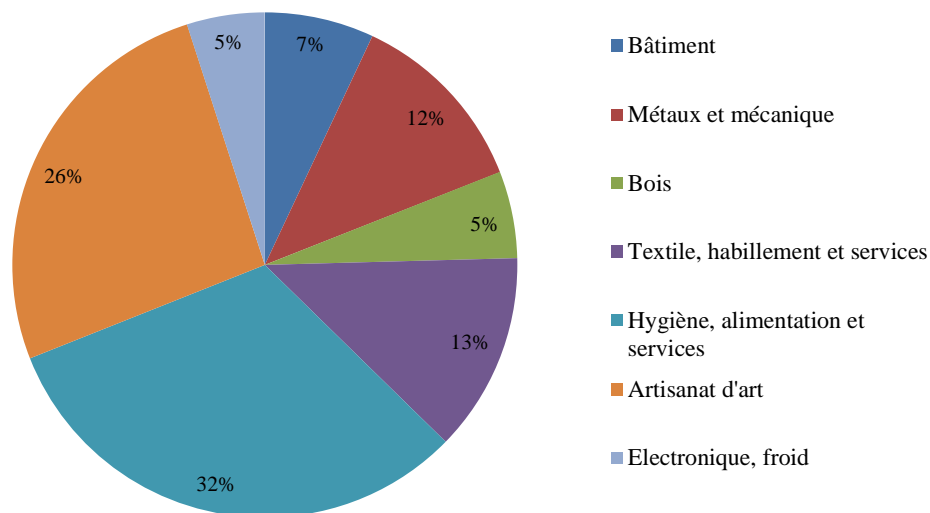
211. Le District des Savanes compte une grande communauté d'artisans notamment dans la périphérie de Korhogo où se trouve le village de Waraniéné, particulièrement réputé pour la qualité de ses tisserands.
212. La constitution de l'ensemble des artisans du District en groupements ou en sociétés coopératives permettrait d'harmoniser et de maintenir les prix de vente des pièces fabriquées face à la pression des revendeurs et des visiteurs de passage.
213. Les artisans vendent leurs marchandises directement sur site au sein de dépôts rudimentaires ou dans les marchés et foires, organisés dans les grandes villes. Le transport des produits à ces foires se fait généralement par motos ou camionnettes.
214. Les artisans s'approvisionnent principalement de coton brut, acheté à des paysans locaux, de fil industriel et de teintures achetés directement aux industriels.
215. Le manque de structuration de ces artisans ne leur permet pas de disposer d'un pouvoir de négociation des prix des différents intrants avec les industriels (fils industriels, colorants, etc.).
216. Le secteur ne bénéficie pas de formations spécifiques aux nouvelles techniques de tissage qui leur permettraient d'améliorer leur productivité et leur performance. Le savoir-faire dans ce métier est transmis de père en fils, et ce depuis plusieurs générations.

Carte 28 : Artisanat dans le District des Savanes



217. En 2013, la chambre régionale des métiers a recensé 815 artisans d'art inscrits à la CRM dans le District soit 25 % de la part nationale. Les artisans d'art représentent 26 % des artisans du District derrière les artisans travaillant dans l'hygiène, l'alimentation et les services (32 %) et devant les artisans du textile, de l'habillement et des services (13 %).

Figure 27 : Répartition des artisans par branche d'activité



Source : Chambre Régionale des Métiers - 2013

Zoom 5 : Village d'artisans de Waraniene

Waraniéné est un village du nord de la Côte d'Ivoire, proche de la ville de Korhogo et qui est particulièrement réputé pour la qualité de ses tisserands. Le village de Waraniéné compte à ce jour 354 métiers à tisser opérationnels, utilisés par près de 500 tisserands et apprentis ; s'y ajoute l'activité de filature, de tricotage traditionnel des femmes du village et de poterie / bijouterie. L'origine de cet artisanat villageois, tenant aux premières implantations de communautés migrantes Dioula dans le pays Kiembara, a été établie par Yves Person et, plus tard, par Edmond Bernus ; son adaptation aux évolutions contemporaines a par ailleurs été étudiée par l'anthropologue américain Robert Launay.



Photo 11 : Artisan tisserand de Waraniéné © 2014

Les tisserands de Waraniéné ont été les premiers à avoir été constitués en Groupement à Vocation Coopérative (GVC), celui-ci exerçant encore une réelle autorité sur les artisans de sorte que les prix de vente des pièces fabriquées ont pu être harmonisés et maintenus face à la pression des revendeurs et des visiteurs de passage. L'existence d'un groupement fort a endigué la tendance à la migration de tisserands vers les sites touristiques côtiers, perceptible au début des années 1970. Cette coopérative s'approvisionne principalement de coton brut, acheté à des paysans locaux ; de fil industriel et de teintures achetés directement aux industriels de Bouaké et de pâte d'argile récoltée dans les rivières environnantes pour la fabrication des bijoux.

Il est délicat d'évaluer les chiffres d'affaires et les valeurs ajoutées annuelles des opérateurs, tant les variations saisonnières sont fortes: la vente quotidienne varie en effet de 15 à 300 pièces/jour avec un chiffre d'affaires annuel approximatif de l'ordre de 600 millions CFA et à une valeur ajoutée brute de 400 millions CFA –la différence étant constituée d'achats de fils industriels et des colorants sortant des usines de Bouaké et d'Agboville.

L'effet d'entraînement de l'activité sur le niveau de vie des familles est fort, et perceptible par les investissements qu'elle induit (notamment pour ceux des aînés détenant parfois jusqu'à dix métiers où travaillent des dépendants rémunérés) dans l'agriculture cotonnière du village, dans l'élevage et l'immobilier urbain. Toutefois l'aménagement du site actuel a été réalisé sans réel souci d'intégration (et d'opérationnalité, tant les halls d'exposition et l'aire de travail sont exposés aux intempéries), et au fil d'initiatives fort peu coordonnées prises, par la Coopération Suisse puis Japonaise, ou menées sur fonds nationaux.

Les mesures à mettre en place pour développer l'activité sont :

- La promotion de l'artisanat local
- La baisse du prix du coton industriel
- La recherche de nouveaux canaux de distribution

Synthèse 5 : Secteur secondaire

En dépit de son poids relativement limité dans l'économie du District, le secteur secondaire offre pourtant des potentialités de diversification pour l'économie locale qui sont sous exploitées à ce jour.

En effet, alors que le District possède des surfaces agricoles importantes aussi bien sur les cultures de rente que les cultures vivrières, ce dernier ne compte que peu d'industries de transformation. À titre d'illustration, le Denguélé exporte tout le coton produit vers l'usine de Boundiali dans le District des Savanes. En mai 2015, 3 nouvelles unités de séchage de mangue ont été ouvertes à Boundiali, Ferkéssédougou et Korhogo.

De même, malgré un taux de croissance démographique parmi les plus élevés du pays, le secteur du BTP ne bénéficie pas pleinement de ce marché où la demande en habitat est en constante augmentation et où la nécessité de grands travaux publics est reconnue. Cependant, l'atomicité des micros et petits opérateurs non structurés engendre une forte concurrence parfois déloyale qui freine le développement du secteur.

Enfin, ce secteur pourrait également être appuyé par un artisanat local encore peu structuré et méconnu des touristes, mais possédant un savoir-faire ancestral à valoriser.

Chapitre 3. Secteur tertiaire

II.3.1 Commerce

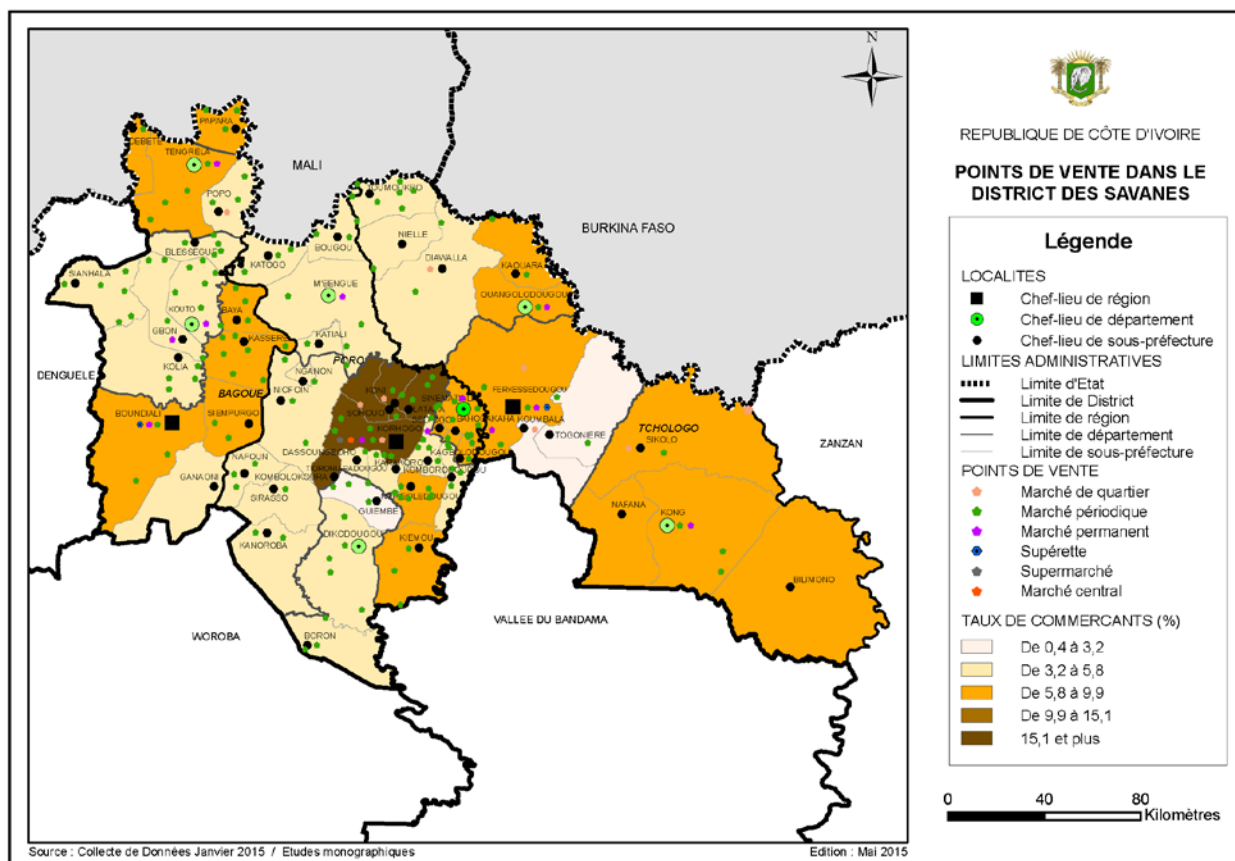
218. Tout au long de l'année, les principaux échanges commerciaux sont réalisés dans l'une des 3 catégories de sites marchands du District :

- Au sein de la soixantaine de marchés villageois où opèrent des commerçants ruraux qui échangent des biens manufacturés et des collecteurs professionnels de produits vivriers et de rente pour le compte de grossistes Korhologais ;
- Au sein des marchés de regroupement des chefs-lieux et des intersections des axes routiers majeurs. Ces marchés se tiennent en moyenne tous les six jours et permettent de desservir les populations des sous-préfectures jouant ainsi le rôle d'interface entre la ville et les populations rurales ;
- Enfin, au sein de Korhogo qui se positionne comme le principal lieu d'approvisionnement des commerçants opérant dans les marchés départementaux, et de regroupement final des produits collectés en brousse.

219. Au sein du District des Savanes, de fortes disparités régionales sont à signaler concernant le poids des commerçants dans la population active :

- Autour de la ville de Korhogo, chef-lieu de la région du Poro et seule localité à compter un marché central, le taux de commerçants est compris entre 15,1 et 23,3 % ;
- Autour des autres chefs-lieux des départements, le taux des commerçants est compris entre 3,2 et 9,9 %.

Carte 29 : Répartition des points de vente et pourcentage des commerçants dans le District



220. La ville de Korhogo joue un rôle majeur dans le commerce local et sous-régional en raison de la densité des liens qu'elle entretient avec son arrière-pays immédiat, sa position stratégique dans la savane ivoirienne et sa proximité par rapport avec le Mali et le Burkina Faso. Héritière d'une longue tradition marchande, la région de Korhogo se caractérise par un dense réseau de marchés locaux où s'échangent quotidiennement des produits agricoles et de distribution de biens manufacturés.
221. Le département de Korhogo compte
- 16 établissements de commerce général réalisant un chiffre d'affaires cumulé de 38 milliards FCFA et une valeur ajoutée de 2,2 milliards FCFA ;
 - 42 établissements spécialisés dans la vente de produits alimentaires d'importation (riz, poissons congelés, etc.), de matériaux de construction, de la quincaillerie, des produits phytosanitaires ;
 - 10 distributeurs d'hydrocarbures ;
 - 55 grossistes en produits vivriers et de rente ;
 - Pus de 300 opérateurs demi-grossistes non spécialisés.
222. Concernant les grands acteurs du commerce du District 2 pôles bien distincts :
- Un premier pôle qui se compose d'établissements internationaux, dont la Commerciale du Nord de la Côte d'Ivoire (CNCI) et la Compagnie Française d'Afrique de l'Ouest (CFAO). De nombreuses restructurations ont été opérées lors de ces dernières années permettant à de grands établissements d'asseoir leur position dominante et de réaliser des chiffres d'affaires conséquents.
 - Un deuxième pôle qui est constitué d'entreprises africaines de commerce de gros et demi-gros, constitué principalement de commerçants d'origine malienne et voltaïque spécialisés dans le commerce interrégional entre Bamako, Bobo-Dioulasso et Bouaké.
223. Il existe 3 postes de Douane dans le District des Savanes, situés à Korhogo, Ouangolodougou et Pogo. Le principal poste de dépenses d'importations dans le District des Savanes concerne les biens intermédiaires. Ceux-ci représentent 71 % des importations en montant, suivies par les biens d'équipement qui comptent pour 19 % des importations.

Tableau 50 : Nature des importations transitant par la douane dans le District des Savanes (2013)

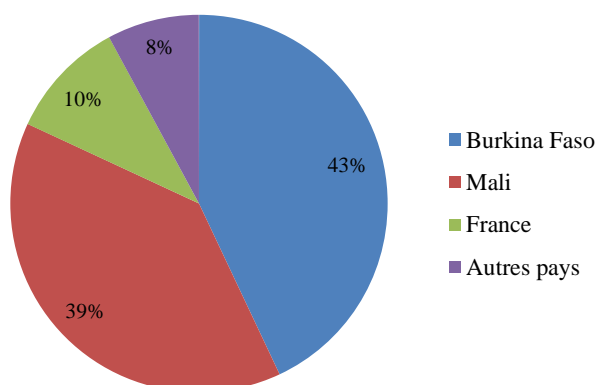
Groupe de Produit ²⁴	Poids Net (tonnes)	Valeur FOB (millions de FCFA)	Droits et taxes (millions de FCFA)
Biens intermédiaires	71 390	146 362	415
Biens d'équipement	17 980	38 726	2 503
Produits alimentaires	125 724	16 089	2 022
Autres biens de consommation	27 730	3 825	1 032
Total général	242 824	205 002	5 972

Source: Douanes Côte d'Ivoire 2014 / FOB: Free on Board (Incoterms 2010)

²⁴ Cf. Glossaire

224. Les biens intermédiaires sont majoritairement composés d'importation de coton des pays frontaliers (91 % des biens intermédiaires en montant).
225. Le Burkina Faso et le Mali sont les 2 premiers partenaires commerciaux du District des Savanes et concentrent respectivement 43 % et 39 % des importations du District tous types de marchandises confondus (Autres biens de consommations, produits intermédiaires, etc.). La France est le 3^{ème} partenaire commercial du District avec 10 % des importations.

Figure 28 : Origine des importations dans le District (2013)



Source : Direction des Douanes, Côte d'Ivoire, 2014

226. Les exportations quant à elles sont dominées par les produits alimentaires à hauteur de 89 % dont 29 % de sucre issus des usines de transformation de la SUCAF implantées à Ferkessédougou.

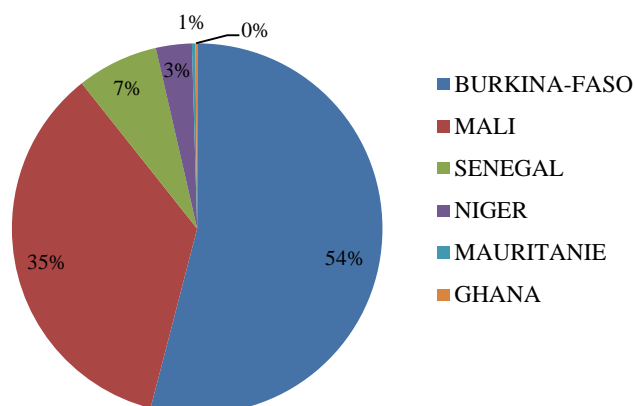
Tableau 51 : Nature des exportations transitant par la douane dans le District des Savanes (2013)

Groupe de Produit ²⁵	Poids Net (tonnes)	Valeur FOB (millions de FCFA)	Droits et taxes (millions de FCFA)
Produits alimentaires	125 850	9 793	21
Biens d'équipement	188	675	-
Biens intermédiaires	3 787	310	-
Autres biens de consommation	2 594	274	4
Total général	132 419	11 053	25

Source: Douanes Côte d'Ivoire 2014 / FOB: Free on Board (Incoterms 2010)

227. Les produits sont exportés au Burkina Faso (54 % des exportations en montant) et au Mali (35 %). Le Sénégal est le 3^{ème} pays avec 7 % des exportations.

²⁵ Cf. Glossaire

Figure 29 : Destination des exportations (2013)

Source : Direction des Douanes, Côte d'Ivoire, 2014

Chiffres clés 17 : Commerce

- Environ 55 grossistes, 300 demi-grossistes et 17 établissements de commerce
- Entre 15,1 % et 23,3 % de commerçants autour de la ville de Korhogo
- 1 marché central à Korhogo
- Entre 0,4 % et 9,9 % de commerçants pour le reste du District
- 71 % des importations sont des biens intermédiaires (principalement le coton)
- 89 % des produits exportés sont des produits alimentaires (dont 29 % de sucre)
- Le Burkina Faso est le premier partenaire du District avec 43 % des importations et 54 % des exportations.

II.3.2 Services

228. Le secteur des services est composé surtout d'unités assurant les fonctions habituelles liées à la croissance urbaine –assurances, banques, hôtellerie– qui vivent sur des dynamismes locaux plus qu'elles n'en génèrent. À ce titre, les engagements des banques s'orientent sur le court terme et le crédit à la consommation plutôt que dans l'investissement régional.

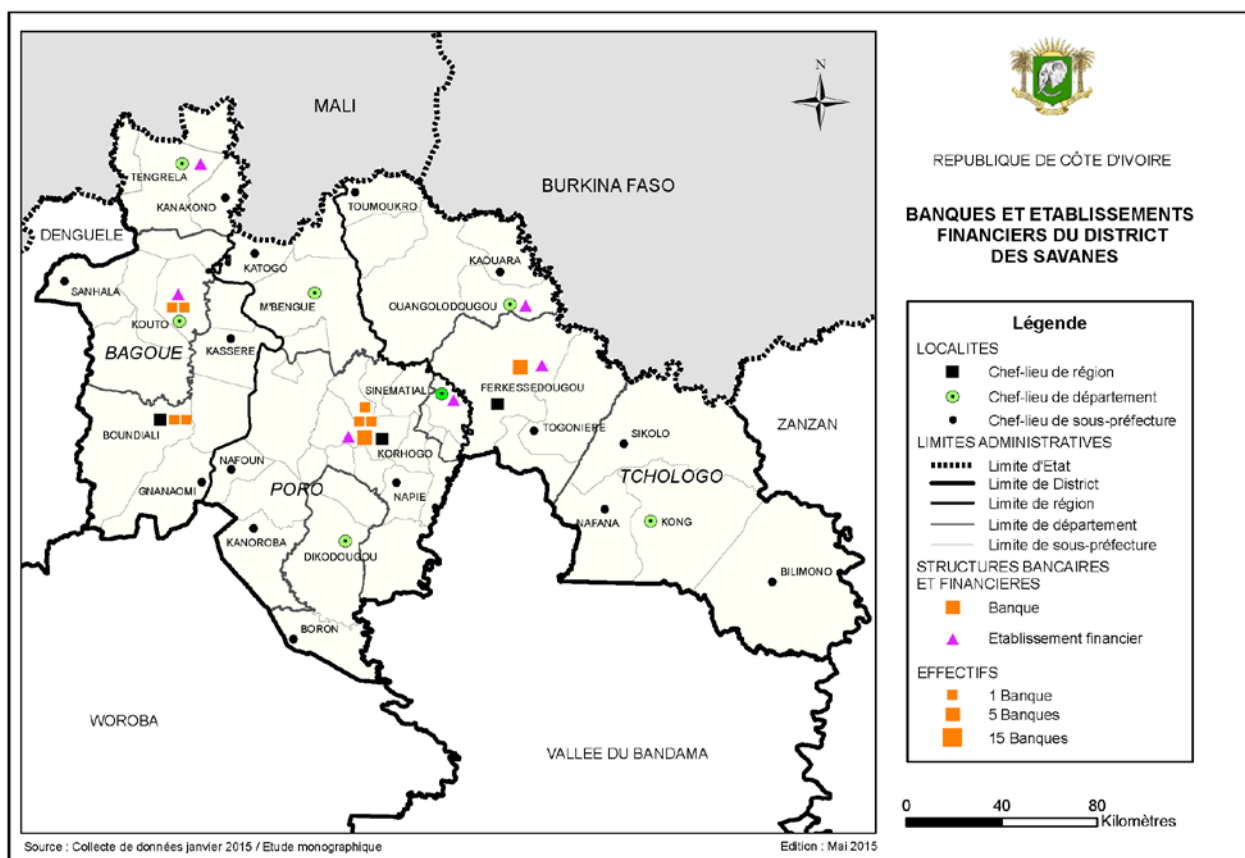
II.3.2.1 Services financiers

229. L'économie du District est alimentée sur le plan financier par les agences bancaires. Ces structures sont assistées dans leur tâche d'intermédiation et de financement par des institutions de microfinance ou SFD (Systèmes Financiers Décentralisés).

230. Le département de Korhogo compte des agences des grandes banques du pays dont le but est de superviser les activités de leur maison-mère dans tout le District des Savanes. La banque centrale (BCEAO) dispose également d'une agence dans la ville de Korhogo afin de superviser l'ensemble des activités financières du District. Celle-ci gère les comptes des banques de la place en recevant leurs versements et en effectuant les paiements aux profits des banques.

231. Les institutions financières sont concentrées dans les chefs-lieux de département du District.

Carte 30 : Banques et institutions de microfinances du District



232. En 1997, le montant des dépôts dans le District a augmenté de 18 % par rapport à 1995 pour atteindre les 14 633 millions de FCFA suivant ainsi la même tendance que l'augmentation du nombre de comptes bancaires qui est passé de 17 025 à 19 359.

233. Le montant des crédits bancaires a également augmenté passant de 2 062 à 2 656 millions de FCFA. La part des entreprises dans ces crédits est de l'ordre de 59 %, avec une prépondérance des crédits à court terme. Les crédits à long terme lors de cette même période ont bénéficié à

23 opérateurs pour un montant équivalent à 87 millions de FCFA. Ce faible montant est justifié principalement par le niveau élevé des taux d'intérêt et la solidité des projets soumis aux banques.

Tableau 52 : Inventaire des institutions financières du District par région

Région	Banques	Guichets automatiques
Poro	10	9
Tchologo	6	6
Bagoué	7	3
Total District	23	18

Source: INS – RGPH 1998

II.3.2.2 Tourisme

a) Principaux sites touristiques

234. Le District des Savanes, de par sa biodiversité et son histoire, dispose de potentialités touristiques (écotourisme, tourisme religieux et tourisme culturel). Les principales zones touristiques se situent dans les régions du Poro et du Tchologo. Le District des Savanes est réputé pour ses mosquées de style soudanais et ses villages de tisserands, potiers et peintres. Le District compte de nombreux sites touristiques parmi lesquels :

- La mosquée de Kaoura, située dans la ville d'Ouangolodougou. Elle a été construite aux alentours du 17^{ème} siècle. De style soudanais, elle se distingue particulièrement par son architecture et la forme de ses minarets.
- La mosquée de Kong, vieille de plus de 300 ans, est le plus vieux symbole de l'islamisation des peuples du nord de la Côte d'Ivoire. La grande Mosquée a été détruite en 1897, puis reconstruite au début du 20ème siècle à l'initiative de l'administration coloniale.
- Le village de tisserands de Waraniéné, à l'est de Korhogo, est particulièrement réputé pour la qualité de ses tisserands. Il y est produit en particulier la toile qui sert aux peintres de Fakaha.
- Le village de Fakaha, proche de Korhogo réputé pour la fabrication de toiles, dites toiles de Korhogo. Celles-ci sont faites en " peinture naturelle " sur du coton. Elles sont réputées pour avoir fortement inspiré Pablo Picasso lors de son voyage dans la région dans les années 1930.
- Le village de Koni, réputé pour ses forgerons.
- Au sein de la végétation savanicole du District se trouve la forêt classée de Korhogo, qui s'étend sur 1 600 hectares, surmontée de quelques monts isolés dont le plus imposant est le mont Korhogo (567 mètres d'altitude).
- Le parc national de la Comoé. Celui-ci se situe à l'extrême est du District et compte 1 150 000 ha. Le parc national de la Comoé est inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco depuis 1983.

Carte 31 : Principaux lieux touristiques du District

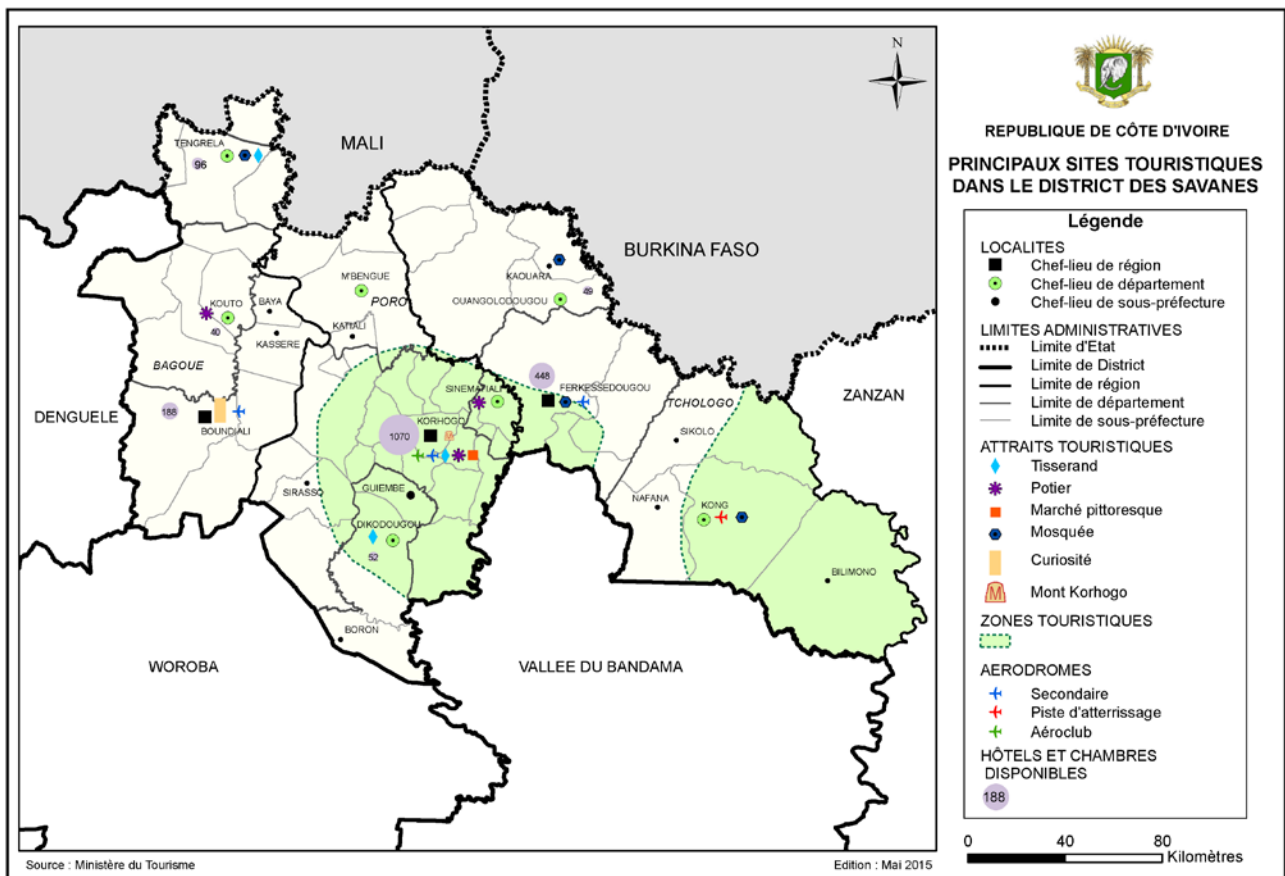


Tableau 53: Principaux sites touristiques du District

Région	Département	Site touristique
Bagoué	Kouto	Le patrimoine folklorique (le Ngoron, le balafon)
		Le lac aux hippopotames du barrage de Gbérou
		Les lacs sacrés de KOFFRE (Kouto)
		La mosquée de Samory Touré à Kouto
		La grotte refuge de Mahalé face la guerre de Samory
		Les forges traditionnelles de Kouto
		La tombe du colon Dr Charles C
		La forêt aux singes noirs de Landiongou
		La plage du lac de Papara
		La bais de la bague (fête du poisson)
		Les droines de montagne dans le village de Maignini S/P de Sianhala
		Les bois sacrés
		Tengrela
		Les collines rocheuses de tengrela
Tchologo	Kong	Les 2 mosquées de type soudanais
		Université Islamique.
		Les ruines de la case de Binger.
		Murailles ou la Daba (clôture entre colon et outre-mer).
		La mosquée de Kong
		La tombe de Moscovici.
		La case de Félix Houphouët Boigny.
		La réserve de la Comoé.
	Ouangolodougou	Murailles de Sordi.
		L'ancienne ancienne mosquée de Kouna
		Les danseurs du flet de Torla
		Les mosquées et le balafon
		Les hôtels de Pogo (très belle architecture)
		L'hôtel de Poro
		La mosquée de Kaoura
		Les 2 mosquées de type soudanais
	Ferkessédougou	La place de Djamakaha (forêt sacrée du quartier Teindel)
		Le château et la Closerie à Ferké
		Le Monument aux Morts place Alassane
		La case traditionnelle de Sokoro
		Le petit clerc
	Poro	Korhogo
Le Village de Fakaha		
Le Village de tisserands de Waraniéné		

Source : Direction régionale du Ministère du Tourisme, 2014

b) Capacités hôtelières

235. La ville de Korhogo concentre l'essentiel des capacités d'accueil du District avec 4 établissements hôteliers de bon standing dotés de 150 chambres et une vingtaine d'hôtels non classés, de standing intermédiaire ou populaire comptant 300 chambres supplémentaires.

Tableau 54: Capacités hôtelières du District

Région	Département	Catégorie d'Hôtel	Nombre d'Hôtels	Capacité d'accueil (Chambres / lits)
Poros	Korhogo	5	—	—
		4	—	—
		3	1	55
		2	2	86
		1	3	75
		Autre	687	792
		Autre	10	20
	Autre	26	42	
	Dikodougou	Autre	26	52
Tchologo	Ferkessédougou	Autre	5	448
	Ouangolodougou	Autre	3	49
Bagoué	Boundiali	Autre	8	100
	Tengrela	Autre	4	27
	Kouto	Autre	3	26

Source : Collecte de données –PEMED-CI, 2014

236. L'offre répond aux besoins quantitatifs, mais des efforts sont à réaliser en matière :

- D'amélioration de la qualité de service ;
- De formation du personnel des établissements ;
- De professionnalisation du secteur ;
- De mise en conformité des établissements ;
- De valorisation et de conservation des sites.

Chiffres clés 18 : Services

- 14 633 millions de FCFA de dépôts et 19 359 comptes bancaires
- Plus d'une dizaine de sites touristiques attractifs
- 4 établissements hôteliers de bon standing dotés de 150 chambres et une vingtaine d'hôtels non classés dans le département de Korhogo
- Plus de 450 chambres dans le seul département de Korhogo

II.3.3 Transport

237. Korhogo a une position stratégique du fait de la proximité des frontières malienne et burkinabé, ce qui la prédispose à jouer un rôle prépondérant dans le commerce et le transport interétatique. Cependant, cet avantage comparatif naturel est sous exploité eu égard à l'état des axes routiers vers le Mali, le Burkina Faso et les autres districts.
238. Techniquement et financièrement intégré au commerce, le secteur du transport de marchandises s'appuie sur différents agents économiques : entreprises privées, petits transporteurs et marchands indépendants. Le département de Korhogo compte plus de 1 300 unités de transport qui sont réparties entre 3 modes de transport :
- Le transport urbain avec plus 130 taxis, 127 mini-cars et près de 700 charrettes ;
 - Le transport interurbain de voyageurs assuré par plus de 5 sociétés disposant de mini-cars et cars desservant le département de Korhogo, le District, le reste du pays et les Etats voisins (Mali et Burkina Faso) ;
 - Le transport de marchandises assuré par plus de 240 gros transporteurs, camions ou véhicules qui voient la fréquence des voyages augmenter fortement lors des campagnes agricole, en particulier la campagne cotonnière.

Tableau 55: Répartition des véhicules de transport par nature et rayon d'action dans le département de Korhogo - 1999

Nature des véhicules	Nbr	Nbr de places / tonnage	Rayon d'action
Bâchées	70	Inférieur à 2 tonnes	Département
Bennes	35	Inférieur à 3 tonnes	Ville
Camions	240	Entre 3,5 et 40 tonnes	Côte d'Ivoire Pays voisins
Cars	45	39 à 70 places	Côte d'Ivoire
Charrettes	650	-	Ville
Mini-cars	127	16 à 22 places	District et pays voisins
Taxi break 504	4	8 places	District
Taxis	130	4 places	Ville

Source : OCDE, rapport sur l'économie locale de Korhogo et sa zone d'influence, 1999

239. Le transport routier revêt une importance capitale dans l'activité économique Korhologaise avec un chiffre d'affaires de l'ordre de 14 milliards FCFA. Le secteur génère d'importants frais et charges tels que la consommation de carburant, les frais de vidange, les entretiens courants et réparations, les visites techniques, etc. Toutefois, le développement de ce secteur est entravé par 2 points de blocage majeurs :
- La dégradation avancée du réseau routier rendant l'accès difficile à certains quartiers et zones pour les taxis comme pour les gros porteurs ;
 - Le financement limité du secteur par quelques banques et établissements de crédit spécialisés.
240. Le transport de voyageur est également une problématique forte dans le District puisque la faible fréquence des voyages freine le déplacement des populations et constitue ainsi une limite au développement.

241. Pour ce qui est du transport aérien, depuis 2013, les vols commerciaux ont repris dans le District grâce à la ligne Korhogo-Abidjan, avec un cumul de 285 passagers s'appuyant sur un total de 106 vols, soit une moyenne d'environ 9 vols par mois²⁶.

Chiffres clés 19 : Transport

- Plus de 1 300 unités de transport dans le département de Korhogo
- 130 taxis et plus de 700 charrettes
- Fréquence des voyages limitée freinant le développement du District
- 240 gros transporteurs
- Un chiffre d'affaires de l'ordre de 14 milliards
- 9 vols commerciaux par mois et 285 passagers sur la ligne aérienne Korhogo-Abidjan pour l'année 2013

Synthèse 6 : Secteur tertiaire

Alors que le District bénéficie d'un positionnement géographique stratégique naturel à la croisée du Mali, du Burkina Faso et de la capitale économique du pays, son potentiel marchand est sous exploité. Le secteur marchand, dominé par la petite distribution pratiquée par le micro commerce, est majoritairement pratiqué de manière informelle.

De même, le secteur du transport, historiquement porteur, ne joue pas sa pleine mesure. Les grands transporteurs sont en effet freinés dans leur développement par des infrastructures routières en mauvais état. Le transport de marchandises, limité au fret cotonnier, circonscrit géographiquement, et à l'évacuation d'une faible partie des produits du cru, comme le transport de personne, grevé par une concurrence incontrôlée, représentent un poids modeste dans l'économie du District qui contraste avec sa vocation naturelle.

Le secteur des services qui représente pourtant un poids économique important a été fortement impacté par la crise qui a engendré la fermeture d'établissements bancaires et la désertion des hôtels de la région. Sans projet de développement concret, l'attrait du District est très limité pour les investisseurs qui lui préfèrent des districts plus dynamiques et avec des infrastructures adéquates.

²⁶ Chiffres Aeria

AXE III. DEVELOPPEMENT SOCIOCULTUREL

Chapitre 1. Education

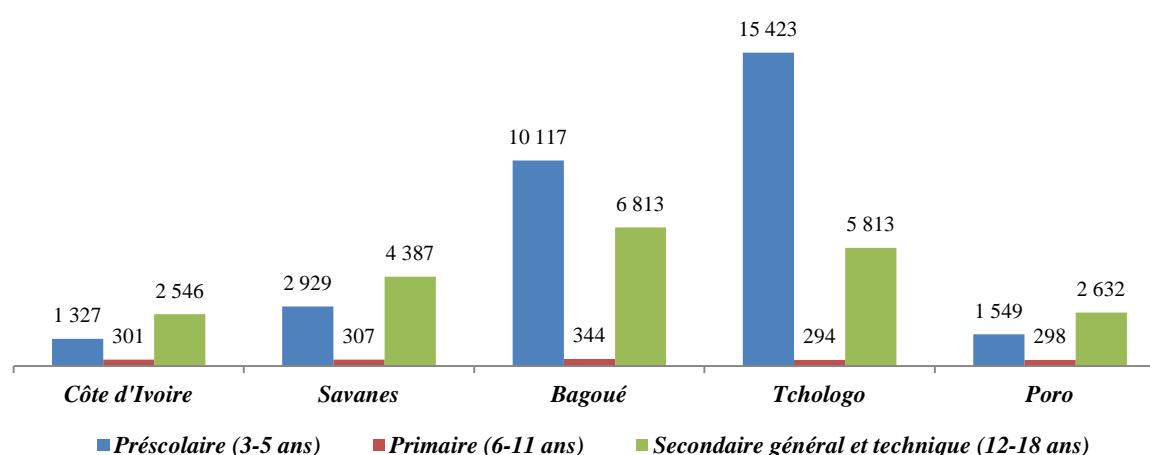
242. L'édification du système d'enseignement ivoirien, est une mission dévolue au Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique (MENET), au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) et au Ministère d'Etat, Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle (MEMEASFP) qui se sont assignées un ensemble d'objectifs à court, moyen et long terme résumés comme suit :
- Le développement des infrastructures éducatives et du matériel didactique ;
 - L'amélioration de l'offre d'enseignement tant au plan humain qu'en matière de gouvernance ;
 - L'instauration d'un système de qualité à la fois inclusif, accessible, performant et vecteur de paix et de cohésion sociale.
243. A cet effet, ces trois entités disposent d'un ensemble d'organes ayant pour vocation de conduire la politique du Gouvernement en matière d'accès à l'enseignement pour tous les types d'établissement (public, privé et communautaire) et à tous les niveaux constitutifs du système d'enseignement ivoirien à savoir :
- Le Préscolaire (3-5 ans);
 - Le Primaire (6-11 ans);
 - Le Secondaire général et technique (12-18 ans) ;
 - La formation professionnelle ;
 - Le Supérieur.
244. Ce dispositif se veut être, non seulement, un outil d'instruction de la jeunesse, mais aussi, un instrument de stratégie de lutte contre la pauvreté. Ainsi, les jeunes bénéficient de formations diverses et variées, ponctuées de concours et d'examens diplômants tout le long de leur cursus éducatif.
245. Le système éducatif du District des Savanes, composé de trois Directions Régionales de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique (DREN-ET) et un CAFOP (Centre d'Animation et de Formation Pédagogique), est caractérisé par :
- Une prédominance des établissements publics (82 % des établissements) ;
 - Une forte concentration des établissements primaires (78 % des salles de classe) ;
 - Une dispersion des établissements en zone rurale.

Tableau 56 : Nombre d'établissements d'élèves et d'enseignants par degré d'enseignement et par statut

Degré d'enseignement	Public			Privé			Communautaire ²⁷		
	Etbs.	Elèves	Ens.	Etbs.	Elèves	Ens.	Etbs.	Elèves	Ens.
Préscolaire	64	6 044	181	12	826	40	0	0	0
Primaire	742	152 920	3 227	71	14 474	374	66	3 592	103
Secondaire 1 ^{er} cycle	23	28 808	1 054	27	9 173	792	0	0	0
Secondaire 2 ^{ème} cycle		7 086			5 261		0	0	0
Secondaire Technique	0	0	0	6	467	92	0	0	0
Formation professionnelle	9	ND	ND	10	ND	ND	0	0	0
Supérieur	1	ND	ND	0	0	0	0	0	0

Source : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014 ; Etbs : Etablissements - Ens. : Enseignants - ND : Non disponible

246. La répartition des établissements est inégale puisque la région du Poro concentre la majorité des établissements scolaires sur l'ensemble des degrés d'enseignement. Ainsi, l'analyse des ratios de présence géographique permet de souligner l'insuffisance en établissement Préscolaire dans la région de la Bagoué (10 117 enfants en âge d'être scolarisés par école) et la région du Tchologo (15 423 enfants par école). Ce constat est également vérifié pour le cycle Secondaire (Général et technique) où ces mêmes régions affichent des ratios largement supérieurs à la moyenne nationale (6 813 enfants par établissement dans la région de la Bagoué et 5 813 enfants par établissements dans la région du Tchologo contre 2 546 enfants par école au niveau national).

Figure 30 : Nombre d'enfants en âges d'être scolarisés par école pour chaque degré d'enseignement²⁸

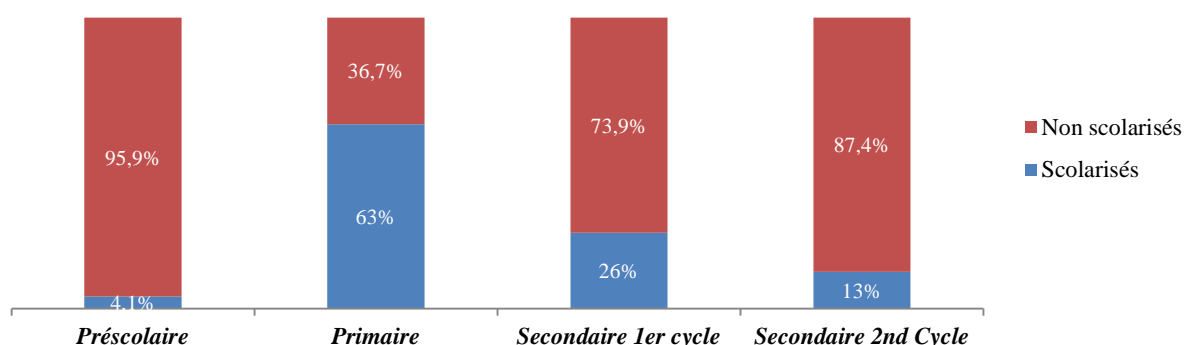
Sources : INS - RGPH 1998 ; MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

²⁷ Cf. Glossaire

²⁸ Ratio entre le nombre d'enfants pouvant être scolarisés dans la tranche d'âge et le nombre d'établissement du degré d'enseignement correspondant

247. Cette insuffisance en établissements a des conséquences directes sur les caractéristiques sociales de la population. Le District des Savanes est marqué par un grand taux d'analphabétisme²⁹ et par un niveau d'étude en dessous de la moyenne nationale. En effet, selon le RGPH 1998, sur 10 000 habitants, plus de 6 800 ne disposent que d'un niveau primaire contre 6 700 pour 10 000 à l'échelle nationale. Ce phénomène est plus marqué chez les femmes (71,8 % des femmes n'ont qu'un niveau primaire). Ainsi près de 74 % des enfants de 12 à 15 ans et plus de 87 % des enfants de 16 et 18 ans ne sont pas scolarisés.

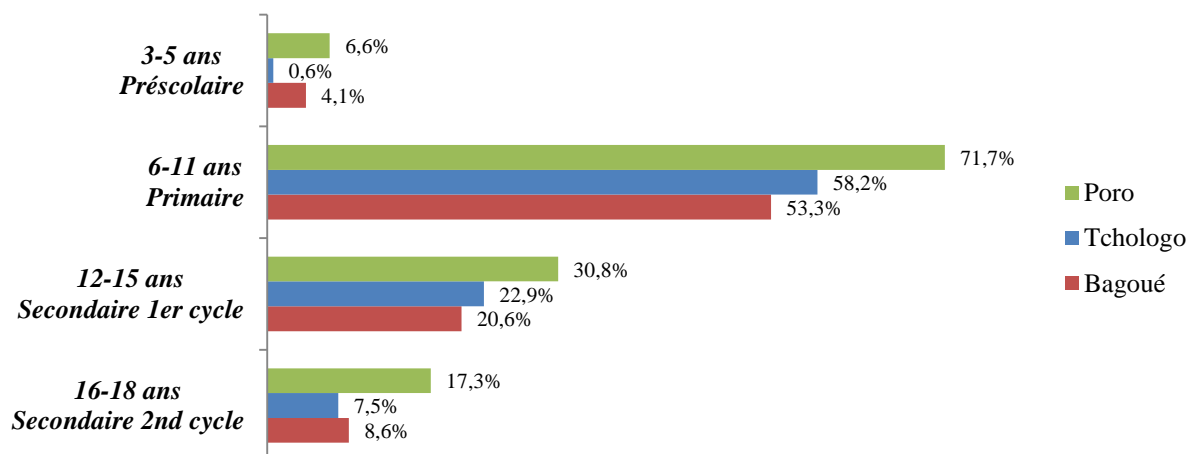
Figure 31 : Part de la population scolarisée par degré d'enseignement dans le District



Sources : INS - RGPH 1998 ; MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

248. Cette tendance est également confirmée par l'étude des taux de scolarisation par tranche d'âge avec une faible proportion d'élèves scolarisés dans les cycles secondaires. Toutefois que les taux de scolarisation sont plus élevés dans la région du Poro qui compte le centre urbain de Korhogo.

Figure 32 : Synthèse des taux bruts de scolarisation³⁰ par tranche d'âge par région



Sources : INS - RGPH 1998 ; MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

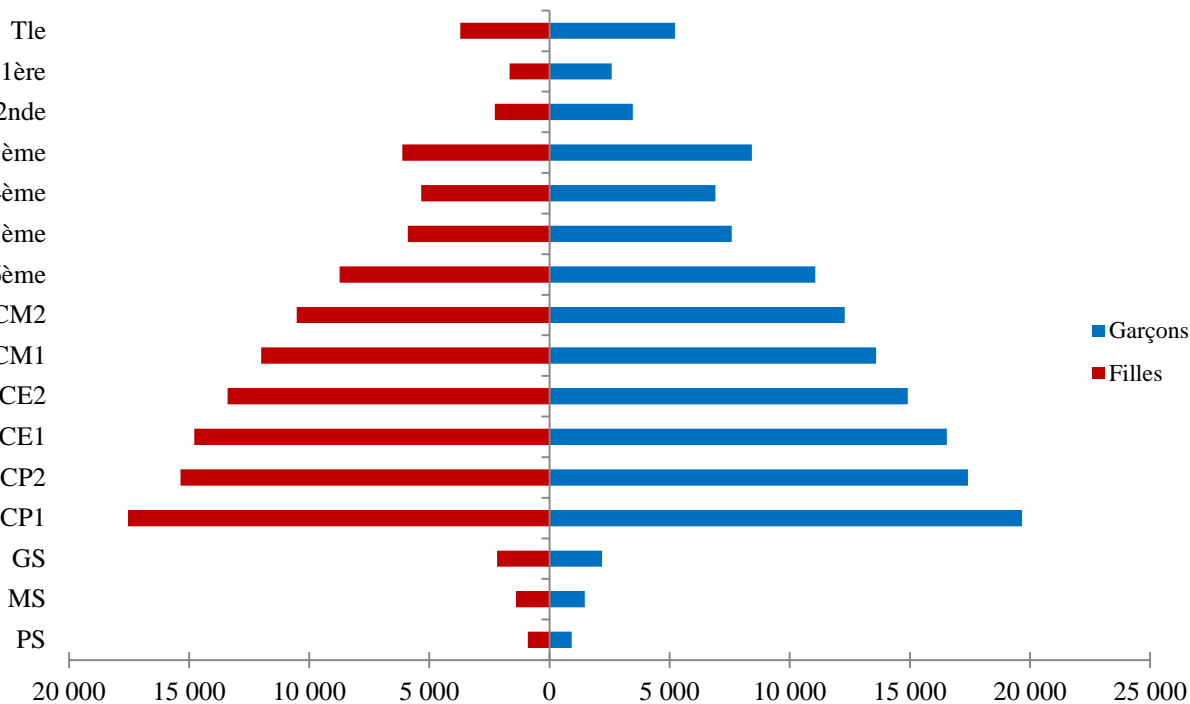
249. A cette faible scolarisation des enfants, s'associe à un phénomène important de déperdition scolaire constaté dès le cycle primaire et retranscrit dans la pyramide scolaire du District qui se distingue par une base très faible marquant le manque de scolarisation du cycle préscolaire, puis une concentration des enfants dans le Primaire avec une déperdition constante des enfants jusqu'à

²⁹ Cf. Axe 1

³⁰ Cf. Glossaire

la fin du cycle Secondaire. Les effectifs de la classe de 3^{ème} sont plus importants mettant en exergue un taux de redoublement important associé à la difficulté des élèves à passer au cycle supérieur.

Figure 33 : Pyramide scolaire du District³¹



Source : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

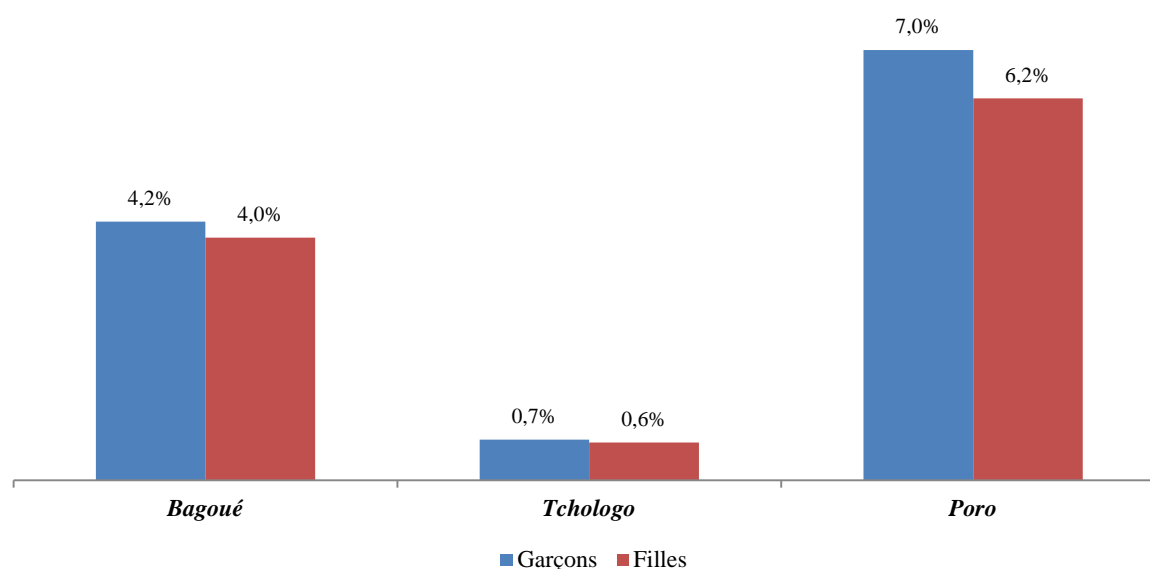
³¹ Cf. Glossaire

III.1.1 Préscolaire

III.1.1.1 Scolarisation

250. L'enseignement préscolaire constitue le premier niveau de la pyramide de la scolarisation en accueillant les enfants âgés de 3 à 5 ans. Cet enseignement facultatif a pour objectif de les préparer aux apprentissages fondamentaux de la lecture, de l'écriture et du calcul.
251. Bien que facultatif, cet enseignement est primordial pour la préparation de l'enfant au cycle Primaire. L'enseignement préscolaire permet par ailleurs de détecter très tôt certains problèmes de la petite enfance comme le cas des enfants dont la naissance n'a pas été déclarée.
252. Le District des Savanes compte 6 870 enfants inscrits en cycle préscolaire, soit un taux brut de scolarisation³² de 4,3 % des enfants de 3 à 5 ans. Cependant, de grandes disparités régionales subsistent : le taux dans la région du Poro est de 6,6 % contre 0,6 % dans la région du Tchologo. Ceci s'explique notamment par la capacité d'accueil plus importante et par la présence d'un plus grand nombre d'établissements privés qui complète l'offre en préscolaire.

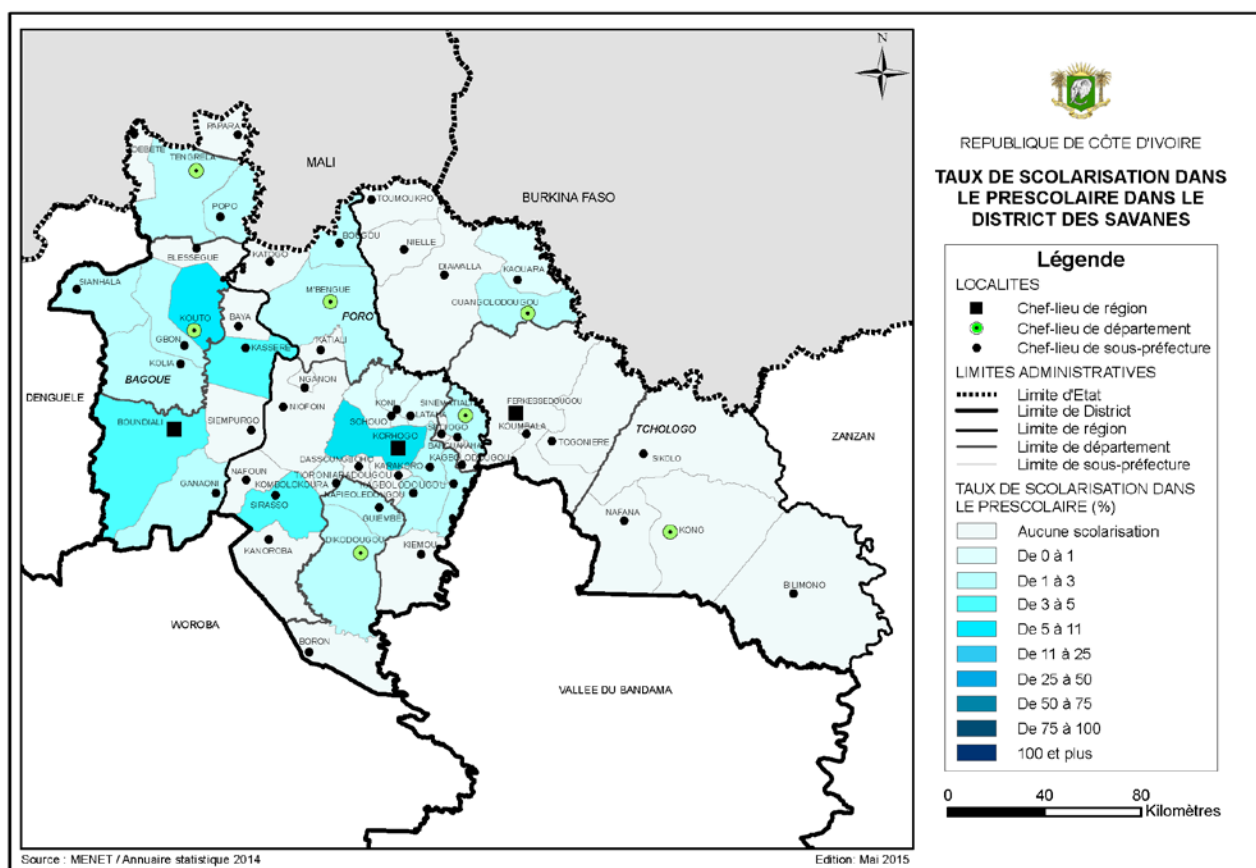
Figure 34 : Taux brut de scolarisation du cycle Préscolaire par genre et par région



Sources : INS - RGPH 1998 ; MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

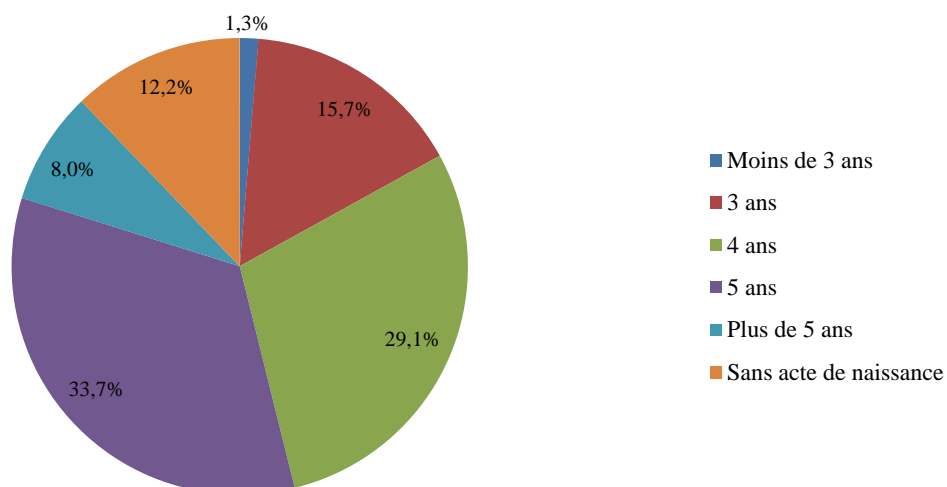
³² Sur la base des projections officielles 2014 du RGPH 1998

Carte 32: Taux de scolarisation dans le Préscolaire au sein du District



253. Toutefois ces chiffres sont biaisés par les scolarisations tardives et précoces, mais surtout par la proportion d'enfants qui ne disposent pas d'extrait d'acte de naissance (12,2 % des enfants scolarisés) et qui ne sont donc pas inclus dans le calcul du taux net de scolarisation (qui se limite aux enfants compris dans la tranche d'âge légale).

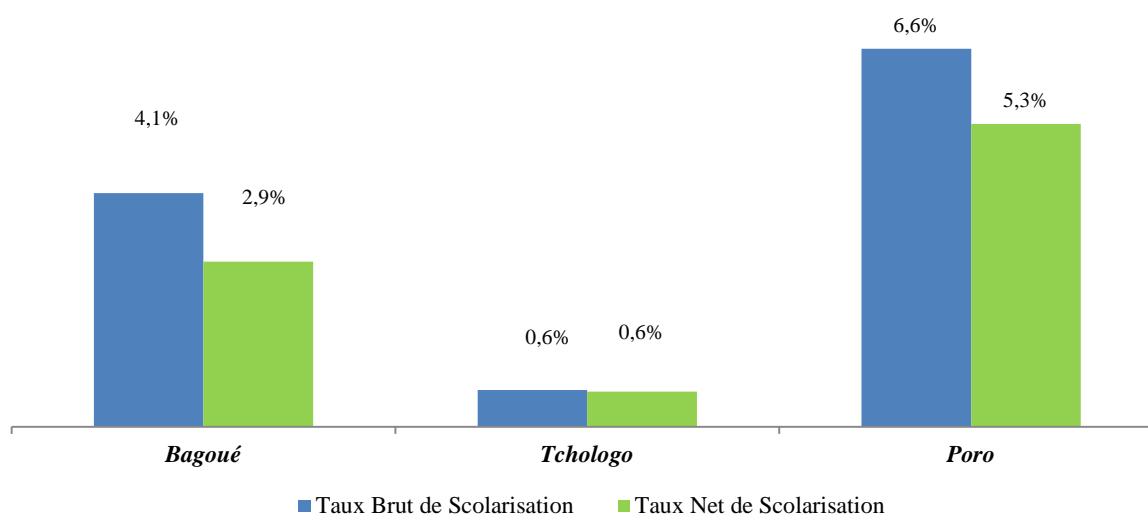
Figure 35 : Répartition des enfants scolarisés au Préscolaire selon leur âge



Source : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

254. En se limitant aux tranches d'âge légales pour ce cycle scolaire (3-5 ans), le taux net de scolarisation du District s'établit à 3,4 %.

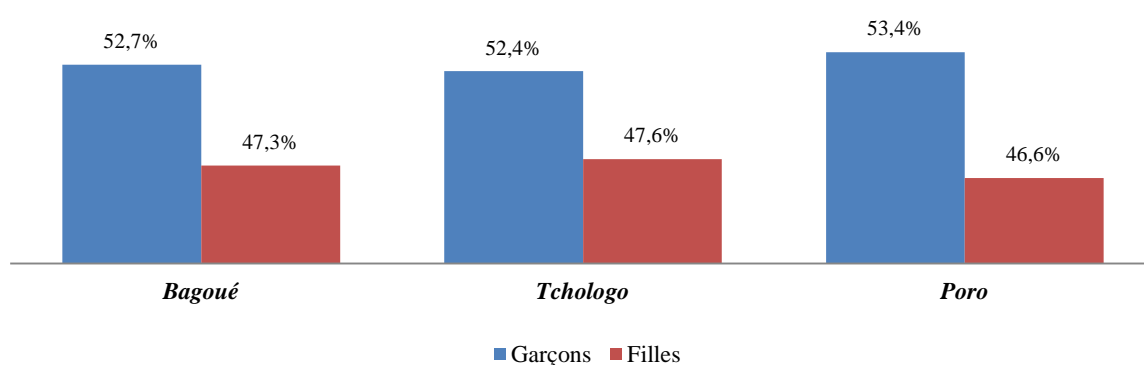
Figure 36: Ecart entre les taux bruts et nets de scolarisation du Préscolaire par région



Sources : INS - RGPH 1998 ; MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

255. La région du Poro avec le pôle urbain de Korhogo concentre 71,6 % des élèves du Préscolaire. L'indice de parité du District s'établit à 0,88 fille en moyenne.

Figure 37 : Répartition des enfants scolarisés au Préscolaire par région et par genre



Source : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

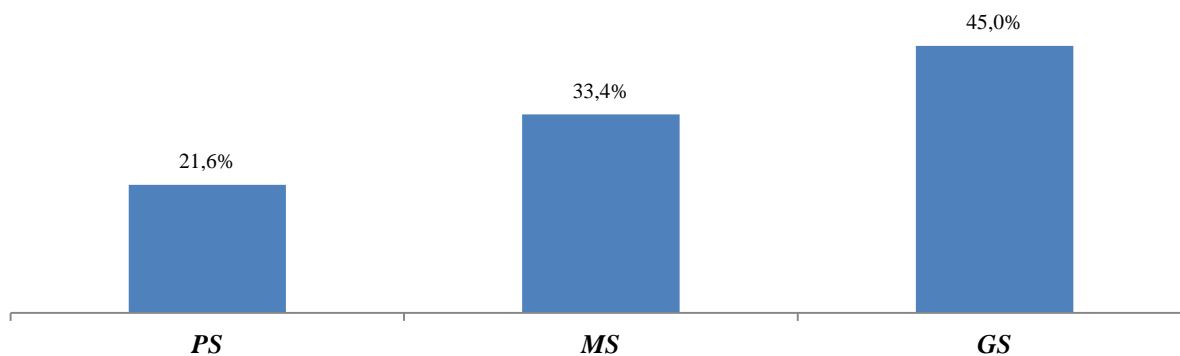
256. Bien que le District compte 88 % des enfants scolarisés dans des établissements publics, la scolarisation est concentrée dans des zones urbaines. Seulement 12,5 % des élèves sont en zone rurale.

Tableau 57: Répartition des enfants du préscolaire par statut, région, zone d'implantation des établissements et par genre

Région	Statut	Enfants	Dont rural	Indice de parité
Bagoué	Privé	40	0	1,50
	Public	1 614	517	0,89
	Total	1 654	517	0,90
Tchologo	Privé	88	0	1,05
	Public	208	35	0,86
	Total	296	35	0,91
Poro	Privé	698	0	0,84
	Public	4 222	304	0,88
	Total	4 920	304	0,87
Total District	Privé	826	0	0,88
	Public	6 044	856	0,88
	Total	6 870	856	0,88

Source : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

257. 45 % des enfants scolarisés sont concentrés sur la dernière année du préscolaire (Grande Section), mettant en avant la scolarisation tardive des enfants en bas âge et par conséquent le manque d'infrastructures et le manque de sensibilisation des familles quant à l'importance du niveau préscolaire.

Figure 38 : Répartition des enfants du Préscolaire par niveau d'étude

Source : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

III.1.1.2 Capacités d'accueil et corps enseignant

a) Infrastructures scolaires

258. L'enseignement préscolaire est dispensé dans deux types d'établissements :

- Des établissements publics gratuits et accessibles à tous qui constituent la forme de scolarisation la plus répandue avec près de 84 % des établissements (soit 64 établissements) ;
- 12 établissements privés (16 %).

Tableau 58 : Synthèse des indicateurs des capacités d'accueil et du corps enseignant du Préscolaire par région et par statut

Région	Statut	Etbs	Salles	Grps Péda	Enfants	Inst.	Ratio d'occupation ³³	Ratio d'encadrement ³⁴
Bagoué	Privé	1	2	2	40	2	20,0	20,0
	Public	24	47	44	1 614	54	34,3	29,9
	Total	25	49	46	1 654	56	33,8	29,5
Tchologo	Privé	1	3	3	88	2	29,3	44,0
	Public	2	4	4	208	4	52,0	52,0
	Total	3	7	7	296	6	42,3	49,3
Poro	Privé	10	27	26	698	36	25,9	19,4
	Public	38	93	115	4 222	123	45,4	34,3
	Total	48	120	141	4 920	159	41,0	30,9
Total District	Privé	12	32	31	826	40	25,8	20,7
	Public	64	144	163	6 044	181	42,0	33,4
	Total	76	176	194	6 870	221	39,0	31,1

Source : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014 – Etbs : Etablissements– Inst. : Instituteurs

259. De fortes disparités régionales existent puisque la région du Poro concentre 63 % des établissements préscolaires alors que la région de la Bagoué (DREN-ET de Boundiali) ne compte qu'un seul établissement privé et 24 établissements publics, dont 54 % situés en zone rurale. Sur tout le District, près de 25 % des établissements sont situés en zone rurale. Ainsi, la région du Tchologo et de la Bagoué affichent des ratios de présence géographique très en deçà de la moyenne nationale avec respectivement 15 423 et 10 117 enfants en âge d'être scolarisés par école.

Figure 39: Nombre d'enfants en âge d'être scolarisés (3 à 5 ans) par école préscolaire et par région



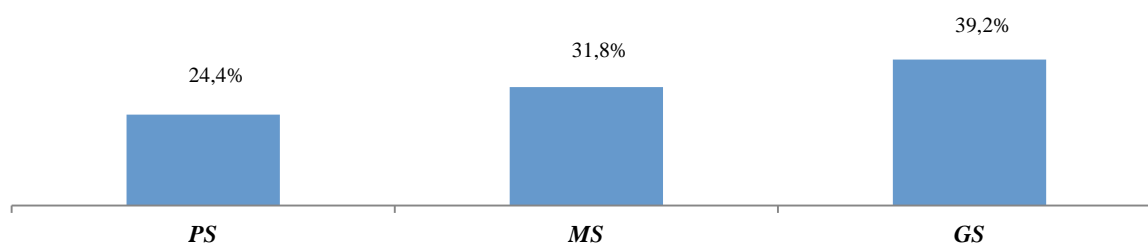
Sources : INS - RGPH 1998 ; MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

³³ Cf. Glossaire

³⁴ Cf. Glossaire

260. Le District compte 176 salles de classe dont 68 % sont concentrées dans la région du Poro.
261. Avec 1 école pour 90 enfants scolarisés et un ratio d'occupation moyen de 39 élèves par salles, la disponibilité des structures d'accueil ne devrait pas constituer à ce jour un problème majeur si elle ne masquait pas le phénomène national de sous-scolarisation massive des enfants en bas âge.

Figure 40 : Répartition des salles de classe de Préscolaire selon le niveau d'études



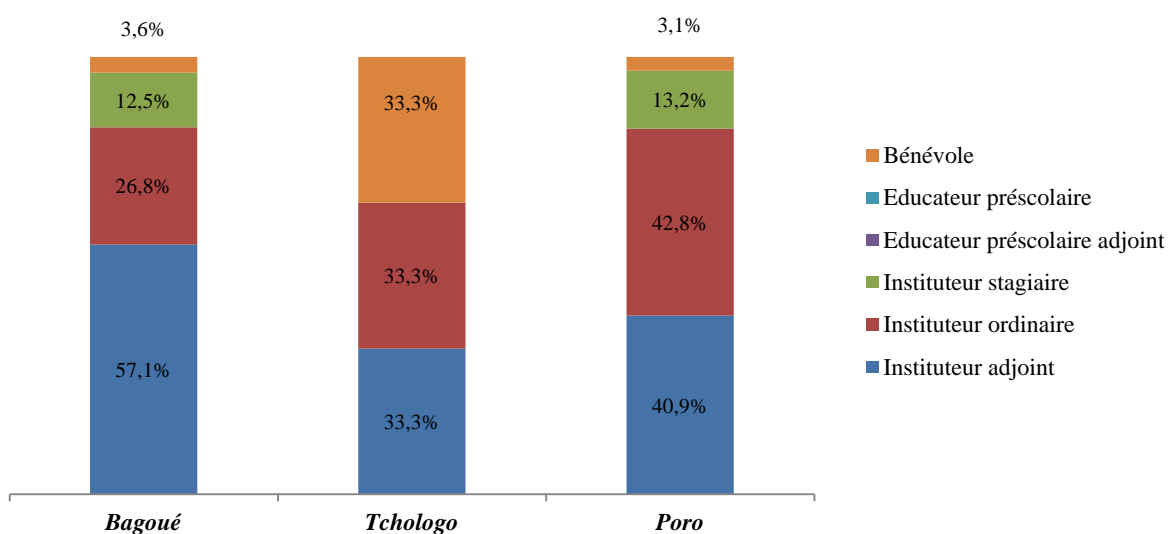
Source : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

262. 194 groupes pédagogiques sont répartis sur l'ensemble du cycle Préscolaire avec en moyenne 35 élèves par groupe.
263. En matière d'infrastructures, 3 % des salles sont utilisées autrement que pour les cours. Sur les 97 % de salles utilisées, 23 % sont considérées en mauvais état.

b) Corps enseignant

264. Le corps enseignant est composé de 221 instituteurs (dont 97 % sont des femmes) soit un ratio d'encadrement moyen de 31 enfants par instituteur. Ce ratio présente de fortes disparités puisque les établissements publics du Tchologo affichent un ratio de 52 enfants par instituteur.
265. Le corps enseignant est majoritairement constitué d'instituteurs adjoints (44,8 %) et d'instituteurs ordinaires (38,5 %). Dans la région du Poro, il est composé à 98,7 % de femmes occupant à 40,9 % un poste d'instituteur adjoint.

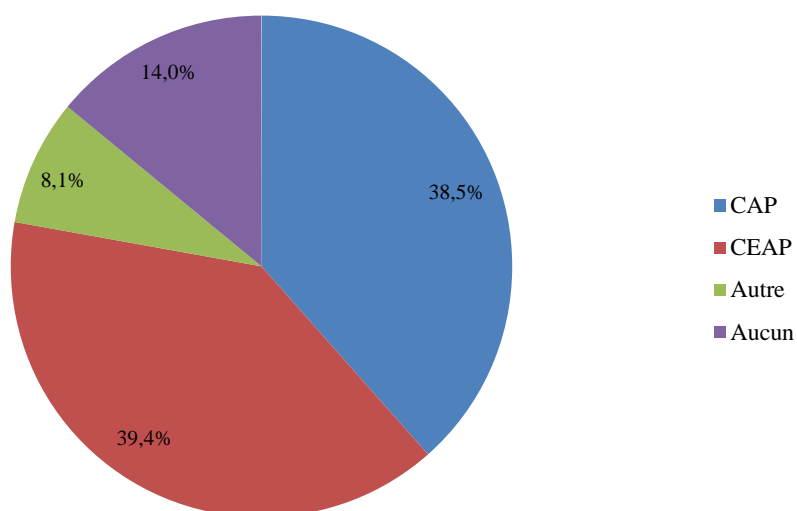
Figure 41 : Répartition des instituteurs du cycle Préscolaire par emploi par région



Source : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

266. 77,8 % du corps enseignant disposent à minima d'un CEAP contre 14 % sans diplôme pédagogique (principalement des assistantes maternelles).

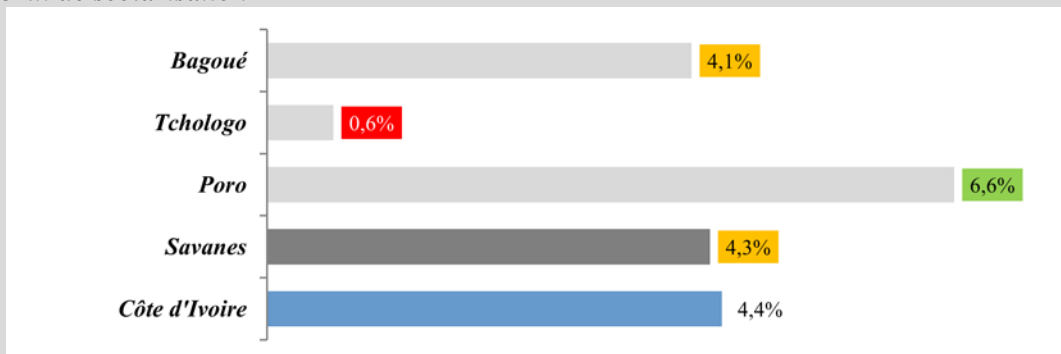
Figure 42 : Répartition des instituteurs du Préscolaire par statut selon le diplôme pédagogique



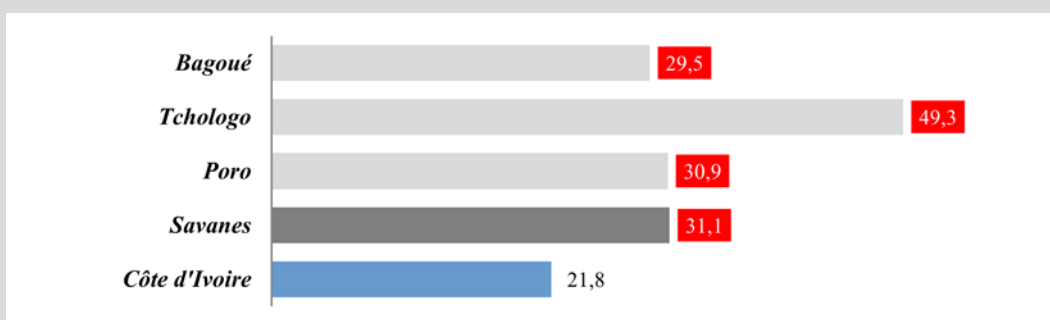
Source : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

Chiffres clés 20 : Préscolaire

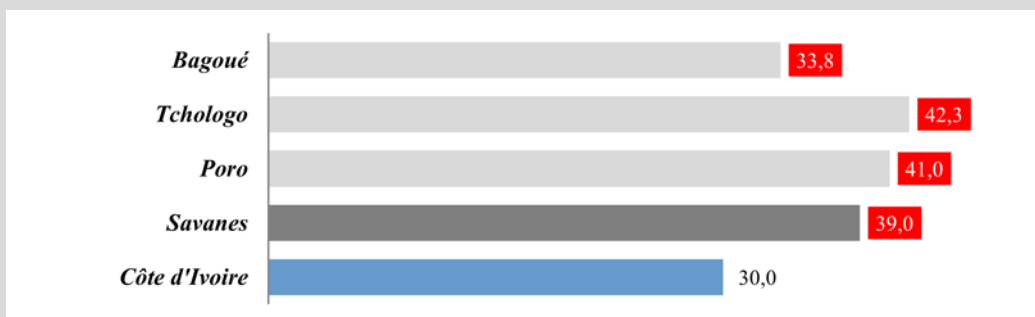
Taux brut de scolarisation



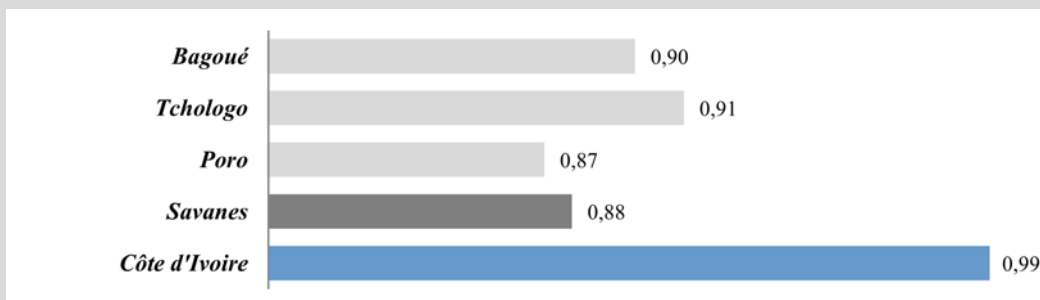
Ratio d'encadrement (nombre d'enfants par instituteur)



Ratio d'occupation (nombre d'enfants par salle de classe)



Indice de parité (nombre de filles pour un garçon)



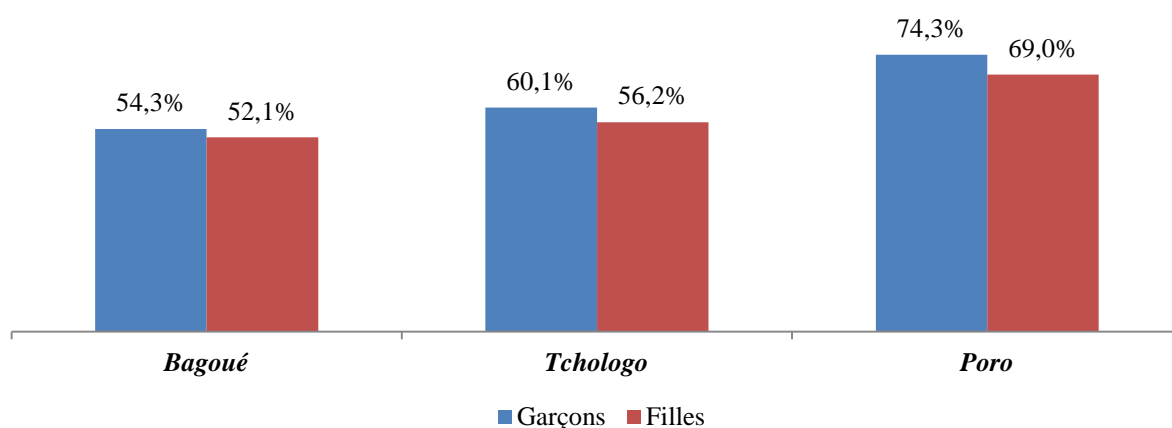
- Niveau régional
- Niveau District
- Niveau national

III.1.2 Primaire

III.1.2.1 Scolarisation

267. Le cycle Primaire constitue la première étape obligatoire du cursus scolaire de tout élève du système éducatif ivoirien. Il comprend 6 niveaux d'étude et accueille théoriquement les enfants âgés de 6 à 11 ans. Les élèves du primaire sont répartis en trois sous-cycles : les cours préparatoires (CP), les cours élémentaires (CE) et les cours moyens (CM).
268. Le District des Savanes compte 170 986 enfants inscrits en cycle primaire soit un taux brut de scolarisation³⁵ de 63,3 % des enfants de 6 à 11 ans, avec une forte disparité régionale puisque la région de la Bagoué enregistre un taux brut de scolarisation de 53,3 % soit près de 25 points sous la moyenne nationale (76,4 %).
269. Cette sous-scolarisation est plus marquée chez les filles avec un taux brut de scolarisation de 61,3 % soulignant la difficulté de sensibilisation des familles quant à l'éducation des jeunes filles.

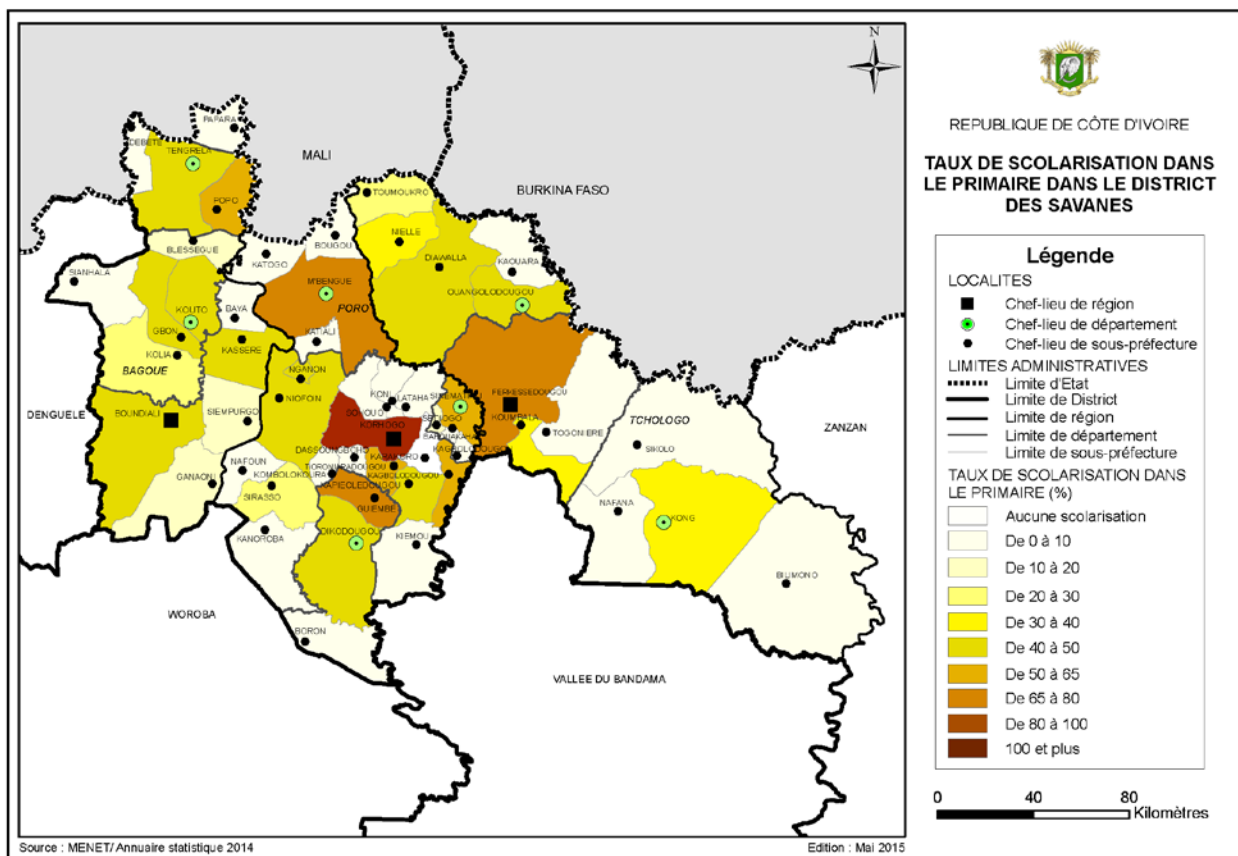
Figure 43 : Taux brut de scolarisation du primaire par genre et par région



Sources : INS - RGPH 1998 ; MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

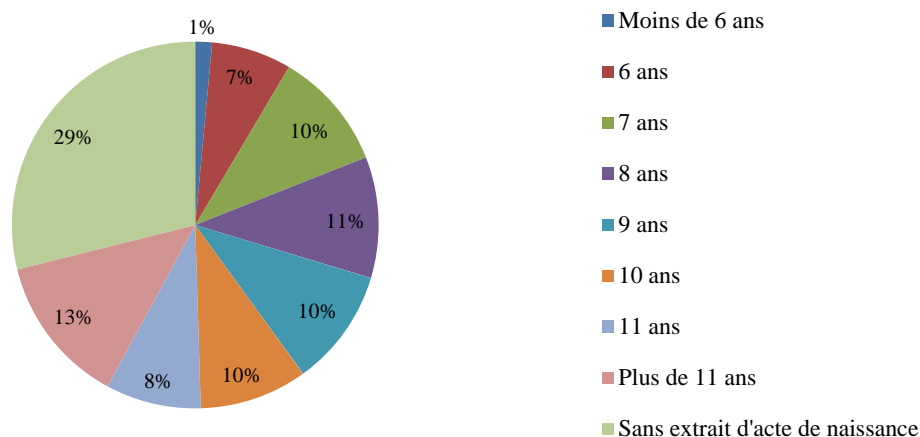
35 Cf. Glossaire

Carte 33: Taux de scolarisation dans le Primaire au sein du District



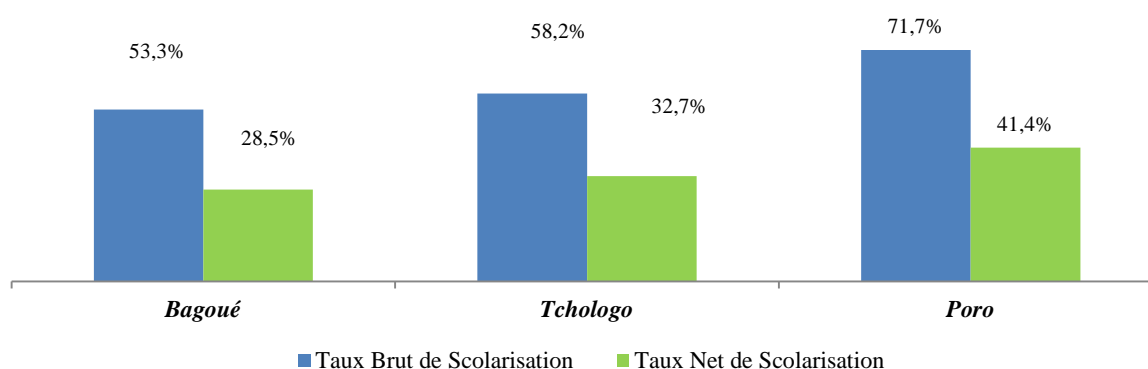
270. Ces taux de scolarisation sont biaisés par les scolarisations précoces, les redoublements, mais surtout par la forte proportion d’élèves qui ne disposent pas d’extraît d’acte de naissance (29 %) et qui ne sont donc pas inclus dans le calcul du taux net de scolarisation (qui se limite aux enfants compris dans la tranche d’âge légale).

Figure 44 : Répartition des enfants scolarisés au niveau primaire selon leur âge



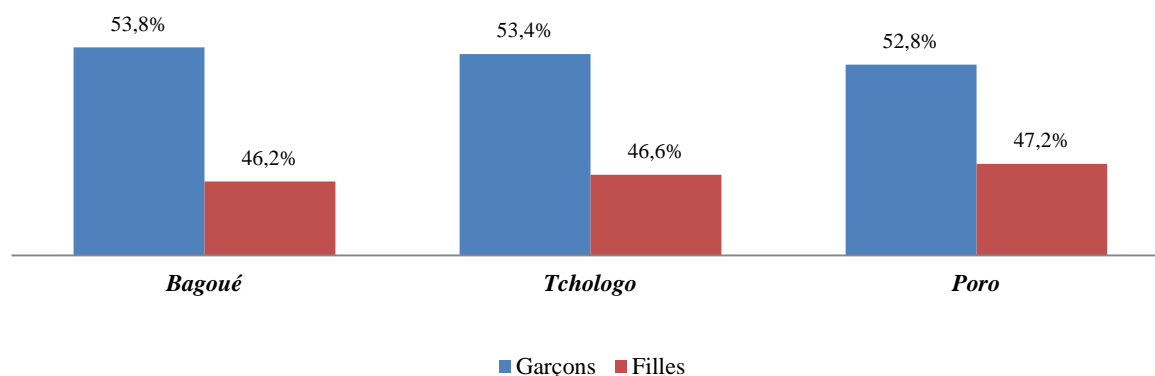
Source : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

271. En se limitant aux tranches d’âge légales pour ce cycle scolaire (6-11 ans), le taux net de scolarisation du District s’établit à 35,8 % en moyenne.

Figure 45 : Ecart entre les taux bruts et nets de scolarisation³⁶ du Primaire par région

Sources : INS - RGPH 1998 ; MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

272. La région du Poro avec le pôle urbain de Korhogo concentre 53 % des élèves de primaire. L'indice de parité du District s'établit à 0,88 fille en moyenne.

Figure 46 : Répartition des élèves scolarisés au Primaire par région et par genre

Source : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

273. 89 % des élèves du District sont scolarisés dans des établissements publics et 53 % sont inscrits en zone rurale.

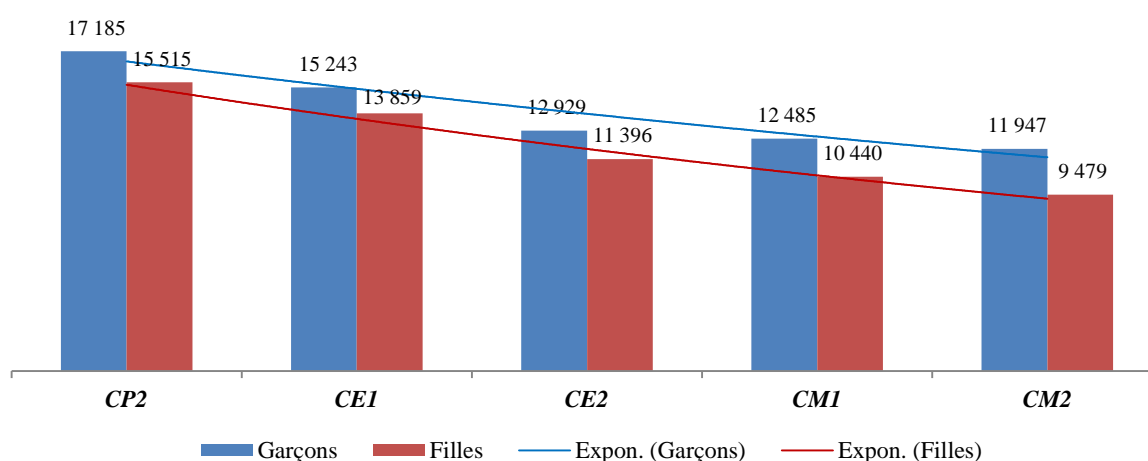
³⁶ Cf. Glossaire

Tableau 59: Nombre d'élèves par région, par statut et par zone d'implantation des établissements dans le cycle Primaire

Région	Statut	Elèves	Dont rural	Indice de parité
Bagoué	Communautaire	121	121	0,32
	Privé	1 714	0	0,75
	Public	34 608	21 808	0,87
	Total	36 443	21 929	0,86
Tchologo	Communautaire	978	978	0,84
	Privé	5 000	1 012	0,79
	Public	37 132	21 697	0,89
	Total	43 110	23 687	0,87
Poro	Communautaire	2 493	2 443	0,96
	Privé	7 760	825	0,89
	Public	81 180	42 338	0,89
	Total	91 433	45 606	0,89
Total District	Communautaire	3 592	3 542	0,89
	Privé	14 474	1 837	0,83
	Public	152 920	85 843	0,88
	Total	170 986	91 222	0,88

Source : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

274. Les effectifs sont concentrés sur les premières années de cycle à savoir les classes de CP1 et CP2. A l'inverse, les classes de CM2 ne représentent que 12,5 % des effectifs scolarisés. Ce phénomène de déperdition scolaire est particulièrement vrai pour les filles puisqu'alors qu'elles représentent 48 % des effectifs en CP1, ce ratio passe à 44 % en CM2 soit un taux de déperdition annuel moyen entre le CP2 et le CM2 de 12 % contre 9 % pour les garçons.

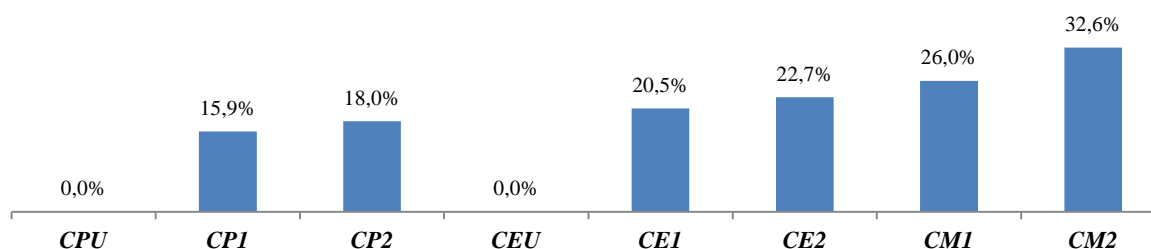
Figure 47: Evolution des effectifs³⁷ par genre du CP2 (fin du cycle préscolaire) au CM2 (fin du cycle primaire)

Source : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

³⁷ Cf. Glossaire

275. Cette conclusion est appuyée par l'analyse des taux de redoublement dans les différents niveaux d'étude. En effet, si le taux de redoublement moyen est de 21,5 % dans le District, il augmente avec les niveaux scolaires et atteint 32,6 % dans les classes de CM2 mettant en exergue la difficulté des élèves à atteindre le niveau requis nécessaire pour le passage au premier cycle du Secondaire.

Figure 48 : Part des élèves redoublants par niveau d'étude du Primaire



Source : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

276. Le taux de redoublement des établissements privés s'établit à 9,9 % contre 23 % pour les établissements publics.

Tableau 60 : Proportion des effectifs redoublants par genre, par région et par niveau d'étude du primaire

Région	Niveau d'étude	Taux de redoublement (%)	
		Total	Filles
Bagoué	CP1	13,8	12,9
	CP2	18,1	16,7
	CE1	18,9	19,0
	CE2	21,9	21,3
	CM1	25,6	26,9
	CM2	29,6	28,2
Tchologo	CP1	14,3	14,3
	CP2	15,3	14,1
	CE1	21,0	19,9
	CE2	21,7	22,3
	CM1	24,5	23,6
	CM2	25,9	25,9
Poro	CP1	17,6	16,8
	CP2	19,2	17,7
	CE1	20,9	19,6
	CE2	23,5	23,4
	CM1	26,8	26,6
	CM2	36,2	36,0

Région	Niveau d'étude	Taux de redoublement (%)	
		Total	Filles
Total District	CP1	15,9	15,3
	CP2	18,0	16,6
	CE1	20,5	19,5
	CE2	22,7	22,6
	CM1	26,0	25,9
	CM2	32,6	32,1

Source : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

277. Le cycle primaire est également marqué par un abandon important des élèves de CM2, traduit par le taux de transition³⁸ primaire-secondaire qui s'établit à 64,5 %, en dessous de la moyenne nationale de 73,5 %. Cet abandon est plus marqué chez les filles avec un taux de transition de 63,3 %. Le taux élevé d'abandon des élèves de ce district met en évidence une population paysanne, habituée à utiliser les jeunes garçons comme main d'œuvre et à pousser les jeunes filles au mariage précoce.

Tableau 61 : Taux de transition primaire-secondaire 2012-2013 / 2013-2014 par genre

	Total élèves	Garçon	Fille
Nombre d'élèves en CM2 (2012-2013)	21 201	12 085	9 116
Nombre d'élèves en 6 ^{ème} (2013-2014)	13 673	7 907	5 766
Taux de transition (en %)	64,5	65,4	63,3

Sources : MENET - Annuaire statistiques 2012-2013 et 2013-2014 de l'éducation

³⁸ Cf. Glossaire

III.1.2.2 Capacités d'accueil et corps enseignant

a) Infrastructures scolaires

278. L'enseignement primaire dans le District des Savanes est dispensé dans trois types d'établissements :

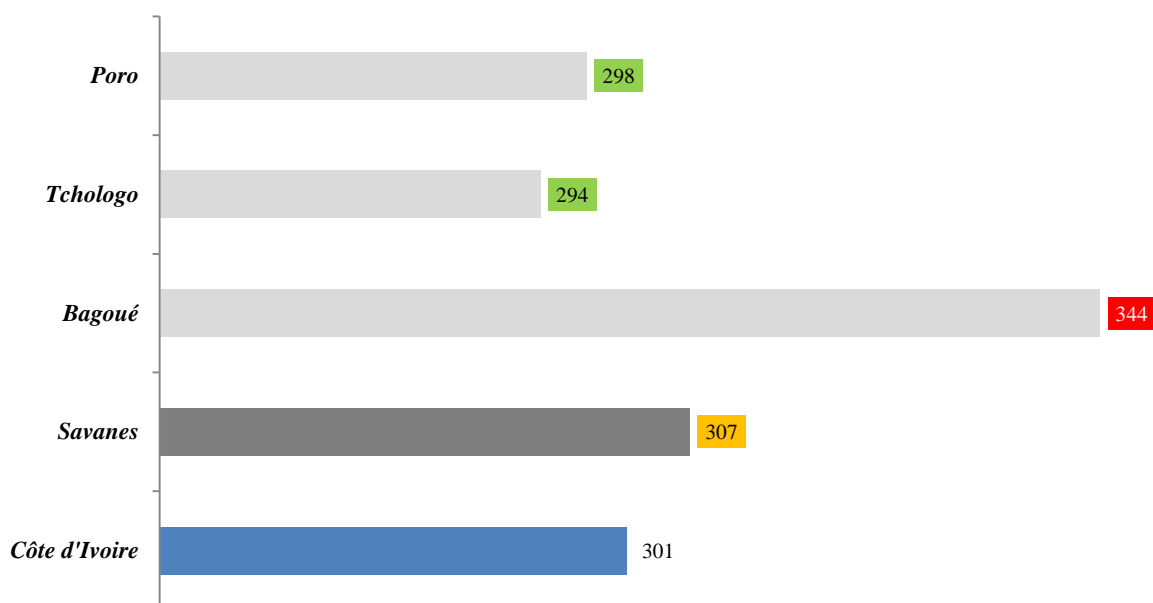
- Des établissements publics gratuits et accessibles à tous qui constituent la forme de scolarisation la plus répandue avec plus de 84,4 % des établissements (soit 742 établissements) ;
- 71 établissements privés payants qui représentent 8,1 % des structures ;
- 66 établissements communautaires qui représentent 7,5 % des structures du District.

Tableau 62 : Synthèse des indicateurs des capacités d'accueil et du corps enseignant du Primaire par région et par statut

Région	Statut	Etbs	Elèves	Salles	Grp Pédago.	Inst.	Ratio d'occupation	Ratio d'encadrement
Bagoué	Comm.	2	121	5	8	4	24,2	30,3
	Privé	7	1 714	43	42	42	39,9	40,8
	Public	190	34 608	839	971	825	41,2	41,9
	Total	199	36 443	887	1 021	871	41,1	41,8
Tchologo	Comm.	21	978	23	56	28	42,5	34,9
	Privé	31	5 000	129	157	125	38,8	40,0
	Public	200	37 132	804	922	757	46,2	49,1
	Total	252	43 110	956	1 135	910	45,1	47,4
Poro	Comm.	43	2 493	92	111	71	27,1	35,1
	Privé	33	7 760	230	211	207	33,7	37,5
	Public	352	81 180	1 726	1 862	1 645	47,0	49,3
	Total	428	91 433	2 048	2 184	1 923	44,6	47,5
Total District	Comm.	66	3 592	120	175	103	29,9	34,9
	Privé	71	14 474	402	410	374	36,0	38,7
	Public	742	152 920	3 369	3 755	3 227	45,4	47,4
	Total	879	170 986	3 891	4 340	3 704	43,9	46,2

Source : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014 – Etbs : Etablissements– Inst. : Instituteurs

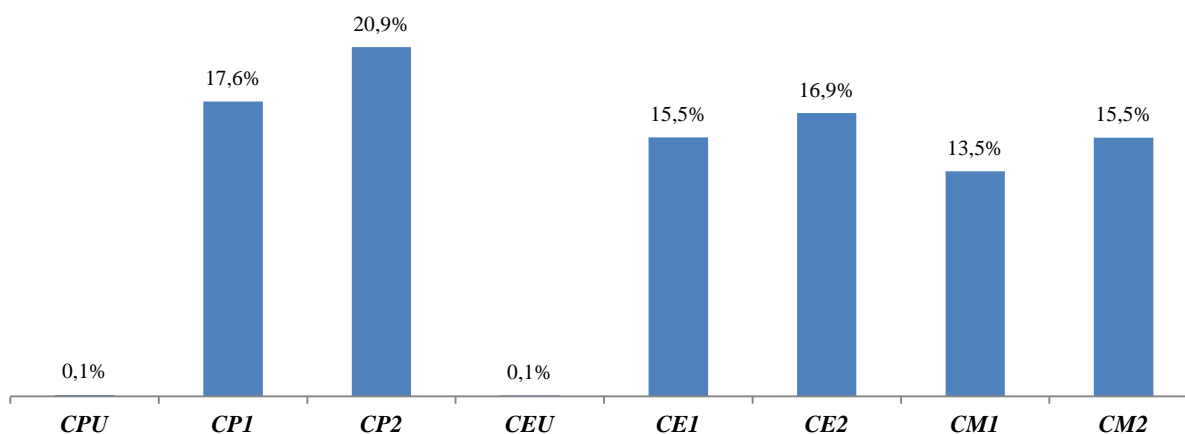
279. Alors que les régions du Poro et du Tchologo présentent des ratios de présence géographique plus élevés que la moyenne nationale avec respectivement 294 et 298 enfants en âge d'être scolarisés par école Primaire, la région de la Bagoué, avec 199 établissements, affiche un ratio de 344 enfants de 6 à 11 ans par école Primaire mettant en exergue la carence des infrastructures dans cette région par rapport à sa population d'enfants.

Figure 49 : Nombre d'enfants en âge d'être scolarisés (6 à 11 ans) par école primaire et par région

Sources : INS - RGPH 1998 ; MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

280. Avec 1 école pour 194 élèves scolarisés et un ratio d'occupation moyen de 43,9 élèves par salle, la disponibilité des structures d'accueil paraît limitée face à la sous-scolarisation massive des enfants du District.

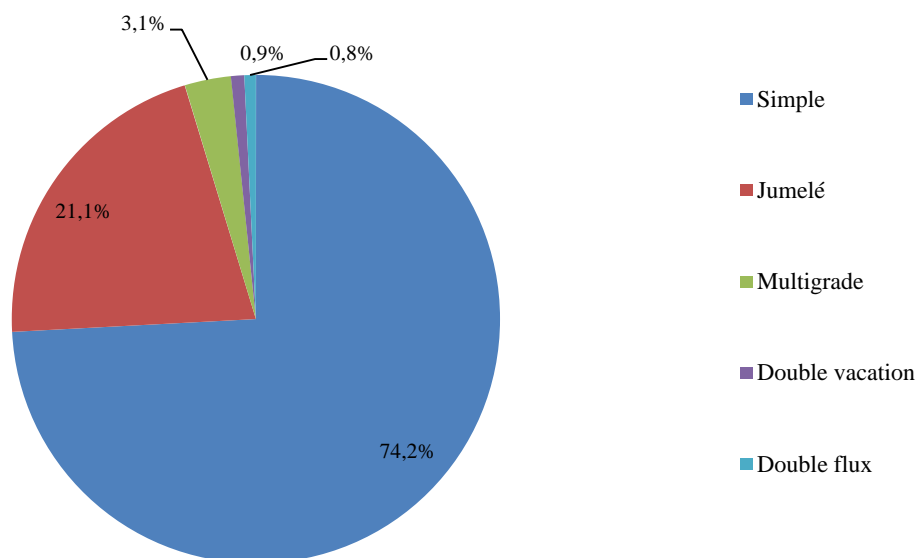
281. Le District compte 3 891 salles de classe dont 52 % sont concentrées dans la région du Poro. Les salles de classe permettent d'accueillir les élèves sur les différents niveaux scolaires principalement sur le niveau CP (38,5 % des salles).

Figure 50 : Répartition des salles de classe de Primaire selon le niveau d'études

Source : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

282. 4 340 groupes pédagogiques sont répartis sur l'ensemble du cycle primaire. Ces groupes pédagogiques sont utilisés à 21,1 % en fonctionnement jumelé (deux niveaux par enseignant) et 3,1 % en double vacation (une classe par demi-journée).

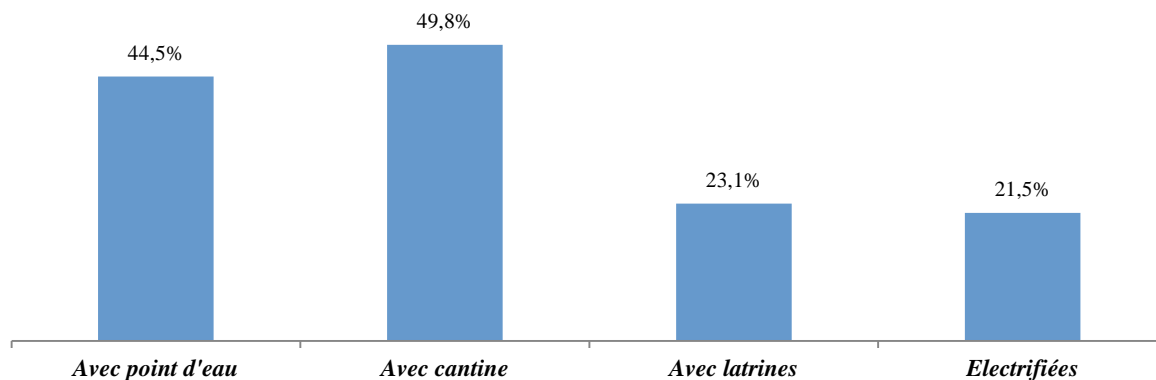
Figure 51 : Répartition des groupes pédagogiques du Primaire selon leur type de fonctionnement



Source : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

283. Les établissements du District sont caractérisés par la vétusté de leurs équipements et leur manque d'infrastructures (seulement 44,5 % des établissements disposent d'un point d'eau et 23,1 % ont des latrines).

Figure 52 : Présence des commodités dans les écoles primaires

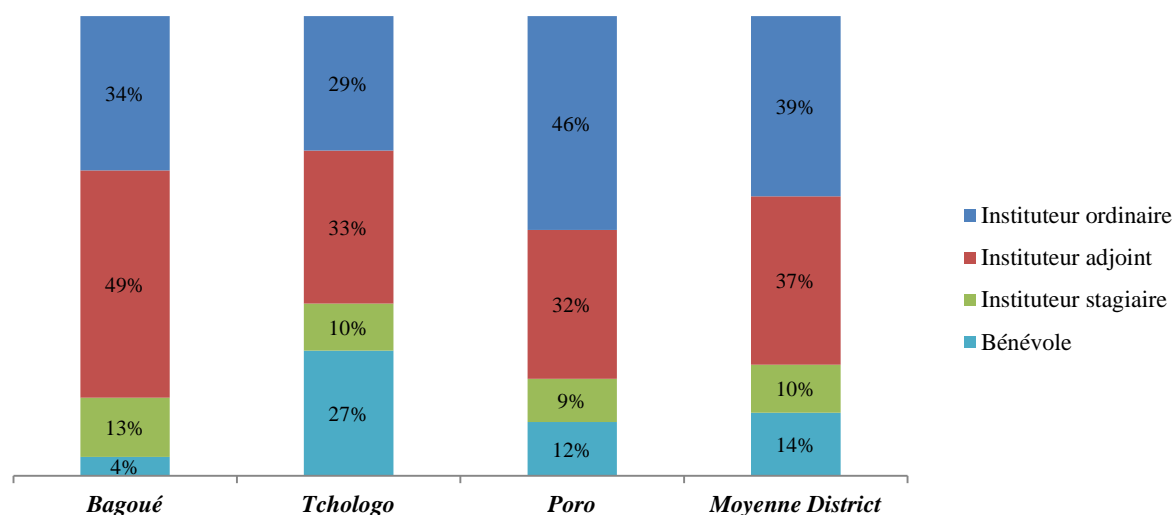


Source : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

b) Corps enseignant

284. Le corps enseignant compte 3 704 instituteurs (dont 80 % sont des hommes) composé majoritairement d'instituteurs ordinaires (39,2 %) et d'instituteurs adjoints (36,6 %). La part d'instituteurs stagiaires et de bénévoles est élevée avec 24,2 % du corps enseignant, mettant en évidence le manque d'enseignants dans le District, qui sont remplacés par du personnel moins expérimenté.

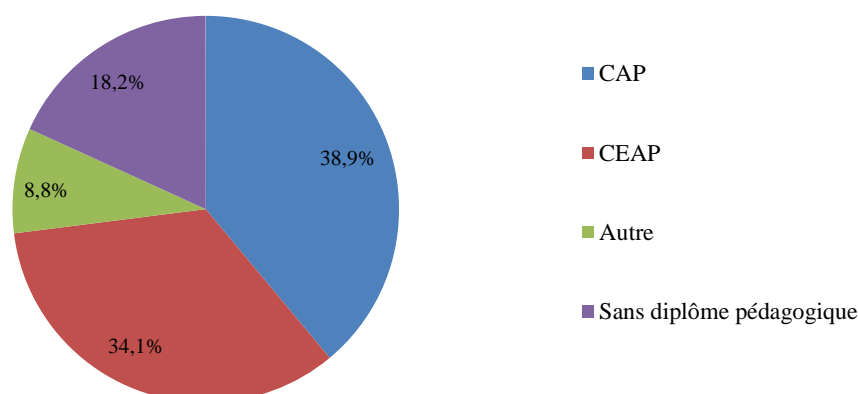
Figure 53 : Répartition des instituteurs du primaire par emploi par région



Source : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

285. Ceci se confirme par l'analyse des diplômes pédagogiques des instituteurs puisque 18,2 % du corps enseignant ne possèdent aucun diplôme pédagogique en partie expliqué par la présence d'assistantes scolaires.

Figure 54 : Répartition des instituteurs du primaire par statut selon le diplôme pédagogique

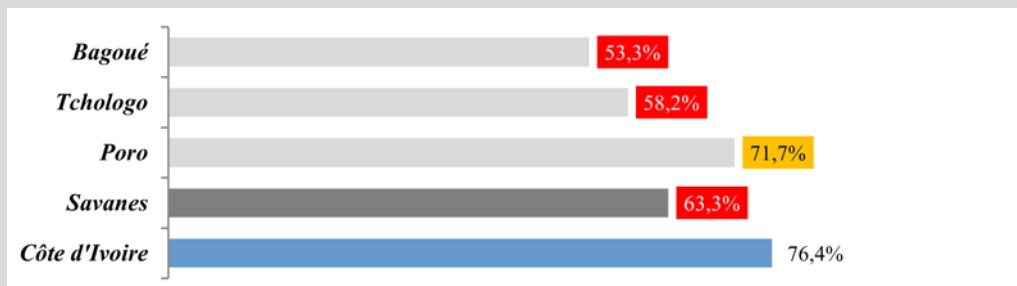


Source : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014 – CAP : Certificat d'Aptitude Professionnelle, CEAP : Certificat Élémentaire d'Aptitude Pédagogique³⁹

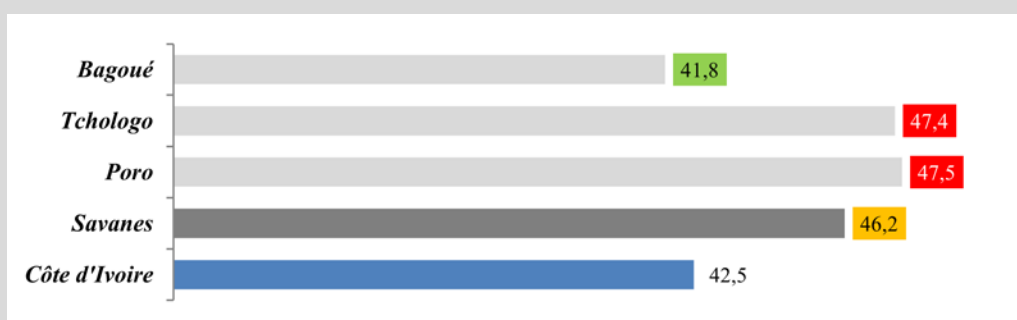
³⁹ Cf. Glossaire

Chiffres clés 21 : Primaire

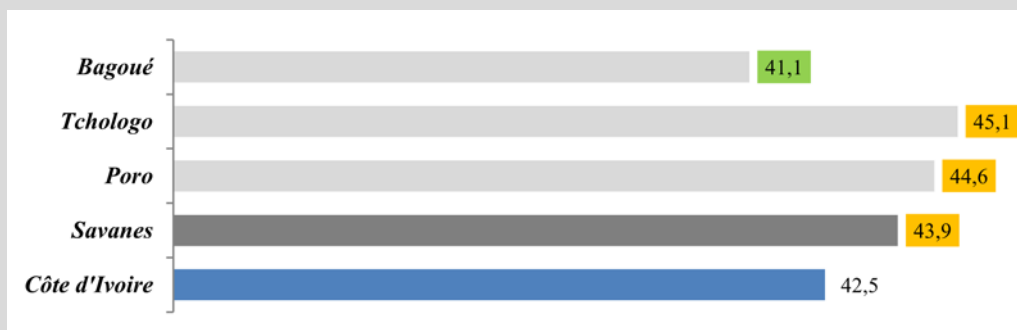
Taux brut de scolarisation



Ratio d'encadrement (nombre d'élèves par instituteur)



Ratio d'occupation (nombre d'élèves par salle de classe)



Indice de parité (nombre de filles pour un garçon)



- Niveau régional
- Niveau District
- Niveau national

III.1.3 Secondaire

III.1.3.1 Scolarisation

286. Le Secondaire est le deuxième niveau du système éducatif ivoirien. Il est organisé en deux cycles :

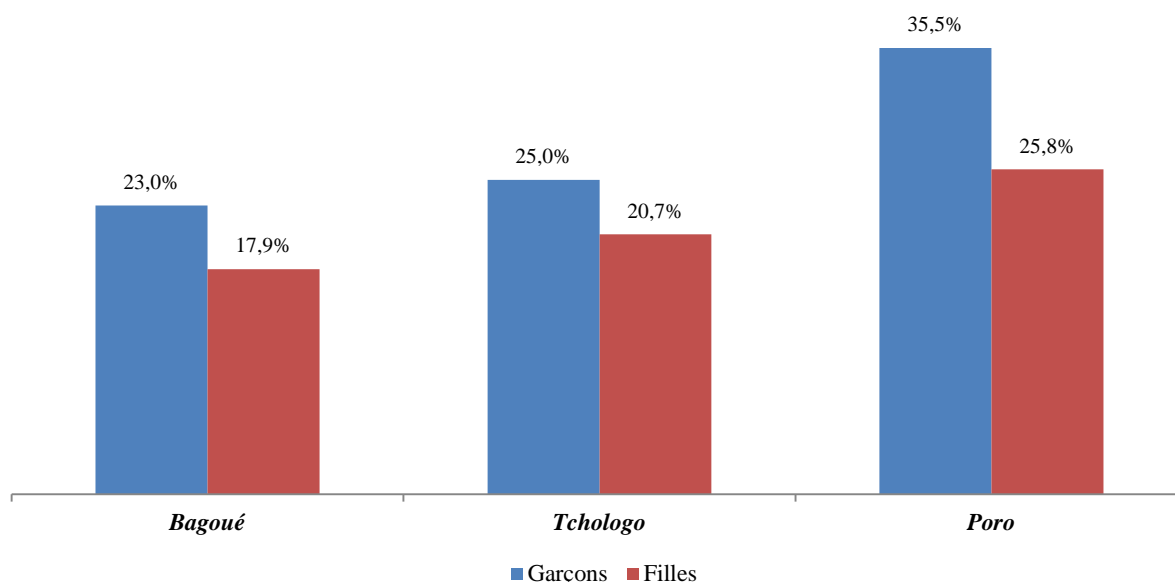
- Le Secondaire 1^{er} cycle : de la classe de 6^{ème} à la classe de 3^{ème} ;
- Le Secondaire 2nd cycle : de la classe de 2nde à la classe de Terminale.

a) Secondaire 1^{er} cycle

287. Le District des Savanes compte 38 521 élèves inscrits au Secondaire 1^{er} cycle soit un taux brut de scolarisation⁴⁰ de 26,1 %. La sous-scolarisation est plus marquée chez les filles avec un taux brut de scolarisation de 22,5 % contre 29,4 % pour les garçons de 12-15 ans.

288. La faible scolarisation des filles à ce niveau d'étude est en partie expliquée par les pratiques telles que le mariage précoce ou encore l'aide-ménagère.

Figure 55 : Taux brut de scolarisation du Secondaire 1^{er} cycle par genre et par région

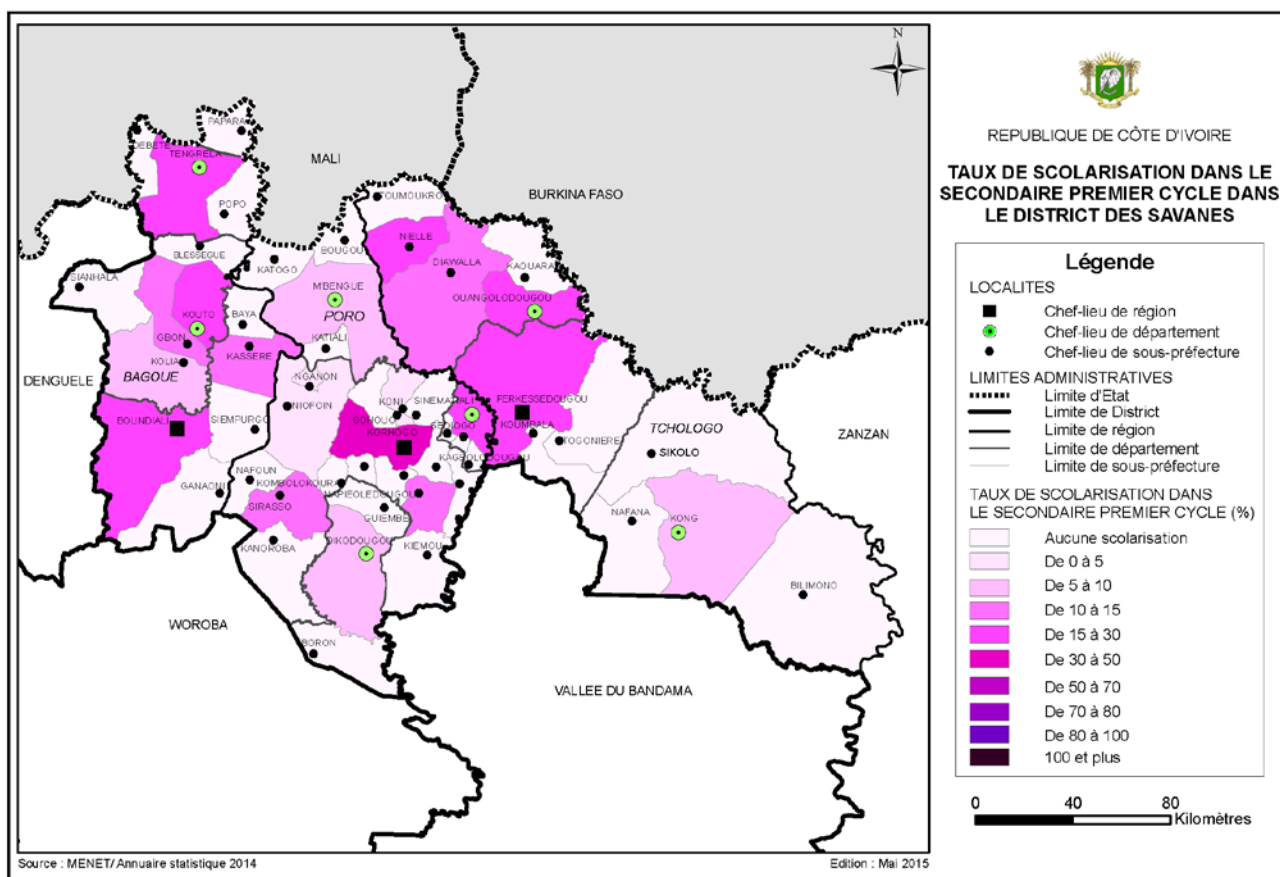


Source : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

289. Le taux de scolarisation dans le secondaire 1^{er} cycle présente de fortes disparités régionales avec des taux de 30 % à 50 % autour des principaux pôles urbains du District (Korhogo, Ferkessédougou, Boundiali) alors que certaines zones du territoire affichent des taux quasi nuls.

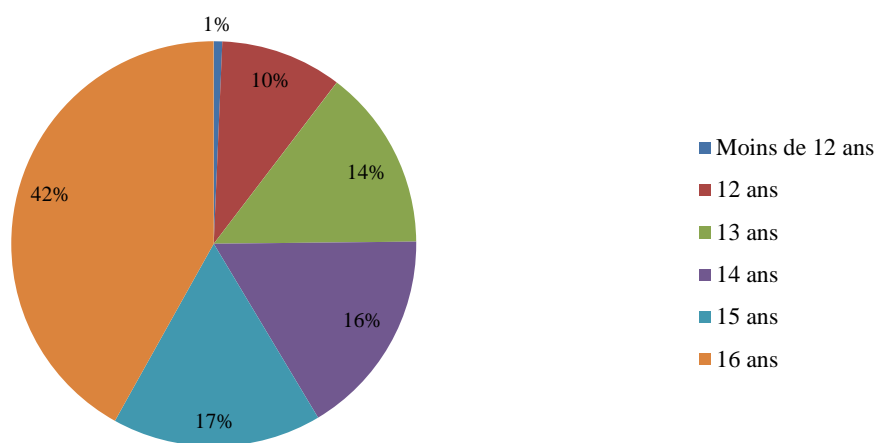
⁴⁰ Cf. Glossaire

Carte 34: Taux de scolarisation dans le Secondaire 1^{er} cycle au sein du District



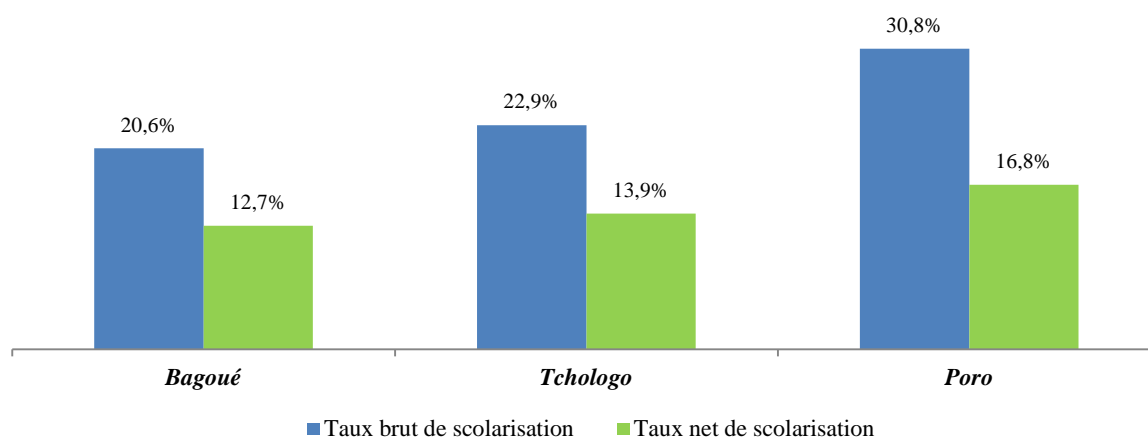
290. Toutefois, ces taux sont biaisés par les scolarisations tardives (59 % des élèves ont 15 ans ou plus), les redoublements et la scolarisation d'élèves d'une région vers une autre.

Figure 56: Répartition des élèves scolarisés au Secondaire 1^{er} cycle selon leur âge



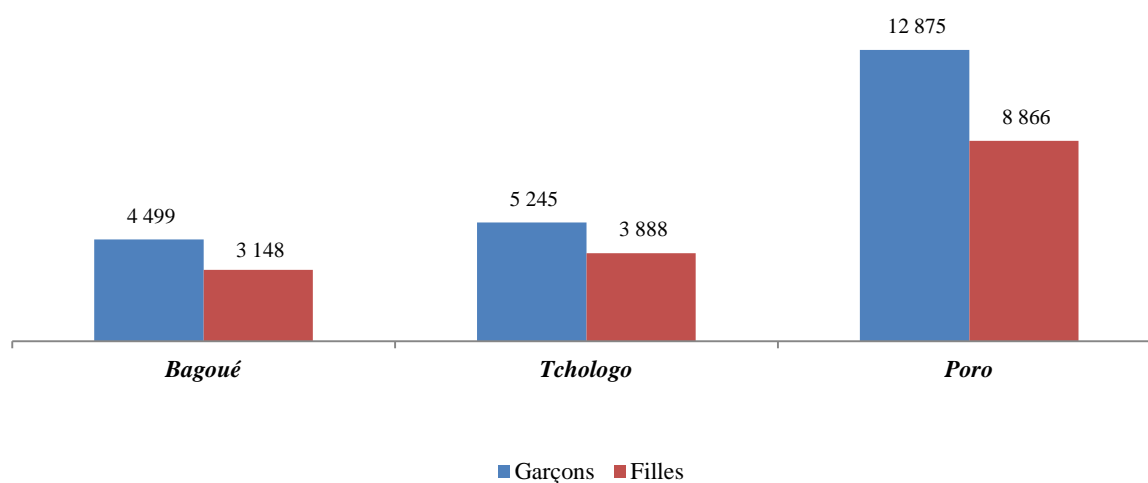
Source : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

291. En se limitant aux tranches d'âge légales pour ce cycle scolaire (12-15 ans), le taux net de scolarisation du District s'établit à 15 %.

Figure 57: Ecart entre les taux bruts et nets de scolarisation du secondaire 1^{er} cycle par région

Sources : INS – RGPH 1998 ; MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

292. La région du Poro concentre 56,4 % des élèves de Secondaire 1^{er} cycle et affiche un indice de parité de 0,69 fille pour 1 garçon.

Figure 58 : Répartition des élèves du Secondaire 1^{er} cycle par région et par genre

Source : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

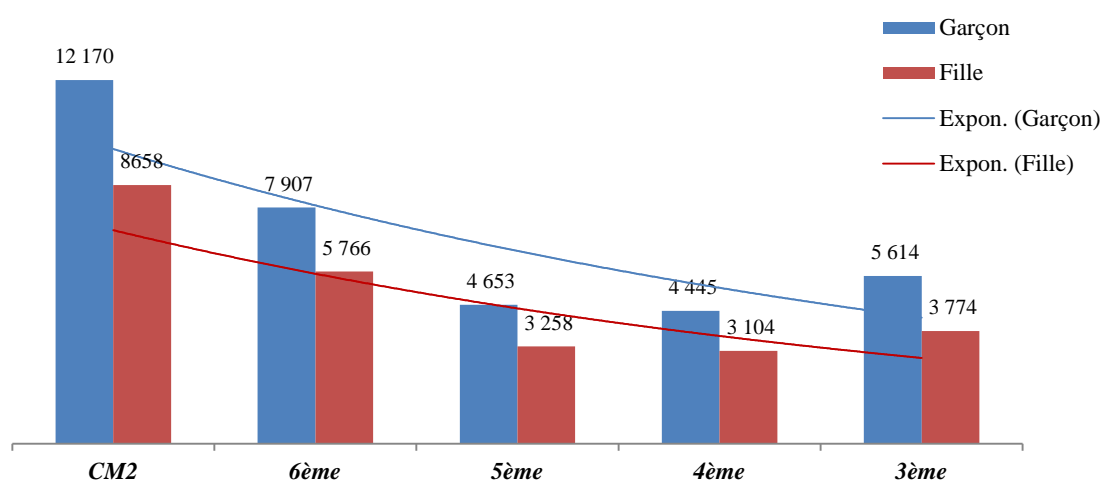
293. Le District compte 75 % des effectifs scolarisés dans des établissements publics.

Tableau 63: Répartition des élèves dans le Secondaire 1^{er} cycle par région par genre et par statut

Région	Statut	Elèves	Parité
Bagoué	Public	6 376	0,69
	Privé	1 271	0,77
	Total	7 647	0,70
Tchologo	Public	7 127	0,73
	Privé	2 006	0,79
	Total	9 133	0,74
Poro	Public	15 305	0,62
	Privé	6 436	0,89
	Total	21 741	0,69
Total District	Public	28 808	0,66
	Privé	9 713	0,85
	Total	38 521	0,70

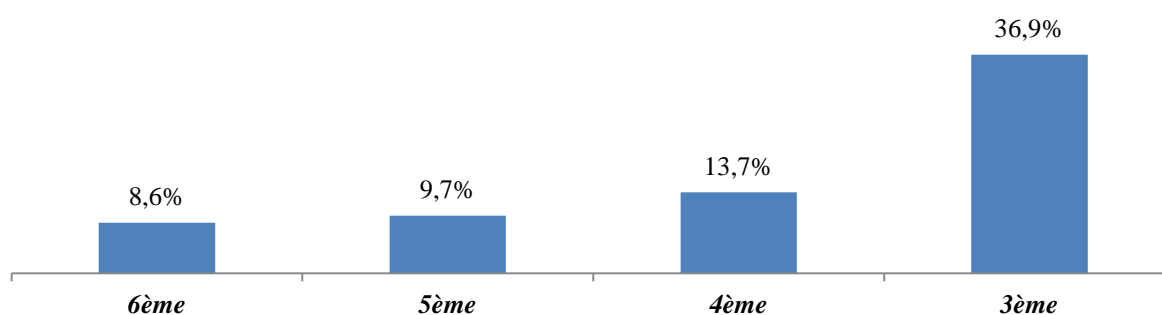
Source : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

294. Les élèves sont répartis de façon équilibrée sur l'ensemble des cycles scolaires avec une prédominance (35 %) sur la 6^{ème}. La proportion de filles, qui représentent 42 % des effectifs en classe de 6^{ème}, passe à 40 % dans les classes de 3^{ème}, mettant en avant une déperdition plus prononcée chez les jeunes filles de 12 à 15 ans. Le taux de déperdition annuel moyen entre le CM2 et la 3^{ème} atteint 17,2 % pour les garçons et 20,6 % pour les filles.

Figure 59 : Evolution des effectifs par genre du CM2 (primaire) à la 3^{ème} (fin de secondaire 1^{er} cycle)

Source : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

295. Tout comme le cycle primaire, le Secondaire 1^{er} cycle est marqué par un taux de redoublement important en 3^{ème} (36,9 % des effectifs), année du Brevet d'Etude du Premier Cycle (BEPC). Toutefois, ce taux cache de fortes disparités puisqu'il atteint 70,5 % dans les classes de 3^{ème} privées à Boundiali contre 29 % seulement dans les classes de 3^{ème} du secteur privé de la région du Poro.

Figure 60 : Part des élèves redoublants par niveau d'étude dans le secondaire 1^{er} cycle

Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

296. Le phénomène de redoublement touche plus particulièrement les garçons qui représentent 62 % des effectifs redoublants.

Tableau 64 : Part des effectifs redoublants du Secondaire 1^{er} cycle par genre, par région et par statut

Région	Statut	Taux de redoublement (%)							
		6ème		5ème		4ème		3ème	
		Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Fillezs
Bagoué	Public	7,7	9,7	14,3	16,3	18,0	23,1	34,3	38,4
	Privé	2,8	1,7	8,4	8,8	25,3	34,3	70,5	66,7
Moyenne région		6,8	8,3	13,5	15,2	19,2	25,1	40,7	43,8
Tchologo	Public	8,4	10,4	8,2	7,8	12,6	13,5	35,1	34,8
	Privé	6,3	6,4	6,0	5,6	14,7	12,6	58,2	51,7
Moyenne région		7,9	9,4	7,6	7,3	13,0	13,3	40,1	38,6
Poro	Public	12,0	14,2	10,8	13,2	15,4	17,5	36,7	37,8
	Privé	4,0	5,1	5,6	4,3	5,4	5,5	29,0	28,5
Moyenne région		9,5	11,1	9,4	10,3	12,3	13,0	34,4	34,6
Total District	Public	10,1	12,1	10,9	12,5	15,2	17,5	35,8	37,1
	Privé	4,3	4,9	6,0	5,0	9,1	9,8	40,3	37,6
	Total	8,6	10,1	9,7	10,5	13,7	15,3	36,9	37,3

Source : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

297. Au redoublement s'ajoute le phénomène de déperdition particulièrement prononcé dans la transition du 1^{er} cycle au 2nd cycle dans le secondaire. Ainsi, seulement 49,2 % des élèves de 3^{ème} accèdent au lycée mettant en avant la difficulté pour les jeunes de poursuivre leurs études dans le District. Cet abandon est plus marqué chez les filles avec un taux de transition⁴¹ de 42,9 %.

⁴¹ Cf. Glossaire

Tableau 65 : Taux de transition par genre dans le Secondaire 1^{er}-2nd cycle 2012-2013 / 2013-2014

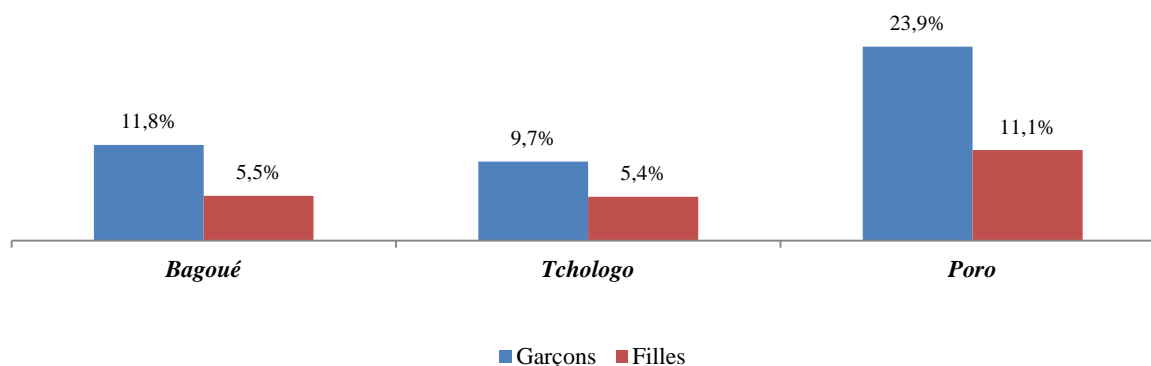
Cycle	Total	Garçon	Fille
3 ^{ème} (2012-2013)	8 320	5 210	3 110
2 nd e (2013-2014)	4 091	2 757	1 334
Taux de transition (en %)	49,2	52,9	42,9

Sources : MENET - Annuaires statistiques de l'éducation 2012-2013 et 2013-2014

b) Secondaire 2nd cycle

298. Le Secondaire 2nd cycle regroupe les classes de 2nde à Terminale. Ce niveau scolaire est validé par l'obtention du baccalauréat. Il existe en Côte d'Ivoire plusieurs baccalauréats : les séries littéraires (A), scientifiques (C et D) ou techniques (E, B, F, G, H).
299. Le District des Savanes compte 12 347 élèves inscrits au Secondaire 2nd cycle soit un taux brut de scolarisation⁴² de 12,6 %.
300. Cette sous-scolarisation est plus marquée chez les filles avec un taux brut de scolarisation de 8,3 % contre 17,1 % chez les garçons impliquant un indice de parité bas de 0,5 fille pour 1 garçon scolarisé.

Figure 61: Taux brut de scolarisation du Secondaire 2nd cycle par genre et par région

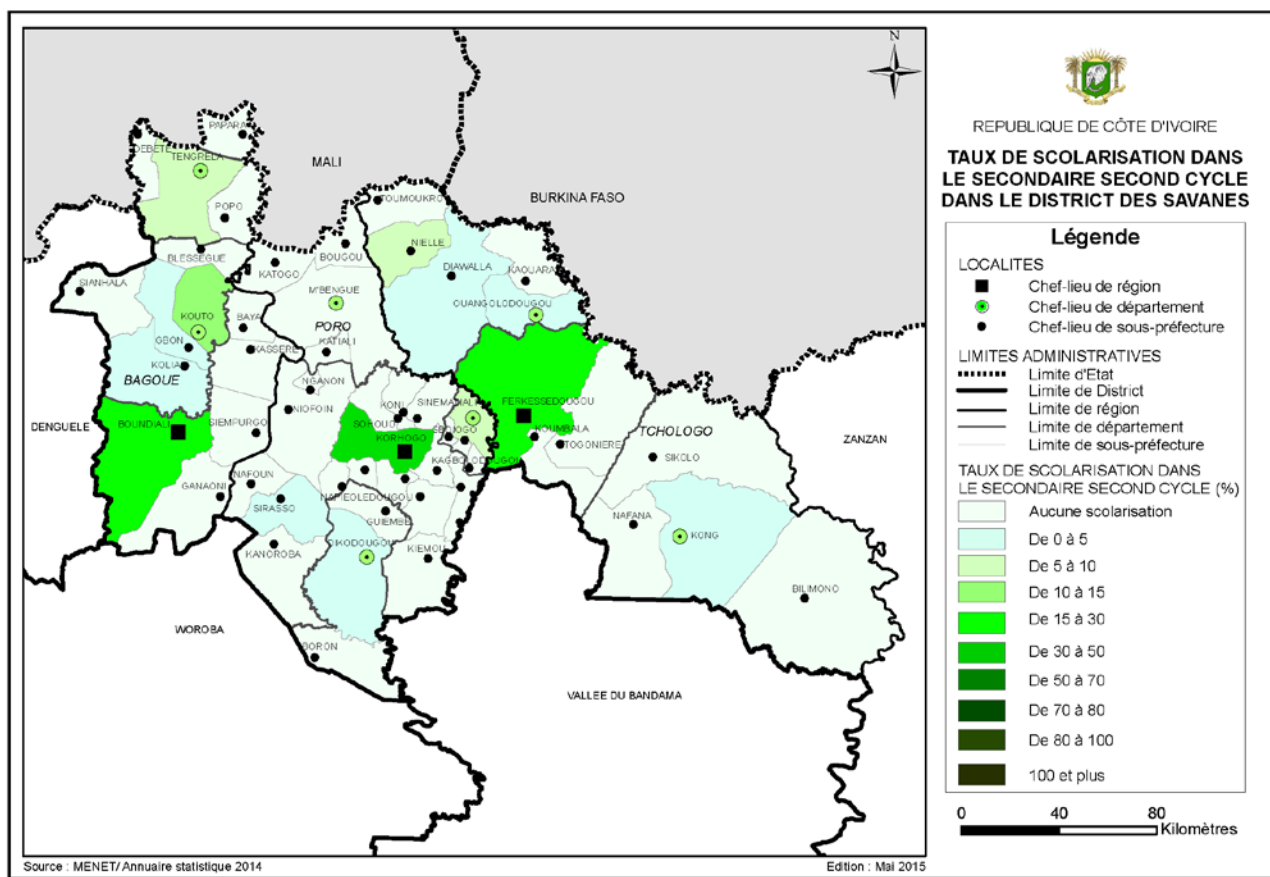


Sources : INS – RGPH 1998 ; MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

301. Le taux de scolarisation dans le secondaire 2nd cycle présente de fortes disparités régionales puisque la région du Tchologo affiche un taux brut de scolarisation de 7,5 % contre 17,3 % dans la région du Poro.

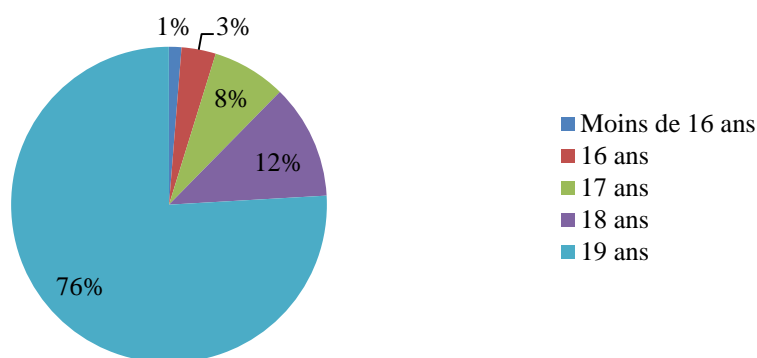
⁴² Cf. Glossaire

Carte 35: Taux de scolarisation dans le Secondaire 2nd cycle au sein du District



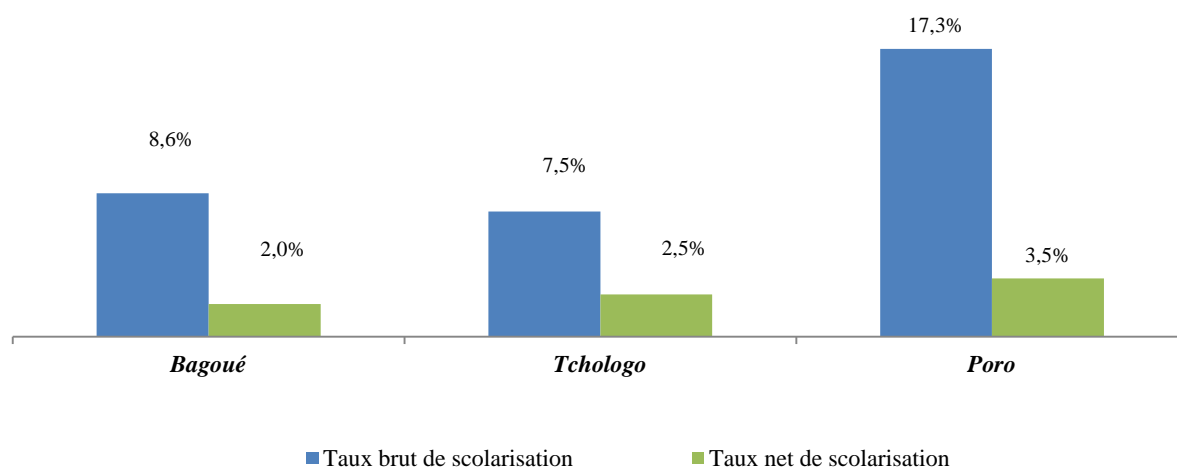
302. Toutefois, ces chiffres sont biaisés par la scolarisation tardive des élèves puisque 76 % des inscrits ont plus de 18 ans et ne sont donc pas comptés dans la tranche d'âge 16-18 ans.

Figure 62: Répartition des élèves scolarisés au Secondaire 2nd cycle selon leur âge



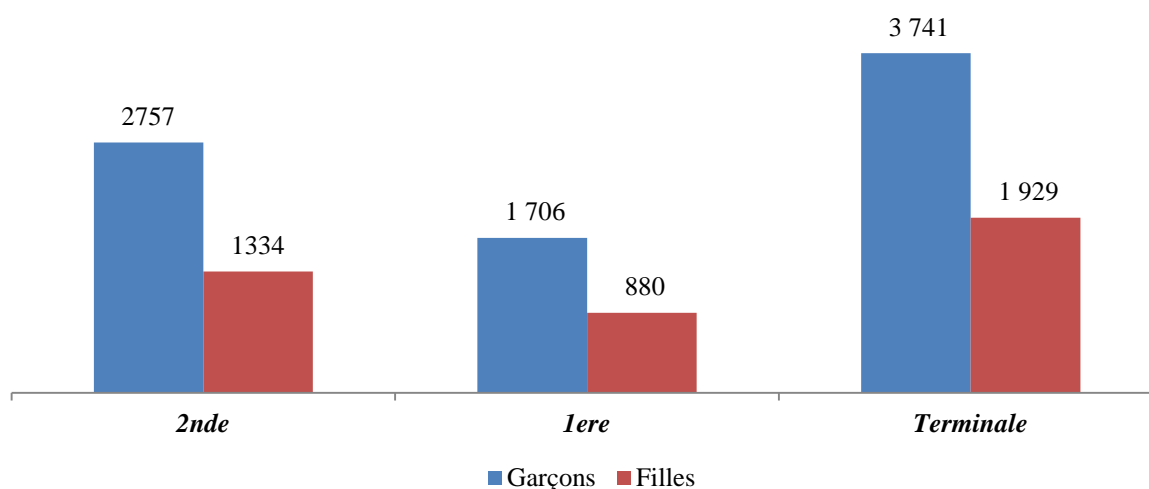
Source : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

303. En se limitant aux tranches d'âge légales pour ce cycle scolaire (16-18 ans) le taux net de scolarisation du District s'établit à 2,9 %.

Figure 63: Ecart entre les taux bruts et nets de scolarisation⁴³ du Secondaire 2nd cycle par région

Sources : INS – RGPH 1998 ; MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

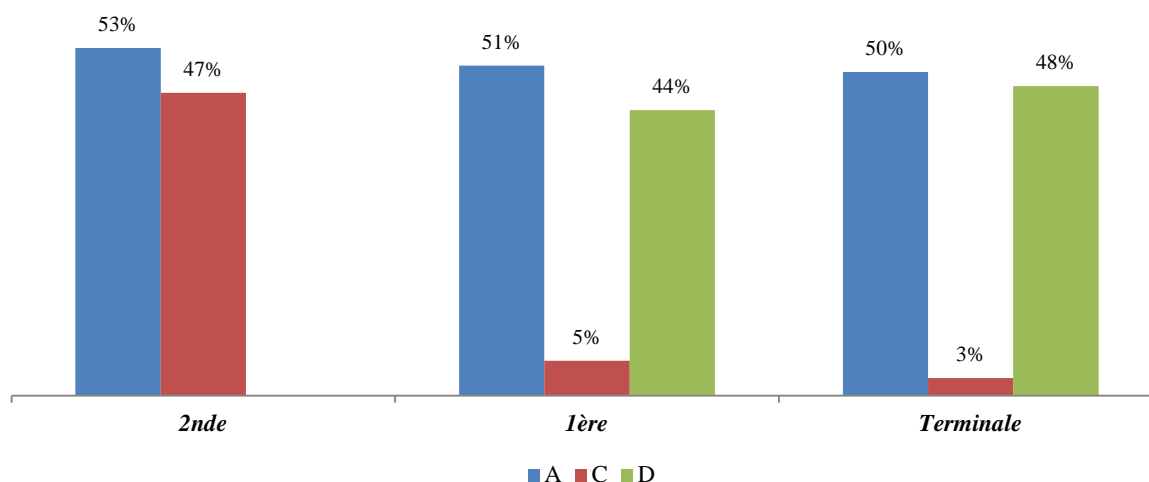
304. Les élèves sont répartis de manière homogène sur le public (57,4 %) et le privé (42,6 %). 46 % des effectifs du Secondaire 2nd cycle se trouvent en classes de Terminale.

Figure 64: Répartition des élèves du Secondaire 2nd cycle par niveau par genre

Source : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

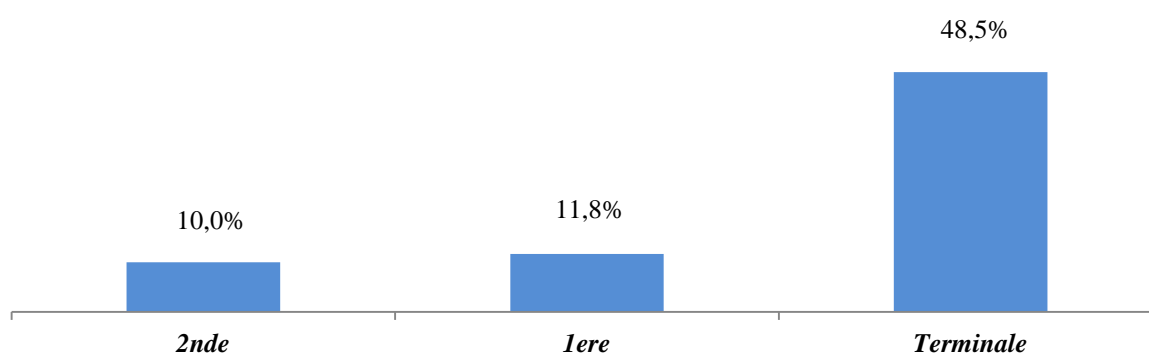
305. L'analyse de la répartition des élèves par filière démontre une répartition homogène entre les filières avec 51 % des élèves de terminale en filière scientifique (C pour mathématiques et sciences physique et D pour les sciences de la nature) et 49 % en filière littéraire. Dans cette répartition, les filles privilégient la filière littéraire (68,6 % des filles de secondes sont en 2nde A).

⁴³ Cf. Glossaire

Figure 65 : Répartition des élèves du Secondaire 2nd cycle par filière

Source : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

306. Le Secondaire 2nd cycle est marqué par un taux de redoublement élevé de 27,4 % et plus particulièrement dans les classes de Terminale, année de l'obtention du baccalauréat, où ce taux atteint 48,5 %. Il est également plus important dans le secteur privé (35 %).

Figure 66 : Part des élèves redoublants par niveau d'étude du secondaire 2nd cycle

Source : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

307. Les difficultés scolaires sont plus élevées dans la filière scientifique D (sciences de la nature) avec un taux redoublement moyen de 39,3 %

Tableau 66 : Elèves redoublants du Secondaire 2nd cycle par filière, région et niveau d'étude

Région	Cycle	Taux de redoublement (%)		
		A	C	D
Bagoué	2 nd e	6,5	6	-
	1 ^{ère}	12,7	0,0	13,1
	Terminale	36,7	50	23,8
Moyenne région		22,6	8,7	20,6
Tchologo	2 nd e	13	7,7	-
	1 ^{ère}	19	3,7	16,8
	Terminale	36	19,0	51,6
Moyenne région		22,8	8,1	38,8
Poro	2 nd e	10	11,8	-
	1 ^{ère}	10	7,8	9,4
	Terminale	52	37,7	58,1
Moyenne région		28,9	13,5	44,3
District des Savanes	2 nd e	9,8	10,3	-
	1 ^{ère}	12,7	6,5	11,3
	Terminale	46,5	39,2	51,1
Total District		26,8	12,1	39,3

Source : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

III.1.3.2 Capacités d'accueil et corps enseignant

a) Infrastructures scolaires

308. L'enseignement Secondaire dans le District des Savanes est dispensé à travers deux types d'établissements :

- 23 établissements publics, gratuits, qui constituent la forme de scolarisation la plus répandue avec près de 58 % des salles de classe et 70 % des effectifs.
- 27 établissements privés payants qui accueillent 30 % des élèves et qui permettent notamment d'absorber le flux d'élèves qui abandonnent le secteur public.

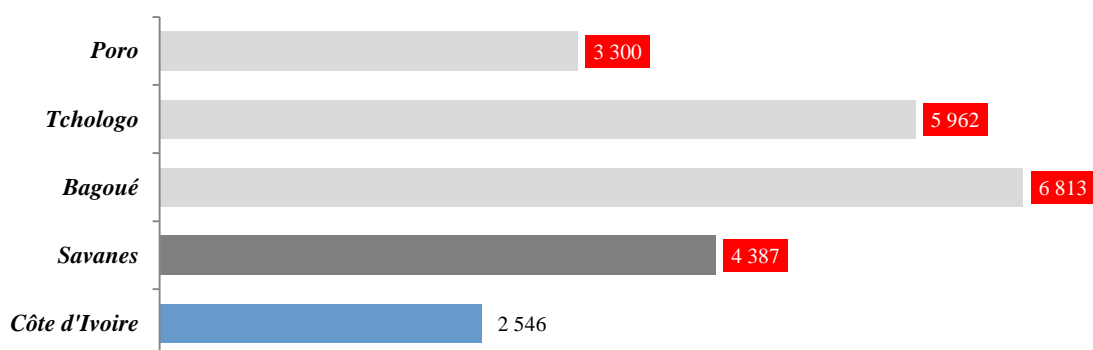
Tableau 67: Synthèse des indicateurs des capacités d'accueil et du corps enseignant du Secondaire 1^{ère} et 2nd cycle par région et statut

Région	Statut	Etbs.	Eleves	Salles	Grp Pédago.	Ens.	Ratio d'occupation	Ratio d'encadrement
Bagoué	Public	6	7 642	113	148	262	68	29
	Privé	3	2 085	35	45	77	60	27
	Total	9	9 727	148	193	339	66	29
Tchologo	Public	5	8 346	106	128	254	79	33
	Privé	6	2 727	74	75	144	37	19
	Total	11	11 073	180	203	398	62	28
Poro	Public	12	19 906	261	311	538	76	37
	Privé	18	10 162	241	255	571	42	18
	Total	30	30 068	502	566	1 109	60	27
Total District	Public	23	35 894	480	587	1 054	75	34
	Privé	27	14 974	350	375	792	43	19
	Total	50	50 868	830	962	1 846	61	28

Source : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-201 ; Ens. : Enseignant - Etbs : Etablissement

309. De fortes disparités régionales sont à souligner puisque la région du Poro affiche un ratio de présence géographique en ligne avec la moyenne nationale (3 300 enfants en âges d'être scolarisés eu Secondaire par école), alors que les régions du Tchologo et de la Bagoué dénotent avec respectivement 5 962 et 6 813 enfants par école.

310. Cette carence d'infrastructure induit des ratios d'occupation de 1 école pour 1 017 élèves scolarisés et un ratio d'occupation des salles de 61 élèves par salle.

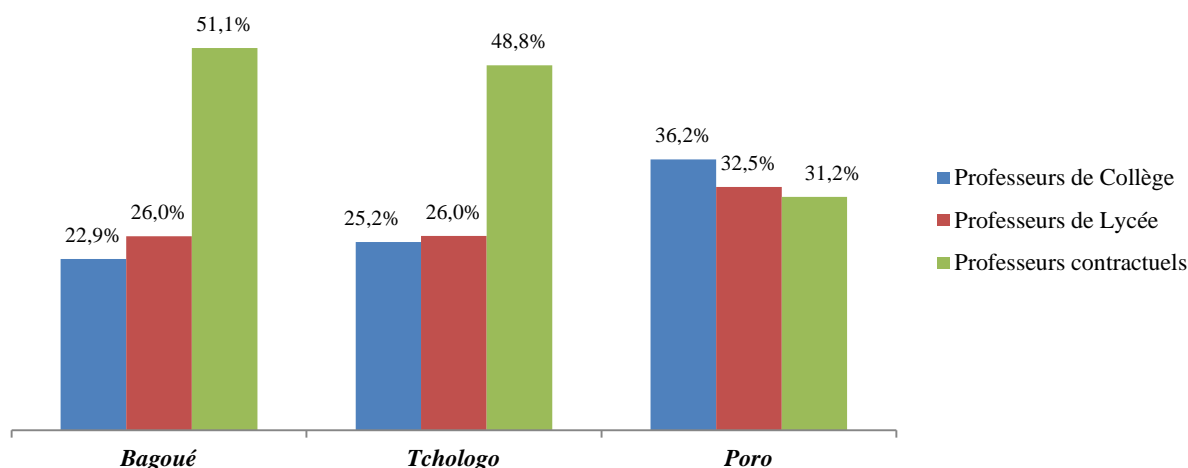
Figure 67 : Nombre d'enfants en âge d'être scolarisés (12 à 18 ans) par région et par école du Secondaire⁴⁴

Sources : INS - RGPH 1998 ; MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

311. Afin de pallier cette carence en infrastructures, les établissements ont mis en place des groupes pédagogiques en double vacation. La double vacation est utilisée à hauteur de 35,9 % dans les classes au sein des établissements publics principalement dans les classes de 6^{ème} et de 5^{ème}.

b) Corps enseignant

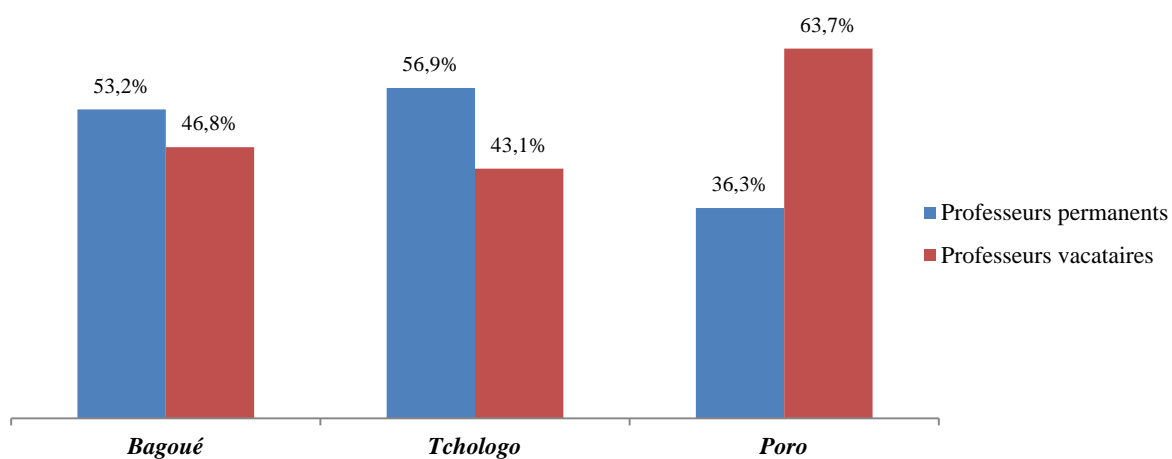
312. Le corps enseignant du secteur public est composé de 792 professeurs (dont 91,4 % d'hommes). La majorité occupe un emploi de professeurs contractuel (40,4 %) et notamment la région de la Bagoué qui compte 51,1 % de professeurs à contrat déterminé soulignant la contraction sur les postes enseignants et le recours aux professeurs intérimaires.

Figure 68 : Répartition des professeurs du Secondaire secteur public par région

Source : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

313. Alors que la région du Poro compte une majorité de professeurs vacataires (63,7 %) dans le secteur privé, les régions du Tchologo et de la Bagoué se caractérisent par un nombre de professeurs vacataires et permanents relativement équilibré.

⁴⁴ Les calculs englobent les écoles de Secondaire Premier Cycle, Seconde Cycle et Technique

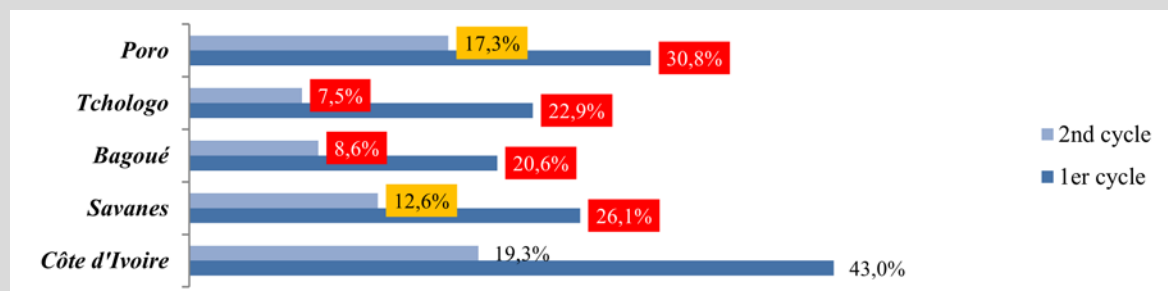
Figure 69 : Répartition des professeurs du Secondaire secteur privé par région

Source : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

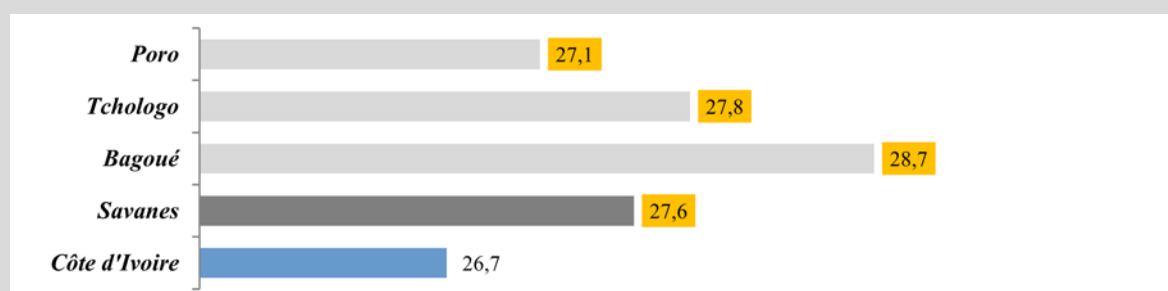
314. Le dernier recensement effectué par les DREN-ET fait état d'un déficit d'enseignants dans le Secondaire public, avec une estimation de 22 postes vacants dans le 1^{er} cycle et 24 postes vacants dans le 2nd cycle.

Chiffres clés 22 : Secondaire

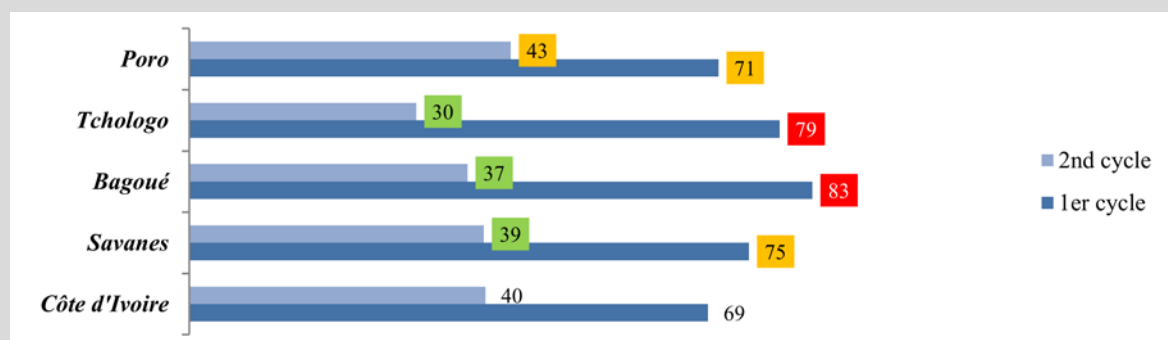
Taux brut de scolarisation



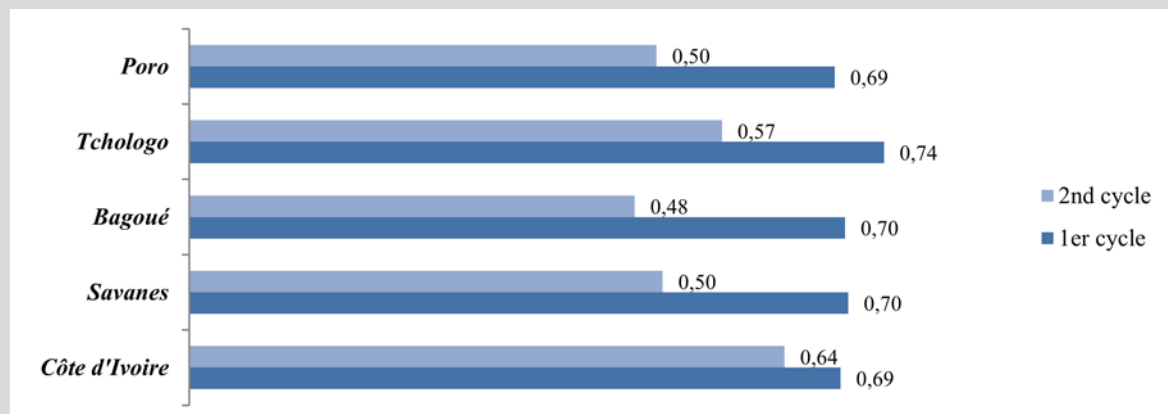
Ratio d'encadrement (nombre d'élèves par enseignant)



Ratio d'occupation (nombre d'élèves par salle de classe)



Indice de parité (nombre de filles pour un garçon)



- Niveau régional
- Niveau District
- Niveau national

III.1.4 Secondaire Technique

III.1.4.1 Scolarisation

315. Le Secondaire technique regroupe les classes de 2nde à Terminale et propose des filières techniques. Majoritairement dispensé dans des écoles privées, le Secondaire Technique propose des formations spécifiques correspondant à différents secteurs économiques (secteur primaire, secondaire et tertiaire).

Tableau 68 : Filière du Secondaire Technique

Filières
B: Economie
E: Sciences et Techniques
F1: Construction mécanique
F2: Electronique
F3: Electrotechnique
F4: Génie civil
F7: Biochimie
G1: Secrétariat Bureautique
G2: Comptabilité
T1: Tronc commun (2 nd)
T2: Tronc commun (2 nd)

Source : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

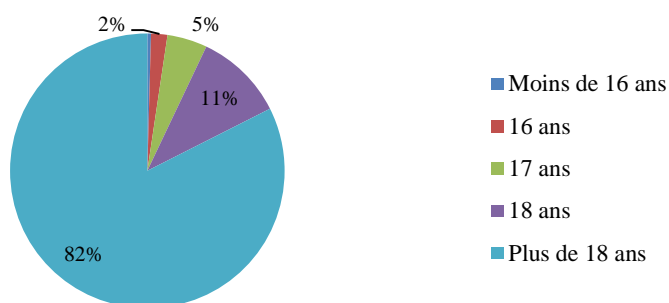
316. Le District des Savanes compte 467 élèves inscrits au Secondaire Technique soit un taux brut de scolarisation de 0,5 % avec une forte disparité régionale puisque seule la région du Poro dispose d'établissements d'enseignement technique. L'indice de parité est de 0,8 fille pour 1 garçon.

Tableau 69 : Répartition des élèves du secondaire technique par statut et par genre

Statut	Garçons	Filles	Total	Indice de parité
Public	0	0	0	NA
Privé	260	207	467	0,80
Total District	260	207	467	0,80

Source : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

317. Toutefois, ce chiffre est à relativiser compte tenu du fait que 82 % des élèves ont plus de 18 ans. Ainsi, en se limitant aux tranches d'âge légales pour ce cycle scolaire (16-18 ans), le taux net de scolarisation du District s'établit à 0,1 %.

Figure 70: Répartition des élèves scolarisés au Secondaire Technique selon leur âge

Source : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

318. Le taux de redoublement des filles est en ligne avec le taux de redoublement moyen au Secondaire technique (6 %).

Tableau 70 : Statistiques des redoublements au Secondaire Technique par genre, par région et par statut

Région	Statut	Redoublants			
		Total	Taux de redoublement (%)	Filles	Taux de redoublement des filles (%)
Bagoué	Public	NA	NA	NA	NA
	Privé	NA	NA	NA	NA
	Total	NA	NA	NA	NA
Tchologo	Public	NA	NA	NA	NA
	Privé	NA	NA	NA	NA
	Total	NA	NA	NA	NA
Poro	Public	NA	NA	NA	NA
	Privé	30	6 %	12	6 %
	Total	30	6 %	12	6 %

Source : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014 ; NA : Non Applicable car aucun établissement

III.1.4.2 Capacités d'accueil et corps enseignant

319. Les cours du Secondaire Technique dans le District des Savanes sont dispensés dans 6 établissements privés situés dans la région du Poro.

Tableau 71: Synthèse des indicateurs des capacités d'accueil et du corps enseignant du Secondaire Technique par région et par statut

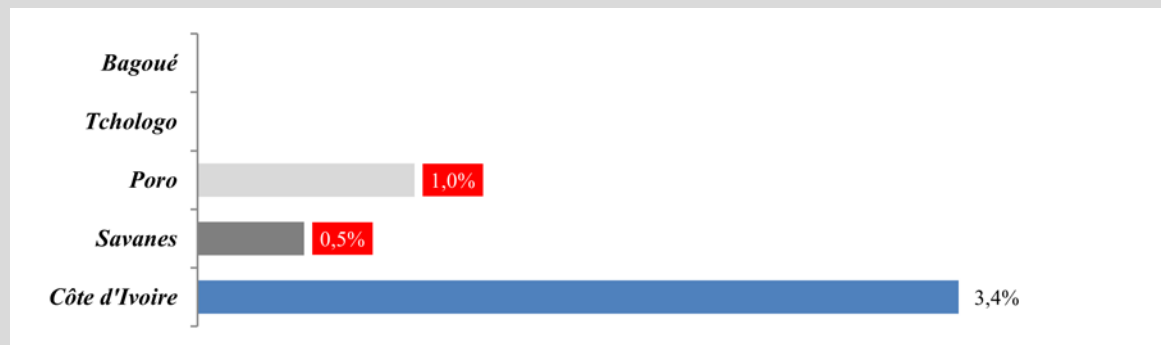
Région	Statut	Etbs.	Elèves	Salles	Grp Pédago.	Ens.	Ratio d'occupation	Ratio d'encadrement
Bagoué	Public	0	0	0	0	0	0	0
	Privé	0	0	0	0	0	0	0
	Total	0	0	0	0	0	0	0
Tchologo	Public	0	0	0	0	0	0	0
	Privé	0	0	0	0	0	0	0
	Total	0	0	0	0	0	0	0
Poro	Public	0	0	0	0	0	0	0
	Privé	6	467	77	23	92	6	5
	Total	6	467	77	23	92	6	5

Source : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014 ; Etbs : Etablissement / Ens : Enseignant

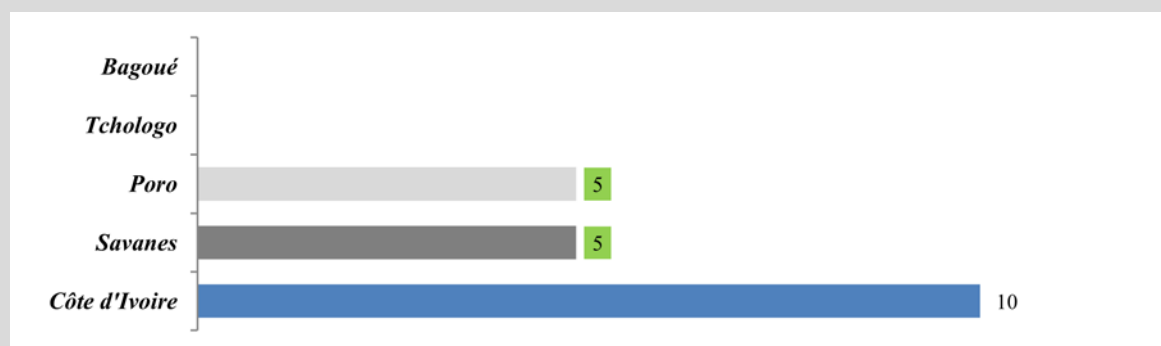
320. Compte tenu de la faible scolarisation des jeunes du District dans le Secondaire Technique, les capacités du collège sont suffisantes avec un ratio d'encadrement de 5 élèves par professeur.

Chiffres clés 23 : Secondaire Technique

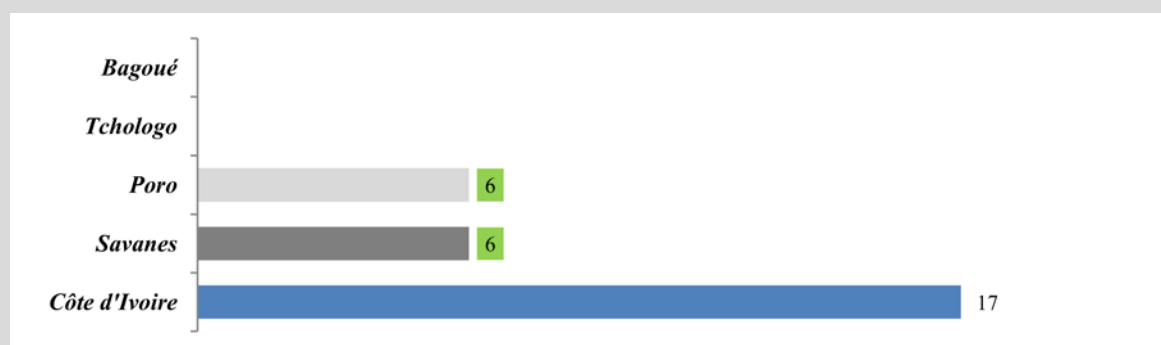
Taux brut de scolarisation



Ratio d'encadrement (nombre d'élèves par enseignant)



Ratio d'occupation (nombre d'élèves par salle de classe)



Indice de parité (nombre de filles pour un garçon)



- Niveau régional
- Niveau District
- Niveau national

III.1.5 Formation professionnelle

321. Sous la direction du Ministère d'Etat, Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle (MEMEASFP), la Formation Professionnelle poursuit un triple objectif :

- Donner des qualifications techniques et professionnelles permettant à l'élève d'acquérir et d'exercer un métier ;
- Donner à des populations sans emploi, les qualifications professionnelles qui facilitent leur insertion dans la vie active ;
- Donner à des populations sous-qualifiées, les qualifications permettant d'améliorer leur productivité.

322. L'ensemble des établissements sous-tutelle du Ministère forment dans tous les secteurs de métiers, des ouvriers qualifiés, des techniciens supérieurs et des techniciens.

323. 7 diplômes sanctionnent les formations diplômantes de la Formation Professionnelle:

- Le CQP (Certificat de Qualifications Professionnelles) obtenu après 2 ans dans les Centres de Formation Professionnelle (CFP) par des jeunes de niveau CM2 ;
- Le CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle) obtenu 3 ans dans les CFP par les jeunes de niveau 5^{ème} ;
- Le BEP (Brevet d'Etudes Professionnelles) se prépare dans les Collèges d'Enseignement Technique (CET) pendant 2 ans, par les élèves de 3^{ème} âgés de plus de 19 ans ne pouvant pas être orientés en 2^{nde} ;
- Le BT (Brevet de Technicien) obtenu dans les Lycées Professionnelles (LP) après 3 ans par les jeunes du niveau 3^{ème}, et des titulaires de CAP avec mention ;
- Le BAC Professionnel préparé dans les Lycées Techniques (LT) ;
- Le BTS (Brevet de Technicien Supérieur) obtenu par les jeunes détenteurs du BAC ou du BT, après 2 ans de formation dans les Lycées Professionnels et Techniques ;
- Le BP (Brevet Professionnel) obtenu par des personnes disposant d'un CAP et de 3 ans d'activité professionnelle ou d'un BEP et d'un an d'activité professionnelle.

III.1.5.1 Scolarisation

324. Le District compte 1 564 élèves inscrits en formation professionnelle soit un taux brut de scolarisation de 1,3 % contre une moyenne nationale de 1,8 %. En se limitant aux tranches d'âge scolarisables, le taux net de scolarisation s'établit à 0,3 % contre 0,5 % au niveau national. L'indice de parité est à 0,58 fille pour 1 garçon. Toutefois, ce ratio est de 0,26 dans les établissements publics.

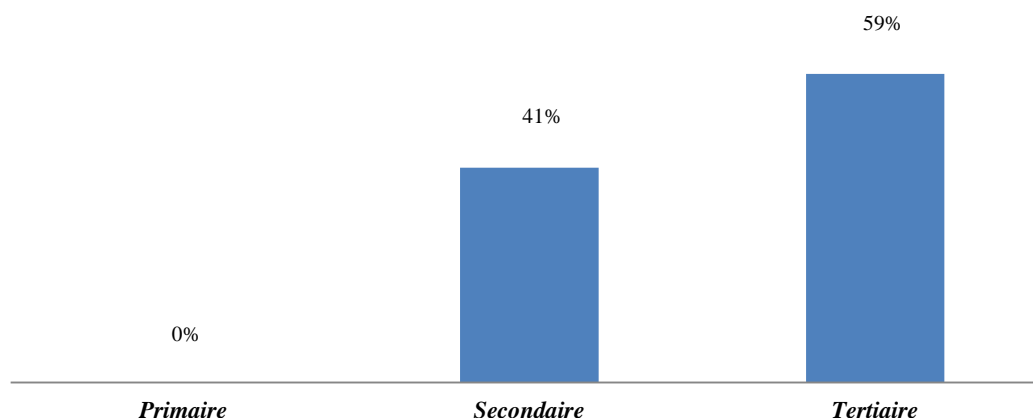
Tableau 72: Synthèse des indicateurs des élèves de la formation professionnelle et de l'enseignement technique par statut et par genre

Statut	Garçons	Filles	Total	Indice de parité
Privé	465	438	903	0,94
Public	526	135	661	0,26
Total District	991	573	1 564	0,58

Source : MEMEASFP - Annuaire ETPF – 2011 / 2012

325. La totalité des élèves suit une formation dans l'artisanat industriel (métallurgie, plomberie, électricité, comptabilité, etc.). Ainsi, alors que le District possède une réelle vocation agricole, aucune filière ne permet de se spécialiser dans ce secteur.

Figure 71: Répartition des élèves de l'ETFP par filière économique



Source : MEMEASFP - Annuaire ETPF – 2011 / 2012

III.1.5.2 Capacité d'accueil et corps enseignant

326. La Formation Professionnelle dans le District des Savanes est dispensée dans 19 établissements répartis comme suit :

- 6 établissements publics (40 % des établissements) ;
- 9 établissements privés (60 %).
- Le District compte également 4 cabinets qualifiants

Tableau 73: Liste des établissements ETPF du District

Etablissement	Statut	Filières
CETIC Tengrela	Public	Comptabilité Construction Métallique Electricité D'Equipement Secrétariat Bureautique
CFP Ferké	Public	Construction Métallique Menuiserie Ebénisterie
CFP Kolia	Public	Construction Métallique Electricité Bâtiment Maçonnerie Menuiserie Ebénisterie Plomberie Sanitaire
CFP Korhogo	Public	Construction Métallique Electricité Bâtiment Electricité D'Equipement Mécanique Générale
CFP Kouto	Public	Agro-pastoral Construction Métallique Maçonnerie Mécanique Auto Menuiserie Ebénisterie

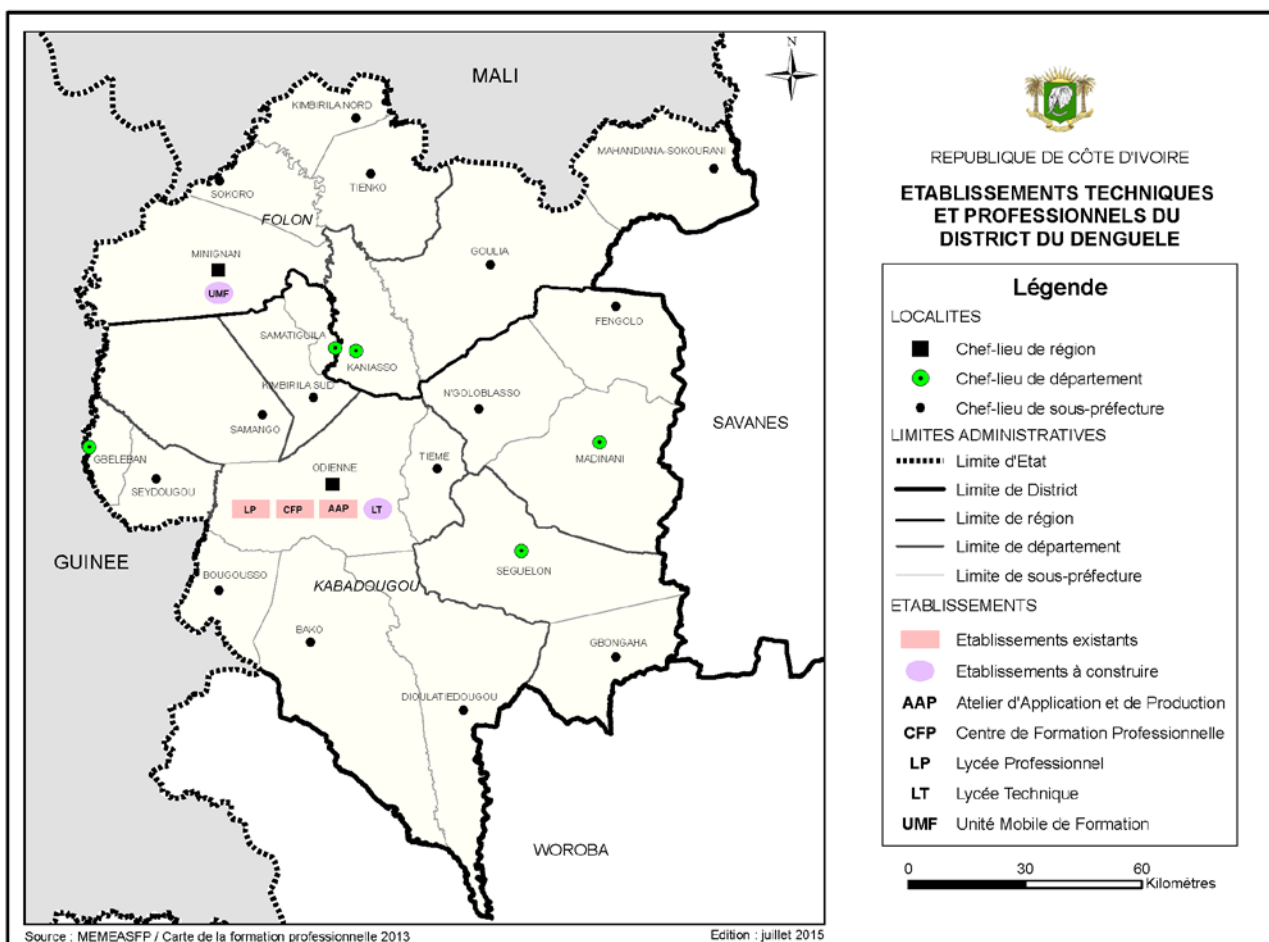
Etablissement	Statut	Filières
Lycée Professionnel Ferké	Public	Agro-mécanique Comptabilité Construction Métallique Electricité Bâtiment Maintenance Electro - mécanique Maintenance Electronique Maintenance Véhicules engins Mécanique Auto Mécanique Générale Menuiserie Ebénisterie Plomberie Sanitaire Secrétariat Bureautique
Cabinet CEFIA	Privé	Agro-pastoral Caisse Coiffure esthétique Cuisine Professionnelle Informatique de Gestion Sanitaire Social Sciences Médico-sociales Transit Transport Vente
Collège Moderne SAKANOKO LOSSENI	Privé	Comptabilité Secrétariat Bureautique
Collège SONA HABIB	Privé	Comptabilité Secrétariat Bureautique
Cours Sociaux Techniques et Professionnels (CSTP)	Privé	Caisse Comptabilité Sciences Médico-sociales Secrétariat Bureautique
Groupe SIRATEC FORMATION	Privé	Comptabilité Sanitaire Social Secrétariat Bureautique
Institut de Formation Professionnelle et Générale (IFPG)	Privé	Comptabilité Secrétariat Bureautique
Institut de Mode et de Beauté (ESITAM)	Privé	Coiffure esthétique Coupe Couture Gestion Commerciale Sanitaire Social Secrétariat Bureautique
Institut des Techniques Appliquées (ITA)	Privé	Comptabilité Electricité Bâtiment Electricité D'Equipement Electronique Froid Climatisation Maintenance Electro - mécanique Maintenance Electronique
Lycée Sakanoko	Privé	Comptabilité Secrétariat Bureautique

Source : MEMEASFP - Annuaire ETPF – 2011 / 2012

327. Les infrastructures de formation professionnelle sont caractérisées par :

- Une concentration des établissements dans la région du Poro ;
- Une concentration totale des établissements en zone urbaine puisqu'aucune infrastructure n'existe en zone rurale.

Carte 36 : Etablissements techniques et professionnels du District des Savanes



328. Le Ministère d'Etat, Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle a initié la construction de 3 nouveaux établissements qui ouvriront leurs portes lors de la prochaine année scolaire : Le CFP de Boundiali, le CFP d'Ouangolodougou et le CFP de Gbon.

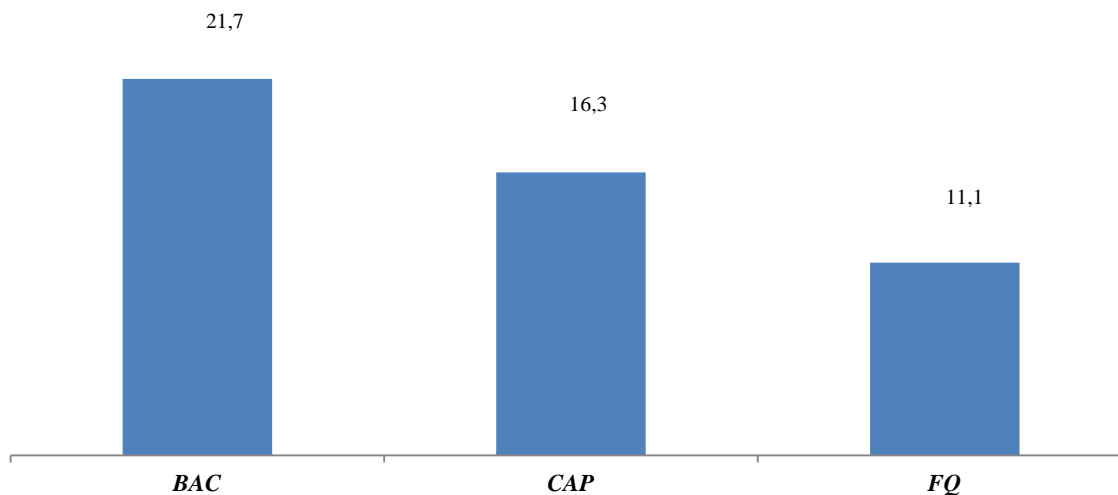
Tableau 74: Synthèse des indicateurs des capacités d'accueil et du corps enseignant de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle par statut

Statut	Etbs	Elèves	Salles	Ens.	Ratio d'occupation	Ratio d'encadrement
Privé	6	903	NA	148	NA	6,1
Public	9	661	NA	199	NA	3,3
Total District	15	1 564	249	347	6,3	4,5

Sources : MEMEASFP - Annuaire ETPF – 2011 / 2012 ; MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014 ; Etbs : Etablissements, Ens : Enseignants

329. L'analyse des ratios d'occupation par diplôme permet d'expliquer en partie l'orientation des élèves plutôt sur des filières parallèles pour la préparation du baccalauréat avec 21,7 élèves par classe contre 16,3 élèves pour les classes d'apprentissage et 11,1 élèves pour la formation qualifiante.

Figure 72 : Ratio d'occupation moyen selon le diplôme préparé

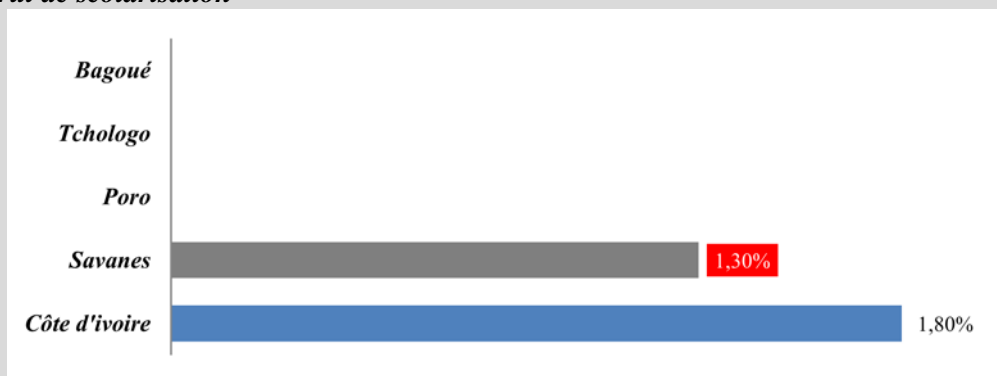


Source : MEMEASFP - Annuaire ETPF – 2011 / 2012

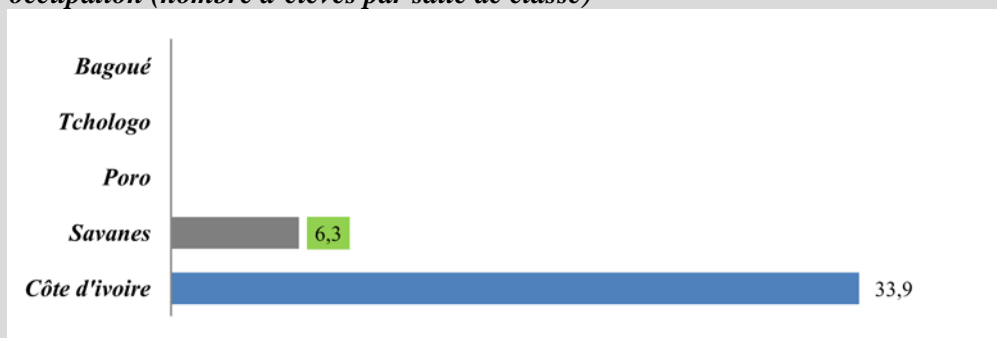
330. La Formation Professionnelle souffre également du sous-équipement des établissements avec seulement 2 laboratoires, 1 réfectoire, 4 bibliothèques, 9 dortoirs, et 17 salles spécialisées pour tout le District.

Chiffres clés 24 : Formation Professionnelle

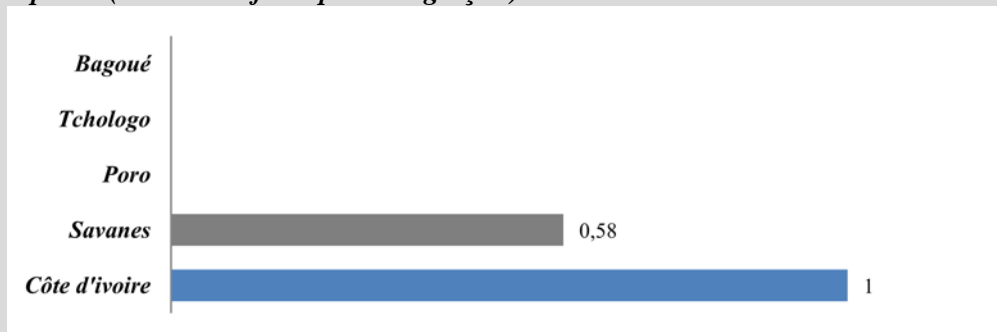
Taux brut de scolarisation



Ratio d'occupation (nombre d'élèves par salle de classe)



Indice de parité (nombre de filles pour un garçon)



- Niveau régional
- Niveau District
- Niveau national

III.1.6 Supérieur

III.1.6.1 Scolarisation

331. Le Supérieur représente le cycle d'études accompli par les étudiants après obtention du baccalauréat scientifique, économique, littéraire ou technique.
332. Le District des Savanes compte 1 746 étudiants inscrits dans ses établissements publics que sont l'Institut National de Formation des Agents de Santé (INFAS) et l'Université Péléforo Gon Coulibaly (UPGC) de Korhogo et 84 étudiants inscrits à l'établissement privé IFPG ISFPT KORHOGO, seul établissement privé du cycle Supérieur dans le District. L'indice de parité du District s'établit à 0,57 fille soulignant une déperdition scolaire des filles dans le District des Savanes et en Côte d'Ivoire en général après le baccalauréat.

Tableau 75: Répartition des élèves du supérieur du District par statut, par genre et par zone d'implantation des établissements

Statut	Etudiants	Filles	Garçon	% Rural	Indice de parité ⁴⁵
Public	1 746	619	1 127	0	0,55
Privé	84	47	37	0	1,27

Source : MESRS - Annuaire statistique de l'enseignement supérieur 2012-2013

333. Les étudiants du Supérieur sont concentrés dans trois filières :
- Géographie et Sciences Economiques de l'UPGC (28 % des étudiants) ;
 - Sciences Sociales de l'UPGC (20 % des étudiants) ;
 - Infirmier de l'INFAS (14 % des étudiants).

Tableau 76: Répartition des étudiants du Supérieur par filière et par genre

Filière	Etudiants	Filles	Garçon	Indice de parité
Infirmier (INFAS Korhogo)	251	65	186	0,35
Sage-femme (INFAS Korhogo)	147	146	1	146
Tronc commun : Infirmier et sage-femme (INFAS Korhogo)	210	108	102	1,10
Gestion Agro Pastoral (UPGC)	95	14	81	0,17
Lettres et Arts (UPGC)	167	62	105	0,60
Sciences Sociales (UPGC)	359	110	249	0,44
Géographie et Sciences Economiques (UPGC)	517	114	403	0,28
Finance, comptabilité et gestion d'entreprise (IFPG ISFPT Korhogo)	28	8	20	0,40
Gestion commerciale (IFPG ISFPT Korhogo)	56	39	17	2,3

Source : MESRS - Annuaire statistique de l'enseignement supérieur 2012-2013

⁴⁵ Cf. Glossaire

334. Les filières proposées au niveau du District des Savanes sont limitées, obligeant la majeure partie des étudiants souhaitant poursuivre leurs études dans le Supérieur à rejoindre Yamoussoukro ou Bouaké, mais également Abidjan qui dispose à elle seule de 168 établissements d'enseignement supérieur, soit 82 % des établissements de Côte d'Ivoire.
335. Les branches liées à la gestion agropastorale affichent des indices de parité encore plus faibles que les moyennes du supérieur, soulignant un milieu professionnel discriminant pour les femmes.

III.1.6.2 Capacités d'accueil et corps enseignant

336. L'enseignement Supérieur dans le District des Savanes est dispensé dans la région du Poro, à Korhogo, au niveau de l'Institut National de Formation des Agents de Santé (INFAS), de l'Université Péléforo Gon Coulibaly (UPGC) et de l'IFPG ISFPT, les trois établissements supérieurs du District.

Tableau 77 : Synthèse des indicateurs des capacités d'accueil et du corps enseignant du Supérieur par statut

District	Statut	Etbs	Etudiants	Salles	Grp Pédago.	Ens.	Ratio d'occupation	Ratio d'encadrement
Savanes	Privé	1	84	12	NA	11	7	7
	Public	2	1 746	72	NA	201	24,25	8,7
	Total	3	1 830	84	NA	212	21,8	8,7

Source : MESRS - Annuaire statistique de l'enseignement supérieur 2012-2013

337. Compte tenu du faible taux de scolarisation, les ratios d'occupation et d'encadrement dans le supérieur au niveau du District des Savanes sont satisfaisants.
338. Les établissements du District disposent de 35 salles de cours et de 5 salles d'informatiques équipées de plus de 60 ordinateurs. L'IFPG ISFPT ne dispose pas de salle de réunion ni de salle des professeurs.

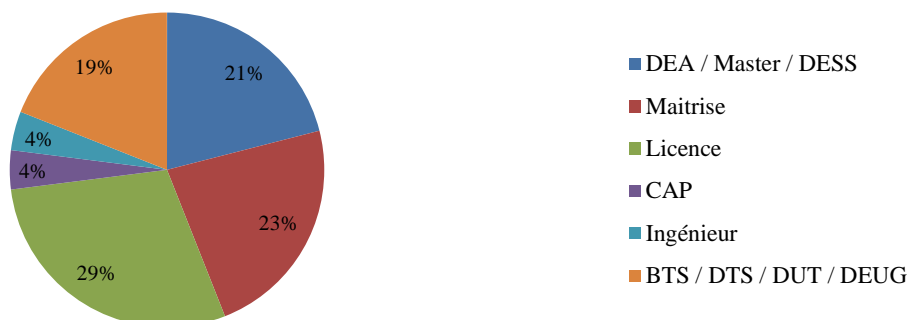
Tableau 78 : Synthèse des équipements du District par statut

District	Statut	Salle de classe	Salle informatique	Bureaux adm.	Bureaux des prof.	Salle de réunion	Salle des profs.
Savanes	Privé	4	1	6	1	0	0
	Public	31	4	12	17	3	5
	Total	35	5	18	18	3	5

Source : MESRS - Annuaire statistique de l'enseignement supérieur 2012-2013

339. Concernant le corps enseignant, les établissements du District comptent 212 professeurs permanents (dont 197 hommes) dont le 1/5 dispose d'un DEA/Master/DESS.

Figure 73 : Répartition des enseignants du Supérieur par statut selon le diplôme pédagogique



Source : MESRS - Annuaire statistique de l'enseignement supérieur 2012-2013

Zoom 6 : Université Péléforo-Gbon-Coulibaly de Korhogo

L'université Péléforo-Gbon-Coulibaly est une université publique ivoirienne située dans la ville de Korhogo, dans le nord de la Côte d'Ivoire.

Créée en octobre 2012, l'université est issue de la mutation de l'ex-Unité régionale de l'enseignement supérieur (URES) de Korhogo rattachée à l'université de Bouaké au centre de la Côte d'Ivoire. Elle s'est inscrite, dès son ouverture, dans le système LMD (Licence-Master-Doctorat).

L'université porte le nom de Péléforo Gbon Coulibaly, un ancien chef coutumier de la région de Korhogo, qui était proche du président ivoirien Félix Houphouët-Boigny.



Photo 12 : Université Péléforo-Gbon-Coulibaly © 2014

Sur le plan académique, les structures de formation et de recherche de l'université Péléforo-Gbon-Coulibaly sont :

- *les unités de formation et de recherche (UFR),*
- *les écoles,*
- *les centres ou instituts de recherche.*

L'université compte 158 enseignants, dont 80 en provenance d'autres établissements pour dispenser des cours magistraux.

L'université Péléforo-Gbon-Coulibaly comprend les UFR suivantes :

- *UFR de médecine (département : médecine) ;*
- *UFR des sciences biologiques (départements : biologie animale, biologie végétale) ;*
- *UFR des sciences sociales (départements : sociologie, géographie, sciences économiques, droit) ;*
- *UFR des lettres et des arts (départements : anglais, lettres modernes) ;*
- *Institut de gestion agropastorale (département : agro-pastoral).*

Les principaux axes de développement sont :

- *Les capacités d'accueil : L'Université dispose de peu d'habitations pour les étudiants et les amphithéâtres sont surchargés ;*
- *Le manque d'équipements : L'Université dispose de 60 ordinateurs pour 3000 étudiants ;*
- *Le manque de budget : Les professeurs qui se déplacent pour des cours magistraux sont financés par l'Université ;*
- *Des infrastructures défaillantes : Des problèmes réseau sont régulièrement observés pour les cours en ligne ;*
- *Le manque de filières d'enseignement.*

Chiffres clés 25 : Supérieur

- 3 établissements
- 1 830 étudiants
- Ratio d'occupation : 21,8 élèves par salle de cour / amphithéâtre
- 8,7 étudiants par professeur

Synthèse 7 : Education

Le District se caractérise principalement par la sous-scolarisation des enfants avec des taux de scolarisation parmi les plus bas du pays, et ce sur tous les cycles scolaires.

Cette sous-scolarisation a plusieurs origines qui caractérisent tout le système éducatif du District, à savoir :

- *Un manque d'infrastructures scolaires ;*
- *Un déficit d'enseignants qualifiés particulièrement sur le Secondaire ;*
- *Des taux d'abandon et de transition mettant en exergue la difficulté des jeunes à suivre une scolarité normale, mais également la pression des familles vivant dans la précarité où les jeunes représentent une main-d'œuvre agricole clé ;*
- *Des équipements vétustes n'offrant pas un cadre scolaire adéquat ;*
- *Une offre en enseignement technique et formation professionnelle limitée.*

Les filles sont fortement impactées par cette sous-scolarisation, et ce dès le cycle préscolaire mettant en exergue les difficultés de la gent féminine pour accéder à l'éducation et poursuivre leurs études.

Chapitre 2. Santé et prévention

III.2.1 Infrastructures sanitaires et personnel médical

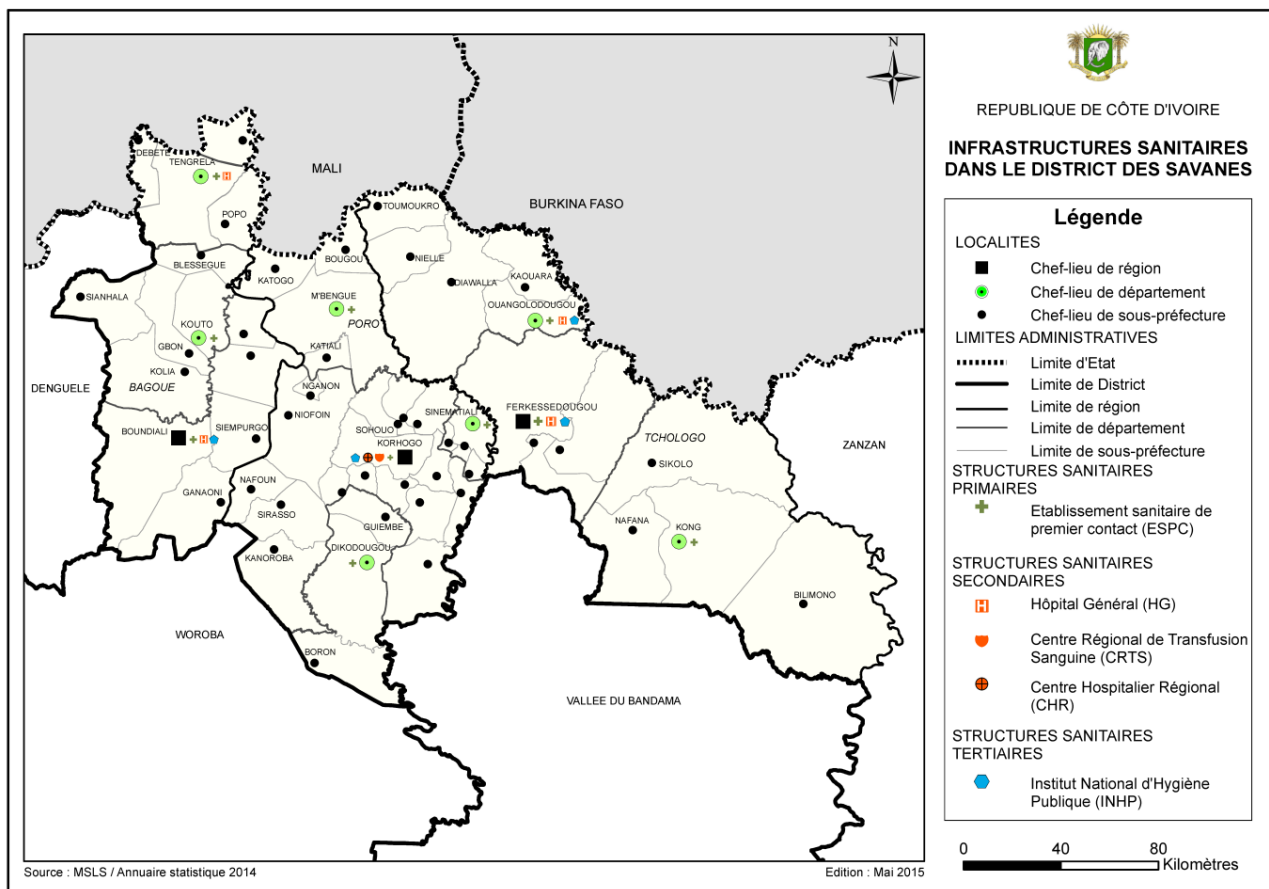
III.2.1.1 Infrastructures médicales

340. L'offre de santé publique dans le District des Savanes est dispensée par des établissements de 3 niveaux :

- Des établissements de niveau 1 (93,4 %), majoritairement des Établissements Sanitaires de Premier Contact (ESPC) qui représentent des points d'entrée du système sanitaire (centres de santé urbains et ruraux, dispensaires, etc.) ;
- Des établissements de niveau 2 (7,1 %), composés des Hôpitaux Généraux (HG) situés dans les chefs-lieux de département et du Centre Hospitalier Régional (CHR) de Korhogo. Ces établissements accueillent notamment les cas transférés par les établissements de niveau 1 non équipés pour traiter certaines pathologies.
- Une antenne d'établissement de niveau 3 (2,6 %) avec l'Institut National d'Hygiène Public situé à Korhogo.

341. La plupart des infrastructures sanitaires sont concentrées dans les chefs-lieux de région du District. Ainsi seuls Ferkessedougou, Boundiali, Ouangolodougou et Tengréla comptent un Hôpital Général et le District ne compte qu'un CHR situé dans la ville de Korhogo. Les autres villes du District ne comptent que des établissements sanitaires de premier contact (ESPC).

Carte 37 : Infrastructures sanitaires du District



342. Avec 132 établissements sanitaires généraux répartis sur tout le territoire, dont 127 ESPC, le District des Savanes affiche un taux de couverture d'un ESPC pour 11 345 habitants encore éloigné de l'objectif du PNDS (1 ESPC pour 10 000 habitants).
343. La région du Tchologo enregistre les taux de couverture les moins satisfaisants avec un ESPC pour 16 118 habitants alors que la région de Bagoué enregistre un taux de couverture d'un établissement pour 7 998 habitants.

Tableau 79 : Répartition des infrastructures sanitaires par région et District sanitaire

Région / District sanitaire	ESPC	HG	CHR	CHU	Maternité	Pharmacie publique	Pharmacie privée
Région de la Bagoué	44	2	0	0	27	4	ND
Boundiali	34	1	0	0	22	2	ND
Tengréla	10	1	0	0	5	2	ND
Région du Poro	59	0	1	0	28	2	ND
Korhogo	59	0	1	0	28	2	ND
Région du Tchologo	24	2	0	0	20	4	ND
Ferkéssédougou	14	1	0	0	11	2	ND
Ouangolodougou	10	1	0	0	9	2	ND
Total District	127	4	1	0	75	10	ND

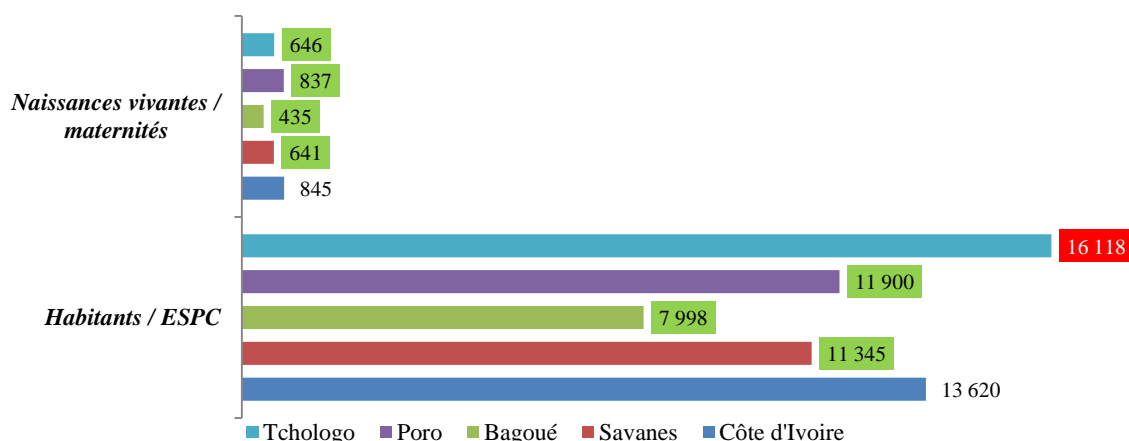
Source : MSLS – Annuaire statistique de la santé 2013 / ND : Non Disponible



Photo 13 : Centre Hospitalier Régional (CHR) de Korhogo © 2014

344. Le ratio des naissances vivantes par maternité fait ressortir au contraire une bonne dotation en infrastructures sanitaires, et ce dans toutes les régions du District. A titre d'illustration, ce ratio est de 837 naissances par maternité dans la région du Poro, région la moins bien équipée en maternités du District, contre 845 au niveau national.

Figure 74 : Principaux ratios sur les infrastructures médicales du District



Source : MSLS – Annuaire statistique de la santé 2013

345. 10 % des établissements de niveau 1 du District ne sont pas ouverts, et ce en raison majoritairement de la dégradation des infrastructures en place (56 %), du manque de personnel (33 %) et du déficit d'équipement des établissements (11 %).

346. Concernant les établissements ouverts, leur fonctionnement est entravé par plusieurs problèmes liés aux infrastructures :

- 31 % des établissements ne sont pas raccordés au système d'adduction d'eau ;
- 27 % des établissements ne sont pas connectés au réseau électrique.

Tableau 80 : État et accessibilité des infrastructures sanitaires publiques du District par région (en %)

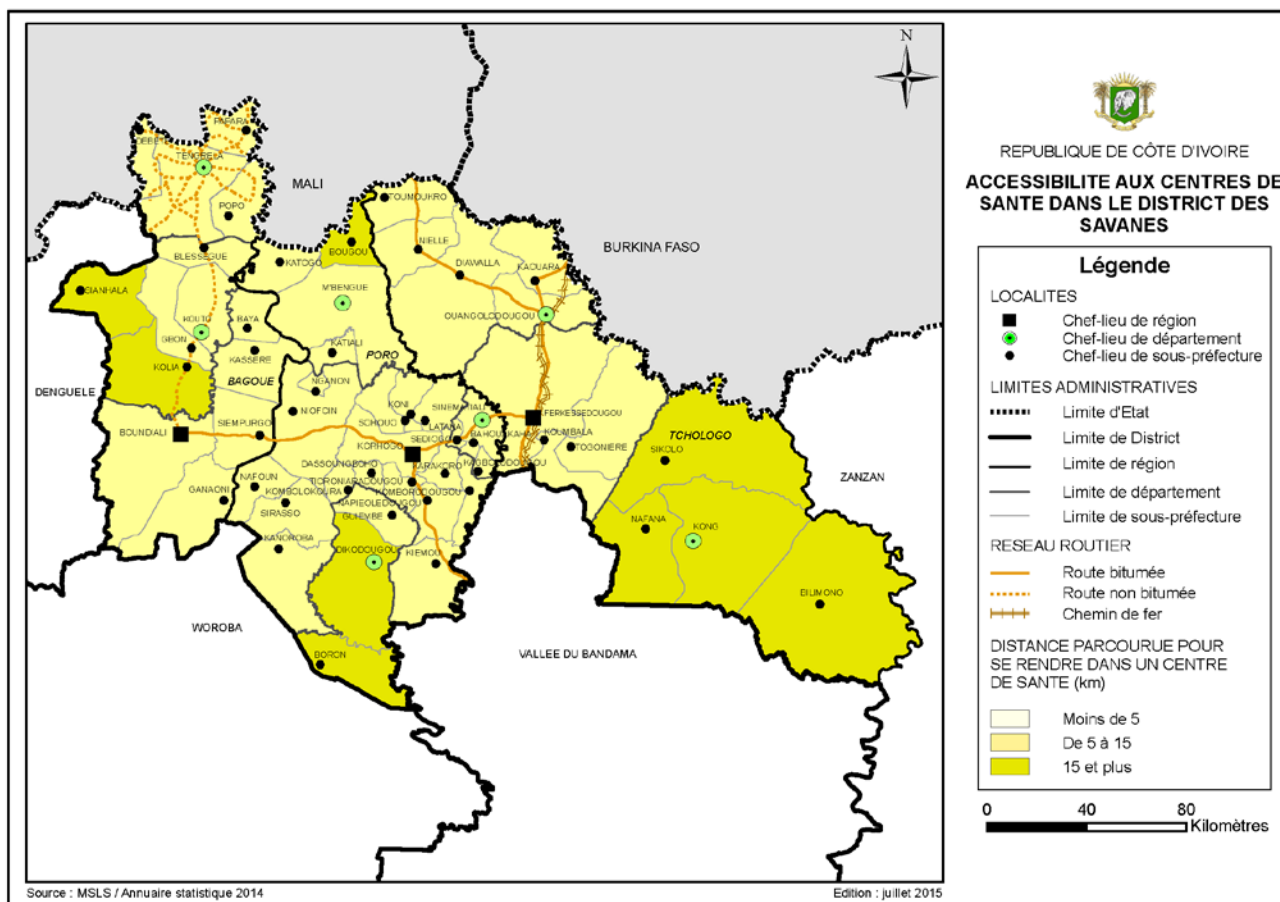
Régions	Raccordement SODECI	Équipé HVA ⁴⁶	Raccordement CIE	Raccordement Mobile	Accès voie bitumée
Bagoué	36	70	74	80	24
Poro	38	68	66	74	19
Tchologo	38	67	83	75	50
Total District	37	69	73	77	25

Source : PPU – 2013 ; Données 2012

⁴⁶ Hydraulique Villageoise améliorée

347. L'accessibilité aux infrastructures sanitaires est également rendue difficile par le manque d'infrastructures routières, obligeant les populations à effectuer de longs trajets pour accéder aux soins médicaux de base. Dans la majorité des sous-préfectures du District des Savanes, les populations doivent parcourir de 10 à 20 km pour accéder au centre de santé le plus proche.

Carte 38 : Accessibilité des infrastructures sanitaires et publiques du District par région



348. Cette situation est d'autant plus critique que les établissements sanitaires disposent de peu de moyens ambulatoires avec en moyenne 1 ambulance pour 3 établissements et de manière plus générale moins d'un véhicule motorisé par établissement.

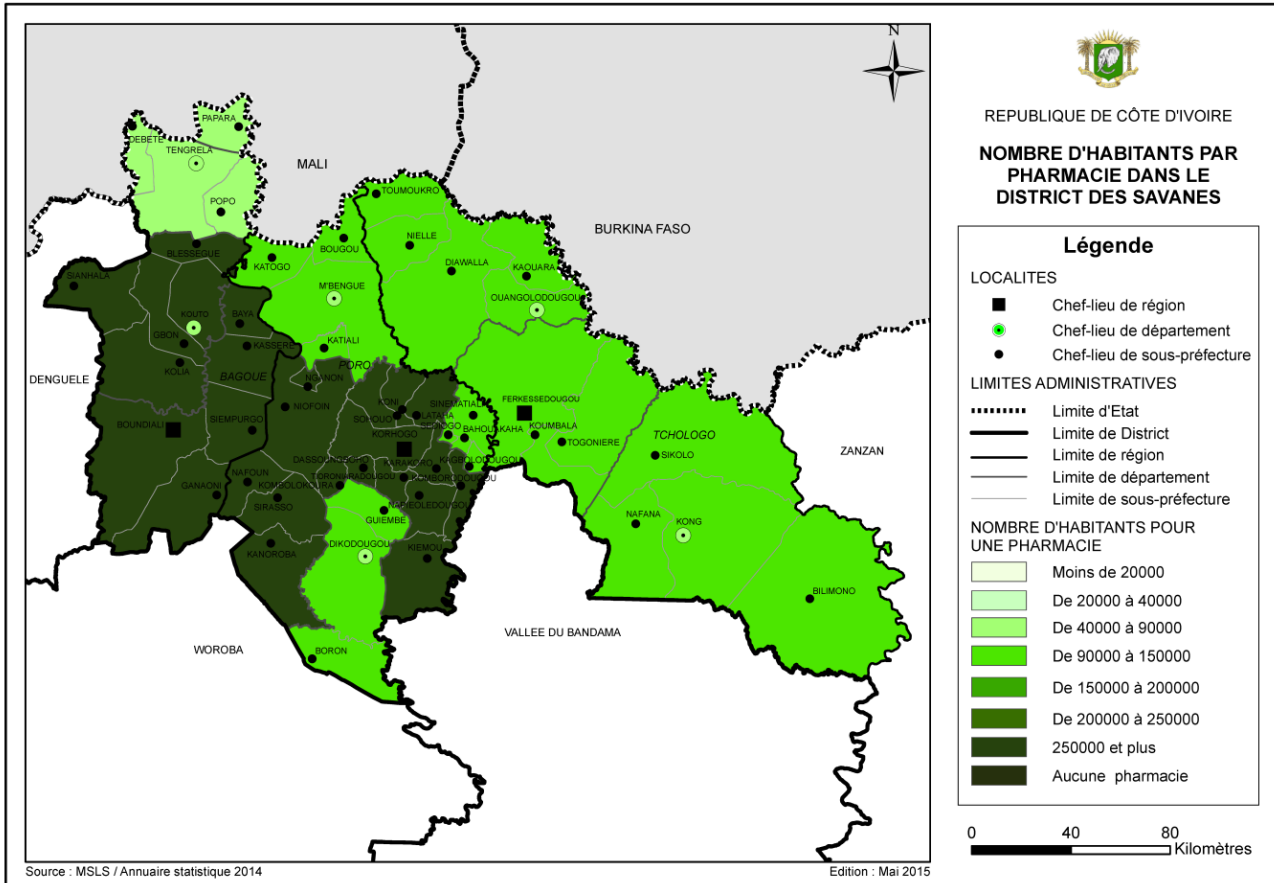
Tableau 81 : Équipement des infrastructures sanitaires publiques du District par région

Région	Véhicules	Ambulances	Motos	Ordinateurs	Réfrigérateurs	Congélateurs
Région de la Bagoué	0	8	23	25	39	11
Boundiali	0	5	9	9	21	3
Tengrela	0	3	14	16	18	8
Région du Poro	0	16	21	8	3	43
Korhogo	0	16	21	8	3	43
Région du Tchologo	0	22	22	7	17	20
Ferlessedougou	0	12	12	3	15	5
Ouangolodougou	0	10	10	4	2	15
Total District	0	46	66	40	59	74

Source : MSLS – Annuaire statistique de la santé 2013

349. Le District ne compte que 10 pharmacies publiques impliquant un ratio d'une pharmacie publique pour 144 084 habitants très en deçà de la moyenne nationale d'une pharmacie publique pour 77 518 habitants. Cette carence est encore plus marquée dans la région la plus peuplée du Poro avec une pharmacie publique pour 351 043 habitants.

Carte 39 : Nombre d'habitant par pharmacie dans le District



III.2.1.2 Plateau technique

350. Les régions du District des Savanes disposent d'un plateau homogène et varié comprenant des laboratoires d'analyse, des blocs opératoires, des services de radiologie et des cabinets dentaires. Cependant, ces infrastructures sont insuffisantes comparativement à l'importance de la population du District avec par exemple une moyenne de un lit d'hospitalisation pour 8 785 habitants.

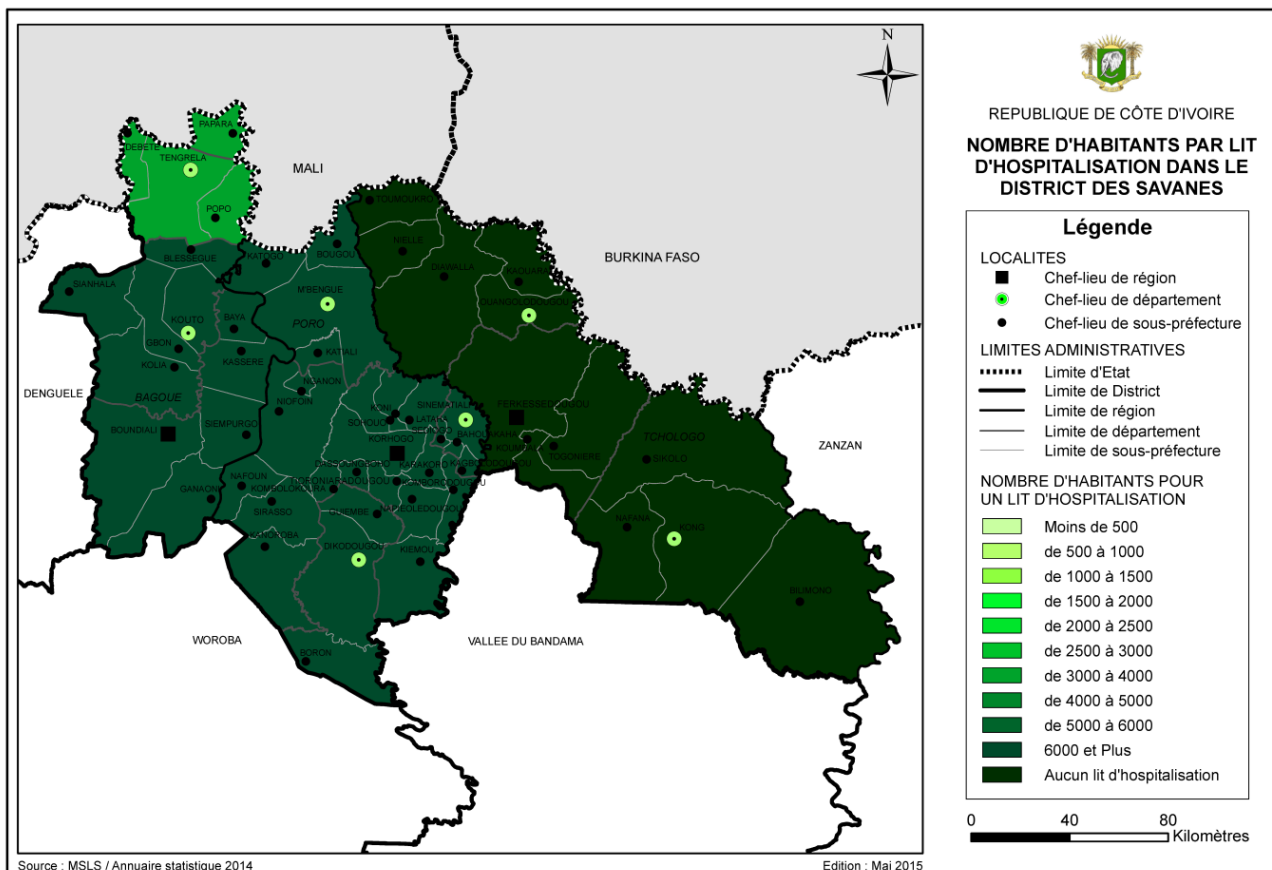
Tableau 82 : Plateau technique des établissements sanitaires par district sanitaire

Région	Lits ouverts	Laboratoires d'analyses	Blocs opératoires	Services de radiologie	Cabinets dentaires
Bagoué	66	2	2	0	1
Boundiali	35	1	1	0	1
Tengrela	31	1	1	0	0
Poro	98	5	5	2	1
Korhogo	98	5	5	2	1
Tchologo	0	2	1	1	1
Ferlessedougou	0	2	1	1	1
Ouangolodougou	0	0	0	0	0
Total District	164	9	8	3	3

Source : MSL – Annuaire statistique de la santé 2013

351. L'insuffisance du plateau technique s'explique notamment par l'absence de lits ouverts dans le Tchologo. Ainsi, dans la région de Bagoué, cette carence est moins marquée avec 1 lit pour 5 531 habitants.

Carte 40 : Nombre d'habitants par lit d'hospitalisation



III.2.1.3 Consultations et utilisation

352. Le District des Savanes affiche un taux de consultations en ESPC de 84 % au-dessus de la moyenne nationale (72 %). Le taux d'utilisation des infrastructures médicales est en ligne avec la moyenne nationale avec 28 % (et 29 % au niveau national) mettant en exergue une utilisation peu fréquente des établissements sanitaires du District.

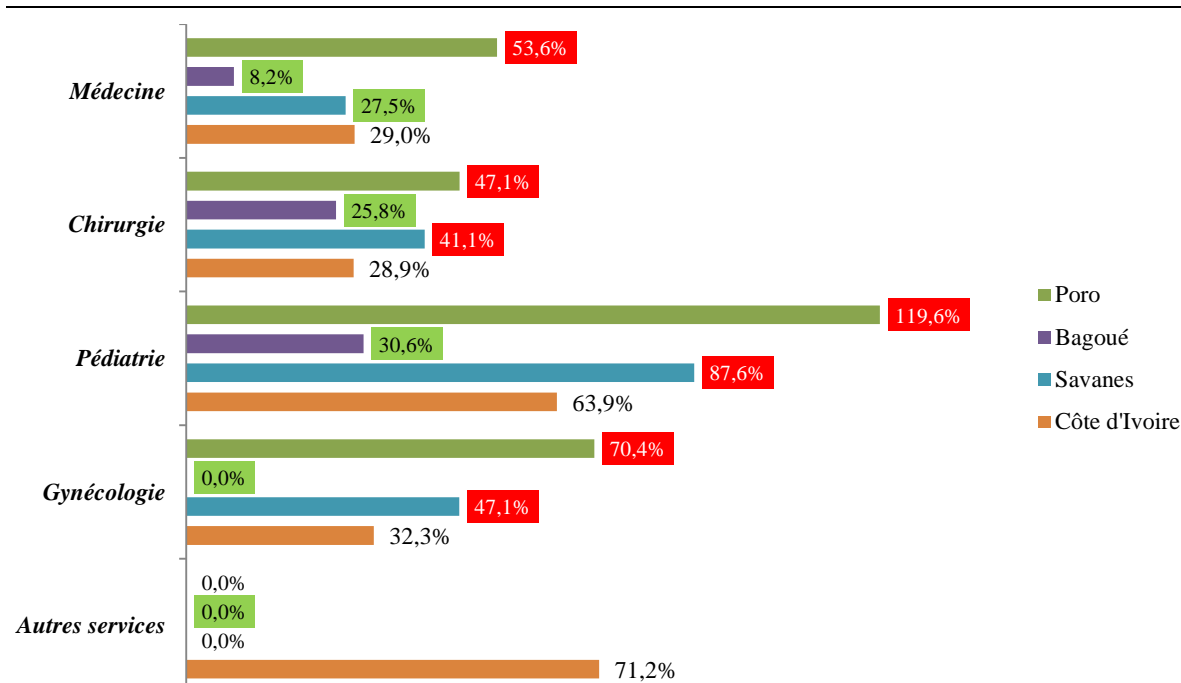
Tableau 83 : Fonctionnement des établissements sanitaires publics des districts sanitaires

Région	Consultations	Durée moyenne de séjour ⁴⁷	Consultations réalisées en ESPC	Taux d'utilisation ⁴⁸	Taux de fréquentation	Taux d'occupation des lits*
Bagoué	69 271	3	74 %	19 %	20 %	8,24 %
Boundiali	41 262	3	75 %	16 %	16 %	4,14 %
Tengrela	28 009	3	73 %	26 %	28 %	15,57 %
Poro	251 039	4	91 %	31 %	36 %	53,6 %
Korhogo	251 039	4	91 %	31 %	36 %	53,6 %
Tchologo	145 711	nd	77 %	32 %	38 %	NA
Ferlessedougou	95 243	nd	65 %	38 %	46 %	NA
Ouangolodougou	50 468	nd	102 %	25 %	28 %	NA
Total District	466 021	4	84 %	28 %	32 %	27,5 %

Source : MSLS – Annuaire statistique de la santé 2013 ; * : Service médecine ; nd : Non Disponible ; NA : Non applicable

353. Sur le District le taux d'occupation moyen des lits se situe à 46 %. Toutefois, ce taux varie selon les services et selon les régions. Ainsi les services de pédiatrie sont particulièrement utilisés par la population avec un taux d'occupation moyen de 88 % (120 % dans la région du Poro).

Figure 75 : Taux d'occupation des lits CHR & HG par région et par service



Source : MSLS – Annuaire statistique de la santé 2013 / Aucune information pour la région du Tchologo

⁴⁷ En HG et CHR

⁴⁸ Cf. Glossaire

III.2.1.4 Personnel médical et paramédical

354. Le District des Savanes compte en 2013 un total de 64 médecins, 271 infirmiers, 118 sages-femmes, 6 chirurgiens-dentistes et près de 1 400 volontaires plus communément désignés comme des agents de santé communautaires et matrones qui viennent en support au dispositif classique.

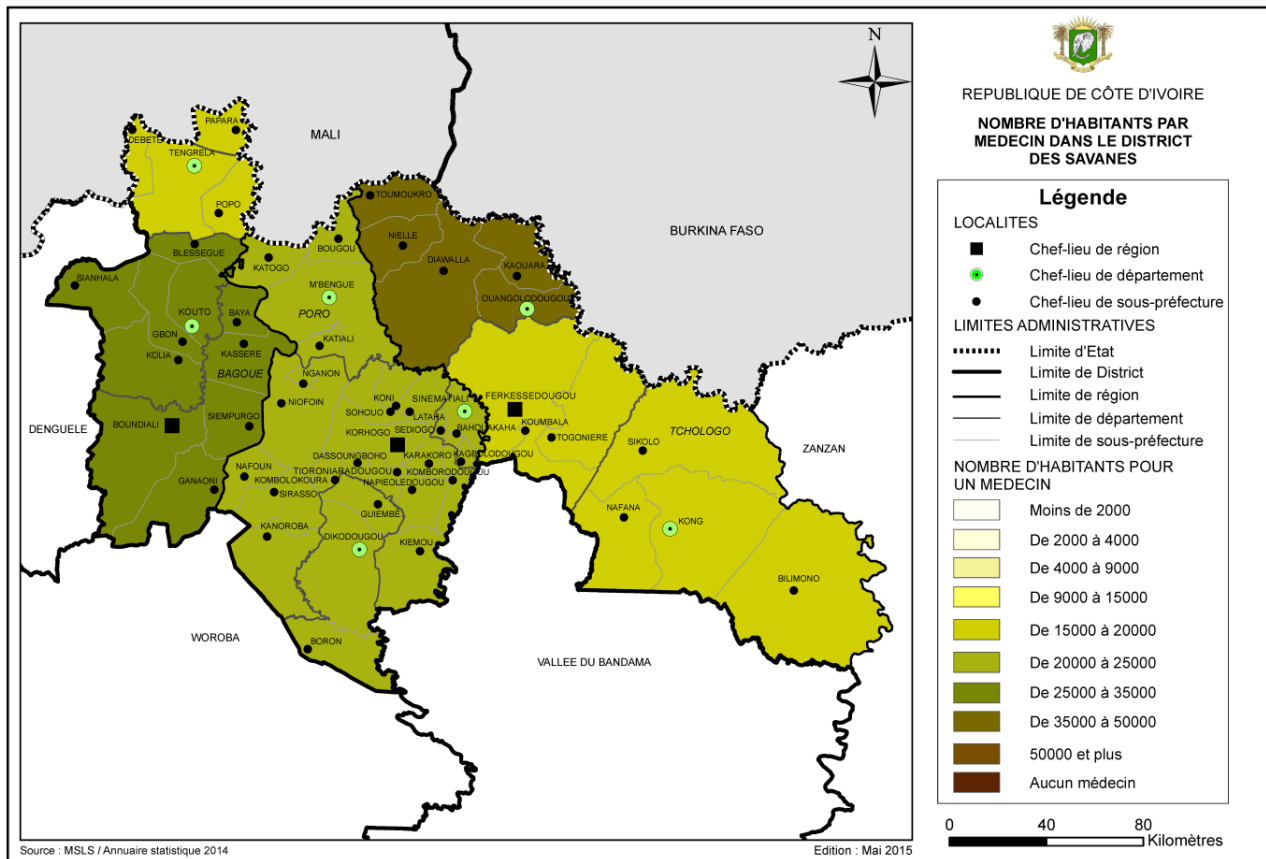
Tableau 84 : Répartition du personnel médical du District par région

Région	Médecins	Infirmiers	Sages-femmes	Chirurgiens-dentistes	Pharmaciens
Bagoué	14	60	28	1	5
Boundiali	9	52	16	1	2
Tengrela	5	8	12	0	3
Poro	33	144	53	3	3
Korhogo	33	144	53	3	3
Tchologo	17	67	37	2	3
Ferlessedougou	13	38	26	2	1
Ouangolodougou	4	29	11	0	2
Total District	64	271	118	6	11

Source : MSLS –Annuaire statistique de la santé 2013

355. Le District compte un médecin pour 22 513 habitants, soit une dotation en personnel très faible, bien en deçà de la moyenne nationale et de la norme recommandée par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) qui s'élève à un médecin pour 10 000 habitants. Ce constat s'exprime de manière quasi homogène dans chacune des régions du District des Savanes avec toutefois une carence soulignée dans le nord du District autour d'Ouangolodougou.

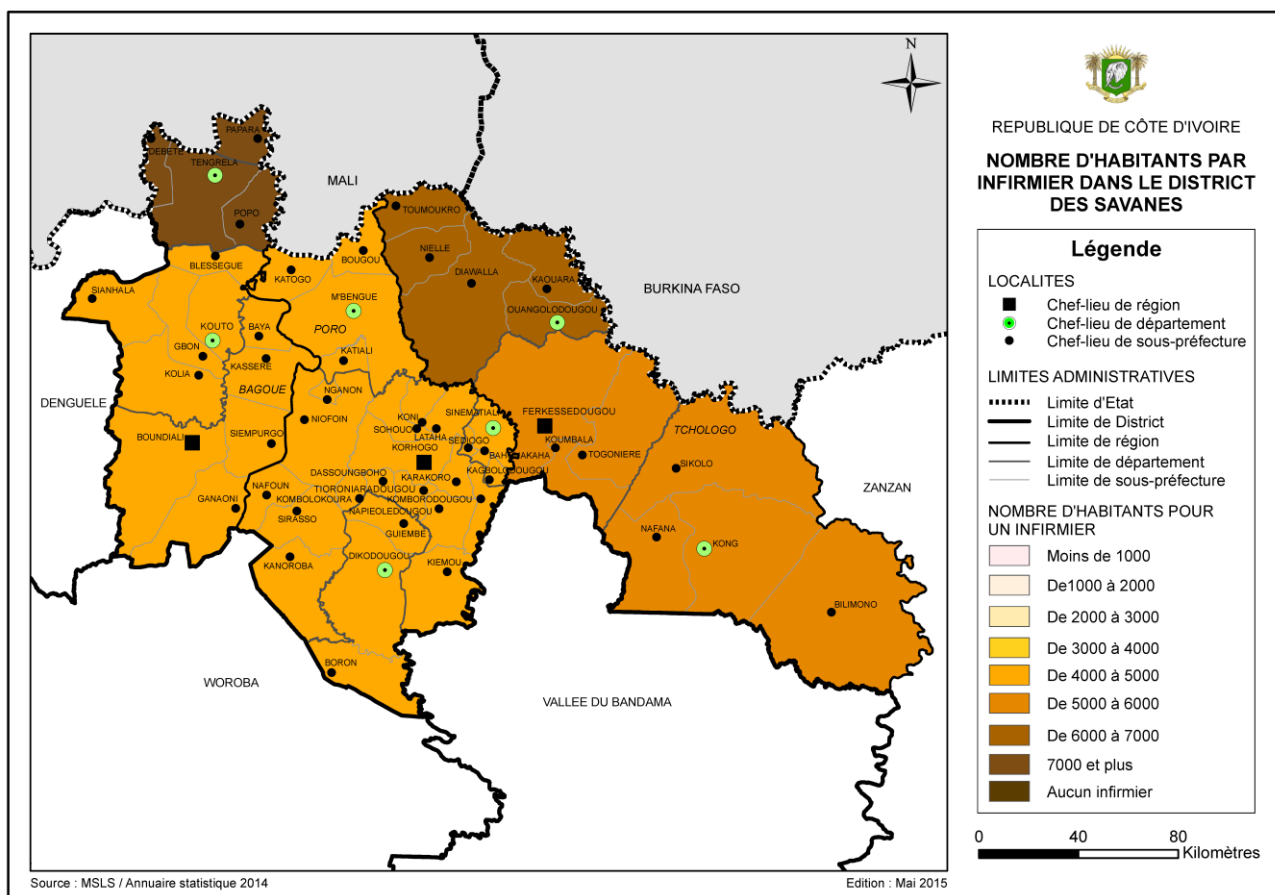
Carte 41 : Nombre d'habitants par médecin



356. Le District compte un infirmier pour 5 317 habitants en ligne avec la moyenne nationale d'un infirmier pour 5 221 habitants, mais très en deçà de l'objectif fixé par le PNDS d'un infirmier pour 2 000 habitants. Ce ratio connaît de fortes disparités dans le District puisqu'alors que la région du Poro affiche un ratio d'un infirmier pour 4 876 habitants, les régions du Tchologo et de la Bagoué présentent des ratios respectivement d'un infirmier pour 5 774 et 5 865 habitants.

357. La carence en infirmiers est particulièrement marquée dans le nord de ces régions autour de Tengrela et Ouangolodougou.

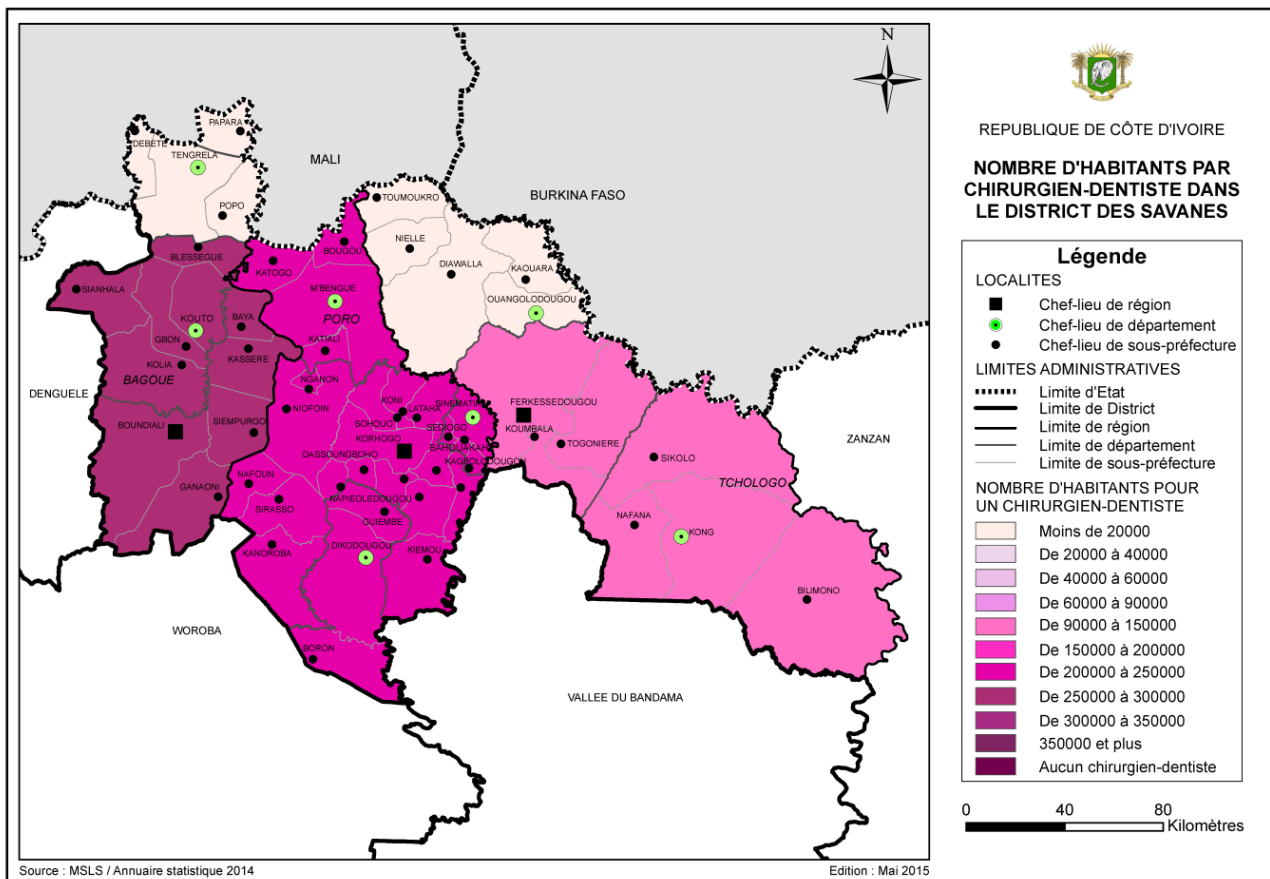
Carte 42 : Nombre d'habitants par infirmier



358. De la même façon, le District affiche un ratio d'un chirurgien-dentiste pour 240 140 habitants, très en deçà de la moyenne nationale d'un chirurgien-dentiste pour 109 020 habitants.

359. Le District présente de fortes disparités avec 5 chirurgiens-dentistes dans les districts sanitaires de Ferkessedougou et de Korhogo alors que Tengrela et Ouangolodougou, au nord du District, ne comptent aucun chirurgien-dentiste.

Carte 43 : Nombre d'habitants par chirurgien-dentiste



360. Le District compte 118 sages-femmes inégalement réparties sur le territoire. Les Districts sanitaires de Boundiali et d'Ouangolodougou affichent respectivement un ratio d'une sage-femme pour 4 063 et 4 094 femmes en âge de procréer alors que le District sanitaire de Ferkessedougou compte une sage-femme pour 2 025 femmes en âge de procréer en ligne avec la moyenne nationale d'une sage-femme pour 2 247 femmes en âges de procréer.

Carte 44 : Nombre de FAP par sages-femme dans le District

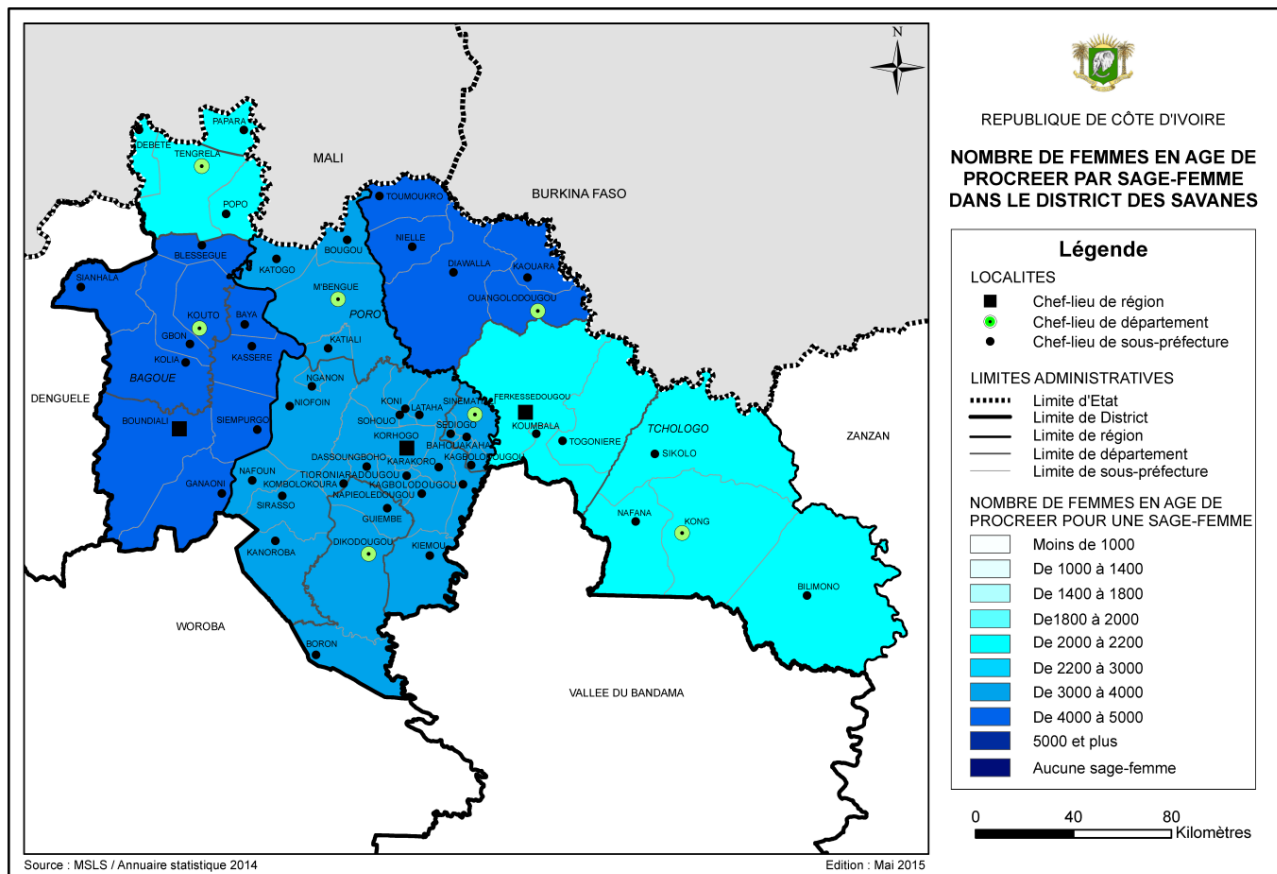
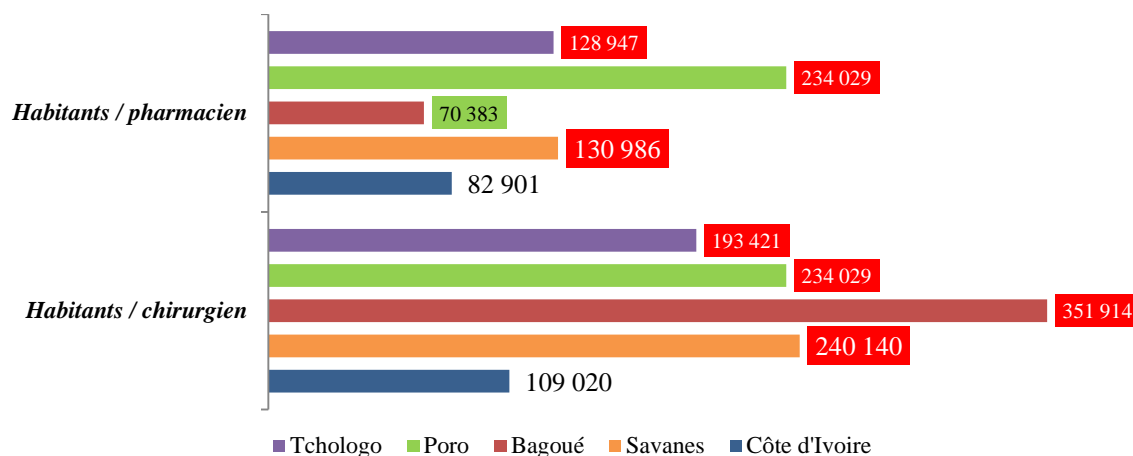


Figure 76 : Nombre d'habitants par pharmacien et par chirurgien-dentiste dans les régions du District



Source : MSLS –Annuaire statistique de la santé 2013

361. Sur la base des recommandations émises par l'OMS, le manque de personnel médical s'élève pour le District à 82 médecins, 22 infirmiers et 11 sages-femmes. Ces carences sont plus marquées dans la région du Tchologo (38 médecins).
362. Sur la base des objectifs du PNDS, les carences sont plus significatives avec un manque de 226 médecins et 451 infirmiers, dont 208 dans la seule région du Poro.

Tableau 85 : Carence de personnel médical dans les régions du District en fonction des normes nationales et internationales⁴⁹

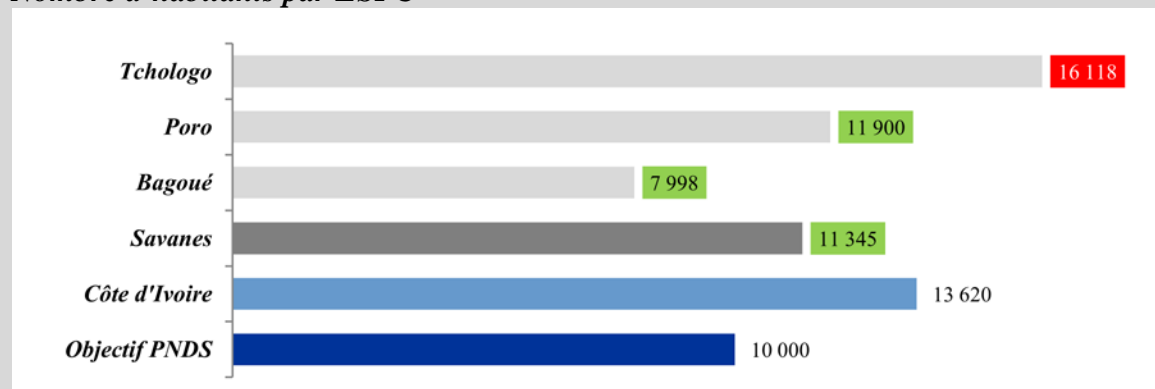
Région	Poste	Carence norme OMS	Carence objectifs PNDS
Bagoué	Médecins	22	57
	Infirmiers	11	116
	Sages-femmes	3	NA
Tchologo	Médecins	38	108
	Infirmiers	0	208
	Sages-femmes	8	NA
Poro	Médecins	22	61
	Infirmiers	11	127
	Sages-femmes	0	NA
Total District	Médecins	82	226
	Infirmiers	22	451
	Sages-femmes	11	NA

Source : MSLS – Annuaire statistique de la santé 2013 ; NA : Non Applicable

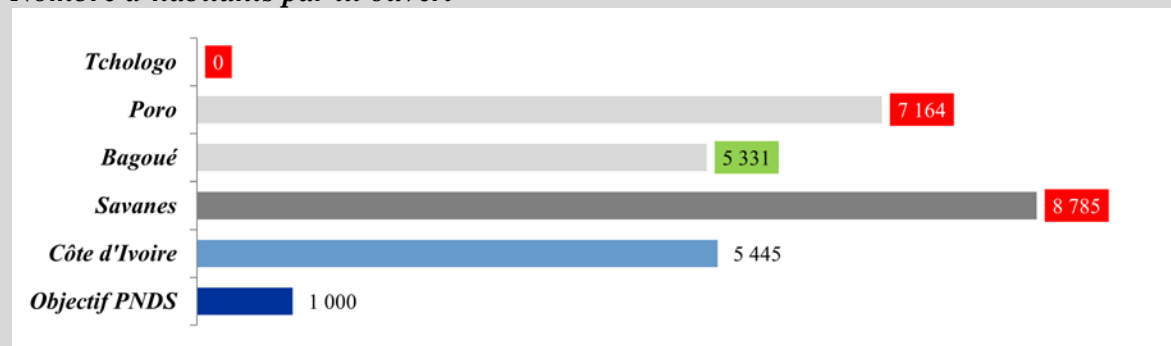
⁴⁹ Normes OMS : 10 000 habitants / médecin ; 5 000 habitants / infirmier ; 3 000 FAP / sage-femme
Objectifs PNDS : 5 000 habitants / médecin ; 2 000 habitants / infirmier.

Chiffres clés 26 : Infrastructures sanitaires et personnel médical

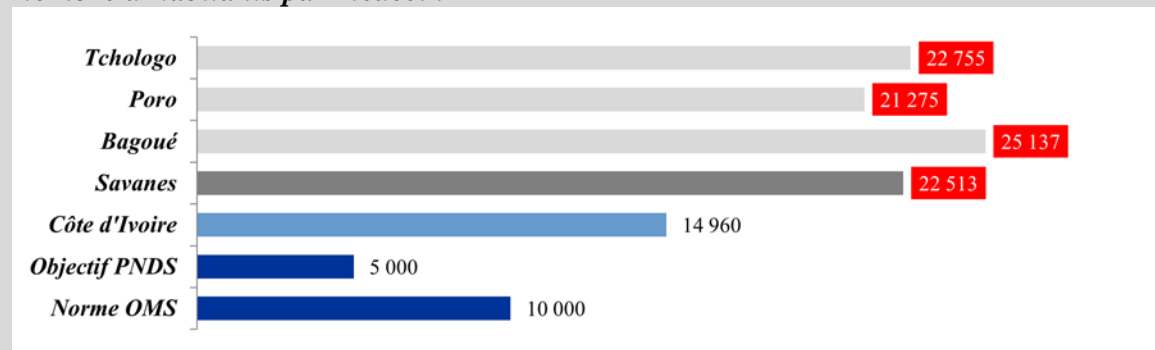
Nombre d'habitants par ESPC



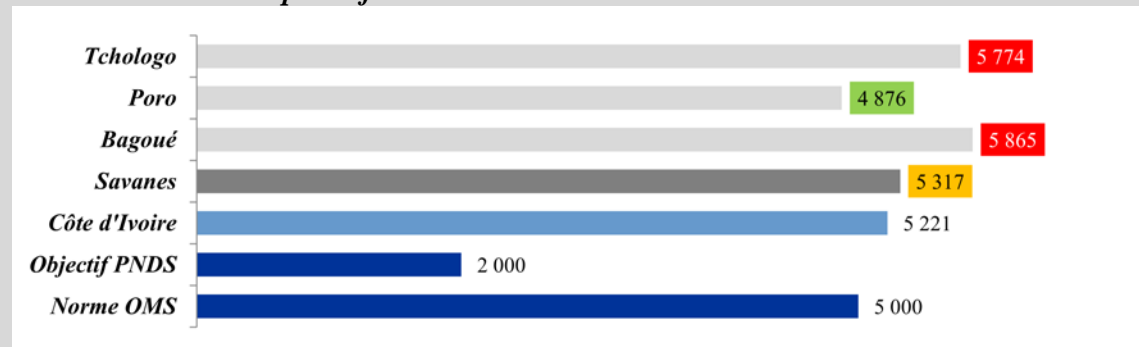
Nombre d'habitants par lit ouvert



Nombre d'habitants par médecin



Nombre d'habitants par infirmier



- Niveau régional
- Niveau District
- Niveau national

III.2.2 Profil sanitaire

III.2.2.1 Mortalité néonatale et infanto-juvénile

a) Maternité et naissance

363. Avec une sage-femme pour 3 128 femmes en âge de procréer (FAP) et 641 naissances vivantes par maternité en 2013, les moyens du District des Savanes en termes d'infrastructures et de personnel sont insuffisants. Malgré ces manques, l'accompagnement des femmes enceintes est satisfaisant puisque sur 48 082 naissances vivantes, 70 % ont eu lieu dans un établissement de santé, contre 51 % au niveau national.

Tableau 86: Indicateurs de suivi des naissances dans les régions du District

Région	FAP*	Grossesses attendues	Naissances vivantes	Proportion d'accouchements assistés	Couv. Consult. Postnatale	Décès maternel / 100 000
Bagoué	90 251	12 331	11 743	59 %	13 %	85
Boundiali	65 010	8 875	8 452	41 %	10 %	59
Tengréla	25 241	3 456	3 291	105 %	19 %	152
Poro	181 205	24 600	23 429	74 %	16 %	248
Korhogo	181 205	24 600	23 429	74 %	16 %	248
Tchologo	97 698	13 554	12 910	74 %	16 %	77
Ferkessédougou	52 662	7 285	6 939	59 %	8 %	130
Ouangolodougou	45 036	6 269	5 971	92 %	25 %	17
Total District	369 154	50 485	48 082	70 %	15 %	162

Source : MSLS –Annuaire statistique de la santé 2013 / *FAP : Femme en âge de procréer

364. La variation observée entre le taux de première consultation prénatale (CPN1) de 96 % et celui relatif à la quatrième consultation prénatale (CPN4) qui s'établit à 27 % indique un désintéressement des femmes enceintes devant la nécessité de faire suivre leur grossesse par des services hospitaliers dédiés.
365. Cette situation peut être associée à plusieurs facteurs parmi lesquels : le caractère onéreux et la mauvaise qualité des prestations, la défiance vis-à-vis de la médecine moderne au profit d'un suivi traditionnel, le difficile accès aux centres de santé dû notamment aux distances à parcourir et à l'impraticabilité de la route, le déficit d'accompagnement et de prise en charge des femmes enceintes par l'entourage familial, l'ignorance des impératifs d'ordre médical en cas de grossesse.
366. La couverture en consultations postnatales de 15 % est de 5 points au-dessus de la moyenne nationale (10 % des femmes seulement effectuent une consultation postnatale au niveau national).

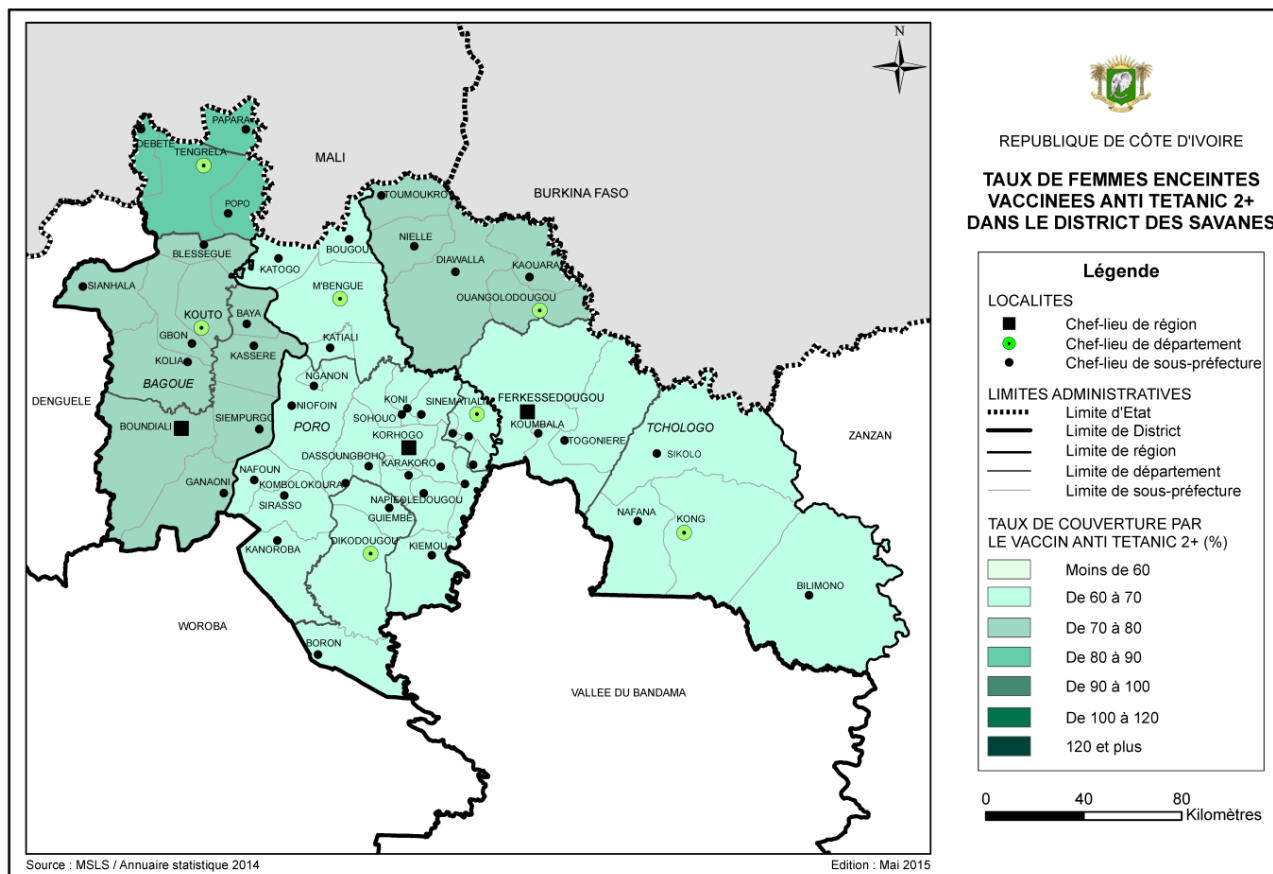
Tableau 87: Couverture maternelle par région

Couverture	Bagoué	Poro	Tchologo	Savanes	Côte d'Ivoire
CPN1 ⁵⁰	78 %	99 %	107 %	96 %	88 %
CPN4	20 %	26 %	35 %	27 %	33 %
Abandon de la CPN	75 %	74 %	67 %	72 %	62 %
Consultation postnatale	13 %	16 %	16 %	15 %	10 %
Accouchements assistés	59 %	74 %	74 %	70 %	51 %
Vat2+	80 %	67 %	72 %	72 %	81 %

Source : MSL – Annuaire statistique de la santé 2013

367. La couverture vaccinale des femmes enceintes contre le tétanos (VAT2+) s'établit à 72 % soit près de 10 points sous la moyenne nationale de 81 %. Ce taux est de 67 % dans la région du Poro.

Carte 45 : Taux de femmes enceintes vaccinées contre le Tétanos (VAT2+)



⁵⁰ Cf. Glossaire

b) Vaccination

368. La couverture vaccinale des enfants est satisfaisante puisque selon l'étude MICS/EDS, seulement 1,4 % des enfants de 12 à 23 mois n'ont aucun vaccin (3,9 % au niveau national). Ce chiffre est toutefois à relativiser puisque 37,4 % des enfants ont tous les vaccins à jour contre 50,5 % au niveau national.

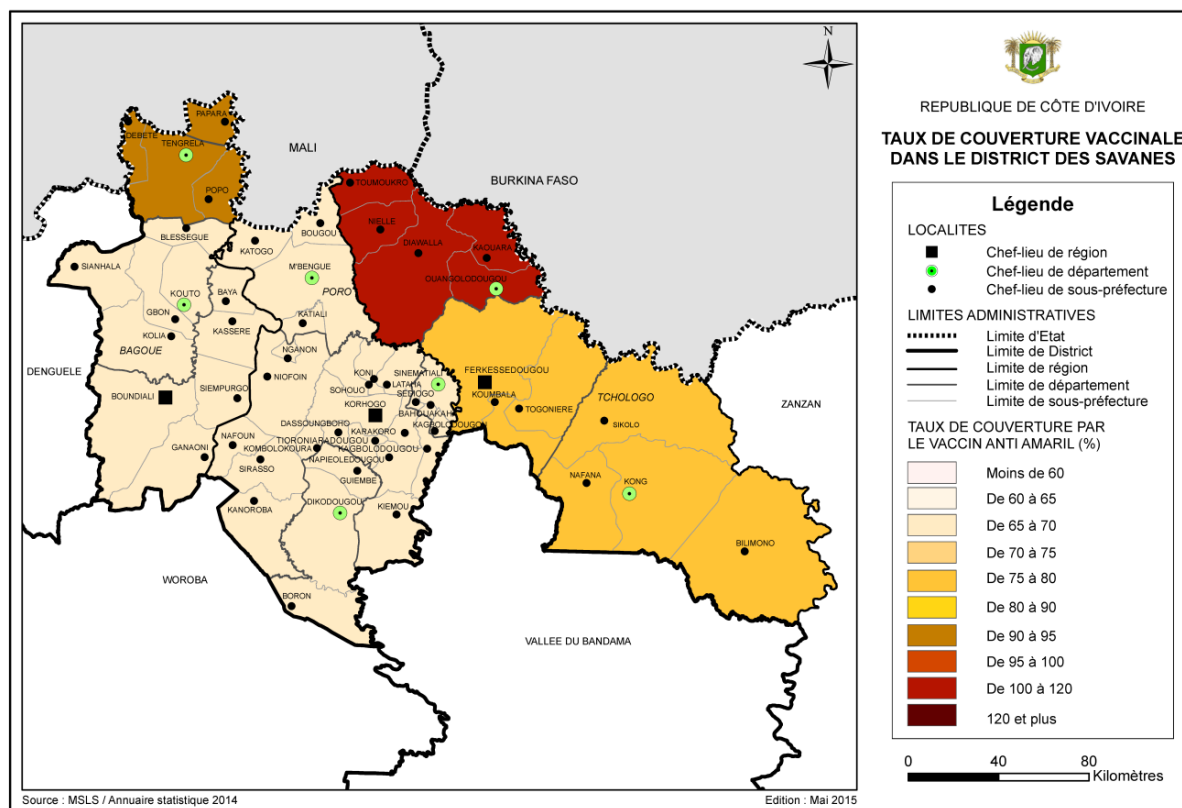
Tableau 88: Couverture vaccinale des enfants du District par région

Couverture	Bagoué	Poro	Tchologo	Savanes	Côte d'Ivoire
DTC3 ⁵¹	103 %	102 %	114 %	105 %	101 %
Polio3	101 %	98 %	110 %	102 %	98 %
BCG	92 %	126 %	99 %	99 %	90 %
VAR	82 %	88 %	99 %	89 %	85 %
VAA	71 %	69 %	89 %	75 %	84 %

Source : MSLS – Annuaire statistique de la santé 2013

369. La couverture vaccinale anti-amaril (VAA) contre la fièvre jaune présente cependant des disparités régionales avec des taux de 69 % et 71 % dans la région du Poro et de la Bagoué.

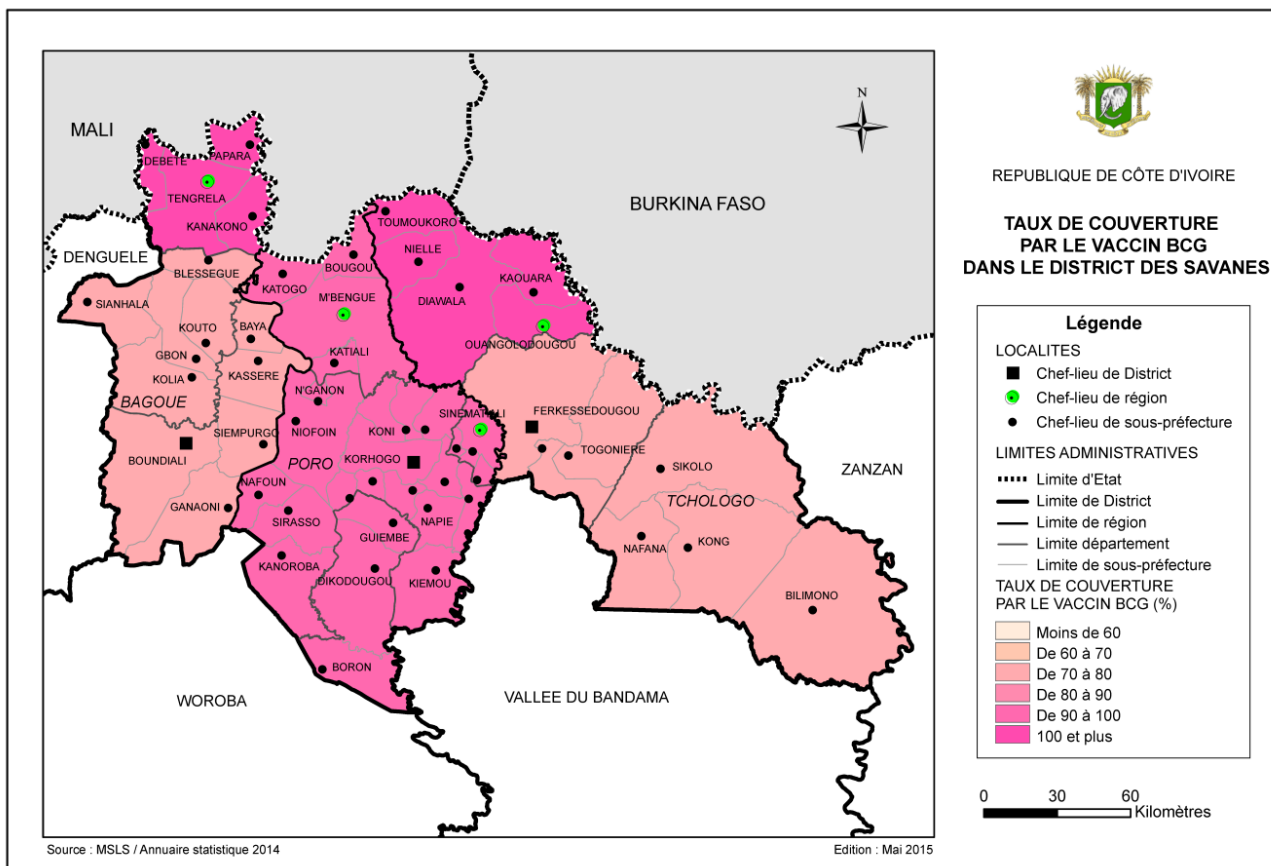
Carte 46 : Taux de couverture vaccinale contre la fièvre jaune (anti-amaril)



⁵¹ Cf. Glossaire

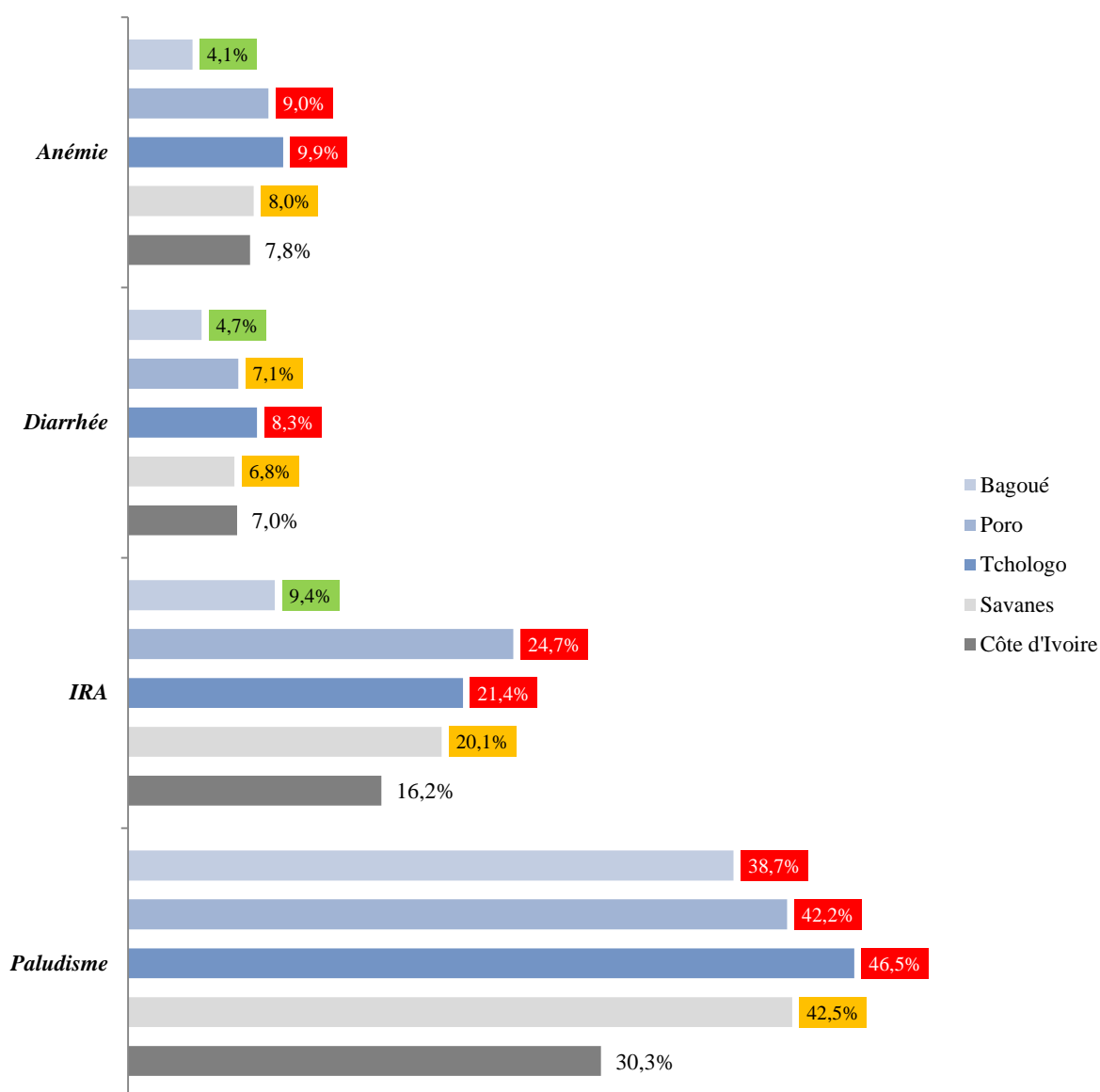
370. La couverture vaccinale contre la tuberculose (BCG) s'établit à 99 % dans le District des Savanes.

Carte 47 : Taux de couverture vaccinale contre la tuberculose (BCG)



c) Mortalité

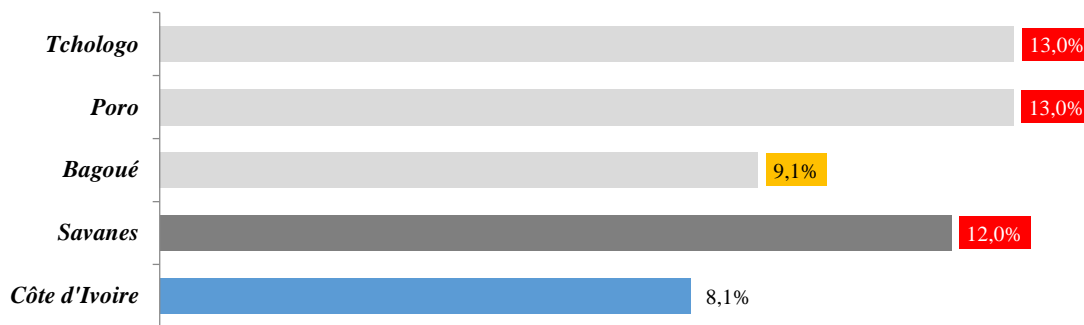
371. Le District des Savanes enregistre un taux de décès maternel particulièrement élevé de 162 cas pour 100 000, 25 point au-dessus du taux de décès maternel national. Les maladies de l'enfance sont nombreuses et causent en Côte d'Ivoire de nombreux décès de jeunes enfants. Le District enregistre même des taux d'incidence plus élevés que la moyenne nationale pour les principales maladies qui touchent les enfants de moins de 5 ans. Ainsi, plus de 42 % des enfants de moins de 5 ans sont touchés par le paludisme, soit un taux d'incidence de 12 points au-dessus de la moyenne.

Figure 77 : Incidence des principales maladies qui touchent les moins de 5 ans

Source : MSLS – Annuaire statistique de la santé 2013 – IRA : Insuffisance rénale aiguë

372. Ces incidences sont élevées principalement en raison des taux de couverture peu satisfaisants de vaccination des femmes enceintes ainsi que des jeunes enfants contre les pathologies souvent mortelles. A titre d'illustration, plus de 30 % des femmes enceintes du District des Savanes ne sont pas vaccinées contre le tétanos (vaccin Vat2+), soit 10 points de moins que la moyenne nationale.
373. A ces pathologies s'ajoutent les problèmes de malnutrition et d'hypotrophie. Les enfants souffrant d'hypotrophie à la naissance ont un poids inférieur à 2,5 kg, signe d'un développement inférieur à la normale d'un organe quelconque du corps de l'enfant. Une fois de plus, l'incidence de cette pathologie dans le District est de 4 points supérieurs à la moyenne nationale. Cette tendance est particulièrement accrue dans les régions Tchologo et Poro.

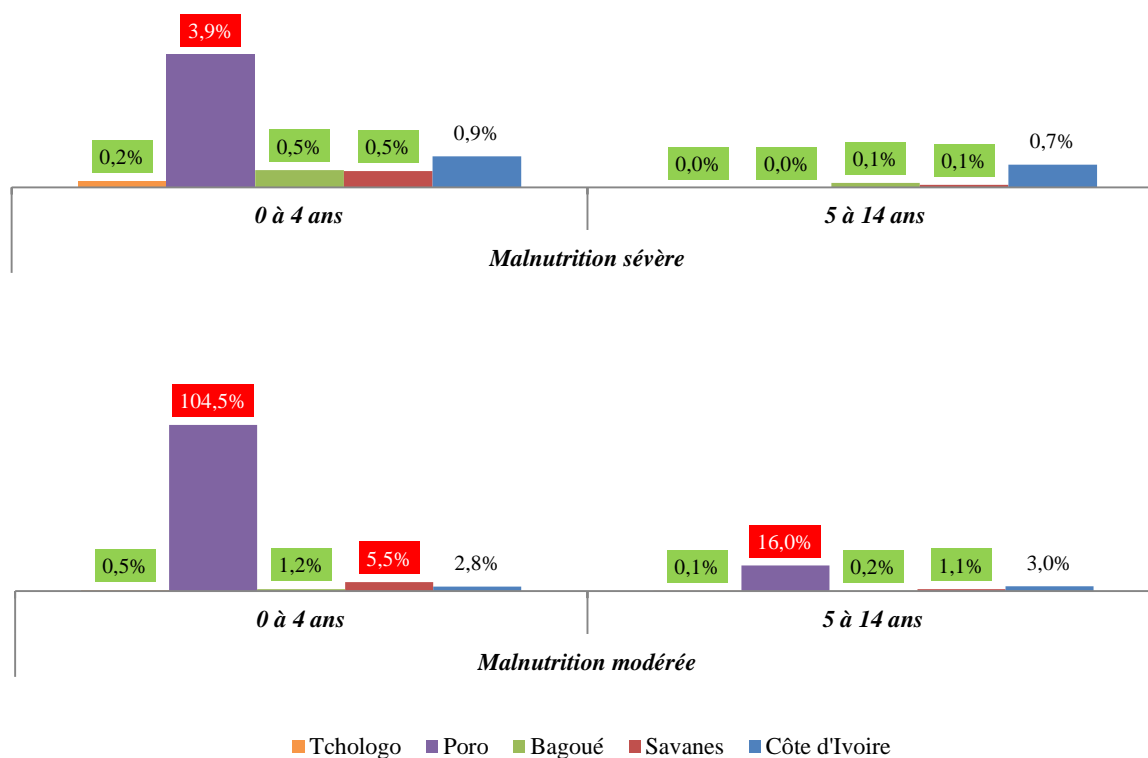
Figure 78 : Pourcentage d'enfants touchés par l'hypotrophie à la naissance par région



Source : MSLS – Annuaire statistique de la santé 2013

374. Bien que le District des Savanes observe des taux de malnutrition inférieurs à la moyenne nationale, la région du Poro est particulièrement touchée par ce problème, et ce essentiellement chez les enfants en bas âge (3,9 % des enfants de 0 à 4 ans sont touchés par la malnutrition sévère et 104,5 % des enfants de 0 à 4 ans sont touchés par la malnutrition modérée).

Figure 79 : Répartition des enfants touchés par la malnutrition par région et par âge



Source : MSLS – Annuaire statistique de la santé 2013

375. De facto, la région du Nord⁵² présente les quotients de mortalité les plus élevés du pays avec par exemple une mortalité néonatale à 86 ‰ et une mortalité infanto-juvénile à 209 ‰ soit le double de la région sud.

Tableau 89 : Quotient de mortalité des enfants par région et par catégorie d'âge (pour 1 000 enfants)

Région	Mortalité néonatale	Mortalité post-néonatale	Mortalité infantile	Mortalité juvénile	Mortalité infanto-juvénile
Nord	86	51	137	84	209
Centre	52	35	87	54	137
Centre-Est	44	34	77	60	133
Centre-Nord	23	20	43	33	74
Centre-Ouest	26	22	48	34	80
Nord-Est	48	33	80	59	134
Nord-Ouest	67	52	120	74	185
Ouest	46	55	101	50	145
Sud	40	28	68	36	102
Sud-Ouest	18	33	51	25	75
Ville d'Abidjan	46	23	69	30	97

Source : EDS/MICS –2011-2012

III.2.2.2 État sanitaire de la population

376. La malnutrition, le paludisme et l'anémie sont les premières causes de mortalité dans le District des Savanes. Cependant, les infections des femmes enceintes par le virus du SIDA constituent également un point important de préoccupation.

Tableau 90: Incidences liées à la mortalité générale du District par région

Incidence	Bagoué	Poro	Tchologo	Savanes	Côte d'Ivoire
Paludisme (p1000)	135,5	147,5	162,5	148,6	105,8
IST (p1000) ⁵³	2,4	6,5	5,1	5,1	8,3
Tuberculose (p100 000)	15,9	55,5	37,5	41,0	105,9
Ulcère de Buruli (p100 000)	0,0	0,0	0,0	0,0	4,4
Pian (p100 000)	0,9	0,4	3,1	1,2	9,4
Diarrhée (p1000)	11,4	21,7	21,3	19,1	19,6
Bilharziose urinaire (p100 000)	5,4	7,5	17,3	9,6	18,7

Source : MSLS –Annuaire statistique de la santé 2013

⁵² L'enquête EDS/MICS positionne le District des Savanes dans la région Nord

⁵³ Cf. Glossaire

a) La sécurité alimentaire

377. L'analyse de la distribution des résultats de l'enquête (EASA 2009) montre des taux d'insécurité alimentaire sévère au-dessus de la moyenne nationale dans les régions suivantes : Moyen Cavally (11,9 %), Montagnes (7,2 %), Bafing (5,6 %), Fromager (5,5 %), Savanes (3 %), Zanzan (2,7 %), Basassandra (2,6 %).

378. Le District des Savanes présente un taux d'insécurité alimentaire modérée de 14,3 % supérieur à la moyenne nationale de 10,1 %. Cette insécurité alimentaire est de type transitoire (15,7 %) liée aux aléas qui impactent les ménages sur ce territoire à vocation agricole :

- Choc de la filière cotonnière ;
- Chocs climatiques : sécheresse et pluies tardives ;
- Destruction des cultures par les animaux ;
- Manque de semences et d'intrants.

Tableau 91 : Estimation de la population en insécurité alimentaire par région (en % de la population)

Localisation	Insécurité alimentaire sévère	Insécurité alimentaire modérée	Sécurité alimentaire	Total insécurité alimentaire
District des Savanes	3 %	14,3 %	82,7 %	17,3 %
Côte d'Ivoire	2,5 %	10,1 %	87,4 %	12,6 %

Source : EASA 2009 - Evaluation approfondie de la sécurité alimentaire des ménages ruraux en Côte d'Ivoire

379. L'alimentation des enfants de 6 à 23 mois n'est pas diversifiée pour près de 2 enfants sur 3 dans les pôles de développement suivants : Nord, Sud-Ouest, Ouest, Nord Est et Centre Ouest. En l'absence d'enquête nutritionnelle récente de couverture nationale, il s'avère cependant difficile de voir si les taux de malnutrition dans ces régions sont corrélativement aussi élevés, mais des indications montrent que la situation nutritionnelle dans le nord du pays est critique. L'analyse montre que le District des Savanes affiche la plus forte proportion d'enfants de 6 à 23 mois avec une alimentation non-diversifiée.

b) Le paludisme

380. Le paludisme touche très fortement le District des Savanes qui enregistre un taux d'incidence pour cette pathologie au-dessus de la moyenne nationale, et ce tout particulièrement chez les moins de 5 ans avec 424,9 cas pour 1 000 enfants, soit 120 de plus en moyenne qu'en Côte d'Ivoire.

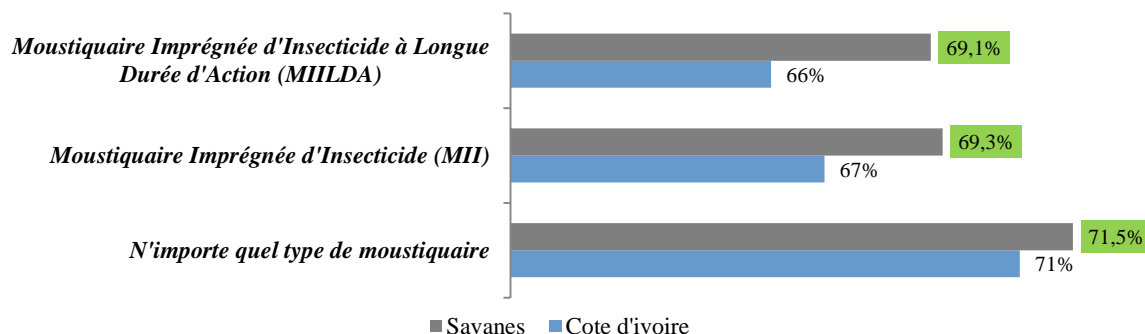
Tableau 92: Incidence du paludisme dans les régions du District des Savanes

Région	Nombre de cas	Incidence globale (p1000)	Incidence chez les moins de 5 ans (p1000)
Bagoué	47 679	135,5	387,5
Poro	103 533	147,5	421,8
Tchologo	62 843	162,5	464,7
Total District	214 055	148,6	424,9
Côte d'Ivoire	2 524 942	105,8	302,6

Source : MSLS - Annuaire statistique de la santé 2013

381. Cependant, malgré ces incidences élevées, les ratios de lutte anti-vectorielle dans le District sont supérieurs aux moyennes nationales notamment sur la mise en place de moustiquaires évoluées type MILDA ou MII.

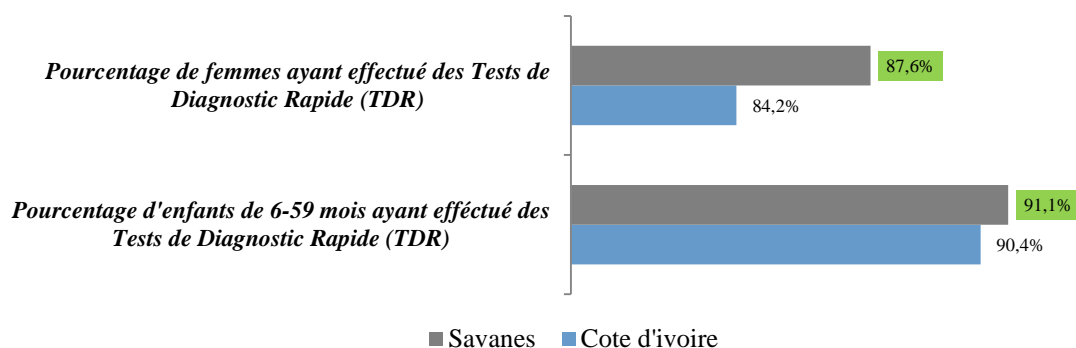
Figure 80 : Pourcentage de ménages avec au moins une moustiquaire



Source : Enquête EDS/MICS (Multiple Indicator Cluster Survey), 2011-2012

382. En outre, le District des Savanes fait également état de taux de dépistage supérieurs aux moyennes nationales. En effet, le taux d'utilisation des TDR (Test de Diagnostic Rapide), qui permet un diagnostic précoce de la maladie, atteint 1 point de plus que la moyenne nationale pour les enfants de 6 à 59 mois et 3 points de plus pour les femmes adultes.

Figure 81 : Pourcentage de femmes et d'enfants ayant effectué des Tests de Dépistage Rapide (TDR)



Source: Enquête EDS/MICS (Multiple Indicator Cluster Survey), 2011-2012

c) Le VIH

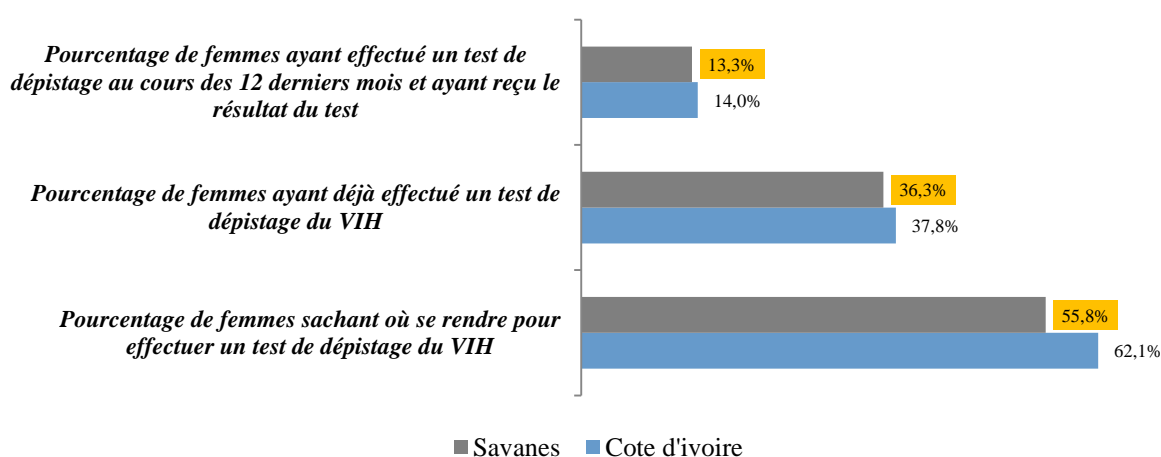
383. Le District compte 1 centre de dépistage pour 20 294 habitants contre 22 782 au niveau national. Le District est ainsi bien couvert en centres de dépistage et de conseil. Ce constat cache cependant des disparités régionales importantes puisque la région Tchologo compte par exemple 1 centre de dépistage pour 22 755 habitants.

Tableau 93: Répartition des sites de prévention et de dépistage par type et par région

Région	CDV	PTME	Soins et traitement
Bagoué	19	19	14
Poro	35	31	31
Tchologo	17	17	12
Total District	71	67	57
Côte d'Ivoire	1 048	1 040	599

Source : MSLS – Annuaire statistique de la santé 2013 / CDV : Conseil et Dépistage Volontaire. PTME : Prévention de la Transmission Mère-Enfant

384. De nombreuses actions encourageant le dépistage sont menées tels que les campagnes d'affichage dans les hôpitaux et les écoles, les spots diffusés dans les radios locales ou encore les actions de vulgarisation en milieu rural. Ces actions, en plus de sensibiliser les populations à risque sur les dangers du VIH, visent également à généraliser le dépistage.
385. Malgré ces actions, seulement 36,3 % des femmes ont déjà effectué un test de dépistage du VIH et 55,8 % des femmes savent où se rendre pour effectuer un test de dépistage du VIH. Avec un taux de prévalence à 2,5 %, le VIH continue d'être une menace pour le District des Savanes.

Figure 82 : Pourcentage de femmes ayant été dépistées au VIH

Source: Enquête EDS/MICS (Multiple Indicator Cluster Survey), 2011-2012

d) La tuberculose

386. La tuberculose est une maladie infectieuse et extrêmement contagieuse qui s'attaque aux poumons, mais aussi parfois à d'autres parties du corps. Cette maladie est encore très présente en Côte d'Ivoire et peut parfois s'avérer mortelle. Le District des Savanes dénombre 591 cas avérés de tuberculose en 2013, soit un taux d'incidence de 0,41 pour 1 000 en dessous de la moyenne du pays située à 1,06.

Tableau 94 : Incidence de la tuberculose dans le District des Savanes

Région	Nombre de cas	Incidence globale (p 1 000)	Taux de co-infections vih/tuberculose (%)
Bagoué	56	0,16	24
Poros	390	0,56	25
Tchologo	145	0,37	18
Total District	591	0,41	23
Côte d'Ivoire	25 292	1,06	25

Source : MSLS – Annuaire statistique de la santé 2013

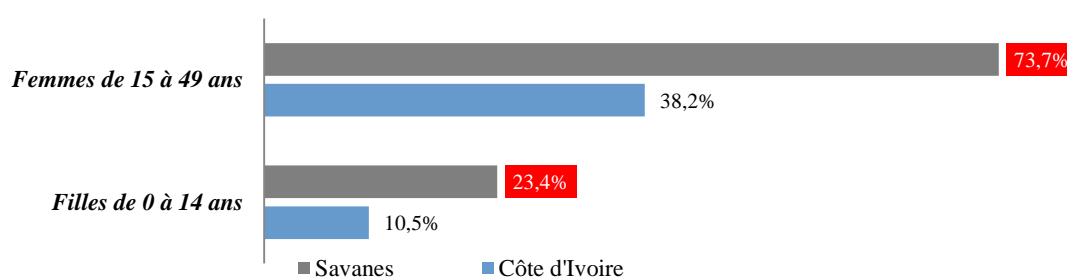
387. A l'image du pays, le District compte de nombreuses co-infections VIH / tuberculose, et ce, à hauteur de 23 %.

e) L'excision

388. L'excision est considérée comme une violation grave des droits humains fondamentaux. En Côte d'Ivoire, elle a été interdite par la loi du 23 décembre 1998. De nombreuses campagnes de mobilisation en faveur de son abandon total ont été menées depuis dans tout le pays. Cependant, malgré ces interdictions, l'excision continue d'être largement pratiquée sur le territoire ivoirien, mettant en péril la vie de nombreuses femmes. En effet, dans 94 % des cas, l'excision est réalisée par une exciseuse traditionnelle et seules 0,4 % des excisions sont réalisées par un professionnel de santé.

389. Selon l'enquête démographique et de santé de 2012, près de 2 femmes sur 5 âgées de 15 à 49 ans sont excisées en Côte d'Ivoire. Bien que profondément ancrée dans le paysage sanitaire ivoirien, cette pratique connaît un certain recul. Ainsi, en 25 ans, la prévalence de l'excision a perdu plus de 10 points.

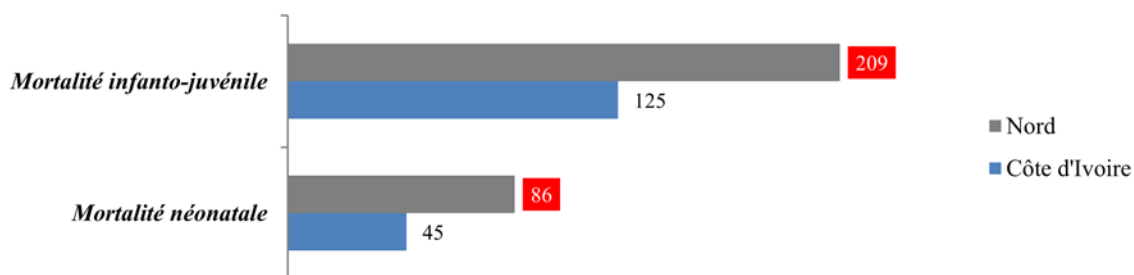
390. Le District compte 23,4 % de femmes de moins de 15 ans excisées (10,5 % au niveau national) et 73,7 % de femmes de 15 à 49 ans excisées (38,2 % au niveau national).

Figure 83 : Prévalence de l'excision chez les femmes du District

Source : Enquête démographique et de Santé 2011-2012, INS

Chiffres clés 27 : Profil sanitaire

Quotient de mortalité des enfants (pour 1 000 enfants)



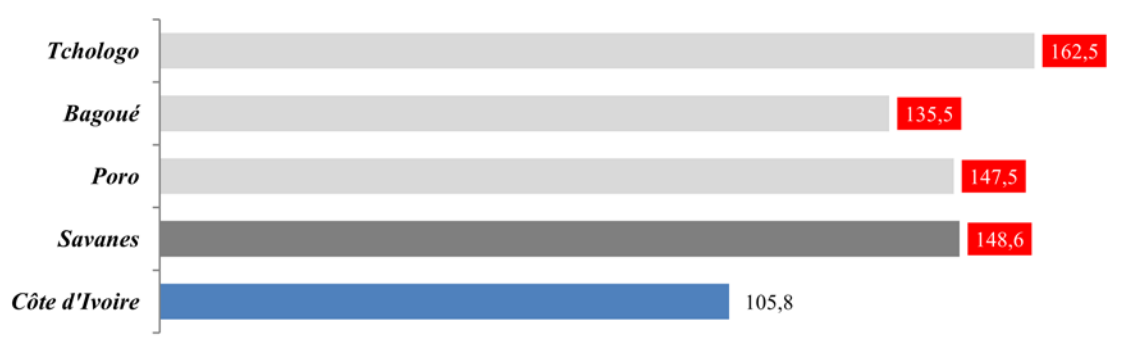
Taux de vaccination des enfants VAA (fièvre jaune)



Niveau d'insécurité alimentaire (%)



Incidence du Paludisme (pour 1000 personnes)



- Niveau régional
- Niveau District
- Niveau national

Synthèse 8 : Santé et prévention

Caractérisée par une pyramide sanitaire dominée par les établissements de premier contact qui ne permettent d'assurer que les soins basiques, l'offre sanitaire dans le District des Savanes est insuffisante pour couvrir les besoins de la population.

L'offre sanitaire publique affiche cependant des taux de couverture en termes d'établissement sanitaire de premier contact (ESPC) au-dessus des moyennes nationales et proches des recommandations de l'OMS en ce qui concerne la couverture en personnel de santé qualifié. Néanmoins, des disparités régionales importantes liées au manque d'infrastructures sont constatées dans certains départements du District.

De plus, des problèmes majeurs viennent entraver le fonctionnement des établissements sanitaires à l'instar du déficit de raccordement à l'eau et à l'électricité, mais aussi de l'état défectueux du réseau routier, rendant difficile l'accès aux centres de santé.

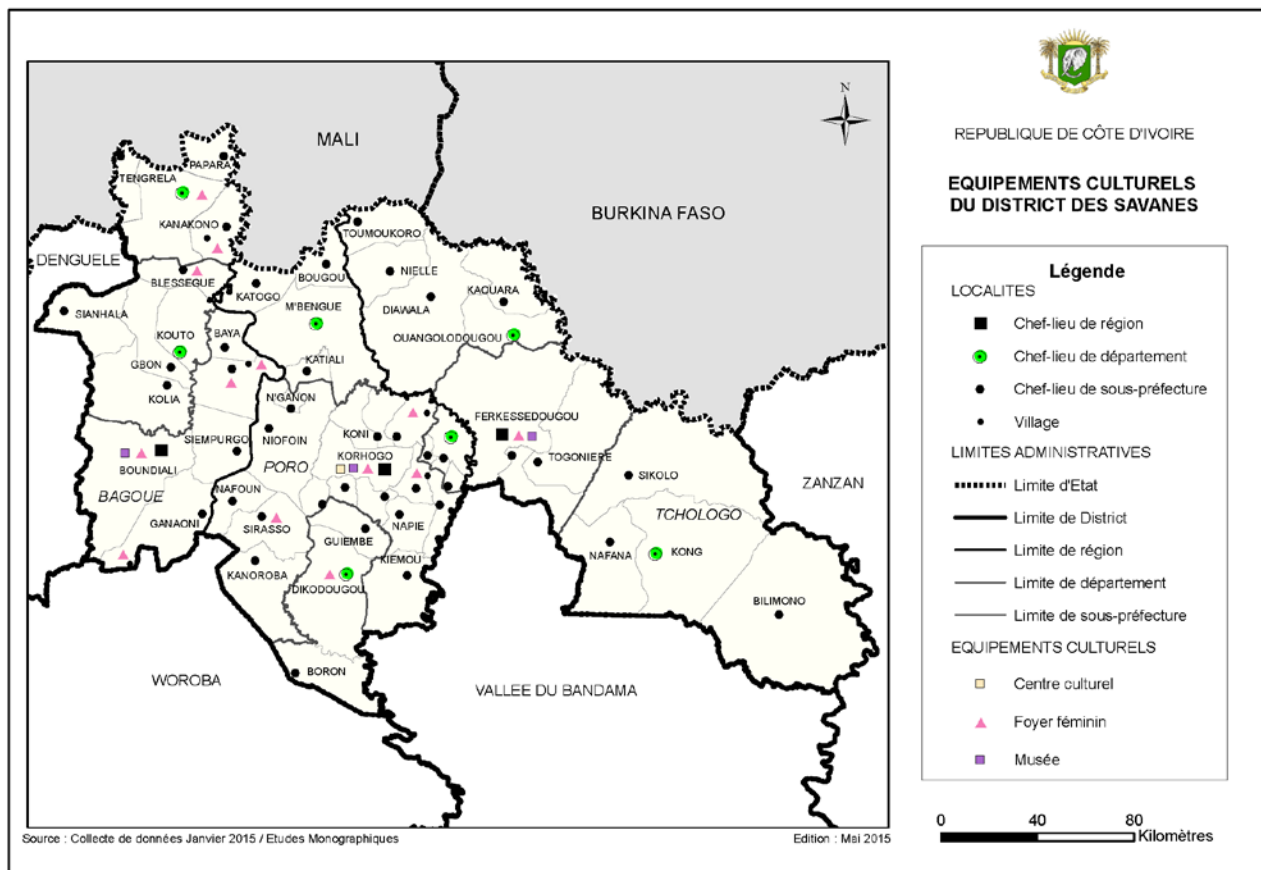
Enfin, et malgré une couverture sanitaire et un accompagnement médical relativement satisfaisants, les enfants du District (principalement ceux âgés de moins de 5 ans) sont touchés par d'importantes pathologies dans des proportions supérieures à la moyenne nationale.

Chapitre 3. Culture, jeunesse et sport

III.3.1 Culture et jeunesse

391. Avec 3 musées, 13 foyers féminins et 4 centres culturels (à Korhogo, Boundiali, Tengrela et Kouto), le District souffre d'une carence évidente d'infrastructures permettant de promouvoir la culture.

Carte 48 : Equipements culturels du District des Savanes



392. La ville de Korhogo dispose d'une salle de cinéma fermée, à la différence de beaucoup de villes africaines dotées de cinémas en plein air. L'essentiel de sa programmation propose des films de karaté, des films égyptiens ou des films indiens venus de Bollywood. Comme dans la plupart des pays du tiers-monde, le cinéma indien est très apprécié en Afrique de l'Ouest. En 2003, il a été organisé à Korhogo le Festiko, festival international du film documentaire industriel et publicitaire.

393. La ville est équipée d'un centre culturel, le Centre Culturel Womiengnon et du musée Péléféro Gon COULIBALY. Le musée se compose de six pièces d'exposition incluant :

- une collection de vieilles photographies traitant des différents stades de développement du pays, phases coloniale et post-coloniale comprises ;
- une salle des masques ;
- une salle exclusivement consacrée au patriarche ;
- une salle des instruments de musique ;
- une salle consacrée à la statuaire sénoufo ;

- une salle d'exposition temporaire.

394. Dans les années 1980, il était organisé à Korhogo un festival culturel, le Katana Festival dont la première édition a eu lieu en janvier 1983 avec, parmi les invités étrangers, le Ballet national de Guinée. Parmi les personnalités invitées à ce festival figuraient Balla Keita, natif de la ville et alors ministre de l'éducation nationale, et Louis Le Pensec, alors ministre français de la mer.
395. Un quartier entier de la ville, le quartier Koko, regroupe les nombreux sculpteurs de la ville qui fabriquent des objets en teck ou en bois de fromager.
396. Le District compte également un centre de protection de la petite enfance et un centre d'aide sociale dans la région du Poro.

Tableau 95 : Inventaire des infrastructures culturelles du District

Région	Type	Nbr
Poro	Musée	3
	Bibliothèque	0
Tchologo	Musée	0
	Bibliothèque	1 salle
Bagoué	Musée	0
	Bibliothèque	0
Total District		3

Source : Direction du Patrimoine Culturel et de la Francophonie, 2014

Tableau 96 : Principaux évènements culturels dans le District

Région	Départements	Evènement
PORO	Korhogo	Festival des Arts Sacrés
		FESACKO
		Festival National de Vacances Culture
		Journée Internationale de la Francophonie
		Journée Internationale du livre
		Journée Internationale de la Musique
TCHOLOGO	Ferkessédougou	Ferke festival
		Festival scolaire des arts culturel
		Festival des masques
		Festival des balafons
BAGOUE	ND	Le Djèmbé
		Le N'goron
		Le Poro
		Le Chologo

Source : Direction du Patrimoine Culturel et de la Francophonie, 2014

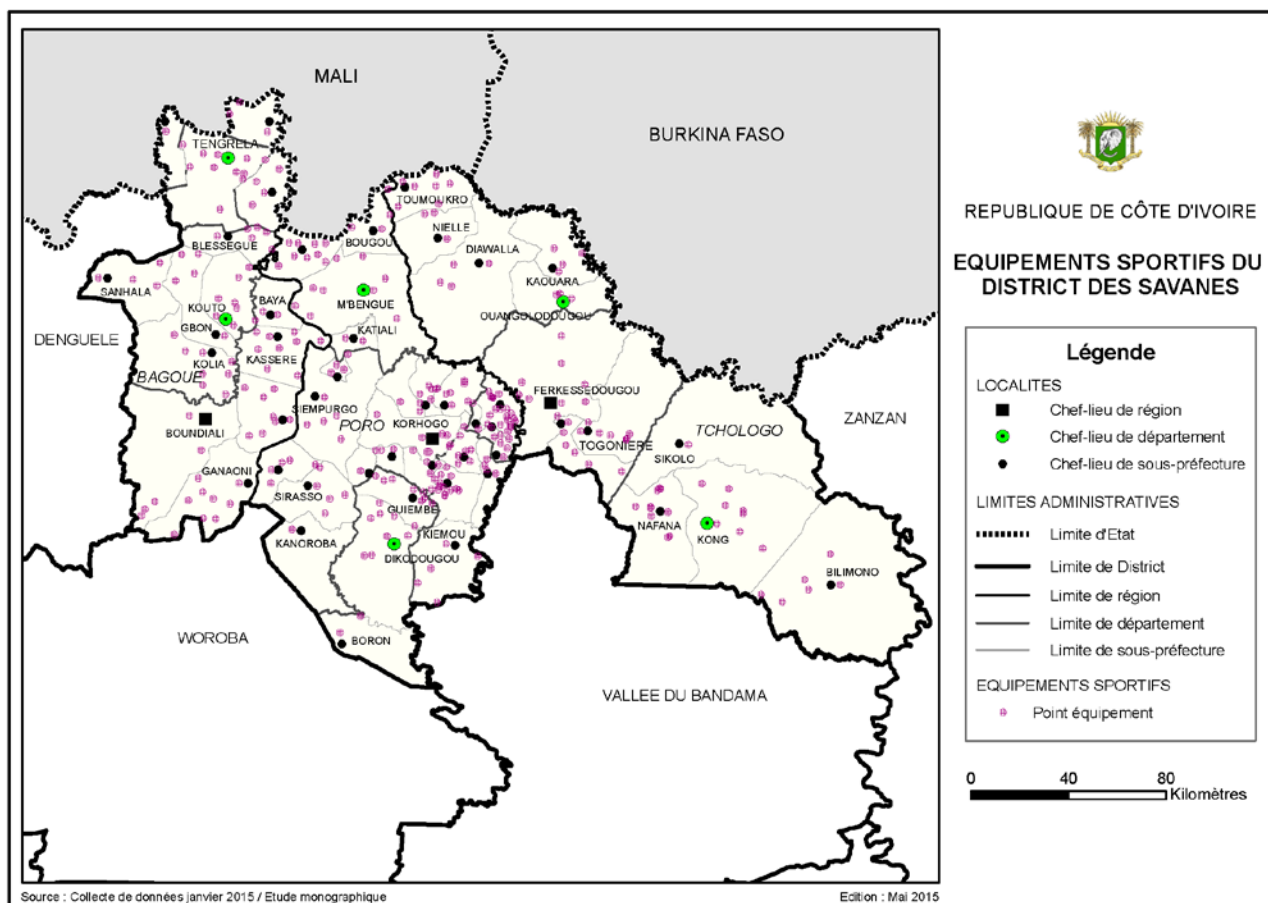


Photo 14 : Centre culturel de Boundiali (région de la Bagoué) ©2014

III.3.2 Sport

397. La majorité des infrastructures sportives du District sont concentrées dans les chefs-lieux de région et de département. Ces infrastructures se résument le plus souvent à des stades municipaux.

Carte 49 : Répartition des équipements sportifs du District



398. Les compétitions sportives se déroulent exclusivement aux chefs-lieux des départements, les autres localités ne disposant d'aucune infrastructure dédiée. La ville de Korhogo dispose d'un club de football, le Club Omnisports de Korhogo, évoluant en MTN Ligue 1 et disputant ses matchs sur le terrain du Stade Municipal de Katiola.

399. Comme dans la plupart des villes du pays, il est organisé, de façon informelle, des tournois de Maracanas (football à 7 joueurs). Le handball est également pratiqué, particulièrement par les filles, élèves des lycées de la ville.

400. En 2008, Korhogo a constitué la ville d'arrivée du Tour de l'or blanc, de retour dans le nord du pays après plusieurs années d'absence en raison de la crise de 2002.

Synthèse 9 : Culture, sport et jeunesse

Le District ne compte que peu d'infrastructures culturelles. De nombreux bâtiments ont été détruits et pillés durant les années de crise.

Ainsi seuls le Centre culturel Womiengnon et le musée Péléféro Gon COULIBALY récemment restauré continuent de recevoir des visiteurs.

De la même façon les infrastructures liées au sport et à la jeunesse sont un état de délabrement avancé et manque d'entretien (électricité, ...)

AXE IV. INFRASTRUCTURES ET URBANISATION

Chapitre 1. Développement urbain et cadre de vie

IV.1.1 Urbanisation

401. Lors du 20^{ème} et 21^{ème} siècle, le District des Savanes devient une plateforme marchande incontournable de la région, avec des échanges simultanément orientés vers les villes de Sikasso, Koutiala et de Bamako au Mali, et en direction des grands centres urbains ivoiriens. La ville de Korhogo, relais entre la région nord, Abidjan et les régions centre et sud-ouest, devient chef-lieu de région puis de District et apparaît comme principal centre urbain de la région nord. C'est une ville où les activités agricoles tiennent une place importante et sa croissance dépend surtout de la richesse de sa zone rurale et de l'accroissement démographique associé.
402. Alors que le taux d'accroissement annuel moyen s'établit à 2,5 % au niveau national, le taux d'accroissement démographique de l'ensemble du District est proche de 3,5 %. Cette moyenne cache de fortes disparités corrélées à un espace fragmenté à l'instar de la savane ivoirienne.

Tableau 97 : Taux d'accroissement annuel de la population par région

Région	Population 1998	Population 2014	Taux d'accroissement annuel
Poro	453 006	763 852	3,3 %
Bagoué	227 065	375 687	3,2 %
Tchologo	249 602	467 958	4,0 %
Total District	929 673	1 607 497	3,5 %

Sources : INS - RGPH 1998, RGPH 2014

403. La plupart des chefs-lieux de départements et de sous-préfectures ne disposent pas des attributs d'une ville. Le District compte 12 villes :
- 7 ont une population de moins de 10 000 habitants ;
 - 4 ont une population comprise entre 10 000 et 50 000 habitants ;
 - 1 avec une population de plus de 100 000 habitants.

Carte 50 : Principaux pôles urbains du District des Savanes

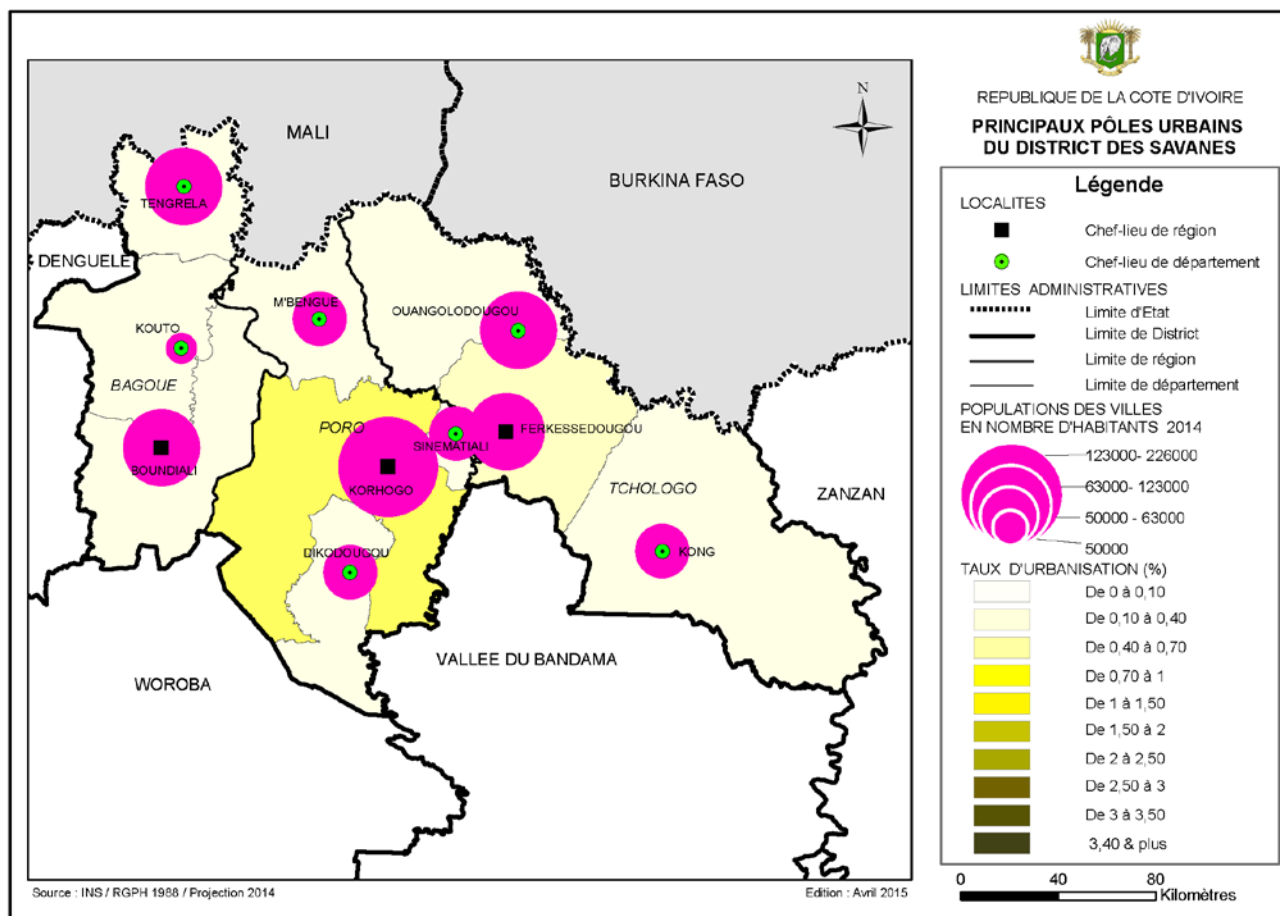


Tableau 98 : Typologie des localités du District

Type de localité				Total	Campements rattachés
Urbaine	Semi-urbaine	Chef-lieu de s/p rurale	Rurale		
4	8	12	1 176	1 200	2 220

Source : INS - RGPH 1998

404. Ce décompte communal, qui atteste du peu de dynamisme démographique des centres secondaires, intègre des populations vivant pour l'essentiel de l'agriculture et résidant dans un environnement de type rural. Ainsi, à ce jour seules les villes de Korhogo, Ferkessédougou, Boundiali et Tengréla, sont considérées comme des villes, les autres localités ne remplissant pas les critères d'un centre urbain. Le taux d'urbanisation dans le District se résumait en 1988 au poids démographique des villes de Korhogo, Ferkessédougou, Boundiali et Tengréla, soit 28,1 %. Celui-ci est passé à 32,5 % en 1998.

Tableau 99 : Taux d'urbanisation du District

Région	Population totale	Population urbaine	Population rurale	Taux d'urbanisation
Poro	720 376	261 496	458 880	36,3 %
Tchologo	396 920	116 298	280 622	29,3 %
Bagoué	361 082	102 831	258 251	28,5 %
Total District	1 478 378	480 625	997 753	32,5 %

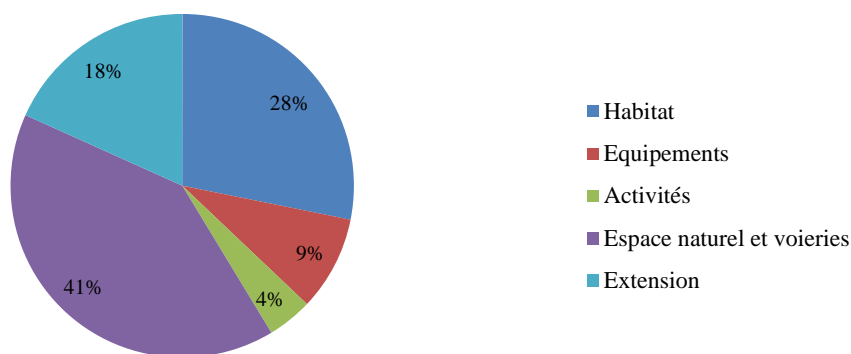
Source : INS - RGPH 1998 – Projections officielles 2014

405. Avec une superficie urbanisée de 4 100 hectares, Korhogo apparaît comme le seul centre urbain du District. L'urbanisation de Korhogo repose principalement sur le déploiement de structures administratives ; en atteste la superficie occupée par les activités économiques, qui ne représente que 4,2 % de l'espace urbain.
406. L'agglomération de Korhogo s'est développée en étoile autour des principaux axes de circulation. Le centre urbain en position centrale constitue donc le point de passage quasi obligé de l'ensemble des trafics. Les liaisons avec l'extérieur sont assurées par 6 voies de circulation.
407. Les liaisons Korhogo-Ferkessédougou (sortie nord-est), Korhogo-M'Bengué (sortie nord), et Korhogo-Boundiali (sortie ouest) transitent par le centre commercial (rue du marché) alors que les liaisons sud en direction de Sirasso-Dikodougou et Badikaha transitent par le centre administratif (carrefour de la Préfecture). La jonction entre ces deux points est assurée par la grande rue qui constitue avec la rue du marché l'artère principale du centre urbain.



Photo 15 : Centre-ville de Korhogo © 2014

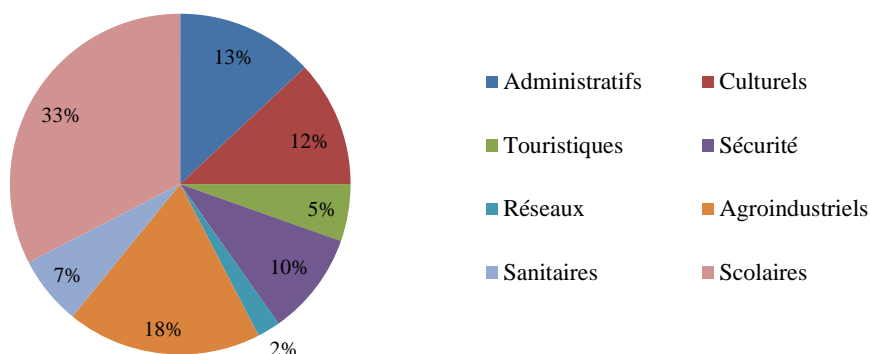
Figure 84 : Mode d'occupation des sols de Korhogo (en %)



Source : MEMPD - Atlas des Villes - 2008

408. Chef-lieu de région, Korhogo dispose de plusieurs équipements publics, parapublics et privés qui sont concentrés dans le centre-ville. 33 % de la superficie occupée par les équipements concernent des établissements scolaires et 13 % des équipements administratifs.
409. Tous les Ministères à vocation technique (Travaux Publics, Construction et Urbanisme, Agriculture, Industrie, Mines), sanitaire, éducative y ont installé leurs directions régionales. De même les sociétés d'Etat et privées ont implanté à Korhogo leurs délégations régionales (SODEPRA, CIE, CIDT, SODECI, SODEFEL, ANADER, CI-TELECOM, etc.).

Figure 85 : Répartition de la superficie des équipements de Korhogo

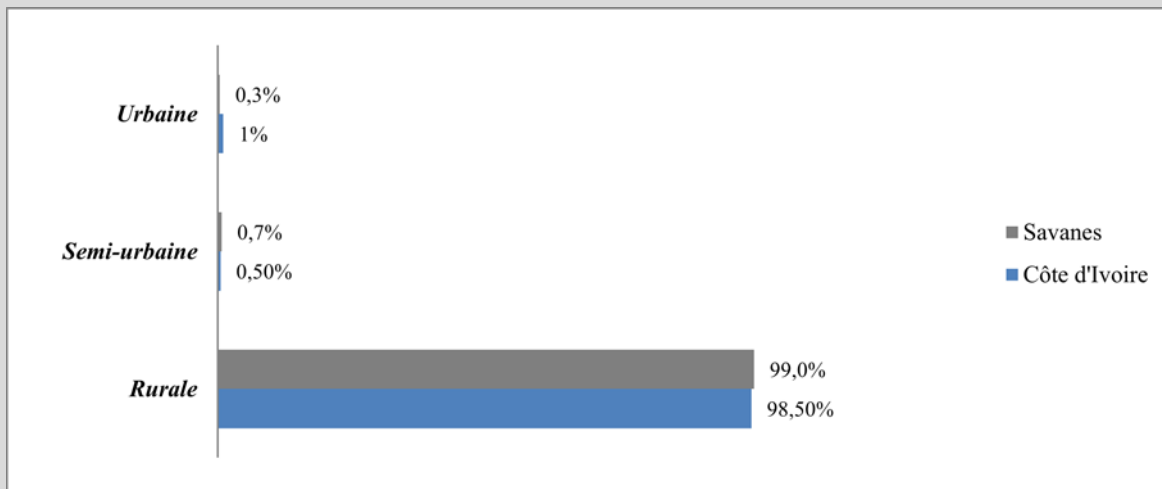


Source : MEMPD - Atlas des Villes - 2008

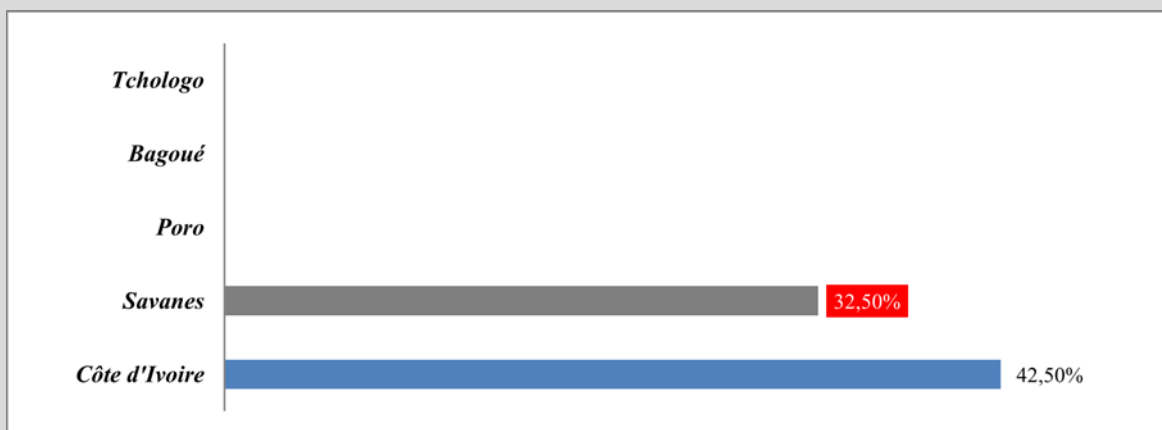
410. La ville de Korhogo s'est développée au pied d'un dôme granitique appelé Mont Korhogo. Le site de la ville est caractérisé par :
- Des marigots qui traversent la ville selon une direction est-ouest. Le plus important est le Tiologo qui passe au centre de la ville. Au nord et au sud, les marigots Nubio et Latonon servent de limitent à l'extension de la ville. Ces trois bas-fonds dont les largeurs varient entre 100 m et 300 m représentent des coupures dans le tissu urbain, et posent d'importants problèmes d'assainissement.
 - La pénéplaine est caractérisée par des plateaux sommitaux à rebord-cuirassés se raccordant à des versants à faible pente par l'intermédiaire d'un talus à très forte pente. Les quartiers Soba et Sinistra sont séparés par un rebord de plateau cuirassé.
411. En plus de Korhogo, les communes de Dikodougou, M'Bengué, Napié, Ferké, Diawala, Niellé, Ouangolo, Boundiali, Kouto et Tengréla disposent d'un Plans d'Urbanisme Directeur (PUD). Cependant, en dehors des trois capitales régionales, les PUD des autres localités ne sont pas actualisés.

Chiffres clés 28 : Urbanisation

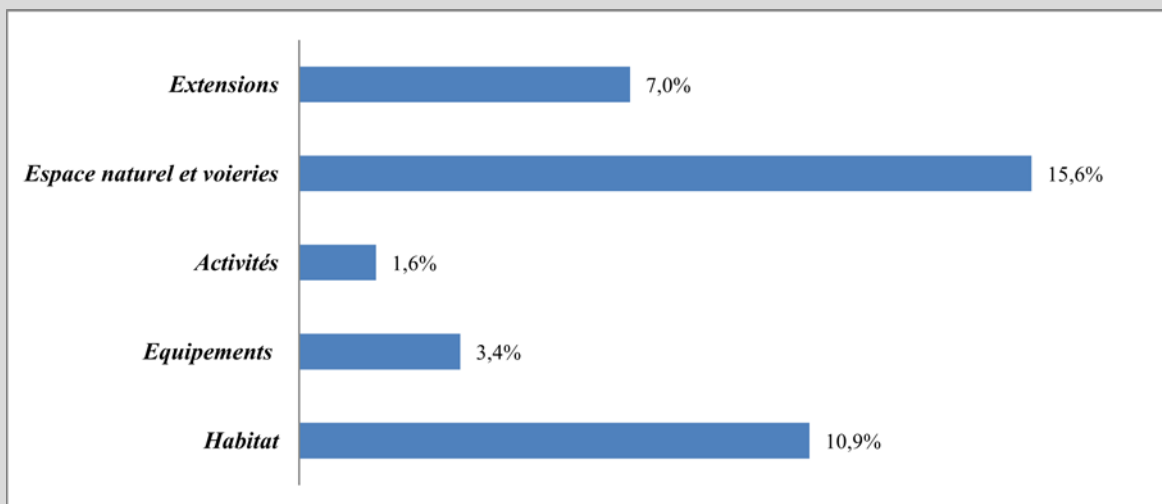
Classification des localités



Taux d'urbanisation



Mode d'occupation des sols du principal centre urbain (Korhogo)



IV.1.2 Habitat

412. L'insuffisance de logements fonctionnels est observée dans l'ensemble des villes du District. Excepté dans les chefs-lieux de région, l'habitat est dominé par les constructions anarchiques sur des sites lotis mais insuffisamment aménagés. Une partie de la population continue de construire des bâtiments avec des matériaux précaires en terre sans ciment. A titre d'illustration, 75 % des habitations de Korhogo sont des habitats sur cour.

Tableau 100: Type d'habitation à Korhogo (en %)

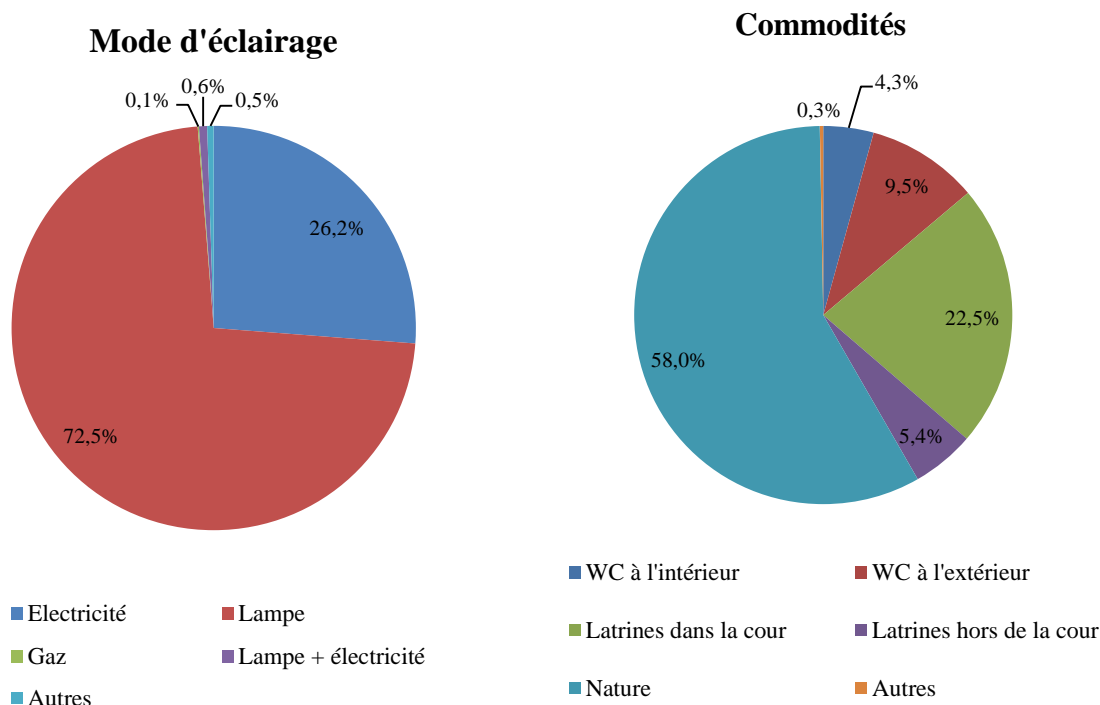
Habitat sur cour	Habitat précaire	Habitat individuel	Habitat individuel groupé	Habitat sur superficie urbaine
75	1	13	4	28

Source : MEMPD - Atlas des Villes, 2008 / ND : Non Disponible

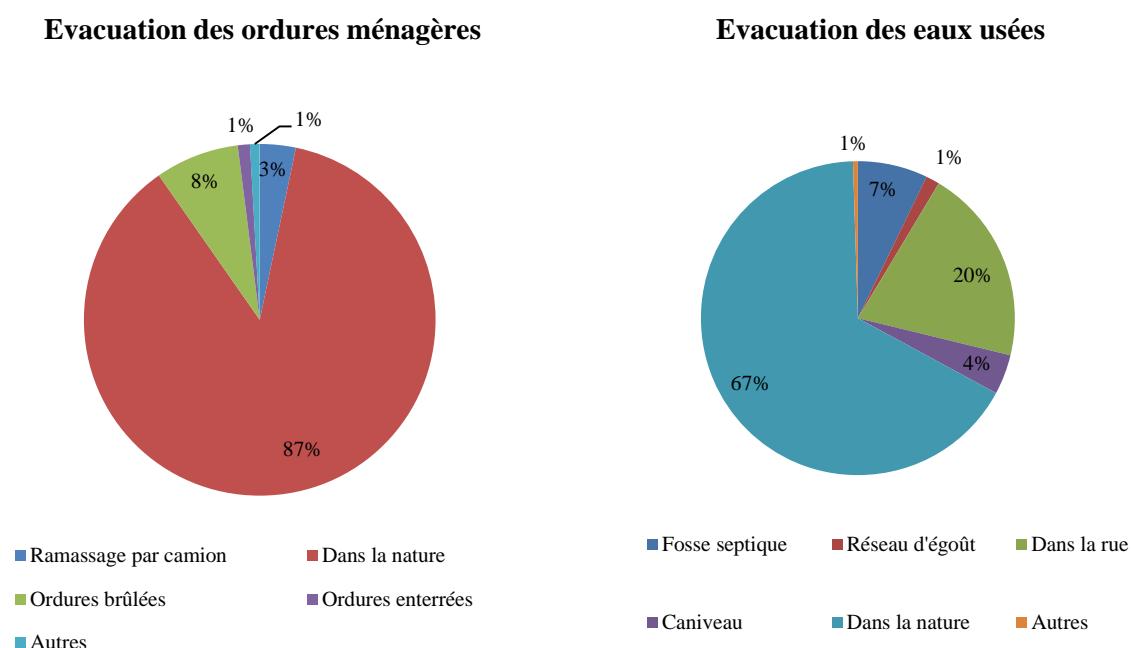
413. Cette précarité s'accompagne d'un faible niveau d'équipement des habitations. A titre d'illustration, 26 % des habitations sont connectées au réseau électrique, et 6 % seulement au réseau d'adduction d'eau potable. De rares habitations possèdent un système d'assainissement. 87 % des habitations déversent leurs ordures ménagères dans la nature et 67 % font de même pour les eaux usées conduisant à des impacts écologiques conséquents.

414. Le niveau d'équipement en électroménager permet également de modérer le niveau d'urbanisation du District. 57 % des habitations ne possèdent en effet aucun équipement (télévision, radio, réfrigérateur, téléphone) et 36,4 % ne possèdent que la radio.

Figure 86 : Niveau d'équipement des habitations du District



Source : INS - RGPH 1998

Figure 87 : Mode d'assainissement des habitations

Source : INS - RGPH 1998

415. Dans ce contexte, un programme gouvernemental de construction de 60 000 logements sociaux et économiques à Abidjan et à l'intérieur du pays a été lancé en 2012 et vise à mettre à disposition des classes moyennes et celles moins aisées, des logements décentes à des prix raisonnables.
416. À travers ce programme, plusieurs projets sont lancés dans les départements du District des Savanes sur plus de 145 hectares de terres permettant d'ériger plus de 4 070 logements (70 % de logements sociaux). A ce jour, seuls les programmes dans les villes de Korhogo, Kong, Ferkéssédougou ont démarrés.

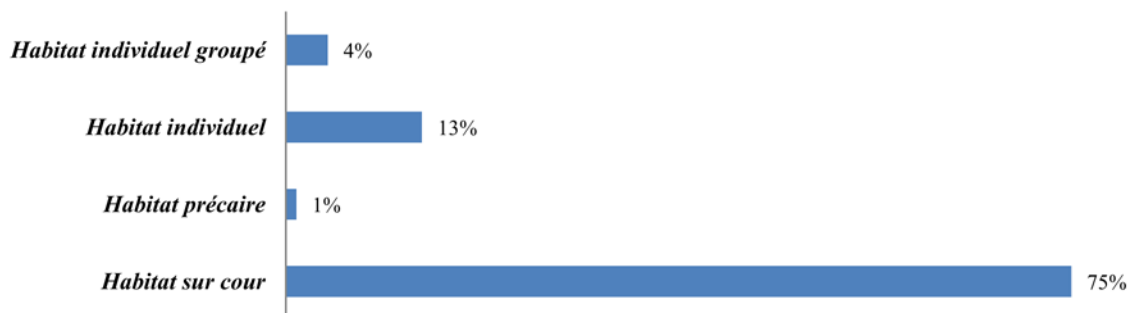
Tableau 101 : Répartition des projets dans les départements du District des Savanes (2013)

Région	Département	Surface du Terrain (en ha)	Logements sociaux	Logements économiques
Poro	Korhogo	12	235	101
	M'Bengue	20	392	168
	Sinematiali	ND	ND	ND
	Dikodougou	20	392	168
Bagoué	Boundiali	5	98	42
	Tengrela	20	392	168
	Kouto	20	392	168
Tchologo	Ferkéssédougou	23	451	193
	Kong	5	98	42
	Oungolodougou	20	392	168
Total District*		145	2842	1218

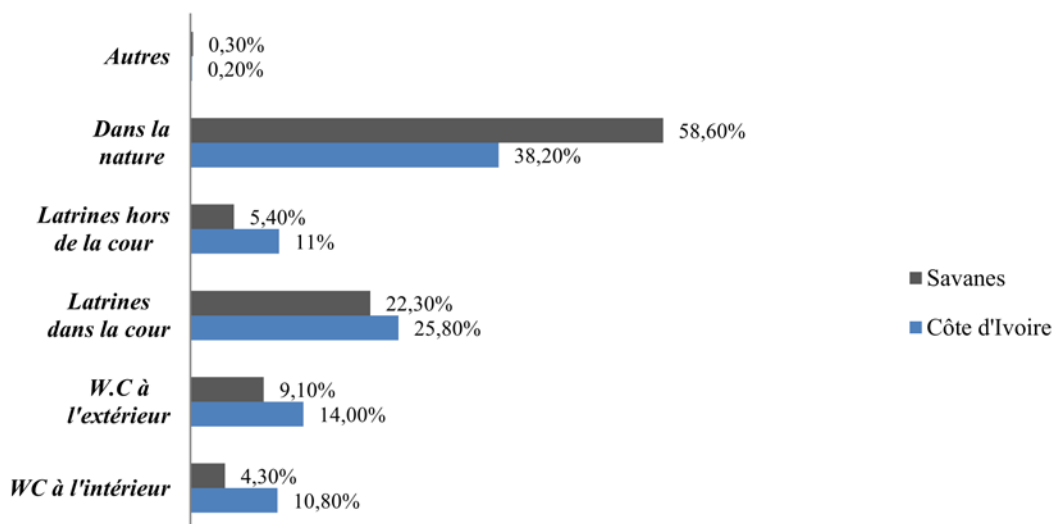
Source : Programme gouvernemental de construction de 60 000 logements sociaux et économiques en Côte d'Ivoire –ND : Non disponible / * : Total District calculé en excluant les données de Sineentiali

Chiffres clés 29 : Habitat

Classification des habitations (Korhogo)



Caractéristique du lieu d'aisance



Taux d'habitation sans aucun équipement électroménager



Synthèse 10 : Développement urbain et cadre de vie

La faible urbanisation du District est manifeste. Avec un taux d'urbanisation de 32,5 %, le développement urbain repose uniquement sur les villes de Korhogo, Boundiali, Ferkessedougou (respectivement les 3 chefs-lieux des régions du Poro, de la Bagoué et du Tchologo) et Tengréla. Toutefois, cette urbanisation est limitée. En effet avec un faible taux d'accroissement de la population et un solde migratoire négatif, le développement est dicté plus par la présence des services administratifs et des directions régionales que par un dynamisme économique qui pourrait contribuer à améliorer le niveau de vie des habitants.

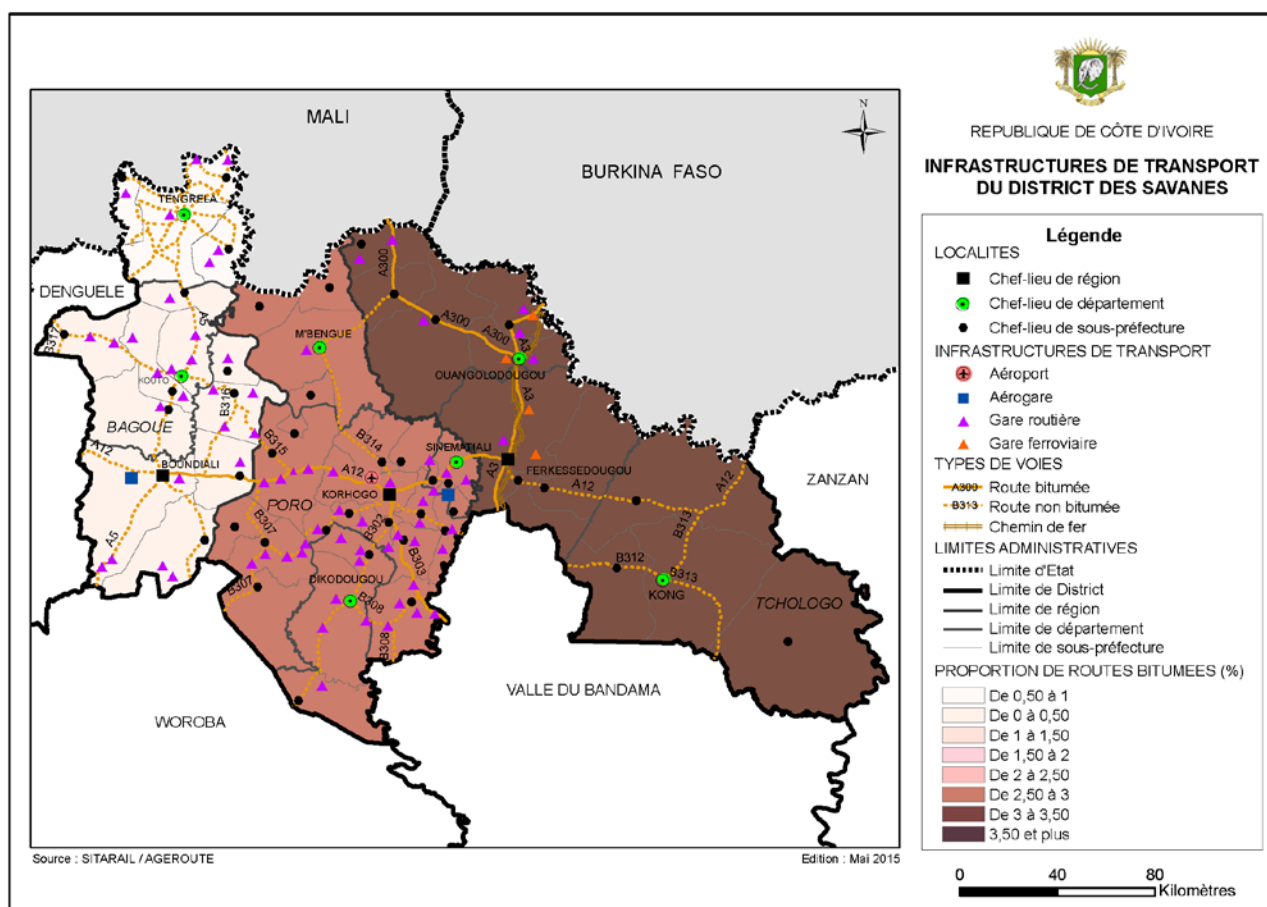
Vivant dans une précarité certaine, une partie de la population loge dans des habitations construites de façon artisanale, souvent insalubres et sans liaison avec les systèmes d'adduction en eau, le réseau électrique ou le système d'évacuation des eaux usées.

Cette carence en infrastructures et services urbains, conduit les populations à s'approvisionner massivement à partir des puits et à rejeter leurs déchets dans la nature avec tous les risques sanitaires et écologiques que cela induit.

Chapitre 2. Transport et logistique

417. Le District des Savanes est un hub potentiel pour le nord ivoirien de par sa proximité avec le Mali et le Burkina Faso. La ville de Korhogo est reliée aux principales villes du et la région du Tchologo est traversée par la ligne de chemin de fer reliant Abidjan à Ouagadougou (Burkina Faso).
418. Cependant, le District connaît un enclavement par rapport au reste du pays, avec des infrastructures routières, ferroviaires et aéroportuaires délabrées et ne permettant pas d'assurer pleinement une intégration du District au niveau national.

Carte 52 : Infrastructures de transport du District des Savanes



IV.2.1 Infrastructures routières

419. Le District des Savanes compte 9 805 km de route soit 12 % du réseau national. La densité routière du District (soit la taille du réseau routier par rapport à la superficie) s'élève à 0,24km/km² en ligne avec la moyenne nationale de 0,25 km/km². La région du Tchologo présente une densité plus faible avec un ratio de 0,19 km/km² principalement lié à la présence du Parc National de la Comoé à l'est de la région. Les routes sont majoritairement de type C à hauteur de 58 % suivis des routes de type D.
420. Avec 437 km de route revêtue le District affiche un taux de revêtement de 4,5 % (contre une moyenne nationale de 7,9 %). Ce taux présente de fortes disparités régionales avec seulement 1,9 % de routes bitumées dans la région de la Bagoué contre 6,7 % dans la région du Tchologo et 4,5 % dans la région du Poro.

Tableau 102 : Réseau routier avant 2010 par catégorie et par type de route

Région	DDIE	Type de route	A km	B km	C km	D / NC km	Total km	%
Poro	Korhogo	Bitumée	102	67	0	0	169	2,6 %
		En Terre	0	450	1 806	1 343	3 599	4,77 %
		Total	102	517	1 806	1 343	3 768	4,60 %
Bagoué	Boundiali	Bitumée	48	1	0	0	49	0,8 %
		En Terre	180	246	1 067	352	1 845	2,44 %
		Total	228	247	1 067	352	1 894	2,31 %
	Tengrela	Bitumée	4	0	0	0	4	0,1 %
		En Terre	40	0	617	269	926	1,23 %
		Total	44	0	617	269	930	1,13 %
Tchologo	Ferké	Bitumée	215	0	0	0	215	3,3 %
		En Terre	126	170	2 202	500	2 998	3,97 %
		Total	341	170	2 202	500	3 213	3,92 %
Total District			715	934	5 692	2 464	9 805	12,0 %

Source : AGEROUTE 2011

421. Le réseau routier du District se structure autour de 3 axes principaux :

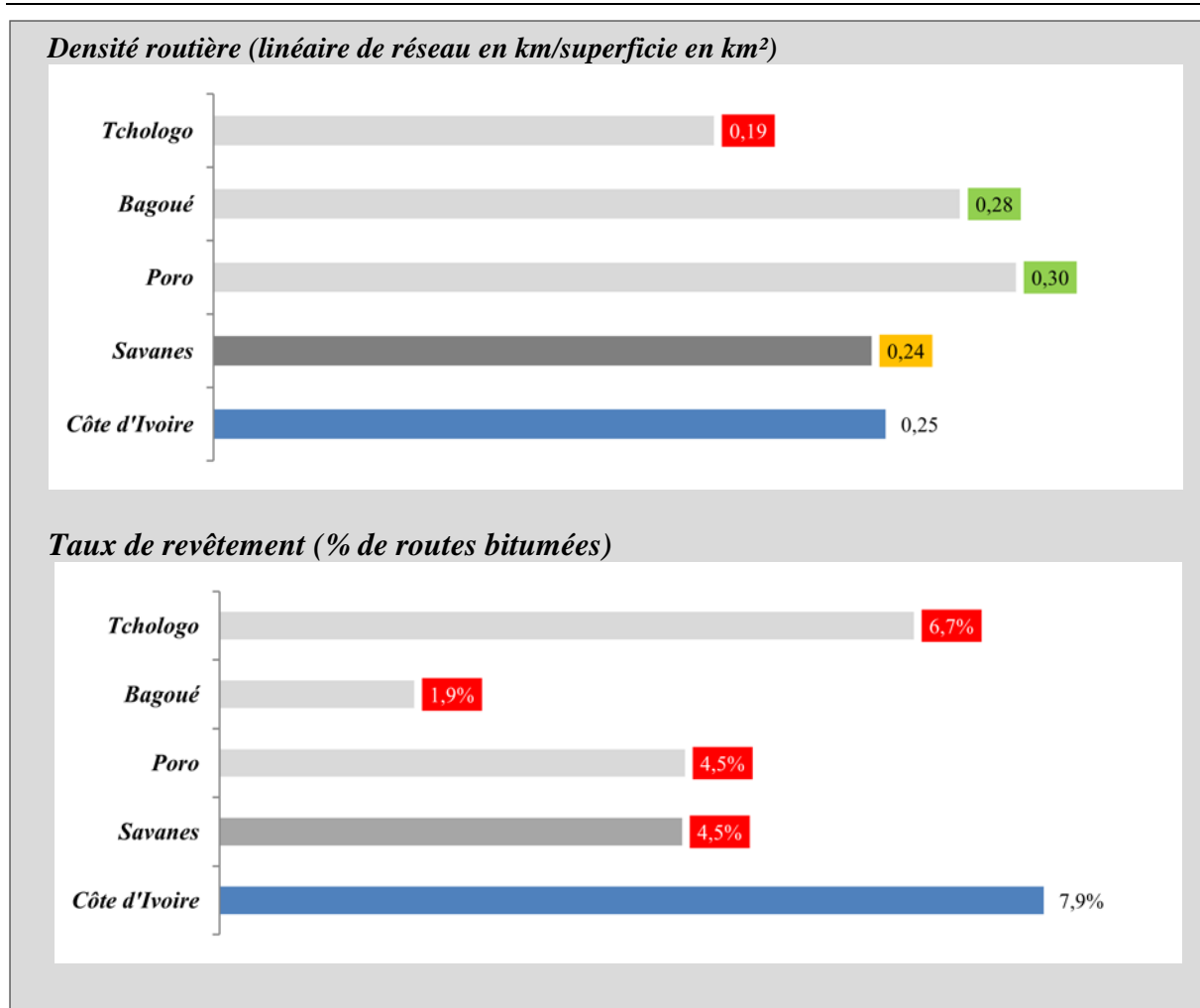
- Un premier axe nord-sud, reliant Ouangolodougou à Abidjan, passant par Ferkessédougou ;
- Un second axe nord-sud en cours de création entre San-Pédro et Boundiali-Tengréla passant par Séguéla dans le District du Woroba. Cet axe menant jusqu'au Mali devrait être livré début 2016.
- Un axe est-ouest, reliant Ferkessédougou à Boundiali et menant jusqu'à Tengréla au nord et Odienné dans le District du Denguélé.



Photo 16 : Voie routière de l'axe Korhogo-Abidjan© 2014

422. L'axe nord-sud reliant le Burkina Faso à Abidjan constitue une liaison stratégique, dont dépend la vitalisation économique et sociale du District. Cet axe a bénéficié d'une réhabilitation récente lors d'une visite présidentielle. Korhogo est également relié à cet axe.
423. En raison d'une insuffisance des financements et d'une carence en équipements (notamment les camions de ramassage et de curage de fossés), le réseau souffre d'un manque d'entretien notamment en matière de reprofilage et de débroussaillage. Ce phénomène est particulièrement marqué dans les zones rurales.
424. La faible densité du réseau routier et la concentration du trafic sur les axes principaux provoquent :
- La quasi-impraticabilité des axes routiers non bitumés, ce qui réduit fortement leur praticabilité en toutes saisons, causant l'enclavement de pans entiers du territoire ;
 - La dégradation avancée des pistes villageoises qui servent à la collecte des productions agricoles ;
 - La dégradation de la voirie urbaine ;
 - La quasi-impraticabilité de tronçons permettant l'accès à des sites touristiques majeurs du District.

Chiffres clés 30 : Infrastructures routières



- Niveau régional
- Niveau District
- Niveau national

IV.2.2 Infrastructures aéroportuaires

425. Les infrastructures aéroportuaires du District se composent de l'aéroport de Korhogo et des aérogares de Ferkessédougou et de Boundiai. Depuis 2013, les vols commerciaux ont repris entre Korhogo et Abidjan, avec un cumul de 285 passagers s'appuyant sur un total de 106 vols, soit une moyenne d'environ 9 vols par mois⁵⁴.



Photo 17 : Aéroport de Korhogo © 2014

Chiffres clés 31 : Infrastructures aéroportuaires

- 1 aéroport dans la ville de Korhogo
- 2 aérodromes à Ferkessédougou et Boundiai
- 9 vols commerciaux par mois et 285 passagers sur la ligne aérienne Korhogo-Abidjan pour l'année 2013

⁵⁴ Chiffres Aeria

Zoom 6 : Aéroport de Korhogo

L'Aéroport de Korhogo a été créé en 1970. Il est géré par la société d'Etat SODEXAM (responsable de la gestion, de l'exploitation et du développement des aéroports, de la météorologie et des activités aéronautiques en Côte d'Ivoire).

Avec une piste bitumée et des infrastructures limitées, l'aéroport accueille actuellement environ 10 vols privés par semaine pour les avions d'Etat, les ONG et les industriels de la région.

L'aéroport de Korhogo accueille environ 9 vols commerciaux par mois et plus de 250 passagers /an sur la ligne aérienne Korhogo-Abidjan depuis l'année 2013



Photo 18 : Aéroport de Korhogo © 2014

Les principaux axes de développement sont :

- *L'augmentation des vols domestiques par la compagnie Air Côte d'Ivoire*
- *Le renforcement des infrastructures de base : caserne de pompiers, parking d'avion, etc.*
- *L'état des routes : Les routes d'accès depuis Korhogo ne sont pas bitumées (bitumage prévu pour la fin 2014)*

IV.2.3 Infrastructures ferroviaires

426. Les infrastructures ferroviaires du District se composent d'une ligne ferroviaire reliant Ouagadougou (Burkina Faso) à Abidjan. Cette ligne traverse le District des Savanes et dessert les principales gares du pays qui se situent sur l'axe Ouagadougou-Abidjan.
427. Les 2 principales gares du District des Savanes sont localisées à Ferkessédougou et à Ouangolodougou. Elles disposent respectivement d'une superficie de 44 650 m² et de 29 500 m². Employant 56 personnes, la gare de Ferkessédougou est la principale gare du District avec une capacité d'accueil de 300 voyageurs et de 2 546 tonnes pour un chiffre d'affaires Fret de l'ordre de 52 millions de FCFA pour l'année 2014.
428. Longue de 1 260 km, la ligne ferroviaire de Sitarail est à voie unique, empêchant ainsi la circulation simultanée de deux trains au même endroit. Ceci implique un volume de trafic réduit. Bien que le trafic ait connu un ralentissement avec le conflit armé, il a repris avec l'accalmie observée depuis les négociations de paix. Ainsi, la ligne exploitée par Sitarail joue un rôle majeur dans le transport de voyageurs, mais également de bétail. Au niveau national, ce sont près d'un million de tonnes de marchandises qui ont été convoyées par la Sitarail en 2006.
429. Au sein des gares, une activité de commerce de proximité s'est développée et fait vivre un certain nombre de ménages.

Tableau 103 : Fréquentation des infrastructures ferroviaires

Localité	Origine	Destination	Nb de train / jour	Nb de passager / jour	Volume de fret / jour
Ferkessédougou	Ferkessédougou	Abidjan	4 Trains	Trains de Fret	2 000 tonnes
Ferkessédougou	Ferkessédougou	Abidjan	3 trains	-	Trains de voyageurs

Source : SITARAIL - 2014

430. Bien que peu fréquentes, les liaisons reliant Ferkessédougou à d'autres villes sont régulières. Chaque jour, 7 trains permettent de relier le District au sud du pays, à travers :
- 4 trains de Fret assurant le transport de plus de 2 000 tonnes de marchandises (principalement du coton, de la mangue et des bœufs) ;
 - 3 trains de voyageurs.
431. Des travaux sont en cours pour prolonger la voie jusqu'au Niger et mettre en place un projet de port sec à Ferkessédougou.

Chiffres clés 32 : Infrastructures ferroviaires

- 1 ligne ferroviaire reliant Ouagadougou (Burkina Faso) à Abidjan
- 7 trains par jour permettent de relier le District au sud du pays

Zoom 7 : Gare Ferroviaire de Ferkessédougou

La ligne de chemin de fer Abidjan-Ouagadougou sur laquelle se situe la gare ferroviaire de Ferkessédougou a été construite entre 1905 et 1954.

De 1960 à 1989, cette ligne était gérée et exploitée par une entreprise publique binationale, la Régie des chemins de fer Abidjan-Niger (RAN) appartenant à la Côte d'Ivoire et au Burkina Faso. En 1995, les deux pays décident de recourir à un concessionnaire, Sitarail, aujourd'hui filiale de Bolloré Africa Logistics.

La gare de Ferkessédougou est gérée par Sitarail et assure le transport de marchandises et le transport de voyageurs.



Photo 19 : Gare de Ferkessédougou © 2014

En ce qui concerne le transport de marchandises, 4 trains font l'aller-retour chaque jour entre Ferkessédougou et Abidjan. Chaque train peut accueillir jusqu'à 2 000 tonnes de marchandises (principalement du coton, de la mangue et des bœufs).

Le transport de voyageurs, moins rentable n'est que très peu développé avec 3 trains mis à disposition chaque jour.

Les principaux axes de développement sont :

- La construction d'un port sec à proximité de la gare ferroviaire de Ferkessédougou ;
- Le prolongement de la voie du train jusqu'au Niger ;
- La promotion du transport ferroviaire aux industriels afin de lutter contre la concurrence du transport routier qui est plus compétitif ;
- L'obtention de certifications.
- L'élargissement de la voie actuelle (voie unique impliquant un temps de transport actuel de 13h entre Abidjan et Ferkessédougou)

Synthèse 11 : Transport et Logistique

Le réseau de transport routier interne du District souffre d'un déficit d'investissements et d'entretien. Ce déficit se matérialise par une quasi-impraticabilité de nombreux axes routiers non bitumés et la dégradation avancée des pistes villageoises et de la voirie urbaine. Cette situation rend l'accessibilité de certaines localités très difficile, constituant ainsi un frein à l'essor économique et social de ces dernières.

Toutefois, le District des Savanes peut constituer un hub potentiel pour le nord ivoirien de par sa proximité avec le Mali et le Burkina Faso, mais également grâce à la présence d'infrastructures aéroportuaires et ferroviaires. Depuis 2013, le District a remis en place sa ligne aérienne Korhogo-Abidjan et pourra renforcer son trafic domestique vers d'autres villes, accélérant ainsi son développement économique.

Chapitre 3. Equipement et infrastructures

IV.3.1 Electricité

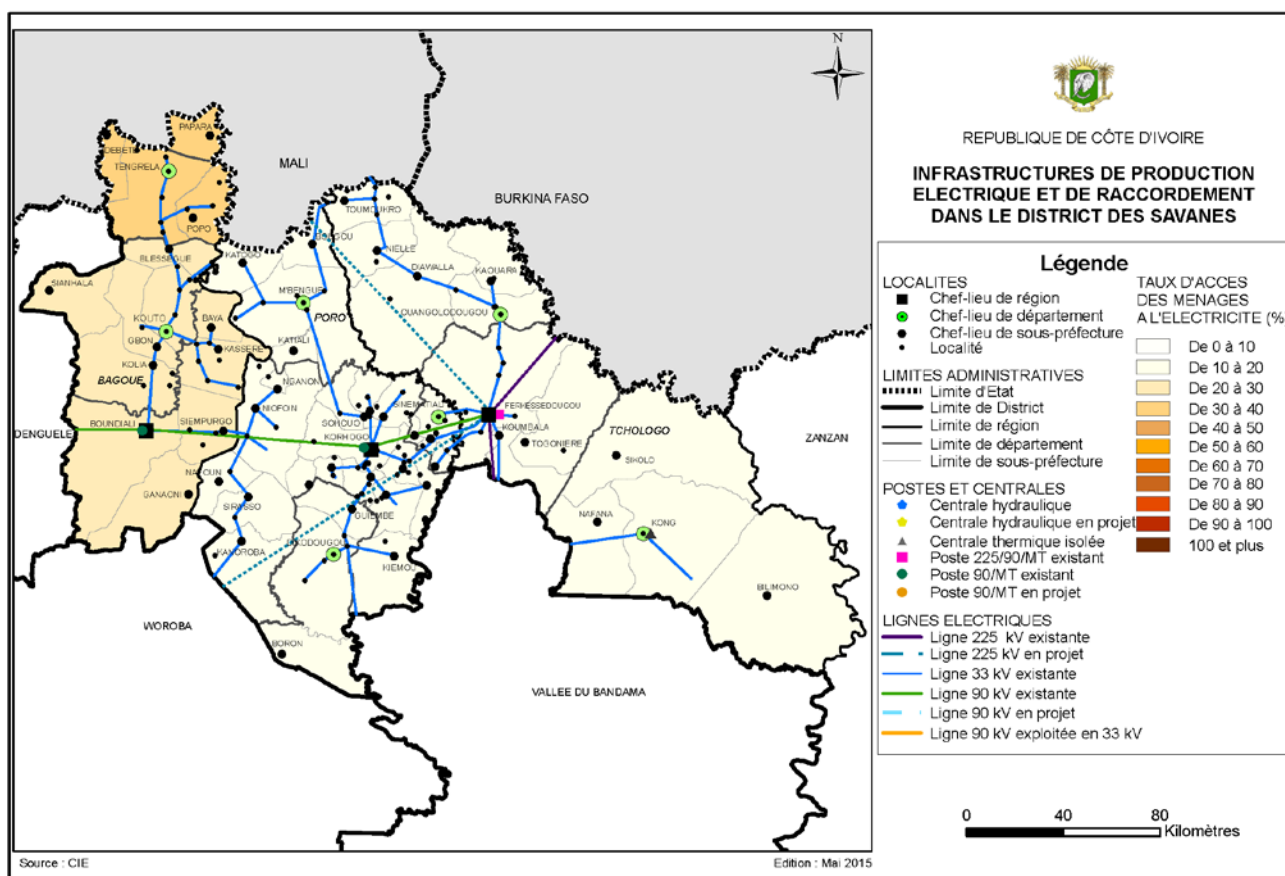
IV.3.1.1 Production

432. Le District n'est pas producteur d'énergie électrique et importe la totalité de sa production des Districts limitrophes, notamment à travers une ligne très haute tension de 225 kV. Cette dernière assure également la liaison du Burkina Faso au réseau électrique ivoirien. La construction d'une autre ligne du même type est prévue pour relier le Mali provoquant régulièrement des délestages dans le District.

IV.3.1.2 Electrification

433. Avec 200 localités électrifiées sur les 1 200 localités recensées, le District des Savanes est en dessous de la moyenne nationale de 34 %.

Carte 53 : Infrastructures de production électrique et raccordements



434. L'électrification du District connaît des disparités géographiques assez marquées, notamment entre l'ouest, plus dense en infrastructures électriques et l'est, ne contenant que quelques localités électrifiées. La région du Poro affiche un taux de couverture de 15 % contre 25 % pour la région de la Bagoué.

Tableau 104 : Taux de couverture des régions du District

Région	Nombre de localités électrifiées	Taux de couverture ⁵⁵
Poro	123	15 %
Bagoué	41	25 %
Tchologo	36	19 %
Total District	200	17 %

Source CIE 2014 ; Année 2013 / ND : Non Disponible

IV.3.1.3 Consommation

435. Avec 43 129 logements connectés au réseau de la CIE en 2013 et une consommation domestique annuelle moyenne de 1 354 kWh par abonné, le District se situe au 6^{ème} rang, en deçà de la moyenne nationale (1 435 kWh/an/abonné).
436. Le District compte également 6 188 professionnels connectés qui enregistrent une consommation annuelle moyenne de 3 184 kWh par abonné. Cette consommation place le District des Savanes en 13^{ème} position au niveau national en deçà de la moyenne du pays située à 4 554 kWh/an /professionnel. La faible consommation professionnelle illustre le faible nombre d'entreprises dans le district.
437. Concernant l'éclairage public, le District se situe au 7^{ème} rang national avec une moyenne annuelle de 45 554 kWh/an/abonné contre plus de 36 098 kWh/an/abonné au niveau national.

Tableau 105 : Répartition du nombre d'abonnés et de la consommation électrique annuelle moyenne basse tension par région

Région	Domestique		Eclairage public		Professionnel		Progression du nombre d'abonnés (2012-2013)
	Nb abonnés	Consommation annuelle moyenne	Nb abonnés	Consommation annuelle moyenne	NB abonnés	Consommation annuelle moyenne ⁵⁶	
Poro	22 911	1 319	335	40 978	3 479	2 974	4.3 %
Bagoué	9 603	1 237	121	44 624	1 369	3 154	6.3 %
Tchologo	10 615	1 536	113	60 118	1 340	3 761	5.5 %
Total District	43 129	1 354	569	45 554	6 188	3 184	5.0 %

Source CIE 2014 ; Année 2013

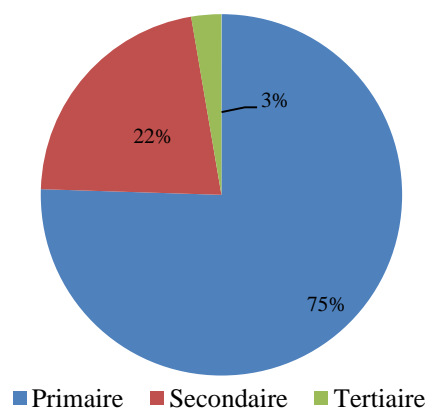
438. La consommation électrique basse tension (domestique, professionnel et publique) est marquée par une forte disparité régionale avec la prédominance de la région du Poro qui concentre 52 % de la consommation du District et 53 % des abonnés du District. Le nombre d'abonnés a augmenté de façon homogène entre 2012 et 2013 : les taux de progression d'abonnés sont au-dessus de la moyenne du District qui se situe à 3,9 %.
439. Le District compte 122 abonnés en haute tension pour une consommation annuelle totale de 222 064 MWh en 2013, qui représentent 10,6 % de la consommation nationale en haute tension.

⁵⁵ Cf. Glossaire

⁵⁶ Consommation rapportée au nombre d'abonnés, en kWh/abonné / an

Le District présente le ratio de consommation par nombre d'abonné le plus élevé du pays avec une consommation annuelle moyenne de 1 861 MWh par abonné.

Figure 88: Répartition de la consommation électrique haute tension par secteur d'activité

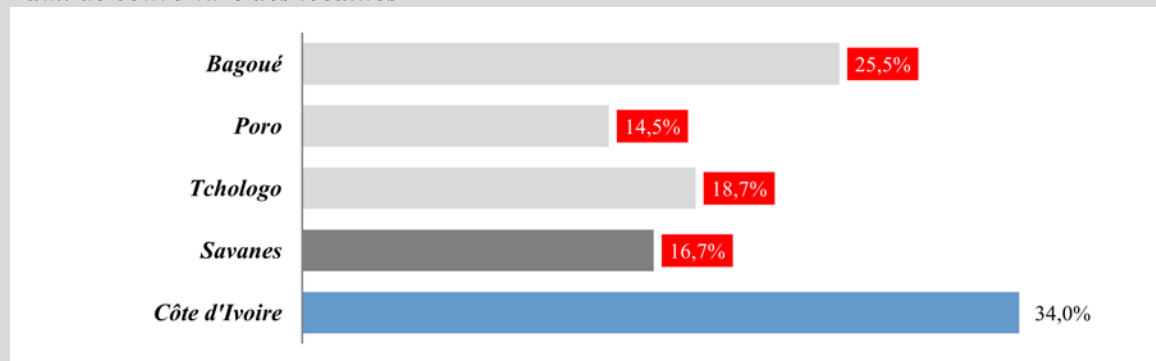


Source : CIE 2014 ; Année 2013

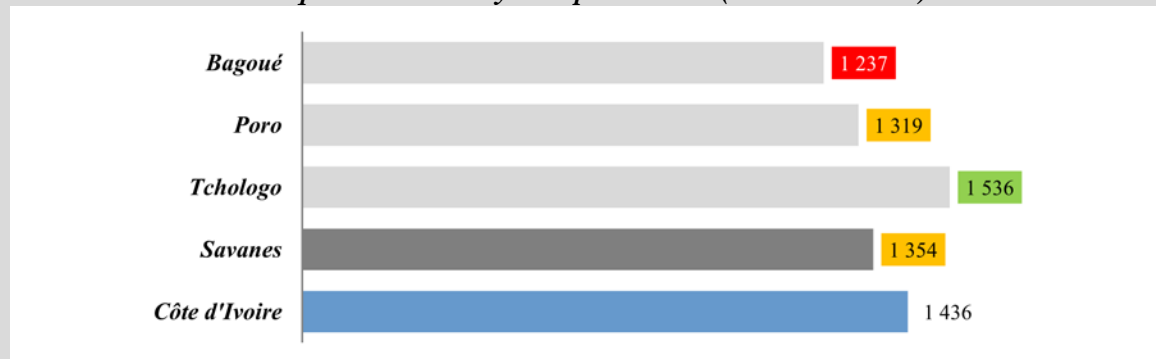
440. La consommation haute tension du District est dominée par le secteur primaire qui représente 75 % de la consommation en haute tension du District.

Chiffres clés 33 : Electricité

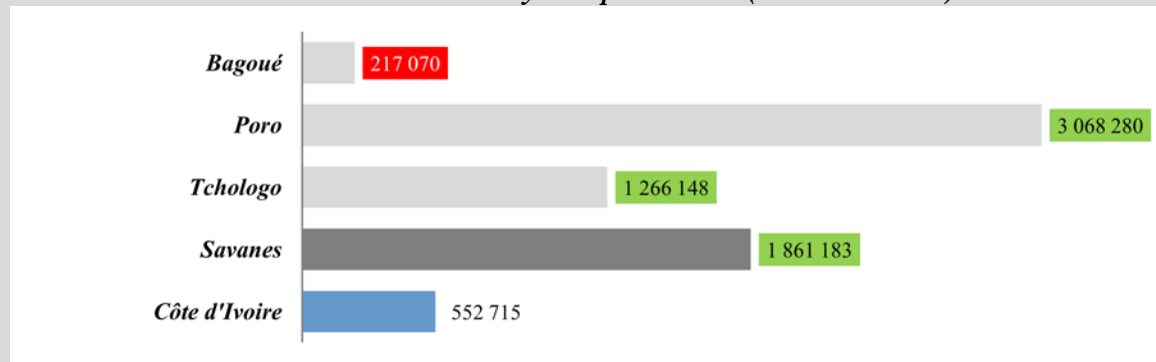
Taux de couverture des localités



Consommation domestique annuelle moyenne par abonné (kwh/abonné/an)



Consommation haute tension annuelle moyenne par abonné (kwh/abonné/an)



- Niveau régional
- Niveau District
- Niveau national

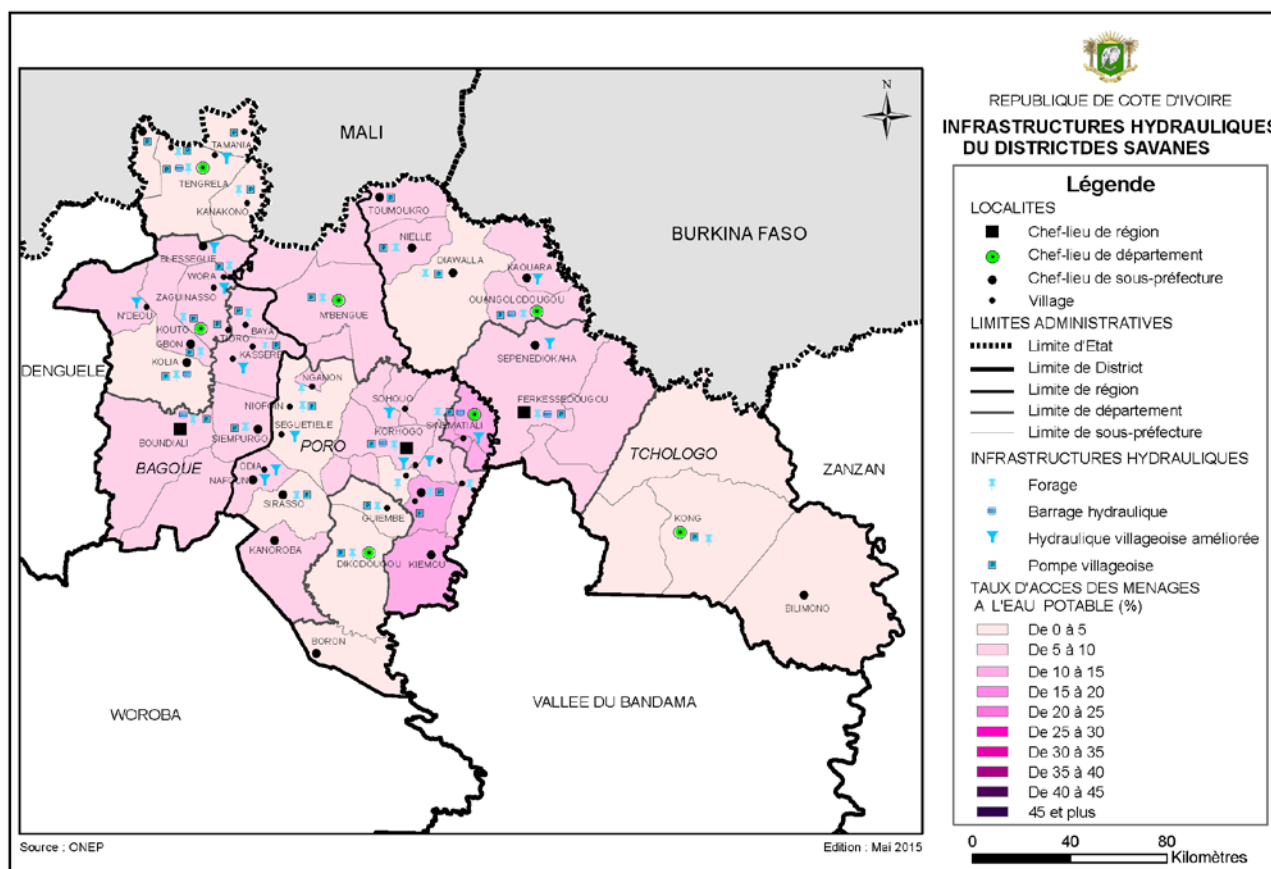
IV.3.2 Eau potable

441. L'accès à l'eau potable est assuré dans le District des Savanes comme dans l'ensemble des Districts de Côte d'Ivoire par 3 types de systèmes hydrauliques :

- L'hydraulique urbaine : desserte des agglomérations urbaines des chefs-lieux de régions et de départements via la SODECI.
- L'Hydraulique Villageoise Améliorée (HVA) : système d'adduction d'eau potable composé d'un forage équipé de pompe électrique, d'un réservoir surélevé et d'un réseau simplifié alimentant des bornes-fontaines équitablement réparties dans le village.
- L'hydraulique villageoise : approvisionnement en eau potable des communautés villageoises dans le cadre du Programme National d'Hydraulique Villageoise (PNHV) à travers l'exploitation des eaux souterraines. Les critères d'adduction des localités rurales étant de 1 point d'eau pour une localité de 100 à 600 habitants et une pompe supplémentaire pour chaque tranche additionnelle de 400 habitants.

442. Le District des Savanes affiche un taux d'accès à l'eau potable⁵⁷ de 5,50 % en moyenne. Ce taux présente de fortes disparités entre les départements en liaison avec les installations mises en place (hydrauliques urbaines et humaines). Ainsi, seules quelques localités comme Sinementiali et Kiemou affichent un taux d'accès supérieur à 15 %.

Carte 54 : Infrastructures hydrauliques et taux d'accès des ménages à l'eau potable



⁵⁷ ONEP 2012

443. Afin d'accéder à l'eau, la population utilise des pompes villageoises (32 %), les puits dans une cour (26,80 %) et les puits à l'extérieur (19,10 %). Ces taux comparés aux taux nationaux soulignent les problématiques d'accès à l'eau dans le District. Au niveau national, seuls 16,6 % de la population utilise des pompes villageoises et 17,4 % des puits dans la cour.

IV.3.2.1 Hydraulique urbaine

444. Le taux de couverture des localités éligibles en hydraulique urbaine atteint 45 % dans le District contre 59 % au niveau national. Ce déficit de couverture est particulièrement marqué dans la région du Tchologo avec 30 % seulement des localités éligibles desservies en hydraulique urbaine (HU) fortement grevé par le département de Ouangolodougou qui présente un taux de couverture de 16,7 % avec seulement 2 localités desservies.

Tableau 106 : Taux de couverture des localités éligibles en hydraulique urbaine (HU) (2013)

Région	Département	Nbr de localités éligibles (HU)	Nbr de localités desservies (HU)	Taux de couverture (%)
Bagoué	Boundiali	10	6	60,0
	Kouto	11	2	18,2
	Tengrela	5	3	60,0
Total région		26	11	42,3
Poro	Dikodougou	4	2	50,0
	Korhogo	12	8	66,7
	Sinématiali	2	2	100,0
Total région		18	12	66,7
Tchologo	Ferkessedougou	7	3	42,9
	Kong	1	1	100,0
	Ouangolodougou	12	2	16,7
Total région		20	6	30,0
Total District		64	29	45,3
Côte d'ivoire		1415	833	58,9

Source : ONEP, 2014

445. Le District des Savanes compte⁵⁸ 37 stations de traitements : 27 forages et 10 en eau de surface avec un linéaire de 775 026 km. Ce réseau permet de couvrir une population de 568 208 habitants soit 35 % de la population du District.

446. Bien que le taux de population bénéficiaire soit particulièrement élevé, les centres de production ne permettent pas systématiquement de couvrir les besoins de la population bénéficiaire malgré un taux de couverture global⁵⁹ de 102,1 %.

447. Les régions de la Bagoué et la région du Tchologo affichent un déficit de production respectivement de 832 m³ par jour (taux de couverture de 84,5 %) et 458 m³ par jour (taux de

⁵⁸ ONEP - 2012

⁵⁹ Taux de couverture : Rapport entre la production et les besoins de la population associée

couverture de 91,5 %. Ce déficit est particulièrement marqué dans les localités de Kouto (couverture de 36 %) et Kolia (48 %).

448. La région du Poro présente également des disparités puisque si la localité de Sinematiali présente un taux de couverture de 306 %, Dikodougou et Nifoin affichent des taux de couverture inférieurs à 35 %.

Tableau 107 : Production, besoin et déficit de production d'eau potable par sous-préfecture (2013)

Région	Département	Centre de production	Pop bénéficiaire	Production (m3/j)	Besoin (m3/j)	Déficit (m3/j)	Taux de couverture (%)
Bagoué	Boundiali	Boundiali	43509	1320	1740	420	75,9
		Siempurgo	2917	132	87	-45	151,7
		Gbon	10819	387	433	46	89,4
		Baya	3054	88	92	4	95,7
		Kassere	7838	192	235	43	81,7
		Kolia	11238	219	450	231	48,7
	Kouto	Kouto	11512	168	460	292	36,5
		Wora	5833	110	175	65	62,9
	Tengrila	Kanakono	6835	120	205	85	58,5
		Diamakani	2987	110	90	-20	122,2
Tengrela		34785	1680	1391	-289	120,8	
Total région			141327	4526	5358	832	84,5
Poro	Dikodougou	Dikodougou	13833	168	553	385	30,4
	Korhogo	Guiembe	5149	120	154	34	77,9
		Kabolodougou	1834	144	55	-89	261,8
		Komborodougou	6818	264	205	-59	128,8
		Korhogo	221292	12540	11065	1475	113,3
		M'bengue	10716	504	429	-75	117,5
		Napieledougou	5842	192	175	-17	109,7
		Nganon	3259	110	98	-12	112,2
		Niofoin	8943	96	268	172	35,8
		Sirasso	9323	144	280	136	51,4
	Tioroniaradougou	5316	336	159	-177	211,3	
Sinematiali	Sinematiali	10290	946	309	-637	306,1	
Total région			302615	15564	13750	1814	113,2
Tchologo	Ferkéssédougou	Diawala	10767	336	431	95	78,0
		Ferke	64964	2090	3248	1158	64,3
		Nielle	9949	192	298	106	64,4
		Mambonkaha	1449	110	43	-67	255,8
	Kong	Kong	9070	216	272	56	79,4
Ouangolodougou	Ouangolodougou	28067	2013	1123	-890	179,3	
Total région			124266	4957	5415	458	91,5
Total District			568208	25047	24523	-524	102,1
Côte d'Ivoire			12 622 029	692 970	935 385	242 415	74,1

Source : ONEP, 2014

IV.3.2.2 Hydraulique villageoise améliorée (HVA)

449. Le taux de pénétration en hydraulique villageoise améliorée atteint 12 % en ligne avec la moyenne nationale et ce sans disparités notables entre les différents départements. Le taux le plus élevé est atteint dans le département de Korhogo avec 8 localités équipées sur les 63 recensées soit un taux de pénétration de 12,7 %.

Tableau 108 : Taux de pénétration en hydraulique villageoise améliorée (en %)

Région	Département	Nombre de localités			Taux de pénétration (%)
		Eligibles en HVA	Equipées en HVA	A équiper en HVA	
Poro	Korhogo	63	8	55	12,7
Total Région		63	8	55	12,7
Bagoué	Tengrela	18	2	16	11,1
	Boundiali	50	6	44	12,0
Total Région		68	8	60	11,8
Tchologo	Ferkessédougou	27	3	24	11,1
Total Région		27	3	24	11,1
District des Savanes		158	19	139	12,0
Côte d'Ivoire		2 138	268	1 870	12,5

Source : ONEP - 2014

IV.3.2.3 Hydraulique villageoise (HV)

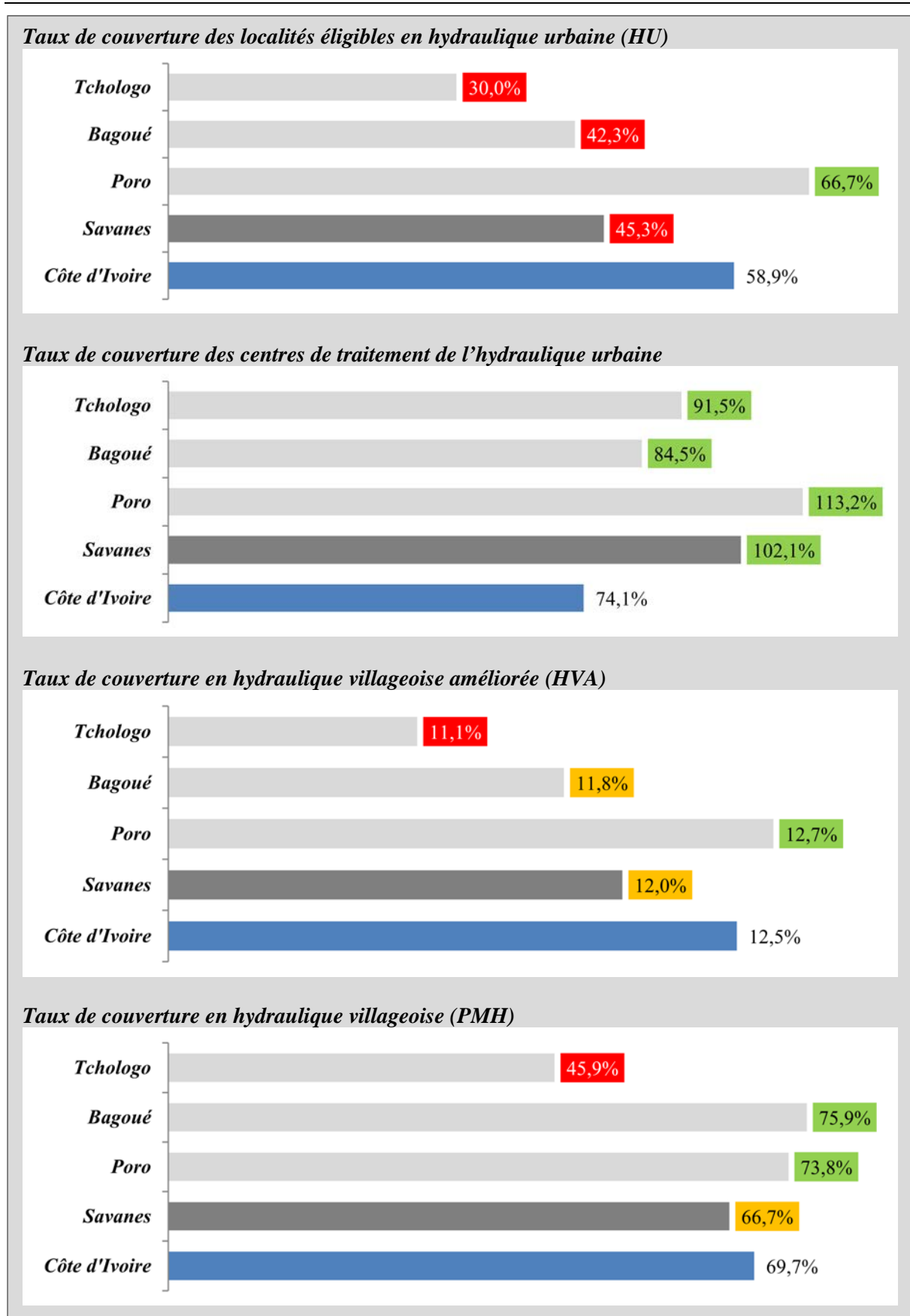
450. Avec 1 929 pompes à motricité humaine (PMH) installées sur 2 891 estimées pour répondre aux besoins de la population, le taux de pénétration en hydraulique villageoise atteint 66,7 % en ligne avec la moyenne nationale de 69,7 %. Ce taux masque des disparités avec un taux de pénétration plus faible dans la région du Tchologo de 45,9 % (350 pompes en exploitation sur les 762 estimées).

Tableau 109 : Taux de pénétration en hydraulique villageoise (en %)

Région	Population estimée (2013)	Besoins estimés	PMH en exploitation	Reste à couvrir	Taux de pénétration (%)
Bagoué	213442	399	303	96	75,9
Poro	472947	1730	1276	454	73,8
Tchologo	336577	762	350	412	45,9
District des Savanes	1022966	2891	1929	962	66,7
Côte d'Ivoire	11108731	24522	17086	7436	69,7

Source : ONEP - 2014

Chiffres clés 34 : Eau potable



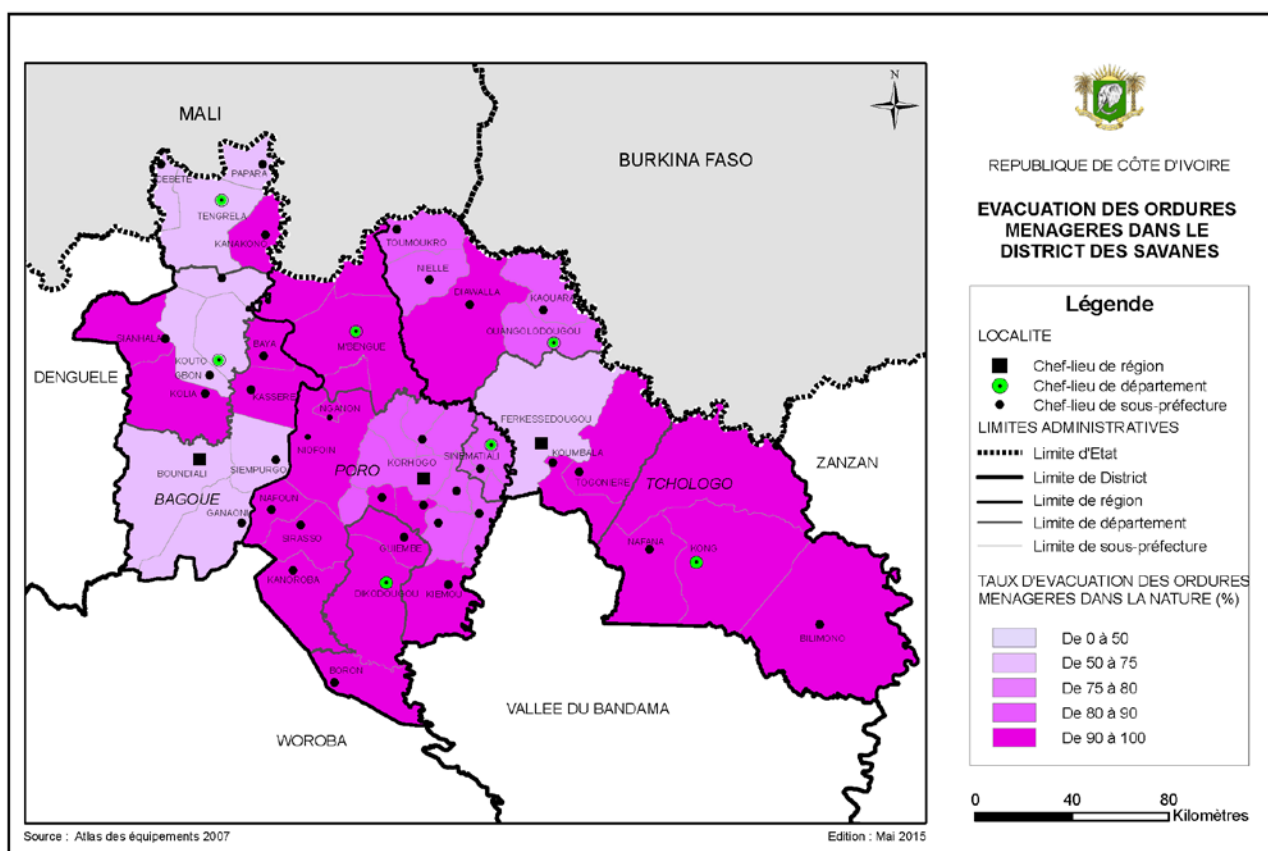
Niveau régional
 Niveau District
 Niveau national

IV.3.3 Assainissement

IV.3.3.1 Assainissement solide

451. Avec près de 67 % des ménages qui se débarrassent de leurs ordures ménagères dans la nature, la problématique du traitement des ordures est essentielle en Côte d'Ivoire. La question est encore plus présente dans les Districts comme celui des Savanes qui possède une grande agglomération comme Korhogo, la plus grande ville en termes de nombre d'habitants de la zone nord, mais qui ne bénéficie pas, comme Abidjan, des mêmes moyens en termes de système de collecte des ordures ménagères.

Carte 55 : Taux d'évacuation des ordures ménagères dans la nature



452. Par manque d'infrastructures, 90 à 100 % des ordures ménagères du District sont évacuées dans la nature. Ce taux est moins élevé au niveau des départements de Korhogo, Boundiali Ferkessédougou et Tengréla, où il est compris entre 75 % et 90 %. Ainsi, le taux d'évacuation des ordures ménagères au sein du District et de l'ensemble de ses départements est supérieur à la moyenne nationale de 74 %.

Tableau 110 : Mode d'évacuation des ordures ménagères par département

Région	Département	Mode d'évacuation des ordures solides (%)				
		Ramassage par camion	Dans la nature	Ordures brûlées	Ordures enterrées	Autres
Bagoué	Boundiali	1,8	85,2	11,6	0,6	0,6
	Tengrela	0,6	81,7	10,2	4,9	2,6
Poro	Korhogo	2,2	87,7	8,2	1,1	0,8
Tchologo	Ferkessédougou	7,0	87,6	3,6	0,8	1,0
Moyenne District		3,3	86,8	7,7	1,2	0,9
Côte Ivoire		21,6	74,9	1,6	0,7	1,2

Source : INS – RGPH 1998

453. Ces taux témoignent de l'absence et/ou de la défaillance du système de collecte des ordures ménagères. En effet, même s'il existe des décharges dans la plupart des communes du District, celles-ci sont souvent non aménagées et manquent de moyens humains et matériels. En effet, seuls la ville d'Abidjan et quelques grands centres urbains bénéficient d'un système de collecte des ordures ménagères effectivement opérationnel. Ceci a un impact nuisible sur le territoire et la population :

- Risques d'épidémie, dont le choléra, la fièvre typhoïde et la fièvre jaune ;
- Défiguration des espaces publics et dégradation du cadre de vie des populations ;
- Dégradation de l'écosystème.

IV.3.3.2 Assainissement liquide

454. Les principaux centres urbains et villages du District ne disposent pas d'infrastructures d'assainissement. Seul 0,7 % de la population du District utilisent un réseau d'égout, 24 % déversent leurs déchets dans la rue et 71,1 % dans la nature. Ces ratios sont homogènes dans tout le District.

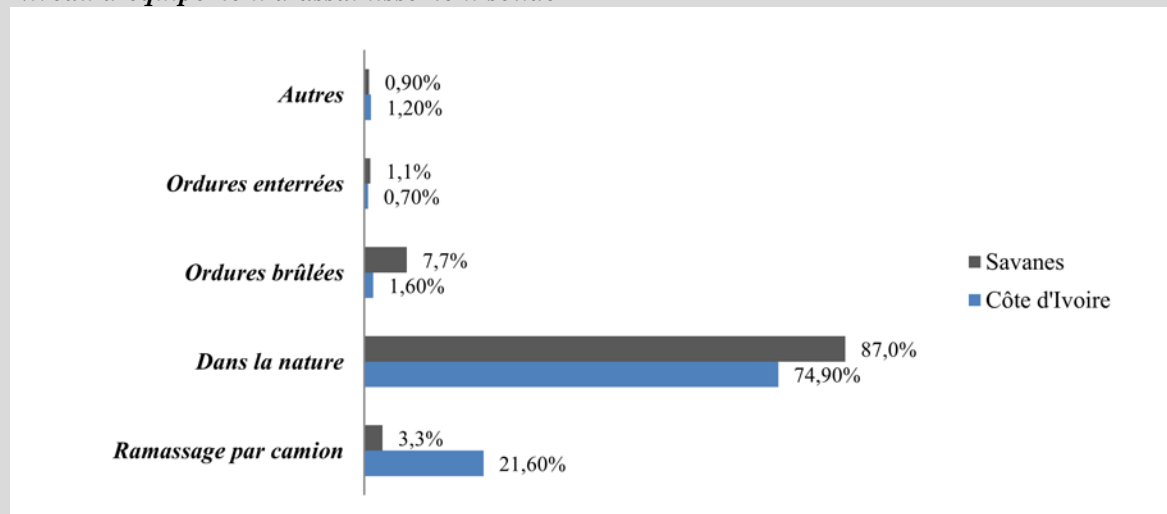
Tableau 111 : Mode d'évacuation des ordures liquides par département

Région	Département	Mode d'évacuation des ordures liquides (%)					
		Fosse septique	Réseau d'égout	Dans la rue	Caniveau	Dans la nature	Autres
Bagoué	Boundiali	1,4	0,4	24,1	1,3	72,2	0,6
	Tengrela	1,8	0,7	26,4	1,1	69,0	1,0
Poro	Korhogo	2,1	0,9	23,6	1,3	70,8	1,3
Tchologo	Ferkessédougou	2,0	0,6	24,1	1,1	71,3	0,9
Moyenne District		1,9	0,7	24,0	1,2	71,1	1,0
Côte Ivoire		7,1	6,4	19,2	5,9	60,8	0,6

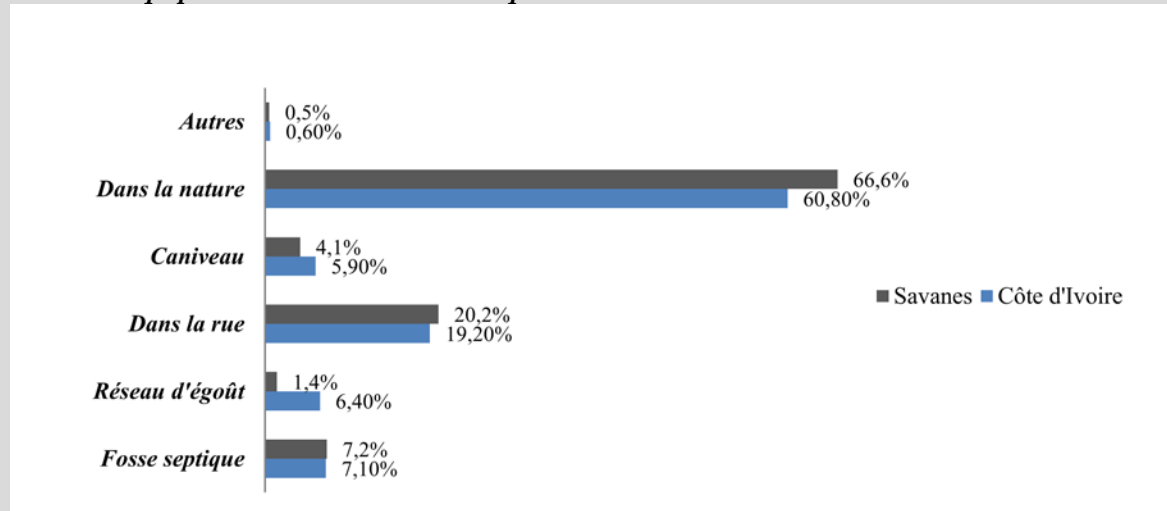
Source : INS – RGPH 1998

Chiffres clés 35 : Assainissement

Niveau d'équipement d'assainissement solide



Niveau d'équipement d'assainissement liquide

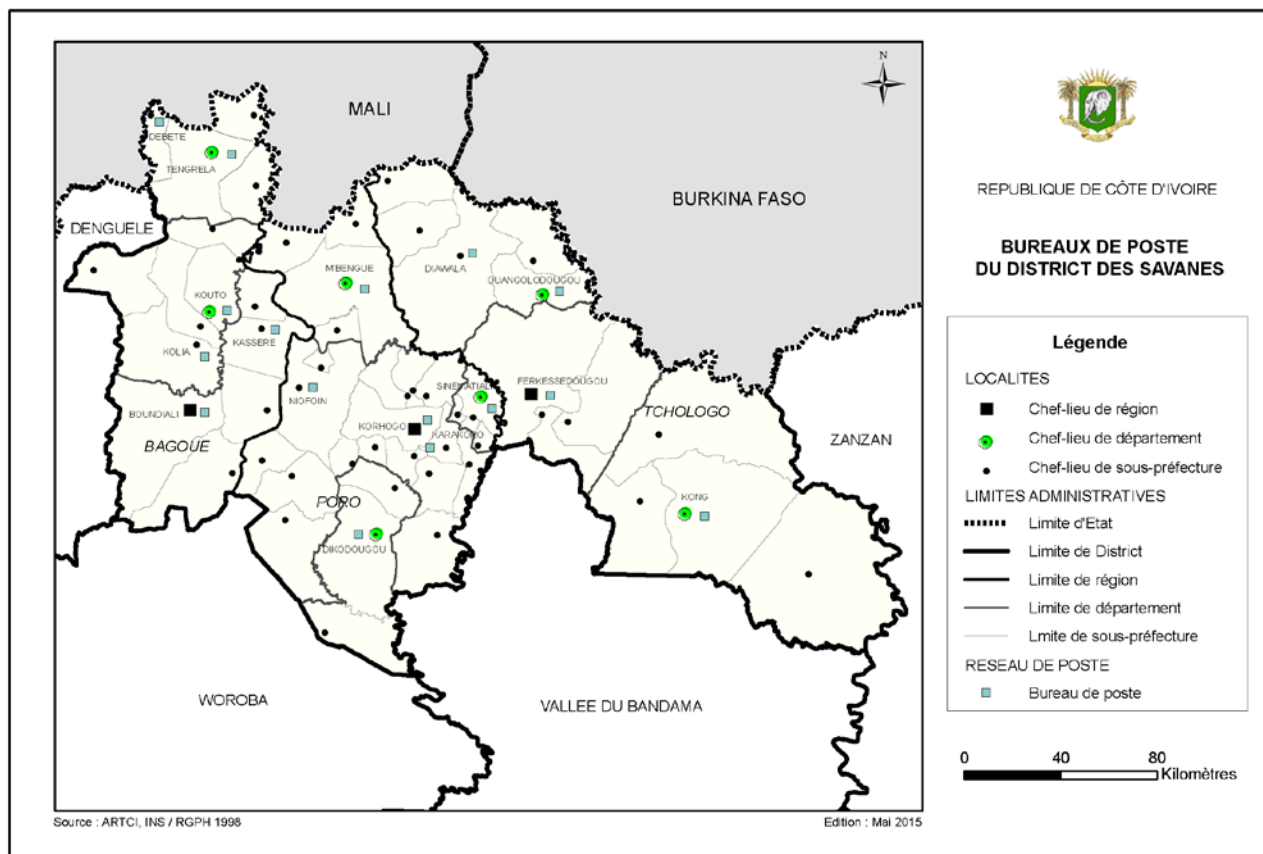


IV.3.4 Communication et nouvelles technologies de l'information

IV.3.4.1 Réseau de la poste

455. Le District compte 21 localités abritant un bureau de poste ou bénéficiant de services postaux, dont 2 seulement sont fonctionnels (Korhogo et Ferkessédougou), soit 1 % de l'ensemble des localités desservies en Côte d'Ivoire. Les 19 autres agences postales réparties sur l'ensemble du District sont fermées à ce jour et nécessitent une réhabilitation et un rééquipement pour une réouverture.

Carte 56 : Réseau de la poste dans le District des Savanes



456. Par ailleurs, le District des Savanes compte 1 980 boîtes postales en 2013, soit 4 % de moins qu'en 2012. Ces boîtes postales sont supervisées par les 8 employés des 2 bureaux de poste fonctionnels à Korhogo et à Ferkessédougou.

IV.3.4.2 Médias

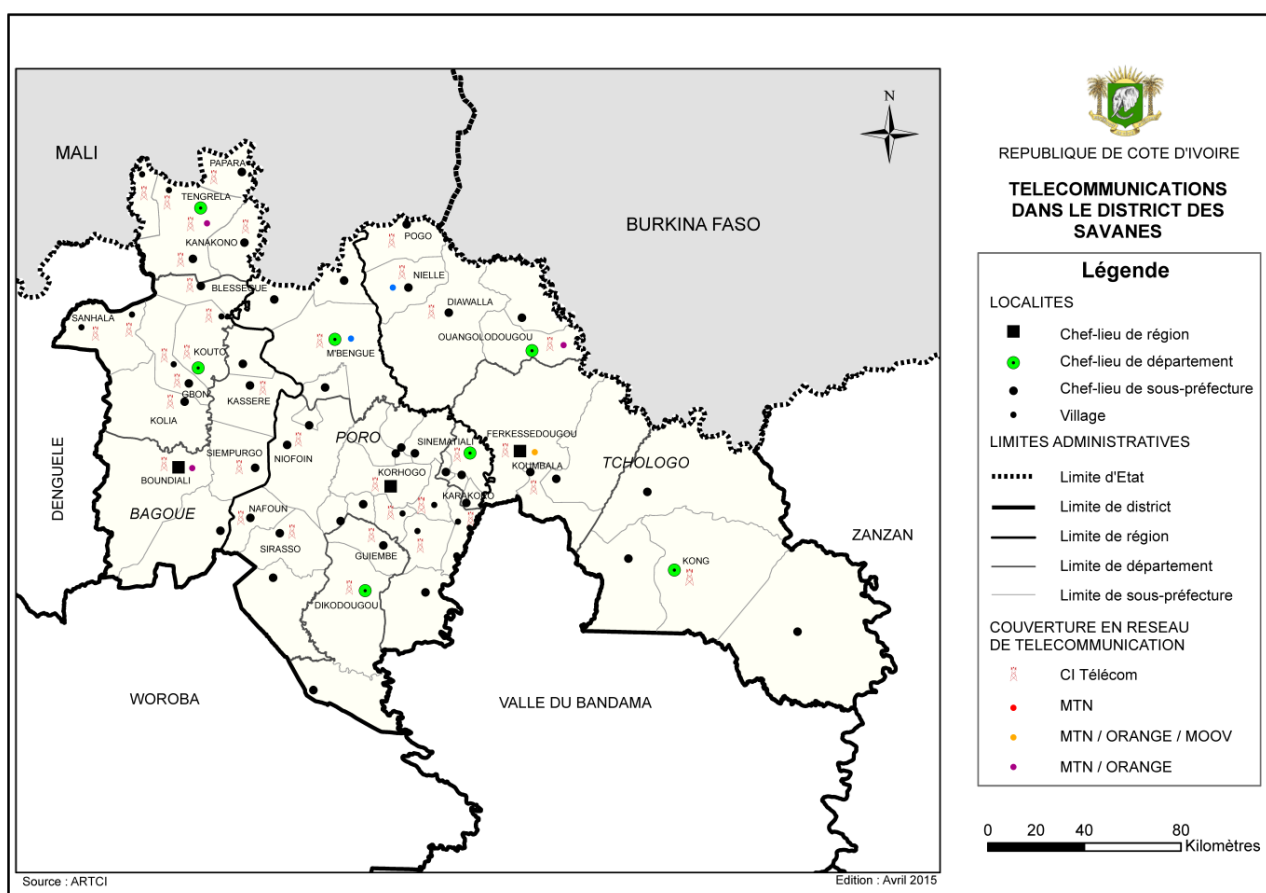
457. Les habitants du District ont accès à l'ensemble des chaînes nationales dont la Radiodiffusion Télévision Ivoirienne (RTI) dont l'accès est gratuit.

IV.3.4.3 Télécommunication

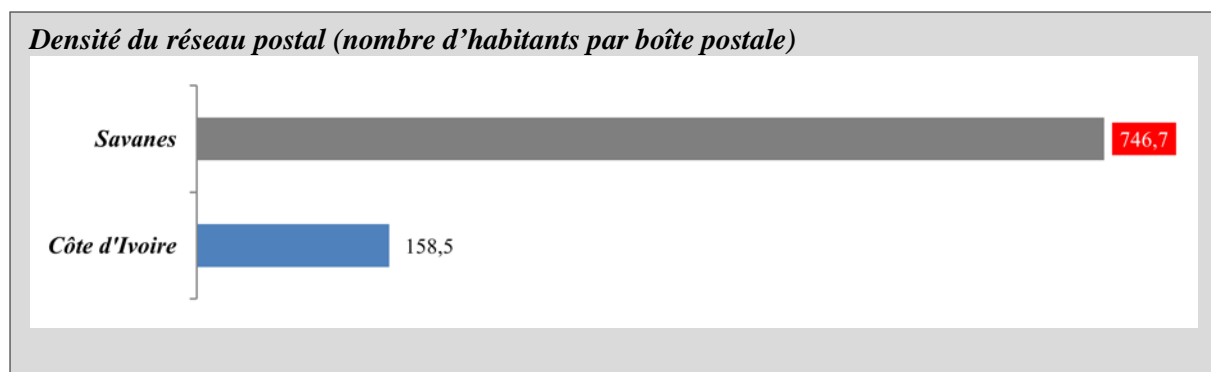
458. Le District est couvert en réseau de télécommunication par :

- Côte D'Ivoire Telecom qui domine le réseau de télécommunications du District (téléphonie fixe) ;
- MTN / Orange / Moov au niveau des villes principales comme Korhogo, Boundiali et Ferkessedougou.

Carte 57 : Couverture en réseau de télécommunication du District des Savanes



459. Cependant plusieurs localités ne disposent pas de réseau de téléphonie 3G et de nombreuses structures étatiques sont dépourvues de réseau de téléphonie fixe suite aux pillages des lignes faites pendant la crise.

Chiffres clés 36 : Communication et nouvelles technologies de l'information**Synthèse 12 : Equipements et infrastructures**

Se situant en deçà des moyennes nationales en termes de couverture des réseaux électriques et hydrauliques, le District des Savanes affiche un déficit général d'électrification et d'accès à l'eau potable.

En effet, seules 16 % des localités du District sont électrifiées. Les ménages connectés au réseau de la CIE ne représentent que 17 % des ménages du District, tandis que les consommations professionnelles et relatives à l'éclairage public sont limitées.

Avec un taux de raccordement au réseau de 5,50 %, l'accès à l'eau est principalement assuré par l'hydraulique villageoise. L'accès à l'eau est une réelle problématique dans le District, entravé par le déficit d'infrastructures hydrauliques et leur état de dégradation.

Le District souffre en outre d'un déficit d'assainissement vu l'insuffisance en termes d'installations de ramassage des ordures, qui sont ainsi évacuées dans la nature.

Enfin, le District se caractérise par un déficit en termes de TIC avec 2 bureaux de poste opérationnels à ce jour et une couverture en réseau de télécommunication limitée. Plusieurs localités ne disposent pas de réseau de téléphonie 3G et de nombreuses structures étatiques sont dépourvues de réseau de téléphonie fixe suite aux pillages des lignes faites pendant la crise.

AXE V. PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT

Chapitre 1. Territoire et démographie**V.1.1 Synthèse**

460. Situé dans le nord de la Côte d'Ivoire, où il jouxte le Mali et le Burkina Faso au nord et les Districts du Denguélé à l'ouest, du Zanzan à l'est, du Bandama et du Woroba au sud, le District des Savanes couvre l'espace territorial composé de la région du Poro, où se trouve le principal centre urbain Korhogo, de la région de la Bagoué à l'ouest et de la région du Tchologo à l'est. Il s'étend sur une superficie de 40 046 km², occupant ainsi 12,4 % de la superficie du territoire national, pour une population de 1,6 million d'habitants en 2014.
461. Le District regroupe aujourd'hui 4 types de circonscriptions administratives : 3 régions, 10 départements, 53 sous-préfectures et l'ensemble des villages les constituant.
462. De par sa position géographique, son climat de type tropical soudanien et ses sols propices aux cultures, le District a longtemps attiré les populations des pays limitrophes, devenant au fil du temps une zone d'échanges commerciaux majeure.
463. Cependant, ancienne zone occupée par les Forces Nouvelles, le District a connu de nombreux crimes et exactions durant les crises politico-militaires qui ont affecté son économie et dégradé son patrimoine et ses infrastructures sociales. Cette situation a engendré un exode non seulement vers le chef-lieu de la région du Poro, Korhogo, mais surtout hors du District vers des centres urbains dynamiques comme Abidjan.
464. Malgré un manque de moyens des forces de l'ordre et un faible effectif au sein des préfectures de police, la situation sécuritaire du District s'est stabilisée depuis 2014. Les conflits recensés se situent principalement à la frontière burkinabé et malienne et sont liés aux relations entre les éleveurs et les agriculteurs et à l'appropriation du foncier agricole par des paysans non ivoiriens. Le District est également fortement touché par le phénomène de coupeurs de routes et par le vol de bétail qui prive certaines régions de viande.
465. En dépit du fait que le District se caractérise par le taux de chômage le moins élevé du pays, la population active se concentre sur l'aide familiale dans les travaux agricoles pratiqués dès le plus jeune âge. Ce phénomène éloigne les enfants de la scolarité et provoque de fait un phénomène d'analphabétisme souligné par l'un des taux les plus élevés du pays (81,8 %).
466. Le District des Savanes dispose de ressources naturelles variées. Son réseau hydrographique est dense, avec la présence de cours d'eau majeurs : le Bandama, la Comoé et la Bagoué.
467. Le District est en grande partie couvert par des hauts plateaux compris entre 500 et 700 mètres d'altitude. Ces hauts plateaux couvrent la totalité des régions du Poro et de la Bagoué, ainsi que la partie ouest du Tchologo.
468. Le District se caractérise également par sa richesse faunistique et floristique. Ces ressources naturelles ont été nettement impactées durant les années de crise du fait du braconnage et de l'exploitation illégale.
469. Le climat du District des Savanes est de type tropical soudanien, caractérisé par une saison humide (mai à octobre) et une saison sèche (novembre à avril).
470. Majoritairement composée de Sénoufo (Mandé du Nord) venus du Mali, la population autochtone cohabite en harmonie avec des communautés allochtones et allogènes (essentiellement les Yacouba et les ressortissants de la CEDEAO – principalement Maliens, Burkinabé et Guinéens).
471. Avec 1 607 497 habitants en 2014, le District des Savanes est, malgré un taux d'accroissement annuel moyen de 3,5 %, un territoire peu peuplé (7,1 % de la population nationale pour 12,4 % de la superficie du pays soit une densité de 40,14 hab/km²). La pyramide des âges du District est

d'ailleurs caractéristique d'une population où les migrations (surtout masculines) sont fréquentes : une base large jusqu'à 15 ans et au-delà, une forme effilée, signe d'un déficit en personnes potentiellement actives, à mettre au compte d'une forte émigration et d'un manque d'attractivité du District pour les allochtones et les migrants des pays limitrophes.

472. En effet le District manque d'attrait et présente un retard de développement historique attribuable à son éloignement avec la capitale économique et aux affres des crises passées. Ainsi avec un taux de pauvreté de près de 77 %, un taux d'analphabétisme de près de 82 % et une proportion d'emplois vulnérables de 92,9 %, les indicateurs sociaux et économiques de la population mettent en avant la précarité des habitants du District.

V.1.2 Analyse SWOT

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Situation géographique privilégiée ➤ Etendue du territoire du District ➤ Richesse en termes de ressources naturelles, avec un climat tropical et des sols propices à de nombreuses cultures ➤ Population jeune 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Infrastructures économiques et sociales en grande partie détruites ➤ Faible niveau d'éducation ➤ Taux d'analphabétisme élevé ➤ Conflits fonciers et vols de bétail ➤ Coupeurs de routes
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Dynamisme économique des pays frontaliers 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Phénomènes de dérèglement climatique

V.1.3 Leviers de développement

Axe	Leviers de développement
<i>Caractéristiques territoriales</i>	➤ Poursuivre le désarmement des anciens combattants et miliciens, pour enrayer la prolifération des armes légères et des armes de guerre.
	➤ Mettre en place des procédures équitables de règlement des conflits fonciers, tout en tenant compte de la vulnérabilité des populations concernées.
	➤ Renforcer la sécurité aux frontières.
<i>Ressources naturelles</i>	➤ Renforcer la fiabilité des données climatiques et pédologiques afin de dynamiser les investissements agricoles et optimiser l'utilisation des ressources
	➤ Augmenter la recherche sur le phénomène de dérèglement climatique local et son impact sur les cultures de la zone (diminution des hauteurs de pluie et perturbation du calendrier).
	➤ Lutter contre l'exploitation forestière illégale et le braconnage via le renforcement des effectifs et moyens de surveillance.
	➤ Réaliser un recensement de la faune du District afin de pouvoir surveiller l'évolution des espèces animales menacées.
	➤ Augmenter les surfaces forestières protégées et poursuivre les efforts de reboisement afin de lutter contre le dérèglement climatique local.
<i>Caractéristiques sociodémographiques et peuplement</i>	➤ Délimiter et protéger les espaces cultivables, réhabiliter et remettre en vigueur l'usage des chemins pastoraux et de transhumance, poursuivre la sensibilisation et le dialogue afin de réduire et prévenir les conflits entre éleveurs peuls et agriculteurs.
	➤ Sensibiliser les populations à l'éducation dès les plus jeunes âges en particulier chez les jeunes filles

V.1.4 Résumé analytique

Axe 1		Abidjan	Bas-Sassandra	Comoé	Denguélé	Gôh-Djiboua	Lacs	Lagunes	Montagnes	Sassandra-Marahoué	Savanes	Vallée du Bandama	Woroba	Yamoussoukro	Zanzan	Côte d'Ivoire
<i>Chapitre 1 : Caractéristiques territoriales</i>																
Superficie (km ²)	Valeur	2 153	28 095	13 683	21 045	15 820	25 952	20 885	31 002	23 796	40 046	28 427	31 308	2 132	38 118	322 462
	Rang	13	6	12	9	11	7	10	4	8	1	5	3	14	2	
Part de la superficie nationale (%)	Valeur	0,67	8,71	4,24	6,53	4,91	8,05	6,48	9,61	7,38	12,42	8,82	9,71	0,66	11,82	100
	Rang	13	6	12	9	11	7	10	4	8	1	5	3	14	2	0
Nombre de régions	Valeur	-	3	2	2	2	4	3	3	2	3	2	3	-	2	31
	Rang	NA	2	7	7	7	1	2	2	7	2	7	2	NA	7	
Nombre de départements / communes	Valeur	10	8	7	7	5	13	11	13	7	10	7	8	2	9	118
	Rang	4	7	9	9	13	1	3	1	9	4	9	7	14	6	
Nombre de sous-préfectures	Valeur	4	31	31	22	33	51	46	73	41	53	39	35	-	45	504
	Rang	13	10	10	12	9	3	4	1	6	2	7	8	14	5	
Nombre de villages	Valeur	94	561	328	243	449	839	328	973	630	1 190	907	ND	59	1 092	7 693
	Rang	12	7	9	11	8	5	9	3	6	1	4	NA	13	2	
<i>Chapitre 2 : Ressources naturelles</i>																
Superficie du potentiel hydrographique (Km ²)	Valeur	566	79 295	78 427	8 950	5 100	182 408	176 256	90 000	99 300	145 850	182 048	99 300	114 000	218 000	NA
	Rang	14	10	11	12	13	2	4	9	7	5	3	7	6	1	
Superficie des forêts, parcs et réserves classés (ha)	Valeur	39 490	1 029 000	183 946	322 403	39 734	214 690	613 555	1 133 289	1 200 599	1 709 121	566 715	1 080 372	20 430	1 292 500	9 445 844
	Rang	13	6	11	9	12	10	7	4	3	1	8	5	14	2	
Précipitations moyennes des chefs-lieux de région (mm)	Valeur	1 919	1 482	1 709	1 457	1 469	1 131	1 529	1 599	1 307	1 329	1 113	1 314	1 159	1 122	1 403
	Rang	1	5	2	7	6	12	4	3	10	8	14	9	11	13	

Axe 1		Abidjan	Bas-Sassandra	Comoé	Denguélé	Gôh-Djiboua	Lacs	Lagunes	Montagnes	Sassandra-Marahoué	Savanes	Vallée du Bandama	Woroba	Yamoussoukro	Zanzan	Côte d'Ivoire
Température médiane des chefs-lieux de région (°C)	Valeur	26,8	26,0	26,5	26,0	26,2	26,8	26,8	25,5	26,2	26,0	26,4	25,2	26,3	26,3	26,2
	Rang	1	10	4	10	8	1	1	13	8	10	5	14	6	6	
Altitude moyenne des chefs-lieux de région (m)	Valeur	50	52	89	417	151	162	55	260	232	375	346	385	252	344	226,4
	Rang	14	13	11	1	10	9	12	6	8	3	4	2	7	5	
Chapitre 3 : Peuplement et caractéristiques sociodémographiques																
Population (2014)	Valeur	4 707 404	2 280 548	1 203 052	289 779	1 605 286	1 258 604	1 478 047	2 371 920	2 293 304	1 607 497	1 440 826	845 139	355 573	934 352	22 671 331
	Rang	1	4	10	14	6	9	7	2	3	5	8	12	13	11	
Taux brut de natalité (%)	Valeur	32,4	46,6	42,8	41,3	43,9	36,7	38,5	46,3	46,3	43,2	35,9	39,9	39,2	43,9	40,7
	Rang	14	1	7	8	4	12	11	2	2	6	13	9	10	4	
Indice de jeunesse (%)	Valeur	35,3	44,5	43,6	47,9	44,4	46,9	42,9	43,7	45,6	45,3	43,6	45,9	45,1	49,3	42,9
	Rang	14	8	11	2	9	3	13	10	5	6	11	4	7	1	
Indice de vieillesse (%)	Valeur	2	1,9	3,6	5,5	4,3	7,3	4,7	4,4	3,6	5	6,1	4,8	5	5,1	3,9
	Rang	13	14	11	3	10	1	8	9	11	5	2	7	5	4	
Part d'actifs (%)	Valeur	55	38	46	30	39	51,6	55,8	38	56	45,4	44,7	39,5	47	53,8	48
	Rang	3	12	7	14	11	5	2	12	1	8	9	10	6	4	
Taux de chômage (%)	Valeur	19,5	9,1	5,8	1,5	7,9	5,3	9,7	7,4	6,2	2,0	5,5	3	4,5	1,8	9,4
	Rang	14	12	8	1	11	6	13	10	9	3	7	4	5	2	
Taux de pauvreté (%)	Valeur	22,7	39,1	47,7	71,2	52	58,8	50,5	49,9	62,9	60,8	55,3	58,3	39,4	54,2	46,3
	Rang	1	2	4	14	7	11	6	5	13	12	9	10	3	8	
Indice de Gini	Valeur	0,387	0,355	0,372	0,403	0,377	0,339	0,410	0,417	0,356	0,374	0,356	0,329	0,358	0,329	0,400
	Rang	11	4	8	12	10	3	13	14	5	9	5	1	7	1	

Axe 1		Abidjan	Bas-Sassandra	Comoé	Denguélé	Gôh-Djiboua	Lacs	Lagunes	Montagnes	Sassandra-Marahoué	Savanes	Vallée du Bandama	Woroba	Yamoussoukro	Zanzan	Côte d'Ivoire
Taux d'analphabétisme (%)	Valeur	37,6	75,4	69,6	83,3	71	65,77	56,5	69,4	74,2	81,8	56,8	83,9	60,7	84,5	64
	Rang	1	10	7	12	8	5	2	6	9	11	3	13	4	14	
Part des migrants extérieurs (%)	Valeur	17	24,5	24	4	17	6,5	12	13	15	7	6	7	9	5	14
	Rang	3	1	2	14	3	11	7	6	5	9	12	9	8	13	

Chapitre 2. Développement économique

V.2.1 Synthèse

V.2.1.1 Secteur primaire

473. Bien qu'il occupe une grande partie de la population notamment pour son autoconsommation, le secteur agricole contribue très peu au développement du District. La presque totalité des exploitations travaille de façon manuelle et les intrants chimiques sont utilisés dans une faible proportion soit par méconnaissance des techniques agricoles, soit en raison du prix élevé des produits phytosanitaires difficilement accessible pour une population vivant dans une précarité avancée. Sans utilisation de ce type de techniques, les rendements des parcelles agricoles du District sont tributaires des perturbations pluviométriques en forte augmentation dans la zone savanicole ivoirienne.
474. Le secteur est également confronté à l'étroitesse du marché local. En effet, le District ne dispose que de quelques unités de transformation (anacarde et riz) et d'aucun marché de gros permettant de stocker les marchandises et de dynamiser la commercialisation des produits.
475. Ainsi, l'agriculture, locomotive et principal moteur de développement économique, nécessite en amont une plus grande structuration des acteurs aujourd'hui disséminés et fortement dépendants du climat et du prix des intrants. À travers les plans de développement nationaux, les coopératives agricoles et les structures de développement tels que l'ANADER et le Conseil Régional du Coton et de l'Anacarde, les instances publiques tentent justement de structurer et pérenniser le secteur.
476. En outre, alors qu'il dispose de ressources minières importantes notamment en or, le District ne compte à ce jour qu'une seule mine en activité, mettant en exergue la sous-exploitation de ses ressources naturelles.

V.2.1.2 Secteur secondaire

477. En dépit de son poids relativement limité dans l'économie du District, le secteur secondaire offre des potentialités de diversification pour l'économie locale qui sont sous-exploitées à ce jour.
478. En effet, alors que le District possède des surfaces agricoles importantes aussi bien sur les cultures de rente que les cultures vivrières, ce dernier ne compte que peu d'industries de transformation.
479. De même, malgré un taux de croissance démographique parmi les plus élevés du pays, le secteur du BTP ne bénéficie pas pleinement de ce marché où la demande en habitat est en constante augmentation et où la nécessité de grands travaux publics est reconnue. Cependant, l'atomicité des micros et petits opérateurs non structurés engendre une forte concurrence parfois déloyale qui freine le développement du secteur.
480. Enfin, ce secteur pourrait également être appuyé par un artisanat local encore peu structuré et méconnu des touristes, mais possédant un savoir-faire ancestral à valoriser.

V.2.1.3 Secteur tertiaire

481. Alors que le District bénéficie d'un positionnement géographique stratégique naturel à la croisée du Mali, du Burkina Faso et de la capitale économique du pays, son potentiel marchand est sous exploité. Le secteur marchand, dominé par la petite distribution pratiquée par le micro commerce, est majoritairement pratiqué de manière informelle.
482. De même, le secteur du transport, historiquement porteur, ne joue pas sa pleine mesure. Les grands transporteurs sont en effet freinés dans leur développement par des infrastructures routières en mauvais état. Le transport de marchandises, limité au fret cotonnier, circonscrit géographiquement, et à l'évacuation d'une faible partie des produits du cru, comme le transport de personne, grevé par

une concurrence incontrôlée, représentent un poids modeste dans l'économie du District qui contraste avec sa vocation naturelle.

483. Le secteur des services qui représente pourtant un poids économique important a été fortement impacté par la crise qui a engendré la fermeture d'établissements bancaires et la désertion des hôtels de la région. Sans projet de développement concret, l'attrait du District est très limité pour les investisseurs qui lui préfèrent des districts plus dynamiques et avec des infrastructures adéquates.

V.2.2 Analyse SWOT

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Carrefour commercial ➤ Présence d'indices minéraux importants ➤ Sols propices à l'agriculture ➤ Climat propice au développement des énergies renouvelables ➤ Patrimoine naturel permettant de développer l'éco-tourisme ➤ Population jeune ➤ Disponibilité de vols commerciaux depuis septembre 2014 ➤ Existence d'une liaison ferroviaire et aérienne ➤ Réservoir important en bétail qui constitue les 2/3 du potentiel national 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Infrastructures économiques, touristiques et sociales en grande partie détruites ➤ Acteurs et filières non structurés ➤ Exploitations de petite taille à faible rendement ➤ Peu d'usines de transformation de produits agricoles ➤ Secteur informel dominant ➤ Solde migratoire négatif
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Dynamisme économique des pays frontaliers ➤ Forte demande locale due à une démographie croissante ➤ Diaspora du nord 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Concurrence interrégionale ➤ Données climatiques, pédologiques et agricoles non fiables ➤ Perturbations climatiques

V.2.3 Leviers de développement

Axe	Leviers de développement
<i>Secteur primaire</i>	➤ Mettre en place un fonds de développement coopératif régional pour aider à la promotion des groupements agricoles et commerciaux ainsi que les unités de microcrédit remboursables prêtant à des conditions très souples.
	➤ Accompagner les paysans dans le financement pour l'acquisition des semences de riz, de maïs et divers intrants.
	➤ Renforcer la formation des agriculteurs aux techniques agricoles intensives
	➤ Conditionner toute cession de terre à la production d'un contrat écrit impliquant la famille, la chefferie traditionnelle et l'autorité administrative pour éviter les ventes illicites et les remises en cause de contrat de cession par les descendants.
	➤ Préserver la sécurité alimentaire via le potentiel de développement des nombreux bas-fonds du District (projets d'aménagement pour la culture du riz).
	➤ Renforcer l'encadrement des activités de la pêche artisanale
	➤ Renforcer la sensibilisation des pêcheurs à la sécurité autour des barrages
	➤ Restaurer les fermes aquacoles dégradées
	➤ Favoriser l'accès aux données géologiques aux sociétés minières afin d'accélérer les investissements et optimiser les coûts d'exploration.
	➤ Renforcer les infrastructures routières et électriques du District.
	➤ Développer les filières minières au sein de l'éducation nationale et technique.
➤ Développer le secteur de l'énergie solaire	
<i>Secteur secondaire</i>	➤ Renforcer les avantages et mécanismes pour inciter les investisseurs à s'implanter davantage dans la région.
	➤ Mettre en place des incitations fiscales et favoriser l'accès au crédit bancaire.
	➤ Favoriser l'implantation d'entreprises de transformation de la production agricole en produits semi-finis ou finis
	➤ Améliorer les infrastructures routières pour développer l'investissement industriel dans le District
	➤ Mettre en place des moyens de financement adaptés aux petites exploitations et au lancement de nouvelles unités industrielles.

Axe	Leviers de développement
	➤ Renforcer la valorisation de l'artisanat local.
Secteur tertiaire	➤ Améliorer la valorisation, la conservation et la promotion des sites touristiques.
	➤ Améliorer la qualité des services mis à disposition des touristes pour attirer une clientèle cible type premium.
	➤ Améliorer la formation des acteurs et la professionnalisation de la filière.
	➤ Accompagner les acteurs dans la structuration des différentes filières.
	➤ Mettre en place les mesures incitatives permettant de relancer le secteur des services au sein du District.
	➤ Rétablir les liaisons routières vers les grands centres frontaliers afin de rouvrir les routes commerciales et relancer le secteur du transport.
	➤ Promouvoir la destination Savanes, son relief, ses sites et sa culture.

V.2.4 Résumé analytique

Axe 2	Abidjan	Bas-Sassandra	Comoé	Denguélé	Gôh-Djiboua	Lacs	Lagunes	Montagnes	Sassandra-Marahoué	Savanes	Vallée du Bandama	Woroba	Yamoussoukro	Zanzan	Côte d'Ivoire	
<i>Chapitre 1 : Secteur Primaire</i>																
<i>Agriculture et élevage</i>																
Superficie des principales cultures de rente (ha)	Valeur	112 768	452 824	287 868	76 794	405 818	64 370	193 640	310 609	411 400	251 504	130 052	161 054	23 351	93 263	2 975 315
	Rang	10	1	5	12	3	13	7	4	2	6	9	8	14	11	
Superficie des principales cultures vivrières (ha)	Valeur	83 617	72 724	267 491	147 659	219 528	106 768	90 306	131 854	336 600	410 349	250 945	321 297	120 140	82 095	2 641 373
	Rang	12	14	4	7	6	10	11	8	2	1	5	3	9	13	
Proportion de labour motorisé (%)	Valeur	1,8	ND	0,5	1,0	0,2	1,3	1,8	0	0,04	2,48	0,13	0,4	0	1,0	0,6
	Rang	2	NA	7	5	9	4	2	12	11	1	10	8	12	5	
Quantité de viande produite (tonnes)	Valeur	2 126	1 179	1 351	2 205	3 577	4 065	15 742	ND	573	18 231	8 495	2 959	785	5 899	ND
	Rang	9	11	10	8	6	5	2	NA	13	1	3	7	12	4	
<i>Exploitation forestière</i>																
Nombre de périmètres forestiers	Valeur	0,0	ND	18,0	ND	86,0	ND	18,0	66,0	ND	ND	15,0	ND	ND	12,0	ND
	Rang	7	NA	3	NA	1	NA	3	2	NA	NA	5	NA	NA	6	
Superficie du périmètre forestier (ha)	Valeur	0,0	ND	565 971	ND	ND	1 481 280	ND	ND	ND	ND	ND	ND	118 722	756 984	ND
	Rang	5	NA	3	NA	NA	1	NA	NA	NA	NA	NA	NA	4	2	
<i>Secteur halieutique</i>																
Part des ménages impliqués dans une activité du secteur halieutique (%)	Valeur	ND	0,08	0,49	0,14	0,20	0,45	ND	0,36	0,10	0,30	0,32	ND	0,01	0,10	1,10
	Rang	NA	10	1	7	6	2	NA	3	8	5	4	NA	11	8	
Capture moyenne de pêche en haute saison (kg)	Valeur	ND	45	100	38	72	96	35	79,5	100	27	47	18	38	24	40
	Rang	NA	7	2	8	5	3	10	4	1	11	6	13	8	12	

Axe 2		Abidjan	Bas-Sassandra	Comoé	Denguélé	Gôh-Djiboua	Lacs	Lagunes	Montagnes	Sassandra-Marahoué	Savanes	Vallée du Bandama	Woroba	Yamoussoukro	Zanzan	Côte d'Ivoire
Capture moyenne de pêche en basse saison (kg)	Valeur	ND	13	33	14	24	32	12,5	36,7	38	9	13,3	41	13	17	15
	Rang	NA	10	4	8	6	5	12	3	2	13	9	1	10	7	
Part des captures transformées (%)	Valeur	ND	19	9	ND	8	ND	ND	11	11	2	ND	ND	ND	5	8
	Rang	NA	1	4	NA	5	NA	NA	2	2	7	NA	NA	NA	6	
Mines et carrières																
Nombre de permis de recherche et d'exploitation	Valeur	0	ND	3	ND	4	0	6	4	6	16	15	3	5	10	ND
	Rang	11	NA	9	NA	7	11	4	7	4	1	2	9	6	3	
Superficie des zones de prospection (km ²)	Valeur	0	ND	2 000	ND	ND	ND	ND	ND	1 951	6 000	ND	ND	ND	1 500	ND
	Rang	5	NA	2	NA	NA	NA	NA	NA	3	1	NA	NA	NA	4	
Chapitre 2 : Secteur Secondaire																
Industrie																
Nombre d'unités industrielles	Valeur	ND	27	13	3	20	7	24	19	20	13	19	5	11	5	ND
	Rang	NA	1	7	13	3	10	2	5	3	7	5	11	9	11	
Volumes de bois produits (m ³)	Valeur	0	ND	69 506	ND	15 941 000	ND	175 000	204 613	ND	ND	33 000	ND	ND	91 902	ND
	Rang	7	NA	5	NA	1	NA	3	2	NA	NA	6	NA	NA	4	
Pétrole et Gaz																
Part du volume national de pétrole brut commercialisé (%)	Valeur	53	7,54	3,54	1,21	3,03	1,85	4,58	3,57	5,45	6,36	3,56	2,02	3,04	1,26	100
	Rang	1	2	8	14	10	12	5	6	4	3	7	11	9	13	
Part du volume national de gaz butane commercialisé (%)	Valeur	78,15	0,31	0,86	0,03	1,88	0,68	0	0,43	1,06	0,28	2,65	ND	13,09	0,57	100
	Rang	1	10	6	12	4	7	13	9	5	11	3	NA	2	8	
Artisanat																
Nombre d'artisans recensés	Valeur	25 500	1 688	1 236	1 614	ND	ND	ND	1 652	15 000	3 135	200	ND	19 164	433	69 622
	Rang	1	5	8	7	NA	NA	NA	6	3	4	10	NA	2	9	

Axe 2		Abidjan	Bas-Sassandra	Comoé	Denguélé	Gôh-Djiboua	Lacs	Lagunes	Montagnes	Sassandra-Marahoué	Savanes	Vallée du Bandama	Woroba	Yamoussoukro	Zanzan	Côte d'Ivoire
Part d'artisans d'art (%)	Valeur	5,5	2,0	4,0	7,0	ND	ND	ND	ND	3,0	26,0	ND	ND	7,8	2,0	ND
	Rang	4	7	5	3	NA	NA	NA	NA	6	1	NA	NA	2	7	
Chapitre 3 : Secteur Tertiaire																
Commerce																
Taux moyen de commerçants en zone rurale (%)	Valeur	13,0	6,2	7,85	1,8	6,1	4,7	7,5	4,5	5,15	6,55	8,2	1,8	4,5	4,5	ND
	Rang	1	6	3	13	7	9	4	10	8	5	2	13	10	10	
Taux moyen de commerçants en zone urbaine (%)	Valeur	20,0	12,5	15,1	12,5	15,1	12,5	15,0	12,5	19,2	19,2	19,2	15,1	12,5	15	ND
	Rang	1	10	5	10	5	10	8	10	2	2	2	5	10	8	
Valeur FOB des importations (milliards FCFA)	Valeur	1 735,7	9,2	73,7	0,065	ND	ND	ND	0,587	0,059	5,997	2,332	ND	626,552	0,264	ND
	Rang	1	4	3	9	NA	NA	NA	7	10	5	6	NA	2	8	
Valeur FOB des exportations (milliards FCFA)	Valeur	5 081,6	41,4	0	0	ND	ND	ND	0	0,132	0,216	36,022	ND	0	0	ND
	Rang	1	2	6	6	NA	NA	NA	6	5	4	3	NA	6	6	
Services financiers																
Nombre d'habitants / institution bancaire	Valeur	9 952	67 075	48 122	96 593	100 330	89 900	123 171	158 128	120 700	69 891	110 833	105 642	25 398	133 479	1 259 214
	Rang	1	3	2	6	7	5	10	12	9	4	8	9	2	13	
Transport																
Nombre d'habitants / véhicule	Valeur	12	58 476	ND	1 123	ND	ND	ND	ND	2 619	1 236	ND	ND	2 020	ND	ND
	Rang	6	1	NA	5	NA	NA	NA	NA	2	4	NA	NA	3	NA	
Volume du fret ferroviaire (tonnes)	Valeur	680 156	0	0	0	0	1 000 000	ND	0	0	2 546	9 926	0	0	0	1 692 628
	Rang	2	6	6	6	6	1	NA	5	6	4	3	6	6	6	
Volume du fret portuaire (Volumes équivalent vingt pieds)	Valeur	600 000	333 334	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	933 334
	Rang	1	2	3	3	3	3	NA	3	3	3	3	3	3	3	

Axe 2		Abidjan	Bas-Sassandra	Comoé	Denguélé	Gôh-Djiboua	Lacs	Lagunes	Montagnes	Sassandra-Marahoué	Savanes	Vallée du Bandama	Woroba	Yamoussoukro	Zanzan	Côte d'Ivoire
<i>Tourisme</i>																
Capacité hôtelière d'accueil (nombre de chambres)	Valeur	1 355	2 119	714	100	173	519	806	350	1 500	450	1 350	525	55	127	10 143
	Rang	3	1	6	13	11	8	5	10	2	9	4	7	14	12	

Chapitre 3. Développement socioculturel

V.3.1 Synthèse

484. Le District se caractérise principalement par la sous-scolarisation des enfants, avec des taux de scolarisation parmi les plus bas du pays, et ce sur tous les cycles scolaires.
485. Cette sous-scolarisation a plusieurs origines qui caractérisent tout le système éducatif du District, à savoir :
- Un manque d'infrastructures scolaires ;
 - Un déficit d'enseignants qualifiés, particulièrement sur le Secondaire ;
 - Des taux d'abandon et de transition qui reflètent la difficulté des jeunes à suivre une scolarité normale, et également la pression des familles vivant dans la précarité et pour qui les jeunes représentent une main-d'œuvre agricole fondamentale ;
 - Des équipements vétustes n'offrant pas un cadre scolaire adéquat ;
 - Une offre en enseignement technique et formation professionnelle limitée.
486. Les filles sont fortement impactées par ce phénomène de sous-scolarisation et ce dès le cycle préscolaire, témoignant des difficultés de la gent féminine pour accéder à l'éducation et poursuivre leurs études.
487. Caractérisée par une pyramide sanitaire dominée par les établissements de premier contact qui ne permettent d'assurer que les soins basiques, l'offre sanitaire dans le District des Savanes est insuffisante pour couvrir les besoins de la population.
488. L'offre sanitaire publique affiche cependant des taux de couverture en termes d'établissement sanitaire de premier contact (ESPC) au-dessus des moyennes nationales et proches des recommandations de l'OMS en ce qui concerne la couverture en personnel de santé qualifié. Néanmoins, des disparités importantes, liées au manque d'infrastructures, sont constatées dans certains départements du District.
489. De plus, des problèmes majeurs viennent entraver le fonctionnement des établissements sanitaires, à l'instar du déficit de raccordement à l'eau et à l'électricité, mais aussi de l'état défectueux du réseau routier, rendant difficile l'accès aux centres de santé.
490. Enfin, et malgré une couverture sanitaire et un accompagnement médical relativement satisfaisants, les enfants du District (principalement ceux âgés de moins de 5 ans) sont touchés par d'importantes pathologies dans des proportions supérieures à la moyenne nationale.
491. Le District ne compte que peu d'infrastructures culturelles. De nombreux bâtiments ont été détruits ou pillés durant les années de crise. Ainsi seuls le Centre culturel Womiengnon et le musée Péléféro Gon Coulibaly récemment restauré continuent de recevoir des visiteurs.
492. De la même façon, les infrastructures liées au sport et à la jeunesse sont dans un état de délabrement avancé et manquent d'entretien (électricité, ...)

V.3.2 Analyse SWOT

Forces	Faiblesses
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Infrastructures sanitaires insuffisantes et en mauvais état</i> ➤ <i>Infrastructures scolaires en mauvais état</i> ➤ <i>Manque de moyens humains</i> ➤ <i>Manque de moyens matériels</i> ➤ <i>Infrastructures culturelles et sportives insuffisantes et en mauvais état</i> ➤ <i>Infrastructures routières et moyens de transport insuffisants</i>
Opportunités	Menaces
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Manque de sensibilisation des familles à la scolarisation des jeunes particulièrement pour les jeunes filles</i> ➤ <i>Meilleure offre scolaire et sanitaire dans d'autres districts.</i>

V.3.3 Leviers de développement

Axe	Leviers de développement
Education	➤ Sensibiliser les populations quant à l'importance de l'enseignement préscolaire malgré son caractère facultatif.
	➤ Renforcer les infrastructures préscolaires, notamment en milieu rural pour permettre l'accès à l'éducation dès le plus jeune âge à une plus grande tranche de la population.
	➤ Renforcer le corps professoral dans les régions ne bénéficiant pas d'un bon ratio d'encadrement.
	➤ Encourager la construction d'établissements privés pour soutenir l'offre publique.
	➤ Réhabiliter les infrastructures et le matériel éducatif.
	➤ Renforcer l'offre en enseignement technique et en formation professionnelle.
Santé	➤ Renforcer l'offre sanitaire dans le District.
	➤ Réhabiliter les infrastructures sanitaires existantes.
	➤ Renforcer les capacités en termes de personnel de santé.
Culture Jeunesse et Sport	➤ Améliorer la valorisation, la conservation et la promotion des sites culturels et sportifs.
	➤ Renforcer les soutiens aux jeunes dans le District.

V.3.4 Résumé analytique

Axe 3		Abidjan	Bas-Sassandra	Comoé	Denguélé	Gôh-Djiboua	Lacs	Lagunes	Montagnes	Sassandra-Marahoué	Savanes	Vallée du Bandama	Woroba	Yamoussoukro	Zanzan	Côte d'Ivoire
<i>Chapitre 1 : Education</i>																
<i>Précolaire</i>																
Taux brut de scolarisation (%)	Valeur	16,2	2,7	6,9	5,2	3,1	2,6	5,6	3,4	2,0	4,3	6,7	1,4	6,0	2,5	4,4
	Rang	1	10	2	6	9	11	5	8	13	7	3	14	4	12	
Indice de parité	Valeur	1,01	0,93	0,98	0,87	1	0,96	1,04	1,01	1,03	0,88	0,96	1,05	1,04	1,02	0,99
	Rang	6	12	9	14	8	10	2	6	4	13	10	1	2	5	
Ratio d'encadrement	Valeur	22,7	24	23	27,6	17,5	19,2	18,8	22	18	31,1	19,3	22,8	21,1	24,2	21,8
	Rang	8	11	10	13	1	4	3	7	2	14	5	9	6	12	
Ratio d'occupation	Valeur	29,9	33,1	28,4	29,1	29,6	31,8	28,2	25,3	36,7	39	31,6	24,6	27,8	28,2	30
	Rang	9	12	6	7	8	11	4	2	13	14	10	1	3	4	
<i>Primaire</i>																
Taux brut de scolarisation (%)	Valeur	83,9	84,9	77,5	60,5	79,5	73,2	82,1	76,7	76,2	63,3	64,4	63,9	76,5	62,8	76,4
	Rang	2	1	5	14	4	9	3	6	8	12	10	11	7	13	
Indice de parité	Valeur	1,02	0,81	0,89	0,75	0,81	0,86	0,88	0,78	0,79	0,88	0,87	0,73	0,90	0,88	0,86
	Rang	1	9	3	13	9	8	4	12	11	4	7	14	2	4	
Ratio d'encadrement	Valeur	44,2	43,2	44,3	36,2	45,3	39,2	41,3	39,4	46	46,2	39,9	37,2	40,6	40,9	42,5
	Rang	10	9	11	1	12	3	8	4	13	14	5	2	6	7	
Ratio d'occupation	Valeur	46,2	42,2	44,1	33,7	45,6	39,2	42,7	38,0	47,7	43,9	39,4	34,8	41,4	39,4	42,5
	Rang	13	8	11	1	12	4	9	3	14	10	5	2	7	5	
<i>Secondaire 1er cycle</i>																
Taux brut de scolarisation (%)	Valeur	57,6	38,8	45,4	22,0	46,4	38,9	47,8	31,7	42,1	26,1	29,8	19,7	52,2	35,2	43
	Rang	1	8	5	13	4	7	3	10	6	12	11	14	2	9	
Indice de	Valeur	0,97	0,56	0,77	0,44	0,61	0,62	0,71	0,48	0,52	0,7	0,62	0,43	0,7	0,61	0,69

Axe 3		Abidjan	Bas-Sassandra	Comoé	Denguélé	Gôh-Djiboua	Lacs	Lagunes	Montagnes	Sassandra-Marahoué	Savanes	Vallée du Bandama	Woroba	Yamoussoukro	Zanzan	Côte d'Ivoire
parité	Rang	1	10	2	13	8	6	3	12	11	4	6	14	4	8	
	Valeur	24	33	25	25	28	30	24	30	33	27,6	28	28	25	36	26,7
Ratio d'encadrement	Rang	1	12	3	3	7	10	1	10	12	6	7	7	3	14	
	Valeur	59	78	71	66	68	75	71	79	81	75	71	69	70	88	69
Ratio d'occupation	Rang	1	11	6	2	3	9	6	12	13	9	6	4	5	14	
	Valeur															
<i>Secondaire 2nd cycle</i>																
Taux brut de scolarisation (%)	Valeur	29,3	12	20,3	6,5	20,9	20,1	21	8	16,5	12,6	16	4,3	45,5	13,2	19,3
	Rang	2	11	5	13	4	6	3	12	7	10	8	14	1	9	
Indice de parité	Valeur	0,92	0,46	0,68	-	0,45	0,51	0,67	0,39	0,43	0,50	0,71	0,58	0,53	0,47	0,64
	Rang	1	10	3	14	11	7	4	13	12	8	2	5	6	9	
Ratio d'encadrement	Valeur	24	33	25	25	28	30	24	30	33	27,6	28	28,0	25	36	26,7
	Rang	1	12	3	3	7	10	1	10	12	6	7	7	3	14	
Ratio d'occupation	Valeur	39	37	39	37	43	44	39	34	45	39	39	25	41	40	40
	Rang	5	3	5	3	12	13	5	2	14	5	5	1	11	10	
<i>Secondaire Technique</i>																
Taux brut de scolarisation (%)	Valeur	8,1	1,8	3,8	0,4	2,9	2,5	2,0	0,5	1,4	0,5	1,8	0,3	9,9	1,5	3,4
	Rang	2	7	3	13	4	5	6	11	10	11	7	14	1	9	
Indice de parité	Valeur	1,15	0,68	1,27	0,6	0,78	0,7	0,67	0,56	0,6	0,8	0,59	0,89	0,81	0,93	0,96
	Rang	2	9	1	11	7	8	10	14	11	6	13	4	5	3	
Ratio d'encadrement	Valeur	10,1	14	14	6	15	7	14	9	8	5	8	6	14	12	10
	Rang	8	10	10	2	14	4	10	7	5	1	5	2	10	9	
Ratio d'occupation	Valeur	16	28	17	14,7	19	21	25	10	19	6	10	6	30	29	17
	Rang	6	12	7	5	8	10	11	3	8	1	3	1	14	13	
<i>Formation professionnelle</i>																
Indice de parité	Valeur	1,16	ND	0,25	0,6	0,64	0,69	0,7	ND	0,68	0,58	1,04	0,40	0,76	0,29	1
	Rang	1	NA	12	8	7	5	4	NA	6	9	2	10	3	11	

Axe 3		Abidjan	Bas-Sassandra	Comoé	Denguélé	Gôh-Djiboua	Lacs	Lagunes	Montagnes	Sassandra-Marahoué	Savanes	Vallée du Bandama	Woroba	Yamoussoukro	Zanzan	Côte d'Ivoire
Ratio d'encadrement	Valeur	8,7	5	ND	6	6	ND	6,8	8,0	5	4,5	ND	1,8	ND	9	6,7
	Rang	9	3	NA	5	5	NA	7	8	3	2	NA	1	NA	10	
Ratio d'occupation	Valeur	28,8	16	ND	21	16	9,9	40,7	27	14	6,3	6,1	7,4	9,4	30,5	33,9
	Rang	11	7	NA	9	7	5	13	10	6	2	1	3	4	12	
<i>Supérieur</i>																
Indice de parité	Valeur	0,63	NA	1,5	NA	NA	NA	0,24	NA	0,37	0,57	0,49	NA	0,5	NA	0,61
	Rang	2	NA	1	NA	NA	NA	7	NA	6	3	5	NA	4	NA	
Ratio d'encadrement	Valeur	14,3	NA	15,4	NA	NA	NA	12,4	NA	13	8,7	18	NA	6,6	NA	ND
	Rang	5	NA	6	NA	NA	NA	3	NA	4	2	7	NA	1	NA	
Ratio d'occupation	Valeur	64,9	NA	ND	NA	NA	NA	8,7	NA	12	21,8	94	NA	8,3	NA	ND
	Rang	5	NA	NA	NA	NA	NA	2	NA	3	4	6	NA	1	NA	
<i>Chapitre 2 : Santé et prévention</i>																
<i>Infrastructures et personnel médical</i>																
Habitants / ESPC	Valeur	33 643	16 728	9 068	5 746	13 715	8 098	11 136	13 176	17 269	11 345	13 505	10 991	11 649	7 989	13 620
	Rang	14	12	4	1	11	3	6	9	13	7	10	5	8	2	
Habitants / lit hospitalier	Valeur	10 509	7 369	2 447	3 518	4 124	2 924	3 324	4 507	6 796	8 785	9 052	10 843	3 003	5 659	5 445
	Rang	13	10	1	5	6	2	4	7	9	11	12	14	3	8	
Habitants / médecin	Valeur	8 484	22 468	10 508	11 121	18 821	14 683	13 856	24 614	29 317	22 513	19 936	30 860	8 179	20 893	14 960
	Rang	2	10	3	4	7	6	5	12	13	11	8	14	1	9	
Habitants / infirmier	Valeur	7 653	7 095	3 065	5 843	3 538	3 259	3 981	5 910	6 272	5 317	5 735	6 917	4 805	4 938	5 221
	Rang	14	13	1	9	3	2	4	10	11	7	8	12	5	6	
FAP / sage-femme	Valeur	1 540	3 592	1 601	2 128	2 065	2 081	1 582	4 082	3 159	3 128	2 636	3 362	2 118	3 291	
	Rang	1	13	3	7	4	5	2	14	10	9	8	12	6	11	
<i>Profil sanitaire</i>																
Mortalité	Valeur	97	75	133	185	102	137	102	145	80	209	74	185	137	134	125

Axe 3		Abidjan	Bas-Sassandra	Comoé	Denguélé	Gôh-Djiboua	Lacs	Lagunes	Montagnes	Sassandra-Marahoué	Savanes	Vallée du Bandama	Woroba	Yamoussoukro	Zanzan	Côte d'Ivoire
infanto-juvénile pour 1000 enfants	Rang	4	2	7	12	5	9	5	11	3	14	1	12	9	8	
	Valeur	46	18	44	67	40	52	40	46	26	86	23	67	52	48	45
Mortalité néonatale pour 1000 enfants	Rang	7	1	6	12	4	10	4	7	3	14	2	12	10	9	
	Valeur	85	87	92	89	83	83	83	84	84	75	81	83	76	84	84
Taux de vaccination des enfants contre la fièvre jaune (%)	Rang	4	3	1	2	8	8	8	5	5	14	12	8	13	5	
	Valeur	ND	21,5	6,5	9,2	13,2	9,1	4,9	23,3	12,4	17,3	3,5	13,7	9,1	13,2	12,6
Niveau d'insécurité alimentaire (%)	Rang	NA	12	3	6	8	4	2	13	7	11	1	10	4	8	
	Valeur	41,0	78,3	143	112,2	130,7	156,4	111,2	159,3	91,7	148,6	128,2	124,9	66,1	119,2	105,8
Incidence du paludisme pour 1000 enfants	Rang	1	3	11	6	10	13	5	14	4	12	9	8	2	7	
	Valeur	ND	29 618	229 642	72 445	178 365	34 016	295 609	31 209	79 079	50 127	180 103	ND	20 916	233 588	57 639
Nombre d'habitants / Infrastructure culturelle	Rang	NA	2	10	6	8	4	12	3	7	5	9	NA	1	11	
	Valeur	ND	253 394	601 526	48 297	123 484	83 907	1 478 047	790 640	254 812	123 654	130 984	ND	118 524	37 374	155 625
Nombre d'habitants / Infrastructure dédiée à la jeunesse	Rang	NA	8	10	2	5	3	12	11	9	6	7	NA	4	1	
	Valeur	ND	175 427	46 271	144 890	30 871	139 845	211 150	87 849	15 495	321 499	46 478	49 714	32 325	186 870	48 495
Nombre d'habitants / Infrastructures sportive	Rang	NA	10	4	9	2	8	12	7	1	13	5	6	3	11	
	Valeur	ND	175 427	46 271	144 890	30 871	139 845	211 150	87 849	15 495	321 499	46 478	49 714	32 325	186 870	48 495

Chapitre 3 : Culture, jeunesse et sport

Chapitre 4. Infrastructures et urbanisation

V.4.1 Synthèse

493. Avec un taux d'urbanisation de 32,5 %, le développement urbain repose uniquement sur les villes de Korhogo, Boundiali, Ferkessédougou (respectivement les 3 chefs-lieux des régions du Poro, de la Bagoué et du Tchologo) et Tengréla. Toutefois, cette urbanisation est limitée. En effet avec un faible taux d'accroissement de la population et un solde migratoire négatif, le développement est davantage dicté par la présence des services administratifs et des directions régionales que par un dynamisme économique qui pourrait contribuer à améliorer le niveau de vie des habitants.
494. Vivant dans une précarité certaine, une partie de la population loge dans des habitations construites de façon artisanale, souvent insalubres et sans liaison avec les systèmes d'adduction en eau, le réseau électrique ou le système d'évacuation des eaux usées.
495. Cette carence en infrastructures et services urbains, conduit les populations à s'approvisionner massivement à partir des puits et à rejeter leurs déchets dans la nature, avec tous les risques sanitaires et écologiques induits.
496. Le réseau de transport routier du District souffre d'un déficit d'entretien, qui se matérialise par une quasi-impraticabilité de nombreux axes routiers non bitumés et la dégradation avancée des pistes villageoises et de la voirie urbaine. Cette situation rend l'accessibilité de certaines localités très difficile, constituant ainsi un frein à l'essor économique et social de ces dernières.
497. Toutefois, le District des Savanes peut constituer un hub potentiel pour le nord ivoirien de par sa proximité avec le Mali et le Burkina Faso, mais également grâce à la présence d'infrastructures aéroportuaires et ferroviaires. Depuis 2013, le District a remis en place sa ligne aérienne Korhogo-Abidjan et pourra renforcer son trafic domestique vers d'autres villes accélérant ainsi son développement économique.
498. Se situant en deçà des moyennes nationales en termes de couverture des réseaux électriques et hydrauliques, le District des Savanes affiche un déficit général d'électrification et d'accès à l'eau.
499. En effet, seules 16 % des localités du District sont électrifiées. Les ménages connectés au réseau de la CIE ne représentent que 17 % des ménages du District, tandis que les consommations professionnelles et relatives à l'éclairage public sont limitées.
500. Avec un taux de raccordement au réseau de 5,50 %, l'accès à l'eau est principalement assuré par l'hydraulique villageoise. L'accès à l'eau est une réelle problématique dans le District, entravé par le déficit d'infrastructures hydrauliques et leur état de dégradation.
501. Le District souffre en outre d'un déficit d'assainissement vu l'absence d'installations de ramassage des ordures, qui sont ainsi évacuées dans la nature.
502. Enfin, le District se caractérise un déficit en termes de TIC avec 2 bureaux de poste opérationnels à ce jour et une couverture en réseau de télécommunication limitée. Plusieurs localités ne disposent pas de réseau de téléphonie 3G et de nombreuses structures étatiques sont dépourvues de réseau de téléphonie fixe suite aux pillages des lignes faites pendant la crise.

V.4.2 Analyse SWOT

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Existence d'une ligne ferroviaire ➤ Disponibilité de vols commerciaux Korhogo-Abidjan depuis septembre 2014 Réseau hydrographique 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Voirie urbaine dégradée ➤ Pistes non bitumées souvent impraticables en saison des pluies ➤ Taux de couverture électrique, d'adduction en eau et en assainissement parmi les plus bas du pays
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Disponibilité foncière en milieu urbain 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Délestage et baisse de tensions

V.4.3 Leviers de développement

Axe	Leviers de développement
<i>Développement urbain et cadre de vie</i>	➤ Sensibiliser les populations aux impacts sur l'environnement liés aux rejets des déchets dans la nature
	➤ Mettre en place un schéma directeur de l'urbanisme dans les grandes villes du District
	➤ Renforcer les programmes de logements sociaux dans le District
	➤ Renforcer les investissements dans les équipements urbains
<i>Transport et logistique</i>	➤ Réhabiliter les infrastructures routières aussi bien en milieu rural et la voirie urbaine et bitumer les principaux axes commerciaux entre la Côte d'Ivoire, le Mali et le Burkina Faso
	➤ Accélérer la mise en place d'aérodromes dans les principales villes et augmenter les liaisons aériennes pour le trafic de passagers et de fret entre Korhogo et les grandes villes du pays.
	➤ Améliorer et renforcer la ligne ferroviaire existante
<i>Equipements et infrastructures</i>	➤ Améliorer le taux d'électrification des localités rurales
	➤ Mettre en place un réseau d'assainissement pour Korhogo, Boundiali, Ferkessédougou et Tengréla et leur hinterland
	➤ Renforcer les investissements pour la mise en place des systèmes d'adduction en eau dans le District

V.4.4 Résumé analytique

Axe 4		Abidjan	Bas-Sassandra	Comoé	Denguélé	Gôh-Djiboua	Lacs	Lagunes	Montagnes	Sassandra - Marahoué	Savanes	Vallée du Bandama	Woroba	Yamoussoukro	Zanzan	Côte d'Ivoire
<i>Chapitre 1 : Développement urbain et cadre de vie</i>																
Proportion de localités urbaines (%)	Valeur	100	1,1	2,7	0,4	1,6	1,77	2,7	0,8	1,27	0,3	0,9	0,54	0,6	0,27	1
	Rang	1	7	2	12	5	4	2	9	6	13	8	11	10	14	
Taux d'urbanisation (%)	Valeur	100	12,3	32,2	19,4	22	44,9	31	26,9	26,16	32,5	52	16,7	53,9	13,4	42,5
	Rang	1	14	6	11	10	4	7	8	9	5	3	12	2	13	
Proportion des habitations dotées de toilettes internes (%)	Valeur	29,5	3,5	7,1	6,7	3,7	5,9	6,0	3,2	3,46	4,3	9,4	5,2	9,2	2,7	10,8
	Rang	1	11	4	5	10	7	6	13	12	9	2	8	3	14	
Proportion d'habitations sans équipement électroménager (%)	Valeur	20,6	28,4	35	44	35,2	37,1	40	47,6	31,55	57	54	52	33,6	60,3	36
	Rang	1	13	10	6	9	8	7	5	12	2	3	4	11	1	
<i>Chapitre 2 : Transport et Logistique</i>																
<i>Infrastructures routières</i>																
Densité routière (km/km ²)	Valeur	0,82	0,29	0,39	0,17	0,34	0,28	0,36	0,22	0,28	0,24	0,28	0,23	0,31	0,16	0,25
	Rang	1	6	2	13	4	7	3	12	7	10	7	11	5	14	
Linéaire de routes bitumées (km)	Valeur	1 772	942	507	87	886	741	890	465	708	437	830	219	336	315	9 135
	Rang	1	2	8	14	4	6	3	9	7	10	5	13	11	12	
taux de revêtement (%)	Valeur	48,2	11,5	9,4	2,5	14,2	10,6	11,8	6,7	10,6	4,5	10,3	3,8	14,3	4,9	7,9
	Rang	1	5	9	14	3	6	4	10	6	12	8	13	2	11	
<i>Infrastructures ferroviaires</i>																
Nombre de gares	Valeur	4	0	0	0	0	6	4	0	0	2	8	0	0	0	25
	Rang	4	6	6	6	6	2	3	6	6	5	1	6	6	6	
Fret (tonnes)	Valeur	680 155	0	0	0	0	9 296	0	0	0	2 546	0	0	0	0	691 997
	Rang	1	4	4	4	4	2	4	4	4	3	4	4	4	4	

Axe 4		Abidjan	Bas-Sassandra	Comoé	Denguélé	Gôh-Djiboua	Lacs	Lagunes	Montagnes	Sassandra - Marahoué	Savanes	Vallée du Bandama	Woroba	Yamoussoukro	Zanzan	Côte d'Ivoire	
Infrastructures aéroportuaires																	
Nombre d'aéroports/aérodromes	Valeur	1	4	1	1	2	2	0	2	2	3	4	2	1	2	27	
	Rang	1	2	11	11	5	5	14	5	5	4	2	5	11	5		
Nombre de passagers transportés	Valeur	1 178 362	3 053	0	26	0	0	0	162	68	285	53	26	8 951	0	1 190 986	
	Rang	1	3	9	8	9	9	9	5	6	4	7	8	2	9		
Chapitre 3 : Équipements et infrastructures																	
Électricité																	
Taux de couverture en électricité des localités (%)	Valeur	83,3	30,3	61,2	25,3	71,8	46,8	71,8	31	56	16,7	23	14,6	80,9	13,2	34	
	Rang	1	9	5	10	3	7	3	8	6	12	11	13	2	14		
Consommation domestique annuelle moyenne par abonné en kWh/abonné/an	Valeur	1 756	1 707	1 197	1 147	1 214	916	930	1 066	1 145	1 354	980	1 245	1 318	901	1 436	
	Rang	1	2	7	8	6	13	12	10	9	3	11	5	4	14		
Consommation haute tension annuelle moyenne par abonné en MWh/abonné/an	Valeur	633 907	546 241	236 418	49 845	624 211	113 982	352 180	177 706	299 290	1 861 183	302 195	625 259	448 248	48 821	552 715	
	Rang	2	5	10	13	4	12	7	11	9	1	8	3	6	14		
Eau et assainissement																	
Taux de couverture des localités en Hydraulique Urbaine (%)	Valeur	82,0	24,0	62,0	93,0	46,0	88,8	77,0	35,1	42,0	45,3	92,5	60,0	97,7	66,0	58,9	
	Rang	5	14	8	2	10	4	6	13	12	11	3	9	1	7		
Taux de couverture des centres de production en Hydraulique Urbaine (%)	Valeur	69,4	65,7	102	145	46,6	86,5	66	87,6	58,4	102,1	77,2	122,2	170,6	141	74,1	
	Rang	10	12	6	2	14	8	11	7	13	5	9	4	1	3		

Axe 4		Abidjan	Bas-Sassandra	Comoé	Denguélé	Gôh-Djiboua	Lacs	Lagunes	Montagnes	Sassandra - Marahoué	Savanes	Vallée du Bandama	Woroba	Yamoussoukro	Zanzan	Côte d'Ivoire
Taux de pénétration en Hydraulique Villageoise Améliorée (%)	Valeur	36	5	32	14	10	23,6	18	5,5	23	12	17	10,4	13,8	12,0	12,5
	Rang	1	14	2	7	12	3	5	13	4	9	6	11	8	9	
Taux de pénétration en Hydraulique Villageoise (%)	Valeur	62	52	79	83,9	63	77,8	83	76	56	66,7	79,2	64,1	76,2	63	69,7
	Rang	12	14	4	1	10	5	2	7	13	8	3	9	6	10	
Part des ordures ménagères ramassées par camion (%)	Valeur	62,1	9,4	12,3	10,0	7,5	28,0	8,1	3,7	5,9	3,3	21,8	6,5	36,5	2,4	21,6
	Rang	1	7	5	6	9	3	8	12	11	13	4	10	2	14	
Proportion des moyens modernes d'évacuation des ordures liquides (%)	Valeur	55,8	8,6	11,5	4,8	7,0	18,8	8,6	5,1	5,9	12,7	16,4	6,4	24,4	3,6	19,4
	Rang	1	7	6	13	9	3	7	12	11	5	4	10	2	14	
<i>Communication et Nouvelles Techniques de l'Information</i>																
Densité du réseau postal (nombre d'agences/ 100 km²)	Valeur	2,740	0,050	0,227	0,057	0,063	0,062	0,038	0,048	0,063	0,052	0,025	0,064	0,657	0,031	0,079
	Rang	1	10	3	8	5	7	12	11	5	9	14	4	2	13	

TABLE DES ILLUSTRATIONS

TABLEAUX

Tableau 1 : Superficie des composantes du District	13
Tableau 2 : Liste des services publics déconcentrés du District des Savanes	19
Tableau 3 : Liste des bailleurs de fonds et partenaires au développement du District.....	21
Tableau 4 : Altitudes des chefs-lieux de région.....	29
Tableau 5 : Inventaire des réserves forestières.....	31
Tableau 6 : Recensement de la population par sous-préfecture et par genre (RGPH 2014)	45
Tableau 7 : Densité de population par sous-préfecture	48
Tableau 8 : Répartition de la population par région, par genre et par tranche d'âge	51
Tableau 9 : État matrimonial par département.....	53
Tableau 10: Statistiques sur la nuptialité par département	54
Tableau 11 : Situation des ménages par région.....	55
Tableau 12 : Répartition du nombre de femmes en âge de procréer par région	56
Tableau 13: Taux brut de natalité et âge moyen des femmes à la maternité	56
Tableau 14: Taux brut de reproduction du District	57
Tableau 15 : Indice synthétique de fécondité et taux global de fécondité par région.....	58
Tableau 16 : Statut migratoire par région	59
Tableau 17 : Caractéristiques du marché de l'emploi dans le District.....	62
Tableau 18: Répartition de la population du District âgée de plus de 15 ans par type d'activité	63
Tableau 19 : Principaux indicateurs sociaux du District des Savanes	64
Tableau 20 : Taux de pauvreté par région (en %).....	66
Tableau 21 : Taux d'analphabétisme par département (en %)	66
Tableau 22 : Estimation des superficies des principales cultures de rente dans le District par région (en ha) - 2012	74
Tableau 23: Estimation des superficies et de la production de coton dans le District par région - 2013	76
Tableau 24: Estimation des superficies et de la production de mangue dans le District par région - 2014.....	77
Tableau 25: Estimation des superficies et de la production d'anacarde dans le District par région - 2014.....	78
Tableau 26: Estimation des superficies de cannes à sucre dans le District par région - 2007	79
Tableau 27 : Estimation des superficies des principales cultures vivrières dans le District par région - 2012 (en ha)	80
Tableau 28 : Estimation de la superficie et de la production de riz par région - 2012	82
Tableau 29 : Estimation de la superficie et de la production de maïs par région - 2014.....	83
Tableau 30 : Estimation de la superficie et de la production d'igname par région - 2007.....	83
Tableau 31 : Estimation de la superficie et de la production de mil par région - 2014	84
Tableau 32 : Estimation de la superficie et de la production de sorgho par région - 2014	84
Tableau 33 : Estimation de la superficie et de la production d'arachide par région - 2012	84
Tableau 34 : Part des surfaces consacrées à chaque légume (1997)	85
Tableau 35 : Effectifs des cheptels par région - 2012.....	86
Tableau 36: Chiffres clés de l'élevage des bovins par région - 2012.....	86
Tableau 37 : Chiffres clés de l'élevage des ovins et caprins par région - 2012.....	87
Tableau 38 : Chiffres clés de l'élevage des porcins par région	88
Tableau 39: Chiffres clés de l'aviculture dans le District.....	88
Tableau 40 : Types de labour pratiqués sur les parcelles par région.....	89
Tableau 41 : Equipements des ménages agricoles en petits matériel (en %)	89
Tableau 42 : Equipement des ménages agricoles en gros matériel (en %)	90
Tableau 43 : Structures d'accompagnement du secteur agricole.....	90
Tableau 44 : Synthèse des flux de marchandises agricoles dans le District.....	91
Tableau 45 : Superficie et production estimée des barrages dans la région du Poro	95

Tableau 46: Nombre d'entreprises, de permis et d'employés de la filière Or.....	97
Tableau 47 : Nombre et répartition des usines de Coton par région.....	101
Tableau 48 : Répartition des artisans par corps de métiers du bâtiment dans le département de Korhogo (1997).....	108
Tableau 49 : Comptes d'exploitation de la filière BTP (1997) - En millions de FCFA.....	109
Tableau 50 : Nature des importations transitant par la douane dans le District des Savanes (2013)	115
Tableau 51 : Nature des exportations transitant par la douane dans le District des Savanes (2013)	116
Tableau 52 : Inventaire des institutions financières du District par région	119
Tableau 53: Principaux sites touristiques du District.....	122
Tableau 54: Capacités hôtelières du District.....	123
Tableau 55: Répartition des véhicules de transport par nature et rayon d'action dans le département de Korhogo - 1999.....	124
Tableau 56 : Nombre d'établissements d'élèves et d'enseignants par degré d'enseignement et par statut.....	127
Tableau 57: Répartition des enfants du préscolaire par statut, région, zone d'implantation des établissements et par genre.....	133
Tableau 58 : Synthèse des indicateurs des capacités d'accueil et du corps enseignant du Préscolaire par région et par statut.....	134
Tableau 59: Nombre d'élèves par région, par statut et par zone d'implantation des établissements dans le cycle Primaire.....	141
Tableau 60 : Proportion des effectifs redoublants par genre, par région et par niveau d'étude du primaire.....	142
Tableau 61 : Taux de transition primaire-secondaire 2012-2013 / 2013-2014 par genre	143
Tableau 62 : Synthèse des indicateurs des capacités d'accueil et du corps enseignant du Primaire par région et par statut	144
Tableau 63: Répartition des élèves dans le Secondaire 1 ^{er} cycle par région par genre et par statut.	152
Tableau 64 : Part des effectifs redoublants du Secondaire 1 ^{er} cycle par genre, par région et par statut	153
Tableau 65 : Taux de transition par genre dans le Secondaire 1 ^{er} -2 nd cycle 2012-2013 / 2013-2014	154
Tableau 66 : Elèves redoublants du Secondaire 2 nd cycle par filière, région et niveau d'étude.....	158
Tableau 67: Synthèse des indicateurs des capacités d'accueil et du corps enseignant du Secondaire 1 ^{ère} et 2 nd cycle par région et statut	159
Tableau 68 : Filière du Secondaire Technique	163
Tableau 69 : Répartition des élèves du secondaire technique par statut et par genre	163
Tableau 70 : Statistiques des redoublements au Secondaire Technique par genre, par région et par statut.....	164
Tableau 71: Synthèse des indicateurs des capacités d'accueil et du corps enseignant du Secondaire Technique par région et par statut	165
Tableau 72: Synthèse des indicateurs des élèves de la formation professionnelle et de l'enseignement technique par statut et par genre	167
Tableau 73: Liste des établissements ETEP du District	168
Tableau 74: Synthèse des indicateurs des capacités d'accueil et du corps enseignant de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle par statut	170
Tableau 75: Répartition des élèves du supérieur du District par statut, par genre et par zone d'implantation des établissements.....	173
Tableau 76: Répartition des étudiants du Supérieur par filière et par genre	173
Tableau 77 : Synthèse des indicateurs des capacités d'accueil et du corps enseignant du Supérieur par statut.....	174
Tableau 78 : Synthèse des équipements du District par statut.....	174
Tableau 79 : Répartition des infrastructures sanitaires par région et District sanitaire	179
Tableau 80 : État et accessibilité des infrastructures sanitaires publiques du District par région (en %)	180
Tableau 81 : Équipement des infrastructures sanitaires publiques du District par région	181
Tableau 82 : Plateau technique des établissements sanitaires par district sanitaire	183
Tableau 83 : Fonctionnement des établissements sanitaires publics des districts sanitaires.....	184

Tableau 84 : Répartition du personnel médical du District par région.....	185
Tableau 85 : Carence de personnel médical dans les régions du District en fonction des normes nationales et internationales	190
Tableau 86: Indicateurs de suivi des naissances dans les régions du District	192
Tableau 87: Couverture maternelle par région	193
Tableau 88: Couverture vaccinale des enfants du District par région.....	194
Tableau 89 : Quotient de mortalité des enfants par région et par catégorie d'âge (pour 1 000 enfants)	198
Tableau 90: Incidences liées à la mortalité générale du District par région	198
Tableau 91 : Estimation de la population en insécurité alimentaire par région (en % de la population)	199
Tableau 92: Incidence du paludisme dans les régions du District des Savanes	199
Tableau 93: Répartition des sites de prévention et de dépistage par type et par région	201
Tableau 94 : Incidence de la tuberculose dans le District des Savanes.....	202
Tableau 95 : Inventaire des infrastructures culturelles du District.....	206
Tableau 96 : Principaux évènements culturels dans le District.....	206
Tableau 97 : Taux d'accroissement annuel de la population par région.....	209
Tableau 98 : Typologie des localités du District.....	210
Tableau 99 : Taux d'urbanisation du District.....	211
Tableau 100: Type d'habitation à Korhogo (en %).....	215
Tableau 101 : Répartition des projets dans les départements du District des Savanes (2013)	216
Tableau 102 : Réseau routier avant 2010 par catégorie et par type de route	220
Tableau 103 : Fréquentation des infrastructures ferroviaires.....	225
Tableau 104 : Taux de couverture des régions du District.....	229
Tableau 105 : Répartition du nombre d'abonnés et de la consommation électrique annuelle moyenne basse tension par région.....	229
Tableau 106 : Taux de couverture des localités éligibles en hydraulique urbaine (HU) (2013).....	233
Tableau 107 : Production, besoin et déficit de production d'eau potable par sous-préfecture (2013).....	234
Tableau 108 : Taux de pénétration en hydraulique villageoise améliorée (en %)	235
Tableau 109 : Taux de pénétration en hydraulique villageoise (en %)	235
Tableau 110 : Mode d'évacuation des ordures ménagères par département.....	238
Tableau 111 : Mode d'évacuation des ordures liquides par département	238

FIGURES

Figure 1 : Pluviométrie et températures moyennes à Korhogo (région du Poro).....	34
Figure 2 : Pluviométrie et températures moyennes à Ferkéssédougou (région du Tchologo).....	34
Figure 3 : Pluviométrie et températures moyennes à Boundiali (région de la Bagoué).....	35
Figure 4 : Répartition des ethnies dans le District	40
Figure 5 : Poids des religions par département (1998).....	44
Figure 6 : Pyramide des âges du District des Savanes.....	50
Figure 7 : Pyramide des âges de la région du Poro	51
Figure 8 : Pyramide des âges de la région de la Bagoué.....	52
Figure 9 : Pyramide des âges de la région du Tchologo	52
Figure 10: Taux de fécondité par tranche d'âge dans le District (en nombre de naissances pour 1000 FAP)	58
Figure 11: Origine de la population non ivoirienne du District.....	60
Figure 12: Distribution des actifs du District par type d'activité (en %).....	63
Figure 13: Répartition des actifs du District par tranche d'âge	64
Figure 14 : Répartition des dépenses de consommation selon le milieu de résidence.....	65
Figure 15: Taux d'analphabétisme par tranche d'âge	67
Figure 16 : Nombre de contribuables gérés par localité et par régime d'impositions (impôts professionnels) 2012.....	71
Figure 17 : Recettes par direction et service de 2011 à 2014 (en millions de FCFA).....	71
Figure 18: Répartition du Produit Local Brut du département de Korhogo	72

Figure 19 : Part des superficies des principales spéculations agricoles du District (en %) – Estimation 2012.....	73
Figure 20 : Estimation des revenus des cultures de rente dans le District (millions de FCFA).....	75
Figure 21 : Estimation des revenus du coton au producteur par région (millions de FCFA).....	76
Figure 22: Exportations des mangues en tonnes (1988-1997).....	77
Figure 23 : Superficie des cultures de riz par type de culture et par région (ha) - 2007	82
Figure 24 : Capture moyenne de pêche en fonction de la saison - En kg	95
Figure 25 : Estimation de la demande urbaine (1998).....	107
Figure 26 : Estimation de la demande rurale (1998).....	107
Figure 27 : Répartition des artisans par branche d'activité.....	111
Figure 28 : Origine des importations dans le District (2013)	116
Figure 29 : Destination des exportations (2013).....	117
Figure 30 : Nombre d'enfants en âges d'être scolarisés par école pour chaque degré d'enseignement	127
Figure 31 : Part de la population scolarisée par degré d'enseignement dans le District	128
Figure 32 : Synthèse des taux bruts de scolarisation par tranche d'âge par région.....	128
Figure 33 : Pyramide scolaire du District	129
Figure 34 : Taux brut de scolarisation du cycle Préscolaire par genre et par région	130
Figure 35 : Répartition des enfants scolarisés au Préscolaire selon leur âge.....	131
Figure 36: Ecart entre les taux bruts et nets de scolarisation du Préscolaire par région.....	132
Figure 37 : Répartition des enfants scolarisés au Préscolaire par région et par genre.....	132
Figure 38 : Répartition des enfants du Préscolaire par niveau d'étude	133
Figure 39: Nombre d'enfants en âge d'être scolarisés (3 à 5 ans) par école préscolaire et par région	134
Figure 40 : Répartition des salles de classe de Préscolaire selon le niveau d'études	135
Figure 41 : Répartition des instituteurs du cycle Préscolaire par emploi par région	135
Figure 42 : Répartition des instituteurs du Préscolaire par statut selon le diplôme pédagogique.....	136
Figure 43 : Taux brut de scolarisation du primaire par genre et par région	138
Figure 44 : Répartition des enfants scolarisés au niveau primaire selon leur âge.....	139
Figure 45 : Ecart entre les taux bruts et nets de scolarisation du Primaire par région.....	140
Figure 46 : Répartition des élèves scolarisés au Primaire par région et par genre.....	140
Figure 47: Evolution des effectifs par genre du CP2 (fin du cycle préscolaire) au CM2 (fin du cycle primaire).....	141
Figure 48 : Part des élèves redoublants par niveau d'étude du Primaire.....	142
Figure 49 : Nombre d'enfants en âge d'être scolarisés (6 à 11 ans) par école primaire et par région	145
Figure 50 : Répartition des salles de classe de Primaire selon le niveau d'études.....	145
Figure 51 : Répartition des groupes pédagogiques du Primaire selon leur type de fonctionnement .	146
Figure 52 : Présence des commodités dans les écoles primaires	146
Figure 53 : Répartition des instituteurs du primaire par emploi par région.....	147
Figure 54 : Répartition des instituteurs du primaire par statut selon le diplôme pédagogique	147
Figure 55 : Taux brut de scolarisation du Secondaire 1 ^{er} cycle par genre et par région.....	149
Figure 56: Répartition des élèves scolarisés au Secondaire 1 ^{er} cycle selon leur âge.....	150
Figure 57: Ecart entre les taux bruts et nets de scolarisation du secondaire 1 ^{er} cycle par région.....	151
Figure 58 : Répartition des élèves du Secondaire 1 ^{er} cycle par région et par genre.....	151
Figure 59 : Evolution des effectifs par genre du CM2 (primaire) à la 3 ^{ème} (fin de secondaire 1 ^{er} cycle)	152
Figure 60 : Part des élèves redoublants par niveau d'étude dans le secondaire 1 ^{er} cycle.....	153
Figure 61: Taux brut de scolarisation du Secondaire 2 nd cycle par genre et par région	154
Figure 62: Répartition des élèves scolarisés au Secondaire 2 nd cycle selon leur âge	155
Figure 63: Ecart entre les taux bruts et nets de scolarisation du Secondaire 2 nd cycle par région.....	156
Figure 64: Répartition des élèves du Secondaire 2 nd cycle par niveau par genre	156
Figure 65 : Répartition des élèves du Secondaire 2 nd cycle par filière.....	157
Figure 66 : Part des élèves redoublants par niveau d'étude du secondaire 2 nd cycle	157

Figure 67 : Nombre d'enfants en âge d'être scolarisés (12 à 18 ans) par région et par école du Secondaire.....	160
Figure 68 : Répartition des professeurs du Secondaire secteur public par région.....	160
Figure 69 : Répartition des professeurs du Secondaire secteur privé par région.....	161
Figure 70 : Répartition des élèves scolarisés au Secondaire Technique selon leur âge.....	164
Figure 71 : Répartition des élèves de l'ETFP par filière économique.....	168
Figure 72 : Ratio d'occupation moyen selon le diplôme préparé.....	171
Figure 73 : Répartition des enseignants du Supérieur par statut selon le diplôme pédagogique.....	175
Figure 74 : Principaux ratios sur les infrastructures médicales du District.....	180
Figure 75 : Taux d'occupation des lits CHR & HG par région et par service.....	184
Figure 76 : Nombre d'habitants par pharmacien et par chirurgien-dentiste dans les régions du District.....	189
Figure 77 : Incidence des principales maladies qui touchent les moins de 5 ans.....	196
Figure 78 : Pourcentage d'enfants touchés par l'hypotrophie à la naissance par région.....	197
Figure 79 : Répartition des enfants touchés par la malnutrition par région et par âge.....	197
Figure 80 : Pourcentage de ménages avec au moins une moustiquaire.....	200
Figure 81 : Pourcentage de femmes et d'enfants ayant effectué des Tests de Dépistage Rapide (TDR).....	200
Figure 82 : Pourcentage de femmes ayant été dépistées au VIH.....	201
Figure 83 : Prévalence de l'excision chez les femmes du District.....	202
Figure 84 : Mode d'occupation des sols de Korhogo (en %).....	212
Figure 85 : Répartition de la superficie des équipements de Korhogo.....	212
Figure 86 : Niveau d'équipement des habitations du District.....	215
Figure 87 : Mode d'assainissement des habitations.....	216
Figure 88 : Répartition de la consommation électrique haute tension par secteur d'activité.....	230

CARTES

Carte 1 : Localisation du District des Savanes en Côte d'Ivoire.....	15
Carte 2 : Subdivisions administratives du District.....	18
Carte 3 : Ressources naturelles au niveau national.....	24
Carte 4 : Réseau hydrographique du District.....	25
Carte 5 : Barrages à vocation pastorale et agricole.....	26
Carte 6 : Pédologie du District.....	27
Carte 7 : Aptitudes culturelles et forestières des sols du District.....	28
Carte 8 : Relief du District.....	29
Carte 9 : Forêts classées, parcs, réserves et principales espèces animalières du District.....	32
Carte 10 : Variation des précipitations dans le District des Savanes.....	33
Carte 11 : Principaux groupes ethniques du District.....	41
Carte 12 : Alliances interculturelles et parentés à plaisanterie dans le District.....	42
Carte 13 : Répartition de la population selon le type de religion pratiquée.....	43
Carte 14 : Répartition spatiale de la population du District.....	47
Carte 15 : Statut matrimonial.....	54
Carte 16 : Taille moyenne des ménages du District des Savanes.....	55
Carte 17 : Taux de natalité du District des Savanes.....	57
Carte 18 : Statuts migratoires du District des Savanes.....	59
Carte 19 : Taux de chômage du District des Savanes.....	62
Carte 20 : Taux d'alphabétisation du District.....	67
Carte 21 : Principales richesses et infrastructures économiques du District.....	70
Carte 22 : Type de cultures de rente dans le District.....	74
Carte 23 : Type de cultures vivrières dans le District.....	81
Carte 24 : Géologie et principaux sites miniers du District.....	96
Carte 25 : Principales industries du District.....	100
Carte 26 : Volumes d'hydrocarbures commercialisés en Côte d'Ivoire.....	105
Carte 27 : Volumes de gaz commercialisés en Côte d'Ivoire.....	106

Carte 28 : Artisanat dans le District des Savanes.....	110
Carte 29 : Répartition des points de vente et pourcentage des commerçants dans le District.....	114
Carte 30 : Banques et institutions de microfinances du District.....	118
Carte 31 : Principaux lieux touristiques du District.....	121
Carte 32: Taux de scolarisation dans le Préscolaire au sein du District.....	131
Carte 33: Taux de scolarisation dans le Primaire au sein du District.....	139
Carte 34: Taux de scolarisation dans le Secondaire 1 ^{er} cycle au sein du District.....	150
Carte 35: Taux de scolarisation dans le Secondaire 2 nd cycle au sein du District.....	155
Carte 36 : Etablissements techniques et professionnels du District des Savanes.....	170
Carte 37 : Infrastructures sanitaires du District.....	178
Carte 38 : Accessibilité des infrastructures sanitaires et publiques du District par région.....	181
Carte 39 : Nombre d'habitant par pharmacie dans le District.....	182
Carte 40 : Nombre d'habitants par lit d'hospitalisation.....	183
Carte 41 : Nombre d'habitants par médecin.....	186
Carte 42 : Nombre d'habitants par infirmier.....	187
Carte 43 : Nombre d'habitants par chirurgien-dentiste.....	188
Carte 44 : Nombre de FAP par sages-femme dans le District.....	189
Carte 45 : Taux de femmes enceintes vaccinées contre le Tétanos (VAT2+).....	193
Carte 46 : Taux de couverture vaccinale contre la fièvre jaune (anti-amaril).....	194
Carte 47 : Taux de couverture vaccinale contre la tuberculose (BCG).....	195
Carte 48 : Equipements culturels du District des Savanes.....	205
Carte 49 : Répartition des équipements sportifs du District.....	207
Carte 50 : Principaux pôles urbains du District des Savanes.....	210
Carte 51 : Plan de la ville de Korhogo.....	213
Carte 52 : Infrastructures de transport du District des Savanes.....	219
Carte 53 : Infrastructures de production électrique et raccordements.....	228
Carte 54 : Infrastructures hydrauliques et taux d'accès des ménages à l'eau potable.....	232
Carte 55 : Taux d'évacuation des ordures ménagères dans la nature.....	237
Carte 56 : Réseau de la poste dans le District des Savanes.....	240
Carte 57 : Couverture en réseau de télécommunication du District des Savanes.....	241

ZOOMS

Zoom 1 : Institut de Renforcement du Capital Humain et d'Appui au Développement Local.....	93
Zoom 2 : La mine d'Or de Tongon.....	98
Zoom 3 - Société Ivoire Coton.....	102
Zoom 4: Sucrière SUCAF.....	104
Zoom 5 : Village d'artisans de Waraniene.....	112
Zoom 6 : Aéroport de Korhogo.....	224
Zoom 7 : Gare Ferroviaire de Ferkessédougou.....	226

SYNTHESES

Synthèse 1 : Caractéristiques territoriales.....	23
Synthèse 2 : Ressources naturelles.....	36
Synthèse 3 : Caractéristiques sociodémographiques et peuplement.....	69
Synthèse 4 : Secteur primaire.....	99
Synthèse 5 : Secteur secondaire.....	113
Synthèse 6 : Secteur tertiaire.....	125
Synthèse 7 : Education.....	177
Synthèse 8 : Santé et prévention.....	204
Synthèse 9 : Culture, sport et jeunesse.....	208
Synthèse 10 : Développement urbain et cadre de vie.....	218
Synthèse 11 : Transport et Logistique.....	227

<i>Synthèse 12 : Equipements et infrastructures</i>	<i>242</i>
---	------------

PHOTOS

<i>Photo 1: Mont Korhogo</i>	<i>11</i>
<i>Photo 2: Champs de coton près de Boundiali</i>	<i>11</i>
<i>Photo 3 : Grivet dans le département de Korhogo.....</i>	<i>31</i>
<i>Photo 4 : Culture du coton dans le nord de la Côte d'Ivoire</i>	<i>75</i>
<i>Photo 5 : Rizières dans le District des Savanes</i>	<i>82</i>
<i>Photo 6: Elevage de bovin à Korhogo</i>	<i>87</i>
<i>Photo 7 : Cultures des Bas-fonds de Korhogo</i>	<i>93</i>
<i>Photo 8 : Mine d'or de Tongon</i>	<i>98</i>
<i>Photo 9 : Usine d'égrainage Ivoire Coton à Boundiali</i>	<i>102</i>
<i>Photo 10 : Sucrière SUCAF</i>	<i>104</i>
<i>Photo 11 : Artisan tisserand de Waraniéné</i>	<i>112</i>
<i>Photo 12 : Université Péléforo-Gbon-Coulibaly</i>	<i>176</i>
<i>Photo 13 : Centre Hospitalier Régional (CHR) de Korhogo</i>	<i>179</i>
<i>Photo 14 : Centre culturel de Boundiali (région de la Bagoué)</i>	<i>206</i>
<i>Photo 15 : Centre-ville de Korhogo</i>	<i>211</i>
<i>Photo 16 : Voie routière de l'axe Korhogo-Abidjan.....</i>	<i>220</i>
<i>Photo 17 : Aéroport de Korhogo.....</i>	<i>223</i>
<i>Photo 18 : Aéroport de Korhogo.....</i>	<i>224</i>
<i>Photo 19 : Gare de Ferkessédougou.....</i>	<i>226</i>

ANNEXES

<i>Annexe 1: Calendrier des rencontres</i>	<i>287</i>
<i>Annexe 2: Table de correspondance entre les termes de l'étude et les axes d'analyse des monographies.....</i>	<i>288</i>
<i>Annexe 3: Liste de succession des préfets et sous-préfets.....</i>	<i>289</i>
<i>Annexe 4 : Liste des sociétés coopératives par département et par filière</i>	<i>295</i>
<i>Annexe 4 : Carte de la météo nationale</i>	<i>309</i>
<i>Annexe 5 : Carte des taux d'humidité en Côte d'Ivoire</i>	<i>310</i>
<i>Annexe 6 : Carte du niveau d'insolation mensuelle en Côte d'Ivoire.....</i>	<i>311</i>

SIGLES ET ABBREVIATIONS

- AGEPE : Agence d'Etudes et de Promotion de l'Emploi de Côte d'Ivoire
- ANADER : Agence nationale d'appui au développement rural
- BAD : Banque Africaine Développement
- BCG : Vaccination antituberculeuse / vaccin bilié Calmette-Guérin
- BOAD : Banque Ouest Africaine de Développement
- CAFOP : Centre d'Animation et de Formation Pédagogique
- CAP : Certificat d'Aptitude Professionnelle
- CAVEL : Cabinet Vétérinaire des Lacs
- CEAP : Certificat élémentaire d'aptitude pédagogique
- CEDEAO : Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
- CDCI : Compagnie de Distribution de Côte d'Ivoire
- CHR : Centre Hospitalier Régional
- CHU : Centre Hospitalier Universitaire
- CIDT : Compagnie ivoirienne pour le développement des textiles
- CIE : Compagnie Ivoirienne d'Electricité
- CIDV : Compagnie ivoirienne pour le développement des cultures vivrières
- CNCE : Caisse Nationale de Crédit et d'Epargne
- COOPEC : Coopérative d'épargne et de crédit
- CSRS : Centre Suisse de Recherche Scientifique
- CNRA : Centre National de Recherche Agronomique
- CPN : Consultation prénatale
- CQP : Certificat de Qualifications Professionnelles
- DEA : Diplôme d'études approfondies
- DESS : Diplôme d'études supérieures spécialisées
- DREN : Direction régionale de l'éducation nationale
- DREN-ET : Directions Régionales de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Technique
- DTC : Vaccin diphtérie, tétanos, coqueluche
- ENS : Enseignants
- ESPC : Etablissement Sanitaire de Premier Contact
- ETBS : Etablissements
- FAP : Femme en âge de procréer
- FDFP : Fond de Développement de la Formation Professionnelle
- FIDA : Fonds International de Développement Agricole
- HVA : Hydraulique Villageoise Améliorée
- HG : Hôpital Général
- INFAS : Institut National des Agents de Santé
- INHP : Institut National d'Hygiène Publique
- IRA : Insuffisance respiratoire aiguë
- ISF : Indice Synthétique de Fécondité
- IST : Infection sexuellement transmissible
- ISTP : Institut supérieur technique professionnel
- MEMEASFP : Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle
- MEMIS : Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité
- MICS : Multiple Indicator Cluster Survey
- MII : Moustiquaire Imprégnée d'Insecticide
- MIILDA : Moustiquaire Imprégnée d'Insecticide à Longue Durée d'Action
- MIRAH : Ministère des Ressources Animales et Halieutiques
- MSLS : Ministère de la Santé et de la Lutte Contre le Sida
- ND : Donnée Non Disponible pour le moment
- NEPAD : Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique
- OMS : Organisation Mondiale de la Santé
- OCACI : Office de Conseil et de Contrat d'Assurance de Côte d'Ivoire

- *PASEA : Projet d'Appui au Système d'Exploitation Agricole*
- *PEC : Pôles économiques de compétitivité*
- *PEMED-CI : Projet d'élaboration des études monographiques et économiques des Districts de la Côte d'Ivoire*
- *PER : Programme Economique Régional*
- *PIB : Produit Intérieur Brut*
- *PND : Plan National de Développement*
- *PNR : Programme National Riz*
- *PNDS : Plan National de Développement Sanitaire*
- *PPU : Programme Présidentiel d'Urgence*
- *PNA : Programme National d'Investissement Agricole*
- *RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat*
- *RM : Désigne le rapport de masculinité. C'est le nombre d'hommes pour 100 femmes.*
- *SAPH : Société Africaine de Plantations d'Hévéas*
- *SAFA : Solidarité Africaine d'Assurance*
- *SATMACI : Société d'assistance technique pour la modernisation de l'agriculture en Côte d'Ivoire*
- *SGBCI : Société Générale de Banques de Côte d'Ivoire*
- *SIM : Système d'Information de Marché*
- *SODECI : Société de Distribution d'Eau de Côte d'Ivoire*
- *SODEFEL : Société pour le développement des fruits et légume*
- *SODEPRA : Société pour le développement de la production animale*
- *SODERIZ : Société pour le développement de la riziculture en Côte d'Ivoire*
- *SODESUCRE : Société pour le développement du sucre*
- *TBR : Taux Brut de reproduction*
- *TDR : Test de Diagnostic Rapide*
- *UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine*
- *UMF : Unité Mobile de Formation*
- *VAA : Vaccin Anti-Amaril*
- *VAR : Vaccination Anti rougeole*
- *VAT : Vaccin Anti Tétanique*
- *ZEE : Zone économique exclusive*

G L O S S A I R E

Découpage administratif du territoire et structure de l'habitat

- **Sous-préfecture** : Nombre de sous-préfectures.
- **Localité** : Lieu de résidence permanente d'une population donnée.
- **Ville** : Selon le RGPH-98, la ville est une localité d'au moins 3000 habitants agglomérées, dotée d'une fonction politique et administrative, et au sein de laquelle la population active agricole est supérieure ou égale à 50 % de la population active totale.
- **Localité urbaine** : désigne la partie centrale de la ville constituée de quartiers clairement délimités et reconnus, et les campements qui s'y rattachent.
- **Localité semi-urbaine** : Localité qui ne vérifie pas les critères remplis par la ville.
- **Localité rurale** : Ensemble des villages reconnus par l'administration territoriale.
- **Chef-lieu de sous-préfecture rurale** : Localité rurale dotée d'une fonction politique et administrative.
- **Campement rattaché** : Habitation ou groupe d'habitations isolées construites en générale à côté d'une exploitation agricole rattachée à une localité. Le campement porte habituellement le nom du propriétaire.
- **Poids démographiques des départements (respectivement des régions)** : calculé en pourcentage, il désigne l'importance démographique du département (respectivement de la région). C'est la part de la population totale du département (respectivement de la région) dans la population totale de la Côte d'Ivoire.
- **Densité** : Nombre d'habitants au km². On obtient la densité d'une localité en rapportant la population de cette localité à sa superficie.

Indicateurs sociaux

- **Indice de jeunesse** : se définit comme étant le poids démographique des jeunes (l'ensemble des individus dont l'âge est compris entre 0 et 14 ans) dans la population totale. Calculé en pourcentage, il est obtenu en divisant la population des jeunes par la population totale.
- **Indice de vieillesse** : se définit comme étant le poids démographique des vieux (l'ensemble des individus dont l'âge est supérieur ou égal à 60 ans) dans la population totale. Calculé en pourcentage, il est obtenu en divisant la population des vieux dans la population totale.
- **Rapport de dépendance** : est obtenu en divisant la population des inactifs (jeunes et vieux confondus) par celle des actifs (individus dont l'âge varie entre 15 et 59 ans).
- **Taux d'analphabétisme** : calculé en pourcentage, il est obtenu en divisant l'effectif des personnes non alphabétisées par l'effectif total des personnes âgées de 6 ans ou plus.
- **Alphabétisé** : est considérée comme alphabète, toute personne âgée de 6 ans ou plus capable de lire et d'écrire dans une langue quelconque.
- **Analphabétisme** : Incapacité à lire, écrire et compter.
- **Taux d'alphabétisation** : Complément à 100 du taux d'analphabétisme.
- **Taux global d'alphabétisation chez les adultes** : proportion des personnes âgées de 15 ou plus capable de lire et d'écrire dans une langue quelconque.
- **Taux de marginalisation** : Proportion des personnes n'ayant pas fréquenté l'école.
- **Taux de fréquentation scolaire** : c'est un bon indicateur permettant d'apprécier le niveau de scolarisation. Il mesure l'importance de la population qui fréquente effectivement l'école. C'est la proportion des personnes qui fréquentent l'école.
- **Coefficient de Gini** : Mesure statistique de la dispersion d'une distribution dans une population donnée.
- **Densité de la population** : Mesure du nombre d'habitants d'une population occupant une portion donnée d'un milieu.
- **Rapport de masculinité** : Le sex-ratio ou sex-ratio (nom masculin¹ ou féminin², souvent abrégé en "SR"), encore appelé rapport des sexes ou rapport de masculinité, est le rapport du

nombre de mâles et de femelles au sein d'une espèce à reproduction sexuée, pour une génération, ou dans la descendance d'un individu

- **Taux d'accroissement démographique** : En démographie, la « croissance démographique » est l'évolution de la taille d'une population pour un territoire donné, le « taux d'accroissement démographique » décrit le rythme de cette évolution (augmentation ou diminution)
- **Taux de fécondité moyen** : nombre moyen d'enfants par femme (voir plus bas pour la définition précise). C'est un indice statistique permettant de mesurer la tendance d'une population à augmenter ou à diminuer naturellement (donc l'accroissement naturel, c'est-à-dire sans tenir compte des flux migratoires).
- **Taux de natalité** : Rapport entre le nombre annuel de naissances et la population totale moyenne sur cette année. Il s'exprime souvent en pour mille (‰).
- **Taux de chômage** : Pourcentage des personnes faisant partie de la population active qui sont au chômage. La population active est la population en âge de travailler et qui travaille ou souhaite travailler.
- **Taux de pauvreté** : Nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté pour une population donnée. Il existe plusieurs définitions du seuil de pauvreté.
- **Taux brut de reproduction** : Le taux de reproduction brut ou taux brut de reproduction est un indicateur démographique destiné à mesurer le degré de remplacement d'une génération par la suivante. Il s'exprime par le nombre de filles mises au monde en descendance finale par cent femmes, rapport non corrigé de l'effet de mortalité, ce qui le différencie du taux net de reproduction qui est la mesure usuelle..
- **Célibataire** : Proportion des personnes âgées de 12 ans ou plus qui n'ont jamais été mariées et qui ne vivent pas avec un homme pour une femme ou une femme pour un homme.
- **Union consensuelle** : Proportion des personnes non mariées (civilement, religieusement ou selon les rites coutumiers) qui vivent en concubinage.
- **Marié** : Proportion des individus dont l'union a été célébrée à l'état civil, ou religieusement ou selon les rites coutumiers.
- **Divorcé** : Proportion des personnes dont le mariage a été rompu par divorce et qui ne se sont pas remariées.
- **Veuf** : Proportion des individus dont le mariage a été rompu par le décès du conjoint et qui ne se sont pas remariés.
- **Taux de polygamie** : Calculé en pourcentage, il mesure l'importance de la polygamie. C'est la proportion des hommes ayant deux épouses ou plus parmi les hommes mariés.
- **Nombre moyen d'épouses par homme marié** : Rapport entre le nombre total des femmes mariées et celui des hommes mariés à condition que les migrations des individus sans leurs conjoints soient négligeables.
- **Taux de rupture d'union** : Proportion des personnes dont l'union a été rompue. Cet indicateur calculé en pourcentage est obtenu en divisant l'effectif des veufs et des divorcés par celui des mariés.
- **Taux de mariages précoces** : calculé en pourcentage, il mesure la proportion des personnes mariées dont l'âge est compris entre 12 et 17 ans.
- **Proportion des personnes mariées** : est obtenu en divisant l'effectif des personnes mariées par l'effectif total de la population âgée de 12 ans ou plus.
- **État civil** : Proportion des personnes n'ayant contracté que le mariage civil.
- **Coutumier** : Proportion des personnes n'ayant contracté que le mariage selon les rites coutumiers.
- **Religieux** : est défini comme la proportion des personnes n'ayant contracté que le mariage religieux.
- **Importance de la population étrangère** : calculée en pourcentage, elle représente la part de la population non ivoirienne dans la population totale.

- **Migration nette** : est obtenue en faisant la différence entre la population résidante et la population native. C'est donc une grandeur algébrique.
- **Taux global d'accroissement dû aux migrations** : calculé en pourcentage, il mesure l'accroissement dû aux migrations. C'est le rapport entre la migration nette et la moitié de la population totale formée par les natifs et les résidents.
- **Non-migrants** : calculé en pourcentage, ils représentent la proportion des personnes résidentes recensées dans leur sous-préfecture ou leur commune de naissance et dont la résidence il y a un an est la même que celle au moment du recensement.
- **Indice de stabilité résidentielle** : calculé en pourcentage, il mesure la stabilité résidentielle. Cet indicateur est obtenu en divisant l'effectif des non-migrants par la population native.
- **Migrants intra-départementaux** : représentent la proportion des individus résidents dont la sous-préfecture ou la commune de résidence et sous-préfecture ou la commune de naissance sont situées dans le même département de la Côte d'Ivoire.
- **Migrants interdépartementaux ou intra-régionaux** : représentent la proportion des individus résidents dont la sous-préfecture ou la commune de résidence et sous-préfecture ou la commune de naissance sont situées dans deux départements différents de la même région de la Côte d'Ivoire.
- **Migrants inter-régionaux** : représentent la proportion des individus résidents dont la sous-préfecture ou la commune de résidence et sous-préfecture ou la commune de naissance sont situées dans deux régions différentes de la Côte d'Ivoire.
- **Migrants extérieurs** : représentent la proportion des personnes résidentes nées à l'étranger et recensées dans une sous-préfecture ou commune de Côte d'Ivoire.

Ressources naturelles

- **Flysh** : Les flyschs (mot d'origine suisse alémanique) sont un ensemble de roches d'origine sédimentaire, formées par la répétition du même « motif » : une strate de grès, surmontée d'une strate de schistes argileux. Ce sont des dépôts marins qui se forment en même temps que les montagnes (formations rocheuses syn-orogéniques), en bassin profond. En affleurements, les strates ont été souvent basculées par les mouvements tectoniques.
- **Sols ferrallitiques** : Sol des zones tropicales humides sous couvert forestier. Sol de couleur rouge, pauvre en silice, mais riche en hydroxydes de fer et aluminium. Couverture altérée de granites et de gneiss, qui peut évoluer, se durcir, et devenir une carapace ferrallitique, ou carapace latéritique.
- **Forêt mésophile** : Forêt dense et moyennement humide, intermédiaire entre la forêt xérophile et la forêt hygrophile.
- **Birrimien** : Ere géologique datant d'environ 2,1 milliards d'années, durant laquelle s'est formée une chaîne de roches caractéristiques de l'Afrique occidentale.
- **Protérozoïque inférieur** : Ere ou période géologique entre 2,5 x 10⁹ et 1,8 x 10⁹ ans
- **Climat Aw** : La classification de Köppen est une classification des climats fondée sur les précipitations et les températures.
 - **Climat A** :
 - Température moyenne de chaque mois de l'année > 18 °C
 - Pas de saison hivernale
 - Fortes précipitations annuelles (supérieure à l'évaporation annuelle)
 - **Régime pluviométrique w** :
 - Saison sèche en hiver
 - Pour A : climat de la savane, P du mois le plus sec < 60 mm et < [100 – (précipitations annuelles moyennes)/25]
 - pour C et D : P du mois hivernal le plus sec < 1/10 du mois le plus humide

Economie

- **Superficie développée** : Pour une culture donnée, c'est le cumul des superficies de toutes les parcelles sur lesquelles elle est présente avec des densités suffisantes pour qu'elle soit la culture principale, la culture secondaire ou tertiaire.
- **Produits alimentaires** : Lait, Viandes, Poissons, Boissons, Graisses et huiles végétales, Sucre
- **Biens intermédiaires** : Coton, Produits métalliques, fibres textiles.
- **Biens d'équipement** : Matériels de transport (routier, aérien et ferroviaire), Machines mécaniques, instruments et appareils d'optique.
- **Autres bien de consommation** : Automobiles, Vêtements, Appareils électro-ménagers, autres articles textiles.
- **Taux d'occupation (tourisme)** : Le taux d'occupation est le rapport entre le nombre de chambres (emplacements) occupées et le nombre de chambres (emplacements) offerts par les hôtels et campings ouverts.
- **Taux d'utilisation (tourisme)** : Rapporte le nombre de chambres (emplacements) occupées au nombre de chambres (emplacements) totales des hôtels et campings, qu'ils soient ouverts ou fermés.

Education

- **Taux net de scolarisation** : Proportion de jeunes d'un âge donné scolarisés par rapport à la population totale du même âge.
- **Indice de parité** : Rapport entre la valeur correspondant au sexe féminin et celle correspondant au sexe masculin pour un indicateur donné.
- **Ecole communautaire** : Les écoles communautaires sont des établissements privés à but non lucratif d'enseignement de base initiées par les communautés pour satisfaire leurs besoins éducatifs.
- **Ratio d'encadrement** : Rapport entre le nombre d'élèves et le nombre d'enseignants d'un établissement.
- **Ratio d'occupation** : Rapport entre le nombre d'élèves et le nombre de salles d'un établissement.
- **Taux brut de scolarisation** : Total des inscriptions dans un niveau spécifique d'éducation, sans distinction d'âge, exprimé en pourcentage de la population officiellement scolarisable au même niveau pour une année scolaire donnée.
- **Signification des termes/groupe pédagogique**
 - (1) Il s'agit des enseignants qui sont en service dans les bureaux de l'IEP
 - (2) Considérer toutes les écoles où des enseignements sont assurés y compris celles qui ne sont pas autorisées
 - (3) Il s'agit d'indiquer le nombre d'écoles dont les chiffres ont été utilisés pour établir la présente synthèse. (Ce nombre sert à calculer le taux de couverture).
 - (4) Un groupe pédagogique est un groupe d'élève d'un même niveau recevant dans un même lieu l'enseignement d'un même maître au même moment. Dans certains cas, Il correspond aux notions de cours unique ou de classe unique.
- **Abandon scolaire** : est défini comme étant le fait qu'une personne dont l'âge est compris entre 6 et 20 ans ait fréquenté l'école sans avoir achevé le cycle ou soit sorti carrément du système scolaire.
- **Taux d'abandon scolaire** : calculé en pourcentage, il est obtenu en rapportant l'effectif des personnes ayant abandonné l'école à la population totale âgée de 6 à 20 ans.
- **Transition (taux de)** : Rapport entre le nombre d'élèves nouvellement admis dans la première année d'étude d'un niveau d'enseignement au cours d'une année scolaire et le nombre d'élèves inscrits dans la dernière année d'étude du niveau d'enseignement immédiatement inférieur de l'année scolaire précédente.

Santé

- **Accouchement assisté** : utilisation d'un instrument approprié (ventouse, forceps ou spatules) pour accélérer l'expulsion du nouveau-né lors de l'accouchement.
- **Bilharziose urinaire** : La bilharziose, appelée aussi schistosomiase est une maladie tropicale qui atteint des millions de personnes à travers le monde et responsable de centaines de milliers de décès chaque année. C'est une maladie chronique que l'on contracte au contact de l'eau, ce qui permet le passage de larves de parasites à travers la peau. Il existe plusieurs types de bilharziose : la bilharziose intestinale et urinaire notamment
- **Consultation Postnatale** : Examen de contrôle qui doit être effectué dans les 6 à 8 semaines qui suivent un accouchement.
- **Incidence globale** : En épidémiologie, le taux d'incidence rapporte le nombre de nouveaux cas d'une pathologie observés pendant une période donnée - population incidente - à la population dont sont issus les cas (pendant cette même période) - population cible -. Il est un des critères les plus importants pour évaluer la fréquence et la vitesse d'apparition d'une pathologie.
- **Taux de prévalence** : mesure de l'état de santé d'une population à un instant donné. Pour une affection donnée, elle est calculée en rapportant à la population totale le nombre de cas de maladies présents à un moment donné dans une population. Elle est exprimée en %.
- **Pian** : Tréponématose causée par un tréponème (*Treponema pallidum* pertenuae, une bactérie spirochète). Elle entraîne une infection cutanée pouvant ensuite s'étendre et produire des lésions dans les tissus profonds, notamment osseux, par contiguïté
- **Taux d'occupation des lits** : Le taux d'occupation des lits d'hôpitaux représente la somme des journées d'hospitalisation au cours d'une période donnée (en général une année) divisée par le nombre de lits disponibles, Il indique le degré d'utilisation des lits disponibles durant une période déterminée.
- **Ulcère de Buruli** : L'ulcère de Buruli est une infection chronique débilitante de la peau et des tissus mous pouvant entraîner des déformations et des incapacités permanentes
- **CPN1** : Première consultation prénatale.
- **CPN4** : Quatrième consultation prénatale.
- **VAT2+** : Vaccin anti-tétanique (deuxième dose).
- **DTC3** : Troisième dose de vaccin antidiphtérique-antitétanique-anticoquelucheux
- **Polio3** : Vaccin contre la Polio
- **BCG** : Le Bacille de Calmette et Guérin est le vaccin contre la tuberculose
- **VAR** : Vaccin contre la rougeole, la rubéole, les oreillons et la varicelle
- **VAA** : Vaccin Anti Amaril (vaccin contre la fièvre jaune)

Infrastructures

- **Taux d'urbanisation** : Proportion de personnes habitant une ville ; pourcentage d'habitants en zone urbaine par rapport au reste de la population.
- **Mode d'occupation des sols (MOS)** : Inventaire exhaustif de la couverture bio-physique de la surface d'un territoire donné
- **Taux de couverture électrique** : Rapport entre la population vivant dans les localités électrifiées et la population totale de la zone.
- **Densité routière** : Rapport entre la densité du réseau routier et la superficie du territoire.
- **Taux de revêtement** : Rapport entre la superficie de route bitumée et la superficie total des routes
- **Classification des routes** : La loi de 1 961 classe les routes en 3 catégories:
 - a. Catégorie A : routes nationales à grande circulation (relient les chefs-lieux de préfecture et font la jonction avec les pays limitrophes) ;
 - b. Catégorie B : routes nationales d'intérêt général (relient les chefs-lieux des sous-préfectures entre eux et au réseau A) ;

- *c. Catégorie C : routes nationales d'intérêt régional (relient les villages entre eux et aux réseaux A et B) ;*
- *d. Non Classées NC : toutes les autres routes et celles qui ont été construites après 1966.*

BIBLIOGRAPHIE

- Cote d'ivoire une succession manquée.* (s.d.). Récupéré sur La documentation française:
<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/d000013-cote-d-ivoire-une-succession-manquee>
- Person. Y. (1968). *Samori, une révolution dyula*. IFAN.
- Atlas de l'ouest de la Côte d'Ivoire*, Institut de Géographie Tropical, juillet 1996
- Monographies de régions, Préfectures de région*, 2013
- Plan National de Développement*, Ministère d'Etat Ministère du Plan et de Développement, 2012-2015
- Recensement Général de la Population et de l'habitat*, Institut National de la Statistique, Projections 2014
- Atlas de La Côte d'Ivoire*, Les éditions Jaguar, 2013
- Situation de l'emploi en Côte d'Ivoire*, Agence d'étude et de promotion de l'emploi, 2012
- Enquête sur le niveau de vie des ménages*, Institut National de la Statistique, 2008
- Enquête-cadre de la pêche artisanale continentale*, Ministère des ressources animales et halieutiques, 2013
- Annuaire statistique de l'éducation*, Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique, 2014
- Annuaire Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle*, Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique, 2012
- Annuaire statistique de la santé*, Ministère de la Santé et de la lutte contre le SIDA, 2013
- Programme Présidentiel d'Urgence*, 2012
- Enquête Multiple Indicator Cluster Survey (MICS)*, 2012
- Atlas des Villes*, Ministère d'Etat Ministère du Plan et de Développement, 2008
- Atlas de la population et des équipements*, Ministère d'Etat Ministère du Plan et de Développement, 2008
- Programme gouvernemental de construction de 60 000 logements sociaux et économiques en Côte d'Ivoire*, 2012
- Données d'exploitation CIE*, Compagnie Ivoirienne d'électricité, 2014
- Rapport sur les violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire commises à l'Ouest de la Côte d'Ivoire* ONUCI
- Côte d'Ivoire, le Grand Ouest, Clé de la Réconciliation*, International Crisis Group
- Rapport sur l'économie locale de Korhogo et sa zone d'influence*, OCDE, 1999

A N N E X E S

Annexe 1: Calendrier des rencontres

Date	Région	Description
Lundi 23 juin matin	PORO	Réunion le Directeur Régional DR Plan du District des Savanes et le Directeur départemental DD Plan Korhogo
		Réunion avec M. Le Préfet de Korhogo
		Visite du village d'artisan de Waraniene
Lundi 23 Après midi	PORO	Visite de la Compagnie Ivoirienne de Coton - COIC Sa
		Visite de l'Aéroport de Korhogo
Mardi 24 juin matin	PORO	Réunion avec M. Le Préfet de département de Sinemantiali
	TCHOLOGO	Réunion avec M. Le Préfet de Ferkessédougou Plénière avec les Directions Régionales des Ministères Techniques
Mardi 24 Après midi	TCHOLOGO	Visite de la Sucrière SUCAF Côte d'Ivoire
		Visite de la gare ferroviaire de Ferkessédougou
Mercredi 25 juin matin	PORO	Visite du Centre Hospitalier Régional de Korhogo
		Visite de l'Institut de Renforcement du capital humain et d'Appui au Développement Local (ONG)
Mercredi 25 juin après-midi	PORO	Visite d'une gare routière de voyageurs –Société UTNA
		Visite des cultures maraichères
		Visite des artisans du karité
		Visite du marché de vente de bétail
		Visite de l'université Peleforo Gon Coulibaly
Jeudi 26 juin matin	BAGOUE	Réunion avec M. Le Préfet de Boundiali Plénière avec les principaux acteurs locaux (Directions techniques régionales, chef de services, gendarmerie, chefs de villages,...)
		Visite de la société Ivoire Coton
		Visite d'une des mosquées de Boundiali
Jeudi 26 juin après-midi	BAGOUE	Visite du marché local de Boundiali
		Visite de la bibliothèque et du centre culturel
		Visite de la mission catholique
Vendredi 27 juin matin	PORO	Visite de la mine d'or de Tongon (Rangold)
		Réunion avec M. le DR Plan Réunion de clôture avec M. Le Préfet

Annexe 2: Table de correspondance entre les termes de l'étude et les axes d'analyse des monographies

Termes de références	Axes d'analyse des monographies
Ressort territorial	<i>Axe 1 : Territoire et démographie</i>
Cadre naturel et ses ressources	
Peuplement	
Dynamique et état de la population	
Activités économiques	<i>Axe 2 : Développement économique</i>
Urbanisation, système régional des villes et paysages urbains	<i>Axe 4 : Infrastructures et urbanisation</i>
Equipements et infrastructures régionaux et leur localisation	
Environnement et cadre de vie	
Accès aux services sociaux de base	<i>Axe 3 : Développement socio-culturel</i>
Atouts et contraintes du développement régional	<i>Axe 5 : Perspectives de développement</i>
Perspectives de développement	

Annexe 3: Liste de succession des préfets et sous-préfets

<i>Niveau régional</i>				
Circonscription administrative	N°	Désignation du Préfet	Période de commandement	
			Arrivée	Départ
TCHOLOGO	1	Dosso Amadou	1974	1981
	2	Zando Gonnet	1981	1986
	3	Koudougnon Sahowa	1986	1989
	4	Dia Niamien	1989	1991
	6	Gada Yao Kouakou	1991	1997
	7	N'Dri Amié Augustin	1997	2000
	8	Col Gbohhou Jean	2000	2001
	9	Koffi Bony Ernest	2001	2002
	10	Dosso Adama	2007	2009
	11	Koffi Jacques Logbognon	2009	2011
	12	Traoré Vassiriki	2011	2012
	13	Diakité soualoho	2012	Jusqu'à ce jour

<i>Niveau départemental</i>				
Circonscription administrative	N°	Désignation du Préfet	Période de commandement	
			Arrivée	Départ
Sinématiali	1	Namory Doumbia	06/04/2009	06/10/2014
	2	Bini Koffi (secrétaire général de Préfecture)	06/10/2014	Jusqu'à ce jour
M'Bengué	1	Catcha Picard (secrétaire administratif)	11/08/1961	19/10/1961
	2	Kadio Koffi Séraphin	17/11/1961	23/04/1963
	3	Koné Adama	23/04/1963	03/07/1965
	4	Blé Gba Gaston	02/07/1965	12/12/1965
	5	Fanny Souleymane	16/12/1965	12/04/1966
	6	Beugre Gnanago Dominique	12/04/1966	09/10/1968
	7	Foule Ety Simplicie	09/10/1968	30/07/1970
	8	Diorogo Desiré	31/07/1970	07/08/1975
	9	Legré Lohourignon	07/08/1975	22/02/1979
	10	Traoré Técoura (attaché administratif)	22/02/1979	02/09/1981
	11	Decret Blowfa Frederic	02/09/1981	26/01/1982
	12	Tanou Etekou Philippe (administrateur civil)	26/01/1982	15/10/1983
	13	Adou Kouao Lucien (administrateur de services financiers)	15/10/1983	25/09/1986
	14	Gneba Bailly Joseph (administrateur civil)	25/09/1986	18/10/1986
15	Danguy Adouko Greg ire	29/10/1986	03/08/1990	
16	Assoko Seka Pascal (administrateur)	03/08/1990	08/10/1991	

<i>Niveau départemental</i>				
Circonscription administrative	N°	Désignation du Préfet	Période de commandement	
			Arrivée	Départ
		des services financiers)		
	17	Doh Roger (financier principal)	08/10/1991	15/06/1994
	18	Baotto Louis Gustave (attaché administratif)	15/06/1994	26/09/1997
	19	Diomande Cyrille Ambroise (administrateur civil)	26/09/1997	20/09/2000
	20	Guebo Dja Eben Ezer	20/09/2000	21/03/2002
	21	Gouilly Assouaga	21/03/2002	19/09/2002
	22	Yao Kouakou Firmin	10/10/2007	21/04/2013
	23	Guiba Koné (grade2)	21/04/2013	Jusqu'à ce jour
Tengrela	1	Kipre		
	2	Konan Norberd		
	3	Nicola N'guessan		
	4	Loukou Kouame Entoine		
	5	Wehoko		
	6	Hiva Jean		
	7	Ago Edmon Vene		
	8	Dje Dje Jean		
	9	Koulibaly Issa		
	10	Dinde Konin		
Boundiali	1	Sob Esmel Thimotee (administrateur civil)	12-11-74	23-09-76
	2	Philippe Harding (administrateur civil)	24-09-76	01-09-81
	3	Dosso Amadou (administrateur civil)	02-09-81	13-10-82
	4	Brou Adepaud Gaudens (administrateur civil)	14-10-82	27-10-84
	5	K. Sahoua Heri (administrateur civil)	27-10-84	01-09-86
	6	Raymond B. Adahi (administrateur civil)	01-09-86	12-09-91
Boundiali (suite)	7	Kouamelan Niangoran Er. (administrateur civil)	12-09-91	24-03-94
	8	Kouassi Yao Germain (administrateur civil)	24-03-94	31-07-97
	9	Aliman Ekue Ignace (administrateur civil)	31-07-97	16-03-2000
	10	Augustin N'drin Amie (administrateur civil)	16-03-2000	20-08-2000
	11	Kouadio Yao (administrateur civil)	20-08-2000	16-07-2001
	12	Gbamele K. Adrien (administrateur civil)	16-07-2001	19-09-2002
	13	Gbamele K. Adrien (administrateur civil)	11-07-2007	07-04-2009
	14	Attri J. Cyrille (administrateur civil)	07-04-2009	11-04-2011

<i>Niveau départemental</i>				
Circonscription administrative	N°	Désignation du Préfet	Période de commandement	
			Arrivée	Départ
	15	N'dri Y. Lazare(administrateur civil)	11-04-2011	06-11-2012
	16	Issa Coulibaly(administrateur civil)	16-11-2012	
Kouto	1	N'da Kouame Jean Noel	07-04-2009	05-11-2012
	2	Kouame Bi Kacou Clement	05-11-2012	
	1	Vabre Louis (Adm Civil)	1962	1963
	2	Koblan Huberson (Adm Civil)	1963	26/01/1970
	3	Filly Cissoko (Adm Civil)	20/01/1970	12/08/1975
	4	Ally Jean (Adm Civil)	12/08/1975	22/09/1976
	5	Elloh Jean Baptiste (Adm Civil)	22/09/1976	31/08/1981
	6	Bombet Emile (Colonel Fanci)	31/08/1981	30/11/1990
	7	Foule Kouame(Adm Civil P I)	30/11/1990	23/09/1991
	8	Diakite Issa (Colonel Fanci)	23/09/1991	24/03/1994
	9	Offoumou Yapo (Adm Civil)	24/03/1994	13/02/1995
	10	N Zi Paul David (Adm Civil)	13/02/1995	14/08/1996
	11	Ndabian Eby (Adm Civil)	14/08/1996	15/03/2000
	12	Hoba Gaston (Adm Civil)	15/03/2000	
	13	Konan Nestor		
14	Auguste Tahan	2007	2010	
15	Daouda Ouattara	2010	Jusqu'à nos jours	

<i>Niveau sous-préfecture</i>				
Circonscription administrative	N°	Désignation du Sous-préfet	Période de commandement	
			Arrivée	Départ
Ferkessédougou	1	Yobouet Ouffoué	1960	1970
	2	Coulibaly Moussa	1970	1972
	3	Gohi Bi Kiè	1972	1974
	4	Klocou Guillaume	1974	1976
	5	N'Dri Kouadio Jean	1976	1981
	6	Dégré Kacou Blaise	1981	1986
	7	Issa Diakité	1986	1986
	8	Konan N'Dri	1989	1992
	9	Flan Norbert	1992	1997
	10	Koné Amadou	1997	1998
	11	Niamkey Basile	1998	2000
	12	Womblegnon Célestin	2000	2002
	13	Shérif Brahima	2007	2009
	14	Mane Abdoulaye	2009	2014

<i>Niveau sous-préfecture</i>				
Circonscription administrative	N°	Désignation du Sous-préfet	Période de commandement	
			Arrivée	Départ
	15	Kouadio Koffi Séraphin	Depuis 31/01/2014	Jusqu'à ce jour
Togoniere	1	Yao Martin	09/2010	30/2014
	2	Kaolin	30/2014	Jusqu'à ce jour
Koumbala	1	Vaha Nionan Nestor (Officier des FANCI, chef de Bataillon)	08/03/1975	14/08/1975
	2	Aboli Bi Mangouan Frédéric (secrétaire Administratif)	14/08/1975	26/02/1979
	3	Aka Miézan Florent (<i>Attaché Administratif</i>)	26/02/1979	05/09/1981
	4	Bissouman Dodo (<i>Attaché Administratif</i>)	05/09/1981	23/10/1984
	5	Djégré Kakou Blaise (Administrateur Civil)	23/10/1984	21/08/1986 16/08/1989
		Issa Diakité (Administrateur Civil)	21/08/1986	12/08/1991
		Konan N'Dri (<i>Attaché Administratif</i>)	16/08/1989	13/09/1996
		Flan Norbert (<i>Attaché Administratif</i>)	12/08/1991	
	6	Yao Kouassi Bruno (Administrateur Civil)	13/09/1996	30/09/1997
	7	Sidiki Coulibaly (Administrateur Civil)	30/09/1997	15/09/2001
	8	N'guessan Kamon (Administrateur Civil)	15/09/2001	19/09/2002
9	Nemlin Théophile Eloi	15/08/2007	27/03/2009	
10	Kouadio Koffi Séraphin (Administrateur Civil)	27/03/2009	29/01/2014	
11	Gnalla Daniel (Administrateur Civil)	Depuis le 29/01/2014	Jusqu'à ce jour	
Dikodougou	1	Kattié Coulibaly (Secrétaire administratif)	07/1965	19/10/1968
	2	Konan Kouassi Martin (Secrétaire administratif)	19/10/1968	01/03/1971
	3	Dallo Marcel Honoré (contrôleur du travail)	01/03/1971	09/1976
	4	Blé Gaston (<i>Attaché administratif</i>)	09/1976	27/09/1981
	5	Assié Keke (Administrateur Civil)	27/09/1981	25/09/1982
Dikodougou (suite)	6	Gossiho Gilbert (Administrateur Civil)	25/09/1982	07/10/1983
	7	Diomandé Dro (<i>Administratif Civil</i>)	07/10/1983	05/10/1991
	8	Bissouma Dodo (Administrateur Civil)	05/10/1991	30/09/1997

<i>Niveau sous-préfecture</i>				
Circonscription administrative	N°	Désignation du Sous-préfet	Période de commandement	
			Arrivée	Départ
	9	Santou Dominique (Administrateur)	30/09/1997	2000
	10	Tia David (Administrateur Civil)	2000	19/09/2002
	11	Kouamé Kouakou (Administrateur Civil)	10/10/2007	02/02/2014
	12	Tougma Amalaman Fram Moise	Depuis 02/02/2014	Jusqu'à ce jour
Sinématiali	1	Djaha Jean-Baptiste	1961	27/01/1964
	2	Gnagni Angaté	27/01/1964	14/10/1968
	3	Coulibaly Moussa	14/10/1968	08/10/1974
	4	Yézion Dahou Albert	08/10/1974	09/06/1978
	5	Bringa Kouakou	09/06/1978	26/09/1981
	6	Gbohou Jean	26/09/1981	13/08/1986
	7	Diomandé El Hadji Aboubakar	13/08/1986	06/10/1991
	8	Gnéblé Betta Georges Philippe	06/10/1991	10/05/1994
	9	Koissi Miézan Henri Abel	10/05/1994	12/09/1996
	10	Kouassi Ban	12/09/1996	20/09/2000
	11	Traha Séoulou	20/09/2000	17/01/2002
	12	Diomandé Cyrille Ambroise	17/01/2002	21/03/2002
	13	Brou Yao	21/03/2002	19/09/2002
	14	Brou Yao	18/10/2007	17/04/2009
	15	Siaka Akichi Armand Lazare	17/04/2009	Jusqu'à ce jour
Kagbolodougou	1	M.Yapo Adepeau Fidèle Jocelyn	Depuis le 30/01/2014	Jusqu'à ce jour
Bahouakaha	1	M. Kouadio Kouamé Denis	Depuis le 31/01/2014	Jusqu'à ce jour
Sediogo	1	M. Mabea Touatohou Simplicie	Depuis le 14/07/2014	Jusqu'à ce jour
Katiali	1	Dié Tohet Ernest Elysée		
Bougou	1	Abou Bedi Michelle		
Katogo	1	Dakoury Gbeté Romain		
Kong	1	N'Dri Tiémélékro	06/06/1961	07/05/1963
	2	Adoh Jean Pierre	07/05/1963	16/02/1964
	3	Mevaly Soumahoro	15/05/1964	11/01/1965
	4	Anoma Pierre	06/03/1965	22/01/1970
	5	Goly Haulaty Vincent	22/01/1970	25/09/1974
	6	Coutou Gilbert	25/09/1974	15/08/1978
	7	Dougrou N'Djessan	15/08/1978	09/03/1979
	8	Ghohou Jean	09/03/1979	29/08/1981
	9	Moulaye Bayo Jean	29/08/1981	29/10/1984
	10	Blé Gaston	29/10/1984	09/10/1990
	11	Anon Pierre Evariste	09/10/1990	09/09/1996
	12	Famy Kouamé René	09/09/1996	
	13	Akichi Assemien		

<i>Niveau sous-préfecture</i>				
Circonscription administrative	N°	Désignation du Sous-préfet	Période de commandement	
			Arrivée	Départ
	14	Dogo Zama Christophe	09/2000	12/2000
	15	Victoire Sié Noufé	12/2000	19/09/2002
	16	Sory Jean Pierre	10/2007	31/01/2014
	17	Kouassi Brou	31/07/2014	Jusqu'à ce jour
Boundiali	1	Dogo Koffi Charles		
	2	Yao Kouassi	27-03-2009	Jusqu'à ce jour
Ganaoni	1	Diarrassouba Drissa	2007-2013	
	2	Ange Gagne	2014	
Siempurgo	1	Loure Falle Jean-Baptiste	2007	
	2	Ourega Assamba Gregoire	2010	
Kassere	1	Kplegnon Go Anicet	2014	
Baya	1	Gouligoula Marcel	2014	
Kouto		Dou Amponsahemmanu	Actuel	
Sianhala		Yao Koffi Michel	Actuel	
Blességué		Boualy Djrabou Jacob	Actuel	
Gbon		Zao Kouaméyokolyvinc	Actuel	
Kolia		Konan Kouadio Raymond	Actuel	
Tengrela		Toure Falle Jean-Baptiste	24 janvier 2014	
Debete		Heboubro Bourahima	24 janvier 2014	
Kanakono		Kouassi Ahie Jean-Baptiste		

Annexe 4 : Liste des sociétés coopératives par département et par filière

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
BAGOUE	BOUNDIALI	ANACARDE	COOPERATIVE DE LA FRUITIERE DE LA BAGOUE (LFB COOP-CA)
BAGOUE	BOUNDIALI	ANACARDE	COOPERATIVE DES FEMMES AGRICULTRICES DE BOUNDIALI (COOFAB COOP-CA)
BAGOUE	BOUNDIALI	ANACARDE	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE KOTOGNONTALA-WOBIN DE TENGRELA (KOTOWOBIN COOP-CA)
BAGOUE	BOUNDIALI	ANACARDE	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS DE CAJOU ET DE VIVRIERS DE LA BAGOUE (SCOOPS CAVIB)
BAGOUE	BOUNDIALI	ANACARDE	SOCIETE COOPERATIVE TCHEWY ANACARDE (COOP-CA TCHEWY ANACARDE)
BAGOUE	BOUNDIALI	ANACARDE	SOCIETE COOPERATIVE TCHOGONAN DE BOUNDIALI (TCHOGONAN COOP-CA)
BAGOUE	BOUNDIALI	COCO	COOPERATIVE DE LA FRUITIERE DE LA BAGOUE (LFB COOP-CA)
BAGOUE	BOUNDIALI	COTON	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DU PONGALA
BAGOUE	BOUNDIALI	COTON	SOCIETE COOPERATIVE ALLAH-KABO DE GANAONI (SOCAKG)
BAGOUE	BOUNDIALI	COTON	SOCIETE COOPERATIVE BINKADI DE YELE
BAGOUE	BOUNDIALI	COTON	SOCIETE COOPERATIVE BINKADI DES AGRICULTEURS DE LANDIOUGOU (COOBAG-LA COOP-CA)
BAGOUE	BOUNDIALI	COTON	SOCIETE COOPERATIVE DU PONGALA SUD (SOCOWOPS)
BAGOUE	BOUNDIALI	COTON	SOCIETE COOPERATIVE SABARI DE BOUNDIALI (SOCOSAB SCOOPS)
BAGOUE	BOUNDIALI	COTON	SOCIETE COOPERATIVE SOUTRA DU PONGALA (CSP COOP-CA)
BAGOUE	BOUNDIALI	COTON	SOCIETE COOPERATIVE WAAFARA DE BAY A (COWABA COOP-CA)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
BAGOUE	BOUNDIALI	COTON	SOCIETE COOPERATIVE WOBIN DE BOUNDIALI (COWOBO COOP-CA)
BAGOUE	BOUNDIALI	COTON	SOCIETE COOPERATIVE WOBINGUINAN DES S/P DE BAYA ET KASSERE (COWOKAB COOP-CA)
BAGOUE	BOUNDIALI	COTON	SOCIETE COOPERATIVE WOLOGAGNIGUI DE SOGO (COWOLOKA COOP-CA)
BAGOUE	BOUNDIALI	COTON	SOCIETE COOPERATIVE WOMIENGNON DE SIEMPURGO (SOCOWOSI)
BAGOUE	BOUNDIALI	COTON	SOCIETE COOPERATIVE WOPININ DES AGRICULTEURS DE BOUNDIALI (COWABO COOP-CA)
BAGOUE	BOUNDIALI	FRUITS	COOPERATIVE DE LA FRUITIERE DE LA BAGOUE (LFB COOP-CA)
BAGOUE	BOUNDIALI	RIZ	SOCIETE COOPERATIVE DES FEMMES AGRICULTRICES (COOFAB COOP-CA)
BAGOUE	BOUNDIALI	VIVRIER (AUTRE QUE RIZ)	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS DE CAJOU ET DE VIVRIERS DE LA BAGOUE (SCOOPS CAVIB)
BAGOUE	KOUTO	ANACARDE	GNADONNON LOTCHIAN DE GBON (GNADONNON LOTCHIAN COOP-CA)
BAGOUE	KOUTO	COTON	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE TIEPOROGO DE LA S/P DE KOLIA (CATSK COOP-CA)
BAGOUE	KOUTO	COTON	SOCIETE COOPERATIVE BEH KANIDJANA DE ZIASSO (COBEZI COOP-CA)
BAGOUE	KOUTO	COTON	SOCIETE COOPERATIVE BINKADI DE KOUTO (SCBK)
BAGOUE	KOUTO	COTON	SOCIETE COOPERATIVE BINKADI DE WORA (COWOKO COOP-CA)
BAGOUE	KOUTO	COTON	SOCIETE COOPERATIVE DES AGRICULTEURS DE ZAGUINASSO DE LA S/P DE KOUTO (CAZAKO COOP-CA)
BAGOUE	KOUTO	COTON	SOCIETE COOPERATIVE KATANNA DE GBO N (SCKG)
BAGOUE	KOUTO	COTON	SOCIETE COOPERATIVE KATCHINZILE DE N'DEOU (SCKN)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
BAGOUE	KOUTO	COTON	SOCIETE COOPERATIVE SIENREPININ DE KOLIA (SOCOSIKO)
BAGOUE	KOUTO	COTON	SOCIETE COOPERATIVE WOUPAPIE DES AGRICULTEURS DE MAHALE (CWAM COOP-CA)
BAGOUE	KOUTO	FRUITS	SOCIETE COOPERATIVE WOUPAPIE DES AGRICULTEURS DE MAHALE (CWAM COOP-CA)
BAGOUE	TENGRELA	COTON	COOPERATIVE KADIELEBDE TENGRELA (COOP-CA CKT)
BAGOUE	TENGRELA	COTON	SOCIETE COOPERATIVE DE KALILE (SOCOKA)
BAGOUE	TENGRELA	COTON	SOCIETE COOPERATIVE BADEYAN DE TENGRELA
BAGOUE	TENGRELA	COTON	SOCIETE COOPERATIVE DENIBA DE NEGUEPIE (SOCODEN)
BAGOUE	TENGRELA	COTON	SOCIETE COOPERATIVE KOUROUBA DE NEGUEPIE (S.CO.KOU.NE COOP-CA)
BAGOUE	TENGRELA	COTON	SOCIETE COOPERATIVE SABARI DE KANAKONO (S.CO.SA.KA COOP-CA)
BAGOUE	TENGRELA	RIZ	SOCIETE COOPERATIVE KOTOGNONGOLA WOBIN DU DEPARTEMENT DE TENGRELA (S.KOTO.WOBIN COOP-CA)
PORO	DIKODOUGOU	COTON	SOCIETE COOPERATIVE DE KALAHA (SCK)
PORO	DIKODOUGOU	COTON	SOCIETE COOPERATIVE BENNITENIN DE PLEURO (SOCOBEP)
PORO	DIKODOUGOU	COTON	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS AGRICOLES DU NORD
PORO	DIKODOUGOU	COTON	SOCIETE COOPERATIVE GNANAGNON DE SOKPOKAHA (CO.GNA.SO)
PORO	DIKODOUGOU	COTON	SOCIETE COOPERATIVE LAGNON DE BORON (SOCOLAB)
PORO	DIKODOUGOU	COTON	SOCIETE COOPERATIVE YEGNON DE GNASSOUMASSO (COYEGNA)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
PORO	DIKODOUGOU	FRUITS	SOCIETE COOPERATIVE BENNITENIN DE PLEURO (SOCOBEP COOP-CA)
PORO	DIKODOUGOU	FRUITS	SOCIETE COOPERATIVE GNANAGNON DE SOKPOKAHA (SCOGNA.SO COOP-CA)
PORO	DIKODOUGOU	FRUITS	SOCIETE COOPERATIVE YEGNON DE GNASSOUMASSO (SCOYEGNA COOP-CA)
PORO	DIKODOUGOU	VIVRIER (AUTRE QUE RIZ)	PEBANAGNANA SCOOPS
PORO	KOMBORODOUGOU	COTON	COOPERATIVE WOBEB DE NAKALAKAHA (COWONAK SCOOPS)
PORO	KORHOGO	COTON	COOPERATIVE AGRICOLE CHIGATA DE KARAKORO
PORO	KORHOGO	COTON	COOPERATIVE BINKADY DES AGRICULTEURS DE SIRASSO
PORO	KORHOGO	COTON	COOPERATIVE TINMIGAMON DE SEGUETIELE (COOPTINSE COOP-CA)
PORO	KORHOGO	COTON	COOPERATIVE TINMIGAMON DE SEGUETIELE (COOPTINSE COOP-CA)
PORO	KORHOGO	COTON	SOCIETE COOPERATIVE LOMANAN DE M'BENGUE (UCOLOM COOP-CA)
PORO	KORHOGO	COTON	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE COYEFA FAPAHA
PORO	KORHOGO	COTON	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE PROGRES DE KORHOGO
PORO	KORHOGO	COTON	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE WOBEGNON DE KORHOGO
PORO	KORHOGO	COTON	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE WOMIENGNON DE KAMARA
PORO	KORHOGO	COTON	SOCIETE COOPERATIVE BAMAINZANGA DE KORHOGO-NAMENEVOGO (COO.BA.CO.NA)
PORO	KORHOGO	COTON	SOCIETE COOPERATIVE BARAKA DE KABEVOGO (COOP.BA.K)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
PORO	KORHOGO	COTON	SOCIETE COOPERATIVE BINKADI TAHOUARA
PORO	KORHOGO	COTON	SOCIETE COOPERATIVE DE CULTURE ATTELEE DE SIRASSO
PORO	KORHOGO	COTON	SOCIETE COOPERATIVE DE GNANWODJO DE SIRASSO
PORO	KORHOGO	COTON	SOCIETE COOPERATIVE DES AGRICULTEURS DE KORHOGO (SCOOA-CI)
PORO	KORHOGO	COTON	SOCIETE COOPERATIVE DES AGRICULTEURS DU KOUFOULO (SO. COOP.A.K)
PORO	KORHOGO	COTON	SOCIETE COOPERATIVE DES EXPLOITANTS AGRICOLES DE KORHOGO (SCEAK-CA)
PORO	KORHOGO	COTON	SOCIETE COOPERATIVE DES EXPLOITANTS AGRICOLES YEGNON DE KORHOGO (SOCEACY-K)
PORO	KORHOGO	COTON	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS AGRICOLE DU GRAND NORD
PORO	KORHOGO	COTON	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS AGRICOLE DU NORD
PORO	KORHOGO	COTON	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS DEN COTON DE COTE D'IVOIRE (SUPCCI COOP-CA)
PORO	KORHOGO	COTON	SOCIETE COOPERATIVE DJAMA DE LABELEKAHA (DJAMA)
PORO	KORHOGO	COTON	SOCIETE COOPERATIVE DJIGUISSEME EN COTE D'IVOIRE (COOP-CA CODCI)
PORO	KORHOGO	COTON	SOCIETE COOPERATIVE FORAMANA DE NAPIE (SCFN)
PORO	KORHOGO	COTON	SOCIETE COOPERATIVE FOUNGNIGUE DE KASSNGBARAGA (SOCOFOK)
PORO	KORHOGO	COTON	SOCIETE COOPERATIVE FOUNGNIGUE DE SEKONGAHA (SOCOFOSE)
PORO	KORHOGO	COTON	SOCIETE COOPERATIVE IVOIRIENNE DES PRODUCTEURS AGICOLE ET ELEVEURS DE KARAKORO

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
PORO	KORHOGO	COTON	SOCIETE COOPERATIVE IVOIRIENNE DES PRODUCTEURS AGRICOLES (SCIPRAG)
PORO	KORHOGO	COTON	SOCIETE COOPERATIVE KATCHENEFOWA DE OLEOKAHA
PORO	KORHOGO	COTON	SOCIETE COOPERATIVE KOLOTIOLOGAFOLO DE LITIO (SCOKOLI)
PORO	KORHOGO	COTON	SOCIETE COOPERATIVE KPARATIOGO DE TANGAFLA (SCKT)
PORO	KORHOGO	COTON	SOCIETE COOPERATIVE LAGNON COTON- ANACARDE (LCA)
PORO	KORHOGO	COTON	SOCIETE COOPERATIVE LOMANA DE LITIO (COLOLI)
PORO	KORHOGO	COTON	SOCIETE COOPERATIVE NARNOUGOU S/P KARAKORO-KOMBORDOUGOU (CONAKAKO)
PORO	KORHOGO	COTON	SOCIETE COOPERATIVE PONDALA COTON DE KORHOGO
PORO	KORHOGO	COTON	SOCIETE COOPERATIVE SEGNENEGNON DE SIRASSO (SO.CO.SE.SIR)
PORO	KORHOGO	COTON	SOCIETE COOPERATIVE SIGATA DE KOMBORO (SCSK)
PORO	KORHOGO	COTON	SOCIETE COOPERATIVE WOBÉ WOGNON DE KANOROBA (COOWOKA)
PORO	KORHOGO	COTON	SOCIETE COOPERATIVE WOBÉH DE NIOFOIN
PORO	KORHOGO	COTON	SOCIETE COOPERATIVE WOGNON DE NAPIE (COWONA COOP-CA)
PORO	KORHOGO	COTON	SOCIETE COOPERATIVE WOLO IGNON DE DASSOUNGBO (COWIDAS)
PORO	KORHOGO	COTON	SOCIETE COOPERATIVE WOMIENGNON DE TAHOUARA (COWOMTA)
PORO	KORHOGO	COTON	SOCIETE COOPERATIVE YEBEH DE BINGUEBOUGOU (COYEBEH)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
PORO	KORHOGO	COTON	SOCIETE COOPERATIVE YEFOUGNIPININ DE TIORONARADOUGOU (SOCOYETI)
PORO	KORHOGO	COTON	SOCIETE COOPERATIVE YEFOUNGNIPININ DE KARAKORO (COYEKA)
PORO	KORHOGO	COTON	SOCIETE COOPERATIVE YEFOUNGNIPININ DE FAPAHA (COYEFA)
PORO	KORHOGO	COTON	SOCIETE COOPERATIVE YETENEGNIGUI DE NANGUIPIEVOGO (COYENA)
PORO	KORHOGO	COTON	SOCIETE DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES AGRICOLES DE COTE D'IVOIRE (SOPACI COOP-CA)
PORO	KORHOGO	FRUITS	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE WOBIN-NIBINA DE KOKAHA (SCAWOKO COOP-CA)
PORO	KORHOGO	FRUITS	SOCIETE COOPERATIVE BINNIBINA DE TAHOUARA (SCOOBINTA COOP-CA)
PORO	KORHOGO	FRUITS	SOCIETE COOPERATIVE CULTURE ATTELEE DE SIRASSO
PORO	KORHOGO	FRUITS	SOCIETE COOPERATIVE FOUGNIGUE DE KASSOUNGBARAGA (COOP-CA SOCOFOK)
PORO	KORHOGO	FRUITS	SOCIETE COOPERATIVE FOUGNIGUE DE SEKONKAHA (COOP-CA COFOK)
PORO	KORHOGO	FRUITS	SOCIETE COOPERATIVE FOUNGNIGUE DE M'BENGUE (SOCOFOM SCOOPS)
PORO	KORHOGO	FRUITS	SOCIETE COOPERATIVE KATCHENEFOWA DE OLEOKAHA (SCKO COOP-CA)
PORO	KORHOGO	FRUITS	SOCIETE COOPERATIVE NARNOUGOU S/P KARAKORO- KOMBORODOUGOU (COOP-CA CONAKAKO)
PORO	KORHOGO	FRUITS	SOCIETE COOPERATIVE SEGNENEGNON DE SIRASSO (SO.CO.SE.SIR COOP-CA)
PORO	KORHOGO	FRUITS	SOCIETE COOPERATIVE SIGATA DE KOMBORODOUGOU (COOP-CA SCSK)
PORO	KORHOGO	FRUITS	SOCIETE COOPERATIVE WOLO IGNION DE DASSOUNGBO (COWIDAS COOP-CA)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
PORO	KORHOGO	FRUITS	SOCIETE COOPERATIVE YETENEGNIGUI DE NANGUIPIEVOGO (COYENA COOP-CA)
PORO	KORHOGO	VIVRIER (AUTRE QUE RIZ)	CHONGAGNIGUI
PORO	KORHOGO	VIVRIER (AUTRE QUE RIZ)	CHONGAGNIGUI SCOOPS
PORO	KORHOGO	VIVRIER (AUTRE QUE RIZ)	COFEK SCOOPS
PORO	KORHOGO	VIVRIER (AUTRE QUE RIZ)	KITCHANDJOGO SCOOPS
PORO	KORHOGO	VIVRIER (AUTRE QUE RIZ)	KPARATIOGO SCOOPS
PORO	KORHOGO	VIVRIER (AUTRE QUE RIZ)	SABABOUGNOUMA SCOOPS
PORO	KORHOGO	VIVRIER (AUTRE QUE RIZ)	SOCIETE COOPERATIVE BINKADI DES AGRICULTEURS ET TRANSFORMATEURS DE PRODUITS AGRICOLES (SOCO-BINKO COOP-CA)
PORO	KORHOGO	VIVRIER (AUTRE QUE RIZ)	SOCIETE COOPERATIVE DES EXPLOITANTS AGRICOLES CAYEGNON DE KORHOGO (SOCEACY-K COOP-CA)
PORO	KORHOGO	VIVRIER (AUTRE QUE RIZ)	SOCIETE COOPERATIVE SALOMON (SALOMON COOP-CA)
PORO	KORHOGO	VIVRIER (AUTRE QUE RIZ)	WAGNONNANAN SCOOPS
PORO	KORHOGO	VIVRIER (AUTRE QUE RIZ)	WOBEWOGNON SCOOPS
PORO	KORHOGO	VIVRIER (AUTRE QUE RIZ)	WOBIN SCOOPS
PORO	KORHOGO	VIVRIER (AUTRE QUE RIZ)	YEBE YEGNON SCOOPS
PORO	M'BENGUE	COTON	COOPERATIVE KOLOTIOLOGAFOLO TIOLO (COKOTIO)
PORO	M'BENGUE	COTON	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE « KAFONON» DE M'BENGUE

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
PORO	M'BENGUE	COTON	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE « WOBEOGNON-LOKOBLE» DE FOUDO 2
PORO	M'BENGUE	COTON	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE GNONFOLO DE KATOGO
PORO	M'BENGUE	COTON	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE LOMANAN DE KATIALI
PORO	M'BENGUE	COTON	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE «DJOMOPININ» DE LA SOUS -PRÉFECTURE DE KATIALI
PORO	M'BENGUE	COTON	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE «TAMMATCHAN» DE M'BENGUE
PORO	M'BENGUE	COTON	SOCIETE COOPERATIVE CENTRAL DE M'BEMGUE
PORO	M'BENGUE	COTON	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS DE M'BENGUE
PORO	M'BENGUE	COTON	SOCIETE COOPERATIVE FOLONAN DE KALOA
PORO	M'BENGUE	COTON	SOCIETE COOPERATIVE FOUNGNIGUE DE M'BENGUE (SOCOFOM)
PORO	M'BENGUE	COTON	SOCIETE COOPERATIVE LELALAGANONLE DE MIBRIGUE (COOPALEGA)
PORO	M'BENGUE	COTON	SOCIETE COOPERATIVE WAGNOMON DU FOUNDO (WAGNONMON)
PORO	M'BENGUE	FRUITS	SOCIETE COOPERATIVE LELALAGANONLE DE MIBRIGUE (COOPALEGA COOP-CA)
PORO	SINEMATIALI	COTON	COOPERATIVE DES AGRICULTEURS DE GNENEFOLVOGO (COOPAG COOP-CA)
PORO	SINEMATIALI	COTON	COOPERATIVE YEFOUNGNIGUI DE YAPEGAVOGO (COYEYA SCOOPS)
PORO	SINEMATIALI	COTON	SOCIETE COOPERATIVE DERRIERE FLEUVE (SCODF)
PORO	SINEMATIALI	COTON	SOCIETE COOPERATIVE FOUNGNIGUE DE SINEMATIALI (SOCOFOSI)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
PORO	SINEMATIALI	COTON	SOCIETE COOPERATIVE WOMAGNON DE SINEMATIALI
PORO	SINEMATIALI	FRUITS	SOCIETE COOPERATIVE DERRIERE FLEUVE (SCODF COOP-CA)
PORO	SINEMATIALI	FRUITS	SOCIETE COOPERATIVE FOUGNIGUE DE SINEMATIALI (SOCOFOSI COOP-CA)
PORO	SINEMATIALI	RIZ	SOCIETE COOPERATIVE BINKADI DES AGRICULTEURS ET TRANSFORMATEURS DE PRODUITS AGRICOLES (SOCO-BINKO COOP-CA)
PORO	SINEMATIALI	VIVRIER (AUTRE QUE RIZ)	KATCHENIN SCOOPS
PORO	SINEMATIALI	VIVRIER (AUTRE QUE RIZ)	SOCIETE COOPERATIVE NAIRGAISSIGUI DE LOKOLI (SCOOPS NAIRGAISSIGUI)
TCHOLOGO	FERKESSEDOUGOU	ANACARDE	SOCIETE COOPERATIVE KLOGNONMON DE FERKESSEDOUGOU (CKFCI SCOOPS)
TCHOLOGO	FERKESSEDOUGOU	CANNE A SUCRE	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS DE CANNE VILLAGEOISE DE FERKE (PCVF COOP-CA)
TCHOLOGO	FERKESSEDOUGOU	COTON	COOPERATVIE DES PRODUCTEURS AGRICOLES DE FERKESSEDOU GOU
TCHOLOGO	FERKESSEDOUGOU	COTON	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DIEGONA DE KOUMBALA (COOP-CA CADK)
TCHOLOGO	FERKESSEDOUGOU	COTON	SOCIETE COOPERATIVE DE YETOWEPININ DE DJELEBELE
TCHOLOGO	FERKESSEDOUGOU	COTON	SOCIETE COOPERATIVE DEYANBENI DE DJEWARA-DJO-DJEMBALA
TCHOLOGO	FERKESSEDOUGOU	COTON	SOCIETE COOPERATIVE FOUGNIGUE DE KIPETCHIRIGUEVOGO (COOP-CA FOKI)
TCHOLOGO	FERKESSEDOUGOU	COTON	SOCIETE COOPERATIVE FOUNGNIGUE DE DOULAMAVOGO
TCHOLOGO	FERKESSEDOUGOU	COTON	SOCIETE COOPERATIVE GNOMPININ DE TOUPLEVOGO
TCHOLOGO	FERKESSEDOUGOU	COTON	SOCIETE COOPERATIVE GNOMPLIN DE TOUPLEVOGO (SCGT)

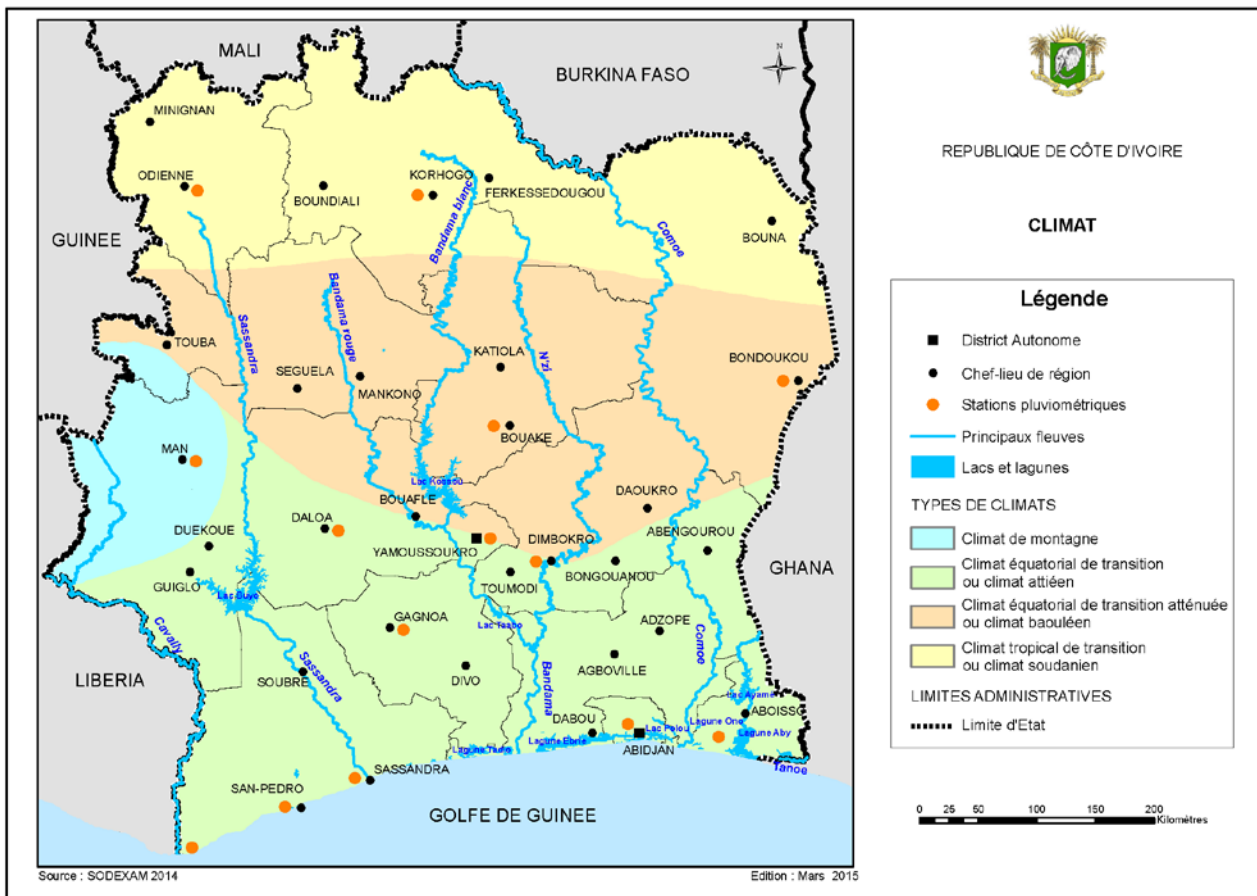
REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
TCHOLOGO	FERKESSEDOUGOU	COTON	SOCIETE COOPERATIVE GROUPEMENT DES PRODUCTEURS DE WOLOPLEVOGO
TCHOLOGO	FERKESSEDOUGOU	COTON	SOCIETE COOPERATIVE KIYALI DOUFFELIGUESSI DE FERKESSEDOUGOU (CKD)
TCHOLOGO	FERKESSEDOUGOU	COTON	SOCIETE COOPERATIVE NIBAGAGNIGUI DE NANIEVOGO (SOCONINA)
TCHOLOGO	FERKESSEDOUGOU	COTON	SOCIETE COOPERATIVE SIENGBEGNON DE MOMIRASSO (SM)
TCHOLOGO	FERKESSEDOUGOU	COTON	SOCIETE COOPERATIVE SIENGBENEGNON DE GNENITOUVOGO
TCHOLOGO	FERKESSEDOUGOU	COTON	SOCIETE COOPERATIVE WOBIN DE NANMBEGUEKAHA (COWONA)
TCHOLOGO	FERKESSEDOUGOU	COTON	SOCIETE COOPERATIVE WOPININ WOBARA DE DOUDOUVOGO
TCHOLOGO	FERKESSEDOUGOU	COTON	SOCIETE COOPERATIVE YEGRI DE KINIYEKAHA
TCHOLOGO	FERKESSEDOUGOU	COTON	SOCIETE COOPERATIVE YESSONGNIYETA NAMBONKAHA
TCHOLOGO	FERKESSEDOUGOU	COTON	SOCIETE COOPERATIVE YETITOPLIN DE LAMEKAHA (COYETO)
TCHOLOGO	FERKESSEDOUGOU	COTON	SOCIETE COOPERATIVE YETOPININ DE YEDIANDEKAHA
TCHOLOGO	FERKESSEDOUGOU	COTON	SSOCIETE COOPETAIVE DES ELEVEURS ET AGRICULTEURS DE LAFOKPOKAHA (C.E.A.L.)
TCHOLOGO	FERKESSEDOUGOU	FRUITS	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS AGRICOLE DE FERKESSEDOUGOU (COOPRAFER SCOOPS)
TCHOLOGO	FERKESSEDOUGOU	FRUITS	SOCIETE COOPERATIVE YETOPININ DE YEDIANDEKAHA (YEYE SCOOPS)
TCHOLOGO	FERKESSEDOUGOU	KARITE	SOCIETE COOPERATIVE YETOPININ DE YEDIANDEKAHA (YEYE SCOOPS)
TCHOLOGO	FERKESSEDOUGOU	RIZ	SOCIETE COOPERATIVE DE RIZ DE LA REGION DE TCHOLOGO (CODERIZ TCHOLOGO)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
TCHOLOGO	KONG	COTON	SOCIETE COOPERATIVE BINKELEMA DE NAFANA
TCHOLOGO	OUANGOLODOUGOU	COTON	SOCIETE COOPERATIVE DE NAMBINGUE (SOCONAM)
TCHOLOGO	OUANGOLODOUGOU	COTON	SOCIETE COOPERATIVE YEFOUNGNIGPLIN DE KASSIONGOKOURA (SOCOYEKAS)
TCHOLOGO	OUANGOLODOUGOU	COTON	SOCIETE COOPERATIVE « KATANA» DE DIAWALA
TCHOLOGO	OUANGOLODOUGOU	COTON	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DJIGUIYA DE BROUNDOUNGOU (SCADB COOP-CA)
TCHOLOGO	OUANGOLODOUGOU	COTON	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DJIGUIYA DE OUANGOLODOUGOU
TCHOLOGO	OUANGOLODOUGOU	COTON	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE FOUGNIGUETA DE NAMBINGUE
TCHOLOGO	OUANGOLODOUGOU	COTON	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE GNINIGATA DE DIAWALA
TCHOLOGO	OUANGOLODOUGOU	COTON	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE KATCHINNIN DE KORONANI
TCHOLOGO	OUANGOLODOUGOU	COTON	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE WALAGATA DE DIAWALA
TCHOLOGO	OUANGOLODOUGOU	COTON	SOCIETE COOPERATIVE AGROPASTORALE CLEMAN (CLEMAN COOP-CA)
TCHOLOGO	OUANGOLODOUGOU	COTON	SOCIETE COOPERATIVE BINKADI DE DIAWALA (SOCOBD)
TCHOLOGO	OUANGOLODOUGOU	COTON	SOCIETE COOPERATIVE BINKADI DE KAOURA (SCOBINKA)
TCHOLOGO	OUANGOLODOUGOU	COTON	SOCIETE COOPERATIVE BINKADY DE KOROKARA (SOCOBIK)
TCHOLOGO	OUANGOLODOUGOU	COTON	SOCIETE COOPERATIVE CELACELI DE NIELLE (SOCOCENI COOP-CA)
TCHOLOGO	OUANGOLODOUGOU	COTON	SOCIETE COOPERATIVE DES AGRICULTEURS DE DIAWALA

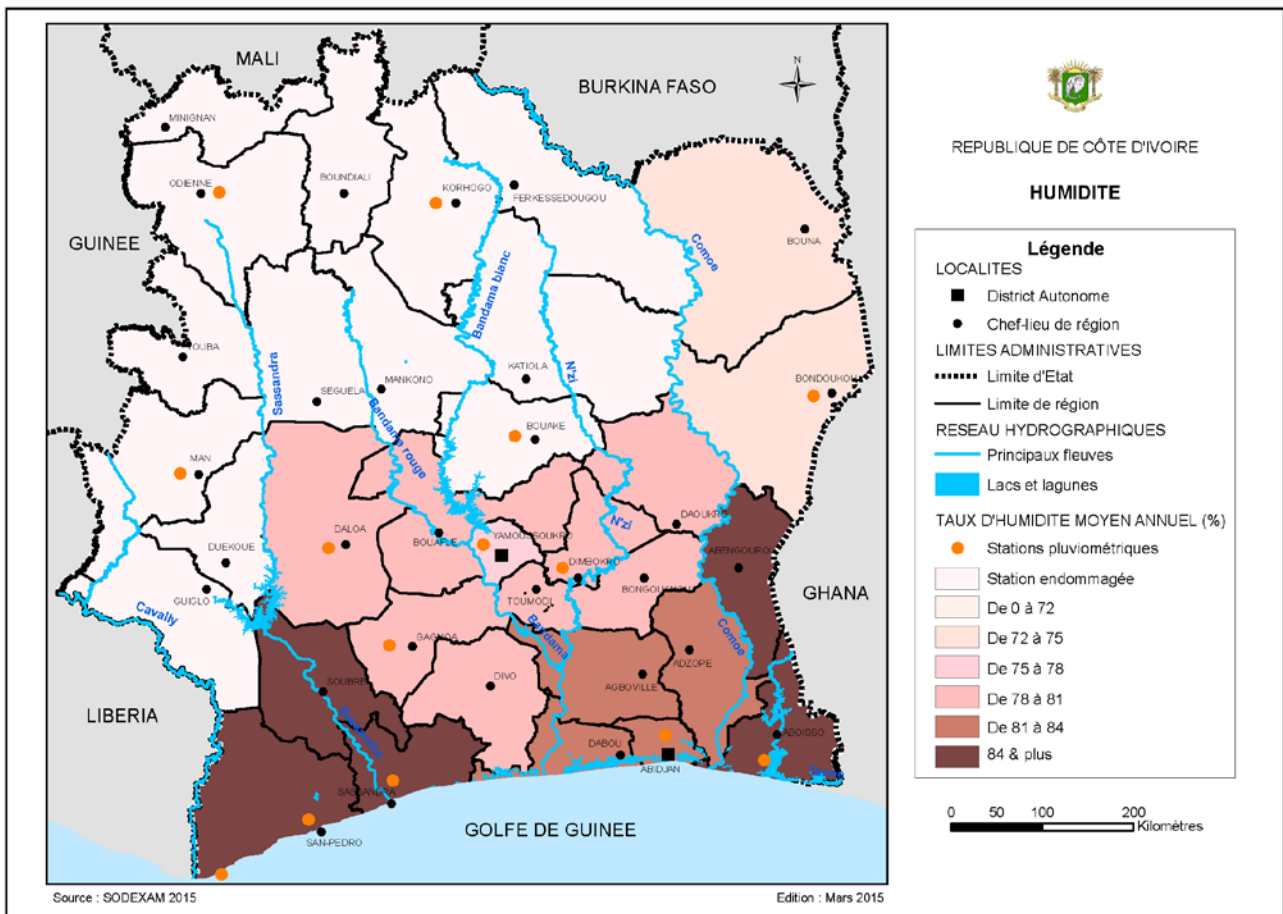
REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
TCHOLOGO	OUANGOLODOUGOU	COTON	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS DE COTON «KASSANAGNINHI» DE NIELLE
TCHOLOGO	OUANGOLODOUGOU	COTON	SOCIETE COOPERATIVE DIARRA- LANVIARA DE DIARRATIEVOGO (CODILA)
TCHOLOGO	OUANGOLODOUGOU	COTON	SOCIETE COOPERATIVE DJINKADI DE OUANGOLODOUGOU
TCHOLOGO	OUANGOLODOUGOU	COTON	SOCIETE COOPERATIVE FERETANI DE KAOUARA (SCFK)
TCHOLOGO	OUANGOLODOUGOU	COTON	SOCIETE COOPERATIVE FOUNBINGUE DE DIAWALA (SCFD)
TCHOLOGO	OUANGOLODOUGOU	COTON	SOCIETE COOPERATIVE FOUNDARA DE NAMBINGUE (SOCOFON)
TCHOLOGO	OUANGOLODOUGOU	COTON	SOCIETE COOPERATIVE FOUNGNIGUE DE TOUMOUKORO (SCFT)
TCHOLOGO	OUANGOLODOUGOU	COTON	SOCIETE COOPERATIVE KAGNANG- FOLO DE NIELLE-TOUMOUKORO (CAK.N.T COOP-CA)
TCHOLOGO	OUANGOLODOUGOU	COTON	SOCIETE COOPERATIVE KATANA SIAKAVOGO (SCKS)
TCHOLOGO	OUANGOLODOUGOU	COTON	SOCIETE COOPERATIVE SIOMINEMIN DE NAFOUNGOLO (SOCOSINA)
TCHOLOGO	OUANGOLODOUGOU	COTON	SOCIETE COOPERATIVE SIRADALAKOLON DE OUANGOLODOUGOU (SCOOPS CASO)
TCHOLOGO	OUANGOLODOUGOU	COTON	SOCIETE COOPERATIVE WOPININ WOGNON DE NAFOUNGOLO
TCHOLOGO	OUANGOLODOUGOU	COTON	SOCIETE COOPERATIVE YEKIGAIFAIRAI DE NIELLE (SOCOYENI)
TCHOLOGO	OUANGOLODOUGOU	COTON	SOCIETE COOPERATIVE YEPININYEDIO DE DIAWALA (COOPAYEDIA COOP-CA)
TCHOLOGO	OUANGOLODOUGOU	COTON	SOCIETE COOPERATIVE «YEFOUNGUETRIGUE» DE KASSIONKORO
TCHOLOGO	OUANGOLODOUGOU	VIVRIER (AUTRE QUE RIZ)	SOCIETE COOPERATIVE KPEIMIN D'OUANGOLODOUGOU (KPEIMIN COOP-CA)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
TCHOLOGO	OUANGOLODOUGOU	ANACARDE	SOCIETE COOPERATIVE AGROPASTORALE CLEMAN (CLEMAN COOP-CA)

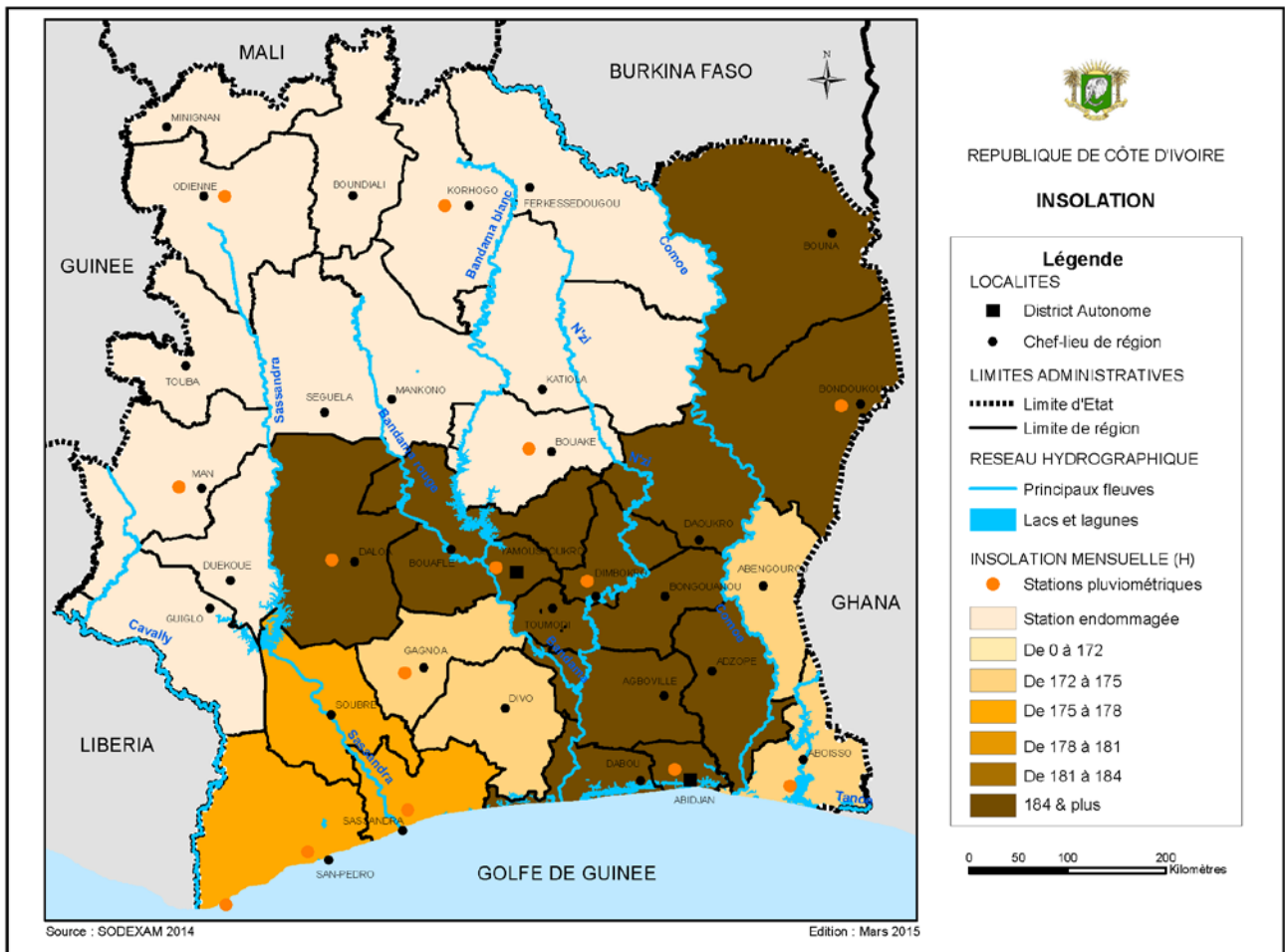
Annexe 5 : Carte de la météo nationale



Annexe 6 : Carte des taux d'humidité en Côte d'Ivoire



Annexe 7 : Carte du niveau d'insolation mensuelle en Côte d'Ivoire





Direction Générale de l'Aménagement du Territoire
et du Développement Régional (DGATDR)

Immeuble Alpha 2000, 10^e étage
Téléphone: 20 25 88 73 / 20 25 88 71